TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 307 | 48 PAGES | — MARDI 21 MARS 1978

SUR LES COTES BRETONNES

Course contre la montre avant les grandes marées de samedi

LIRE PAGE 35



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,00 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 28 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 44

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La majorité l'emporte avec 290 sièges (– 10) contre 201 (+ 17)

L'échec de la gauche sonne la fin du programme commun

● *Le P.C. (+ 12) progresse plus que le P.S. (+ 9)*

M. Raymond Barre et les leaders giscardiens souhaitent une ouverture politique et sociale

● *L'U.D.F. (137 députés) se rapproche du R.P.R. (153 élus)*

La nouvelle Assemblée nationale qui tiendra sa première séance le 2 avril, ne ressemblera pas du tout à celle dont elle prend la suite, mais l'importance du nombre des nouveaux élus ne constitue pas, et de loin, la principale dominante de la situation politique après les scrutins des 12 et 19 mars.

Cette consultation a certes permis à l'opposition de progresser de dix-sept sièges mais son électorat s'est montré beaucoup moins discipliné que celui de la majorité qui ne perd que dix circonscriptions (4 P.D.S. et 3 « divers » disparaissent ou se fondent dans l'un ou l'autre des deux blocs).

La progression en sièges de la gauche va de pair avec une grave défaite politique, dans la mesure où l'union de la gauche est fortement compromise et où l'on ne voit pas que le programme commun de 1972 puisse « réanimé ».

La majorité considérée dans son ensemble perd, certes, dix circonscriptions (290 sièges au lieu de 300) mais elle a bénéficié de l'apport de la plupart des abstentionnistes d u12 mars qui sont allés aux urnes le 19 et son électorat s'est comporté avec discipline. Au sein de cette majorité le R.P.R. reste de loin le groupe le plus important mais l'équilibre entre les gaullistes et les « non gaullistes » rassemblés sous la bannière de l'U.D.F. se modifie au profit des seconds.

Le conseil de l'Union pour la démocratie française devait se réunir dès lundi après-midi afin de soumettre aux instances dirigeantes des parties associés au sein de l'U.D.F. la constitution d'un groupe parlementaire commun. L'idée de la création d'un parti unique perd du terrain au profit de celle d'une fédération ou d'une confédération...

Toutes les autres formations politiques devant également réunir leurs états-majors dans la journée de lundi ou mardi, M. Giscard d'Estaing tirera mercredi matin en conseil des ministres, puis le soir sur les chaines de télévision, les conclusions d'une consultation dont le pouvoir exécutif n'a pas à se plaindre.

● *Les organisations syndicales ont demandé dès lundi l'ouverture de négociations avec les pouvoirs publics sur les principales revendications des salariés.*

● *Une hausse générale du franc a été enregistrée sur les marchés des changes, où notre monnaie a progressé lundi vis-à-vis du dollar (4,60 F contre 4,67 F) comme à l'égard du deutschemark (2,25 F contre 2,29 F) et du franc suisse (2,41 F contre 2,49 F). La Banque de France a abaissé d'un point (9,50 % au lieu de 10,50 %) le taux de l'argent au jour le jour.*

Après le renouvellement de l'Assemblée nationale, où entrent plus de cent cinquante députés qui pénétreront pour la première fois, le 2 avril, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, il est impossible de ne pas prévoir une profonde mutation du paysage politique français et des reclassements qui affecteront, à court ou à moyen terme, le « camp » de la majorité, aussi bien que celui de l'opposition.

Mais on ne peut pas ne pas relever d'abord, au lendemain du 19 mars comme au lendemain du premier tour de scrutin, le caractère paradoxal d'une situation que M. Mitterrand a quelque peu simplifiée, mais sans la dénaturer pour autant lorsqu'il a adressé, dans la nuit de dimanche à lundi, le bilan suivant : *« une majorité parlementaire à droite, une majorité de notre peuple à gauche ».*

C'est un fait que l'opposition, toutes tendances additionnées (extrême gauche, P.C.F., P.S. et M.R.G.) avait recueilli le 12 mars 13 878 573 voix contre 13 276 296 aux formations se réclamant de la majorité et celle-ci l'emporte une semaine plus tard avec une marge de sécurité très confortable (290 sièges contre 201). C'est une autre donnée et plus importante encore que cinquante-sept députés élus ou réélus dimanche l'ont emporté sur leurs adversaires respectifs avec u navantage de moins d'un point de pourcentage ce qui donne dans plus de 13 % des circonscriptions à pourvoir l'image d'un pays hésitant.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 6.)

LA RÉPARTITION DES ÉLUS

PARTIS OU TENDANCES		SORTANTS	ELUS 1er tour	ELUS 2e tour	TOTAL	GAINS OU PERTES
Parti communiste		74	4	82	86	+ 12
Parti socialiste		95	1	103	104	+ 9
Radic. de gauche		13	—	10	10	— 3
Divers opposition		2	—	1	1	— 1
R.P.R.		173	30	123	153	— 20
P.R.	U.D.F.	61	16	53	69	+ 8
C.D.S.	U.D.F.	28	6	29	35	+ 7
Maj. prés.	U.D.F.	17	7	9	16	— 1
C.N.I.P.	U.D.F.	8	3	4	7	— 1
Radicaux	U.D.F.	7	1	8	9	+ 2
M.D.S.F.	U.D.F.	6	—	1	1	— 5
P.S.D.		4	—	—	—	— 4
Divers		3	—	—	—	— 3
		491	68	423	491	

Vers une relance diplomatique?

La surprise étant émoussée depuis le premier tour, le soulagement l'emporte sans mélange dans les capitales occidentales après la victoire de la majorité au second tour. Soulagement que les communistes soient écartés du pouvoir, alors que leur accession aux responsabilités gouvernementales eût fortement encouragé leurs camarades italiens à franchir le dernier pas pour entrer au gouvernement de Rome. Soulagement que la France fasse éventuellement l'économie d'une crise constitutionnelle, voire d'une crise de régime. Mais soulagement aussi qu'à l'intérieur de la majorité reconduite le courant giscardien soit renforcé. Chez les partenaires de la France, Européens et Américains, le gaullisme, en particulier le gaullisme « rénové » par M. Chirac, fait toujours passer un frisson glacé. La presse britannique ne cache pas ce que la « victoire » ou le « triomphe » personnel du président de la République a de rassurant pour nos alliés.

A l'Est, les réactions à l'échec de la gauche font preuve de la même prudence que les commentaires pré-électoraux. Rien n'inspire autant la méfiance aux diplomates communistes que l'inconnu, l'incertitude, l'aventure.

Seuls seront déçus les petits Etats à direction socialiste où s'exprime encore une certaine foi dans l'« Internationale ». Pour l'Autriche de M. Kreisky, le Danemark de M. Joergensen et même le Portugal de M. Soares, l'internationalisme socialiste est un moyen d'accroître leur rayonnement extérieur. Aussi leur gouvernement aurait vu sans déplaisir, malgré les risques que comporte à leurs yeux l'alliance avec le P.C., un « socialisme musclé » prendre le pouvoir en France et dégager l'Internationale socialiste de l'embaumement où la tiennent les travaillistes britanniques et les sociaux-démocrates allemands.

Depuis le 19 mars, M. Giscard d'Estaing a les mains plus libres qu'il ne les a jamais eues pour faire une politique étrangère qui soit la sienne. S'il avait déploré, à la veille du premier tour, que la situation internationale ait été peu évoquée pendant la campagne électorale — c'était un euphémisme, — le gouvernement n'en est pas moins resté paralysé, par crainte de choquer les électeurs juifs, lorsque quelques jours plus tard Israël envahit le Sud-Liban.

L'« enjeu international », avait cependant souligné M. Giscard d'Estaing, est « essentiel ». Effectivement, nos exportations, nos ressources en énergie et en matières premières indispensables, la valeur de notre monnaie — en un mot notre substance économique — en dépendent.

Très vraisemblablement, le président de la République va profiter du scrutin pour renforcer les aspects spécifiquement giscardiens de la politique étrangère de la France : mondialisme, orientation vers le tiers-monde et attaques de front de problèmes internationaux, tels que la non-prolifération et le désarmement. C'est le 25 mai que le troisième président de la Ve République prendra la parole à la tribune de l'ONU, forum que ses deux prédécesseurs n'appréciaient pas. Ce choix est une audace dont il ne manquera pas de tirer parti pour accentuer sa marque sur la politique extérieure.

Comme la semaine dernière en raison des élections **LE MONDE DE L'ÉCONOMIE** paraîtra dans notre prochain numéro (daté mercredi 22 mars)

AU JOUR LE JOUR

Le temps perdu

L'opposition a gagné des sièges, mais perdu les élections ; la majorité a perdu des sièges, mais gagné les élections ; le président de la République a gagné son pari sur le « bon choix » et sur le rééquilibrage de la majorité, mais il a perdu quatre ans de septennat durant lesquels le poids de la continuité a entravé les velléités de changement.

Il y a à peine plus de deux semaines, on se demandait encore ce qui se passerait si la gauche gagnait. Quant à savoir ce qui se passera maintenant qu'elle a perdu, il y a vingt bonnes années qu'on ne se le demande plus.

Désormais, la seule chose que nous ignorions encore, c'est si M. Giscard d'Estaing va inviter tout de suite des éboueurs au petit déjeuner de l'Elysée.

BERNARD CHAPUIS.

Israël contrôle tout le Sud-Liban

L'U.R.S.S. ne s'oppose pas à l'envoi de « casques bleus »

Invité dimanche par le Conseil de sécurité à retirer ses troupes du Liban, où doivent prendre position des « casques bleus » (cette décision a été acquise à l'unanimité moins deux abstentions — U.R.S.S. et Tchécoslovaquie, — la Chine ne prenant pas part au vote), Israël parachevait, ce lundi 20 mars en fin de matinée, l'occupation du Sud-Liban jusqu'au fleuve Litani. Seul le port de Tyr, entièrement encerclé, n'est pas encore occupé.

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Tyr. — Ce n'est plus l'exode, c'est la panique. Dimanche matin, les communiqués militaires de Tel-Aviv annonçaient que l'armée israélienne avait entrepris « *d'élargir sa ceinture de sécurité* ». Euphémisme du vocabulaire stratégique. Ici sur la route côtière entre Beyrouth et Tyr a commencé dès l'aube une invraisemblable déroute, qui s'amplifiera tout le long de la journée. Par milliers, par dizaines de milliers, les derniers habitants des villages situés entre le fleuve Litani et la frontière se sont rués vers le Nord, fuyant les bombardements et l'avance des blindés israéliens.

Sur la route, c'est un indescriptible désordre. Aux voitures surchargées roulant phares allumés, dans le tintamarre des avertisseurs, se sont ajoutés camions, tracteurs, vélomoteurs, charrettes pressés de se frayer un passage dans la cohue. Des paysans chiites, venus des régions de Tibnine ou Nabatieh poussent même devant eux des troupeaux de chèvres, de moutons ou de vaches, qu'affolent les voitures. Sur les bas-côtés, des animaux écrasés témoignent de la frénésie qui s'est emparée de la population sur cette route. Des femmes en fichu, visage peint au henné, portant parfois des enfants ou d'énormes baluchons, trottinent au milieu du tumulte. D'autres s'efforcent, sans succès, d'arrêter les voitures qui roulent à tombeau ouvert.

Une vieille femme, pieds nus sur l'asphalte, court ainsi derrière les camions ou les taxis avec des gestes désespérés et vains.

Quelques grosses Mercedes, aplaties sous le poids de leur chargement et dont les pneus ont éclaté, roulent sur les jantes dans un grand bruit de ferraille. Des chameaux, lourdement bâtés, participent à l'exode. A une vingtaine de kilomètres au nord de Tyr, les avions israéliens, qui pilonnent les villages situés à quelques centaines de mètres vers l'est et survolent parfois la route à basse altitude, aggravent sensiblement la panique.

(Lire la suite page 31.)

Un vainqueur

La défaite de la gauche était scellée dès la rupture des négociations sur le programme commun, le 23 septembre 1977. Moins la rupture en soi que les raisons qui l'ont provoquée et les suites qu'elle a entraînées, les suites étant d'ailleurs contenues dans les raisons. Les attaques incessantes du parti communiste contre le parti socialiste ont eu en effet une triple conséquence : elles ont brisé la dynamique unitaire qui avait si bien joué pendant trois ans, provoqué au premier tour une perte de voix en pourcentage pour le P.C. et un manque à gagner pour le P.S., et parfois freiné au second tour les transferts de voix d'un parti à l'autre. Les retrouvailles d'un soir n'ont pu effacer six mois d'anathèmes ; le refus de voir les communistes entrer au gouvernement a été plus fort chez nombre d'électeurs que celui de voir le gouvernement poursuivre sa politique.

Face à une majorité disposant de moyens considérables et abusant plus d'une fois de sa position de force, notamment dans le domaine de l'information, l'opposition a pâti, en outre, du mode de scrutin et du découpage des circonscriptions. La loi électorale n'a pas seulement transformé une minorité de voix en majorité de sièges ; elle a freiné à la fois l'avance de la gauche et le recul de l'autre camp, la première disposant apparemment de moins de réserve de voix que le second.

Mais ni la dynamique de la désunion de la gauche, ni l'épouvantail communiste, ni le jeu de la loi électorale, ne suffisent à expliquer le succès de la majorité. L'échec même de la gauche dans des villes ou des régions plus atteintes que d'autres par les difficultés économiques tend à prouver que la crise est sans doute moins profonde ou moins ressentie qu'on ne le pensait ou *que l'actuel régime est apparu* plus capable d'y porter remède. La majorité qui s'est habilement fait peur à elle-même entre les deux tours revient malgré tout de loin.

Pour une fois chacun ne crie pas victoire. On le comprend. La gauche a gagné des voix et des sièges, mais moins qu'elle l'espérait ; l'autre camp en a perdu moins qu'il le craignait, mais assez pour ne pas s'abandonner au triomphalisme. Enfin, au sein de l'opposition comme de la majorité, d'hier et de demain, le rééquilibrage laisse d'une part au socialistes, d'autre part aux gaullistes une primauté qui n'est pas ou n'est plus une domination.

Bref, il n'y a qu'un vainqueur : le président de la République. *Il l'est, rétrospectivement, pour avoir refusé en 1976 de dissoudre l'Assemblée nationale, comme on l'y exhortait, de droite et de gauche.*

J. F.

(Lire la suite page 5.)

Les treize ans

Civilement, ou psychologiquement, il y a bien une étape : les treize ans forment dans la société un groupe plus repérable que celui de leurs aînés immédiats qui ont entamé leur course *poursuite vers l'âge adulte.*

Les treize ans *représentent* 1,5 % de la population française. Nous avons voulu les rencontrer, eux d'abord, pour entendre ce qu'ils disent de leur propre vie, de leurs parents, de leurs amitiés, de la religion, de la politique (ils voteront aux prochaines législatives). Ensuite, seulement, nous nous sommes tournés vers les spécialistes.

I. — SORTIR DE L'ENFANCE

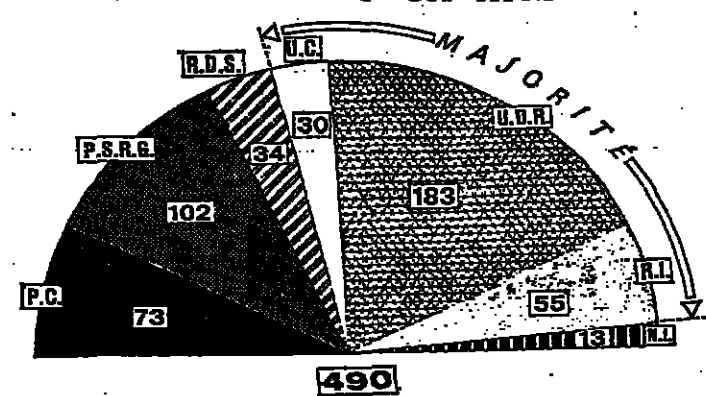
par CATHERINE ARDITTI

Plus tout à fait enfants mais pas encore adolescents, les garçons et les filles de treize ans que nous avons rencontrés pour cette enquête ont conscience de vivre une étape difficile. A cet âge « *ignoré par la société* », selon l'expression de Mme Françoise Dolto, eux-mêmes ne parviennent pas à se situer. « *On entre dans l'adolescence*, constate Pierre ; *ça fait une grosse différence.* » Et Caroline ajoute, en triturant ses longs cheveux blonds : « *Je me sens complètement à part de l'enfance et de l'adolescence.* »

(Lire la suite page 34.)

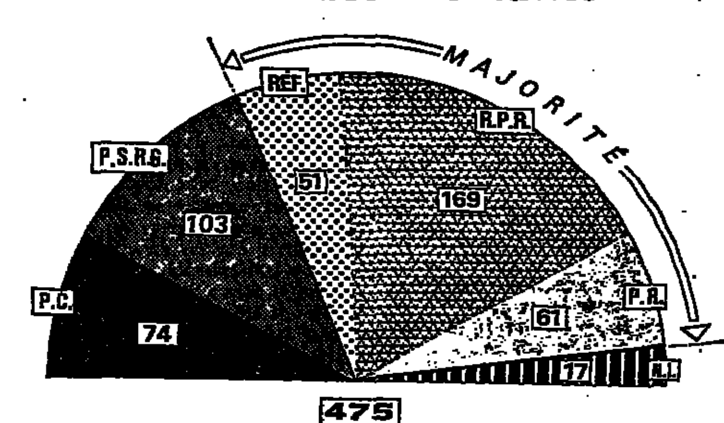


L'Assemblée élue en mars 1973



490

L'Assemblée sortante

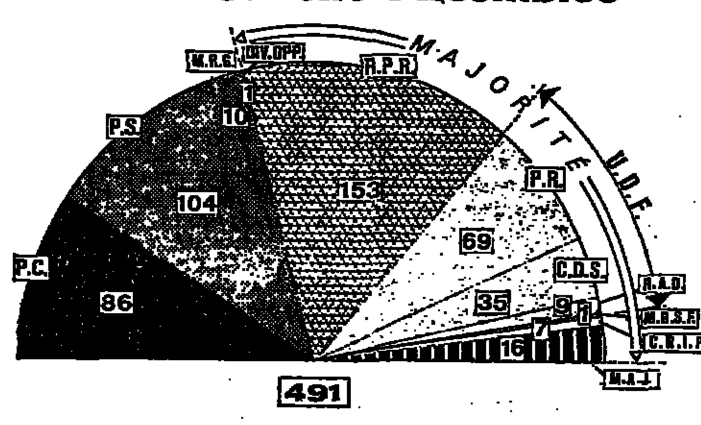


475

Compte tenu de la création du siège de Mayotte, collectivité territoriale de la République française, l'Assemblée sortante compte quatre cent quatre-vingt-onze sièges, dont seize sont vacants, aucune élection partielle ne pouvant être organisée dans les douze mois qui précèdent l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée.

Ces seize sièges étaient détenus par 5 P.S., 1 réformateur, 4 R.P.R., 5 P.R. et 1 non-inscrit.

La nouvelle Assemblée



491

Les voix dans les 418 circonscriptions qui étaient en ballottage (Métropole)

PARTIS OU TENDANCES	DEUXIÈME TOUR		PREMIER TOUR	
	Inscrits : Votants : — Abst. : Suff. expr. :		Inscrits : 30 927 483 Suff. expr. : 25 106 267	
	VOIX	%	VOIX	%
Extrême gauche			832 313	3,31
Parti communiste			5 340 649	21,27
Parti socialiste			5 791 696	23,06
M.R.G.			575 328	2,29
R.P.R.			5 555 482	22,12
U.D.F.			5 379 617	21,42
Maj. présid.			421 446	1,67
Ecologistes			559 398	2,22
Divers			650 338	2,59

Vingt-neuf succès et quatre échecs pour le gouvernement

Trente-trois des quarante membres du gouvernement (onze ministres et vingt-deux secrétaires d'Etat) étaient candidats. Vingt-neuf ont réussi dans leur entreprise.

MINISTRES

● 7 élus au premier tour :

MM. Raymond Barre, premier ministre, maj. prés. (Rhône 4e) ;

Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, P.R. (Morbihan, 2e) ;

Yvon Bourges, ministre de la défense, R.P.R. (Ille-et-Vilaine, 6e) ;

Robert Galley, ministre de la coopération, R.P.R. (Aube 2e) ;

René Haby, ministre de l'éducation, P.R. (Meurthe-et-Moselle, 4e) ;

Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, C.D.S. (Ille-et-Vilaine, 3e) ;

Alain Peyrefitte, garde des sceaux, R.P.R. (Seine-et-Marne, 4e).

● 4 élus au second tour :

MM. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, R.P.R. (Gironde, 9e) ;

Fernand Icart, ministre de l'équipement, P.R. (Alpes-Maritimes, 3e) ;

Michel d'Ornano, ministre de la culture, P.R. (Calvados, 3e) ;

André Rossi, ministre du commerce extérieur, rad. (Aisne, 5e).

● 1 s'est retiré après le premier tour :

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, maj. prés. (Moselle, 2e).

SECRETAIRES D'ETAT

● 6 élus au premier tour :

MM. Jacques Barrot (logement), C.D.S. (Haute-Loire, 1re) ;

Marc Bécam (collectivités locales), R.P.R. (Finistère, 1re) ;

Jacques Blanc, (agriculture), P.R. (Lozère, 2e) ;

Maurice Ligot (fonction publique), C.N.I.P. (Maine-et-Loire, 5e) ;

Norbert Ségard (P.T.T.), maj. prés. (Nord, 1re) ;

Olivier Stirn (DOM-TOM), rad. (Calvados, 5e).

● 12 élus au second tour :

Mme Missoffe (santé et sécurité sociale), R.P.R. (Paris, 24e) ;

MM. Pierre Bernard-Reymond (budget), C.D.S. (Hautes-Alpes, 1re) ;

Jean-Jacques Beucler (anciens combattants), C.D.S. (Haute-Saône, 2e) ;

André Bord (relations avec le Parlement), R.P.R. (Bas-Rhin, 2e) ;

Claude Coulais (industrie et commerce), P.R. (Meurthe-et-Moselle, 2e) ;

Jean-François Deniau (affaires étrangères), P.R. (Cher, 1re) ;

Paul Dijoud (jeunesse et sports), P.R. (Hautes-Alpes, 2e) ;

Jacques Dominati (rapatriés), P.R. (Paris, 2e) ;

Jacques Legendre (travail), R.P.R. (Nord, 16e) ;

Jacques Médecin (tourisme), P.R. (Alpes-Maritimes, 2e) ;

Antoine Rufenacht (industrie et commerce), R.P.R. (Seine-Maritime, 6e) ;

Jacques Sourdille (recherche), R.P.R. (Ardennes, 3e).

● 1 s'est retiré après le premier tour :

M. René Lenoir (santé et sécurité sociale), maj. prés. (Oise, 5e).

● 2 battus au second tour :

MM. Marcel Cavaillé (transports), P.R. (Haute-Garonne, 1re) ;

Lionel Stoléru (travail), P.R. (Vosges, 2e).

Les abstentions

Ain	19,10	15,56
Aisne	13,61	11,47
Allier	15,36	13,57
Alpes-de-Hte-Prov.	16,45	12,98
Hautes-Alpes	17,69	14,37
Alpes-Maritimes	16,46	14,78
Ardèche	16,05	13,82
Ardennes	15,02	12,29
Ariège	21,78	15,39
Aube	16,32	14,72
Aude	14,32	16,31
Aveyron	15,32	13,76
Bouches-du-Rhône	20,95	18,17
Calvados	16,33	14,43
Cantal	17,96	pourvu
Charente	15,82	12,72
Charente-Maritime	18,89	15,54
Cher	15,24	12,83
Corrèze	12,25	10,27
Corse du Sud	27,27	23,98
Haute-Corse	31,14	25,69
Côte-d'Or	16,27	14,80
Côtes-du-Nord	12,69	9,35
Creuse	20,55	16,51
Dordogne	12,80	10,55
Doubs	10,75	13,87
Drôme	17,89	14,87
Eure	14,47	12,25
Eure-et-Loir	14,89	13,07
Finistère	15,70	15,13
Gard	17,19	14,40
Haute-Garonne	16,95	14,66
Gers	16,37	13,70
Gironde	17,41	15,67
Hérault	17,73	14,16
Ille-et-Vilaine	16,02	14,40
Indre	15,97	12,50
Indre-et-Loire	18,81	16,02
Isère	18,96	15,07
Jura	16,77	12,77
Landes	13,16	11,43
Loir-et-Cher	14,85	12,69
Loire	19,10	15,55
Haute-Loire	15,28	pourvu
Loire-Atlantique	17,46	17,80
Loiret	15,03	12,96
Lot	13,28	11,91
Lot-et-Garonne	15,21	11,34
Lozère	17,34	—
Maine-et-Loire	15,73	18,08
Manche	16,36	17,23
Marne	14,77	13,56
Haute-Marne	16,73	13,85
Mayenne	13,39	13,74
Meurthe-et-Moselle	16,96	15,63
Meuse	15,79	13,24
Morbihan	15,31	14,96
Moselle	16,73	16,11
Nièvre	17,49	15,73
Nord	13,50	12,55
Oise	13,29	12,33
Orne	15,17	14,84
Pas-de-Calais	11,79	12,98
Puy-de-Dôme	15,83	12,92
Pyrénées-Atlantiques	14,75	12,77
Hautes-Pyrénées	17,25	15,40
Pyrénées-Orientales	20,28	16,75
Bas-Rhin	18,17	19,58
Haut-Rhin	18,38	18,09
Rhône	19,69	18,23
Haute-Saône	13,53	10,36
Saône-et-Loire	18,47	15,87
Sarthe	15,65	13,09
Savoie	17,93	14,35
Haute-Savoie	19,99	18,07
Seine-Maritime	15,40	13,95
Deux-Sèvres	15,37	14,69
Somme	11,50	9,90
Tarn	12,96	10,81
Tarn-et-Garonne	14,75	11,69
Var	17,56	14,77
Vaucluse	15,38	12,35
Vendée	13,23	14,82
Vienne	15,98	12,95
Haute-Vienne	15,09	13,83
Vosges	15,50	13,76
Yonne	16,62	14,39
Territoire de Belfort	15,71	12,59
Paris	21,67	22,17
Seine-et-Marne	16,70	14,96
Yvelines	17,51	15,36
Essonne	16,49	15,02
Hauts-de-Seine	19,34	19,56
Seine-Saint-Denis	18,69	20,95
Val-de-Marne	17,21	18,75
Val-d'Oise	17,33	15,91

LA COMPOSITION SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

Un premier pointage des élus donne la composition socio-professionnelle suivante :

Plus de 90 enseignants ;
Environ 70 fonctionnaires ;
38 médecins ;
30 avocats ;
17 journalistes ;
8 pharmaciens ;
7 vétérinaires.

On dénombre également une trentaine d'industriels, une vingtaine d'ouvriers et une douzaine d'employés. Une trentaine de retraités siégeront au Palais-Bourbon.

Le transfert des voix à gauche

Ces tableaux illustrent les reports des voix de gauche qui ne se sont pas faits de la même manière selon que le candidat unique était socialiste ou communiste.

Nous avons choisi les trente-neuf circonscriptions où le potentiel des voix de gauche avait varié de 50 à 52 % des suffrages exprimés.

CANDIDAT UNIQUE SOCIALISTE OU M.R.G. (*)

Circonscriptions	Potentiel de suffrages 1er tour		Suffrages P.S. ou M.R.G. (*) 2e tour		Pertes ou gains (en points)
		%		%	
Alpes-de-Hte-Prov., 1re	16 492 *	50,43	17 517 *	51,72	+ 1,29
Ardennes, 3e	25 857	51,17	26 020	49,42	— 1,75
Aveyron, 3e	28 576	50,18	27 001	44,72	— 5,46
Bouches-du-Rhône, 9e	48 109	51,56	50 239	51,92	+ 0,36
Charente-Maritime, 4e	31 074	50,62	33 762	51,89	+ 1,27
Haute-Corse, 2e	19 059 *	51,31	18 325 *	47,71	— 3,60
Côtes-du-Nord, 2e	31 951	50,71	32 311	49,42	— 1,29
Drôme, 1re	37 307	51,03	40 349	53,42	+ 2,39
Eure, 2e	25 908	51,36	26 589	50,54	— 0,82
Haute-Garonne, 1re	26 401	50,49	27 855	51,15	+ 0,66
Haute-Garonne, 3e	34 823	50,24	37 709	52,54	+ 2,30
Gironde, 3e	19 703	51,70	20 534	52,91	+ 1,21
Gironde, 9e	27 269	51,28	27 191	49,23	— 2,05
Hérault, 1re	45 577	50,06	47 755	49,67	— 0,39
Indre, 3e	23 734	50,98	23 719	48,74	— 2,24
Jura, 2e	35 246	50,77	35 921	49,17	— 1,60
Meurthe-et-Moselle, 1re	31 909	50,07	32 821	49,98	— 0,09
Moselle, 1re	46 271	51,04	47 205	51,21	+ 0,17
Nord, 18e	38 871	51,64	38 309	50,23	— 1,41
Oise, 2e	32 043	50,47	33 555	51,27	+ 0,80
Puy-de-Dôme, 4e	28 343	52,10	27 852	49,13	— 2,97
Saône-et-Loire, 4e	30 255	51,63	30 150	49,85	— 1,78
Savoie, 2e	23 280	50,99	21 849	45,60	— 5,39
Vienne, 1re	42 574	51,93	44 526	52,03	+ 0,10
Vosges, 2e	24 116	50,24	25 491	51,59	+ 1,35
Seine-et-Marne, 1re	60 175	50,54	62 918	51,66	+ 1,12
Paris, 14e	20 759	50,16	21 804	51,85	+ 1,69
Val-de-Marne, 4e	32 417	51,73	33 054	52,41	+ 0,68
Yvelines, 3e	47 927	50,32	51 539	52,99	+ 2,67
Yvelines, 8e	49 048 *	51,52	48 305	49,82	— 1,70

CANDIDAT UNIQUE COMMUNISTE

Circonscriptions	Potentiel suffr. de gauche 1er tour		Suffrages P.C. 2e tour		Pertes ou gains (en points)
		%		%	
Aisne, 5e	38 605	51,66	36 534	48,19	— 3,47
Allier, 1re	26 496	51,84	25 163	48,33	— 3,51
Indre, 1re	27 080	50,03	27 115	48,81	— 1,22
Loire, 2e	38 753	50,96	28 887	46,12	— 4,84
Loiret, 2e	36 043	50,25	26 697	46,33	— 3,92
Morbihan, 6e	25 013	51,38	23 142	46,49	— 4,89
Oise, 3e	31 508	50,49	33 334	53,12	+ 2,63
Paris, 27e	13 511	50,77	13 156	49,01	— 1,76
Paris, 31e	22 120	51,09	21 452	50,23	— 0,86

DANS LA MAJORITÉ

Le sort des élus de 1968 réélus en 1973

Quatre-vingt douze députés de la majorité, U.D.R., pour la plus grande part, mais aussi R.I. et P.D.M., avaient été élus pour la première fois en juin 1968. Trente-trois d'entre eux, réélus en mars 1973, sollicitaient, cette année, le renouvellement de leur mandat.

Vingt-trois l'ont emporté. Ce sont MM. Rolland (R.P.R., Allier) ; Aubert (R.P.R., Alpes-Maritimes) ; Torre (P.R., Ardèche) ; Sourdille (R.P.R., Ardennes) ; Galley (R.P.R., Aube) ; Comiti (R.P.R., Bouches-du-Rhône) ; Stirn (rad., Calvados) ; Papon (R.P.R., Cher) ; Lecat (R.P.R., Côte-d'Or) ; Mathieu (P.R., Côte-d'Or) ; Cressard (R.P.R., Ille-et-Vilaine) ; Tissandier (P.R., Indre) ; Mourot (R.P.R., Indre) ; Corrèze (R.P.R., Maine-et-Loire) ; Desanlies (réf., Loir-et-Cher), Narquin de Gastines (P.R., Mayenne) ; Marcus (R.P.R., Paris) ; Beucler (réf., Haute-Saône) ; Brocard (P.R., Haute-Savoie) ; Soisson (P.R., Yonne) ; Ribes (R.P.R., Yvelines) et Fontaine (non inscrit, la Réunion).

Dix ont été battus. Il s'agit de MM. Alloncle (R.P.R., Charente), Joanne (P.R., Charente-Maritime, Gerbet (P.R., Eure-et-Loir), de Bennetot (R.P.R., Finistère), Mazeaud (R.P.R., Hauts-de-Seine, qui se présentait dans le Var), Boyer (P.R., Isère), Durieux (P.R., Nord), Chambon (R.P.R., Pas-de-Calais), Bénard (ex-R.P.R., Var) et Godon (R.P.R., Yvelines).

MM. Sourdille, Galley, Comiti, Stirn, Mazeaud, Beucler et Soisson, entrés au gouvernement, avaient été remplacés à l'Assemblée par leur suppléant. M. Lecat, qui se trouvait dans la même situation et qui avait tenté de retrouver son siège, après la démission de son suppléant, en octobre 1974, avait été battu par M. Pierre Charles (M.R.G.).

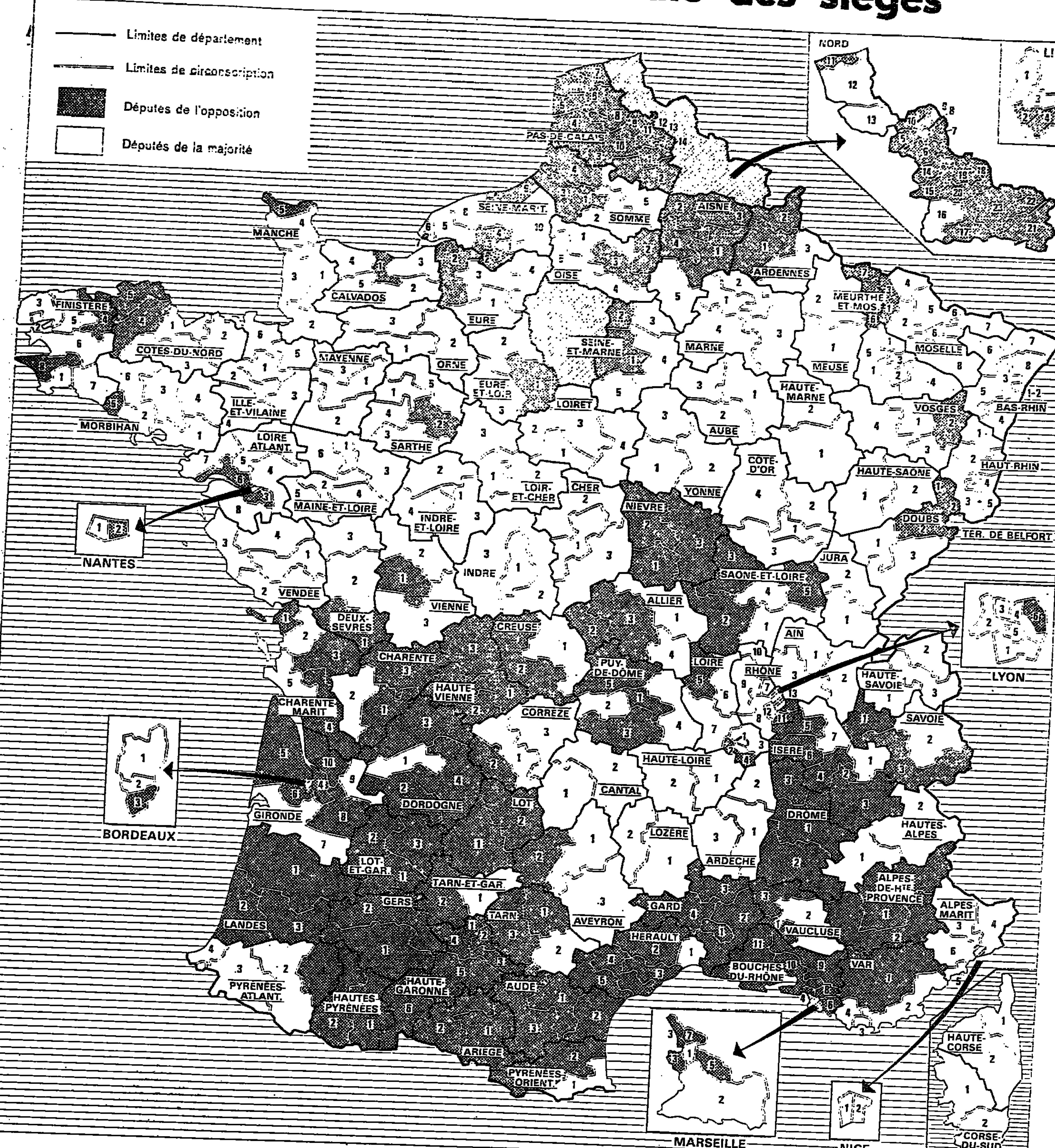
LE BILAN POUR LES MAIRES DES VILLES DE PLUS DE 30 000 HABITANTS

Compte tenu des deux sièges de maire de villes de plus de trente mille habitants vacants du fait du décès de leur titulaire (André Boulloche, P.S., à Montbéliard, et Jean Plancher, maire de Rezé-lès-Nantes), 98 des 219 maires de ces communes les plus importantes n'étaient pas candidats ; 121, dont 12 comme suppléants, se présentaient.

A l'issue du premier tour, 8 étaient élus ou réélus (4 R.P.R., 2 P.C., 1 C.N.I.P., 1 maj.) ; 17 étaient battus soit devancés (9 P.S., 4 P.C., 1 F.R.P., 2 divers maj. et 1 P.R.).

Le second tour a vu le succès de 22 socialistes et 1 radical de gauche, 17 P.C., 8 P.R., 6 R.P.R., 1 réformateur, 1 C.D.S., 1 M.D.S.F., 1 C.N.I.P., 1 maj. et 1 P.S.D. En revanche, 10 P.S., 9 P.C., 1 M.R.G., 2 P.R., 1 div. gauche et 1 maj. ont été battus au second tour.

La répartition nationale des sièges



Cinquante-sept députés élus avec une marge inférieure à un point

DANS LA MAJORITÉ

15 R.P.R.

MM. Jean Castagnou, Indre-et-Loire, 3e (50,01 %) ;
Jacques Legendre, Nord, 16e (50,09 %) ;
Christian de La Malène, Paris, 18e (50,09 %) ;
André Jarrot, Saône-et-Loire, 4e (50,14 %) ;
Jean-Louis Massoubre, Somme, 2e (50,22 %) ;
Arthur Dehaine, Oise, 4e (50,25 %) ;
Jean-Claude Pasty, Creuse, 1re (50,31 %) ;
Yves Guéna, Dordogne, 1re (50,38 %) ;
Jean-Pierre Bechter, Corrèze, 1re (50,40 %) ;
Xavier Deniau, Loiret, 4e (50,40 %) ;
Jacques Sourdille, Ardennes, 3e (50,58 %) ;
Raymond Tourrain, Doubs, 1re (50,66 %).
Maurice Plantier, Pyrénées-Atlantiques, 2e (50,74 %) ;
Robert Boulin, Gironde, 9e (50,77 %) ;
Pierre Ribes, Yvelines, 7e (50,87 %).

13 U.D.F.

MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, Meurthe-et-Moselle, 1re (50,01 %) ;
Rémy Montagne, Eure, 3e (50,10 %).
Nicolas About, Yvelines, 8e (50,18 %) ;
François Delmas, Hérault, 1re 50,32 %) ;
Guy Cabanel, Isère, 1re (50,35 %) ;
Ernest Berest, Finistère, 2e (50,38 %) ;
André Chazalon, Loire, 3e (50,50 %) ;
René Benoît, Côte-du-Nord, 2e (50,58 %) ;
Claude Coulais, Meurthe-et-Moselle, 2e (50,70 %) ;
Charles Revet, Seine-Maritime, 5e (50,82 %) ;
Gilbert Barnier, Jura, 2e (50,82 %) ;
Henri Ginoux, Hauts-de-Seine, 13e (50,88 %) ;
Jean-Pierre Bloch, Paris, 27e (50,99 %).

DANS L'OPPOSITION

11 P.S.

MM. André Labarrère, Pyrénées-Atlantiques, 1re (50,04 %) ;
Claude Wilquin, Pas-de-Calais, 4e (50,11 %) ;
Louis Darinot, Manche, 5e (50,20 %) ;
Gérard Haesebroeck, Nord, 10e (50,24 %) ;
Pierre Emmanuelli, Landes, 3e (50,43 %) ;
Claude Michel, Eure, 2e (50,45 %) ;
Mme Marie Jacq, Finistère, 4e (50,46 %) ;
MM. Jean Auroux, Loire, 5e (50,50 %) ;
Alain Richard, Val-d'Oise, 1re (50,54 %) ;
Louis Besson, Savoie, 1re (50,77 %) ;
Louis Mexandeau, Calvados, 1re (50,92 %).

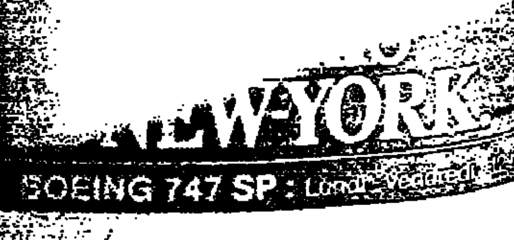
1 M.R.G.

M. Raymond Julien, Gironde, 5e (50,28 %).

17 P.C.

Mme Marie-Thérèse Goutmann, Seine-Saint-Denis, 9e (50,06 %) ;
M. Dominique Frelaut, Hauts-de-Seine, 3e (50,20 %) ;
Mme Chantal Leblanc, Somme, 4e (50,23 %) ;
M. Lucien Villa, Paris, 31e (50,24 %) ;
Mme Colette Privat, Seine-Maritime, 4e (50,40 %) ;
MM. Maxime Kalinsky, Val-de-Marne, 8e (50,41 %) ;
Parfait Jans, Hauts-de-Seine, 4e (50,45 %) ;
André Soury, Charente, 3e (50,50 %) ;
Emile Jourdan, Gard, 1re (50,58 %) ;
Robert Vizet, Essonne, 4e (50,66 %) ;
Irénée Bourgois, Seine-Maritime, 9e (50,70 %) ;
Jacques Chaminade, Corrèze, 2e (50,71 %) ;
François Leizour, Côtes-du-Nord, 4e (50,76 %) ;
Claude Wargnies, Nord, 17e (50,78 %) ;
Michel Couillet, Somme, 3e (50,85 %) ;
Pierre Girardot, Alpes-de-Hautes-Provence, 2e (50,85 %) ;
Paul Laurent, Paris, 29e (50,93 %).





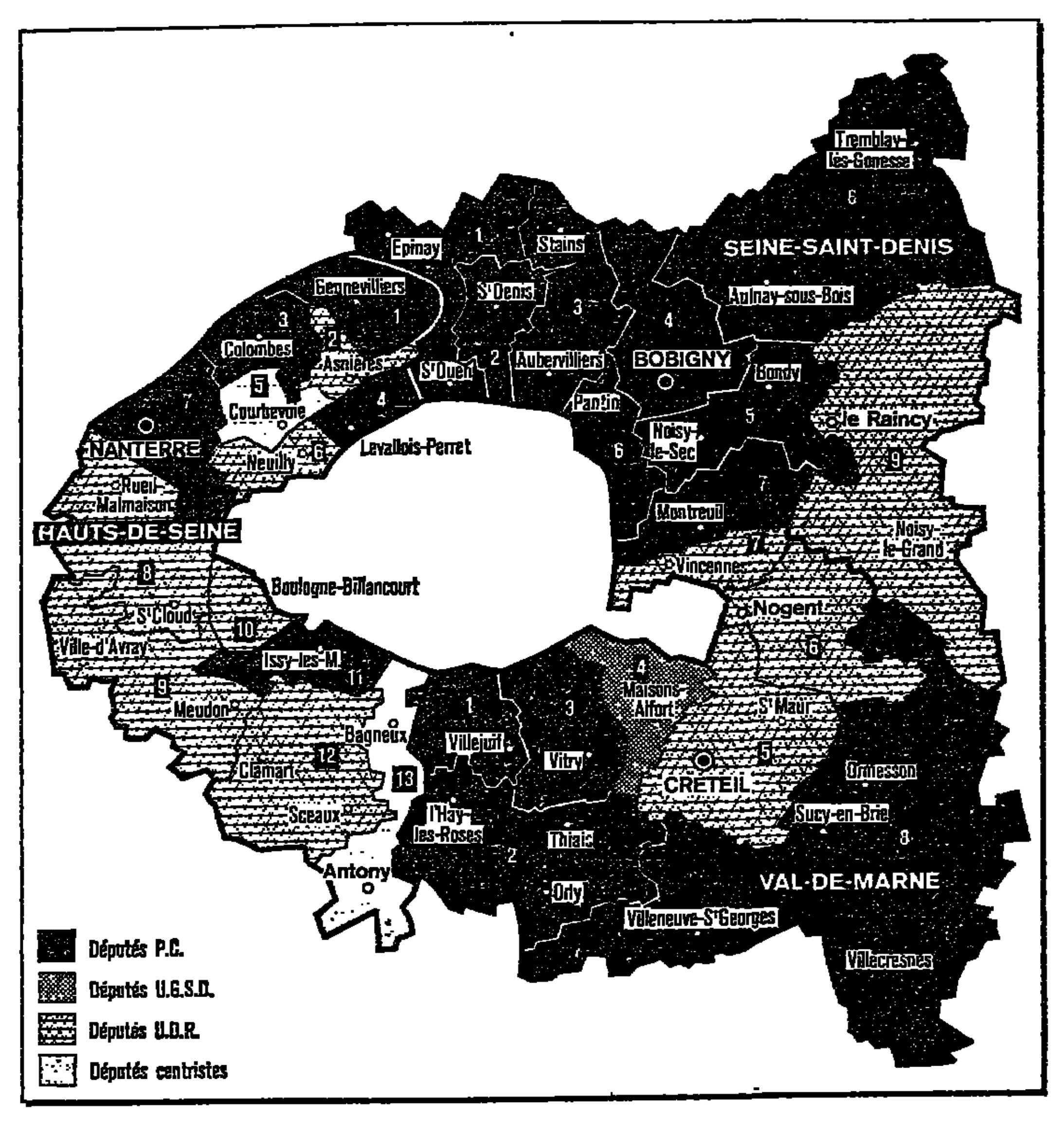
هكذا من الأصل

La géographie électorale

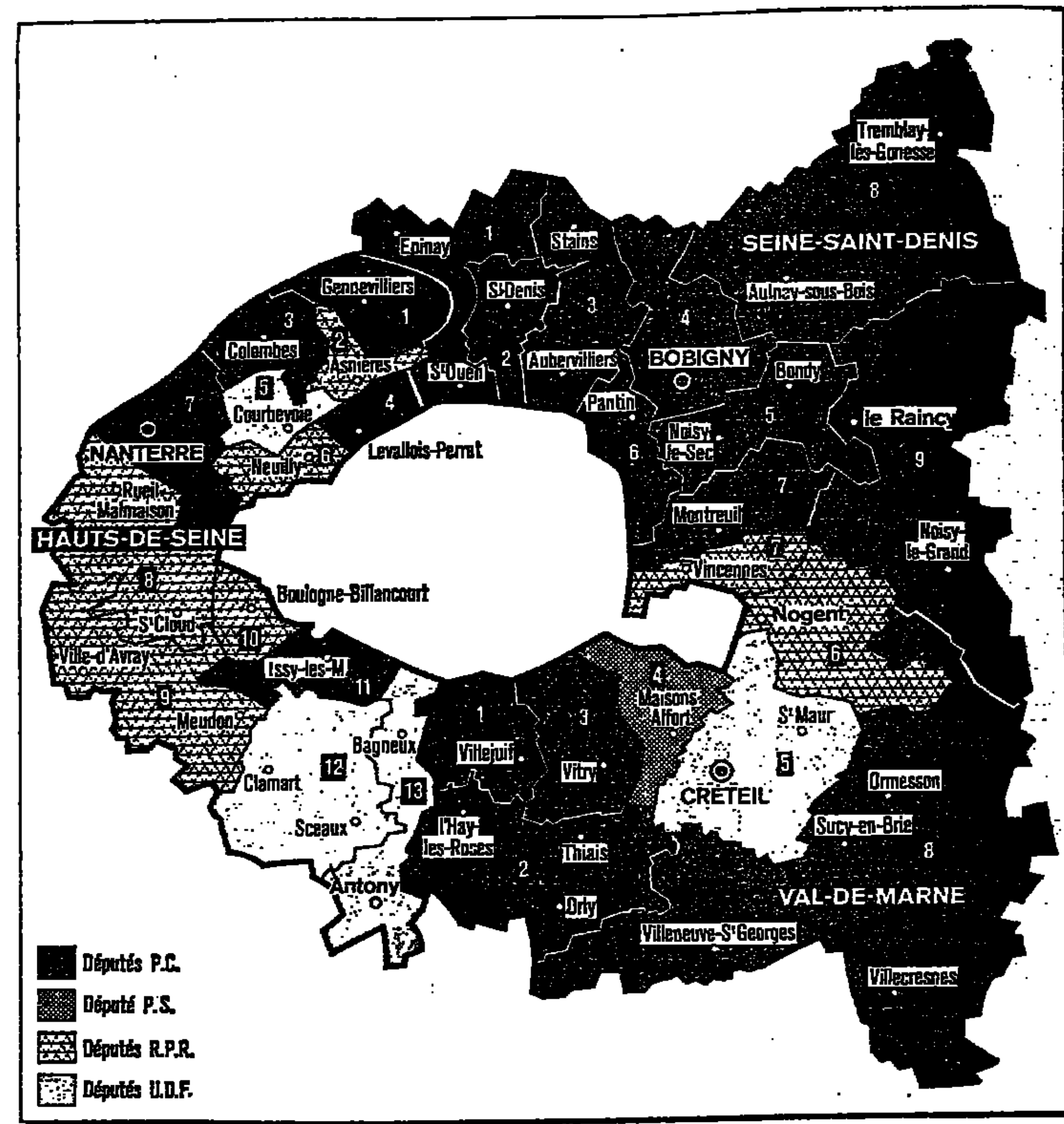
LES RÉSULTATS

Dans la petite couronne

1973

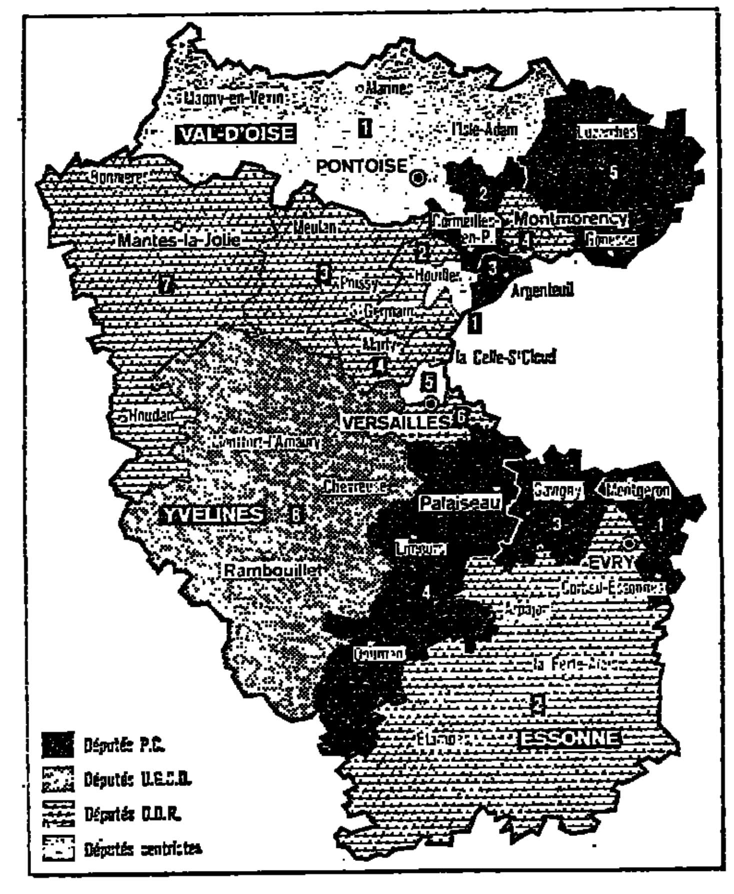


1978

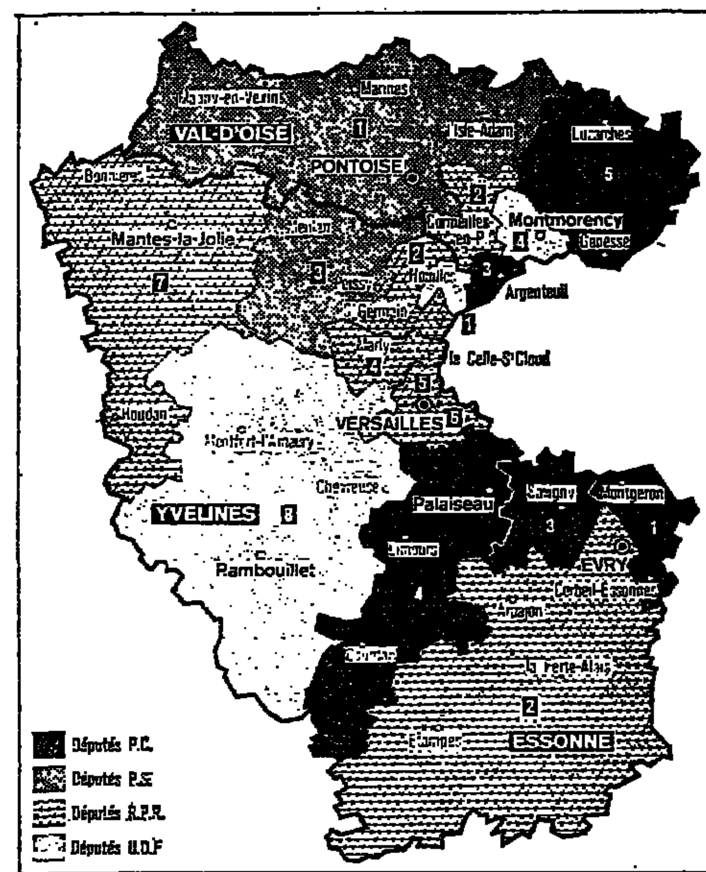


Dans la grande couronne

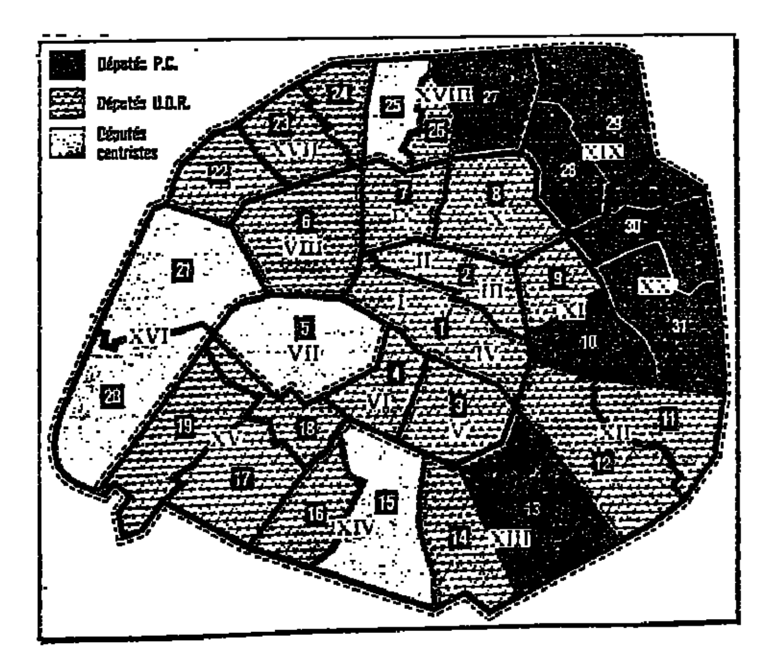
1973

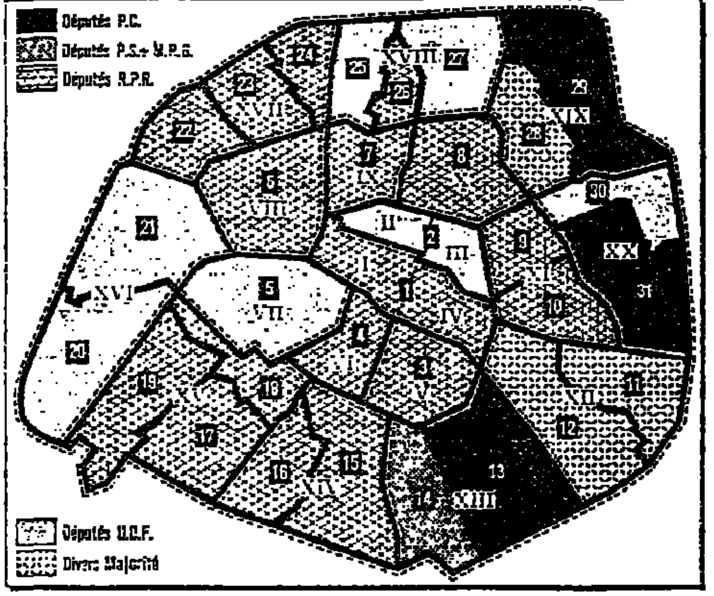


1978



A Paris





DU SECOND TOUR

Le discours de l'ennemi public

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Le sort des « parachutés »

ÉLUS AU SECOND TOUR

BATTUS AU SECOND TOUR

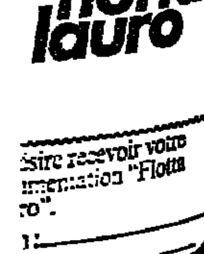
LA RÉPARTITION DES

LES PREMIÈRES ESTIMATIO

'LTATS DU SECOND TOUR

Analyses et commentaires





Le discours de l'ennemi public

« Au premier tour, on choisit : au second, on élimine. » La vieille loi du scrutin majoritaire a été, cette fois, violée. Le 12 mars, les électeurs et les électrices ont éliminé : ils ont dit ce qu'ils ne voulaient pas, en particulier des ministres communistes. Le second tour ayant précédé le premier, il restait à choisir entre les deux candidats restés presque partout en lice, ce qui vient d'être fait le 19.

Ainsi s'est achevée une campagne électorale particulièrement médiocre, l'une des plus insignifiantes au regard de l'enjeu, à laquelle il ait été donné d'assister depuis bien longtemps. Le choix de société, le débat sur deux conceptions de l'Etat et deux orientations du régime, le rôle de la France dans le monde, la confrontation de deux modes de gestion du bien commun ont été éclipsés par le dogmatisme sommaire et l'outrance polémique. Le mépris et la peur ont conduit à constituer l'adversaire en ennemi public dans un concert d'injures et de hurlements qui ramenaient sans cesse l'affrontement au degré zéro de l'argumentation. A peine semblait-on effleurer enfin un vrai problème que tombaient les accusations réciproques aux véhémences essoufflées.

Les accents, à la limite du pathologique, des deux discours camouflaient une inquiétude que l'opinion ressentait confusément. Infantilisée, bousculée, elle se voyait sommée de se partager entre deux coalitions si hétérogènes que leurs composantes ne parvenaient même pas à exister ensemble. Une majorité sans dessein, essentiellement soucieuse de persévérer dans son être, ne cessait de s'interroger sur elle-même. Une opposition peu disposée à admettre que le bonheur ne saurait aller sans contraintes ni austérité acceptait mal d'être questionnée sur les libertés, alors qu'elle s'interrogeait elle-même sur les socialismes.

Entre les deux tours, la campagne s'est élevée jusqu'à un sommet. Dans les jours qui avaient précédé le 12 mars, la majorité, partie perdante sur la foi des sondages, avait braqué à l'avance tous les projecteurs sur le second tour : puisque le partage des voix allait être défavorable, c'est sur les sièges que se ferait la décision et qu'il convenait donc de faire porter l'effort. Le 13, rassérénée, elle changeait son fusil d'épaule et partait à la chasse aux abstentionnistes. De son côté, l'opposition n'avait rien d'autre à offrir que le spectacle dérisoire d'une mascarade unitaire explicable par la seule attente de l'échec.

Il n'y avait plus aucun dirigeant, ni à droite ni à gauche, pour conserver le moindre doute sur l'issue. Et pourtant il n'y en eût aucun non plus pour se dispenser de répéter mécaniquement que la gauche pouvait gagner, que la partie n'était pas jouée, que tout pouvait encore arriver. Bien sûr, nécessité fait loi, et on comprend le souci de ne pas démobiliser prématurément. Cependant, lorsque tous les responsables politiques de tous bords trompent ainsi le public, fût-ce pour le bon motif, croit-on que la classe politique se grandit aux yeux du pays ? On pense au cri de Maurice Clavel, en 1973, ce cri qu'il rappelait lui-même samedi dans *le Quotidien de Paris* : « *Pour vaincre la droite, il faut d'abord se débarrasser de la gauche.* »

La question est là, en effet, aujourd'hui. Tant qu'on ne parviendra pas à transcender les frontières de coalitions, la vie publique française demeurera bloquée. Mendès France en 1953 et 1954, de Gaulle en 1958, en avaient appelé aux hommes sans trop se soucier d'obtenir le ralliement des familles politiques auxquelles ils appartenaient, ils avaient convié à l'action sans trop s'arrêter aux principes ni tenir compte des idéologies. Un programme, même commun, ne sert à rien s'il prétend être autre chose qu'un des moyens d'une volonté commune. Mieux vaut alors n'avoir pas de programme du tout, mais une pratique même décevante.

Jamais, enfin, la réponse du corps électoral à d'aussi graves questions que celles qui lui étaient posées, ne fut à la fois aussi claire et aussi ambiguë.

Elle est assez claire pour qu'on en vienne à se demander si la nature et le fonctionnement du régime n'excluent pas l'alternance. Mais cette réponse demeure extrêmement ambiguë sur l'essentiel, qui est le changement. Il est hors de doute qu'une nette majorité souhaite des réformes, même si elles dérangent, même si beaucoup en parlent sans cesse, alors qu'au fond ils les détestent. Trop de retard a été pris, trop d'injustices admises.

La marge dans laquelle il est possible pour la majorité d'inscrire une politique de mouvement est bien étroite ; elle l'aurait été aussi pour la gauche. Pourtant il n'y a pas d'autre voie.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

LES INCIDENTS

DANS LES HAUTS-DE-SEINE

● Un communiqué de la Fédération des Hauts-de-Seine du parti socialiste affirme que des militants socialistes qui distribuaient des tracts dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 mars ont été attaqués, indique le communiqué, par « un *commando du SAC* ». Un militant, M. Jean-Pierre Renaut, a été blessé et ses papiers ont été dérobés. Une plainte a été déposée.

● Un communiqué du secrétariat de la 7e circonscription du R.P.R. des Hauts-de-Seine (Nanterre-Suresnes) indique que des militants du R.P.R. ont été attaqués à deux reprises par « des *militants communistes* », et des pierres ont été lancées contre une camionnette dont les pneus ont été tailladés à coups de couteau.

● A NANTES, une échauffourée a opposé, dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 mars, une équipe d'une quinzaine de membres du R.P.R. — parmi lesquels M. Benoît Macquet, député sortant de la 3e circonscription de Loire-Atlantique — et trois sympathisants du candidat socialiste, M. François Autain, qui a été élu dimanche. M. Macquet a été légèrement blessé au cours de l'incident ainsi que les trois militants socialistes. Une personne — dont l'identité n'a pas été révélée — a été interpellée et remise en liberté après avoir été inculpée de coups et blessures volontaires. L'un des militants socialistes, M. Christian Richard, a pour sa part porté plainte contre le député sortant.

FAUX TRACTS FAUSSES LETTRES ET FAUX APPELS

● M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, a porté plainte pour faux et usage de faux après la diffusion, dans la 5e circonscription de l'Oise, d'un tract signé prétendument de son comité de soutien et appelant à l'abstention. Devancé au premier tour par M. Jean-François Mancel (R.P.R.), M. Lenoir avait appelé ses électeurs à reporter leurs voix sur M. Mancel qui était devenu le candidat unique de la majorité.

● Une fausse lettre de M. Maurice Herzog (R.P.R.) a été diffusée jeudi 16 et vendredi 18 mars invitant les électeurs de la 3e circonscription de Haute-Savoie « *à ne pas respecter les accords majoritaires* ». M. Herzog, qui s'était publiquement désisté en faveur du candidat du C.D.S., M. Claude Bireaux, a déposé plainte contre X.

● Dans la 27e circonscription de Paris, M. Jean Bernasconi (majorité présidentielle) a formellement démenti la paternité d'un tract appelant à voter contre M. Jean Pierre-Bloch (radical).

● M. Robert-André Vivien, député du Val-de-Marne (R.P.R.), a déposé plainte après la distribution, dans la 7e circonscription (Saint-Mandé, Vincennes), de trois tracts signés respectivement de MM. Jobert, Chirac et Vivien « *dont le contenu tendait à jeter le trouble dans l'électorat de la majorité malgré le désistement du maire de Vincennes, M. Clouet (P.R.)* ».

● Dans la Marne, le R.P.R. a dénoncé un tract d'un pseudo « *comité gaulliste marnais* » diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires qui remettait en cause les désistements de MM. Kosciusko-Morizet et Ravillon, candidats R.P.R. dans les 1re et 4e circonscriptions, en faveur des candidats de la majorité les mieux placés au premier tour, MM. Jean-Louis Schneiter et Bernard Stasi, tous deux présentés par le C.D.S.

● Un candidat écologiste, M. Xavier Goyet, qui s'était présenté dans la 3e circonscription de l'Oise, a porté plainte contre M. Jacques Hersant (U.D.F.). M. Goyet conteste avoir appelé ses électeurs à voter au deuxième tour pour M. Hersant comme celui-ci l'aurait écrit dans sa circulaire électorale officielle.

La victoire en sourdine

En regagnant nos places devant l'écran à la sonnerie de 19 h. 50, dimanche soir, pour le deuxième tour des élections, après un entracte de huit jours, nous savions en gros à quoi nous attendre. A quelques détails près, le décor, les décors plutôt, salle des fêtes lambrissée du Palais-Bourbon (A 2) et studio ripoliné de la rue Cognacq-Jay (TF 1) devaient rester en place, inchangés, et les estimations allaient tomber à l'heure dite avec la foudroyante précision du couperet.

Là on se trompait : curieusement, la première chaîne a marqué un net retard — que s'est-il donc passé, avait-on oublié de remonter la pendule ? — sur la seconde. Quand la SOFRES s'est enfin réveillée, l'écart prudent de sa fourchette (entre 194 et 225 sièges pour l'opposition, entre 255 et 277 pour la majorité) devait pâlir des deux chiffres ronds plus faciles à retenir, assénés auparavant par Honeywell-Bull : 279 pour la majorité, 212 pour l'opposition. Chiffres qui allaient bouger en cours de route pour se fixer, autour de minuit, à 259 et 199 respectivement.

La partie étant d'entrée de jeu gagnée ou perdue, selon les points de vue, restait à savoir pourquoi et comment. Sur ce chapitre, les commentaires des hommes de gauche invités à se relayer devant les micros de la télé, montraient, cela se comprend, une légère amertume.

M. Rocard semblait sombre, abattu. Sa confiance affirmée dans un avenir forcément marqué, d'après lui, par le généreux élan du programme commun, manquait de conviction. Egalement repris en mineur par MM. Schwartzenberg et Poperen, ce thème devait inspirer la plupart des leaders de la majorité. Pas de triomphalisme, pas de cocoricos excessifs, de ce côté-là non plus. M. Chirac en tête, chacun parlait de la nécessité d'entreprendre de vraies réformes, « pas des réformettes », et sur Antenne 2, M. Lecanuet allait inviter ouvertement le parti socialiste à rejoindre, après vingt ans d'opposition, le pouvoir.

Un peu plus tôt, sur la chaîne à côté, en direct de Villefranche-de-Rouergue, M. Robert Fabre avait fait sensation en déclarant tout de go que les radicaux de gauche se considéraient comme déliés des engagements souscrits en 1972 avec leurs partenaires. Sur le moment, cela a énormément surpris. Et puis, cette petite phrase reprise, analysée (par ses adversaires), critiquée (par ses amis) s'est noyée dans le flot des discussions et des débats, dominés une fois de plus par la présence sur Antenne 2 d'un Georges Marchais particulièrement irritable et nerveux. Sa première apparition, au siège de l'Humanité (il était 21 h. 25), flanqué du seul Georges Gosnat (cravate défaite, regard distrait), allait être interrompue par celle de Raymond Barre en direct de Matignon. Nous ne perdions rien pour attendre. A l'hôtel de Lassay, face à MM. Mermaz, Chevènement, Faure et Lecanuet, le secrétaire général du P.C., capricieux, désagréable, a joué les divas avec une outrance frisant le comique. Il jugeait insupportables les interventions pourtant bien timides de Jean-Pierre Elkabbach et lui rappelait l'absence d'objectivité dont l'accusait la rédaction d'Antenne 2. A la moindre interruption, au plus léger signe d'inattention, il menaçait de s'en aller, se levait, se rasseyait, et pris à partie par un Jean Lecanuet remonté à bloc (« Monsieur Marchais, vous ne m'impressionnez pas »), le priait vertement de ne pas dire de bêtises, avant de s'en prendre à un Edgar Faure retranché, serein, souriant, derrière sa pipe.

Brusquement, sans crier gare, sur les deux chaînes on demande le silence. Enfin arrivé au siège du parti socialiste, dans un indescriptible brouhaha, « les télévisions sont-elles prêtes ? », « Les photographes ont-ils fini ? », M. Mitterrand va parler. M. Mitterrand parle, en effet. C'est net, c'est bref : l'espoir s'est brisé au soir du 22 septembre sur la désunion de la gauche. « L'histoire jugera », comme il convient, ceux qui ont pris cette responsabilité. Qu'en pense M. Marchais ? M. Marchais n'est plus là pour le dire. Il s'est esquivé, laissant la place à MM. Soisson, Peyrefitte et Servan-Schreiber.

Tard dans la nuit, ce dernier réaffirmera — il est repassé sur TF 1 — le désir, le besoin de solidarité, d'équité, éprouvés par la nation divisée et prêtera au prochain gouvernement l'intention de relever les bas salaires et de décentraliser. Une femme, une élue manquait, c'est dommage, à l'appel des invités de ces deux chaînes : Mme Florence d'Harcourt. On l'a cherchée, paraît-il, on ne l'a pas trouvée. FR 3 semble s'en être réservé l'exclusivité, qui l'a confrontée à trois autres femmes autour d'une table ronde. Sa présence parmi nos grands ténors aurait éclairé une soirée plutôt morose, faite d'amère résignation et de prudentes résolutions.

CLAUDE SARRAUTE.

Fausses alertes à la bombe à TF 1

Contrôles toujours aussi rigoureux que le dimanche précédent pour assister sur place, le 19 mars, à la relation des résultats des élections législatives par les stations radio-télévisées... Place du Palais-Bourbon, à l'entrée de l'hôtel de Lassay, un jeune homme tente, à 19 h. 50, de forcer le barrage. Fort courtoisement. « *Votre nom ? — Barre.* — « *Attendez, je consulte la liste* », déclare le gardien. « *Je suis le fils du premier ministre* », ajoute discrètement le jeune homme. Illumination dans l'esprit du gardien : « *Nous allons téléphoner à Matignon.* » Le fils est passé. Au second tour...

Dès l'entrée, à l'hôtel de Lassay, on sent le contraste avec dimanche dernier : au buffet, l'ordinaire a été amélioré ; dans « le Salon de la paix », où Europe 1 et Antenne 2 ont installés micros, caméras, tableaux et portraits, l'atmosphère est décontractée parmi les animateurs de la soirée. « *C'est du 52-48* », me glisse-t-on à l'oreille, deux minutes avant 20 heures. On respire. On avait eu si chaud la semaine dernière...

C'est que l'édifice avait tremblé sur ses bases et que le manque d'enthousiasme que nous avions senti dans toutes les stations n'était pas fortuit. « *Les stations de radio et de télévision ont décidé d'un commun accord de limiter le nombre d'invitations pour les soirées d'élections* », avouait, jeudi 16, un des services de presse de ces stations. Que redoutait-on ? Une réaction de colère ? Un enlèvement ?

A TF 1, dimanche soir, les pompiers stationnaient rue Cognacq-Jay, où, à trois reprises, les services avaient été avertis d'attentats à la bombe. Stoïque, M. Jean-Louis Guillaud, président de la chaîne, déclarait : « *Nous avons suffisamment l'habitude de ce genre de chose pour ne pas nous émouvoir pour rien.* »

A R.T.L. également, seuls quelques propos étaient explosifs, mais tout se perdait dans un brouhaha de conversations individuelles entre « invités », installés au buffet, dont la moitié arrosait une victoire « inespérée » (« impensable », « surprenante », c'étaient les épithètes) et l'autre moitié noyait sa nostalgie dans un whisky consolateur.

Sur le coup de 23 h. 30, on entendit M. d'Ornano prononcer, au micro de R.T.L., l'éloge funèbre (électoral) de M. Michel Poniatowski, battu dans le Val-d'Oise, tandis que l' « accompagnateur » d'un porte-parole de la gauche, qui participait au débat en cours, me disait : « *Ponia, il a encore des moyens de s'en sortir, tandis que moi, dès lundi, après cette défaite, je suis sûr de me retrouver au chômage.* »

CLAUDE DURIEUX.

Le sort des « parachutés »

Un certain nombre de candidats tentaient leur chance dans une circonscription où ils ne détenaient aucun mandat et où ils n'avaient jamais fait campagne. Parmi les trente et un auteurs de ces tentatives que nous avons retenus, trois ont été élus au premier tour, huit l'ont été au second ; les vingt autres ont été battus. Voici la liste des uns et des autres :

ELUS AU PREMIER TOUR :

MM. Barre (U.D.F., sout. R.P.R.), Rhône 4e ; Haby (1) (U.D.F.-P.R., sout. R.P.R.), Meurthe-et-Moselle 4e ; Hermier (P.C.), Bouches-du-Rhône 4e.

BATTUS AU PREMIER TOUR :

M. Bracque (M.R.G.), Oise 5e ; Mme Brunel (U.D.F.-P.R.), Loiret 3e ; MM. Bussereau (U.D.F.-P.R.), Charente-Maritime 5e ; J.-L. Debré (R.P.R.), Eure 1re ; Fanton (R.P.R.), Vienne 1re ; Heilbronner (R.P.R.), Charente-Maritime 8e ; R. Hersant (C.D.S., sout. P.R., rad., R.P.R.), Hauts-de-Seine 6e ; Hintermann (P.S.D.), Oise 4e ; Kosciusko-Morizet (R. P. R.), Marne 1re ; Lenoir (U.D.F.), Oise 5e ; Martinet (P.S.), Oise 3e ; Rideau (U.D.F.), Charente-Maritime 2e ; Mme Saunier-Seïté (U.D.F.-P.R.), Moselle 2e ; M. Trorial (R.P.R.), Hauts-de-Seine 12e.

ELUS AU SECOND TOUR :

MM. Bigeard (U.D.F.-P.R.), Meurthe-et-Moselle 5e ; J.-F. Deniau (U.D.F.-P.R.), Cher 1re ; Lancien (R.P.R.), Paris 15e ; Longuet (U.D.F.-P.R.), Meuse 1re ; Madelin (P.R.), Ille-et-Vilaine 4e ; Pons (R.P.R.), Essonne 8e ; Séguin (R.P.R.), Vosges 1re ; Zarka (P.C.), Seine-Saint-Denis 2e.

BATTUS AU SECOND TOUR :

MM. J. Hersant (U.D.F.-C.D.S.), Oise 3e ; Loncle (M.R.G.), Eure 3e ; J.-P. Michel (P.S.), Haute-Saône 1re ; Marc Roudy (P.S.), Rhône 2e ; Sanguinetti (R.P.R.), Paris 14e ; Stoléru (U.D.F.-P.R.), Vosges 2e ; Taulelle (R.P.R. et U.D.F.), Saône-et-Loire 3e.

(1) M. Haby menait la liste de la majorité à Lunéville, aux élections municipales de mars 1977.

LA RÉPARTITION DES SIÈGES SELON MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Selon la statistique diffusée lundi 20 mars, en fin de matinée, par le ministère de l'Intérieur, les 491 sièges de l'Assemblée nationale se répartissent ainsi :

— Extrême gauche 1
— P.C. 86
— P.S. 103
— M.R.G. 10

soit un total de 200 sièges pour l'opposition ;

— R.P.R. 148
— U.D.F. et app. 137
— Soutien au président de la République 4
— Divers 2

soit un total de 291 pour la majorité.

LES PREMIÈRES ESTIMATIONS A 20 H. / A 23 H.

Partis	TF 1 - SOFRES France - Inter (20 h.)	A 2 - Europe 1 C.I.I. - Honeywell-Bull R.T.L. (20 h.)	R.M.C. Harris France (20 h.)	A.F.P. (20 h.)	TF 1 - SOFRES (23 h.)
Majorité	265 - 287	279	276	271	276 - 296
dont R.P.R.	138 - 145	140	139		134 - 144
U.D.F.	127 - 142	134	131		135 - 143
Div.	8 - 10	5	6		7 - 9
Gauche	194 - 226	212	215	210	195 - 215
dont P.S.-M.R.G.	112 - 134	122 (12 M.R.G.)	129	121	119 - 131
P.C.	82 - 92	90	86	89	76 - 84

Sur les Champs-Élysées : la vie continue...

A Paris, en début de soirée, tout est calme, sous la pluie fine et lancinante qui dégouline sur la capitale. Seule manifestation à signaler : la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie (FNACA) a réuni une centaine de porte-drapeaux vers 18 h. 30 à l'Etoile pour l'anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962. En raison de l'interdiction de remonter les Champs-Elysées, les organisateurs ont renoncé à former un cortège et se bornent à rendre hommage au Soldat inconnu. Par ce geste, ils entendent « *perpétuer le souvenir des trente mille soldats tombés en Afrique du Nord et des victimes civiles de ce conflit et célébrer la paix retrouvée et approuvée par 90,8 % de la population française au référendum du 8 avril 1962* ».

Vers 20 heures, au bas des Champs-Elysées, quelques badauds s'agglomèrent. Ils ne sont guère plus nombreux que d'habitude devant la vitrine d'un marchand de téléviseurs pour déchiffrer les résultats électoraux. Sur vingt écrans justaposés qui renvoient l'image en couleur. Les nombres, les pourcentages surgissent et leur signification n'en apparaît que plus mystérieuse, venue des confins de la France et restituée par les ordinateurs.

Impressionné, le public se tait, les yeux rivés sur ces chiffres qui dansent. « *Qui a gagné ?* » questionne un passant. *La droite ou la gauche ?* » « *Ni l'un ni l'autre*, répond un homme en blouson. *La différence est minime. Même pas 2 % des voix.* » Puis : « *Mais c'est quand même la droite qui l'emporte. C'est à cause de leur système électoral. Vous pensez, c'est étudié pour...* »

Philosophe, le marchand de marrons s'exclame en riant : « *On prend les mêmes et on recommence.* » « *Ça vous gêne ?* », demande une jeune femme au ton pointu. « *Oh, vous savez, ma belle dame, moi, je ne fais pas de politique !* »

Dans le public, personne ne réagit. Ni joie ni mauvaise humeur. Comme si ces élections, tout le monde s'en moquait éperdument. Comme si cette fichue pluie avait plus d'importance.

« *Et maintenant*, soupire tout de même une vieille dame, *que va-t-il se passer ?* »

« *Ce sera le chaos*, répond péremptoire l'homme au blouson. *Les syndicats ne vont pas se laisser faire...* »

Indignée, la vieille dame rouvre son parapluie : « *Il faudra bien qu'ils respectent la volonté du pays* », lance-t-elle en partant.

L'homme au blouson nous prend à témoin : « *La question n'est pas là. Les élections ont dissimulé les vrais problèmes. La chute du dollar a éclipsé les difficultés du franc, et rien n'est réglé.* »

Un autre regrette les dissensions entre les leaders du P.C. et ceux du P.S., qui ont, selon lui, empêché la victoire de l'union de la gauche : « *S'ils n'avaient pas offert un tel spectacle, la gauche serait maintenant au pouvoir...* »

« *... Et nous aurions un nouveau février 34 !* », ricane un monsieur ruisselant de pluie.

« *Vous avez peut-être mieux que ça...*, rétorque le blouson, *et, en tout cas, de graves difficultés sociales.*

— *Sans parler des attentats*, renchérit une jeune femme. *Voyez ce qui se passe en Italie. Et chez nous, l'assassinat de Duprat...* »

« *Qui ça ?* « *Duprat, l'un des leaders de l'extrême droite, vous ne le saviez pas ? Mais si, voyons, Duprat a sauté hier avec sa voiture piégée !* »

« *Ben, vous voyez, ça commence...* »

Propos dérisoires dans une foule incertaine, vite absorbée par la nuit pluvieuse, le bruit et la fureur de la circulation.

Vers 22 heures, au milieu de l'avenue, des automobilistes en pull blanc commencent à klaxonner, mais en désordre. Ils n'ont pas encore de slogans. Ce sont des colleurs d'affiches de la majorité venus faire des heures supplémentaires. Des jeunes gens leur répondent sur le rythme de mai 68 : « Ce n'est qu'un début... »

Sur les bas-côtés, les passants disparaissent, fuyant la pluie. Trottoirs mouillés, bistrots, cinémas, on joue *Panique* et *Emmanuelle II*. La vie continue.

JEAN BENOIT.

LE SORT DES SÉNATEURS CANDIDATS

Outre M. Jean Proriol, P.R., qui avait été élu au premier tour dans la 2e circonscription de la Haute-Loire, sont élus : Mme Marie-Thérèse Goutmann, P.C. (8e circ. de la Seine-Saint-Denis), et M. Christian de la Malène, R.P.R. (16e circ. de Paris).

En revanche, ont été battus : M. Jacques Braconnier, R.P.R. (2e circ. de l'Aisne) ; M. François Giacobbi, M.R.G. (2e circ. de la Haute-Corse) ; M. Camille Vallin, P.C. (8e circ. du Rhône) ; Mme Rolande Perlican, P.C. (16e circ. de Paris) ; M. Roger Poudonson, U.D.F.-C.D.S. (1re circ. du Pas-de-Calais) ; M. Jean-Marie Girault, U.D.F.-P.R. (1re circ. du Calvados).

هكذا من الأصل

La majorité l'emporte

(Suite de la première page.)

Parmi ces vainqueurs à l'arraché figurent des maires de grandes villes (notamment M. Labarrère, P.S., à Pau), deux leaders de partis, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président des radicaux valoisiens et M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., un membre du secrétariat du P.C.F., M. Paul Laurent, un sénateur du même parti, Mme Goutmann, un ministre, M. Boulin, et trois secrétaires d'Etat, MM. Coulais, Legendre et Sourdille. Parmi les battus d'une très courte tête on compte M. Frèche, maire socialiste de Montpellier, qui a recueilli 49,67 % des suffrages exprimés.

La gauche ne disposait pas de réserves parmi les abstentionnistes, puisque l'augmentation de la participation à peu près générale, sauf en Bretagne, ne lui a jamais profité ou autant dire. Mais il faut faire intervenir une autre donnée qui est politiquement beaucoup plus importante : si dans de nombreux départements les reports de voix se sont correctement effectués du P.S. au P.C. et vice-versa, les candidats uniques communistes ont été bien souvent moins bien traités que l'électorat de l'opposition que les socialistes.

Nous avons étudié les transferts dans les trente-neuf circonscriptions de la métropole où ces candidats disposaient après le premier tour d'un potentiel de voix de gauche déclarées assez « limite » (50 à 52 % des suffrages exprimés). Dans huit des neuf circonscriptions où un communiste représentait la gauche, naguère unie, il y a rétraction plus ou moins forte du potentiel, la seule progression étant enregistrée dans la 3e circonscription de l'Oise au bénéfice de M. Maillet, nouvel élu. On n'enregistre, en revanche, un manque à gagner que dans onze des trente circonscriptions où le candidat unique était un socialiste ou un radical de gauche, car le réflexe anticommuniste demeure plus fort que tout autre, mais ces déperditions de voix expliquent entre autres les échecs de M. Josselin (P.S.) dans les Côtes-du-Nord, de M. Frèche, déjà nommé, dans l'Hérault, et de Mme Thome-Patenôtre (M.R.G.), évincée de la 8e circonscription des Yvelines, qu'elle représentait à l'Assemblée nationale depuis le 30 novembre 1958. On ne peut s'empêcher de penser que, réciproquement, l'attitude de l'électorat socialiste a contribué pour une large part à l'échec que le P.C.F. a subi dans la capitale, où il a perdu quatre des sept sièges qu'il détenait.

Ces déboires ne changent rien au fait que le parti communiste est, dans l'ensemble des départements, la seule des trois formation signataires du programme commun de juin 1972 qui progresse sensiblement par rapport à ses effectifs antérieurs. Il dispose désormais sans partage de la représentation de trois départements (Gard, Seine-Saint-Denis, Haute-Vienne) et il conquiert 12 sièges (86 au lieu de 74) tandis que le P.S. n'en gagne que 9 (104 au lieu de 95) et que le M.R.G. en cède 3 (10 au lieu de 13).

Cet effritement des radicaux de gauche explique certainement pour une part l'empressement avec lequel M. Robert Fabre a viré de bord en affirmant dès le début de la soirée de dimanche (et au grand déplaisir de M. Crépeau, vice-président du M.R.G.) qu'il se considérait comme « délié des engagements » qu'il avait pris en 1972 et en plaidant pour « le renouveau du courant radical ».

Le succès du parti communiste, qui peut paraître à la fois paradoxal et inique, dans la mesure où M. Marchais avait, et de loin, été le plus « fort en gueule » tout au long d'un semestre de querelles ardentes, n'a pas provoqué de la part de M. Mitterrand des réactions aussi vives ni aussi rapides que celles de M. Fabre. Toutefois, si le premier secrétaire a affirmé que sa « *résolution* » n'était en rien entamée, et proclamé sa fidélité à l' « *union des forces populaires* », il n'a pu se dispenser (et qui ne le comprendrait ?) ni de relever que « *l'espoir porté depuis 1972 par l'union de la gauche s'était brisé le 22 septembre sur sa désunion* » ni d'évoquer « *les attaques violentes, incessantes* » de la droite, bien sûr, mais aussi du P.C.F., contre le P.S. On savait tout cela, et l'on ne pouvait que prévoir l'issue, mais on ne s'attendait généralement pas que le scrutin du 19 mars porte un coup aussi violent à l'union de la gauche. L'amertume des socialistes est évidente, en dépit de quelques succès dont ceux de MM. Rocard dans les Yvelines et Fabius en Seine-Maritime, et ce n'est pas forcer la dose de dire que l'union de la gauche est agonisante et que le programme commun de gouvernement est mort.

Dans la majorité où l'on pavoise, mais sans trop d'excès, des reclassements d'une autre nature s'amorcent, et en tout cas, l'équilibre des forces évolue sensiblement. La résistance d'un « bloc » qui n'a perdu que 10 sièges (290 au lieu de 300), est à porter au crédit de M. Giscard d'Estaing, qui semble avoir été bien inspiré de refuser à M. Chirac, au moment de la rupture du mois d'août 1976, les élections anticipées que lui réclamait son premier ministre de l'époque.

Les relations entre les deux hommes ne peuvent plus être les mêmes au lendemain du scrutin de ballottage. Le maire de Paris, où les gaullistes disposent de 17 sièges sur 31, continuera, certes, de défendre avec ardeur ses propres positions. Il a indiqué, dès dimanche soir, qu'il ne se contenterait pas de « réformettes » et exigerait de véritables réformes sans oublier de relever au passage que « l'autorité de l'Etat ne s'affirme pas suffisamment ».

Ces propos ne sont pas aimables pour M. Giscard d'Estaing, mais celui-ci n'a sans doute pas été le dernier à constater que c'en était fait de al prééminence parlementaire absolue des gaullistes qui durait depuis vingt ans. Avec 153 sièges (d'après nos calculs et en attendant la formation des groupes de l'Assemblée nationale) le R.P.R. demeure certes beaucoup plus important que chacun des « autres » (69 élus pour le P.R., 35, pour le C.D.S., 16, pour les « majorité présidentielle », 9 pour les radicaux valoisiens, 7, pour le C.N.I.P. et 1, pour le M.D.S.F.), mais il en va différemment si on le considère par rapport à l'ensemble de l'U.D.F. qui s'est constituée sous l'égide et pour le service de M. Giscard d'Estaing. Le groupe de M. Chirac, qui représentait plus de 57 % de la majorité sortante (173 sièges sur 300) n'en représente désormais qu'un peu plus de 52 % (153 sur 290). C'est un second succès pour le chef de l'Etat qui parvient à grignoter lentement ce que l'on appela longtemps l' « Etat U.D.R. » et aura les mains plus libres pour procéder, si les circonstances s'y prêtent à l'élargissement de la majorité. Une majorité au sein de laquelle les reports de voix se sont faits dans la quasi-totalité des circonscrptions sans aucune « bavure » et qui semble avoir profité presque partout du report de la plus grande partie des voix écologistes.

Une majorité qui résiste et s'équilibre autrement, une gauche qui, dans son ensemble, paie durement six mois d'erreurs qui avaient débouché il y a une semaine sur un désastreux compromis, voilà un bilan considérable. Après les scrutins des 12 et 1 9mars, ce n'est pas le « changement » car la France, en définitive, ne veut ni bouger ni risquer, mais combien de changements !

RAYMOND BARRILLON.

Un vainqueur

(Suite de la première page.)

Vainqueur, le président de la République l'est aussi pour avoir, tardivement mais efficacement, créé à l'image de son livre, qui n'avait pourtant pas bouleversé les foules, l'Union pour la démocratie française. Se couvrant de son patronage, le dernier-né des partis français a réussi à mieux équilibrer le poids du traditionnel mouvement gaulliste et permis au président d'atteindre enfin un but poursuivi depuis 1974. Vainqueur, enfin, il l'est pour s'être engagé assez clairement afin que le succès de la majorité soit aussi le sien, mais assez prudemment pour avoir préservé les chances de la fameuse ouverture.

De cette victoire, que peut-il faire ? L'ouvertude n'est nécessaire ni mathématiquement ni même politiquement, et les gaullistes, qui ne l'ont jamais souhaitée, se sont empressés de la récuser. On peut toujours « débaucher » des députés et des ministres qui siègent au centre gauche ; ils recevraient plus qu'ils n'apporteraient. L'ouverture non plus vers les hommes mais vers les idées de l'opposition est plus nécessaire pour faire œuvre de justice mais plus difficile dans la mesure où la majorité — et les gaullistes n'ont pas attendu longtemps pour le redire — n'a pas été reconduite pour faire la politique de ses adversaires.

La véritable ouverture est celle qui s'adresserait non par la parole mais par l'action à ceux qui contribuent le plus au développement du pays tout en en récoltant le moins les fruits.

En réalité, la question qui se pose aujourd'hui est la même qu'il y a quatre ans : le président a-t-il la volonté et la possibilité d'appliquer sa politique ? La différence est que, face à une opposition désunie et à une majorité rééquilibrée, le président de la République, fort de son succès personnel, est davantage en mesure d'en imposer au gouvernement et au Parlement.

Il est vain d'exhorter le président et sa majorité à dominer leur victoire. Elle est trop étroite dans le pays pour qu'ils ignorent la réalité politique et sociologique. Que le pouvoir, sa majorité et les forces qui les soutiennent aient tout fait pour empêcher le succès d'un programme commun et d'une présence communiste qu'ils jugeaient contraires à leurs intérêts ou leurs idéaux, on le comprend. Mais qu'ils n'écoutent et ne défendent pas l'autre moitié du pays, qui, plus que dans tout autre scrutin depuis vingt ans, a témoigné de son insatisfaction, de ses frustrations, de ses refus, on le comprendrait mal.

L'élection présidentielle a lieu dans trois ans.

J. F.

DANS LES ÉTATS-MAJORS

Au R.P.R. : « Bien sûr, le combat continue ! »

Au quatrième étage du siège du R.P.R., 123, rue de Lille, l'étage du président, M. Jacques Chirac, dans son bureau d'angle dont une porte donne sur celui de M. Jérome Monod, secrétaire général du mouvement, et une autre sur celui de ses proches conseillers, M. Pierre Juillet et Mme Marie-France Garaud, écoute sans fébrilité les premières « fourchettes » annoncées par la télévision. Les principaux collaborateurs lui apportent des résultats, lui signalent échecs ou succès marquants. Les orateurs du R.P.R. qui prendront la parole tout au long de la soirée sur les ondes et les écrans divers écoutent ses réflexions, ses analyses, ses jugements. A un moment, il laisse échapper : « *Nous avons obtenu le plus grand nombre de voix au premier tour. Nous allons obtenir le plus grand nombre de sièges au second. Et même si nous avons le groupe parlementaire le plus important, vous verrez bien que certains diront que nous sommes les vaincus de ces élections.* »

Mme Chirac, qui est auprès de son époux avec quelques élus de l'Hôtel de Ville, apprécie les résultats de certaines circonscriptions où elle s'est rendue pendans la tournée du président du R.P.R. Lorsque les chiffres se précisent, on ouvre quelques bouteilles de champagne et l'on se félicite ostensiblement de la victoire de la majorité. La diffusion des résultats à la télévision provoque parfois l'irritation tant les présentateurs insistent sur les progrès de l'U.D.F. M. Jacques Chirac fait remarquer que l'U.D.F. n'est qu'une alliance électorale, et ajoute : « *Ce qui compte ce sont les groupes parlementaires tels qu'ils étaient dans la Chambre sortante et tels qu'ils seront dans la nouvelle Assemblée...* » Il demande qu'on lui apporte les résultats propres au P.R., au C.D.S., aux radicaux. Rassuré par ces chiffres, il assure : « *Vous verrez qu'à l'arrivée nous serons plus nombreux que les cent quarante-trois qu'on nous accorde maintenant.* »

Un peu irrité des bulletins de victoire de l'U.D.F., il juge peu convenable que les leaders des autres formations de la majorité et même pas le premier ministre ne rendent hommage à l'action menée par le R.P.R., ni à sa loyauté dans les désistements du second tour. L'annonce des échecs des candidats U.D.F., qui s'étaient maintenus à Paris contre des R.P.R., et qui ont tous été battus, est saluée comme une double victoire.

Vers 22 heures, M. Chirac se rend dans la salle de presse du R.P.R., où une foule de journalistes et cameramen l'attendent. Il y fait une brève déclaration et précise qu'il ne participera à aucun débat. Partant pour l'Hôtel de Ville, il est salué, dans la rue, par une foule sympathisants qui scandent « *on a gagné !* » et est accompagné par un cortège improvisé de voitures klaxonnant. Après une brève déclaration à la presse, il s'entretient avec les élus parisiens de la capitale et félicite les nouveaux députés.

Tard dans la nuit, M. Chirac revient au siège du R.P.R. A ses proches collaborateurs, il exprime sa satisfaction et leur rappelle que dès les journées parlementaires de Cagnes-sur-Mer, en septembre 1974, il avait promis aux députés gaullistes qu'il les « *ramènerait à cent cinquante* » après les futures élections s'ils acceptaient de le suivre. « *Pari tenu* », dit-il lorsqu'après pointages ses collaborateurs enregistrent la victoire de cent cinquante et un candidats au moins investis par le R.P.R.

Sa satisfaction n'est pas ternie par els autres chiffres qu'on lui montre : d'après ces premier pointages, le P.R. aurait soixante-sept sièges, les centristes quarante et les radicaux valoisiens, huit. Mais on discute longuement sur les « divers majorité » et on se demande où le ministère de l'intérieur a bien pu classer les élus du C.N.I.P...

Enfin M. Chirac décide de convoquer pour ce lundu, en fin de journée, le conseil politique du R.P.R. et pour mardi 21 mars le comité central du mouvement. A tous, avant de regagner ses appartements de l'Hôtel de Ville, il annonce que « bien sûr le combat politique continue ».

ANDRÉ PASSERON.

Au P.R. : le triomphe modeste

Rue de la Bienfaisance, au siège du parti républicain, surveillé pour la forme par quelques gardiens de la paix, on entrait comme dans un moulin. Les Jeunes giscardiens étaient là, autour de MM. Jean-Pierre Soisson, Fourcade, Larché et Le Hideux, Achille Peretti et Monique Pelletier. Des amoncellements de fils téléphoniques, des appareils de télévision, de fleurs et de petits fours : c'était l'euphorie. Surtout après ce que d'aucuns appelaient « le recul de Jacques Chirac et la défaite de Mitterrand ».

Sous une grande photographie de M. Valéry Giscard d'Estaing, des jeunes gens bien élevés applaudissaient, vers 0 h. 30, aux résultats officiels communiqués par M. Christian Bonnet. Une joie un peu gourmée : les giscardiens ont le triomphe modeste.

Souriant, l'œil bleu, le cheveu plat, M. Jean-Pierre Soisson, réfugié dans son bureau, dégageait pour quelques journalistes français et britanniques le sens de cette journée. « *Le vrai vainqueur de ces élections*, confiait-il, *c'est le président de la République. La France sera gouvernée au centre, et désormais Valéry Giscard d'Estaing a les moyens de sa politique. Il pourra réaliser les réformes sociales qui sont inscrites à notre programme pour réduire les inégalités de notre société.*

— *Et le programme commun ?* demande quelqu'un.

— *Il n'y a plus de programme commun*, rétorque M. Soisson, *la plupart des leaders de l'opposition l'ont enterré aujourd'hui. D'ailleurs à la différence du P.S., nos réformes, nous pourrons les réaliser. Cela répondra au souci des électeurs qui ont manifesté par leur vote un besoin de changement en même temps qu'un désir de sécurité.* »

Interrogé sur le point de savoir si M. Chirac suivrait cette politique de réformes sociales, M. Soisson a répondu à plusieurs reprises : « *Jacques Chirac suivra, Jacques Chirac suivra.* » — J. B.

Au P.S. : des roses fanées

Les premiers résultats de la soirée électorale provoquèrent au parti socialiste un véritable état de choc. Les visages se sont fermés ; les commentaires sont apparus à la plupart inutiles, si ce n'est quelques jurons retentissants ; le téléphone lui-même résonna peu, très peu au « premier parti de France ». La semaine dernière, on buvait ici de l'orangeade par dépit, cette fois-ci la tendance est plus nettement au whisky et à l'oubli.

Tristesse opaque : les journalistes de passage n'osent pas, par pudeur, interroger ceux qui sont là, tout comme dans un enterrement il est de mauvais ton d'interpeller « ceux qui connaissaient bien le défunt ». Les roses, qui étaient là le soir du premier tour, sont toujours là, rouges, mais fanées.

Jacques Delors, peu entouré, sauf par quelques journalistes en mal d'explications pour « leur papier théorique », se ronge les mains. Les standardistes, pris d'un rire nerveux, affirment : « *On ne pas pleurer, quand même* ». L'ex-futur membre de cabinet ministériel que l'on devine chez ce jeune homme bien mis, le cheveu net et la rose à la boutonnière, confie à un proche : « *Eh bien, on se téléphone ! Désormais on va avoir le temps d'aller à la pêche et à la chasse.* »

Georges Marchais, parlant à la télévision de la politique d'unité, fait le plein de ricanements et de sarcasmes, concurrencé seulement par Roger-Gérard Schwartzenberg, « *qui n'a pas mis longtemps, celui-là, à se renier* ». Seul Michel Rocard parviendra à redonner foi aux militants présents, recueillant applaudissements et mention très bien. « *Heureusement, remarquera-t-on, il n'y a plus que trois ans d'ici à 1981.* » Les sondages ne circulent pas encore sur les tendances respectives de Chirac et de Rocard à la future élection présidentielle, mais peu s'en faut !

L'énergie de l'ancien secrétaire national du P.S.U. est, en tout cas, communicative. Pour ce membre de la commission économique du parti socialiste, « *Il s'agit de se remettre au travail demain comme l'affirme Michel ; ou enfin, en tout cas, après-demain* ». « *Mitterrand est réélu* », annonce la télévision. « *Ah ! quand même* », s'exclame un fidèle : un fidèle parmi les fidèles, car tous, en effet, ont attendu avec obstination, avec ferveur, l'arrivée au siège du parti du premier secrétaire, toujours annoncée « dans les cinq minutes à venir ». Une meute de journalistes, photographes, cameramen et autres vautours est prête pour l'hallali.

Précédé de Jacques Attali, accueilli par Claude Estier, suivi de Georges Dayan, survient le député de la Nièvre, qui se fraie un passage dans l'étroit escalier à travers les micros et les photographes. La bousculade est générale, les flashes crépitent, une vitre se fissure. Signe de sept ans de malheur ? — N. B.

*
* *

Boulevard Poissonnière, du côté de *l'Humanité*, Georges Marchais a parlé à 21 h. 30 et, après, très vite après, on a éteint les lampions. « *Ici, on n'entre pas* », affirment, dès 22 heures, les membres du service d'ordre, musclés et impénétrables. « *D'ailleurs*, ajoutent-ils, *jamais le public n'est entré.* » Le public : une dizaine de militants venus malgré la pluie, et un Anglais qui voulait « *voir la nuit des élections à Paris* ». Parmi eux, une femme résume la déception générale en affirmant : « *Alors, c'est toujours comme ça. On vote pour vous et puis après on est rejeté. Et pourtant, c'est pas une maison close le parti communiste !* » — N. B.

DU SECOND TOUR

M. Barre : le succès du ...

ÉSULTATS

RS

continue ! »

modeste

anées

DU SECOND TOUR

Les réactions

DANS LA MAJORITÉ

M. Barre : le succès du bon sens

M. Raymond Barre, premier ministre :

« *Le pays vient de trancher. Il l'a fait sans équivoque ni contestation possible. Pour la troisième fois, comme en 1973, comme en 1974, il a rejeté le programme commun et l'entrée des communistes au gouvernement, c'est-à-dire l'aventure économique et politique.*

» *Le succès de ce soir est celui du bon sens, succès d'autant plus significatif que notre pays traverse une période de difficultés et qu'il aurait pu être tenté par la facilité ou séduit par les promesses.*

» *Ainsi se justifie la position du président de la République qui a voulu que les élections législatives aient lieu à leur date normale. Ainsi les Français de toutes tendances ont entendu l'appel que le président de la République a adressé à leur intelligence et à leur réflexion. Ainsi ce n'est pas en vain que le gouvernement, en dépit de certaines objurgations, a sans cesse tenu le langage de la vérité et de l'effort.*

» *Mais le succès de ce soir est surtout le succès de la France. L'horizon pour notre pays s'éclaircit. La stabilité de nos institutions est assurée. Une majorité solide, au sein de laquelle la jeune Union pour la démocratie française s'assure d'un coup une place de choix, cette majorité est en mesure de soutenir l'action d'ouverture politique, de progrès économique et de justice sociale qu'impose à notre pays l'adaptation aux temps nouveaux.*

» *La satisfaction des uns, l'amertume ou la déception des autres, doivent s'effacer devant une volonté de travailler ensemble aux grandes tâches qui nous attendent demain.*

» *Ce soir, je voudrais dire à toutes les Françaises et à tous les Français, quelle que soit leur opinion politique, bonne chance pour les années à venir.*

» *Et je voudrais que, tous ensemble, nous puissions dire d'un même cœur bonne chance à la France.* »

M. YVES GUÉNA, délégué politique du R.P.R. :

« *Le programme commun me paraît avoir été rejeté par les Français deux fois en 1973 et 1978 et l'union de la gauche est terriblement atteinte, elle est pour le moins entrée en hibernation. En ce qui concerne le R.P.R. nous étions au premier tour le premier parti de France en voix, nous serons très vraisemblablement le premier groupe parlementaire. Je dirai que ce n'est que justice, car il y a deux ans, on avait tendance dans la majorité à baisser les bras et le sursaut est venu de la constitution du R.P.R. et de l'action dynamique et décisive de Jacques Chirac depuis qu'il a quitté l'hôtel Matignon.* »

M. ALEXANDRE SANGUINETTI (R.P.R.) :

« *Un fait me paraît très considérable, c'est que nous avons franchi le cap des vingt ans, c'est-à-dire un moment toujours fragile de la vie publique française. Depuis 1789, je ne connais qu'un seul régime à l'avoir dépassé : la Troisième République. On s'est posé des questions jusqu'à aujourd'hui sur l'avenir de ce régime, sur le fait qu'il n'aurait été créé qu'à l'usage du général de Gaulle ou pour son successeur immédiat. Je constate qu'il est entré vraiment dans la vie publique française, que les Français l'ont accepté, et qu'avec des évolutions intérieures tout à fait normales, c'est finalement désormais le régime politique de la France d'aujourd'hui et de demain.* »

MAX LEJEUNE, sénateur de la Somme, président du M.D.S.F. :

« *Le nouveau parti socialiste qui se refuse aujourd'hui à l'ouverture politique qui lui est offerte a, par son alliance exclusive avec le parti communiste, fourvoyé une large fraction républicaine de ce pays dans une impasse, qu'avec mes amis les plus proches j'avais dénoncée dès 1972.*

» *Je regrette amèrement que les divisions de la majorité et, plus particulièrement, celles de l'Union pour la démocratie française (U.D.F.) n'aient pas permis que le département de la Somme participe à la victoire d'aujourd'hui et qu'il compte maintenant trois députés communistes sur cinq. Les leçons en seront tirées.* »

M. ERIC HINTERMAN, secrétaire général du parti socialiste démocrate :

« *Il y a une conclusion à tirer pour le socialisme français, car c'est sa huitième défaite en vingt années d'alliance avec le parti communiste. La conclusion qu'il faut, je crois, en tirer, c'est que le socialisme français doit s'orienter résolument vers la social-démocratie, parce que la France ne saurait demeurer pour vingt nouvelles années le seul pays européen où les socialistes ne participent jamais au gouvernement de leur pays. Je crois donc qu'un problème est posé ce soir pour définir une nouvelle stratégie pour le socialisme français, c'est en tout cas la conclusion que, comme socialiste, je tire de ce scrutin.* »

M. MICHEL JOBERT, fondateur du Mouvement des démocrates :

« *Le président de la République a eu deux chances : une ce soir, bien entendu, et une en 1974, où il aurait pu démontrer mieux qu'il était le partisan du mouvement et de la transformation de la société française, telle qu'elle ne se devine pas très bien, mais telle qu'elle en éprouve le besoin. Ce soir, je crois que le président de la République a une bonne chance à portée de main. Je souhaite qu'il la saisisse et qu'il la conduise très loin, bien entendu, pour l'ensemble des Français. Il s'est déclaré partisan du pluralisme, de l'ouverture. Cette majorité, inespérée par la majorité elle-même, est pour le président de la République l'occasion d'illustrer son septennat tel qu'il l'avait rêvé à ses débuts. Il faut ouvrir la majorité bien entendu, mais ce n'est pas suffisant, il faut ouvrir la politique et y insérer le citoyen dans la préoccupation quotidienne des hommes politiques.* »

LE PARTI DES FORCES NOUVELLES :

Il se félicite de la défaite de la gauche, « *à laquelle il a participé avec toute la droite, sans laquelle la majorité n'aurait pu l'emporter* ». « *Mais, ce résultat confirme plus un rejet du programme commun qu'une caution à la politique gouvernementale,* ajoute-t-il. *C'est bien là la victoire de la droite sur la gauche et non pas du gouvernement sur l'opposition.* »

M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national :

« *Quand on a le choix entre cancer et la diarrhée, on choisit la diarrhée.* »

M. Soisson : rien n'est joué

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain : « *L'U.D.F., qui est une union de trois formations de la majorité, va se concrétiser à l'Assemblée nationale, ce qui veut dire qu'un courant a été créé, et ce courant peut porter l'espérance des Français, qu'il va s'organiser davantage, qu'il doit affirmer son unité. Naturellement, ceux qui ont été unis dans le combat électoral seront demain dans le combat législatif à l'Assemblée nationale.*

» *C'est un courant derrière le président de la République. Rien n'est joué, rien n'est gagné. Notre ambition a été, depuis très longtemps, de donner au président de la République les moyens de sa politique, et nous souhaitons que très vite un nouveau départ soit donné qui permette de répondre à l'espérance des Français.* »

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER, président du parti radical :

« *L'U.D.F. a fait un résultat qui est celui que nous espérions. (...) Si la nouvelle majorité avait le sentiment qu'après tout il n'y a qu'à faire peur aux Français chaque fois, ce serait une catastrophe nationale. Donc il faut considérer que l'élection qui arithmétiquement est très large, a été en fait d'extrême justesse dans l'esprit des Français et qu'il faut sans répit aller maintenant dans le sens de la volonté de changement qu'ils ont exprimée pendant des années.* »

M. COUVE DE MURVILLE (R.P.R.), ancien premier ministre :

« *Ce qui est remarquable, c'est la stabilité du corps électoral français qui, une fois de plus, s'est prononcé pour les institutions de la Ve République et pour la façon dont ces institutions ont fonctionné à ce jour. Les Français ont reconduit la majorité tout simplement parce qu'ils préfèrent la sécurité à l'aventure, qu'ils considèrent qu'ils n'ont pas été tellement mal gouvernés, et même qu'ils ont été assez bien gouvernés depuis vingt ans, et qu'ils ne veulent pas prendre le risque offert par l'opposition.* »

M. LECANUET : une majorité remaniée.

M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates-sociaux : « *Il est clair que les institutions et celui qui les dirige, le président de la République, viennent d'obtenir un très grand succès.*

» *La majorité est victorieuse. Mais, comme l'a dit le président de la République, c'est aussi le triomphe du bon sens, de l'intelligence. Les Français ont réfléchi et, à mon avis, ils ont réfléchi sur deux points essentiels : ils ont enfin pris conscience de ce qu'était le faux programme commun. Ils en ont vu les dangers, et, en second lieu, en dehors de la dynamique propre à la majorité, ils ont compris que l'accord d'union de la gauche de lundi dernier n'était pas un accord de fond, puisque les partis de gauche renvoyaient à plus tard — au lendemain de l'élection en cas de victoire — la définition de leur politique. (...)*

» *Enfin, je constate que l'apport à la majorité des voix réformatrices est en même temps un appel à l'ouverture sociale et à une action nouvelle de la majorité, reconduite mais remaniée.* »

M. Chirac : des réformes réelles

M. Jacques Chirac, maire de Paris, président du R.P.R. : « *Nous avons remporté une grande victoire. Le Rassemblement pour la République a pris une part essentielle à ce résultat. Le R.P.R. est le premier mouvement politique de France, tant par le nombre de voix recueillies au premier tour que par le nombre des élus au second tour.*

» *Lorsque j'ai créé le R.P.R., j'avais deux objectifs : le premier était de réveiller une majorité qui était tombée un peu dans l'apathie et de barrer la route au collectivisme, c'est fait. Le deuxième était d'affirmer un certain nombre de valeurs et d'affirmer qu'il y avait des revendications profondes, des réformes réelles, pas de ces réformettes de surface, qui étaient exigées à la fois par la situation de la France, mais aussi par le peuple français, consciemment ou inconsciemment : d'abord, le respect de nos libertés, le respect de l'autorité de l'Etat, qui ne s'affirme pas suffisamment et notamment qui n'assure pas encore, hélas de loin, cette sécurité nécessaire pour les biens et pour les personnes. Et puis, notre indépendance nationale et notre sécurité extérieure ainsi que nos institutions. Il y a aussi les transformations, les adaptations indispensables, voulues par la France. Nouvelle politique de l'économie, bien sûr, le retour au plein emploi, nouvelle politique sociale, plus généreuse, mais aussi permettant de mettre en œuvre l'indispensable participation. Ceci, il nous reste à le faire.*

» *Nous avons, quant à nous, la détermination, la volonté et aujourd'hui les moyens, et les moyens légitimes, qui ne seront plus contestés comme au cours des trois années précédentes, de le faire.* »

M. DEBRÉ : c'est le courage plus que l'habileté qui paiera.

M. Michel Debré (R.P.R.), ancien premier ministre : « *Que les formations de la majorité, heureusement victorieuses, comprennent que le peuple, à la recherche d'une espérance, a estimé que le programme commun de la gauche n'était pas sérieux. Qu'elles ne recommencent pas l'erreur de laisser passer ces précieuses années en discussions partisanes, en calculs personnels et en faux pas politiques.*

» *Les choses étant ce qu'elles sont, et une majorité responsable étant issue des urnes, la France doit être notre seul souci. C'est dire que le devoir des hommes du gouvernement de demain sera de mettre notre pays en état d'acquérir une plus grande force dans une compétition internationale dont le caractère est impitoyable.*

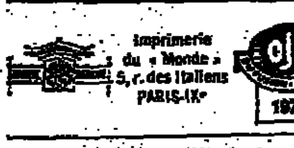
» *C'est grâce à cet effort, enfin, que nous rendrons confiance à la jeunesse et remédierons à la crise de dénatalité que connaît actuellement notre pays.*

» *Les Français veulent être dirigés avec sérieux et générosité. Laissons de côté les mots et les idées fausses. Le commandement de la nation s'élève au niveau des réalités contemporaines et des disciplines nécessaires à la liberté.*

» *Désormais, c'est le courage plus que l'habileté qui paiera.* »

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1976

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

DANS L'OPPOSITION

M. MITTERRAND : l'espoir s'est brisé le 22 septembre 1977

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste : *« Notre pays avait choisi l'union de la gauche lors des dernières élections cantonales et municipales. Il est clair, aujourd'hui, que l'espoir que celle-ci portait s'est brisé le 22 septembre 1977 sur sa désunion.*

» L'histoire jugera comme il convient ceux qui en ont pris la responsabilité, n'hésitant pas à joindre leurs attaques violentes, incessantes à celles de la droite contre le parti socialiste. Le résultat est là. La France reste avec la même majorité parlementaire et garde les mêmes problèmes.

» J'imagine la tristesse de quinze millions de Françaises et de Français qui avaient cru au changement. C'est à eux que je m'adresse pour leur dire que quelle que soit la dureté du coup qu'ils reçoivent, rien ne doit abattre leur résolution, comme je veux qu'ils sachent que rien n'entamera la mienne.

» La réalité politique fixée par le premier tour de scrutin est celle-ci : une majorité parlementaire à droite, une majorité de notre peuple à gauche. Le parti socialiste, devenu le premier parti de France par le nombre de ses suffrages, est l'une des réalités politiques du premier tour de scrutin et, ne l'oublions pas, le parti socialiste est celui qui gagne le plus grand nombre de sièges.

» Fidèle à l'union des forces populaires, fidèle à son combat contre les pouvoirs d'argent, contre le pouvoir du grand capital et contre les moyens totalitaires d'information, le parti socialiste continuera à appeler à lui celles et ceux déterminés à poursuivre la lutte et à vaincre. D'autres échéances sont devant nous. Elles sont proches. Préparons-les dès aujourd'hui. »

M. Marchais : le rapport des forces politiques est extrêmement serré

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. : *« La droite conserve la majorité à l'Assemblée nationale. Nul doute que ce sera une grande déception pour tous ceux et toutes celles qui attendaient de ces élections le changement dont ils ont tant besoin. Je comprends cette déception.*

» Pourtant, il ne faut pas perdre de vue un certain nombre de données essentielles. D'abord le rapport des forces politiques est extrêmement serré. Comme l'a montré le premier tour, quinze millions d'électeurs et d'électrices se sont prononcés contre la politique de la droite au pouvoir. Certes, la nouvelle Assemblée comprendra une majorité de députés de droite. Mais c'est le résultat d'une loi électorale injuste. D'ailleurs, la droite perd des sièges. Au second tour, pour ce qui est du parti communiste français, le nombre de ses députés s'accroît.

» En troisième lieu, et c'est l'élément décisif, il y a une chose à laquelle le résultat des élections ne change rien : c'est la crise, les bas salaires, le chômage, l'autoritarisme du pouvoir et du patronat.

» Tous les problèmes auxquels se heurtent quotidiennement des millions de Françaises et de Français, et d'abord les travailleurs, restent posés. Dès demain, les communistes seront à leur côté pour les défendre, à l'Assemblée nationale, sur le lieu de leur travail, dans leurs quartiers, dans leurs villages, face à une politique dont les méfaits ne vont pas manquer de se poursuivre.

» Dès demain, ils s'emploieront à combattre, à rassembler et à unir pour créer les conditions du changement démocratique dont la France — comme les faits ne tarderont pas à le confirmer — continue à avoir besoin. »

M. FABRE : je me considère comme délié des engagements souscrits en 1972

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche : *« L'accord conclu le 13 mars 1978, qui aurait pu être signé le 22 septembre 1977, est venu trop tard pour relancer la dynamique unitaire. Les Français pourront-ils oublier la responsabilité que porte le parti communiste dans le maintien de la droite au pouvoir ?*

» Nos instances nationales, dans les jours qui viennent, auront à se prononcer sur l'orientation à venir du Mouvement des radicaux de gauche, mais, dès à présent, je considère que les radicaux, dont la vocation est d'être à gauche, doivent persévérer dans leur lutte pour une société basée sur un socialisme humaniste conciliant justice sociale et liberté. Il est hors de question d'appuyer et de cautionner une politique de droite que nous avons toujours combattue.

» Mais je me considère aujourd'hui comme délié des engagements auxquels j'ai souscrit en 1972, que j'ai loyalement respectés et qui n'ont pas eu, pour la troisième fois, l'approbation de la majorité des Français. Tous nos efforts porteront désormais sur la résurgence, sur le renouveau du courant radical, qui reste plus fort dans ce pays que ne l'a traduit ce scrutin et que ne le traduit ce mode de scrutin. Ce courant, qui correspond aux vœux profonds de tant de Français : celui d'une gauche raisonnable.

» Pour l'avenir immédiat, c'est sur les épaules du président de la République que repose la plus lourde responsabilité. J'espère qu'il aura la sagesse de tenir compte du désir de changement, si largement exprimé par les Français, et que, dans l'intérêt de notre pays, il pourra ouvrir la voie aux réformes sociales et économiques qui s'imposent, réformes sans lesquelles la France risque d'être un jour livrée au trouble et à l'aventure. »

M. PÉRONNET : il est urgent que nous nous rencontrions.

M. Gabriel Péronnet, ancien président du parti radical : *« La déclaration de Robert Fabre est extrêmement importante. J'ai toujours pensé que les radicaux se retrouveraient lorsque nos amis radicaux de gauche seraient dégagés d'une alliance contre nature. Le moment est venu, c'est une nécessité pour la famille radicale, c'est indispensable pour l'équilibre politique du pays. Il est urgent que nous nous rencontrions. »*

M. BREDIN (M.R.G.) : les trois raisons de l'échec.

M. Jean-Denis Bredin, vice-président du M.R.G. : *« Si nous voulons comprendre l'échec de la gauche, nous devons analyser trois catégories de raisons :*

» 1) Est-ce que le programme commun comportait un certain nombre de risques et de secousses que la majorité des Français n'ont pas pu accepter ? ;

» 2) Est-ce que la polémique de la gauche a provoqué de très mauvais reports ? ;

» 3) Est-ce que ce n'est pas la rupture de l'union de la gauche qui est à l'origine du résultat mauvais que nous constatons aujourd'hui ?

» Les députés radicaux de gauche ont été élus aujourd'hui avec les voix communistes. Il faut respecter ces voix et leur demeurer fidèles. Un parti qui représente 20 % du corps électoral représente 20 % de Français exclus du pouvoir politique, du pouvoir économique, exclus du pouvoir culturel : l'idée de s'en séparer mérite réflexion. Ce n'est pas simple de renvoyer au ghetto 20 % de Français. »

M. MICHEL MOUSEL, secrétaire national du P.S.U. :

« C'est une victoire du système électoral avant tout, et il n'y a pas de quoi triompher du côté de la droite, étant donné que nous avons réussi, avec ce système électoral, le tour de force de passer d'une majorité en suffrages pour la gauche, le 12 mars, à une majorité en sièges pour la droite, le 19 mars. Et cela montre bien que nous avons affaire à un système qui truque les intentions politiques réelles des électeurs. »

M. GASTON DEFFERRE, maire de Marseille, membre du comité directeur du P.S. :

« La majorité n'a pas de quoi triompher, elle a perdu des sièges, et le R.P.R., en particulier, en a perdu un grand nombre. A partir de lundi, les Français qui ont voté ou qui n'ont pas voté pour cette majorité vont se trouver confrontés à des difficultés qui résultent de l'application de la politique gouvernementale, un certain nombre d'entre eux regretteront d'avoir voté pour le gouvernement. »

M. MICHEL CRÉPEAU, maire de La Rochelle, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche :

« Il me paraît pour le moins surprenant que le président de notre mouvement prenne, publiquement et au nom du parti, des positions politiques pour le moins prématurées, sans consultation préalable des instances régulièrement chargées de fixer la ligne du parti. Je rappelle que les décisions du congrès de La Rochelle s'imposent jusqu'à nouvel ordre à tous les membres du parti, et en tout premier lieu à son président. »

(Dessin de PLANTU.)

M. GEORGES MARCHAIS, secrétaire général du P.C.F. :

« La déclaration de Robert Fabre semble un peu précipitée. Elle ne m'a pas surpris quand je l'ai entendue. En septembre, il y avait eu des problèmes de ce côté-là. Mais il s'agit là d'affaires qui concernent les radicaux de gauche. Et je ne veux pas m'immiscer dans leurs affaires. »

M. ALAIN BONNET, député M.R.G. de la Dordogne :

« Je suis tout à fait étonné que, sans même consulter les instances du comité directeur, notre président fasse des déclarations scandaleuses qui réjouissent tout à fait M. Fourcade et ses amis de la majorité. »

M. PIERRE MESSMER (R.P.R.), ancien premier ministre :

« La déclaration de M. Robert Fabre est intéressante ; elle prouve qu'il abandonne, sinon tout de suite du moins dans un avenir très proche, ses alliés communistes et socialistes. Il est vraisemblable qu'il s'efforcera de reconstituer un parti radical avec les morceaux actuellement séparés. »

M. OLIVIER STIRN, secrétaire d'Etat, vice-président du parti radical :

« C'est le président de la République qui a évidemment gagné. Il va de soi que si, dans l'avenir, le Mouvement des radicaux de gauche et une partie des socialistes, rompant avec la stratégie de l'union de la gauche, quittent le programme commun, la majorité ne les repoussera pas. »

M. JÉROME MONOD, secrétaire général du R.P.R. :

« Les radicaux de gauche, par la voix de Robert Fabre, ont compris avec une très grande rapidité que le programme commun était irréaliste et qu'il aurait été très dangereux. Nous l'avions dit depuis longtemps (...). C'est la troisième consultation nationale qui fait échec au programme commun. Alors les problèmes demeurent, c'est vrai. Il faut, puisque nous entrons dans un monde nouveau, d'une façon très vigoureuse, s'attacher à certains objectifs. Nous sommes la première force politique dans le pays et de la majorité. C'est cela que nous devons prendre à bras-le-corps. Le programme commun n'aura servi à rien. »

DANS LES SYNDICATS

Veillée douce-amère chez les syndicalistes

Il était plus d'une heure du matin, ce lundi, lorsque les dernières lumières se sont éteintes aux fenêtres de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN. Chacune d'elles avait prévu une réunion de bureau ou d'appareil similaire pour faire succinctement le point au soir du second tour des législatives. Devant les postes de télévision, la soirée s'était prolongée en compagnie de quelques poignées de militants. Veillée ponctuée par les visites de journalistes bardés de magnétophones, de flashes... ou plus simplement venus prendre la température.

La plupart des syndicalistes avaient trop ardemment suivi — ou soutenu — la campagne électorale pour s'être laissés surprendre par le résultat final. Faute de pouvoir célébrer le succès global de la gauche, on n'en applaudissait que plus fort le score de tel ou tel de ses candidats heureux. Autre sujet de satisfaction : la défaite de quelques-uns des porte-drapeau de la majorité. C'est ainsi qu'au siège de la C.F.D.T. quelques bouteilles de beaujolais se vidèrent à l'annonce de l'échec de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Autour des petits écrans, les commentaires roulaient bon train. Quelques lazzi allaient en quelque sorte d'eux-mêmes lors des apparitions des « champions » de la majorité. Mais ils ne furent pas les seuls à essuyer des bravos ironiques. Tant chez les cédétistes qu'au siège de la FEN, les images de M. Georges Marchais furent accueillies sans aménité.

Le secrétaire général du P.C.F., on s'en doute, ne risquait rien de tel en « apparaissant » dans le téléviseur de M. Georges Séguy, au quatrième étage de la C.G.T., rue Lafayette, où les dirigeants de la centrale venaient de décider de réclamer la réunion de la commission supérieure des conventions collectives avec, à l'ordre du jour, le SMIC à 2 400 F.

Les règlements de comptes qui se préparent sur le terrain politique proprement dit auront des prolongements plus ou moins sévères sur le champ syndical. L'alliance C.G.T.-C.F.D.T. va traverser une de ces périodes tumultueuses dont M. Krasucki dit, pour sa part, qu'elles constituent, comme le font les orages, la caractéristique des passions solides.

On entendit même une voix expliquer posément, dans le vaste bureau de M. Séguy : « Edmond Maire fait trop de politique... » — J. R.

M. Séguy : (C.G.T.) : nous proposons d'engager immédiatement des négociations avec le gouvernement

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. : *« Nous constatons que la gauche gagne en voix et en sièges. Nous constatons que la droite recule, en voix et en sièges. Je pense qu'on ne le dit pas suffisamment à la radio et à la télévision. C'est un fait et je pense que, finalement, le décompte des voix à l'échelle nationale montre qu'il y a une sorte de stabilité, une stabilité faisant que presque la majorité des Français est opposée à la politique de la coalition de droite telle qu'elle a été appliquée.*

» Cela dit, le système électoral bénéficie une nouvelle fois à la droite : elle va donc constituer un gouvernement.

» C'est une réalité : nous en tenons compte, comme des syndicalistes réalistes tiennent compte de la situation. Et nous n'oublions pas, dans cette circonstance, les promesses que les porte-parole de la majorité sortante ont prodiguées aux électeurs.

» Si ces promesses n'étaient pas pure démagogie électorale, si cela donc pouvait se concrétiser, nous pourrions peut-être discuter avec ce gouvernement. C'est un interlocuteur qui ne nous plaît pas, nous en aurions préféré un autre, mais il faut faire avec ce que l'on a. Et, à cet interlocuteur-là, nous proposons dès ce soir d'engager immédiatement des négociations avec les organisations syndicales.

La C.F.D.T. : une mobilisation consciente des travailleurs

La commission exécutive de la C.F.D.T. déclare :

« La situation politique au sein de la gauche n'a pas permis l'élection d'une nouvelle majorité parlementaire. La C.F.D.T. reviendra sur les raisons de cet échec de la gauche.

» Le bureau national de la C.F.D.T. se réunira le mardi 21 mars. Il fera une première analyse de la situation et dégagera les grandes lignes d'action pour les semaines qui viennent.

» La C.F.D.T. n'entend pas remettre en cause le suffrage universel. Elle ne confond pas les luttes sociales et les élections. Elle est parfaitement fondée à exiger du futur gouvernement qu'il tire les leçons du scrutin, qu'il modifie la politique économique et sociale pratiquée jusqu'ici. Les pouvoirs publics et le patronat devront prendre en compte, à travers des négociations à tous les niveaux, les revendications prioritaires des travailleurs. Un coup sévère a été porté à l'espérance populaire. La C.F.D.T. partage la déception des travailleurs et des travailleuses. Dès maintenant elle appelle ses organisations, ses militants, ses adhérents, les travailleurs, à la surmonter en s'appuyant sur la volonté de changement qui s'est exprimée.

» Elle les appelle, et d'abord par leur adhésion à la C.F.D.T., à créer les conditions d'une action syndicale qui permette l'ouverture de négociations sur les problèmes urgents. Au cours des derniers mois, la C.F.D.T., par son action et ses propositions, a vu son audience s'accroître auprès des travailleurs et des travailleuses (...).

» Il est plus clair que jamais que seule une mobilisation consciente des travailleurs, des travailleuses et de la majorité du peuple est capable d'imposer les transformations nécessaires. »

LA FEN : négociations.

« Il reviendra aux syndiqués, déclare la FEN, *et plus généralement aux travailleurs, de faire le bilan et de tirer les leçons d'une campagne électorale qui a conduit l'opposition à obtenir la majorité des voix au premier tour et la majorité sortante à conserver celle des sièges au second tour.*

» Mais aujourd'hui, la priorité est la négociation. Les salariés ont trop attendu. Il faut que le prochain gouvernement ouvre rapidement des discussions.

» A ne pas vouloir prendre en compte les revendications syndicales, dans le cadre de négociations sérieuses, il ferait courir au pays le risque de graves conflits avec toutes les conséquences qui pourraient un jour en résulter. »

LA CONFEDERATION GENERALE DES CADRES CONSTATE :

« Comme ce fut le cas en 1974, les campagnes électorales conduisent trop souvent à oublier les problèmes réels et profonds de la société. » Elle ajoute : *« La priorité doit être accordée aux difficultés de l'emploi, car la stabilité apparente du nombre de demandeurs d'emploi ne doit pas masquer le nombre, sans cesse croissant, de salariés licenciés. Ainsi qu'elle l'a déclaré, la C.G.C. demandera un entretien au premier ministre pour provoquer un sommet sur l'emploi. La campagne électorale a largement démontré l'importance du personnel d'encadrement dans le pays. Désormais, il ne sera plus possible de sous-estimer les problèmes, les analyses et les propositioos de la C.G.C. »*

LA MORT DE FRANÇOIS DUPRAT

Un martyr ... l'extrême droite ?

MICHEL KAJMAN

L'hommage de M. Le Pen

DU SECOND TOUR

Les réactions

DANS LA PRESSE

LE FIGARO : victoire forte et ambiguë.

« Pour l'opposition, l'ère du changement a commencé dès hier. L'union de la gauche a définitivement vécu. (...)

» On peut avancer sans trop de risque que le P.S. va connaître une profonde évolution. Le grand perdant de ces élections est François Mitterrand. Le parti va désormais tenter de préserver son unité, tout en essayant de se donner une identité socialiste nouvelle. (...)

» La victoire à la fois forte et ambiguë de la majorité lève, définitivement peut-être, une hypothèque. La politique française devrait pouvoir enfin reposer sur des bases plus saines, permettant un renforcement de l'unité nationale autour d'un grand dessein associant le plus grand nombre possible de Français, permettant aussi plus de justice, étant entendu que celle-ci peut être autre chose que l'égalitarisme stérilisant du programme commun. »

(SERGE MAFFERT.)

L'AURORE : la France a gagné.

« La sagesse, la raison, l'ont emporté et la France a gagné. (...)

» La majorité du peuple français dit « non » au malheur et non à l'absurde. Tout indique que, bien vite, cette majorité pourra s'élargir, par le retour des socialistes de la bonne et belle tradition, à la vie parlementaire et gouvernementale : ni le R.P.R. qui, malgré nombre de sièges perdus, confirme sa solidité, ni l'U.D.F. dont la percée est remarquable, ne leur contesteront la place qu'ils n'auraient jamais dû quitter. »

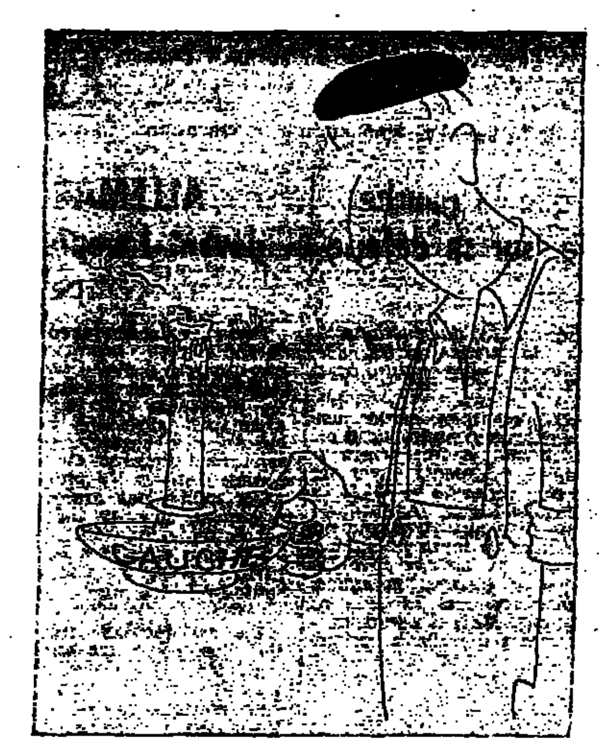
(J. VAN DEN ESCH.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la majorité de 1973 est morte.

« Qu'on ne s'y trompe pas : c'est moins la majorité qui a été reconduite que le refus de la gauche qui s'est exprimé. La majorité élue en 1973 est morte. Elle n'avait plus d'idées, plus d'hommes, plus d'énergies. C'est le devoir de Valéry Giscard d'Estaing d'animer à ces trois niveaux la majorité nouvelle, et de le faire avec audace puisqu'il n'a plus devant lui, pour un long temps, d'obstacle politique majeur.

» Quant à la gauche, tout est à refaire pour elle. Que de leçons a-t-elle à méditer ! La dernière en date est une leçon de morale : les conditions dans lesquelles a été replâtré l'accord entre les partenaires du programme commun ont certainement contribué au désaveu enregistré par l'opposition : il y avait dans cette mascarade un arrière-goût d'imposture, après six mois d'une querelle qui avait été une autre imposture. »

(PHILIPPE TESSON.)



(Dessin de KONK.)

LE MATIN : pas question d'abandonner.

« Qu'encore une fois l'égoïsme, l'argent, la peur l'emportent sur la générosité et la fraternité, est presque insupportable. La gauche a gagné une bataille, décisive, devant l'opinion, mais tout aura été mis en œuvre pour l'empêcher d'accéder au pouvoir et de gérer enfin avec plus de justice les affaires de la France.(...)

» Nous sommes battus. Pour la sixième fois consécutive, les mêmes hommes vont nous imposer une société que nous refusons (...). Aujourd'hui, plus de la moitié des Français se sentent exclus et l'on peut douter que Valéry Giscard d'Estaing, malgré une victoire qui est la sienne, trouve une solution à cette situation dangereuse.

» Les mois qui vont venir vont être amers et surtout pour tous ceux qui, avec nous, ont cru au changement. Mais, être de gauche, c'est savoir que l'on passera sa vie à lutter pour une société plus égale et plus juste et qu'il n'est pas question d'abandonner. Rien n'est jamais perdu ni gagné définitivement quand on croit à une idée. »

(CLAUDE PERDRIEL.)

L'HUMANITE : un nouveau sursis.

« La formidable pression exercée entre les deux tours par le pouvoir et les moyens d'information n'a pas été sans avoir des conséquences sur la partie la moins évoluée de l'électorat, celle qui ne vote pas habituellement et qui s'est rendue hier aux urnes en rangs serrés puisque tous les records de participation au vote ont été battus. Le chantage au chaos, de ce point de vue, semble avoir eu quelque succès. (...)

» En tout état de cause les problèmes de fond demeurent. Si le pouvoir a obtenu un nouveau sursis, il ne peut manquer d'avoir conscience de la précarité de sa victoire. Le chômage — dont les dernières statistiques soulignent la montée, — la hausse des prix restent. Et aussi l'incertitude de l'avenir. Les mêmes causes provoquant les mêmes effets, la situation continuera de se détériorer et rien ne sera réglé. Le parti communiste ne voit pas d'autre issue que dans la poursuite de la lutte. Et dans l'union des forces de gauche qui reste, aujourd'hui comme hier, sa stratégie, dont il ne déviera pas. »

(RENE ANDRIEU.)

ROUGE : tirer les leçons.

« Cette défaite électorale des partis réformistes constitue bel et bien une défaite politique pour le mouvement ouvrier. (...)

» Il faut tirer les leçons d'une expérience douloureuse pour tous les exploités et les opprimés.

» Leurs revendications sont trop sérieuses pour être confiées à des discussions entre appareils, leur unité est trop indispensable pour être mise en péril par des directions qui se livrent à une guerre de crocs-en-jambe : c'est sur les lieux de travail et dans les syndicats que doit se forger l'unité des travailleurs, pour battre en brèche l'austérité et chasser un régime, dont la nouvelle majorité ne signifie nullement une nouvelle légitimité. »

(DANIEL BENSAID.)

LIBERATION : une époque s'est close.

« Une époque s'est close au milieu des accents de triomphe incrédules de ceux qui sont au pouvoir depuis vingt ans. La gauche vaincue ne pourra plus attendre le prochain round, le neuvième, sans transformations majeures de sa nature même. »

(J.-L. P.)

MYOPIE

Claude Perdriel écrit dans « le Matin » au sujet du scandale du vote des Français de l'étranger : « En dehors du « Matin » — qui, le premier, a découvert et démontré le trafic — et du « Nouvel Observateur », quel autre grand média national a dénoncé ce scandale incroyable avec la force nécessaire ? »

A l'évidence, Claude Perdriel ne lit pas « le Monde ».

LA MORT DE FRANÇOIS DUPRAT

Un martyr pour l'extrême droite ?

De notre envoyé spécial

Caudebec-en-Caux. — « *C'était un candidat de chez nous.* » Pour la plupart des habitants du Trait (Seine-Maritime), François Duprat, membre du bureau politique du Front national, mort à la veille du second tour des élections législatives, dans l'explosion de sa voiture, n'était *que cela*. Mais s'attaque-t-on, avec la volonté de tuer, à un candidat qui avait obtenu dans sa circonscription 558 voix ? Pour ceux qui ne le connaissaient pas, François Duprat n'est plus qu'un prétexte à litanies contre la violence... et un motif de promenade en voiture, le long de la route de Caudebec, pour voir les lieux de l' « attentat ».

Rien n'a manqué au mystère ni au caractère spectaculaire et terrible de cette fin : la G.S. bleue, disloquée par une formidable explosion et précipitée en contrebas de la route ; la conductrice, Mme Duprat, atrocement blessée et qui ne devra peut-être la vie sauve qu'à sept heures passées sur la table d'opération ; François Duprat lui-même, mutilé et tué par la déflagration.

Une machine infernale placée sous la voiture ? L'effet d'un colis piégé retiré à la poste avant le dernier départ ? Les enquêteurs ne disposent guère pour le moment que d'une conviction, celle qui a conduit le parquet de Rouen à requérir, quelques heures après le drame, l'ouverture d'une information contre X pour homicide involontaire.

Pour le reste, où chercher ? Dans le passé de François Duprat ? Ce militant d'extrême droite, devenu à trente-sept ans son théoricien, son historien, était en apparence, depuis longtemps, revenu de l'activisme qu'il n'avait pas toujours dédaigné dans sa jeunesse. Aussi semble-t-il exclu qu'il ait péri dans l'explosion d'un engin sciemment transporté.

Est-ce le moment de se rappeler qu'il n'avait pas que des amis dans ce milieu où il se targuait d'en savoir beaucoup sur tout le monde ? Ou faut-il se souvenir de ses relations avec les milieux analogues d'autres pays d'Europe ?

Des ennemis intimes aux ennemis tout court, « *les gauchistes* », auxquels M. Jean-Marie Le Pen persiste à attribuer la responsabilité du forfait, tout est-il dit ? François Duprat s'apprêtait à remettre à un éditeur parisien le manuscrit revu et corrigé d'un livre consacré aux rapports de l'argent et du pouvoir. Livre gênant pour l'extrême droite, ou bien pour quelque autre continent du monde politique français ? Ceux qui avaient foi, si ce n'est crainte, dans la documentation énorme et méticuleusement tenue à jour de François Duprat le penseraient. Ceux qui inclinaient à n'y voir que compilation maniaque, parfois inspirée par des sources très officielles, continueront de douter.

Mort pourquoi ? Pour qui et par qui ? Pendant que magistrats et enquêteurs s'efforcent de répondre à la question, avec la fébrilité qui s'attache à toutes les « grosses » affaires, l'extrême droite française s'apprête à tirer tout le parti d'un fait aussi inattendu que facile à exploiter et lourd de résonance pour ses adeptes. Elle vient, selon toute vraisemblance, de trouver un martyr.

MICHEL KAJMAN.

L'hommage de M. Le Pen

« *Dans la guerre inexpiable que communistes et marxistes mènent contre notre pays, François Duprat rejoint la longue liste des hommes de droite héros et martyrs de notre combat.* » Retenant difficilement son émotion, M. Jean-Marie Le Pen a ainsi rendu hommage, au cours d'une conférence de presse, samedi 18 mars, à 15 h. 30, 7, rue de Surène, à Paris (8e), à M. Duprat, membre du bureau politique du Front national, assassiné le matin même (*le Monde* daté 19-20 mars).

Accusateur, M. Le Pen a déclaré : « *Spécialiste de l'extrême gauche, meilleur connaisseur français sans doute des organisations révolutionnaires de gauche, je ne peux me résigner à croire que les coups sous lesquels il est tombé soient venus d'un autre côté que de celui qu'il reconnaissait comme ses plus grands ennemis.* »

Interrogatif, le président du Front national a questionné : « *Je demande sincèrement aux journalistes si l'émotion ne serait pas plus vive s'il s'était agi de M. Fiterman, membre du bureau politique du P.C.F., ou de M. Claude Estier ; pourtant, un homme est un homme, la loi est la même pour tous. (...)* »

Indigné, M. Le Pen a ajouté : « *Comment accepter que l'on qualifie simplement l'assassinat de François Duprat à la télévision française comme « un regrettable » incident électoral » ? Comment accepter qu'un journal* (M. Le Pen tient alors entre ses mains le quotidien *Rouge* du 17 mars) *titre à propos de l'enlèvement de M. Aldo Moro : « Bientôt cadavre exquis ? »*

Inquiet du destin des démocraties, le président du Front national a enfin prévenu : « *En Italie, tout a commencé comme aujourd'hui en France. Les modérés ont pensé que le terrorisme resterait limité... L'enlèvement de M. Moro prouve maintenant que personne n'est à l'abri de cette situation.* » Au terme de sa déclaration, M. Le Pen a indiqué qu'une chapelle ardente permettra aux Parisiennes et aux Parisiens de rendre un dernier hommage à François Duprat.

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

Les réactions

La surprise du premier tour passée, c'est le soulagement qui domine dans le monde occidental après le second tour des élections françaises.

● EN BELGIQUE, le quotidien conservateur « la Libre Belgique » écrit : « *La victoire (de la majorité) est nette et beaucoup pousseront avec nous un fameux « ouf ! » de soulagement.* »

● EN SUISSE, sous le titre : « Rendez-vous manqué », la « Tribune de Lausanne » (indépendant) écrit : « La gauche, de par ses déchirements, les diktats des communistes, le dilettantisme apparent des responsables socialistes, a creusé sa propre tombe en noyant son image de crédibilité. » Un autre quotidien indépendant de Lausanne, « *Vingt-Quatre Heures* », commente : « La France est restée fidèle à elle-même, stable et prudente. »

● AU JAPON, M. Masayoshi Ohira, secrétaire général du parti libéral au pouvoir, n'a pas caché sa satisfaction. Le peuple français, a-t-il dit, a fait un « choix réaliste ».

● EN U.R.S.S., l'agence Tass a annoncé les résultats sans commentaires. Dans une dépêche de Paris, *l'agence soviétique se borne à citer* une déclaration de M. Marchais selon laquelle le P.C.F. continuera à mener une politique d'union de la gauche, ainsi qu'une déclaration de M. Mitterrand indiquant que la France aura à faire face aux mêmes problèmes que par le passé.

● EN YOUGOSLAVIE, l'agence Tanjug écrit : « Bien que battue, la gauche enregistre un progrès notable en gagnant plusieurs dizaines de sièges. Ces élections ont également démontré que la France est divisée non seulement entre la droite et la gauche, mais aussi au sein de ces deux coalitions. »

WASHINGTON : il n'y a pas de marée rouge en Europe

De notre correspondant

Washington. — Un souci de moins pour les Etats-Unis, telle est en substance la réaction non officielle des responsables américains devant le résultat des élections en France. A l'heure du dernier effort pour la ratification du traité avec Panama et pour le sauvetage d'une négociation au Proche-Orient, des difficultés avec Moscou sur les armements et sur la politique africaine, la perspective d'un changement de gouvernement en France et d'une montée de l'« Eurocommunisme » n'était évidemment pas la bienvenue à la Maison Blanche, même si l'on avait commencé avec philosophie à s'y préparer. Mais comme le disait au *Wall Street Journal*, M. Edmund Stillman, président de la branche française de l'Hudson Institute, « *il n'y a pas de marée rouge en Europe* ».

La situation avait paru plus préoccupante en Italie, comme l'avait montré la déclaration du département d'Etat contre la participation communiste aux gouvernements ouest-européens en janvier. Mais là encore le maintien du P.C. hors du gouvernement de Rome, sinon du pouvoir, a permis d'éloigner le spectre, au moins pour un temps. Quant à M. Carter, qui, selon un de ses visiteurs récents, disait voir en M. Giscard d'Estaing l'homme d'Etat avec lequel il a le plus de plaisir à s'entretenir, il n'en aura que plus d'estime pour ce partenaire de confiance.

Cela dit, la reconduction de la majorité gouvernementale avec une telle marge a surpris ici comme ailleurs, compte tenu de ce qu'annonçaient les sondages et les déclarations des hommes politiques français. Le thème qui revient le plus souvent dans les commentaires est que les Français ont reculé devant le risque d'un changement jugé radical : « *Malgré le poids de la dépression économique*, écrivait le *NEW YORK TIMES* au lendemain du premier tour, *l'électorat en est resté là où il se trouve depuis des années : il aspire à un changement après deux décennies de gouvernements de centre-droit, mais pas à un changement aussi grand que celui que lui proposaient les socialistes et les communistes.* »

Quant au *WASHINGTON POST* de ce lundi matin, il relève que « *l'union de la gauche a commencé de se désagréger presque immédiatement* » après les résultats du second tour et que « *la plupart des nouveaux électeurs du 19 mars ont apparemment voté pour les candidats du gouvernement* ». Constatant que « *pour la première fois M. Giscard d'Estaing disposera à l'Assemblée d'une force propre à peu près égale à celle des gaullistes* », le quotidien de la capitale laisse entendre que le président de la République deviendrait de ce fait plus libre de tendre la main à la gauche et d'entreprendre une politique de réformes. — M. T.

(Dessin de CHENEZ.)

ROME : « L'Unita » estime que la gauche doit s'interroger, avec sérénité, sur sa défaite

De notre correspondant

Rome. — Le premier tour des élections françaises avait suscité un immense intérêt en Italie. Depuis la visite de M. Sadate à Jérusalem, aucun événement de politique extérieure n'avait autant occupé les journaux, les radios, les chaînes de télévision publiques et privées. Le parallélisme entre les deux pays était souvent fait puisqu'au moment où deux blocs s'affrontaient en France, un nouveau compromis venait d'être réalisé à Rome avec l'entrée des communistes dans la majorité parlementaire.

L'enlèvement de M. Aldo Moro, jeudi 16 mars, a tout bouleversé : débats annulés sur les ondes, la France reléguée en pages intérieures dans les journaux. Alors que les hommes politiques avaient parfois exprimé leurs réactions de manière passionnelle après le premier tour, nul n'a le cœur de le faire pour le second. Il est vrai que la plupart des quotidiens ne paraissent pas à Rome le lundi et qu'il faudra attendre vingt-quatre heures pour avoir les premiers commentaires. M. Craxi, secrétaire général du parti socialiste, confirmera probablement sa prise de position très nette de la semaine dernière : « *Ce qu'on pouvait craindre est arrivé. La rupture de l'union de la gauche, dont le P.C.F. porte l'entière responsabilité, et les vives polémiques qui l'ont suivie, ont fortement compromis la victoire d'une alternative au bloc de centre droit. Attaqués de toutes parts, les socialistes ont réussi malgré tout à progresser.* »

Le P.C. s'est bien gardé jusqu'à présent de prendre position dans ce débat. Seule *l'Unita* a prudemment commenté — et de manière non officielle — les torts respectifs des deux familles de la gauche française. L'organe du P.C.I. affirme ce lundi 20 mars : « *A gauche, on va chercher les causes de la victoire manquée. Cela doit être fait et le sera certainement. Mais il serait nuisible qu'à la place d'une recherche sereine, on se laisse aller à des récriminations et des accusations.* »

Bouleversés par l'enlèvement de leur président, les démocrates-chrétiens ont d'autres soucis en tête que la France. Le jugement qu'ils exprimaient au lendemain du premier tour reste cependant valable. D'abord — soulignait *Il Popolo* — la gauche retrouve pratiquement son score de 1973. Elle a vu ses ambitions fortement réduites. Le P.S., en particulier, s'est montré « *incapable de créer les liens profonds et nécessaires avec l'aile intermédiaire et centriste qui demeure comme force de garantie et de stabilité, à la base de toutes les démocraties évoluées* ». La France a besoin de « *nouvelles formes d'alliances* ». — R. S.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : surprise devant l'ampleur du succès de la majorité

De notre correspondant

Bonn. — Le soulagement, bien entendu, est immense. Cette fois-ci, les déclarations et les télégrammes de félicitations que les dirigeants des partis ouest-allemands adressent aux vainqueurs des élections françaises sont parfaitement sincères. Les commentateurs les plus cyniques n'ont même pas craint de dire, dimanche soir, 19 mars, que le succès de la majorité à Paris éviterait tout d'abord à la R.F.A. de perdre beaucoup d'argent pour soutenir le franc...

La satisfaction très générale que l'on enregistre ici est d'autant plus vive qu'on n'attendait pas une victoire aussi nette du giscardisme. Depuis le premier tour, certes, personne ne croyait plus que la coalition de gauche puisse remporter la victoire ; mais les résultats du deuxième tour apparaissent ici comme plus satisfaisants encore qu'on ne pouvait le prévoir.

La peur presque panique de voir des communistes s'installer dans des ministères français est éliminée. Comme la grève des journaux se poursuit dans la République fédérale, les réactions publiques sont assez rares. On peut cependant estimer que, dès lundi dernier, *Die Welt* avait donné le ton en titrant, de façon peut-être prématurée, mais certainement triomphale : « *La France se ressaisit !* » Aux citoyens ouest-allemands privés de journaux (1), la télévision a offert une première explication de cette « *heureuse surprise* ». Pour ses commentateurs, la très forte participation au scrutin indique qu'au moment décisif la « *majorité silencieuse* » des Français est entrée en lice pour barrer la route à ce que le premier ministre, M. Barre, avait appelé l'aventure.

Les observateurs des affaires françaises estiment qu'une influence décisive a été exercée par M. Giscard d'Estaing. En dépit de bien des critiques qui lui ont été adressées au cours de la campagne électorale, le président est apparu, selon leurs analyses, comme le garant d'une stabilité que les Français semblent décidément préférer à un changement trop mal défini. L'un des commentateurs les plus connus de la télévision ouest-allemande, M. Peter Scholl-Latour, a même été jusqu'à comparer M. Giscard d'Estaing au roi Louis XI à cause de l'« *habileté exceptionnelle* » avec laquelle il aurait manœuvré les forces politiques.

Vers un divorce entre le P.S. et le P.C. ?

La défaite de la gauche mise à part, on n'a pas manqué, en effet, d'enregistrer à Bonn que l'U.D.F. représente désormais une formation presque aussi importante que le R.P.R. Tout le monde reconnaît, certes, que les tensions au sein de la majorité poseront encore bien des problèmes ; mais dans l'ensemble, on estime que le président de la République jouira d'une plus grande liberté de manœuvre, qu'il s'agisse de former un gouvernement ou de lui imposer la direction souhaitée à l'Elysée.

Des causes du glissement assez spectaculaire qui s'est produit entre les deux tours, les spécialistes n'offrent pas d'explications originales. A leur avis, les dissensions entre MM. Mitterrand et Marchais au cours des six derniers mois ont joué un rôle capital à cet égard et leur accord improvisé d'il y a huit jours n'avait pas la moindre chance de convaincre.

S'agissant des conséquences du vote de dimanche, la première hypothèse envisagée est celle d'une prochaine rupture de l'union de la gauche. Il s'agit là d'une espérance entretenue par tous les partis ouest-allemands.

Les sociaux-démocrates de Bonn ne sont d'ailleurs pas les derniers à compter sur un divorce entre le P.S. et le P.C. M. Mitterrand a toujours été l'objet d'une très grande méfiance de la part du S.P.D. Les sociaux-démocrates estiment que la preuve est faite que sa politique a seulement eu pour résultat de faire gagner des sièges aux amis de M. Marchais sans accroître sérieusement les chances du parti socialiste d'accéder au pouvoir. La plupart des dirigeants politiques ouest-allemands souhaitent d'autre part voir se réaliser en France une « ouverture » permettant de mettre en œuvre les réformes sociales jugées indispensables.

JEAN WETZ.

(1) A la suite d'un accord entre syndicats et éditeurs, le lock-out de la presse allemande, qui avait été décidé le 14 mars, a été levé. Le travail reprend ce lundi 20 mars à midi.

LONDRES : le succès du « giscardisme » est bien accueilli

De notre correspondant

Londres. — Les résultats définitifs des élections françaises ont été accueillis avec une satisfaction discrète dans les milieux politiques britanniques. Malgré leur sympathie pour M. Mitterrand, leur partenaire de l'Internationale socialiste, les dirigeants travaillistes n'envisageaient pas favorablement l'entrée des communistes au gouvernement. L'échec de ce que M. Wilson a appelé le « *mitterrandisme* » est jugé satisfaisant, dans la mesure surtout où un succès du P.S. aurait encouragé la gauche travailliste, qui critique la direction modérée du Labour. D'autre part — et surtout — les milieux dirigeants se déclarent en privé satisfaits du renforcement des éléments « giscardiens » et de l'affaiblissement relatif du courant gaulliste au sein de la majorité. La « victoire » de M. Giscard d'Estaing, selon le *Financial Times* (milieux d'affaires), qualifiée par le *Daily Telegraph* de « triomphe », est très favorablement commentée dans les milieux conservateurs et travaillistes, qui craignaient de voir la France s'engager dans un « nationalisme ombrageux » derrière M. Chirac, dont le style et la personnalité les ont toujours inquiétés ou irrités.

Dans une certaine mesure, la reconduction de la majorité en France entretien ici l'espoir que les électeurs britanniques suivront l'exemple français pour maintenir au pouvoir l'équipe de M. Callaghan. Ainsi seront assurés la continuité et la coopération des politiques étrangères des deux pays. L'autorité renforcée de M. Giscard d'Estaing, dit-on, lui permettra *de mieux résister* aux éléments de droite ou de gauche qui, au nom de l'indépendance nationale, voudraient détacher la France de ses partenaires occidentaux et l'empêcher d'assumer toutes ses responsabilités au sein de l'alliance atlantique.

Pour le *Financial Times* les résultats démontrent que « *les Français n'ont pas été impressionnés par l'accord électoral de dernière minute conclu entre les socialistes et les communistes. La mauvaise performance de la gauche doit amener les socialistes et les radicaux de gauche à une révision déchirante de leur alliance avec les communistes.* » M. Giscard d'Estaing est le « *vainqueur par procuration* », ajoute le *Financial Times* en se demandant « *comment s'accomplira pratiquement l'ouverture sociale et politique évoquée dans les milieux dirigeants français* ». Le journal doute que les socialistes acceptent de se rapprocher du centre par crainte que les communistes ne « mordent » sur leur clientèle.

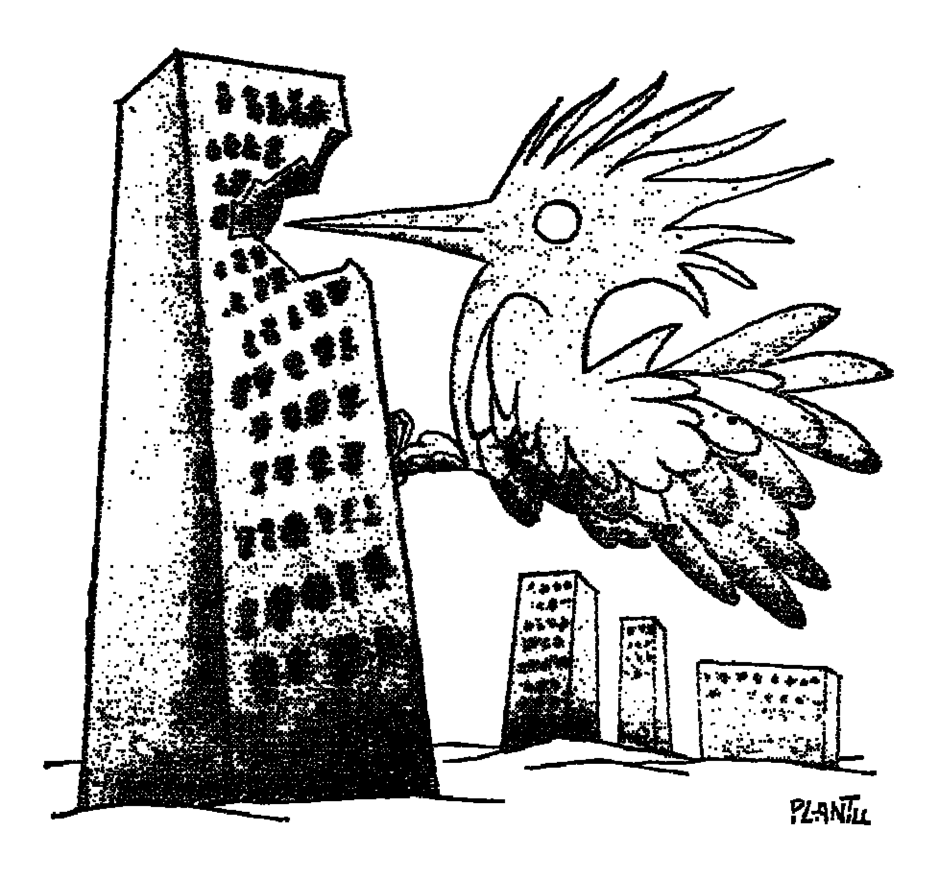
Le cœur à gauche le portefeuille à droite

Le *Times* (indépendant) note que la participation électorale, dépassant celle du premier tour, démontre de manière saisissante que « *les électeurs avaient conscience de l'importance de ce qui était en jeu* ». D'autre part, il estime que « *l'union de la gauche signée en 1972 a vécu, tout au moins sous sa forme actuelle* ».

Le *Guardian* (libéral) considère également que « *face au triomphe électoral du gouvernement, l'alliance de la gauche se désintègre* ». Pour le *Sun* (populaire) « *les électeurs français ont rejeté un « gouvernement rouge »* », le succès du président Giscard d'Estaing confirme la veille tradition selon laquelle « *le Français à le cœur à gauche et le portefeuille à droite* ».

Le *Daily Express* (conservateur) estime que l'« *étonnante déroute de la gauche annonce probablement la fin de la carrière politique de M. Mitterrand et peut-être également celle de M. Marchais* ».

HENRI PIERRE.



Raymond Barre vu par Frédéric Grendel

Dagues et dentelles

Qu'y a-t-il donc en Raymond Barre pour susciter un pamphlet ? Dans le fracas triste de cette campagne électorale, où la petite phrase tient lieu d'idée, émergent des caractère si semblables à leur propre caricature que l'envie démange de les croquer d'un trait définitif de plume. Mais que dire du placide Raymond Barre, de ce professeur jeté dans la mer politicarde ? La réponse se trouve dans les vingt petits chants acides et drôles que Frédéric Grendel lance négligemment dans la mêlée. Le crime qui voue notre premier ministre aux gémonies est un crime de lèse-poésie.

Raymond Barre est un comptable proférant de lourdes banalités alors que, pour l'auteur, la France ne pourrait être assumée que par un dissident de l'ordre bourgeois : « *L'insoumission, la désobéissance, la résistance, sont les véritables secrets de notre nation ; n'est-il pas singulier qu'elles soient aussi les plus certaines des clefs de la poésie ?* » Il faudrait en effet un microscope géant pour trouver de la poésie chez Raymond Barre, et les quelques citations qu'on nous livre avec ironie font par trop penser à Bouvard et Pécuchet.

Une question cependant s'impose : lorsqu'on est dépourvu de véritable génie créateur, n'est-il pas préférable de parler avec science du prix du croissant que de souffler dans la trompe des grandes idées creuses ? N'est-il pas plus raisonnable d'être Pinay que Béranger ? Mais Grendel n'aime pas la raison et il se refuse à admettre qu'elle est le signe d'une modestie de bon aloi chz un homme qu'il décrit paré des plumes du paon et prêt à éclater tant il se gonfle.

A travers le trop prosaïque Raymond Barre, l'œil fixé sur la « *ligne bleue des indices mensuels* », c'est une certaine contre-idée de la France que vise Frédéric Grendel, la France considérée comme une entreprise dont la vocation est de produire, d'acheter et de vendre, cette France dont rêve également le président de la République et qui puise son inspiration outre-Atlantique. Adoptant alors le ton étude de dossier d'un technocrate bon teint, l'auteur nous dresse un tableau précis de la trilatérale et des liens du premier ministre avec ce « *nouveau dieu en trois personnes* ».

Je ne sais si ce *Raymond Barre ou les Plumes du paon* confirmera l'affirmation de Paul-Louis Courier : « *De tous temps les pamphlets ont changé la face du monde* », et s'il portera un coup fatal à cet homme dont les œuvres écrites nous donnent une « certaine idée de la Suisse », mais je sais que Grendel a le bonheur de renouveler l'art du pamphlet à une époque où l'invective tend à le remplacer.

OLIVIER GERMAIN-THOMAS.

★ *Raymond Barre sur les Plumes du paon*, Régine Desforges, éd., 16 F, 126 p.



هكذا من الأصل

En Ile-de-France — LES RÉSULTATS

PARIS : la majorité conforte sa position dominante

Le scrutin du 19 mars modifie, au profit de la majorité, la répartition des trente et un sièges de la capitale. L'opposition, qui avait sept représentants tous communistes, n'en a plus que quatre (trois P.C. et un P.S.).

La majorité cède un siège, mais elle en reprend quatre. Le R.P.R. continue d'occuper une position dominante avec dix-sept élus, dont deux au premier tour (MM. Tibéri et Frédéric-Dupont). Les quatre duels entre les candidats gaullistes et ceux de l'U.D.F. ont tous tourné à l'avantage des premiers (MM. Bas, Couve de Murville, de Préaumont et Druon). L'U.D.F. compte désormais sept représentants. Enfin, trois élus étaient présentés par l'ensemble de la majorité dès le premier tour : MM. Paul Pernin (C.D.S.), Pierre de Bénouville (D.C.) et Jacques Féron (C.N.I.P.).

Ces résultats ne s'inscrivent guère dans la continuité de ceux qui les ont précédés depuis 1973. La lente amélioration, au bénéfice de la gauche, d'un rapport de forces toujours favorable depuis 1958 à la majorité est ainsi infirmée ; les indications fournies par le premier tour se trouvent contredites.

Il apparaissait, en effet, au soir du 12 mars, d'une part, que la majorité enregistrait un relatif mais réel recul par rapport aux consultations précédentes, et, d'autre part, que la gauche était en mesure de gagner du terrain grâce à une poussée socialiste sensible. Ce double mouvement rendait la majorité vulnérable dans quatre circonscriptions (les 9ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ et 16ᵉ), alors que le P.C. paraissait en mesure de conserver ses sept représentants. Que s'est-il produit ? Dans les vingt-neuf circonscriptions qui restaient à pourvoir, la gauche reste stable en pourcentage des suffrages exprimés (elle passe de 38,87 % à 38,49 %), mais elle perd 26 046 voix. En revanche, la majorité gagne en pourcentage et en voix : elle avait obtenu au premier tour 499 746 voix (51,26 %) ; elle en recueille 563 838 (61,50 %).

Dans le même temps, il s'est trouvé 8 963 électeurs de plus que le dimanche précédent pour s'abstenir. (Les abstentions, supérieures à celles qui ont été observées sur l'ensemble du territoire, sont passées de 21,47 % à 22,19 %.) Toutefois, cette relative démobilisation n'a pas affecté les sept circonscriptions où la gauche a perdu des voix par rapport au premier tour.

Il semble donc que la majorité ait été renforcée de plusieurs manières : dans certaines circonscriptions par de nouveaux électeurs, absents le premier dimanche ; dans toutes les circonscriptions par des voix marginales, notamment celles des écologistes ; enfin, là où se trouvaient des députés sortants communistes, par une partie de l'électorat socialiste.

En effet, les candidats de la majorité ont progressé par rapport aux suffrages qu'ils étaient en droit d'attendre au vu des résultats du premier tour. Cette progression a été insuffisante dans le XIIIᵉ arrondissement, où Mme Gisèle Moreau conserve au P.C. la 13ᵉ circonscription, alors que M. Paul Quilès (P.S.) l'emporte dans la 14ᵉ ; dans le XIXᵉ, où M. Paul Laurent (P.C.) garde le siège de la 29ᵉ circonscription, et dans le XXᵉ (31ᵉ circonscription) où M. Lucien Villa (P.C.) est réélu.

Dans quatre autres circonscriptions, la discipline du désistement en faveur du candidat de la gauche le mieux placé n'a que très imparfaitement joué au profit des députés sortants communistes. Il en est ainsi dans la 28ᵉ circonscription (XIXᵉ) où M. Henri Fiszbin cède la place à M. Jacques Féron, qui l'emporte avec 51,29 %. Par rapport aux voix de gauche du premier tour, le chef de file des communistes parisiens perd 2 001 voix. L'arrondissement voisin (le XVIIIᵉ) est entièrement tenu par la majorité.

A MM. Chinaud (P.R.) (25ᵉ) et Le Tac R.P.R. (26ᵉ), vainqueurs de MM. Estier et Jospin (P.S.), s'ajoute, en effet, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (rad.), qui bat M. Louis Baillot (P.C.) de 533 voix (pour 26 845 suffrages exprimés). Une participation plus forte et la « disparition » de 355 voix de gauche expliquent le succès du représentant de l'U.D.F. Quant à M. Daniel Dalbéra, il perd 1 093 voix par rapport au total des voix de l'opposition au premier tour et cède le siège à M. Didier Bariani (U.D.F.-rad.). Enfin, M. Jacques Chambaz, qui l'avait emporté en 1973 à la faveur d'une élection triangulaire, due au maintien d'un candidat réformateur, n'a pas récupéré la totalité des suffrages de la gauche : il est battu par M. Claude Martin (R.P.R.), élu de la circonscription de 1968 à 1973.

En revanche, les trois socialistes qui paraissaient en mesure de l'emporter ont bénéficié de reports plus satisfaisants : ils ne doivent leur défaite, semble-t-il, qu'au vote défavorable de l'électorat des candidats « verts » du premier tour. Mme Edwige Avice échoue de 57 voix (pour 31 089 suffrages exprimés) face à M. de La Malène, dans une circonscription où les abstentions ont été plus faibles (19,84 % au lieu de 21,95 %, soit 949 électeurs supplémentaires). De même M. Georges Sarre qui, par rapport au total des voix de gauche, passe, d'un dimanche à l'autre, de 46,89 % à 48,01 %, alors que M. Devaquet (R.P.R.) bénéficie d'un gain équivalant au total des voix écologistes du premier tour. Enfin, M. Stélio Farandjis progresse sans pouvoir mettre en difficulté M. de Bénouville (D.C.), qui totalise 54,08 % des suffrages exprimés.

De tels constats, pour précaires qu'ils soient, conduisent à réfuter deux idées généralement admises. D'une part, celle d'un électorat écologiste relevant de la gauche : il n'y a pas de relation entre le niveau des suffrages recueillis par les candidats « verts » indépendants des partis politiques et la progression de la gauche entre les deux tours. D'autre part, l'idée d'un « électorat du refus » préférant s'abstenir plutôt que de se laisser enfermer dans un choix bipolaire : là où le vote écologiste pouvait être déterminant, la participation a été sensiblement plus importante qu'au premier tour.

L'ampleur du recul de la gauche, qui est placée dans une situation moins favorable qu'en 1967 et en 1973, accentue une constante du paysage politique parisien : le rapport des forces avec l'opposition continue d'être largement favorable à une majorité au sein de laquelle le R.P.R. conserve sa prééminence. Une bonne implantation locale de ses notables et les avantages que leur procure le contrôle de la municipalité favorisent cette permanence.

Quelle qu'ait été l'ampleur des changements démographiques et sociologiques intervenus depuis vingt ans, ils n'ont pas affecté les frontières séparant les bastions conservateurs de l'ouest des points d'ancrage de la gauche situés à l'est mais aujourd'hui limités aux treizième, dix-neuvième et vingtième arrondissement.

Enfin, au sein de la gauche, le rééquilibrage constaté au premier tour au profit du parti socialiste ne s'est guère traduit dans la répartition des sièges. Il est vrai que l'implantation communiste, plus stable parce que plus ancienne, n'a pas elle-même empêché la perte de quatre sièges. Comme toujours, le vote de Paris a été plus politisé qu'ailleurs, et les électeurs de la capitale ont sévèrement sanctionné la désunion de la gauche.

J.-M. COLOMBANI.

ABRÉVIATIONS

abst. : abstentions.
circ. : circonscription.
ins. : inscrits.
suffr. expr. : suffrages exprimés.

1. — TITRES

adj. au m. : adjoint au maire.
a. d. : ancien député.
a. m. : ancien maire.
anc. secr. d'Et. : ancien secrétaire d'Etat.
app. : apparenté.
a. s. : ancien sénateur.
c. de P. : conseiller de Paris.
d. s. : député sortant.
m. : maire.
min. : ministre.
secr. d'Et. : secrétaire d'Etat.
sout. : soutien.
suppl. : suppléant.

2. — ETIQUETTES

A.J.S. : Alliance des jeunes pour le socialisme (trotskistes).
ARIL : Action républicaine indépendante et libérale (droite favorable à la majorité).
C.C.A. : Comités communistes pour l'autogestion.
C.E. 78 Collectif Ecologie 78.
C.D.S. : Centre des démocrates sociaux.
cent. : Centriste.
Choisir : Choisir la cause des femmes (Mme Halimi).
C.N.I.P. : Centre national des indépendants et paysans.
C.S.P. : Collège pour une société de participation (gaullistes non R.P.R. favorables à la majorité).
D.C. : Démocratie chrétienne.
div. dr. : Divers droite.
div. g. : Divers gauche.
écol. : Ecologiste.
E.D.B. : Entente des démocrates bretons.
F.A. : Front autogestionnaire.
F.N. : Front national (M. Le Pen).
F.P. : Front progressiste (gaullistes d'opposition).
F.R.P. : Fédération des républicains de progrès (M. Charbonnel).
I.D.S. : Information pour les droits des soldats.
L.C.R. : Ligue communiste révolutionnaire (ex-L.C., trotskistes).
L.O. : Lutte ouvrière (trotskistes).
L. Occ. : Lutte occitane.
M.D. : Mouvement des démocrates (M. Michel Jobert).
M.D.S.F. : Mouvement démocrate socialiste de France (M. Max Lejeune).
M.R.G. : Mouvement des radicaux de gauche.
NAF : Nouvelle Action française (royalistes).
Nouv. cont. soc. : Nouveau Contrat social (M. Edgar Faure).
O.C.F. : Organisation communiste de France (marxistes-léninistes).
O.C.I. : Organisation communiste internationaliste (trotskistes).
O.C.T. : Organisation communiste des travailleurs.
P.-Ecol. : Paris-Ecologie.
P.F.N. : Parti des forces nouvelles (extrême droite).
P.N.O. : Parti nationaliste occitan.
P.R. : Parti républicain.
P.S.D. : Parti socialiste démocrate (M. Hintermann).
R.D.A.C. : Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse.
réf. : Réformateur.
rég. : Régionaliste.
RUC : Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables.
S.A.V. : Strollad Ar Vro (parti régionaliste breton).
S.P.T. : Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs (regroupe la L.C.R., l'O.C.T. et les C.C.A.).
U.D.B. : Union démocratique bretonne.
U.D.F. : Union pour la démocratie française.
U.F.B.S. : Union des Français de bon sens (M. Gérard Furnon).
U.G.P. : Union des gaullistes de progrès (gaullistes d'opposition).
U.J.P. : Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes).
U.N.M.P. : Union pour la nouvelle majorité présidentielle.
Un. trav. : Union travailliste (gaullistes de gauche).
U.O.P.D.P. : Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (maoïstes).
U.P.C. : Unione di u populu corsu.
V.V.A.P. : Volem viure al païs (mouvement autonomiste occitan).

Nous donnons ci-dessous les résultats dans les quatre cent vingt-trois circonscriptions où le siège restait en ballottage. Nous indiquons le pourcentage des voix par rapport aux suffrages exprimés, recueilli par le candidat élu ou réélu.

Pour le rappel des résultats du premier tour, nous précisons le pourcentage d'abstentions ainsi que le total des voix recueillies par les candidats de gauche et leur pourcentage par rapport aux suffrages exprimés. Nous avons exclu de ce total les voix obtenues par les représentants du parti socialiste démocrate (P.S.D.), du Mouvement des démocrates (M.D.), de l'Union des jeunes pour le progrès (U.J.P.), des différents mouvements écologistes et par les candidates de Choisir, formations ou mouvements qui n'avaient pas pris position avant le second tour.

PARIS (31)

ELUS : MM. Krieg, d. s., R.P.R. (1ʳᵉ circ.) ; Dominati, U.D.F.-P.R. (2ᵉ circ.) ; Bas, d. s., R.P.R. (4ᵉ circ.) ; Couve de Murville, d. s., R.P.R. (6ᵉ circ.) ; Kaspereit, d. s., R.P.R. (7ᵉ circ.) ; Marcus, d. s., R.P.R. (8ᵉ circ.) ; Devaquet, R.P.R. (9ᵉ circ.) ; Martin, R.P.R. (10ᵉ circ.) ; Pernin, C.D.S. (11ᵉ circ.) ; de Bénouville, d. s., D.C. (12ᵉ circ.) ; Mme Moreau, d. s., P.C. (13ᵉ circ.) ; MM. Quilès, P.S. (14ᵉ circ.) ; Lancien, R.P.R. (15ᵉ circ.) ; de La Malène, d. s., R.P.R. (16ᵉ circ.) ; Marette, d. s., R.P.R. (17ᵉ circ.) ; Mme de Hauteclocque, d. s., R.P.R. (18ᵉ circ.) ; MM. Roux, d. s., R.P.R. (19ᵉ circ.) ; Mesmin, d. s., U.D.F.-C.D.S. (20ᵉ circ.) ; Gantier, d. s., U.D.F.-P.R. (21ᵉ circ.) ; Druon, R.P.R. (22ᵉ circ.) ; de Préaumont, d. s., R.P.R. (23ᵉ circ.) ; Mme Missoffe, R.P.R. (24ᵉ circ.) ; MM. Chinaud, d. s., U.D.F.-P.R. (25ᵉ circ.) ; Le Tac, d. s., R.P.R. (26ᵉ circ.) ; Pierre-Bloch, U.D.F.-rad. (27ᵉ circ.) ; Féron, C.N.I.P. (28ᵉ circ.) ; Laurent, d. s., P.C. (29ᵉ circ.) ; Bariani, U.D.F.-rad. (30ᵉ circ.) ; Villa, d. s., P.C. (31ᵉ circ.).

Au premier tour : MM. Tiberi, d. s., R.P.R. (3ᵉ circ.) ; Frédéric-Dupont, d. s., app. P.R. (5ᵉ circ.).

Députés sortants : MM. Krieg, R.P.R. ; Tiberi, R.P.R. ; Bas, R.P.R. ; Frédéric-Dupont, app. P.R. ; Couve de Murville, R.P.R. ; Kaspereit, R.P.R. ; Marcus, R.P.R. ; Fanton, R.P.R. *(se représ. dans la 1ʳᵉ circonscription de la Vienne)* ; Chambaz, P.C. ; Magaud, R.P.R. *(ne se représ. pas non plus que M. Frey dont il est le supp.)* ; de Bénouville, app. R.P.R. ; Mme Moreau, P.C. ; MM. Turco, ex-R.P.R. *(ne se représ. pas ; M. Germain, dont il est le supp., se représ. à Saint-Pierre-et-Miquelon)* ; Claudius-Petit, réf. ; Marette, R.P.R. ; Mme de Hauteclocque, R.P.R. ; MM. Roux, R.P.R. ; Mesmin, réf. ; Gantier, P.R. ; de Préaumont, R.P.R. ; Chinaud, P.R. ; Le Tac, R.P.R. ; Baillot, P.C. ; Fiszbin, P.C. ; Laurent, P.C. ; Dalbera, P.C. ; Villa, P.C.

1ʳᵉ circ. (Iᵉʳ et IVᵉ arr.)
Insc., 36 975 ; suffr. expr., 28 680
Abst. 20,58 %
M. *Pierre-Charles Krieg*, d. s., c. de P., R.P.R., REELU (58,95 %) 16 906
M. M. Benassayag, P.S. 11 774
1ᵉʳ TOUR : abst. 21,15 % (suffr. expr., 28 847) ; MM. P.C. Krieg, 9 627 ; M. Benassayag, 3 648 ; Y. Galland, U.D.F.-rad., 5 405 ; Mme M.-T. Bidjeck, P.C., 3 998 ; M. J.-C. Delarue, C.E. 78, 1 539 ; Mmes M. Guillaume, F.A., 683 ; S. Baran, Choisir, 335 ; M. R. Ghenassie, R.U.C., 324 ; Mme A.-M. Guillaud, L.C.R., 247 ; MM. M. Mignot, F.N., 239 ; G. Philippeau, M.D., 226 ; D. Petitjean, L.O., 223 ; P. Bouleau, P.F.N., 213 ; D. Robache, U.N.M.P., 0.
Total gauche : 10 799 (37,43 %).

2ᵉ circ. (IIᵉ et IIIᵉ arr.)
Inscr., 39 926 ; suffr. expr., 28 856
Abst., 25,09 %
M. *Jacques Dominati*, secr. d'Etat chargé des rapatriés, a. d., U.D.F.-P.R., ELU (58,38 %) 16 846
M. C. Quin, P.C., ... 12 010
(Le siège était vacant.)
1ᵉʳ TOUR : abst., 26,64 % (suffr. expr., 28 953) ; MM. J. Dominati, 10 406 ; C. Quin, 4 845 ; F. Luchaire, M.R.G., 4 443 ; G. Longeville, c. de P., rad. soutien R.P.R., 3 938 ; A. Delisse, P.S.D., 1 261 ; Mmes F. Szyfman, F.A., 537 ; M. Portnoe, Choisir, 440 ; MM. J.-M. Hug, écol., 428 ; A. Gillard, L.C.R., 297 ; G. Cartier, R.U.C., 259 ; L. Emery, F.N., 223 ; P. Guilbert, M.D., 206 ; A. Schwartz, L.O., 199 ; Mme E. Dounalev, P.F.N., 164 ; M. R. Mérieux, U.O.P.D.P., 63.
Total gauche : 10 384 (35,86 %).

4ᵉ circ. (VIᵉ arr.)
Inscr., 37 687 ; suffr. expr., 20 986
Abst., 34,11 %
M. *Pierre Bas*, d. s., adj. au m., R.P.R., REELU (65,67 %) 13 781
M. P. Saint-Marc, U.D.F.-C.D.S. 7 205
1ᵉʳ TOUR : abst., 25,72 % (suffr. expr. 27 741) ; MM. P. Bas, 11 643 ; P. Saint-Marc, 5 156 ; A. Barrau, P.S., 4 523 ; P. Bouchain, P.C., 2 131 ; A. Hervé, C.E. 78, 1 861 ; M. Rue dit Jalée, F.A., 746 ; Mme M.-M. Paris, Choisir, 512 ; MM. P. Duclos, F.N., 298 ; P. Mouilleseaux, P.F.N., 279 ; R. Stadelhoffer, gaull., 261 ; S. Taillandier, L.O., 229 ; J. Fleury, R.U.C., 72 ; M. J. Le Bitoux, Différence homosexuelle, 30.
Total gauche : 7 629 (27,50 %).

6ᵉ circ. (VIIIᵉ arr.)
Inscr., 29 681 ; suffr. expr., 18 434
Abst., 30,28 %
M. *Maurice Couve de Murville*, d. s., anc. prem. min., c. de P., R.P.R., REELU (68,32 %) 12 594
M. B. Plasait, div. maj. 5 840
1ᵉʳ TOUR : abst., 23,35 % (suffr. expr., 22 540) ; MM. M. Couve de Murville, d.s., 10 502 ; B. Plasait, 4 615 ; J.-P. Lesage, P.S., 3 042 ; Mmes A. du Boisrouvray, P. écol., 1 373 ; Y. Saintier, P.C., 1 025 ; MM. H.-B. Jannès, R.U.C., 634 ; M. Bayvet, F.N., 528 ; J.-F. Ferrer, P.F.N., 312 ; J.-S. Brunaud, D.C., 272 ; R. Hallard, L.O., 130 ; Mme J. Laufer, L.C.R., 107.
Total gauche : 4 304 (19,09 %).

7ᵉ circ. (IXᵉ arr.)
Inscr., 39 382 ; suffr. expr., 30 240
Abst., 21,28 %
M. *Gabriel Kaspereit*, d. s., anc. secr. d'Etat, adj. au (65,56 %) 19 827
M. J. Bravo, P.S. 10 413
1ᵉʳ TOUR : abst., 21,57 % (suffr. expr., 30 533) ; MM. G. Kaspereit, 13 845 ; J. Bravo, 5 531 ; J. Rollin, U.D.F., 4 180 ; Mme A. Chicard, P.C., 2 904 ; MM. P. Saint-Martin, C.E. 78, 1 450 ; A. Fouquet, R.U.C., 676 ; Mmes L. Didner-Sergent, F.A., 621 ; D. Brisson, P.F.N., 305 ; L. Maillère, F.N., 280 ; C. Crunil, L.O., 247 ; M. M. Abrahamian, S.P.T., 214 ; Mme R. Canonge-Marcu, P.S.D., 196 ; M. J. Hanoun, F.R.P., 74
Total gauche : 9 591 (31,41 %).

8ᵉ circ. (Xᵉ arr.)
Inscr., 53 880 ; suffr. expr., 41 302
Abst., 21,77 %
M. *Claude-Gérard Marcus*, d. s., adj. au m., R.P.R., REELU (56,98 %) 23 535
M. J. Clément, P.S., ... 17 767
1ᵉʳ TOUR : abst., 23,61 % (suffr. expr., 40 745) ; MM. C.-G. Marcus, 17 322 ; J. Clément, 8 306 ; A. Lhostis, P.C., 7 172 ; P. Renault, U.D.F.-P.R., 2 861 ; Mmes C. Mamou-Mani, C.E. 78, 1 508 ; C. Labat-Gest, F.A., 809 ; MM. A. Suss, R.U.C., 585 ; E. Bousquet, F.N., 405 ; P. Moisan, L.C.R., 338 ; C. Prior, L.O., 325 ; C. Mouquet, P.F.N., 321 ; G. Habib, P.S.D., 300 ; H. Henninot, ind., 250 ; Y. Palmen, U.N.M.P., 244.
Total gauche : 16 949 (41,59 %).

9ᵉ circ. (XIᵉ arr. : Folie-Méricourt, Saint-Ambroise)
Inscr., 33 947 ; suffr. expr., 27 624
Abst., 16,75 %
M. *Alain Devaquet*, R.P.R., ELU (51,99 %) 14 363
M. G. Sarre, c. de P., P.S. 13 261
(M. A. Fanton, d. s., R.P.R., se présentait à Poitiers.)
1ᵉʳ TOUR : abst., 18,12 % (suffr. expr., 27 210) ; MM. A. Devaquet, 8 335 ; G. Sarre, 6 628 ; Mme D. Bonvalet, P.C., 5 010 ; MM. B. Tielles, c. de P., U.D.F.-rad., 3 065 ; J. Broquet, C.E. 78, 1 289 ; J. Toussaint, F.A., 517 ; C. André U.N.M.P. 496 ; Mme H. Mayer, Choisir, 335 ; MM. E. Azoulay, U.F.B.S., 309 ; P. Bousquet, F.N., 309 ; Mme J. Trat, L.C.R., 262 ; MM. J. Martel, L.O., 214 ; F. Kunzer, P.F.N., 210 ; C. Brault, U.G.P., 130 ; A. Camelin, R.U.C., 101.
Total gauche : 12 761 (46,89 %).

10ᵉ circ. (XIᵉ arr. : Roquette, Sainte-Marguerite)
Inscr., 49 229 ; suffr. expr., 39 481
Abst., 17,01 %
M. *Claude Martin*, a. d., R.P.R., ELU (53,26 %). 21 014
M. Jacques Chambaz, d. s., P.C. 18 467
1ᵉʳ TOUR : abst., 19,22 % (suff. expr., 39 257) ; MM. C. Martin, 13 013 ; J. Chambaz, 8 884 ; G. Gennesseaux, M.R.G., c. de P., 8 294 ; G. Vée, U.D.F.-M.D.S.F., 3 016 ; M. Pomponne, écol. 1 466 ; J. Courault, F.A., 1 086 ; C. Venturini, D.C., 1 035 ; Mme J. Moisset, Choisir, 530 ; M. C. Norwiewicz, L.O., 455 ; Mme M. Aubujeau, F.N., 394 ; MM. R. Rochard, R.U.C., 386 ; R. Collet, P.F.N., 376 ; S. Blondel, U.N.M.P., 240 ; P. Pichot, U.O.P.D.P. 82.
Total gauche : 18 801 (47,89 %).

11ᵉ circ. (XIIᵉ arr. : Bel-Air, partie Picpus)
Inscr., 48 810 ; suffr. expr., 40 306
Abst., 15,57 %
M. *Paul Pernin*, C.D.S., ELU (58,04 %) 23 395
Mme T. Toure, P.S. 16 911
(M. C. Magaud, d. s., R.P.R., ne se représ. pas.)
1ᵉʳ TOUR : abst., 17,23 % (suffr. expr., 39 875) ; MM. P. Pernin, 14 773 ; Mmes T. Toure, 7 887 ; I. Henry, P.C., 5 416 ; M. Alliaud, div. maj., 4 194 ; Mme M.-F. Brachet, C.E. 78, 2 921 ; MM. A. Reynaud, M.R.G., 1 164 ; G. Cannie, U.N.M.P., 924 ; Mme M. Bedard, L.O., 483 ; MM. C. Buteri, P.F.N., 466 ; C. Courant, U.J.P., 412 ; Mme K. Desjardins, S.P.T., 374 ; MM. P. Chausse, F.N., 362 ; G. Lheman, P.S.D., 342 ; M. Campan, R.U.C., 158.
Total gauche : 15 735 (39,46 %).

12ᵉ circ. (XIIᵉ arr. : Quinze-Vingts, Bercy-Picpus)
Inscr., 36 904 ; suffr. expr., 30 186
Abst., 16,35 %
M. *Pierre de Bénouville*, d. s., c. de P., maj. D.C., REELU (54,08 %) 16 326
M. S. Farandjis, P.S. ... 13 860
1ᵉʳ TOUR : abst., 17,77 % (suffr. expr., 29 940) ; MM. P. de Bénouville, 13 946 ; S. Farandjis, 6 512 ; Mmes F. Piel, P.C., 5 483 ; A.-M. Vergès, C.E. 78, 1 930 ; MM. P. Gauchon, P.F.N., 469 ; H. Dumotier, L.O., 335 ; G. Sermet, S.P.T., 300 ; J. Castrillo, F.N., 225 ; G. Varin, U.G.P., 223 ; J. Bayon, div. g., 191 ; P. Roland, I.D.S., 136 ; Mme L. Basin, R.U.C., 129 ; MM. G. Rey, U.O.P.D.P., 59 ; H. Carton, U.N.M.P. 2 voix.
Total gauche : 13 103 (43,76 %).

13ᵉ circ. (XIIIᵉ arr. : La Salpêtrière, La Gare)
Inscr., 44 955 ; suffr. expr., 35 344
Abst., 18,31 %
Mme *Gisèle Moreau*, d. s., P.C., REELUE (53,32 %) 18 847
M. C. Avisse, R.P.R. 16 497
1ᵉʳ TOUR : abst., 20,72 % (suffr. expr., 35 238) ; MM. C. Avisse, 9 860 ; Mme G. Moreau, 9 137 ; MM. A. Manaranche, P.S., 7 734 ; J. Miquel, U.D.F.-C.D.S., 3 986 ; Mmes C. Roca d'Huyteza, C.E. 78, 2 101 ; V. Cartairade, F.A., 865 ; M. J.-Y. Larribaud, P.F.N., 406 ; Mmes S. Canault, L.O., 369 ; M. Moussant, S.P.T., 318 ; MM. J.-L. Mahiette, D.C., 231 ; L. Coustourret, F.N., 237 ; S. Berreri, R.U.C. 116 ; D. Jaunas, U.O.P.D.P. 88.
Total gauche : 18 511 (52,53 %).

14ᵉ circ. (XIIIᵉ arr. : Croulebarbe, Maison-Blanche)
Inscr., 52 405 ; suffr. expr., 42 056
Abst., 17,93 %
M. *Paul Quilès*, P.S., ELU (51,84 %) 21 804
M. A. Sanguinetti, anc. min., a. d., R.P.R., ... 20 252
(M. J. Turco, d. s., anc. suppléant de M. H. Germain, R.P.R., ne se représente pas.)
1ᵉʳ TOUR : abst. 20,15 % (suffr. expr., 41 379) ; MM. P. Quilès, 9 783 ; A. Sanguinetti, 9 503 ; P. Herzog, P.C., 8 961 ; R. Dubail, U.D.F.-P.R., 6 909 ; P. Brossault, C.E. 78, 2 357 ; Mme G. Petiot, F.A., 1 069 ; C. Lalis, D.C., 542 ; C. Tremblay, M.D., 425 ; B. André, P.F.N., 403 ; Mme M. Arnoux, F.N., 364 ; MM. J.-C. Besse, U.G.P., 330 ; P. Guikovaty, L.O., 313 ; G. Casanova, S.P.T., 363 ; Mme M. Blosseville, R.U.C., 117.
Total gauche : 20 759 (50,16 %).

15ᵉ circ. (XIVᵉ arr. : Petit-Montrouge, Montparnasse, Parc-Montsouris)
Inscr., 50 443 ; suffr. expr., 39 236
Abst., 20,51 %
M. *Yves Lancien*, R.P.R., ELU (58,50 %) 22 955
M. M. Chavardès, P.S. 16 281
(M. E. Claudius-Petit, d. s., anc. min., U.D.F.-C.D.S., s'était retiré entre les deux tours.)
1ᵉʳ TOUR : abst., 20,87 % (suffr. expr., 38 024) ; MM. Y. Lancien, 9 418 ; M. Chavardès, 7 837 ; E. Claudius-Petit, d. s., anc. min., U.D.F.-C.D.S., 6 735 ; M. Lassalle, P.C., 4 817 ; M. Pelège, P.R., 4 479 ; J.-D. Lavergne, P. Ecol., 2 650 ; Mmes S. Ruel, F.A., 963 ; J. Doumat, Choisir, 590 ; MM. de Coatcoureden, F.N., 360 ; H. Poytison, P.F.N., 289 ; P. Vallée, U.F.B.S., 197 ; M. Malezieux, 158 ; P. de Poulpiquet, 90 ; G. Lebreton, R.U.C., 1 ; D. Bonnet, C.N.I., 0.
Total gauche : 13 617 (35,60 %).

16ᵉ circ. (XIVᵉ arr. : Plaisance)
Inscr., 39 575 ; suffr. expr., 31 091
Abst., 19,84 %
M. *Christian Lunet de La Malène*, sén., a. d., anc. min., adj. au m., R.P.R., REELU (50,09 %) 15 574
Mme E. Avice, P.S., ... 15 517
1ᵉʳ TOUR : abst. 21,95 % (suffr. expr., 30 446) ; MM. C. Lunet de La Malène, 11 440 ; Mmes E. Avice, 6 791 ; R. Perlican, sén., P.C., 6 277 ; M. J. Boillot, U.D.F.-C.S.P., 2 168 ; Mmes R. Franchi, P.-Ecol., 1 811 ; L. Morère, F.A., 588 ; M. Godde, L.O., 267 ; MM. P. Durand, F.N., 255 ; Y. Lacire, S.P.T., 234 ; L. Tardy, U.F.B.S., 233 ; Mme N. Boure, P.F.N., 200 ; MM. J.-J. Lubrina, F.R.P., 110 ; S. Duverne, U.O.P.D.P., 69 ; Y. Carton, U.N.M.P. 2 ; J. Lepinay, R.U.C., 1.

17ᵉ circ. (XVᵉ arr. : Saint-Lambert)
Inscr., 57 797 ; suffr. expr., 44 455
Abst., 21,37 %
M. *Jacques Marette*, d. s., c. de P., anc. min., R.P.R., REELU (59,66 %) 26 524
M. A. Hubert, P.S., ... 17 931
1ᵉʳ TOUR : abst. 22,69 % (suffr. expr., 43 623) ; MM. J. Marette, 16 694 ; A. Hubert, 8 086 ; J.-Ch. de Vincenti, U.D.F.-C.D.S., 6 952 ; R. Gauvrit, P.C., 5 441 ; M. Cibard, P.-Ecol., 2 633 ; Mmes Ch. Carlier, F.A., 856 ; S. Dal, Choisir, 756 ; M. G. Herbin, U.F.B.S., 574 ; Mme B. Rolland du Roscoat, F.N., 413 ; M. Le Cornec, P.F.N., 409 ; Mmes O. Poncet, L.C.R., 344 ; M. Lacroix, L.O., 335 ; M. F. Pirreto, RUC, 111.
Total gauce : 15 062 (34,52 %).

…LTATS DU SECOND TOUR

18e circ. (XVe arr. : Necker, partie Grenelle)
Inscr., 38 617 ; suffr. expr., 29 581
Abst., 21,46 %
Mme *Nicole de Hauteclocque*, d. s., c. de P., R.P.R., REELUE (65,73 %) 19 445
M. A. Sausse, P.S. 10 136
1er TOUR : abst., 21,64 % (suff. expr., 30 047) ; Mme N. de Hauteclocque, 12 259 ; MM. A. Sausse, 5 432 ; F. Raffenel, U.D.F.-C.D.S., 5 287 ; Mmes N. Borvo, P.C., 2 846 ; L. Schneller, C.E. 78, 1 861 ; M. J.-C. Jacquard, P.F.N., 640 ; Mme E. Echter, Choisir, 331 ; M. B. Molter, P.-Ecol., 430 ; Mme C. Bloch-Michel, L.C.R., 250 ; MM. C. Fenu, L.O., 197 ; J. Bordier, RUC, 168 ; G. Ledmon, U.N.M.P., 146.
Total gauche : 8 725 (29,03 %).

19e circ. (XVe arr. : Javel, partie Grenelle)
Inscr., 49 415 ; suffr. expr., 38 209
Abst., 20,95 %
M. *Claude Roux*, d. s., c. de P., R.P.R. REELU (60,72 %) 23 199
Mme A.-M. Rocque, P.S. 15 010
1er TOUR : abst., 22,53 % (suffr. expr., 38 099) ; MM. C. Roux, 13 682 ; Mme A.-M. Rocque, P.S., 7 432 ; M. A. Destrem, U.D.F.-P.R., 6 851 ; H. Derrien, P.C., 4 928 ; Mmes G. Halimi, Choisir, 1 641 ; F. Pirot, F.A., 1 250 ; M. J.-P. Amiot, U.F.B.S., 586 ; Mme B. Desuaux, P.F.N., 376 ; MM. R. Landes, F.N., 356 ; D. Lombard, L.O., 255 ; Mme J. Boutin, L.C., 254 ; M. R. Carlo, RUC, 223 ; Mme M. Bernard, P.-Ecol., 65.
Total gauche : 14 119 (37,05 %).

20e circ. (XVIe arr. : Auteuil, partie Muette)
Inscr., 60 702 ; suffr. expr., 35 730
M. *Georges Mesmin*, d. s., c. de P., U.D.F.-C.D.S. REELU (100 %) 35 730
1er TOUR : abst., 19,47 % (suffr. expr., 48 541) ; MM. G. Mesmin, 30 264 ; J. Frezal, R.P.R., 14 974 ; C. Pigement, P.S., 5 675 ; Mme M. Lhermitte, C.E. 78, 2 417 ; M. J. Bisiese, P.C., 2 218 ; Mme L. de La Seiglière, Choisir, 681 ; MM. A. Renault, F.N., 611 ; Ph. Galy, M.D., 519 ; B. Rouyer, P.F.N., 443 ; J.-C. Duoisn, RUC, 319 ; M. Lautrou, L.O., 240 ; B. Brestau, div. maj., 128 ; P. de Mareschal de Luciane, div. maj., 41 ; G. Arnaud, CNIP, 11.
Total gauche : 8 133 (16,75 %).

21e circ. (XVIe arr. : Chaillot, porte Dauphine, partie Muette)
Inscr., 47 179 ; suffr. expr., 29 102
Abst., 30,81 %
M. *Gilbert Gantier*, d. s., c. de P., P.R. REELU (100 %) 29 102
1er TOUR : abst., 20,31 % (suffr. expr., 37 068) ; MM. G. Gantier, 13 803 ; A. Griotteray, maire de Charenton (Val-de-Marne), s. d., P.R., 12 185 ; M. Lempereur, M.R.G., 3 193 ; L. Chastaing, C.E. 78, 1 738 ; H.-J. Le Men, P.C., 1 615 ; J. Isorni, ss étiq., 1 489 ; B. Schneider, div. maj., 618 ; Mme N. Olszer, Choisir, 593 ; M. P. Pecastaing, F.N., 435 ; Mme Ch. Malaud, CNI, 393 ; MM. P. Bazille, P.F.N., 364, Cl. Gallnier, RUC, 236 ; M. Lironcourt, L.O., 228 ; D. Pagnoux, div. maj., 136 ; Mme O. Bousquet, U.N.M.P., 78 ; M. R. Muraz, div., 40 ; M. R. Hendry, 13.
Total gauche : 5 038 (13,58 %).

22e circ. (XVIIe arr. : Ternes, partie Plaine-Monceau)
Inscr., 34 942 ; suffr. expr., 23 039
Abst., 26,20 %
M. *Maurice Druon*, anc. min., R.P.R. ELU (60,29 %) 13 891
M. H. Estingoy, U.D.F.-P.R. 9 148
1er TOUR : abst., 20,36 % (suffr. expr., 27 547) ; MM. M. Druon, 10 549 ; H. Estingoy, 9 068 ; J.-L. Gonneau, P.S., 3 633 ; Mme J. Le Poumeroulie, P.C., 1 409 ; MM. J. Guillemain, C.E. 78, 1 278 ; J.-P. Bois, F.A., 588 ; P. Lo Meo, F.N., 386 ; P. Chaponnais, P.F.N., 355 ; Mmes C. Guéral, L.O., 188 ; M. Etienne, RUC, 98.
Total gauche : 5 818 (21,12 %).

23e circ. (XVIIe arr. : partie Monceau, partie Batignolles)
Inscr., 39 954 ; suffr. expr., 24 238
Abst., 27,97 %
M. *Jean de Préaumont*, d. s., c. de P., adj. au m., R.P.R. REELU (63,90 %) 15 487
M. P. Garson, U.D.F.-C.D.S. 8 751
1er TOUR : abst., 20,71 % (suffr. expr., 31 190) ; MM. J. de Préaumont, 12 028 ; P. Garson, 7 793 ; Mme Ch. Perez, P.S., 4 869 ; MM. J.-L. Faure, P.C., 2 692 ; Ph. Destombes, C.E. 78, 1 680 ; Mmes M.-R. Forest, F.A., 753 ; M. Baeckeroot, F.N., 547 ; MM. F. Martin, M.D., 378 ; J. Marchal, P.F.N., 374 ; Ch. Lecat, L.O., 75 ; G. Parreaux, U.N.M.P., 1.
Total gauche : 8 389 (26,89 %).

24e circ. (XVIIe arr. : Epinettes, partie Batignolles)
Inscr., 35 119 ; suffr. expr., 26 886
Abst., 22 %
Mme *Hélène Missoffe*, secr. d'Et., anc. min., c. de P., R.P.R. ELUE (55,43 %) 14 903
Mme C. Kahn, P.S. 11 983
(Le siège était vacant.)
1er TOUR : abst., 22,67 % (suffr. expr., 26 895) ; Mmes H. Missoffe, 12 480 ; C. Kahn, 5 297 ; MM. L. Reguller, P.C., 5 153 ; P. Simonnet, C.E. 78, 1 156 ; J. Semelin, F.A., 675 ; S. Balassi, U.F.B.S., 381 ; P. Brangeon, F.N., 358 ; M. Duran, P.S.D., 286 ; Ph. Courtinel, P.F.N., 274 ; S. Barthelemy, L.O., 248 ; A. Machale, RUC, 241 ; J. Pomeranz, L.C.R., 198 ; E. Taride, F.R.P., 79 ; Mme A. Leroi, ext. d., 69.
Total gauche : 11 650 (43,31 %).

25e circ. (XVIIIe arr. : Grandes-Carrières)
Ins., 46 479 ; suffr. expr., 37 027
Abst., 18,91 %
M. *Roger Chinaud*, d.s., U.D.F. - P.R. REELU (54,48 %) 20 173
M. C. Estier, P.S. 16 854
1er TOUR : abst., 20,15 % (suffr. expr., 36 710) ; MM. R. Chinaud, 12 891 ; Cl. Estier, 8 183 ; J. Gajer, c. de P., P.C., 6 577 ; P. Pastaud, R.P.R., 4 451 ; H. Fabre-Luce, P.-Ecol., 1 981 ; Mme E. Véron, Choisir, 455 ; MM. J. Duplessy, F.N., 436 ; J.-C. Delay, P.S.D., 352 ; J. Matters, RUC, 326 ; P. Demangeot, L.O., 293 ; Mme D. Czarczynski, L.C.R., 289 ; MM. L. Roussel, P.F.N., 240 ; B. Candide, F.R.P., 77 ; J. Benahy, U.O.P.D.P., 70 ; Al. Secouet, Différence homosexuelle 78 ; 45 ; J. Cheminade, div. d., 44.
Total gauche : 13 489 (42,19 %).

26e circ. (XVIIIe arr. : partie Clignancourt)
Ins., 36 935 ; suffr. expr., 28 626
Abst., 20,83 %
M. *Joël Le Tac*, d.s., R.P.R. REELU (55,62 %) 15 921
M. L. Jospin, P.S. 12 705
1er TOUR : abst., 22,39 % (suffr. expr., 28 331) ; MM. J. Le Tac, 10 535 ; L. Jospin, 5 945 ; H. Malberg, P.C., 4 968 ; J.-P. Bourvier, U.D.F.-C.D.S., 1 759 ; Mmes D. Petit-Moreau, div. maj., 1 285 ; M. Gautrat, P.-Ecol., 1 244 ; J. Senerot, F.A., 484 ; G. Jaffet, Choisir, 318 ; MM. B. Remeder, L.C.R., 209 ; M. Queste, M.D., 240 ; Mme D. Gasser, L.O., 230 ; MM. F. Cabanas, F.N., 228 ; M. Marchandier, U.N.M.P., 201 ; A. Noël, P.F.N., 200 ; L. Vilars, RUC, 199 ; J. Velsald, ss étiq., 197 ; Y. Chotla, F.R.P., 31.
Total gauche : 11 924 (42,06 %).

27e circ. (XVIIIe arr. : La Chapelle, La Goutte-d'Or, partie Clignancourt)
Ins., 35 587 ; suffr. expr., 26 845
Abst., 22,32 %
M. *Jean-Pierre Pierre-Bloch*, U.D.F.-rad. ELU (50,99 %) 13 689
M. L. Baillot, d.s., c. de P. P.C. 13 156
1er TOUR : abst., 24,17 % (suffr. expr., 26 610) ; MM. L. Baillot, 7 145 ; J.-P. Pierre-Bloch, 5 434 ; P. Echevin, P.S., 5 144 ; Mmes J. Delatte, R.P.R., 4 390 ; N. Chan, P.-Ecol., 1 202 ; MM. J. Bernasconi, div. maj., 1 200 ; C. Cimerman, F.A., 560 ; A.-M. Barbot, F.N., 305 ; M. Arnal, RUC, 303 ; R. Gaucher, P.F.N., 255 ; A. Leclercq, S.P.T., 241 ; R. Divialle, L.O., 212 ; D. Bedot, U.G.P., 131 ; C. Lebrun, U.O.P.D.P., 78.
Total gauche : 13 511 (50,77 %).

28e circ. (XIXe arr. : Combat, partie La Villette)
Ins., 39 563 ; suffr. expr., 30 111
Abst., 21,19 %
M. *Jacques Féron*, a.d., C.N.I.P., ELU (51,29 %) 15 444
M. H. Piszbin, d.s., c. de Paris, P.C. 14 667
1er TOUR : abst., 22 % (suffr. expr., 30 504) ; MM. H. Piszbin, 8 642 ; J. Feron, 8 592 ; P. Martel, c. de P., M.R.G., 5 670 ; P. Dufour, Div. maj., 2 958 ; G. Andrieux, F.A., 1 618 ; Mme Ch. Guillerm, Choisir, 452 ; MM. Cl. Trotignon, U.N.M.P., 387 ; R. Albaret, RUC, 360 ; F. Pinloche, P.F.N., 346 ; Mme Ch. Lessinger, F.N., 279 ; M. A. Gobry, D.C., 266 ; Mme Cl. Guérin, L.O., 259 ; MM. G. Laraize, M.D., 248 ; J.-L. Cascarano, L.C.R., 240 ; J.-P. Barsacq, F.R.P., 108 ; A. Druesne, U.O.P.D.P., 81.
Total gauche : 16 618 (54,47 %).

29e circ. (XIXe arr. : Amérique, Pont-de-Flandre, partie La Villette)
Inscr., 40 996 ; suffr. expr., 31 772
Abst., 19,60 %
M. *Paul Laurent*, d. s., P.C. REELU (50,93 %) 16 180
M. R. Casso, c. de p., R.P.R. 15 592
1er TOUR : abst., 20,08 % (suffr. expr., 32 201) ; MM. R. Casso, 10 650 ; P. Laurent, 9 153 ; Al. Billon, P.S., 6 639 ; A. Boland, F.A., 1 583 ; M. Momont, D.C., 1 047 ; F. Lannarelli, U.N.M.P., 625 ; Mme A. Rubel, ss étiq., 585 ; MM. P. Pauty, F.N., 384 ; J.-P. Le, L.O., 342 ; Ruby, P.F.N., 339 ; D. Atidjan, M.D., 329 ; Mme F. Galland, ext. g., 249 ; R. Chabert, RUC, 196 ; R. Baudy, U.O.P.D.P., 100.
Total gauche : 18 066 (56,10 %).

30e circ. (XXe arr. : Belleville, Saint-Fargeau)
Inscr., 42 955 ; suffr. expr., 32 471
Abst., 21,70 %
M. *Didier Bariani*, U.D.F.-rad. ELU (51,06 %) 16 580
M. D. Dalbera, d. s., P.C. 15 891
1er TOUR : abst., 23,03 % (suffr. expr., 32 634) : MM. D. Bariani, 7 689 ; D. Dalbera, 7 579 ; M. Charzat, c. de P., P.S., 7 494 ; L. Daniel, R.P.R., 5 163 ; R. Panigel, écol., 1 421 ; G. Philippon, F.A., 1 171 ; P. Brochet, U.N.M.P., 417 ; J. Bodart, F.N., 403 ; Mme R. Révellion, L.O., 353 ; M. G. Folliot, P.F.N., 329 ; Mme F. Malifaud, L.C.R., 260 ; MM. Ch. Wakamann, R.U.C., 158 ; G. Paris, F.R.P., 87 ; J. Abadie, P.S.D., 70 ; Mme A. Crohem, U.O.P.D.P., 50.
Total gauche : 16 984 (52,04 %).

31e circ. (XXe arr. : Père-Lachaise, Charonne)
Inscr., 57 202 ; suffr. expr., 42 700
Abst., 22,39 %
M. *Lucien Villa*, d. s., P.C. REELU (50,24 %) 21 452
M. P.-M. Guastavino, R.P.R. 21 248
1er TOUR : abst., 23,27 % (suffr. expr., 43 292) : MM. L. Villa, 10 799 ; Cl. Beuzelin, P.S., 9 391 ; P.-M. Guastavino, 8 501 ; Cl. Gourbeyre, U.D.F.-P.R., 8 347 ; P. Imbert, C.E. 78, 2 334 ; Mme D. Fernandez, F.A., 1 077 ; M. R.-Morvan, D.C., 867 ; Mme D. Lefrançois, L.O., 522 ; M. G. Lefort, F.N., 496 ; Mme M. Berand, P.F.N., 410 ; MM. G. Marquis, S.P.T., 248 ; J. Roda, R.U.C., 159 ; J.-L. Laurent, extr. g., 83.
Total gauche : 22 120 (51,09 %).

SEINE-ET-MARNE (5)

ELUS : MM. Vivien, P.S. (1re circ.) ; Bordu, P.C. (2e circ.) ; Héraud, U.D.F.-P.R. (3e circ.) ; Julia, R.P.R. (5e circ.).

Elu au premier tour : M. Peyrefitte, R.P.R. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Vivien, P.S. ; Bordu, P.C. ; Flornoy, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Pinte, R.P.R. *(supp. de M. Peyrefitte, se représ. dans la 5e circonscription des Yvelines)* ; Julia, R.P.R.

1re circ. (Melun)
Insc., 144 806 ; suff. expr., 121 791
Abst., 14,32 %
MM. *Alain Vivien*, d. s., m. de Combs-la-Ville, P.S., REELU (51,66 %) 62 918
C. Dayant, R.P.R. 58 873
COMBS-LA-VILLE. — MM. Vivien, 3 305 ; Dayant, 2 722.
DAMMARIE-LES-LYS. — MM. Vivien, 4 593 ; Dayant, 3 268.
LE MÉE-SUR-SEINE. — MM. Vivien, 2 625 ; Dayant, 2 325.
MELUN. — MM. Dayant, 8 124 ; Vivien, 7 994.
OZOIR-LA-FERRIERE. — MM. Vivien, 2 682 ; Dayant, 2 465.
PONTAULT-COMBAULT. — MM. Vivien, 4 499 ; Dayant, 3 797.
ROISSY. — MM. Vivien, 3 269 ; Dayant, 2 185.
1er TOUR : abst., 15,69 % (suffr. expr., 119 043) : MM. A. Vivien, 35 511 ; C. Dayant, 33 415 ; R. Laporte, m. de Dammarie-les-Lys, 20 000 ; M. Mollard, cons. gén., m. de Lésigny, U.D.F.-C.D.S., 17 626 ; R. Laugier, C.E. 78, 6 296 ; Mlle N. Liénard, F.A., 1 871 ; M. P. Hélice, P.S.D., 1 532 ; Mme M. Bolland, L.O., 1 254 ; MM. J.-P. Chalot, L.C.R., 667 ; M. Carrère, F.R.P., 624 ; L. Landrin, U.O.P.D.P., 249.
Total gauche : 60 175 (50,54 %).

2e circ. (Chelles)
Insc., 113 687 ; suffr. expr., 92 756
Abst., 15,61 %
MM. *Gérard Bordu*, d. s., vice-prés. du Parlement européen, cons. gén., m. de Chelles, P.C., REELU (52,56 %) 48 752
P. Durand-Labrunie, R.P.R. 44 004
CHELLES. — MM. Bordu, 10 007 ; Durand-Labrunie, 8 750.
LAGNY. — MM. Durand-Labrunie, 4 170 ; Bordu, 3 513.
MITRY-MORY. — MM. Bordu, 4 400 ; Durand-Labrunie, 2 680.
VAIRES-SUR-MARNE. — MM. Durand-Labrunie, 2 883 ; Bordu, 2 736.
VILLEPARISIS. — MM. Bordu, 4 045 ; Durand-Labrunie, 2 944.
1er TOUR : abst., 17,06 % (suffr. expr., 92 881) : MM. G. Bordu, 28 016 ; P. Durand-Labrunie, 20 384 ; J.-P. Fourré, cons. gén., P.S., 17 310 ; M. Laurent, U.D.F.-rad., 15 784 ; Mme F. Grosbois, F.A., 4 621 ; MM. P. Leboeuf, M.R.G., 2 940 ; C. Brison, L.O., 1 558 ; Mmes C. Bosredon-Féron, D.C., 1 063 ; M. Vidaline, U.J.P.-F.R.P., 769 ; P. Baudoin, U.O.P.D.P., 456.
Total gauche : 55 870 (59,93 %).

3e circ. (Meaux)
Inscr., 89 993 ; suffr. expr., 75 520
Abst., 14,65 %
M. *Robert Héraud*, U.D.F.-P.R., ELU (51,86 %) 39 166
M. R. LE FOLL, cons. gén., m. de Crégy-les-Meaux, P.S. 36 354
(M. Bertrand Flornoy, d. s., anc. cons. gén., a. m. de Coulommiers, R.P.R., ne se représentait pas.)
COULOMMIERS. — MM. Le Foll, 9 262 ; Héraud, 8 316.
MEAUX. — MM. Héraud, 3 003 ; Le Foll, 2 860.
1er TOUR : abst., 16,83 % (suffr. expr., 73 379) ; MM. R. Le Foll, 29 221 ; R. Héraud, 17 293 ; A. Bournazel, R.P.R., 16 673 ; A. Blanchemanche, P.C., 12 639 ; Mlle M. Lambert, L.O., 1 880 ; MM. Y. Oudard, M.D., 1 271 ; J.-L. Dhuit, C.E. 78, 1 266 ; P. Lemaire, D.C., 989 ; Mlle J. Bobbio, L.C.R., 619 ; M. J. Boutillier, F.R.P., 567.
Total gauche : 35 967 (49,01 %).

5e circ. (Fontainebleau)
Inscr., 78 655 ; suffr. expr., 63 502
Abst., 15,57 %
M. *Didier Julia*, d. s., R.P.R. REELU (58,57 %) 37 191
Mme P. Girard, P.S....... 26 311
AVON. — M. Julia, 3 829 ; Mme Girard, 2 729.
FONTAINEBLEAU. — M. Julia, 5 639 ; Mme Girard, 2 359.
NEMOURS. — M. Julia, 2 519 ; Mme Girard, 2 359.
1er TOUR : abst., 16,75 % (suffr. expr., 62 796) ; M. D. Julia, 29 518 ; Mme P. Girard, 12 678 ; MM. M. Chaland, P.C., 10 016 ; D. Richard, maj., 3 916 ; J. Dayez, C.E. 78, 2 448 ; G. Gueugnot, RUC, 1 163 ; J.-M. Legall, L.O., 1 107 ; Mmes M. Chich, F.A., 838 ; Loutin-N'Guyen, Choisir, 594 ; M. J.-M. Combes, U.G.P., 499.
Total gauche : 25 128 (40,02 %).

Le département de Seine-et-Marne retrouve exactement sa représentation de 1973 : deux députés de l'opposition — MM. Gérard Bordu (P.C.) à Chelles, et Alain Vivien (P.S.) à Melun — et trois représentants de la majorité, MM. Alain Peyrefitte (R.P.R.), élu dès le premier tour à Provins-Montereau, Didier Julia, réélu à Fontainebleau-Nemours, et le docteur Robert Héraud, U.D.F.-P.R., élu à Meaux, où il succède à M. Bertrand Flornoy, député sortant R.P.R., qui ne se représentait pas.

Le docteur Héraud, cinquante-cinq ans, inspecteur général de la jeunesse et des sports, directeur adjoint du cabinet de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, l'emporte plus aisément que ne le laissaient prévoir les résultats du premier tour, dans une circonscription où les succès aux élections municipales du P.S. à Meaux et à Coulommiers pouvaient conforter le candidat socialiste, M. Robert Le Foll. Ce dernier paraît pourtant faire le plein des voix de gauche, mais il semble que le docteur Héraud ait bénéficié au second tour de la majorité des suffrages des quelque deux mille abstentionnistes du dimanche 12 mars, ainsi que de la plupart des voix marginales, jobertistes et écologistes notamment.

Il n'y avait pas de « suspense » dans les autres circonscriptions : M. Didier Julia est confortablement réélu à Fontainebleau-Nemours, fief de la majorité, avec un peu plus de 58 % des voix, même si Mme Paulette Girard réalise un bon score, et il est à noter à Melun et à Chelles, où la gauche l'a emporté, que le report des voix communistes s'est mieux effectué sur la candidature de M. Vivien (P.S.) que celui des suffrages socialistes sur le nom de M. Bordu (P.C.) : dans la 1re circonscription, le député sortant gagne même avec 51,66 % des voix alors que le total des voix de gauche était de 50,54 % au premier tour. A Chelles, au contraire, M. Bordu est réélu avec 52,56 % des voix ; les suffrages de gauche totalisaient 59,93 % le 12 mars.

YVELINES (8)

ELUS : MM. Bourson, d. s., U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Péricard, R.P.R. (2e circ.) ; Rocard, P.S. (3e circ.) ; Lauriol, d. s., R.P.R. (4e circ.) ; Pinte, R.P.R. (5e circ.) ; Wagner, d. s., R.P.R. (6e circ.) ; Ribes, d. s., R.P.R. (7e circ.) ; About, U.D.F.-P.R. (8e circ.).

Députés sortants : MM. Bourson, P.R. ; Régis, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Godon, R.P.R. ; Lauriol, R.P.R. ; Destremau, P.R. ; Wagner, R.P.R. ; Ribes, R.P.R. ; Mme Thome-Patenôtre, M.R.G.

1re circ. (Houilles, Maisons-Laffitte, Sartrouville)
Inscr., 67 839 ; suffr. expr., 55 118
Abst., 16,13 %
MM. *Pierre Bourson*, d. s., U.D.F.-P.R. REELU (54,92 %) 30 273
F. Hilsum, cons. gén., P.C. 24 845
CARRIERES-SUR-SEINE. — M. Bourson, d. s., P.R., 2 777 ; M. Hilsum, P.C., 2 481.
HOUILLES. — M. Bourson, d. s., P.R., 7 536 ; M. Hilsum, P.C., 7 485.
MAISONS-LAFFITTE. — M. Bourson, d. s., P.R., 8 706 ; M. Hilsum, P.C., 3 455.

SARTROUVILLE. — M. Hilsum, P.C. 10 166 ; M. Bourson, d. s., P.R., 9 395.
1er TOUR : abst., 18,68 % (suffr. expr., 54 825) ; MM. P. Bourson, 15 176 ; F. Hilsum, 13 122 ; J. Le Gars, P.S., 10 540 ; J. Bachelier, R.P.R., 8 992 ; P. de La Vaissière, div. maj., 1 373 ; M. Freydt, Ecol., 1 341 ; Mme S. Berneron, Ecol., 1 182 ; Mme M.-P. Lauret, F.-A., 841 ; Mme C. Neuville, L.O., 577 ; MM. C. Cozzolino, P.N., 537 ; J.-P. Laspougeas, L.C.R., 413 ; L. Bonnel, D.C., 384 ; R. Clop, U.G.P., 347.
Total gauche : 25 840 (47,13 %).

2e circ. (Chatou, Saint-Germain-en-Laye)
Inscr., 89 812 ; suffr. expr., 71 965
Abst., 18,08 %
MM. *Michel Péricard*, R.P.R. ELU (61,41 %) .. 44 196
J.-F. Lemettre, P.S. 27 769
(M. Pierre Régis, R.P.R., ne se représentait pas.)
ACHERES. — M. Lemettre, P.S., 3 790 ; M. Péricard, R.P.R., 2 574.
CHATOU. — M. Péricard, R.P.R., 8 370 ; M. Lemettre, P.S., 5 878.
LE PECQ. — M. Péricard, R.P.R., 5 173 ; M. Lemettre, P.S., 3 647.
LE VESINET. — M. Péricard, R.P.R., 7 405 ; M. Lemettre, P.S., 2 321.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — M. Péricard, R.P.R., 12 327 ; M. Lemettre, P.S., 6 714.
1er TOUR : abst., 19,65 % (suffr. expr., 71 801) ; MM. M. Péricard, 31 947 ; J.-F. Le Mettre, 14 531 ; P. Soulat, m., P.C., 10 342 ; Mme J. Consigny, rad., U.D.F., 8 353 ; M. J.-P. Chauvigné, M.D., 1 919 ; Mme S. Medelec, Choisir, 1 571 ; MM. M. Taffbouet, L.O., 304 ; M. Tomitch, P.F.N., 1 133 ; T. Rogister, F.N., 705.
Total gauche : 25 177 (35,06 %).

3e circ. (Conflans-Sainte-Honorine, Meulan, Poissy)
Inscr., 115 874 ; suffr. expr., 97 270
Abst., 14,17 %
MM. *Michel Rocard*, m. de Conflans-Sainte-Honorine, P.S. ELU (52,99 %) 51 539
G. Godon, R.P.R., d. s., ... 45 731
AUBERGENVILLE. — M. Rocard, P.S., 2 492 ; M. Godon, d. s., R.P.R., 1 384.
CARRIERES-SOUS-POISSY. — M. Rocard, P.S., 1 784 ; M. Godon, d. s., R.P.R., 1 404.
CONFLANS-SAINTE-HONORINE. — M. Rocard, P.S., 8 845 ; M. Godon, d. s., R.P.R., 6 687.
LES MUREAUX. — M. Rocard, P.S., 7 180 ; M. Godon, d. s., R.P.R., 3 255.
POISSY. — M. Rocard, P.S., 9 227 ; M. Godon, d. s., R.P.R., 8 428.
VERNEUIL-SUR-SEINE. — M. Rocard, P.S., 3 178 ; M. Godon, d. s., R.P.R., 2 554.
1er TOUR : abst., 16,69 % (suffr. expr., 95 227) ; MM. M. Rocard, 25 277 ; M. G. Godon, 24 782 ; J. Tricart, m., P.C., 20 225 ; Mme A. de La Bretesche, P.R., 13 672 ; M. P. Poli, écol., 2 093 ; Mme A. Tabakhoff, C.E. 78, 1 567 ; MM. S. Rep, P.F.N., 1 175 ; S. Guenoult, L.O., 1 077 ; Mme B. Grujon, écol., 972 ; MM. G. Daudet, P.S.D., 902 ; P. Andrivet, F.A., 744 ; Mme F. Laurel, extr. g., 602 ; MM. Dufraisse, F.N., 570 ; M. Gutman, div. maj., 183 ; M. Gofard, RUC, 23 ; J.-J. Schlegel, C.N.I.P., 13.
Total gauche : 47 925 (50,32 %).

4e circ. (La Celle-Saint-Cloud, Marly, Saint-Nom-la-Bretèche, Le Chesnay)
Inscr., 79 392 ; suffr. expr., 64 221
Abst., 17,13 %
MM. *Marc Lauriol*, d. s., R.P.R., REELU (60,04 %) 38 560
M. Valéry, P.S. 25 661
LA CELLE-SAINT-CLOUD. — M. Lauriol, d. s., R.P.R., 7 153 ; M. Valery, P.S., 4 773.
LES CLAYES-SOUS-BOIS. — M. Valery, P.S., 4 523 ; M. Lauriol, d. s., R.P.R., 3 096.
LE CHESNAY. — M. Lauriol, d. s., R.P.R., 8 208 ; M. Valery, P.S., 4 287.
MARLY-LE-ROI. — M. Lauriol, d. s., R.P.R., 5 178 ; M. Valery, P.S., 3 525.
1er TOUR : abst., 18,97 % (suffr. expr., 64 075) ; MM. M. Lauriol, 19 551 ; J.-L. Berthet, U.D.F.-P.R., 15 284 ; M. Valéry, 15 281 ; S. Depaquit, F.A., 5 442 ; Mme A. Corbeau, C.E. 78, 5 004 ; Mme M. Sala, L.O., 1 077 ; Mme F. Durlez, Choisir, 1 073 ; MM. A. Robert, P.F.N., 1 014 ; G. Pietreschi, F.N., 349.
Total gauche : 21 800 (34,02 %).

5e circ. (Versailles-Nord et Ouest)
Inscr., 65 466 ; suffr. expr., 51 708
Abst., 18,07 %
MM. *Etienne Pinte*, R.P.R., ELU (62,43) 32 279
J. Cuguen, P.C. 19 429
(M. B. Destremau, d. s., anc. min., U.D.F.-P.R., s'est retiré entre les deux tours.)
BOIS-D'ARCY. — MM. Pinte, R.P.R., 2 793 ; Cuguen, P.C., 2 528.
FONTENAY-LE-FLEURY. — MM. Pinte, R.P.R., 3 347 ; Cuguen, P.C., 2 852.
SAINT-CYR-L'ECOLE. — M. Cuguen, P.C., 4 755 ; Pinte, R.P.R., 3 488.
VERSAILLES-NORD. — MM. Pinte, R.P.R., 21 755 ; Cuguen, 9 120.
1er TOUR : abst., 19,79 % (suffr. expr., 52 193) ; MM. E. Pinte, 15 552 ; B. Destremau, d. s., anc. min., U.D.F.-P.R., 11 395 ; J. Cuguen, P.C., 10 486 ; Mme N. Questiaux, P.S., 8 203 ; MM. A. Hautot, C.E. 78, 3 068 ; M. E. Tremblay, D.C., 1 480 ; J.-J. Ughetto, F.A., 817 ; J.-M. Landras, F.N., 664 ; Mme B. Herout, L.O., 528.
Total gauche : 20 034 (38,38 %).

6e circ. (Versailles-Sud et Est)
Inscr., 60 344 ; suffr. expr. 49 097
Abst., 16,71 %
M. *Robert Wagner*, d. s., R.P.R., REELU (57,99 %) 28 472
R. Nadaus, P.S. 20 625
VEUZY. — MM. Wagner, d. s., R.P.R., 7 130 ; Nadaus, P.S., 5 597.
VERSAILLES-SUD. — MM. Wagner, d. s., R.P.R., 7 567 ; Nadaus, P.S., 4 750.
VIROFLAY. — MM. Wagner, d. s., R.P.R., 5 332 ; Nadaus, P.S., 3 491.
1er TOUR : abst., 18,04 % (suffr. expr., 49 133) ; MM. R. Wagner, 16 367 ; J. Toutain, cons. gén., m. de Jouy-en-Josas, U.D.F., 10 611 ; R. Nadaus, 10 311 ; Mme P. Certano, P.C., 7 304 ; MM. A. Arnaud, F.A., 1 234 ; Mme L. Breuil, Choisir, 995 ; MM. B. Nicolaieff, M.D., 892 ; J. Silve, F.N., 593 ; Mme C. Muxonat, L.O., 578 ; MM. Giraud, N.A.F., 248.
Total gauche : 19 427 (39,53 %).

7e circ. (Mantes-la-Jolie, Limay, Houdan)
Insc., 80 328 ; suffr. expr., 67 587
Abst., 12,54 %
MM. *P. Ribes*, d. s., R.P.R., REELU (50,87 %) 34 382
M. Quettier, P.C. 33 205
MANTES-LA-JOLIE. — MM. Quettier, P.C., 8 051 ; Ribes, d. s., R.P.R., 7 512.
MANTES-LA-VILLE. — MM. Quettier, P.C., 5 184 ; Ribes, d. s., R.P.R., 3 320.
1er TOUR : abst., 15,56 % (suffr. expr., 66 924) ; MM. P. Ribes, 26 772 ; M. Quettier, 17 141 ; B. Schreiner, P.S., 13 261 ; G. Dubois, U.D.F.-C.D.S., 7 022 ; M. Authelet, C.E. 78, 2 281 ; J.-C. Demathieu, P.S.D., 1 604 ; D. Benard, L.O., 916 ; C. Cannie, U.N.M.P., 909 ; J. Le Melcne, écol., 780 ; J. Collin, F.A., 637 ; L. Martin, act. loc., 520 ; J. Albertini, U.G.P., 417 ; D. Baize, F.A., 327 ; A. Thibaudeau, R.U.C., 1.
Total gauche : 32 472 (48,51 %).

8e circ. (Rambouillet, Montfort-l'Amaury, Trappes)
Inscr., 113 387 ; suffr. expr., 96 950
Abst., 12,82 %
M. *Nicolas About*, m. de Montigny, U.D.F.-P.R., ELU (50,17 %) 42 645
Mme Thome-Patenôtre, d. s., m. de Rambouillet, M.R.G. 48 305
ELANCOURT. — M. About, P.R., 3 479 ; Mme Thome-Patenôtre, d. s., M.R.G., 3 325.
MAUREPAS. — Mme Thome-Patenôtre, d. s., M.R.G., 3 937 ; M. About, P.R., 3 384.
PLAISIR. — Mme Thome-Patenôtre, d. s., M.R.G., 4 775 ; M. About, P.R., 4 086.
RAMBOUILLET. — M. About, P.R., 5 304 ; Mme Thome-Patenôtre, d. s., M.R.G., 4 783.
TRAPPES. — Mme Thome-Patenôtre, d. s., M.R.G., 6 203 ; M. About, R.P.R., 2 778.
1er TOUR : abst., 17,51 % (suffr. expr., 95 125) ; Mme J. Thome-Patenôtre, 24 089 ; MM. N. About, 20 258 ; J.-P. Gérard, R.P.R., 19 773 ; Mme J. Hoffmann, P.C., 18 450 ; MM. P. Herry, F.A., 4 138 ; D. Guérin, P.S.D., 3 083 ; D. Philippot, F.N., 1 526 ; J.-C. Cotentin, L.O., 1 559 ; J.-O. Miesch, D.C., 1 337 ; Mme M. Sallou, S.P.T., 812.
Total gauche : 49 048 (51,52 %).

La gauche qui totalisait 44,85 % des voix au second tour des élections de 1973 n'a pas progressé dans les Yvelines où elle a même légèrement régressé en tombant à 44,43 % des suffrages exprimés le 19 mars 1978. Au deuxième tour des élections présidentielles, M. Mitterrand avait obtenu 46 % des suffrages. La majorité que l'on disait menacée dans trois circonscriptions a particulièrement bien résisté puisqu'elle conserve sept des huit sièges. Elle cède la 3e circonscription, mais gagne la 8e. Dans la vallée de la Seine, et dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines où la poussée de la gauche avait été forte aux municipales de 1977, la majorité garde ses positions.

La gauche l'emporte dans la 3e circonscription avec M. Michel Rocard, P.S., qui a bénéficié de toutes les voix communistes ou presque. En revanche, un mauvais report des voix socialistes et sans doute écologistes a été fatal à M. François Hilsum, P.C., (1re circonscription) qui n'a pu l'emporter sur M. Pierre Bourson. Il a manqué 1 177 voix à M. Maurice Quettier, P.C. (7e) (pour 67 587 suffrages exprimés) pour battre M. Pierre Ribes, R.P.R. Deux nouveaux députés R.P.R. ont été élus avec plus de 60 % des suffrages : M. Michel Péricard à Saint-Germain-en-Laye et M. Etienne Pinte (député sortant de la 4e circonscription de Seine-et-Marne) à Versailles où il a dépassé les meilleurs scores de son prédécesseur M. Bernard Destremeau, P.R.

Deux anciens députés R.P.R. MM. Marc Lauriol (4e) et Robert Wagner (6e) retrouvent leur siège avec une avance très confortable.

La plus grosse surprise vient de la 8e circonscription où Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, M.R.G., ancien ministre réputé « inexpugnable » a été distancée de 340 voix (96 950 suffrages exprimés) par M. Nicolas About, P.R. A Rambouillet dont elle est le maire depuis plus de vingt ans, Mme Thome-Patenôtre a obtenu moins de voix que son concurrent.

ESSONNE (4)

ELUS : MM. Combrisson, d. s., P.C. (1re circ.) ; Pons, R.P.R. (2e circ.) ; Juquin, d. s., P.C. (3e circ.) ; Vizet, d. s., P.C. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Combrisson, P.C. ; Boscher, R.P.R. *(ne se repres. pas)* ; Juquin, P.C. ; Vizet, P.C.

1re circ. (Corbeil-Essonnes)
Inscr., 124 248 ; suffr. expr. 101 727
Abst., 14,94 %
M. *Roger Combrisson*, d. s., maire de Corbeil-Essonnes, P.C. REELU (52,47 %) 53 380
M. S. Dassault, U.D.F.-C.N.I.P. 48 347
1er TOUR : abst., 16,81 % (suffr. expr., 102 296) ; MM. R. Combrisson, 29 020 ; S. Dassault, 25 838 ; R. Espinasse, m. de Boussy-Saint-Antoine, P.S., 19 370 ; J.-C. Portuit, a. d., U.D.R., div. maj., 14 161 ; A. Alterio, S.O.S.-Environnement, 4 772 ; P. Jacob, M.R.G., 3 258 ; B. Coll, mod., 1 960 ; Mme M. Smolar, F.A., 1 808 ; MM. Y. Thoraval, L.O., 1 345 ; F. Valiot, L.C.R., 506 ; J. Lévy, extr. g., 257.
Total gauche : 55 565 (54,31 %).
BRUNOY. — MM. S. Dassault, 6 286 ; Combrisson, 5 309.
CORBEIL-ESSONNES. — MM. Combrisson, 10 395 ; S. Dassault, 6 644.
DRAVEIL. — MM. Combrisson, 7 004 ; S. Dassault, 6 074.
MONTGERON. — MM. S. Dassault, 6 497 ; Combrisson, 5 480.
VIGNEUX-SUR-SEINE. — MM. Combrisson, 6 959 ; S. Dassault, 4 543.
YERRES. — MM. Combrisson, 6 478 ; S. Dassault, 5 944.
EPINAY-SOUS-SENART. — MM. Combrisson, 3 002 ; S. Dassault, 2 286.

M. Combrisson obtient 61 % des suffrages à Corbeil, dont il est maire. La campagne très anticommuniste de M. Serge Dassault a mobilisé de nombreux électeurs mais pas suffisamment pour inquiéter le député sortant.

2e circ. (Arpajon-Evry)
Inscr., 147 278 ; suffr. expr., 122 394
Abst., 13,86 %
M. *Bernard Pons*, a. d., anc. secr. d'Etat, R.P.R., ELU (52 %) 63 651
Mme M. Bertrand, P.C. .. 58 743
(M. Michel Boscher, d. s., anc. cons. gén., a. m. d'Evry, R.P.R., ne se représentait pas.)

(Lire la suite page 14.)

En Ile-de-France

LES RÉSULTATS

(Suite de la page 13.)

BRETIGNY - SUR - ORGE. — Mme Bertrand, 4 792 ; M. Pons, 4 239.
ETAMPES. — M. Pons, 4 468 ; Mme Bertrand, 4 451.
EVRY. — M. Pons, 4 319 ; Mme Bertrand, 4 238.
RIS-ORANGIS. — M. Pons, 6 451 ; Mme Bertrand, 6 115.
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE. — M. Pons, 4 905 ; Mme Bertrand, 4 592.

1er TOUR : abst., 14,52 % (suffr. expr., 122 244) ; Mme M. Bertrand, 29 240 ; MM. B. Pons, 28 757 ; J. Guyard, adj. m. d'Evry, P.S., 25 752 ; M. Conte, m. de La Ferté-Alais, U.D.F.-P.R., 24 007 ; M. Martin, écol., 4 831 ; M. Bretagnol, M.R.G., 2 115 ; H. Marcille, U.F.B.S., 1 974 ; Mme C. Loretz-Dodan, div. d., 1 750; MM. A. Sfez, div. d., 1 749; D. Vitry, L.O., 1 718 ; T. Berichvili, extr. g., 351.
Total gauche : 59 176 (48,40 %).

Cette circonscription, la plus vaste du département, la plus rurale aussi, bien qu'elle comprenne la ville nouvelle d'Evry, a voté comme au premier tour : l'ensemble de la gauche n'avait pas atteint la majorité absolue et Mme Bertrand, P.C., ne retrouve pas tout à fait, en voix et en pourcentage, ce qu'elle était en droit d'attendre. En revanche, le docteur Pons, qui prenait la succession de M. Boscher, fait le plein de tous les suffrages qui n'étaient pas allés vers la gauche il y a huit jours. Il a donc bénéficié d'une grande partie des voix écologistes.

3e circ. (Longjumeau-Savigny)

Insor., 179 115; suffr. expr., 143 488
Abst., 16,62 %

M. *Pierre Juquin*, d. s., P.C., REELU (53,19 %).. 76 323
M. R. Tagand, R.P.R..... 67 165
ATHIS-MONS. — MM Juquin, 7 468 ; Tagand, 6 613.
CHILLY-MAZARIN. — MM. Tagand, 3 733 ; Juquin, 3 251.
GRIGNY. — MM. Juquin, 5 206; Tagand, 3 702.
JUVISY-SUR-ORGE. — MM. Tagand, 3 73 ; Juquin, 3 251.
LONGJUMEAU. — MM. Juquin, 4 133 ; Tagand, 3 557.
MASSY. — MM. Juquin, 10 430; Tagand, 7 624.
MORSANG-SUR-ORGE. — MM. Juquin, 5 192 ; Tagand, 3 906.
SAVIGNY-SUR-ORGE. — MM. Juquin, 9 057 ; Tagand, 8 307.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS. — MM. Juquin, 7 980 ; Tagand, 6 521.
VIRY - CHATILLON. — MM. Juquin, 6 991 ; Tagand, 6 947.

1er TOUR : abst., 18,34 % (suffr. expr., 146 408) ; MM. J. Juquin, 42 800 ; C. Germon, m. de Massy, P.S., 32 982 ; R. Tagand, 31 077 ; M. Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 23 033 ; J. Emin, C.E. 78, 8 679 ; Mme M.-T. Cuffini, extr. g., 1 548 ; MM. A. Porget, M.R.G., 1 487 ; C. Nephtali, L.O., 1 473 ; R. Bordes, div. app., 1 331 ; G. Caille, O.C.T., 1 137 ; M. Zard, div. d., 455 ; P. Godefroy, U.O.P.D.P., 345 ; L. Usselmann, RUC, 1.
Total gauche : 83 163 (56,80 %).

Après le duel qui a opposé au premier tour MM. Juquin (P.C.) et Claude Germon (P.S.), maire de Passy, M. Tagand (R.P.R.) récupère quelques milliers de voix et obtient 46,80 % dse suffrages exprimés.

4e circ. (Limours-Palaiseau)

Inscr., 107 502; suffr. expr., 88 686
Abst., 14.1 %

MM. *Robert Vizet*, d. s., cons. général, m. de Palaiseau, P. C., REELU (50.66 %) 44 927
J. Fuerxer, U.D.F.-P.R. 43 759
BURES-SUR-YVETTE. — MM. Fuerxer, 1 800 ; Vizet, 1 702.
GIF-SUR-YVETTE. — MM. Fuerxer, 3 835 ; Vizet, 3 046.
ORSAY. — MM. Fuerxer, 3 796; Vizet, 3 512.
PALAISEAU. — MM. Vizet, 8 009; Fuerxer, 6 569.
LES ULIS. — MM. Vizet, 4 917 ; Fuerxer, 3 001.
VERRIERES-LE-BUISSON. — MM. Fuerxer, 3 695 ; Vizet, 2 649.

1er TOUR : abst., 15,62 % (suffr. expr., 90 005) ; MM. R. Vizet, 21 859; Y. Tavernier, P.S., 21 078 ; J. Fuerxer, 17 151 ; M. Marteau, R.P.R., 15 291 ; M. Massiou, C.E. 78, 6 663 ; J.-P. Dupui-Castères (collège pour une société de participation), 2 892 ; J.-C. Le Scornet, F.A., 1 468 ; G. Dortet, m. de Fontenay-les-Brils, M.R.G., 1 295 ; J.-P. Delquigny, L. O., 955 ; W Gaucl, D.C., 785 ; Mme M. Cambert, L.C.R., 568.
Total gauche : 47 223 (52,46 %).

M. Yves Tavernier (P.S.), a dû à la présence d'un radical de gauche d'être devancé au premier tour par le député sortant, M. Robert Vizet (P.C.). Celui-ci est réélu, mais, avec seulement 1 319 suffrages exprimés de moins qu'au premier tour, il perd plus de 2 000 voix sur le total de la gauche, ce qui implique que l'essentiel des 6 663 électeurs écologistes aient voté en faveur de M. Jean Fuerxer (U.D.F.-P.R.), qui totalise 49,30 % des voix.

⁂

La répartition politique des élus du département ne change pas.

HAUTS-DE-SEINE (13)

ELUS : MM. Brunhes, P.C. (1re circ.) ; Tranchant, R.P.R. (2e circ.) ; Frelaut, d. s., P.C. (3e circ.) ; Jans, d. s., P.C. (4e circ.) ; Gérard-Deprez, d. s., U.D.F.-P.R. (5e circ.) ; Mmes d'Harcourt, d. s., div. maj. (6e circ.) ; Fraysse-Cazalis, P.C. (7e circ.) ; MM. Baumel, d. s., R.P.R. (8e circ.) ; Labbé, d. s., R.P.R. (9e circ.) ; Gorse, d. s., R.P.R. (10e circ.) ; Ducoloné, d. s., P.C. (11e circ.) ; Fonteneau, U.D.F.-C.D.S. (12e circ.) ; Ginoux, d. s., U.D.F.-CNIP (13e circ.).

Députés sortants : MM. L'Huillier, P.C. *(ne se repres. pas)* ; Cornic, R.P.R. *(ne se représ. pas, non plus que M. Chalandon dont il est le supp.)* ; Frelaut, P.C. ; Jans, P.C. ; Gérard-Deprez, P.R. ; Mme d'Harcourt, R.P.R. *(supp. de M. Peretti qui ne se représ. pas)* ; MM. Lacombe, P.C. *(se représent. comme supp. de Mme Fraysse-Casalis)* ; Baumel, R.P.R. ; Labbé, R.P.R. ; Graziani, R.P.R. *(suppl. de M. Gorse)*; Ducoloné, P.C. ; Vauclair, R.P.R. *(ne se représ. pas ; M. Mazeaud, dont il est le supp., se représ. dans la 3e circonscription du Var)* ; Ginoux, réf.

1re circ. (Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne)

Inscr., 35 411 ; suffr. expr., 26 221
Abst., 23,82 %

M. *Jacques Brunhes*, P.C., ELU (67,57 %) 17 719
M. C. Clero, R.P.R. 8 502
(M. W. L'Huillier, d. s., P.C., ne se repres. pas.)
GENNEVILLIERS. — MM. Brunhes, 12 273 ; Clero, 4 541.
VILLENEUVE-LA-GARENNE. — MM. Brunhes, 5 446 ; Clero, 3 961.

1er TOUR : abst., 20,72 % (suffr. expr., 27 486) ; MM. J. Brunhes, 13 529 ; C. Clero, 5 454 ; Y. Lasfargue, P.S., 4 741 ; J.-J. Lecomte, U.D.F.-C.N.I.P., 1 960 ; R. Piquet, F.A., 715 ; P. Chaze, L.O., 457 ; J.-C. Dautigny, F.R.P., 286 ; A. Martinez, L.C.R., 224 ; J.-L. Raboutet, U.O.P.D.P., 120.
Total gauche : 20 072 (73,02 %).

M. Jacques Brunhes, auquel il avait manqué 215 voix pour l'emporter dès le premier tour, conserve au parti communiste le siège de M. Waldeck L'Huillier, malgré un mauvais report de voix, qui lui fait perdre 2 253 suffrages sur le score de la gauche au premier tour.

2e circ. (Asnières)

Inscr., 47 142 ; suffr. expr., 36 930
Abst., 19,79 %

M. *Georges Tranchant*, R.P.R., ELU (54,93 %).. 20 287
M. C. Sandrin, P.S. 16 643
(M. Y. Cornic, d.s., R.P.R., ne se représente pas.)
ASNIERES. — Tranchant, 20 287 ; Sandrin, 16 643.

1er TOUR : abst., 20,65 % (suffr. expr., 36 713) ; M. G. Tranchant, 11 082 ; Mme E. Nokovitch, adj. au m. d'Asnières, U.D.F.-P.R., 7 604 ; MM. C. Sandrin, 7 647 ; C. Denis, P.C., 7 142 ; J.-C. Chambrier, F.A., 1 403 ; R. Clery, M.D., 286 ; D. Nogrette, L.O., 637 ; P. Labat, R.U.C., 2.
Total gauche : 16 679 (45,97 %).

M. Georges Tranchant, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui avait distancé au premier tour sa concurrente U.D.F., occupera le siège que M. Albin Chalendon, devenu président-directeur général d'ELF-Erap, avait cédé à son suppléant. Le candidat socialiste, M. Sandrin, ne fait pas le plein des voix de gauche : il s'en faut d'un peu plus de deux cents suffrages.

3e circ. (Colombes, Bois-Colombes)

Inscr., 66 057 ; suffr. expr., 53 985
Abst., 15,47 %

M. *Dominique Frelaut*, d.s., cons. gén., m. de Colombes, P.C. REELU (50,22 %) 27 112
M. A. Aubert, R.P.R. 26 873
BOIS - COLOMBES. — Aubert, 8 639 ; Frelaut, 5 269.
COLOMBES. — Frelaut, 21 843 ; Aubert, 18 234.

1er TOUR : abst., 16,54 % (suffr. expr., 54 331) ; MM. D. Frelaut, 18 603 ; A. Aubert, 14 681 ; J.-C. Emorine, P.S., 7 980 ; Mme A. Batifoulier, U.D.F.-P.R., 7 695 ; MM. J. Brunstein, F.A., 1 464 ; D. Macher, M.D., 1 050 ; Mmes M.-C. Dutilloy, Choisir, 882 ; A.-M. Schwartz, L.O., 553 ; MM. F. Gosselin, F.N., 532 ; M. Gloumeau, D.C., 392 ; Mme M. Aloisio, L.C.R., 220 ; MM. J.-M. Daudans, F.R.P., 178 ; A. Cousin, ext. d., 1.
Total gauche : 29 098 (53,55 %).

Le mauvais report des voix de gauche (près de deux mille suffrages en moins) n'empêche pas M. Frelaut, P.C., de conserver son siège, mais il est talonné par son jeune adversaire R.P.R., qui le suit à 239 voix et augmente largement le score de la majorité. En 1973, M. Frelaut l'avait emporté avec près de deux mille voix d'avance.

4e circ. (Clichy, Levallois-Perret)

Inscr., 55 839 ; suffr. expr., 44 430
Abst., 17,77 %

M. *Parfait Jans*, d. s., cons. gén., maire de Levallois-Perret, P.C., REELU (50.44 %) 22 413
M. J.-P. Benoit, U.D.F.-rad. 22 017
CLICHY. — Jans, 10 550 ; Benoit, 9 588.
LEVALLOIS-PERRET. — Benoit, 12 445 ; Jans, 11 863.

1er TOUR : abst., 18.07 % (suffr. expr., 44 824) ; MM. P. Jans, 15 304 ; J.-P. Benoit, 10 495 ; H. Le Gall, P. S., 7 955 ; C. Auzanneau, R.P.R., 7 185 ; J.-M. Demaldent, F.A., 843 ; A. Delaporte, F.N., 700 ; M. Pau, M.R.G., 667 ; C. Molinier, L.O., 487 ; F. Menzio, U.G.P., 375 ; M. Durand, C.N.I.P., 247 ; M. Calves, S.P.T., 233 ; Mme S. Lepinay, R.U.C., 135 ; M. G. Praxelle, U.O.P.D.P., 103.
Total gauche : 26 062 (58,14 %).

M. Jans, qui avait battu M. Pasqua, aujourd'hui sénateur R.P.R., de près de quatre mille suffrages en 1973, est sérieusement accroché par son adversaire U.D.F., M. Benoit, chef de cabinet de M. Rossi, ministre du commerce extérieur, qui a moins de quatre cents voix de retard et devance même le député sortant à Levallois, ville dont M. Jans est le maire. La gauche perd 3 640 suffrages par rapport au premier tour. La participation étant sensiblement égale, ces voix ont pu se réfugier dans l'abstention ou même se porter, pour une part, sur le candidat de la majorité.

5e circ. (Courbevoie, La Garenne-Colombes)

Inscr., 51 697 ; suffr. expr., 41 702
Abst., 17,40 %

M. *Charles Gérard-Deprez*, d. s., m. de Courbevoie, U.D.F.-P.R. REELU (57,11 %) 23 817
Mme L. Sirkis, P.S. 17 885
COURBEVOIE. — Gérard-Deprez, 16 738 ; Sirkis, 12 145.
LA GARENNE-COLOMBES. — Gérard-Deprez, 7 079 ; Sirkis, 5 740.

1er TOUR : abst., 16,10 % (suffr. expr., 41 830) ; MM. C. Gérard-Deprez, 16 112 ; Mme L. Sirkis, 8 146 ; R. Guérin, cons. gén., P.C., 7 395 ; C. Chierici, maj., 4 994 ; J.-P. Bayard, C.E. 78, 2 506 ; H. David, F.N., 864 ; P. Hillion, div. maj., 767 ; G. Freteklère, F.A., 650 ; Mme R. Brunel, L.O., 450 ; M. Cozzani, C.N.I.P., 6.
Total gauche : 16 641 (39,72 %).

M. Charles Gérard-Deprez l'emporte, comme en 1973, avec plus de 5 000 voix d'avance, bien que son adversaire ne soit plus un communiste, mais une socialiste. Celle-ci progresse de 1 244 suffrages par rapport au total de la gauche au premier tour.

6e circ. (Neuilly, Puteaux)

Inscr., 61 316 ; suffr. expr., 33 181
Abst., 35,87 %

Mme *Florence d'Harcourt*, d. s., div., maj. REELUE. 32 181
NEUILLY-SUR-SEINE. — D'Harcourt, 24 449.
PUTEAUX. — D'Harcourt, 7 732.

1er TOUR : abst., 16,98 % (suffr. expr., 48 761) ; Mme F. d'Harcourt, 30 819 ; MM. R. Hersant, d. s. de l'Oise, C.D.S., sout. P.R., rad., R. P. R., 9 970 ; G. Brisset, P. S., 6 424 ; Mme A. Mandola, P.C., 4 958 ; MM. G. Orthlieb, C.E. 78, 2 183 ; J. Mallez, div. maj., 1 104 ; B. Perlmutter, F.R.P., 817 ; Mme B. Burtin, U.F.B.S., 543 ; MM. G. Neret-Minet, F.N., 455 ; G. Weill, div. maj., 396 ; Mme A. Gendillout, L.O., 349 ; MM. J. Bruneau de La Salle, P.F.N., 341 ; R. Galland, S.P.T., 201 ; J. Scrive, chrétiens, 134 ; J. Tissier, 67.
Total gauche : 12 749 (26.14 %).

Seule candidate au deuxième tour, Mme Florence d'Harcourt parvient cependant à mobiliser son électorat, puisqu'elle obtient un nombre de suffrages supérieur au total des voix recueillies dimanche dernier par elle-même et par M. Hersant.

7e circ. (Nanterre, Suresnes)

Inscr., 65 456 ; suffr. expr., 49 504
Abst., 21,38 %

Mme Jacqueline Frayssé-Casalis, cons. gén., P.C. ELUE (58,27 %) 28 850
M. J.-L. Leclercq, R.P.R. 20 654
(M. Lacombe, d.s., P.C., supp. de R. Barbet, décédé, se reprès. comme supp. de Mme Frayssé-Casalis.)
NANTERRE. — Frayssé-Casalis, 19 851 ; Leclercq, 12 026.
SURESNES. — Frayssé-Casalis, 8 999 ; Leclercq, 8 628.

1er TOUR : abst., 19,72 % (suffr. expr., 51 655) ; Mme J. Frayssé-Casalis, 19 353 ; MM. G. Le Gallo, P.S., 10 074 ; J.-L. Leclercq, 9 180 ; J. Allègre, U.D.F.-P.R., 8 163 ; M. Vampouille, C.E. 78, 2 636 ; G. Requille, F.A., 834 ; J.-C. Guillaumin, F.R.P., 542 ; L. Valdenebro, L.O., 476 ; Mme J. Maurin, S.P.T., 278 ; MM. B. Frevaque, U.O.P.D.P., 129 ; H. Deguy, R.U.C., 0.
Total gauche : 31 676 (61,32 %).

Mme Frayssé-Casalis ne retrouve pas toutes les voix de la gauche (il lui manque près de 3 000 voix). Son adversaire R.P.R., en revanche, améliore nettement le score de la majorité. Il a pu bénéficié des suffrages écologistes et d'une partie des voix socialistes, à moins que celles-ci aient choisi l'abstention (il y a 2 151 suffrages exprimés en moins), et que de nouveaux votants se soient mobilisés au profit de la majorité.

8e circ. (Garches, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud)

Inscr., 70 250 ; suffr. expr., 56 854
Abst., 17,14 %

M. *Jacques Baumel*, d. s., prés. cons. gén., maire de Rueil - Malmaison, R.P.R., REELU (59,68 %) 33 935
M. J. Fournier, P.S. 22 919
GARCHES. — MM. Baumel, 5 311 ; Fournier, 3 165.
RUEIL. — MM. Baumel, 18 235 ; Fournier, 15 303.
SAINT-CLOUD. — MM. Baumel, 10 389 ; Fournier, 4 451.

1er TOUR : abst., 17,37 % (suffr. expr., 57 109) ; MM. J. Baumel, 22 429 ; J. Fournier, 10 833 ; M. Duffour, P.C., 8 643 ; M. Durey, U.D.F.-rad., 7 669 ; D. Plain, C.E. 78, 3 479 ; Mme N. Maréchal, F.N., 766 ; MM. F. Mouton, M.R.G., 705 ; D. Mathieu, F.A., 702 ; R. Bautin, L.O., 411 ; A. Golea, S.P.T., 296 ; B. Staub, F.R.P., 180 ; J. Gros, R.U.C., 1.
Total gauche : 21 765 (38,11 %).

M. Baumel, président du conseil général, l'emporte plus largement qu'en 1973 sur M. Fournier, P.S. Il y a cinq ans, l'écart était de moins de 5 000 voix. Il est, cette fois-ci, de plus de 11 000. Pourtant, M. Fournier cagne plus de 1 000 voix sur le total de la gauche du premier tour.

9e circ. (Meudon, Sèvres, Vaucresson)

Inscr., 73 805 ; suffr. expr., 59 297
Abst., 18,68 %

MM. *Claude Labbé*, d. s., R.P.R. REELU (56,33 %) 33 403
H. Neuville, P.S. 25 894
MEUDON. — Labbé, 13 579 ; Neuville, 12 476.
SEVRES. — Labbé, 6 280 ; Neuville, 5 300.
VAUCRESSON. — Labbé, 3 345 ; Neuville, 1 052.
VILE-D'AVRAY. — Labbé, 3 997 ; Neuville, 1 678.

1er TOUR : abst., 19,45 % (suffr. expr., 58 301) ; MM. C. Labbé, 27 389 ; H. Neuville, 12 870 ; R. Fajnzylberg, P.C. 8 739 ; Mme M. Carbonell, C.E. 78, 2 689 ; M. Trioulaire, écol., 1 678 ; E. Valensi, M.D., 1 212 ; Mme M. Minace, Choisir, 996 ; MM. P. Vacheron-Ricard, P.S.D., 993 ; R. Linder, F.A., 775 ; G. Gateau, F.N. 642 ; P. Varenne, L.O., 582 ; P. Lethel, F.R.P., 235.
Total gauche : 22 301 (39,45 %).

M. Claude Labbé distance de 7 609 voix un adversaire qu'il n'avait battu que de 1 355 suffrages il y a cinq ans. Le report des voix s'est effectué convenablement à gauche, puisque le candidat socialiste obtient 2 693 suffrages de plus, qui proviennent sans doute des écologistes, mais le président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale sortante augmente son score de plus de 6 000 suffrages.

10e circ. (Boulogne-Billancourt)

Inscr., 64 454 ; suffr. expr., 49 251
Abst., 22,15 %

MM. *Georges Gorse*, anc. min., cons. gén., m. de Boulogne - Billancourt, R.P.R., ELU (62,98 %). 31 019
B. Pibouin, P.S. 18 232
(M. Graziani, d. s., R.P.R., se représ. comme suppl. de M. Gorse.)

1er TOUR : abst., 21,70 % (suffr. expr., 50 029) ; MM. G. Gorse, 22 545 ; B. Pibouin, 9 084 ; A. Halbeher, P.C., 7 431 ; H. Sirven-Vienot, U.D.F.-P.R., 6 366 ; T. Le Dorze, C.E. 78, 2 564 ; Mme I. Chomel De Varagnes, P.F.N., 627 ; J.-C. Chaillou, F.A., 464 ; M. de Pierremont, L.O., 435 ; D. Coulais, F.N., 313.
Total gauche : 17 414 (34,80 %).

Tandis que le candidat socialiste, M. Pibouin, fait, à treize voix près, le même score que le communiste en 1973 (pour une participation nettement supérieure), M. Gorse creuse l'écart. Il était de 8 420 voix en 1973, il est de 12 787 en 1978.

11e circ. (Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Vanves)

Inscr., 66 038 ; suffr. expr., 52 037
Abst., 18.24 %

MM. *Guy Ducoloné*, d. s., cons. gén., P.C., REELU (52,36 %) 27 247
A. Santini, U.D.F.-maj. 24 790
ISSY - LES - MOULINEAUX. — MM. Santini, 11 761 ; Ducoloné, 11 294.
MALAKOFF. — MM. Ducoloné, 10 384 ; Santini, 6 310.
VANVES. — MM. Santini, 6 719 ; Ducoloné, 5 569.

1er TOUR : abst., 19.68 % (suffr. expr., 52 262) ; MM. G. Ducoloné, 17 525 ; A. Santini, 14 598 ; J. Thibault, P.S., 8 593 ; D. Baschet, U.D.F.-rad., 4 998 ; Mmes C. Roux, C.E. 78, 2 015 ; E. Pichenot, F.A., 1 026 ; MM. B. Trigaud, M.D., 883 ; R. Follet, R.U.C., 672 ; J.-M. Richier, div. opp., 537 ; Mme Villanueva, L. O., 488 ; MM. J. Luigi, D.C., 411 ; M. Senaud, F.N., 285 ; Y. Cochon, L.C.R., 241 ; Mme N. Baliand, U.O.P.D.P., 90.
Total gauche : 28 500 (54,42 %).

M. Ducoloné l'emporte plus difficilement qu'en 1973. Il est même battu à Issy-les-Moulineaux, comme il l'a été il y a un mois à l'occasion d'une élection municipale provoquée par l'annulation du scrutin de mars 1977. Il conserve cependant son siège, malgré un mauvais report des voix de gauche (il perd 1 253 suffrages). Le candidat de la majorité, M. Santini, progresse nettement, bien que le nombre des suffrages exprimés soit légèrement inférieur à celui de dimanche dernier.

12e circ. (Clamart, Sceaux)

Inscr., 114 605 ; suffr. expr., 91 505
Abst., 17.21 %

M. *Jean Fonteneau*, a. sén., m. de Clamart, U.D.F.-C.D.S., ELU (51,92 %).. 47 511
M. R. Gelly, cons. gén., m. du Plessis-Robinson, P.C. 43 994
(M. P. Vauclair, d. s., R.P.R., ne se reprès. pas.)
CHATENAY-MALABRY. — Gelly, 7 384 ; Fonteneau, 7 058.
CHATILLON - SOUS-BAGNEUX. — Gelly, 7 243: Fonteneau, 8 706.
CLAMART. — Fonteneau, 14 551 ; Gelly, 12 795.
FONTENAY - A U X - ROSES. — Fonteneau, 6 889 ; Gelly, 5 883.
LE PLESSIS - ROBINSON. — Gelly, 6 752 ; Fonteneau, 5 062.
SCEAUX. — Fonteneau, 7 245 ; Gelly, 3 937.

1er TOUR : abst., 19.23 % (suffr. expr., 91 317) ; MM .R. Gelly, 21 298; J. Fonteneau, 19 685 ; G. Le Baill, P.S., 19 123 ; J. Trorial, anc min., a. d. de Meurthe-et-Moselle, R.P.R., 16 019 ; L. Pouey-Mounou, C.E 78, 6 328 ; Mme A. Collet, F.A., 1 919 ; MM. J.-P. Boué, C.N.I.P., 1 685 ; F. Parlon, div. maj., 1 588 ; R. Gabet, L.O., 1 086 ; A. Grielen, M.D., 1 031 ; D. Pannier, F.N., 818 ; B. Legrosdidier, D.C., 669 ; G. Belhomme, R.U.C., 78.
Total gauche : 43 426 (47,55 %).

Bien que le report des voix s'effectue correctement, M. Gelly, P.C., tout en gagnant 568 voix sur le score de la gauche au premier tour, ne parvient pas à conquérir le siège abandonné par M. Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'Etat. Celui-ci avait été élu en 1973 avec un peu plus de 1 000 voix d'avance. Le représentant de la majorité, M. Fonteneau, distance M. Gelly de 3 517 suffrages. Il semble avoir bénéficié des voix recueillies au premier tour par le candidat écologiste. On relève 3,55 % de bulletins blancs ou nuls.

13e circ. (Antony, Montrouge)

Inscr., 100 763 ; suffr. expr., 79 659
Abst., 18,14 %

M. *Henri Ginoux*, d. s., cons. gén., m. de Montrouge, U.D.F. - C.N.I.P. REELU (50,87 %) 40 528
M. H. Ravera, cons. gén., m. de Bagneux, P.C. 39 131
ANTONY. — M. Ginoux, 15 590 ; M. Ravera, 14 585.
BOURG-LA-REINE. — M. Ginoux, 6 406 ; M. Ravera, 3 329.
BAGNEUX. — M. Ravera, 11 971 ; M. Ginoux, 6 756.
MONTROUGE. — M. Ginoux, 11 776 ; M. Ravera, 9 246.

1er TOUR : abst., 20,19 % (suffr. expr., 79 378) ; MM. H. Ravera, 20 903 ; H. Ginoux, 18 155 ; P. Devedjian, R.P.R., 15 585 ; J.-M. Lebaron, P.S., 13 741 ; S. Mathon, C.E. 78, 4 718 ; G. Granier, F.A., 1 666 ; A. Bertrand, M.R.G., 1 216 ; Mme M. Hellas, Choisir, 1 120 ; MM. N. Muxonat, L.O., 765 ; J. Laferrière, S.P.T.-L.C.R., 519 ; G. Moraly, rad., 511 ; O. Escande, U.G.P., 370 ; E. Quintin, R.U.C., 109.
Total gauche : 39 180 (49,35 %).

Elu avec moins de 500 voix d'avance en 1973, M. Ginoux devance son adversaire communiste de 1 397 suffrages. Outre les voix du R.P.R., il a sans doute recueilli, au deuxième tour, celles des écologistes, tandis que M. Ravera retrouve presque (à 49 voix près) le total obtenu dimanche dernier par la gauche. On observe, comme dans la circonscription précédente, un taux relativement élevé de bulletins blancs ou nuls : 3,42 %.

⁂

Dans les circonscriptions qu'elle détenait, la majorité consolide ses positions comme les résultats du premier tour l'avaient suggéré, et cela est vrai pour les candidats que l'on disait très menacés : dans la 8e, M. Baumel, R.P.R., obtient cette année 59,7 % alors qu'il n'avait réalisé, en 1973, que 55,1 % ; dans la 9e, M. Claude Labbé, R.P.R., qui n'avait atteint que 51,4 % en 1973, obtient cette année, 56,3 % des voix ; dans la 12e, M. Jean Fonteneau, maire de Clamart, réalise 51,9 %, là où M. Pierre Mazeaud (U.D.R.) n'avait pu atteindre que 50,7 % des suffrages il y a cinq ans.

Trois exceptions cependant à cette règle : MM. Charles Gérard-Deprez et Henri Ginoux, respectivement dans les 5e et 13e circonscriptions enregistrent un très léger recul par rapport à 1973, tandis que M. Georges Tranchant, R.P.R., dans la 2e, perd 2,6 points sur le score de son prédécesseur, M. Albin Chalandon. Il faut dire que M. Chalandon affrontait un candidat communiste.

A gauche, les reports de voix ont, d'une manière générale, assez mal fonctionné. Souvent le candidat de la gauche ne rassemble pas au second tour le total des voix obtenues par la gauche et l'extrême-gauche au premier tour, même lorsque la participation électorale a augmenté d'un dimanche à l'autre. Cela aggrave l'affaiblissement des positions du P.C., déjà sensible au premier tour. Ainsi, M. Dominique Frelaut (P.C., 3e circonscription) accuse un déficit de 1 808 voix sur le total de la gauche au premier tour, et ne réalise que 50,2 % contre 51,9 % en 1973 ; dans la 4e, M. Parfait Jans (P.C.) perd 3,7 points sur son score de 1973, et enregistre un déficit de plus de 3 000 voix sur le total de la gauche le 12 mars.

Des constatations semblables peuvent être faites dans les 7e et 11e circonscriptions.

SEINE-SAINT-DENIS (9)

ELUS : Mme Fost, P.C. (1re circ.) ; MM. Zarka, P.C. (2e circ.) ; Gouhier, d. s., P.C. (5e circ.) : Mme Chonavel, d. s., P.C. (6e circ.) ; MM. Odru, d. s., P.C. (7e circ.) ; Ballanger, d. s., P.C. (8e circ.) ; Goutmann, P.C. (9e circ.).

Au premier tour : MM. Ralite, d. s., P.C. (3e circ.) ; Nilès, d. s., P.C. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Fajon, P.C. *(ne se représ. pas)*; Berthelot, P.C. *(ne se représ. pas)*; Ralite, P.C. Nilès, P.C. ; Gouhier, P.C. ; Mme Chonavel, P.C. ; MM. Odru, P.C. ; Ballanger, P.C. ; Valenet, R.P.R.

1re circ. (Saint-Ouen, Epinay-sur-Seine)

Inscr., 71 384 ; suffr. expr., 53 199
Abst., 21.89 %

Mme *Paulette Fost*, cons. mun., m. du com. centr., P.C. ELUE (60,92 %) 32 409
M. F. Terranora, R.P.R. 20 790
(M. Etienne Fajon, P.C., ne se représentait pas.)
EPINAY-SUR-SEINE. — Mme P. Fost, P.C., 10 982; M. Terranora, R.P.R., 8 890.
PIERREFITTE. — Mme P. Fost, P.C., 5 611; M. Terranora, R.P.R., 3 745.
SAINT-OUEN. — Mme P. Fost, P.C., 11 459 ; M. Terranora, R.P.R., 6 272.

1er TOUR : abst., 19,88 % (suffr. expr., 55 496) ; Mme P Fost, 20 743 ; MM G Bonnemaison m. d'Epinay-sur-Seine, P.S., 13 255 ; F Terranova, 10 579 ; B Bonilla, U.D.F.-P.R., 7 469 ; Mme F. Miret, F.A., 1 609 ; MM. G Fontanet, L.O., 1 065; J. Gourdon, L.C.R., 445 ; P. Blanchemanche, U.O.P.D.P., 256 ; P. Ganger, R.U.C., 77.
Total gauche : 37 371 (67,33 %).

2e circ. (Saint-Denis)

Inscr., 44 018; suffr. expr., 22 772
Abst., 30,57 %

M. *Pierre Zarka*, secr. gén. adj. Jeunesse comm., P.C. ELU (100 %) 22 772
(M. Marcellin Berthelot, P.C., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 19,29 % (suffr. expr., 34 767) ; MM. P. Zarka, 16 548; C. Antoré, P.S., cons. mun., 5 925 ; B. Levy, U.D.F.-C.D.S., 5 036 ; G. Banse, R.P.R., 4 458 ; J.-Y. Gueguen, F.A., 1 408 ; M. Fredriksen, F.N., 494 ; A. Dufeal, L.O., 484 ; Mme P. Sarolea, L.C.R., 262 ; MM. Y. Chevet, U.O.P.D.P., 151 ; M. Lerévérend, R.U.C., 1.
Total gauche : 24 778 (71,26 %).

5e circ. (Bondy, Noisy-le-Sec, Pavillons-sous-Bois, Romainville, Villemomble)

Inscr., 96 719; suffr. expr., 72 322
Abst., 21,21 %

MM. *Roger Gouhier*, d. s., m. de Noisy-le-Sec, P.C. REELU (56,12 %) 40 589
R. Calmejane, R.P.R... 31 733
BONDY. — M. Gouhier, d.s., P.C., 12 393 ; M. Calmejane, R.P.R., 8 115.
NOISY-LE-SEC. — M. Gouhier, d.s., P.C., 9 874; M. Calmejane, R.P.R., 6 784.
PAVILLONS - SOUS - BOIS. — M. Gouhier, d.s., P.C., 4 409 ; M. Calmejane, R.P.R., 4 717.
ROMAINVILLE. — M. Gouhier, d. s., P.C., 7 346 ; M. Calmejane, R.P.R., 3 982.
VILLEMOMBLE. — M. Gouhier, d. s., P.C., 6 567 ; M. Calmejane, R.P.R., 8 135.

1er TOUR : abst., 21,06 % (suffr. expr., 74 193) ; MM. R. Gouhier, 22 797 ; J.-P. Maitrias, P.S., m., 17 561 ; R. Calmejane, 16 475 ; R. Wolf Deckert, U.D.F.-rad., 11 270 ; Mme N.-D. Lambert, F.A., 2 356 ; MM. G. Rocher, M.R.G., 1 273 ; J.-L. Gaillard, L.O., 752 ; P. Chaballe, F.N., 528 ; Mmes M.-G. Bobbio, extr. g., 502 ; F. Bernardini, U.O.P.D.P., 316 ; M. D. Perrin-Jassy, R.U.C., 165.
Total gauche : 45 755 (61,67 %).

6e circ. (Bagnolet, Les Lilas, Pantin, Pré-Saint-Gervais)

Inscr., 64 708 ; suffr. expr., 48 412
Abst., 22,16 %

Mme *Jacqueline Chonavel*, d. s., m. de Bagnolet, P.C. REELUE (56,34 %) 27 276
M. G. Moreau, R.P.R., 21 136.
BAGNOLET. — M. Chonavel, d. s., P.C., 8 976 ; M. Moreau, R.P.R., 5 068.
LES LILAS. — M. Moreau, R.P.R., 4 911 ; M. Chonavel, d.s., P.C., 4 459.
PANTIN. — M. Chonavel, d. s., P.C., 10 578 ; M. Moreau, R.P.R., 8 488.
LE PRE - SAINT - GERVAIS. — M. Chonavel, d. s., P.C., 3 263 ; M. Moreau, R.P.R., 2 669.

1er TOUR : abst., 21,11 % (suffr. expr., 50 122) ; Mme J. Chonavel, 17 388 ; MM. J.-P. Bonin, P.S., 10 483 ; G. Moreau, 9 665 ; P. Nicolet, U.D.F. - C.D.S., 8 227 ; J.-P. Yvonnet, F.A. 2 486 ; Mme V. Laupa, L.O., 939 ; M. M.-A. Delrieu, F.N., 938.
Total gauche : 31 294 (62,43 %).

7e circ. (Montreuil, Rosny)

Inscr., 71 438 ; suffr. expr., 57 265
Abst., 23,12 %

MM. *Louis Odru*, d. s., P.C., REELU (57,39 %) 32 864
F. Durand, U.D.F.-C.D.S. 24 401
MONTREUIL. — M. Odru, d. s., P.C., 24 862 ; M. Durand, U.D.F.-C.D.S., 16 519.
ROSNY-SOUS-BOIS. — M. Odru, d. s., P.C., 8 002 ; M. Durand, U.D.F.-C.D.S., 7 882.

1er TOUR : abst., 11,54 % (suffr. expr., 58 595) ; MM. L. Odru, 22 830 ; P. Durand, 10 587 ; Mme N. Rochet, P.S., 9 578 ; MM. J. Moret, R.P.R., 8 279 ; C. Brécha, F.A., 2 338 ; R. Maillet, M.R.G., 1 220 ; M. Duportail, P.F.N., 1 192 ; Mme A. Bordes, L.O., 742 ; MM. P. Brousse, L.C.R., 387 ; C. Meder, F.N., 306 ; G. Fernandez, U.O.P.D.P., 118 ; A. Giovannoni, R.U.C., 38.
Total gauche : 37 213 (64,59 %).

8e circ. (Aulnay, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-lès-Gonesse, Villepinte)

Inscr., 110 299 ; suffr. expr., 84 614
MM. *Robert Ballanger*, d. s., m. d'Aulnay - sous - Bois, prés. du groupe comm. de l'A.N., P.C., REELU (58 %) 49 079
J.-C. Abrioux, R.P.R. .. 35 535
AULNAY-SOUS-BOIS. — M. Ballanger, d. s., P.C., 16 688 ; M. Abrioux, R.P.R., 13 443.
LE BLANC-MESNIL. — M. Ballanger, d. s., P.C., 12 598 ; M. Abrioux, R.P.R., 7 965.
SEVRAN. — M. Ballanger, d. s., P.C., 8 159 ; M. Abrioux, R.P.R., 6 023.
TREMBLAY-LES-GONESSE. — M. Ballanger, d. s., P.C., 7 399 ; M. Abrioux, R.P.R., 4 468.
VILLEPINTE. — M. Ballanger, d. s., P.C., 4 235 ; M. Abrioux, R.P.R., 3 616.

1er TOUR : abst., 19,16 % (suffr. expr., 87 147) ; MM. R. Ballanger, 34 189 ; J.-C. Abrioux, 15 442 ; D. Pipard, P.S., 14 787 ; C.-A. Leroy, U.D.F.-P.R., 13 862 ; Mme M.-T. Dion, F.A., 2 777 ; MM. R. Magne, M.R.G., 1 685 ; Y. Guillemot, L.O., 1 298 ; G. Gottinet, F.N., 1 036 ; Mme R. Wormser, Choisir, 1 027 ; MM. A. Drouet de la Thibaudière, C.N.I., 906 ; R. Garson, R.U.C., 138.
Total gauche : 54 736 (62,80 %).

9e circ. (Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Le Raincy)

Inscr., 125 152 ; suffr. expr., 101 370
Abst., 15,81 %

Mme *Marie-Thérèse Goutmann*, m. de Noisy-le-Grand, présidente du groupe com. du Sénat, ELUE (50.06 %) 50 743
M. R. Valenet, d. s., R. P. R. 5 627
CLICHY-SOUS-BOIS. — Mme Goutemann, P.C., 4 561; M. Valenet, d.s., R.P.R., 3 495.
GAGNY. — M. Valenet, d.s., R.P.R. 9 325 ; Mme Goutmann, P.C., 9 165.
LIVRY-GARGAN. — Mme Goutmann, P.C., 8 768 ; M. Valenet, d.s., R.P.R., 8 202.
MONT-FERMEIL. — Mme Goutmann, P.C., 4 503 ; M. Valenet, d.s., R.P.R., 4 473.
NEUILLY - SUR - MARNE. — Mme Goutmann, P.C., 6 580 ; M. Valenet, d.s., R.P.R., 5 098.
NEUILLY-PLAISANCE. — M. Valenet, d. s., R.P.R., 4 344 ; Mme Goutmann, P.C., 3 961.
NOISY - LE - GRAND. — Mme Goutmann, P.C., 7 754 ; M. Valenet, d.s., R.P.R., 7 089.
LE RAINCY. — M. Valenet, d.s., R.P.R., 5 005 ; Mme Goutmann, P.C., 2 395.



...SULTATS DU SECOND TOUR



1er TOUR : abst., 17,27 % (suffr. expr., 102 107) ; Mme M.-T. Goutmann, 28 843 ; MM. R. Valenet, 24 104 ; A.-M. Vincent, m. de Livry-Gargan, P.S., 23 167 ; R. Morel, U.D.F.-P.R., 15 694 ; M. Premat, écol., 3 978 ; A. Chauvignaud, F.A., 1 636 ; A. Bourdeau, RUC, 1 388 ; R. Vieillard, L.O., 1 280 ; C. Briard, F.N., 1 093 ; R. Billard, M.D., 856 ; C. Belaïh, écol., 627 ; A. Cordry, L.C.R., 588 ; H. Desmidt, écol., 397 ; M. Filhol, P.F.N., 282.
Total gauche : 33 770 (52,66 %).

La seule véritable incertitude du scrutin résidait dans la question de savoir si le P.C. parviendrait à enlever à la majorité le seul siège qu'elle possédait encore depuis 1973 dans ce département, celui de la 9e circonscription. En l'emportant de 116 voix sur M. Valenet (R.P.R.), qui l'avait battue de 134 voix en 1973, Mme Goutmann prend enfin la revanche qu'elle espérait, et donne à sa formation, qui détient désormais les neuf sièges, la suprématie absolue. Mme Goutmann sera remplacée au Sénat par Mme Danièle Bidart, professeur au lycée d'Aubervilliers. Les deux nouveaux candidats présentés par le P.C., Mme Fost (1re circ.) et M. Zarka (2e circ.) réussissent sans aucune difficulté leur examen de passage.

Dans la 5e circonscription, M. Gouhier, que la majorité pensait pouvoir inquiéter, gagne près de deux points de pourcentage par rapport à 1973. Ailleurs, les candidats communistes maintiennent à peu près leur influence bien que partout les reports socialistes aient été très incomplets.

VAL-DE-MARNE (8)

ELUS : MM. Marchais, d. s., P.C. (1re circ.) ; Fiterman, P.C. (2e circ.) ; Gosnat, d. s. P.C. (3e circ.) ; Franceschi, d. s. (4e circ.) ; Beaumont, U.D.F.-P.R. (5e circ.) ; Nungesser, d. s., R.P.R. (6e circ.) ; R.-A. Vivien, d. s., R.P.R. (7e circ.) ; Kalinsky, d. s., P.C. (8e circ.).

Députés sortants : MM. Marchais, P.C. ; Dupuy, P.C. *(ne se représ. pas)* ; Gosnat, P.C. ; Franceschi, P.S. ; Billotte, R.P.R. ; Nungesser, R.P.R. ; Vivien, R.P.R. ; Kalinski, P.C.

1re circ. (Cachan, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif)

Inscr., 77 449 ; suffr. expr., 37 419
Abst., 27,11 %

M. Georges Marchais, d. s., REELU 37 419
ARCUEIL. — M. Marchais, 7 694.
CACHAN. — M. Marchais, 5 561.
GENTILLY. — M. Marchais, 5 270.
LE KREMLIN-BICETRE. — M. Marchais, 3 893.
VILLEJUIF. — M. Marchais, 15 001.

1er TOUR : abst., 18,09 % (suffr. expr., 62 488) ; MM. G. Marchais, 27 020 ; P. Hernu, adj. au maire de Cachan, P.S., 10 684 ; J.-M. Benoist, U.D.F.-P.R., 8 308 ; Mlle E. Lavelle, R.P.R., 7 956 ; MM. J.-C. Denné, C.D.S., cons. mun. du Kremlin-Bicêtre, 3 145 ; M. Dufumier, F.A., 1 428 ; A. Lecœur, s. d., P.S.D., sout. M.D.S.F., 1 218 ; M. Collinot, F.N., 596 ; H. Pietrunti, L.O., 588 ; Mme C. Ammar, S.P.T.-L.C.R., 547 ; M. R. Dezant, D.C., 398 ; Mme M.-F. Suivre, M.D., 330 ; MM. J. Perret, U.O.P.D.P., 167 ; J. Luchert, O.C.F., 85.
Total gauche : 40 519 (64,86 %).

Le total des voix de M. Marchais et du candidat socialiste, M. Patrice Hernu, était, au premier tour, de 37 704. Le secrétaire général du P.C. améliore son score de 1973, qui était de 33 331 voix. Seul candidat à rester au second tour, M. Marchais n'a pas pour autant bénéficié des voix de tous les électeurs qui se sont déplacés : 33,73 % d'entre eux ont déplacés : 19 036 d'entre eux, soit 33,71 %, ont voté blanc ou nul. M. Jean Marie Benoist, U.D.F.-P.R., éliminé après le premier tour, voulait faire de M. Marchais « un mal élu » : il peut considérer y avoir réussi partiellement dans la mesure où le député sortant obtient 48,31 % du nombre des électeurs inscrits.

2e circ. (Choisy-le-Roi)

Inscr., 95 260 ; suffr. expr., 73 480
Abst., 19,26 %

M. Charles Fiterman, cons. gén., P.C., ELU (56,36 %) 41 415
M. J. Macé, R.P.R. 32 065
(M. F. Dupuy, d.s., P.C., ne se représ. pas.)
CHEVILLY-LARUE. — MM. Fiterman, 4 178 ; Macé, 3 521.
CHOISY-LE-ROI. — MM. Fiterman, 9 783 ; Macé, 6 958.
FRESNES. — MM. Fiterman, 6 287 ; Macé, 5 261.
L'HAY-LES-ROSES. — MM. Fiterman, 7 679 ; Macé, 6 578.
ORLY. — MM. Fiterman, 7 067 ; Macé, 3 473.
THIAIS. — MM. Fiterman, 5 808 ; Macé, 5 547.

1er TOUR : abst., 18,75 % (suffr. expr., 76 329) ; MM. Ch. Fiterman, P.C., 24 328 ; P. Tabanou, cons. gén., m. de L'Haÿ-les-Roses, P.S., 19 602 ; J. Macé, 18 494 ; Mme M.-G. Sadier, U.D.F.-P.R., 5 208 ; M. R. Gatel, C.E. 78, 3 058 ; Mlle C. Le Roux, F.A., 2 110 ; M. P. Lavelle, U.G.P., 1 117 ; Mme D. Riche, L.O., 1 028 ; Mlle M. Klajnbaum, Cent., 679 ; MM. S. Barbot, F.N., 440 ; P. Schmidt, S.P.T., 269 ; G. Talmon, R.U.C., 1.
Total gauche : 48 449 (63,47 %).

M. Fiterman améliore très sensiblement le score de M. Dupuy (P.C.), maire de Choisy-le-Roi, ancien député, qui ne se représentait pas. En effet, M. Fiterman réunit 4 685 voix de plus que son prédécesseur. Toutefois, il ne réunit pas toutes les voix du P.C., du P.S. et des gaullistes de progrès (45 947 voix) du premier tour. Dans le même temps, le candidat R.P.R., M. Macé, améliore le score du précédent candidat U.D.R., M. Mallet, qui, en 1973, avait obtenu 6 718 voix de moins que lui. Notons que M. Macé ne devance M. Fiterman que dans la plus petite commune de la circonscription : Rungis (729 voix contre 613).

3e circ. (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine)

Inscr., 80 116 ; suffr. expr., 63 747
Abst., 17,83 %

M. *Georges Gosnat*, d. s., a. m., P.C., REELU (68,69 %) 43 792
M. R. Dumas, R.P.R. .. 19 955
IVRY-SUR-SEINE. — MM. Gosnat, 18 800 ; Dumas, 7 509.
VITRY-SUR-SEINE. — MM. Gosnat, 24 992 ; Dumas, 12 446.

1er TOUR : abst., 19,12 % (suffr. expr., 64 604) ; MM. G. Gosnat, 31 278 ; J.-C. Perrot, P.S., 10 801 ; R. Dumas, 10 397 ; Mme A.-M. Ordacji, C.N.I.P., 7 390 ; MM. F. Saal, M.R.G., 1 513 ; R. Blambert, F.A., 1 122 ; R. Legall, L.O., 987 ; Mme M. Trat, S.P.T., 591 ; MM. B. Pollina, F.N., 323 ; R. Rodriguez, U.O.P.D.P., 202.
Total gauche : 46 494 (71,98 %).

4e circ. (Alfortville, Charenton, Maisons-Alfort)

Incr., 78 590 ; suffr. expr., 63 068
Abst., 18,02 %

M. Joseph Franceschi, d. s., cons. gén., m. d'Alfortville, REELU (52,41 %) 33 054
M. R. Nectoux, cons. gén., m. de Maisons-Alfort, P.R. 30 014
ALFORTVILLE. — MM. Franceschi, 12 464 ; Nectoux, 6 218.
CHARENTON-LE-PONT. — MM. Nectoux, 8 364 ; Franceschi, 5 184.
MAISONS-ALFORT. — MM. Nectoux, 15 096 ; Franceschi, 13 682.

1er TOUR : abst., 18,12 % (suffr. expr., 62 656) ; MM. R. Nectoux, 18 100 ; J. Franceschi, 17 597 ; J. Denis, P.C., 12 424 ; M. Lambert, R.P.R., 8 337 ; G. Bord, écol., 2 896 ; M. Thomas, F.A., 1 310 ; R. Vasseur, L.O., 783 ; A. Dingreville, M.D., 486 ; P. Aubin, F.N., 334 ; A. Lavertu, U.G.P., 303.
Total gauche : 32 417 (51,73 %).

Le duel entre MM. Franceschi (P.S.) et Nectoux (P.R.) s'annonçait très serré. Très menacé dans trois communes sur quatre : Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice — toutes trois dirigées par des maires favorables à la majorité, — le député sortant ne pouvait guère compter que sur Alfortville pour en contrebalancer le poids. S'il est effectivement distancé, comme prévu, dans ces trois communes, M. Franceschi obtient les deux tiers des voix de la commune d'Alfortville, ce qui lui permet de battre son adversaire. Les reports de voix se sont bien effectués, même au sein de la gauche, en dépit de l'existence d'un certain contentieux entre communistes et socialistes. Les deux adversaires réalisent des scores supérieurs au total des voix des partis signataires du programme commun pour M. Franceschi, au total de celles de la majorité pour M. Nectoux.

5e circ. (Créteil, Saint-Maur-des-Fossés)

Inscr., 105 814 ; suffr. expr., 86 943
Abst., 16,09 %

M. Jean-Louis Beaumont, maire de Saint-Maur-des-Fossés, P.R., ELU (53,09 %) 46 159
Mme C. Lalumière, P.S. 40 784
BONNEUIL-SUR-MARNE. — Mme Lalumière, 4 341 ; M. Beaumont, 2 342.
CRETEIL. — Mme Lalumière, 15 540 ; M. Beaumont, 13 440.
JOINVILLE-LE-PONT. — M. Beaumont, 4 939 ; Mme Lalumière, 4 540.
SAINT-MAUR-DES-FOSSES. — M. Beaumont, 25 438 ; Mme Lalumière, 16 363.

1er TOUR : abst., 18,42 % (suffr. expr., 85 164) ; M. J.-L. Beaumont, 22 241 ; Mme C. Lalumière, 18 097 ; MM. M. Germa, prés. cons. gén., P.C., 16 512 ; P. Billotte, d. s., anc. min., R.P.R., 15 916 ; P. Cuesta, C.E. 78, 5 358 ; J.-M. Moreau, F.A., 1 215 ; P. Gosset, R.U.C., 1 014 ; M. Monin, div. maj., 997 ; R. Legagneux, F.N., 836 ; N. Dauce, S.P.T., 780 ; P. Ellul, P.F.N., 718 ; E. Chevobbe, L.O., 710 ; P. Salvaudon, M.D., 309 ; L. Lemaire, 261.
Total gauche : 37 314 (43,81 %).

Le siège du général Pierre Billotte reste à la majorité. M. Beaumont succède à l'ancien ministre du général de Gaulle, qu'il avait devancé au premier tour. Le résultat final traduit mal l'incertitude de la compétition. M. Beaumont doit son succès à l'avance de 9 075 voix qu'il a prise sur son adversaire à Saint-Maur-des-Fossés, dont il est maire depuis mars 1977. Mme Lalumière arrive en tête à Créteil, dont le maire socialiste était son suppléant, et à Bonneuil, dont le maire est communiste. En revanche, à Joinville-le-Pont, dont le maire est également communiste, elle est devancée par M. Beaumont.

6e circ. (Champigny-sur-Marne)

Inscr., 87 366 ; suffr. expr., 69 298
Abst., 18,09 %

M. *Roland Nungesser*, d. s., cons. gén., a. min., m. de Nogent-sur-Marne, R.P.R. REELU (54,79 %). 37 974
M. G. Poussy, cons. gén., P.C. 31 324
BRY-SUR-MARNE. — MM. Nungesser, 3 826 ; Poussy, 2 427.
CHAMPIGNY-SUR-MARNE. — MM. Poussy, 19 146 ; Nungesser, 14 650.
NOGENT-SUR-MARNE. — MM. Nungesser, 9 710 ; Poussy, 4 077.
LE PERREUX-SUR-MARNE. — MM. Nungesser, 9 788 ; Poussy, 5 674.

1er TOUR : abst., 19,48 % (suffr. expr., 69 482) ; MM. R. Nungesser, 31 598 ; G. Poussy, 17 591 ; G. Descotils, P.S., 11 524 ; J. Mersint, cons. mun., de Choisy-le-Roi, C.E. 78, 4 308 ; Mme D. Le Bricquir, Choisir, 977 ; MM. J.-L. Struguet, F.N., 821 ; G. Chauvin, L.O., 727 ; Mme D. Vanhove, S.P.T. (sout. P.S.U. et O.C.T.), 715 ; MM. P. Bourgeois, U.G.P., 848 ; L. Gahagnon, 370 ; Mme P. Lafon, RUC, 3.
Total gauche : 31 205 (44,91 %).

M. Nungesser (R.P.R.), qui avait tout mis en œuvre pour être élu dès le premier tour, alors qu'il était candidat unique de la majorité, aura dû attendre le second tour pour retrouver son siège. Pour le député-maire de Nogent, c'est une élection sans surprise. En tête à Nogent, au Perreux et à Bry, il n'est distancé que dans la seule commune de Champigny. Les voix des écologistes semblent s'être reportées en majorité sur son nom.

7e circ. (Fontenay-sous-Bois)

Inscr., 75 823 ; suffr. expr., 58 434
Abst., 19,91 %

M. Robert-André Vivien, d. s., cons. gén., anc. min., R.P.R., REELU (58,97 %) 34 464
M. L. Bayeurte, cons. gén., m. de Fontenay-sous-Bois, P.C. 23 970
FONTENAY-SOUS-BOIS. — Bayeurte, 12 516 ; Vivien, 11 729.
SAINT-MANDE. — Vivien, 7 678 ; Bayeurte, 3 054.
VINCENNES. — Vivien, 15 057 ; Bayeurte, 8 400.

1er TOUR : abst., 20,23 % (suffr. expr., 59 993) ; MM. R.-A. Vivien, 15 823 ; J. Clouet, cons. gén., m. de Vincennes, C.D.P.-P.R., 15 320 ; L. Bayeurte, 12 596 ; J.-F. Collet, P.S., 9 022 ; Mme G. Chaleyat, écol., 2 243 ; M. C. Bourdin, 1 004 ; Mme. Pépin-Malherbe, P.N., 384 ; MM. A. Buneller, M.R.G., 841 ; J.-P. Dones, M.D., 667 ; Mme M. Dutell, F.A., 609 ; MM. J. Lainez, L.O., 504 ; D. Dubois, écol., 218 ; A. Ouzou, P.N., 182 ; P. Faure, P.F.P., 110.
Total gauche : 23 682 (39,47 %).

En arrivant en tête au premier tour, M. Vivien était assuré de la victoire dans cette circonscription. En effet, son plus dangereux adversaire n'était pas M. Bayeurte, P.C., qu'il affrontait le 19 mars, mais M. Clouet, P.R., maire de Vincennes auquel il était confronté au premier tour. Le second tour ne constituait pour lui qu'une formalité.

8e circ. (Chennevières-sur-Marne, Villeneuve-Saint-Georges)

Inscr., 114 558 ; suffr. expr., 93 241
Abst., 15,30 %

M. Maxime Kalinski, d. s., m. de Villeneuve-le-Roi, P.C., REELU (50,40 %) 47 001
M. M. Lucas, m. de Périgny-sur-Yerres, U.D.F.-P.R. 46 240
CHENNEVIERES-SUR-MARNE. — MM. Lucas, 3 880 ; Kalinski, 3 258.
LIMEIL-BREVANNES. — MM. Kalinski, 3 433 ; Lucas, 2 947.
LE PLESSIS-TREVISE. — MM. Lucas, 2 725 ; Kalinski, 2 542.
SUCY-EN-BRIE. — MM. Lucas, 6 630 ; Kalinski, 4 650.
VALENTON. — MM. Kalinski, 2 911 ; Lucas, 1 680.
VILLENEUVE-LE-ROI. — MM. Kalinski, 6 158 ; Lucas, 4 126.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. — MM. Kalinski, 8 208 ; Lucas, 6 288.
VILLIERS-SUR-MARNE. — MM. Kalinski, 5 180 ; Lucas, 5 176.

1er TOUR : abst., 17,43 % (suffr. expr., 93 179) ; MM. M. Kalinski, 27 348 ; M. Lucas, 22 157 ; F. Campuzan, cons. gén., P.S., 18 624 ; A. Kaspereit, R.P.R., 16 132 ; G. Parisot, C.E. 78, 5 173 ; J.-C. Nogrette, L.O., 1 074 ; C. Chaisye, U.G.P., 1 004 ; G. Garel, F.A., 501 ; P. Albertini, L.C.R., 605 ; Mme M. Cottinet, F.N., 411.
Total gauche : 49 226 (52,89 %).

Six des huit députés sortants retrouvent leur siège. Les deux seules modifications ne changent pas l'équilibre de la représentation parlementaire, puisque M. Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C., succède à M. Fernand Dupy (P.C.) qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. Quant au [...]*tion, où la compétition s'annonçait serrée, il reste acquis à la majorité. M. Beaumont, P.R., l'emportant au second tour après avoir devancé au premier le député sortant R.P.R., le général Pierre Billotte.*

M. Kalinski, P.C., aura « senti le vent du boulet ». En effet, le maire de Villeneuve-le-Roi n'a obtenu que 50,40 % des voix devant M. Lucas, U.D.F., maire de Périgny-sur-Yerres. Les reports se sont bien effectués dans la majorité comme dans l'opposition. Il semblerait que les écologistes aient en majorité reporté leurs suffrages sur M. Lucas.

VAL-D'OISE (5)

ELUS : MM. Richard, P.S. (1re circ.) ; Delalande, R.P.R. (2e circ.) ; Montdargent, d. s., P.C. (3e circ.) ; Petit, U.D.F.-C.D.S. (4e circ.) ; Canacos, d. s., P.C. (5e circ.).

Députés sortants : MM. de Kerveguen, P.R. *(supp. de M. Poniatowski)* ; Weber, P.R. ; Montdargent, P.C. ; Ribière, non-inscr. ; Canacos, P.C.

1re circ. (Pontoise, L'Isle-Adam)

Inscr., 104 883 ; suffr. expr. 89 595
Abst., 12,90 %

MM. *Alain Richard*, m. de Saint-Ouen-l'Aumône, P.S. ELU (50,63 %) 45 368
M. Poniatowski, a. d., anc. min., m. de l'Isle-Adam, U.D.F.-P.R. 44 227
(M. Y. de Kerveguen, d. s., suppléant de M. Poniatowski en 1973, P.R., se représentait comme suppléant de M. Poniatowski.)
L'ISLE-ADAM. — Poniatowski, 3 135 ; Richard, 2 084.
PONTOISE. — Poniatowski, 6 498 ; Richard, 6 359.
SAINT-OUEN-L'AUMONE. — Richard, 3 820 ; Poniatowski, 3 038.

1er TOUR : abst., 15,55 % (suffr. expr., 87 401) ; MM. M. Poniatowski, 32 740 ; A. Richard, 20 174 ; D. Gallet, U.G.P., 14 921 ; C. Tessier, R.P.R., 5 536 ; A. Sternsillinger, écol., 4 981 ; D. Ancellet, M.R.G., 1 833 ; J.-F. Godchau, L.C.R., 1 692 ; C. Mercier, L.O., 1 452 ; B. Cenzy, P.S.D., 1 086 ; G. Bourchy, F.A., 978 ; J. Guignache, P.F.N., 910 ; Mme F. Rollin, 630 ; MM. P. Boedard, U.O.P.D.P., 234 ; J.-L. Varenne, F.N., 234 ; Mme H. Villars, R.U.C., 0.
Total gauche : 41 284 (47,23 %).

La défaite de M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'État, ancien député P.R. et maire de l'Isle-Adam, devant le jeune maire socialiste de Saint-Ouen-l'Aumône, M. Alain Richard, est la surprise de ce deuxième tour de scrutin. M. Richard devance le candidat de l'U.D.F. de 1 141 voix. Il bénéficie d'un très bon report des voix de gauche et a sans doute recueilli un bon nombre des suffrages écologistes : le score du second tour dépasse en effet de 4 084 le total des voix de gauche au premier tour.

2e circ. (Sannois, Franconville, Taverny)

Inscr., 81 490 ; suffr. expr., 67 567
Abst., 14,46 %

MM. *Jean-Pierre Delalande*, adj. au m. d'Herblay, R.P.R. ELU (51,46 %) .. 34 771
C. Weber, d. s., cons. gén., P.C. 32 796
CORMEILLES-EN-PARISIS. — Delalande, 3 913 ; Weber, 3 640.
FRANCONVILLE. — Delalande, 6 824 ; Weber, 6 602.
HERBLAY. — Weber, 4 287 ; Delalande, 4 217.
SANNOIS. — Weber, 5 003 ; Delalande, 4 778.
TAVERNY. — Delalande, 5 112 ; Weber, 4 300.

1er TOUR : abst., 16,38 % (suffr. expr., 67 379 ; MM. C. Weber, 17 824 ; J.-P. Delalande, 16 573 ; J.-P. Le Coadic, m. de Taverny, P.S., 12 730 ; F. Garcia, maj., 10 761 ; L. Amice, m. de Béthemont-la-Forêt, écol., 5 272 ; J.-C. Maillard, M.R.G., 1 179 ; G. Lejars, L.O., 856 ; G. Orget, 741 ; C. Lippus, M.D., 613 ; R. Grossot, F.N., 442 ; L. Martin-Chauffier, U.G.P., 388.
Total gauche : 32 977 (48,94 %).

Le jeune candidat R.P.R., M. Jean-Pierre Delalande, adjoint au maire d'Herblay, a battu le député communiste Claude Weber, bien que celui-ci ait recueilli, à 200 voix près, les voix de la gauche au premier tour. M. Delalande explique son succès par le désir des électeurs de voir le personnel politique se renouveler.

3e circ. (Argenteuil, Bezons)

Inscr., 69 810 ; suffr. expr., 53 424
Abst., 21,17 %

MM. *Robert Montdargent*, d. s., m. d'Argenteuil, P.C., REELU (63,65 %).. 34 012
C. Roland, maj. R.P.R... 19 422
ARGENTEUIL. — Montdargent, 26 815 ; Roland, 15 770.
BEZONS. — Montdargent, 7 194 ; Roland, 3 652.

1er TOUR : abst., 23,70 % (suffr. expr., 55 240) ; MM. R. Montdargent, 25 756 ; C. Roland, 15 571 ; P.-Y. Lecharny, P.S., 7 979 ; G. Allain, C.E. 78, 2 143 ; A. Richard, P.S.D., 852 ; J.-P. Parage, F.A., 830 ; D. Curtenelle, L.O., 722 ; P. Obadia, L.C.R., 351.
Total gauche : 25 674 (64,38 %).

4e circ. (Enghien, Montmorency)

Insc., 105 762 ; suffr. expr., 88 180
Abst., 15,09 %

M. André Petit, cons. gén., m. d'Eaubonne, U.D.F.-C.D.S., ELU (54,58 %) 48 131
M. J. Maire, P.S. 40 049
(M. R. Ribière, d.s., non-inscr., avait été éliminé après le premier tour.)
DEUIL-LA-BARRE. — Petit, 5 099 ; Maire, 3 233.
EAUBONNE. — Petit, 7 129 ; Maire, 5 774.
ENGHIEN-LES-BAINS. — Petit, 4 638 ; Maire, 1 808.
ERMONT. — Maire, 6 430 ; Petit, 6 227.
MONTMORENCY. — Petit, 6 159 ; Maire, 4 035.
SAINT-GRATIEN. — Maire, 5 627 ; Petit, 4 795.
SOISY-SOUS-MONTMORENCY. — Petit, 4 604 ; Maire, 3 994.

1er TOUR : abst., 17,23 % (suffr. expr., 86 572) : MM. A. Petit, 18 656 ; J. Maire, 15 295 ; P. Combes, P.C., 14 827 ; G. Sabatier, R.P.R., 13 925 ; R. Ribière, d. s., non-inscrit (ex-U.D.R.), 8 677 ; M. Beauvais, C.E. 78, 4 858 ; F. Gayet, cons. gén., m. de Saint-Leu-la-Forêt, M.R.G., 2 826 ; L. Girard, P.S.D., 2 635 ; F. Marméche, F.A., 1 149 ; Mmes M. Ruat, P.F.N., 1 027 ; S. Vidal, Choisir, 976 ; M. J. Barrat, M.D., 760 ; Mme M. Hymbert, L.O., 736.
Total gauche : 35 642 (41,17 %).

5e circ. (Sarcelles)

Inscr., 142 251 ; suff. exp., 113 611
Abst., 17 %

M. Henri Canacos, d.s., m. de Sarcelles, P.C., REELU (54,04 %) 61 401
M. B. Deforge, R.P.R.. 52 210
ARNOUVILLE-LES-GONESSE. — Canacos, 3 100 ; Deforge, 2 786.
DOMONT. — Canacos, 2 886 ; Deforge, 2 817.
GARGES-LES-GONESSE. — Canacos, 7 358 ; Deforge, 4 896.
GONESSE. — Canacos, 4 602 ; Deforge, 4 110.
GOUSSAINVILLE. — Canacos, 6 468 ; Deforge, 3 876.
SARCELLES. — Canacos, 11 543 ; Deforge, 10 006.
VILLIERS-LE-BEL. — Canacos, 4 715 ; Deforge, 3 880.

1er TOUR : abst., 18,07 % (suffr. expr., 114 140 : MM. H. Canacos, d.s., m. de Sarcelles, P.C., 34 953 ; B. Deforge, 26 035 ; M. Jaurrey, P.S., 23 923 ; M. Gigot, div. maj., 16 566 ; C. Bigel, P.S.D., 4 865 ; G. Pringot, F.A., 3 484 ; G. Valentino, L.O., 1 621 ; P. Théodore, rad. diss., 232 ; J.-P. Zebboudj, D.C., 772 ; L. Martily, S.P.T., 544 ; A. Firetto, RUC, 423 ; J. Meunier, 72.
Total gauche : 64 524 (56,52 %).

Si l'opposition conserve trois sièges dans le département et la majorité deux, le second tour de scrutin a sensiblement modifié la représentation puisqu'il y a trois nouveaux députés sur cinq (seuls les communistes MM. Montdargent et Canacos ont été réélus) et que parmi les battus on compte MM. Michel Poniatowski et Claude Weber, le premier, symbole et « éminence grise » du giscardisme, le second, élu communiste d'une circonscription où son parti avait été naguère solidement implanté. Tous les deux cèdent la place à de jeunes députés, l'un P.S., l'autre R.P.R. : respectivement MM. Alain Richard et Jean-Pierre Delalande, qui ont pratiquement la même formation universitaire, le premier étant passé par le Conseil d'État, le second par la diplomatie. La majorité a été reconduite dans la 4e circonscription avec l'élection de M. André Petit (U.D.F.-C.D.S.), qui l'emporte avec 54,58 % des suffrages devant un socialiste, militant syndicaliste, M. Jean Maire.

هكذا من الأصل

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS

AIN (3)

ELUS : MM. Boyon, R.P.R. (1re circ.) ; Millon, P.R. (2e circ.) ; de La Verpillière, d. s., P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Barberot, réf. ; Carrier, P.R. *(ne se représ. pas)* ; de la Verpillière, P.R.

1re circ. (Bourg)
Insc., 84 034 ; suffr. expr., 69 802
Abst., 15,70 %
MM. *Jacques Boyon*, cons. gén., m. de Pont-d'Ain, R.P.R., ELU (52,29 %) .. 36 498
L. Robin, cons. gén., m. de Bourg-en-Bresse, P.S. 33 304
(M. Barberot, d. s., U.D.F.-C.D.S., s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst., 20,45 % (suffr. expr., 65 862) : MM. L. Robin, 18 769 ; J. Boyon, 17 256 ; P. Barberot, d. s., U.D.F.-C.D.S., 14 499 ; B. Benoit, adj. au m. de Bourg, P.C., 8 679 ; Mmes M.-R. Maupoint, F.A., 2 340 ; J. Laloy, L.O., 789 ; MM. J.-P. Denis, P.S.D., 728 ; B. Louis, M.D., 706 ; J.-P. Cotton, U.O.P.D.P., 234.
Total gauche : 30 811 (46,78 %).

2e circ. (Belley, Nantua)
Inscr., 87 011 ; suffr. expr., 71 337
Abst., 15,83 %
MM. *Charles Millon*, m. de Belley, U.D.F.-P.R., ELU (59,11 %) 42 164
G. Chavanne, cons. gén., m. d'Oyonnax, P.C. 29 173
M. Carrier, P.R., suppléant de M. Anthonioz, U.R.P.-R.I., décédé, ne se reprès. pas.

1er TOUR : abst., 18,41 % (suffr. expr., 69 800) : MM. C. Millon, 25 667 ; G. Chavanne, 15 137 ; R. Meriaudeau, m. de Bregnier-Cordon, P.S., 12 935 ; L. Guichon, R.P.R., 9 787 ; A. Partensky, C.E. 78, 2 937 ; L. Pusari, D.C., 1 452 ; Mme M.-L. Landucci, L.O., 662 ; MM. P. Lupkins, F.A., 463 ; J.-C. Glora, U.O.P.D.P., 116.
Total gauche : 29 303 (41,98 %).

3e circ. (Ambérieu)
Insc., 77 032 ; suffr. expr., 64 246
Abst., 15,11 %
MM. *Guy de la Verpillière*, d. s., cons. gén., m. de Lagnieu, U.D.F.-P.R., REELU (53,37 %) 34 286
L. Lamarche, cons. gén., m. de Chalamont, M.R.G. 29 960

1er TOUR : abst., 18,37 % (suffr. expr., 61 756) ; MM. G. de La Verpillière, 28 094 ; L. Lamarche, P.C., 8 889 ; P. Lebreton, C.E. 78, 4 965 ; Mlle M.-J. Sabin, L.O., 1 424 ; MM. J. Bouchard, C.N.I.P., 1 413 ; M. Vedie, P.A., 830.
Total gauche : 27 294 (44,19 %).

⁂

La majorité conserve les trois sièges du département. Toutefois un R.P.R. remplace un C.D.S. dans la première circonscription. M. Jacques Boyon, directeur de cabinet du ministre de la défense, succède en effet, à Bourg, au député sortant U.D.F.-C.D.S. M. Paul Barberot, qui a dû s'effacer devant lui après le premier tour. M. Barberot avait déjà perdu en 1976 et 1977, ses mandats de conseiller général et de maire de Bourg. Il a la satisfaction de voir son successeur à la mairie de Bourg, M. Louis Robin, P.S., lui-même vaincu à la députation par M. Boyon.

Dans la deuxième circonscription, le maire de Belley, M. Millon (P.R.), s'affirme, ainsi que le laissait prévoir son score du premier tour, comme le successeur de M. Marcel Anthonioz, ancien ministre décédé en 1976.

Dans la troisième circonscription, le député sortant, M. Guy de la Verpillière (P.R.), est resté hors de portée de son adversaire M.R.G., M. Lamarche, qui se retrouve au second tour avec le même handicap — plus de 4 000 voix — qu'il avait déjà au premier.

AISNE (5)

ELUS : MM. Aumont, d. s., P.S. (1re circ.) ; Le Meur, d. s., P.C. (2e circ.) ; Brugnon, d. s., P.S. (3e circ.) ; Renard, d. s., P.C. (4e circ.) ; Rossi, U.D.F.-rad. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Aumont, P.S. ; Le Meur, P.C. ; Brugnon, P.S. ; Renard, P.C. ; Mme Crépin, réf. *supp. de M. Rossi).*

1re circ. (Laon)
Inscr., 64 513 ; suffr. expr., 56 040
Abst., 11,73 %
M. Robert Aumont, d. s. cons. gén., m. de Laon, P.S. REELU (57,14 %) 32 022
M. J.-C. Lamant, R.P.R. 24 018

1er TOUR : abst., 14,16 % (suffr. expr., 54 915) : MM. R. Aumont, 18 789 ; J.-C. Lamant, 13 871 ; Mme M.-C. Steichen, P.C., 9 985 ; MM. J.-L. Doyez, U.D.F.-P.R., 8 480 ; B. Philippot, communiste un. de la gauche, 1 916 ; Mme N. Brulez, L.O., 1 874.
Total gauche : 32 564 (59,29 %).

Presque tous les suffrages exprimés au premier tour en faveur de la gauche se sont reportés sur M. Aumont qui l'emporte facilement sur le candidat du R.P.R., lequel a réduit, toutefois, de près de deux mille voix, grâce aux nouveaux votants, l'écart qui le séparait du député sortant le 12 mars.

2e circ. (Saint-Quentin)
Inscr., 83 199 ; suffr. expr., 71 654
Abst., 11,25 %
M. Daniel Le Meur, d. s., m. de Saint-Quentin, P.C., REELU (54,98 %) 39 395
M. J. Braconnier, sén., cons. gén., R.P.R. 32 259

1er TOUR : abst., 12,45 % (suffr. expr., 71 436) ; MM. D. Le Meur, 27 452 ; J. Braconnier, 23 124 ; J. Wattiez, P.S., 11 069 ; B. L'Herminé, U.D.F.-P.R., 5 803 ; Mme C. Lafont, L.O., 1 739 ; MM. J.-P. Vatin, P.S.U., 1 374 ; A. Bodart, D.C., 873 ; J.-P. Vilquin, C.N.I.P., 2.
Total gauche : 41 634 (58,28 %).

Malgré un médiocre report des voix socialistes, le maire communiste de Saint-Quentin renforce sa position. En 1973, il n'avait recueilli, en effet, que 52,10 % des suffrages exprimés au deuxième tour. Il gagne donc près de 3 points en pourcentage, l'écart qui le sépare du candidat de la majorité passant de 2 514 à 7 136 voix.

3e circ. (Vervins)
Inscr., 52 798 ; suffr. expr., 45 223
Abst., 12,34 %
M. Maurice Brugnon, d. s., cons. gén., m. de Saint-Michel, P.S. REELU (58,36 %) 26 392
M. C. Beaufort, U.D.F.-C.D.S. 18 831

1er TOUR : abst., 16,57 % (suffr. expr., 44 666) ; MM. M. Brugnon, 14 798 ; R. Mahoudeaux, m. d'Hirson, P.C., 11 527 ; C. Beaufort, 9 582 ; J. Perreau-Pradier, R.P.R. 7 321 ; D. Palacio, L.O., 1 438.
Total gauche : 27 763 (62,15 %).

Le député sortant devance nettement son adversaire, mais il perd 4 points et demi de pourcentage par rapport aux suffrages qu'il avait recueillis en 1973 (62,95 %). M. Brugnon n'a pas bénéficié, d'ailleurs, de toutes les voix obtenues par la gauche le 12 mars. M. Beaufort, en revanche, fait gagner 4 050 voix à la majorité (41,64 % des suffrages exprimés contre 37,04 il y a cinq ans).

4e circ. (La Fère)
Inscr., 63 577 ; suffr. expr., 54 096
Abst., 12,03 %
M. Roland Renard, d. s., cons., gén., P.C., REELU (55,45 %) 29 994
M. A. CATALIFAUD, a. d., cons. gén., m. de La Fère, R.P.R. 24 102

1er TOUR : abst., 13,08 % (suffr. expr., 54 068) ; MM. R. Renard, 18 942 ; A. Catalifaud, 15 477 ; Mme C. Kintzler, P.S., 9 639 ; MM. Y. Brinon, cons. gén., m. de Chauny, M.D.S.F., sout. U.D.F., 6 821 ; M. Cremey, L.O., 1 430 ; M. Cropsal, 992 ; P. de Villelongue, M.R.G., 767.
Total gauche : 30 778 (56,92 %).

Comme M. Le Meur dans la 1re circonscription, M. Renard consolide son siège en gagnant 4 points de pourcentage par rapport à 1973, bien qu'il lui ait manqué 784 voix du total des suffrages obtenus par la gauche une semaine auparavant.

5e circ. (Soissons, Château-Thierry)
Inscr., 86 448 ; suffr. expr., 75 808
Abst., 10,55 %
M. André Rossi, min. du commerce extérieur, cons. gén. m. de Château-Thierry, U.D.F.-rad., ELU (51,81 %) 39 274
M. M. Laurent, cons. gén., P.C. 36 534
(Mme A. Crepin, d. s, se présentait comme suppléante de M. Rossi.)

1er TOUR : abst., 12,81 % (suffr. expr., 74 725) ; MM. A. Rossi, 31 206 ; M. Laurent, 18 757 ; B. Lefranc, m. de Soissons, P.S., 17 422 ; A. Stachowiak, R.P.R., 4 914 ; L. Pirois, L.O., 1 555 ; G. Avinain, L.C.R., 871.
Total gauche : 38 605 (51,66 %).

M. Rossi, qui se trouvait en ballottage défavorable, parvient à conserver son siège grâce au soutien de certains radicaux de gauche — le président de la fédération du M.R.G. avait appelé à ne pas voter pour le candidat communiste, ce qui lui avait valu d'être désavoué par son bureau départemental (le Monde du 17 mars), — mais aussi grâce à certains électeurs socialistes si l'on en juge par le nombre des suffrages de gauche (2 071) qui ne se sont pas reportés sur M. Laurent. Le ministre du commerce extérieur a également bénéficié de l'augmentation du taux de la participation.

⁂

Les cinq vainqueurs de 1973 sont réélus mais seul le parti communiste conforte sa position alors que les socialistes voient leur influence diminuer légèrement à Laon (1re cir.) et à Vervins (3e circ.). M. Rossi, réélu en 1973 dans l'opposition, mais devenu depuis lors membre de la majorité, tire profit des rivalités existant au sein de la gauche et préserve son siège qui était menacé par le candidat communiste.

ALLIER (4)

ELUS : MM. Rolland, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Goldberg, P.C. (2e circ.) ; Lajoinie, P.C. (3e circ.) ; Péronnet, d. s., U.D.F.-rad. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Rolland, R.P.R. ; Brun, non inscr. ; Villon, P.C. *(ne se représ. pas)* ; Péronnet, réf.

1re circ. (Moulins)
Inscr., 61 369 ; suffr. expr., 52 063
Abst., 13,12 %
M. *Hector Rolland*, d. s., cons. gén., R.P.R. REELU 51,67 %) 26 900
M. P. Guillaumin, P.C... 25 163

1er TOUR : abst., 15,33 % (suffr. expr., 51 108) ; MM H. Rolland, 22 759 ; P. Guillaumin, 13 104 ; J.-P. Desgranges, maire d'Yzeure, cons. gén., P.S., 12 490 ; J. Brat, écol., 1 064 ; Mme Mainville, L.O., 902 ; M. R. Boulet, U.F.B.S., 783.
Total gauche : 26 496 (51,84 %).

Comme en 1973, M. Hector Rolland conserve son siège alors qu'au premier tour les représentants de la gauche avaient obtenu plus de 51 % des voix. Le handicap qu'il a remonté est, cette fois-ci, plus grand encore. Le candidat du parti communiste obtient, en pourcentage, un résultat sensiblement égal à celui de son prédécesseur au deuxième tour de 1973 : 48,32 % contre 48,01.

2e circ. (Montluçon)
Inscr., 70 266 ; suffr. expr., 59 713
Abst., 12,48 %
M. *Pierre Goldberg*, maire de Montluçon, cons. gén., ELU (55,14 %) 32 928
M. Brun d. s., cons. gén., P.S.D. 26 785

1er TOUR : abst., 13,80 % (suffr. expr., 59 524) ; MM P. Goldberg, 23 365 ; M. Brun, 15 844 ; A. Chaubard, P.S., 10 702 ; J.-P Goulemot, R.P.R., 8 405 ; Mme M. Loux, L.O., 1 207 ; M. A. Montaufray, L.C.R.
Total gauche : 35 275 (59,26 %).

Après avoir dû lui céder la mairie de Montluçon, en mars 1977, M. Brun perd, au profit de M. Goldberg, son mandat de député. Malgré une nette progression par rapport aux voix de la majorité au premier tour, il n'a pu réduire véritablement l'écart. De 1962 à 1968, ce siège avait été détenu par Jean Nègre, d'abord membre de la S.F.I.O. puis socialiste « indépendant ». M. Brun avait poursuivi ce chemin en ralliant le parti socialiste démocrate et en apparaissant bientôt comme le défenseur des couleurs de la majorité.

3e circ. (Gannat)
Inscr., 57 597 ; suffr. expr., 49 217
Abst., 12,5 %
M. *André Lajoinie*, P.C. ELU (51,77 %) 25 479
M. E. Maupoil, maire de Monestier, cons. gén., U.D.F.-rad. 23 470
(M. P. Villon, d. s., P.C., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 14,98 % (suffr. expr., 47 994) ; MM. A. Lajoinie, 17 361 ; E. Maupoil, 12 211 ; R. Maeder, R.P.R., 8 739 ; R. Limoges, P.S., 8 104 ; Mme Y. Costes, L.O., 1 579.
Total gauche : 27 044 (56,34 %).

M. Lajoinie n'atteint ni le résultat de M. Villon — le député sortant communiste qui ne se représentait pas (53,42 % du second tour de 1973, — ni le score total de la gauche au premier tour (56,34 %). Il distance néanmoins nettement son concurrent radical, bien que celui-ci ait gagné plus de trois mille voix par rapport au 12 mars.

4e circ. (Vichy)
Inscr., 74 674 ; suffr. expr., 61 076
Abst., 15,54 %
M. *Gabriel Péronnet*, d. s., anc. min., cons. gén., U.D.F.-rad., REELU (55,51 %) 33 904
M. C. Marcilly, P.C. 27 172

1re TOUR : abst., 17,51 % (suffr. expr., 60 317) ; MM. G. Péronnet, 29 697 ; C. Marcilly, 14 070 ; J.-M. Belorgey, P.S., 13 755 ; Mmes M.-C. Boury, L.O., 1 267 ; B. André, F.N., 941 ; M.-L. Saissac U.G.P., 597.
Total gauche : 29 689 (49,22 %).

M. Péronnet fait mieux que lors du second tour de l'élection partielle de novembre 1976 : 55,51 % contre 53,99 %. Malgré une forte progression en voix, M. Marcilly régresse en pourcentage, restant bien en deçà du total des suffrages obtenus par la gauche au premier tour.

⁂

Dans la mesure ou M. Maurice Brun était apparu comme le représentant de la majorité face à la gauche, la majorité perd un des sièges au profit du P.C. Le parti socialiste n'est pas parvenu à freiner l'évolution qui conduit l'Allier, département de vieille tradition socialiste, (Commentry fut la première municipalité socialiste de France), soit vers la majorité, soit vers l'opposition communiste. L'échec de M. Belorgey, qui au premier tour n'avait pu distancer le candidat du P.C. dans la 4e circonscription, est en cela significatif.

ALPES DE HAUTE PROVENCE (2)

ELUS : MM. Massot, M.R.G. (1re circ.) ; Girardot, P.C. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Massot, M.R.G. *(ne se représ. pas)* ; Delorme, P.S.

1re circ. (Digne)
Ins., 40 278 ; suffr. expr., 34 190
Abst., 13,16 %
M. *François Massot*, cons. général M.R.G., ELU 51,53 %) 17 621
M. P. Rinaldi, cons. gén., m. de Digne, R.P.R. 16 569
(M. M. Massot, d.s., M.R.G., ne se reprès pas.)

1er TOUR : abst., 16,92 % (suffr. expr., 32 702) ; MM. P. Rinaldi, 11 241 ; P. Massot, 8 123 ; R. Philippe, P.C., cons. gén., maire des Mees, 7 839 ; L. Lequette, U.D.F.-C.D.S., cons. gén., maire d'Uvernet-Fours, 2 900 ; J.-M. Collombom, écol., 1 724 ; P. Froidevaux, L.O., 530 ; Mme J. Chetaille, P.N., 345.
Total gauche : 16 492 (50,43 %).

2e circ. (Manosque)
Ins., 42 266 ; suffr. expr 35 701
Abst., 12,81 %
M. *Pierre Girardot*, a.d., cons. gén., m. de Sainte-Tulle, P.C., ELU (50,83 %) 18 148
M. J. Cabanne, cons. gén., mai. 17 553
M. C. Delorme, d.s., P.S., s'était retiré entre les deux tours.

1er TOUR : abst., 15,99 % (suffr. expr., 34 835) ; MM. J. Cabanne, 9 696 ; P. Girardot, 9 320 ; C. Delorme, d. s., P.S., prés. cons. gén., maire de Forcalquier, 8 905 ; J. Curetti, U.D.F.-P.R., m. de Montfuron, 4 238 ; P. Lieutaghi, C.E. 78, 1 813 ; Mme O. Zemor, L. O., 639 ; P. Schwartz, D. C., 225.
Total gauche : 18 865 (54,15 %).

Le report des voix du P.C. dans la 1re circonscription et des socialistes dans la 2e semble avoir pleinement joué. Dans la première, en effet, le total des voix de gauche se rassemble de justesse sur M. François Massot. Il est vrai que M. Jean-Marie Collombon, écologiste (mouvement Vida Nova), qui avait obtenu 1 724 voix, avait ouvertement manifesté sa sympathie au candidat du programme commun. Au deuxième tour, la lutte a été encore plus serrée dans la 2e circonscription où M. Pierre Girardot était très nettement distancé dans les petites communes rurales par le candidat de la majorité, M. Jean Cabanne. Ce sont les grandes agglomérations, notamment Sainte-Tulle et Château-Arnoux, cités ouvrières, qui ont apporté un maximum de voix au candidat communiste, lui conférant une avance définitive de 595 voix. On a coutume de voir les Alpes de Haute-Provence dans l'opposition. Ce département s'y maintient fidèlement cette fois encore. Il n'en demeure pas moins que deux des personnalités politiques les plus importantes de la région, MM. C. Delorme, pour le P.S., député depuis 1962, et P. Rinaldi, R.P.R., maire de Digne, ont été battus.

HAUTES-ALPES (2)

ELUS : MM. Bernard-Reymond, U.D.F.-C.D.S. (1re circ.) ; Dijoud, U.D.F.-P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Serres, réf. *(supp. de M. Bernard-Reymond)* ; Papet, P.R. *(supp. de M. Dijoud).*

1re circ. (Gap)
Inscr., 34 459 ; suffr. expr., 34 066
Abst., 11,93 %
M. Pierre Bernard-Reymond, secr. d'Et., cons. gén., U.D.F.-C.D.S., ELU (53 %) 18 055
M. J. Bonacossa, M.R.G. 16 011
(M. R. Serres, d. s., C.D.S., se présentait comme suppléant de M. Bernard-Reymond.)

1er TOUR : abst., 15,49 % (suffr. expr., 32 644) : MM. P. Bernard-Reymond, 15 154 ; J. Bonacossa, 8 096 ; J.-J. Ferrero, P.C., 6 250 ; G. Bolland, socialiste occitan, 1 360 ; J. Plasseraud, R.P.R., 1 076 ; J. Ratte, L.O., 495 ; Mme A.-M. Bellini, P.F.N., 213.
Total gauche : 16 201 (49,62 %).

MM. Pierre Bernard-Reymond et Paul Dijoud ont retrouvé le siège qu'ils avaient laissé à leurs suppléants pour entrer au gouvernement en qualité de secrétaires d'Etat.

La circonscription de Gap a connu une participation exceptionnelle puisque le pourcentage de suffrages exprimés s'élève à 88,07 %. Les nouveaux électeurs paraissent s'être prononcés en faveur du secrétaire d'Etat, car M. Jacques Bonacossa, à quelques voix près, a recueilli les suffrages qui se sont portés au premier tour sur les candidats de gauche.

2e circ. (Briançon)
Inscr., 32 524 ; suffr. expr., 25 871
Abst., 17,33 %
M. Paul Dijoud, secr. d'Et., cons. gén., m. de Briançon, U.D.F.-P.R., ELU (58,63 %) 15 169
M. J. Chapuis, P.C. 10 702
(M. M. Papet, d. s., P.R., se présentait comme suppléant de M. P. Dijoud.)

1er TOUR : abst., 20,35 % (suffr. expr., 25 286) : MM. P. Dijoud, 11 230 ; J. Chapuis, 5 537 ; R. de Caumont, P.S. 3 150 ; G. Chabas, R.P.R., cons. gén., 3 706 ; F. Crétien, L.O., 654.
Total gauche : 11 350 (44,88 %).

Dans la circonscription de Briançon, le report des voix sur le docteur Jean Chapuis s'est révélé irrégulier. M. Paul Dijoud a obtenu 3 939 voix de plus qu'au premier tour, bien qu'il n'y ait eu que 585 suffrages exprimés de plus. Les voix recueillies par M. Georges Chabas (R.P.R.) lui sont revenues.

Le maire de Briançon n'a jamais obtenu un tel résultat. Par rapport à 1973, son pourcentage de suffrages exprimés est en hausse de près de six points.

ALPES-MARITIMES (6)

ELUS : MM. Ehrmann, U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Médecin, U.D.F.-P.R. (2e circ.) ; Icart, U.D.F.-P.R. (3e circ.) ; Aubert, d. s., R.P.R. (4e circ.) ; Mme Moreau, U.D.F.-C.D.S. (5e circ.) ; M. Sauvaigo, d. s., R.P.R. (6e circ.).

Députés sortants : MM. Barel, P.C. *(ne se représ. pas)* ; Ehrmann, P.R. *(supp. de M. Médecin, se représ. dans la 1re circonscription)* ; Dumas-Lairolle, P.R. *(supp. de M. Icart)* ; Aubert, R.P.R. ; Cornut-Gentille, non inscr. ; Sauvaigo, app. R.P.R.

1re circ. (Nice I, II, III)
Inscr. 64 692 ; suffr. expr., 53 930
Abst., 14,82 %
M. Charles Ehrmann, cons. gén., adj. au m. de Nice, U.D.F.-P.R., ELU (53,56 %) 28 886
M. C. Caressa, cons. gén., P.C. 25 044
(M. V. Barel, d.s., P.C., ne se repré. pas.)

1er TOUR : abst., 17,14 % (suffr. expr. 52 711) ; MM. C. Ehrmann, 21 163 ; C. Caressa, 15 901 ; G. Accolla, P.S., 7 715 ; P. Combes, écol., 3 002 ; C. Bouttau, M.D., 1 542 ; P. Martin, D.C., 1 252 ; Mmes G. Alata, F.N., 1 022 ; F. Isoart, U.G.P., 567 ; Mlle P. Delpont, L.O., 547.
Total gauche : 24 730 (46,91 %).

Dans la 1re circonscription, le candidat communiste a bénéficié d'un report assez satisfaisant des voix de la gauche et d'une partie de celles des écologistes. Mais, le nouvel élu, M. Ehrmann, a réussi, grâce à un meilleur rassemblement des voix de la majorité dispersées au premier tour et à une participation accrue des électeurs le 19 mars, à enlever un siège qui appartenait, de longue date, au P.C. grâce au doyen de l'Assemblée nationale sortante, M. Virgile Barel.

2e circ. (Nice IV, V)
Inscr., 87 010 ; suffr. expr., 71 575
abst., 15,76 %
M. Jacques Médecin, secr. d'Et. au tourisme, m. de Nice, U.D.F.-P.R. ELU (57,38 %) 41 076
M. J. Randon, P.S. 30 499
(M. C. Ehrmann, d. s., P.R., se présentait dans la 1re circonscription.)

1er TOUR : abst., 19,64 % (suffr. expr., 69 570) ; MM. J. Médecin, 27 464 ; J. Randon, 14 744 ; F. Binoche, U.G.P., soutien P.C., 10 514 ; J. Schonbach, R.P.R., 8 338 ; H. Roubault, écol., 4 247 ; J. Ferrarèse, M.D., 1 303 ; G. Poussigue, L.O., 1 116 ; D. Malaganne, F.N., 923 ; J. Depétris, F.A., 743 ; P. Monet, N.A.F., 176.
Total gauche : 27 117 (38,97 %).

3e circ. (Nice VI, Puget-Th.)
Inscr., 98 658 ; suffr. expr., 82 088
Abst., 14,41 %
M. Fernand Icart, min. de l'équipement et de l'aménagement du territoire, cons. gén., U.D.F.-P.R., ELU (56,95 %) 46 750
M. V. Pasquetti, P.C. ... 35 338
(M. Dumas-Lairolle, d.s., P.R., se représ. comme suppléant de M. Icart.)

1er TOUR : abst., 17,54 % (suffr. expr., 80 186) ; MM. F. Icart, 32 803 ; V Pasquetti, 19 445 ; S. Pinto, P.S., 11 576 ; P.-L. Criqui, R.P.R., 6 037 ; Mme A. Adjadj, écol., 3 597 ; MM. J. Hancy, M.R.G., 2 678 ; M. Panizzoli, M.D., 1 594 ; P. Sabre, F.N., 906 ; J.-P. Cristobal, L.O., 574 ; Mme M.-C. Dardel, O.C.T., 429 ; MM. J.-L. Hay, U.G.P., 341 ; J.-P. Cristoferi, U.O.P.D.P., 207.
Total gauche : 35 250 (43,96 %).

4e circ. (Menton)
Inscr., 78 135 ; suffr. expr., 65 327
Abst., 13,80 %
M. *Emmanuel Aubert*, d. s., m. de Menton, R.P.R. REELU (55,40 %) 36 195
M. A. Vanco, P.C. 29 132

1er TOUR : abst., 16,79 % (suffr. expr., 63 830) ; MM. E. Aubert, 28 786 ; A. Vanco, 20 165 ; Mme M. Mathieu, P.S., 7 681 ; MM. G. Campioni, écol., 2 557 ; B. Lavergne, P.S.D., 1 954 ; C. Durandy, M.D., 1 105 ; G. Cupo, F.N., 994 ; M. Bodin, L.O., 588.
Total gauche : 28 434 (44,54 %).

5e circ. (Cannes)
Inscr., 108 345 ; suffr. expr., 91 197
Abst., 14,29 %
Mme *Louise Moreau*, m. de Mandelieu-La Napoule, U.D.F.-C.D.S. ELUE (53 %) 48 338
M. B. Cornut-Gentille, d. s., anc. min., m. de Cannes, non-ins., soutien P.S. 42 859

1er TOUR : abst., 11,39 % (suffr. expr., 88 601) : MM. B. Cornut-Gentille, 23 405 ; Mmes L. Moreau, 23 025 ; A.-M. Dupuy, R.P.R., 19 200 ; MM. M. Rocca, P.C., 14 308 ; S. Ivars, P.S.D., 2 528 ; P. Merenbielle, M.D., 1 976 ; J. Lebart, F.A., 1 677 ; R. Jobin, F.N., 1 264 ; S. Gauvry, L.O., 897 ; P. Noël, R.U.C., 221.
Total gauche : 40 287 (45,47 %).

Dans la 5e circonscription, le pacte majoritaire et, notamment, le report des voix obtenues au premier tour de scrutin par Mme Dupuy, R.P.R., sur la candidate C.D.S., Mme Louise Moreau, ont consommé la défaite du député sortant, M. Cornut-Gentille. Bien que l'issue fût arithmétiquement prévisible au soir du 12 mars, l'élimination du maire de Cannes, dont la forte assise locale, toutes considérations politiques mises à part, paraissait l'assurer du succès, constitue néanmoins une surprise de taille. M. Cornut-Gentille avait le soutien du P.S. Il avait annoncé qu'il abandonnerait ses fonctions municipales en cas d'échec.

6e circ. (Grasse)
Inscr., 130 141 ; suffr. expr., 106 567
Abst., 15,32 %
M. *Pierre Sauvaigo*, d. s., cons. gén., m. de Cagnes-sur-Mer, R.P.R. REELU (59,23 %) 63 124
M. G. Vassallo, m. de Grasse, P.C. 43 443

1er TOUR : abst., 17,19 % (suffr. expr., 105 595) : MM. P. Sauvaigo, 52 563 ; G. Vassallo, 22 594 ; J.-M. Galy, P.S., 19 891 ; J. Micolle, écol., 5 150 ; Mme A.-M. Dubois, F.A., 1 800 ; MM. M. Picaud, U.G.P., 1 016 ; S. Soulayres, L.O., 995 ; J.-P. Belle, 985 ; Mme M. Lefort, 601.
Total gauche : 46 296 (43,34 %).

⁂

Le fait essentiel qui se dégage du scrutin dans les Alpes-Maritimes est que, pour la première fois depuis la fin de la guerre, les six sièges reviennent aux formations de la majorité.

Dans les 2e et 3e circonscriptions, MM. Jacques Médecin, P.R., et Fernand Icart, P.R., respectivement maire de Nice, secrétaire d'Etat au tourisme et ministre de l'équipement, sont réélus comme attendu, ainsi que M. Emmanuel Aubert, R.P.R., dans la 4e, et Pierre Sauvaigo (candidat unique de la majorité), qui l'emporte avec près de vingt mille voix d'avance sur le candidat communiste, M. Georges Vassalo, maire de Grasse.

ARDÈCHE (3)

ELUS : MM. Cornet, d. s., U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Liogier, d. s., R.P.R. (3e circ.).

Au premier tour : M. Torre, d. s., U.D.F.-P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Cornet, app. P.R. ; Torre, P.R. ; Liogier, R.P.R.

1re circ. (Privas)
Inscr., 64 922 ; suffr. expr., 54 648
Abst., 12,80 %
M. *Pierre Cornet*, d. s., m. de Villeneuve-de-Berg, U.D.F.-P.R. REELU (51,41 %) 28 093
M. H. Chaze, a. d., cons. gén., m. de Cruas, P.C.. 26 655

1er TOUR : abst., 15,76 % (suffr. expr., 53 758) : MM. P. Cornet, 16 206 ; H. Chaze, 13 637 ; R. Chapuis, cons. gén., P.S. 10 962 ; G. Chagnouneff, R.P.R., 8 443 ; J.-C. Piquard, C. E. 78, 2 397 ; C. Ebert, div. opp., 1 000 ; P. Bissey, L.O., 790.
Total gauche : 25 389 (47,22 %).

3e circ. (Aubenas)
Inscr., 56 672 ; suffr. expr., 46 055
Abst., 15,02 %
M. *Albert Liogier*, d. s., m. d'Ucel, R.P.R. REELU (54,72 %) 25 203
M. R. Vidal, cons. gén., m. de Barnas, P.C. 20 852

1er TOUR : abst., 17,32 % (suffr. expr., 45 756) : MM. A. Liogier, 11 559 ; J. Moulin, ad. d., cons. gén., m. de Thueyts, div. maj., 10 147 ; R. Vidal, 9 042 ; J.-M. Alaize, cons. gén., P.S., 8 770 ; A. Pargier, 3 152 ; L. Berthon, cons. gén., m. d'Asperjoc, div. opp., 2 029 ; J. Gallas, L.O., 786 ; Mme de Thoury, F.N., 271.
Total gauche : 20 898 (45,67 %).

⁂

Les trois députés sortants conservent leur siège.

Dans la première circonscription, la plus serrée du département, un bon report des voix socialistes n'a pas suffi à M. Henri Chaze (P.C.) pour battre M. Pierre Cornet (U.D.F.), qui est réélu. Ce dernier a bénéficié en partie des voix recueillies au premier tour par un ancien membre du P.S., M. Ebert, et surtout d'une large mobilisation des électeurs de la majorité, qui constituent sans doute une bonne part des quelque 2 000 nouveaux votants. Les écologistes semblent avoir, à la fois, renforcé la gauche, qui progresse tout de même de plus de 1 000 voix et contribué à gonfler le nombre des votes blancs et nuls (plus 1 100 entre les deux tours). M. Cornet s'est en effet, toujours déclaré partisan de la centrale nucléaire de Cruas, commune dont M. Chaze est maire.

M. Albert Liogier, député sortant (R.P.R.) de la troisième circonscription, était assuré, au terme du premier tour, d'une confortable majorité. Les électeurs socialistes y ont cependant assez largement respecté la « discipline républicaine ».

ARDENNES (3)

ELUS : MM. Léger, P.C. (1re circ.) ; Visse, P.C. (2e circ.) ; Sourdille, R.P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Meunier, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Lebon, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Vin, R.P.R. *(supp. de M. Sourdille).*

1re circ. (Mézières, Rethel)
Inscr., 62 834 ; suffr. expr., 53 165
Abst., 12,46 %
MM. *Alain Léger*, cons. g., P.C., ELU (50,93 %) 27 082
H. Flandre, R.P.R. 26 083
(M. Meunier, d. s., R.P.R., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 13,68 % (suffr. expr., 51 955) ; MM. A. Léger, 13 774 ; R. Mas, P.S., 13 054 ; H. Flandre, 11 469 ; R. Weber, U.D.F.-P.R., 9 769 ; L. Orhan, L.O., 1 548 ; G. Parizano, U.N.M.P., 1 356 ; P. Vassal, D.C., 987.
Total gauche : 28 374 (54,61 %).

Bien que la gauche ait eu au premier tour 4 793 voix d'avance, le candidat communiste ne l'emporte que de 999 voix sur le candidat gaulliste, qui dépasse, lui, de 2 502 voix le total des suffrages recueillis par la majorité sortante le 12 mars.

2e circ. (Charleville, Rocroi)
Inscr., 66 042 ; suffr. expr., 55 199
Abst., 13,20 %
MM. *René Visse*, cons. gén., P.C., ELU (54,65 %) ... 30 166
G. Repeczky, R.P.R. 25 033
(M. Lebon, d. s., P.S., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 15,24 % (suffr. expr., 54 933) ; MM. R. Visse, 16 759 ; J.-P. Bachy, membre du com. dir. P.S., 14 552 ; G. Repeczky, 11 713 ; L. Debieuvre, U.D.F.-P.R., 8 847 ; Ch. Chapalet, écol., 1 337 ; Mme D. Plocienník, L.O., 1 160 ; M. M. Nasra, U.G.P., 345.
Total gauche : 32 816 (59,73 %).

Ce sont 2 650 voix de gauche du dimanche précédent qui manquent à M. Visse (P.C.), mais l'avance importante prise par la gauche au premier tour lui permet de devancer finalement de 5 138 voix M. Repeczky (R.P.R.), qui recueille pourtant 4 473 voix de plus que l'ensemble des candidats de la majorité le 12 mars.

3e circ. (Sedan)
Inscr., 59 949 ; suffr. expr., 52 647
Abst., 11,11 %
MM. *Jacques Sourdille*, sec. d'Etat à la recherche, prés. cons. gén., R.P.R., ELU (50,58 %) 26 627
J.-F. Dromby, cons. gén., P.S. 26 020
(M. Vin, d. s., R.P.R., se reprès. comme suppléant de M. Sourdille.)

1er TOUR : abst., 14,07 % (suffr. expr., 50 531) ; MM. J. Sourdille, 23 925 ; J.-F. Dromby, 13 586 ; C. Soulet, P.C., 9 411 ; R. Goury, F.A., 1 390 ; M. Mmes L. Boulinier, L.O., 857 ; B. Pasquier, U.N.M.P., 749 ; G. Rey, L.C.R., 613.
Total gauche : 25 857 (51,17 %).

Grâce à la mobilisation de l'électorat de la majorité et aux nouveaux votants, M. Sourdille parvient à l'emporter de 607 voix sur son adversaire socialiste, M. Dromby, qui recueille toutefois 163 voix de plus que le total des suffrages obtenus par la gauche au premier tour.

⁂

Le grand vainqueur du scrutin est le parti communiste, qui gagne deux sièges aux dépens du R.P.R. (1re circ.) et du P.S. (2e circ.), malgré un médiocre report des suffrages socialistes dans ces deux circonscriptions, où la rupture de l'union de la gauche avait provoqué de vives tensions, notamment au sein du conseil municipal de Charleville-Mézières. Dans la 3e circonscription, en revanche, la discipline républicaine a parfaitement joué à gauche, mais l'avantage acquis au premier tour par le candidat socialiste n'a pas été suffisant pour empêcher M. Sourdille de conserver son siège.

DU SECOND TOUR

Dans les autres départements

ARIÈGE (2)

ELUS : MM. Faure, d.s., P.S. (1re circ.) ; Saint-Paul, d. s. P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Faure, P.S. ; Saint-Paul, P.S.

1re circ. (Foix, Ax-les-Thermes)
Inscr., 51 145 ; suffr. expr., 42 433
Abst., 14,52 %
M. *Gilbert Faure*, d. s., cons. général, maire de Mirepoix, P.S. REELU (65,41 %) 27 755
M. J. Llorca, R.P.R. 14 678

1er TOUR : abst., 16,70 % (suffr. expr., 42 137) : MM. G. Faure, 14 626 ; J. Miquel, m. de Lavelanet, P.C., 11 510 ; J. Llorca, 6 850 ; Cl. Nayrac, P.R., 6 594 ; S. Maury, m. de Brassac, div. maj., 1 241 ; J.-Cl. Cazaux, L.O., 886 ; P. Fournié, C.N.I.P., 330.
Total gauche : 27 022 (64,12 %).

M. Faure obtient plus, en voix et en pourcentage, que ce qu'il était en droit d'attendre d'après les résultats du premier tour. En revanche, M. Llorca n'obtient pas son potentiel de voix du 12 mars.

2e circ. (Pamiers, Saint-Girons)
Inscr., 53 763 ; suffr. expr., 43 283
Abst., 17,38 %
M. *André Saint-Paul*, d. s., prés. cons. gén., m. de Mas-d'Azil, P.S. REELU (62,33 %) 26 978
M. A. Parellacci, R.P.R. .. 16 305

1er TOUR : abst., 26,25 % (suffr. expr., 42 156) ; MM. A. Saint-Paul, 13 370 ; A. Parellacci, 12 618 ; G. Seguela, P.C., 9 970 ; L.-P. Galy-Gasparrou, M.R.G., 3 041 ; J. Bordes, L.O., 1 156.
Total gauche : 29 537 (70,06 %).

Tous les reports attendus ne se sont pas effectués au profit de M. Saint-Paul. On peut penser qu'il y a eu des défections dans l'électorat radical de gauche du premier tour qui s'était porté sur le nom — célèbre dans le pays — de M. Galy-Gasparrou.

⁂

Les deux députés sortants dépassent 60 % des suffrages exprimés. Le premier tour avait permis aux communistes d'améliorer nettement leur score par rapport à 1973, alors que le parti socialiste perdait des voix dans ce département frontalier qui connaît de sérieux problèmes sociaux et économiques.

AUBE (3)

ELUS : MM. Micaux, U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Granet, maj. (3e circ.).

Au 1er tour : M. Galley, R.P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Gravelle P. S. ; Delhalle R. P. R. *(supp. de M. Galley)* ; Honnet, P.R. *(supp. de M. Granet)*.

1re circ. (Troyes I, Bar-sur-Aube)
Inscr., 52 492 ; suffr. expr., 44 579
Abst., 15,08 %
M. *Pierre Micaux*, cons. gén., m. de Vendeuvre-sur-Barse, U.D.F.-P.R. ELU (51,21 %) 22 830
M. A. Gravelle, d. s., P.S. 21 749

1er TOUR : abst., 15,28 % (suffr. expr., 43 496) ; MM. A. Gravelle, 12 542 ; P. Micaux, 10 563 ; X. Gaillard, cons. gén., m. d'Essoyes, U.D.F.-rad., sout. R.P.R., 10 116 ; Mmes M.-N. Lhomme, P.C., 6 777 ; C. Valleroy, L.O., 1 445 ; MM. Masselin, M.D., 1 259 ; J.-C. Lefer, U.N.M.P., 794.
Total gauche : 20 764 (47,73 %).

Bien qu'il ait obtenu au premier tour la majorité des suffrages exprimés (51,05 %), et que les reports des voix de gauche se soient effectués parfaitement en sa faveur, le député socialiste sortant doit céder son siège au représentant du courant giscardien qui le devance de 1 081 voix. Celui-ci a bénéficié non seulement des suffrages radicaux et gaullistes, mais aussi, semble-t-il, d'une partie des suffrages qui s'étaient portés au premier tour sur le candidat « jobertiste », ainsi que des nouveaux suffrages exprimés (1 083 de plus qu'au premier tour).

3e circ. (Troyes II, Nogent-sur-Seine)
Inscr., 68 559 ; suffr. expr., 56 059
Abst., 18,24 %
M. *Paul Granet*, anc. secr. d'Et., cons. gén., maj. ELU (53,29 %) 29 878
M. G. Didier, cons. gén. P. C. 26 181
M. R. Honnet, U.D.F.-P.R., d. s., se repr. comme supp. de M. Granet).

1er TOUR : abst., 17,39 % (suffr. expr., 55 228) ; MM. P. Granet, 18 136 ; G. Didier, 13 257 ; M. Cartelet, P.S., 10 692 ; P. de Saevsky, R.P.R., 4 714 ; A. Colliot, rad., 3 862 ; P. Jolly, M.D., 1 168 ; Mmes L. Guérin, P.S.D., 1 051 ; M. Rebeaux, L.O., 884 ; Mme C. Rousée, F.A., 757 ; M.A. Petit, soc. ind. 707.
Total gauche : 25 390 (46,33 %).

Recueillant les suffrages de tous les électeurs modérés et bénéficiant lui aussi du vote des abstentionnistes du 12 mars, M. Granet a accru nettement l'avance qu'il possédait au premier tour. Le candidat communiste obtient toutefois un résultat supérieur au potentiel des suffrages de gauche exprimés le 12 mars.

⁂

L'échec de M. André Gravelle (P.S.), qui avait battu en 1973 le député gaulliste sortant de la première circonscription, fait perdre à l'opposition le seul siège qu'elle détenait dans l'Aube. Le département compte donc à nouveau trois députés de la majorité, mais alors qu'il y a dix ans ils étaient tous trois membres du mouvement gaulliste, il n'y a plus aujourd'hui qu'un seul R.P.R., M. Galley.

AUDE (3)

ELUS : MM. Vidal, P.S. (1re circ.) ; Guidoni, P.S. (2e circ.) ; Cambolive, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Gayraud, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Antagnac, ex-P.S., Capdeville, P.S. *(ne se représ. pas)*.

1re circ. (Carcassonne)
Inscr., 67 650 ; suffr. expr., 56 274
Abst., 14,53 %
M. *Joseph Vidal*, cons. gén., P.S., ELU (61,02 %) 34 344
M. R. Chesa, R.P.R. 21 910
(M. Gayraud, d. s., m. de Carcassonne, P.S., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 14,54 % (suffr. expr., 55 594) ; MM. J. Vidal, 17 662 ; M. Martin, cons. mun. de Carcassonne, cons. gén., P.C., 16 500 ; R. Chesa, 13 413 ; Mme N. Bertrou, U.D.F.-C.D.S., 6 057 ; Mme Y. Lamarain, L.C.R., 718 ; MM. P. Beuchard, P.S.D., 662 ; P. Ramploni, L.O., 582.
Total gauche : 35 462 (63,78 %).

2e circ. (Narbonne)
Inscr., 74 445 ; suffr. expr., 40 445
Abst., 21,93 %
M. *Pierre Guidoni*, c. de P., P.S. (seul candidat), ELU (100 %) 40 445
(M. J. Antagnac, d. s., div. g., avait été éliminé après le premier tour.)

1er TOUR : abst., 14,55 % (suffr. expr., 62 089) ; MM. P. Guidoni, 18 625 ; J. Slacik, P.C., 17 499 ; L. Itart-Longueville, U.D.F.-P.R., 9 051 ; J. Halleur, R.P.R., 8 751 ; J. Antagnac, d. s., div. g., 4 861 ; Mme J. Bruteile, P.S.D., 1 219 ; M. G. Caral-Vila, M.R.G., 952 ; Mme M. Brunel, L.C.R., 573 ; M. M. Laserge, L.O., 558.
Total gauche : 43 068 (69,36 %).

Aucun de ses adversaires n'ayant atteint au premier tour la barre des 12,5 %, M. Pierre Guidoni restait seul en lice le 19 mars. Malgré cela la participation au scrutin est relativement importante et le taux d'abstentions n'est que de 21,94 %. En revanche, le nombre de bulletins nuls : 17 672 (30,40 %) correspond à la sommes des voix obtenues par les candidats R.P.R. et U.D.F. au premier tour.

M. Guidoni, l'un des dirigeants du CERES, également conseiller de Paris, avait été préféré par les socialistes locaux au député sortant, M. Jean Antagnac, qui avait lui-même succédé à M. Francis Vals, P.S., après le décès de celui-ci. M. Antagnac s'était néanmoins présenté au premier tour.

3e circ. (Castelnaudary)
Inscr., 58 773 ; suffr. expr., 50 980
Abst., 11,26 %
M. *Jacques Cambolive*, m. de Bram, cons. gén., P.S., ELU (57,25 %) 29 186
M. J.-P. Cassabel, a. d., R.P.R. 21 794
(M. R. Capdeville, P.S., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 13,77 % (suffr. expr., 49 668) ; MM. J. Cambolive, 16 825 ; J.-P. Cassabel, 16 041 ; Mme M.-J. Rivera, cons. mun. de Limoux, P.C., 9 457 ; MM. B. Ibal, U.D.F.-R.P., 4 147 ; A. Monod, M.R.G., 2 300 ; Mme N. Actif, L.O., 898.
Total gauche : 29 480 (59,35 %).

En désignant le jeune maire de Bram comme son successeur M. Robert Capdeville, député socialiste sortant et chef de file du P.S. audois, avait pris un gros risque. D'autant que M. Jacques Cambolive avait pour adversaire M. Jean-Pierre Cassarel (R.P.R.), député de cette circonscription de 1968 à 1973, mais la discipline socialiste d'abord, celle de la gauche, ensuite, ont été respectées.

⁂

L'opération de renouvellement des élus socialistes s'est, malgré quelques ratés au départ, déroulée sans problème.

AVEYRON (3)

ELUS : MM. Briane, d. s., U.D.F.-C.D.S. (1re circ.) ; Fabre, d. s., M.R.G. (2e circ.) ; Godfrain, R.P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Briane, réf ; Fabre, M.R.G. ; Montredon, R.P.R. *(ne se représ. pas)*.

1re circ. (Rodez)
Inscr., 72 715 ; suffr. expr., 60 422
Abst., 15,24 %
MM. *Jean Briane*, d. s., U. D. F. - C. D. S. REELU (66,22 %) 40 012
J.-P. Salvan, P.S. 20 410

1er TOUR : abst., 15,46 % (suffr. expr., 59 749) ; MM. J. Briane, 27 388 ; J.-P. Salvan, 13 299 ; P. Riom, P.R., 12 066 ; M. Lafon, P.C., 5 075 ; J.-M. Mazars, L.O., 1 921.
Total gauche : 20 295 (33,95 %).

Le députés sortant, M. Briane, a été réélu en réunissant les voix de la majorité devant M. Salvan (P.S.), qui a fait le plein, lui aussi, des voix de la gauche. Compte tenu d'une participation électorale supérieure, le premier a gagné en points de pourcentage 1,52 et le second 0,9 sur les voix potentielles du premier tour. Cette stabilité est particulièrement remarquable à Rodez même, où l'on considère que les pourcentages du second tour des législatives rappellent non seulement ceux du premier tour, mais encore ceux des élections présidentielles de 1974.

2e circ. (Villefranche-de-Rouergue)
Inscr., 64 103 ; suffr. expr., 54 000
Abst., 14 %
MM. *Robert Fabre*, d. s., prés. du M.R.G., cons. gén., m. de Villefranche-de-Rouergue, REELU (60,16 %) 32 485
H. Bouyssière, maire de Najac, cons. gén. P.R. 31 515

1er TOUR : abst., 14,48 % (suffr. expr., 53 380) ; MM. R. Fabre, 24 427 ; H. Bouyssière, 18 210 ; R. Baulès, P.C., 8 314 ; Mme Richer, L.O., 1 418 ; H. Boyer, soc. occitan, 1 011.
Total gauche : 35 170 (65,88 %).

M. Robert Fabre a obtenu une réélection confortable avec, toutefois, un nombre de suffrages (60,1 %) légèrement inférieur au total des voix de la gauche du premier tour (y compris l'extrême gauche). Ce déchet est particulièrement notable à Decazeville (— 5,25 %) et à Villefranche-de-Rouergue (— 6,4 %). Son rival, M. Bouyssière (P.R.), pour sa part, a gagné six points.

3e circ. (Millau)
Inscr., 70 295 ; suffr. expr., 60 375
Abst., 12,02 %
MM. *Jacques Godfrain*, R.P.R., ELU (55,28 %) 33 374
G. Deruy, cons. gén., P.S. 27 001
(M. P. Montredon, d. s., R.P.R., ne se repr. pas.)

1er TOUR : abst., 15,95 % (suffr. expr., 56 942) ; MM. J. Godfrain, 26 803 ; G. Deruy, 12 386 ; M. Diaz, m. de Millau, M.R.G., 8 470 ; A. Perez, P.C., 5 772 ; A. Ferlaud, D.C., 1 511 ; A. Mairesse, L.O., 1 036 ; M. Cabirou, L.C.R., 912 ; J.-M. Martinuzzi, F.N., 53.
Total gauche : 28 576 (50,18 %).

M. Godfrain distance nettement M. Deruy, qui, pourtant, au vu des résultats du premier tour et en considérant que l'électorat de M. Diaz, maire de Millau, M.R.G., appartient à la gauche, était potentiellement majoritaire. Sans doute n'était-ce pas aussi net et M. Deruy, s'il fait mieux que la seule addition des voix socialistes, communistes et d'extrême gauche du premier tour, ne retrouve pas complètement l'héritage qui, semble-t-il, ne lui était pas entièrement destiné. Il a au moins la satisfaction d'avoir amélioré à Millau le score de M. Mitterrand à l'élection présidentielle.

⁂

La représentation politique du département est inchangée.

BOUCHES-DU-RHONE (11)

ELUS : MM. Comiti, R.P.R. (1re circ.) ; Gaudin, U.D.F.-P.R. (2e cir.) ; Defferre, d. s., P.S. (3e circ.) ; Lazzarino, d. s., P.C. (5e circ.) ; Garcin, d. s., P.C. (6e circ.) ; Mme Porte, P.C. (7e circ.) ; MM. Tassy, P.C. (8e circ.) ; Philibert, d. s., P.S. (9e circ.) ; Rieubon, d. s., P.C. (10e circ.) ; Porelli, d. s., P.C. (11e circ.).

Au premier tour : M. Hermier, P.C. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Pujol, R.P.R. *(supp. de M. Comiti, se représ. dans la 3e circonscription)* ; Loo, P.S. ; Defferre, P.S. ; Posado, P.C. *(se représ. comme supp. de M. Hermier)* ; Lazzarino, P.C. ; Garcin, P.C. ; Cermolacce, P.C. *(ne se représ. pas)* ; Masse, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Philibert, P.S. ; Rieubon, P.C. ; Porelli, P.C.

1re circ. (Marseille-1er et partie VIe)
Inscr., 44 792 ; suffr. expr., 31 338
Abst., 28,54 %
M. *Joseph Comiti*, anc. min., a. d., R.P.R., ELU (58,10 %) 18 210
M. B. Leccia, P.S., adj. au m. de Marseille 13 128
(M. M. Pujol, d. s., R.P.R., élu comme suppléant de M. Comiti, ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 33,45 % (suffr. expr., 29 445) ; MM. J. Comiti, 7 899 ; J. Roussel, U.D.F. - P.R., 7 446 ; B. Leccia, 6 549 ; R. Allione, P.C., 4 837 ; P. Blanc, écol., 1 251 ; J.-P. Berberian, P.F.N. 481 ; L. Andreani, M.D., 269 ; P. Crunil, L.O., 247 ; Mme C. Portmann, O.C.T., 220 ; MM. G. Penaranda, M.D.S.F., 142 ; A. Manera, F.R.P., 94 ; J. Baechler, écol., 10.
Total gauche : 11 947 (40,57 %).

Le report des voix dans la 1re circonscription a été sans faille dans la majorité, ce qui a valu une élection assez large à M. Joseph Comiti, qui progresse de près de deux points et demi par rapport à 1973. L'ancien ministre R.P.R. retrouvera au Palais-Bourbon le siège qu'occupait depuis avril 1973 son suppléant, M. Marcel Pujol, battu dans la 3e circonscription par M. Gaston Defferre. En vertu du découpage des circonscriptions, il n'aura fallu que 18 210 voix à M. Comiti pour être élu, alors que M. René Rieubon (P.C.) a dû en réunir, lui, 79 740 dans la 10e circonscription.

2e circ. (Marseille-VIIIe, IXe et partie VIe)
Inscr., 103 675 ; suffr. expr., 83 177
Abst., 18,36 %
M. *Jean-Claude Gaudin*, U.D.F.-P.-R., ELU (53,69 %) 44 662
M. E. Loo, d. s., P.S. 38 515

1er TOUR : abst., 24,15 % (suffr. expr., 78 420) ; MM. C.-E. Loo, 19 456 ; J.-C. Gaudin, 19 391 ; P. Lucas, a. d., cons. gén., R.P.R., 16 713 ; S. Giudicelli, P.C., 15 328 ; Mme M.-H. Meynet, écol., 3 764 ; M. D. Bescheron, F.N., 911 ; Mme C. Perpère, Choisir, 758 ; MM. A. Bonifaci, D.C., 693 ; J.-P. Dalmas, L.O., 622 ; J. Fritz, F.A., 581 ; M. Coutsoucos, U.G.P., 203.
Total gauche : 36 190 (46,14 %).

L'échec de M. Charles-Emile Loo, membre du secrétariat du P.S., dans la 2e circonscription surprend par sa netteté. Il n'est pas dû au report des voix communistes, qui paraît excellent, mais au fait que la gauche avait apparemment réalisé le plein de ses voix dès le premier tour. En dépit d'une campagne acharnée et des multiples appels lancés en sa faveur — même Marius Trésor et ses co-équipiers de l'Olympique de Marseille !... — M. Loo est devancé de plus de 6 000 voix par son adversaire giscardien. Celui-ci semble avoir bénéficié d'une partie importante des voix écologistes et surtout des 4 757 suffrages supplémentaires (plus de 6 %) exprimés par rapport au premier tour. Cette circonscription — celle des bas quartiers de Marseille, — qui a changé d'élu à chaque scrutin depuis 1958, revient donc à la majorité, dont le candidat retrouve exactement le pourcentage des voix obtenues par M. Giscard d'Estaing en 1974.

3e circ. (Marseille-IIe et VIIe)
Insc., 55 775 ; suffr. expr., 40 254
Abst., 26,12 %
M. *Gaston Defferre*, anc. min., prés. cons. gén., d. s., m. de Marseille, P.S., REELU (55,72 %) 22 433
M. M. Pujol, anc. dép., R.P.R. 17 821

1er TOUR : abst. 29 % (suffr. expr., 38 963) ; MM. G. Defferre, 12 323 ; M. Pujol, 10 700 ; J. Dissler, P.C., 9 458 ; R. Vincent, D.C., 3 048 ; J.-J. Gros, écol., 1 809 ; P. Forestier, P.F.N., 807 ; Mme M. Piatti, L.O., 358 ; MM. P. Godard, L.C.R., 291 ; J.-C. Mathey, U.J.P., 169.
Total gauche : 22 430 (57,56 %).

Dans la 3e circonscription, M. Gaston Defferre, maire de Marseille, n'obtient que 55,72 % des suffrages exprimés au lieu de 62,32 % en 1973, où il avait, il est vrai, réalisé son meilleur score. En 1974, M. François Mitterrand avait obtenu dans cette même circonscription 55,84 % des voix de la gauche exprimés le réalise toutefois en 1978 le plein des voix de la gauche exprimées le 12 mars.

5e circ. (Marseille-Ve et Xe)
Inscr., 62 068 ; suffr. expr., 47 133
Abst., 21,72 %
M. *Georges Lazzarino*, d. s., P.C., REELU (53,77 %) 25 346
M. R. Gardell, U.D.F.-P.R. 21 787

1er TOUR : abst., 25,03 % (suffr. expr., 45 840) ; MM. G. Lazzarino, 14 937 ; R. Gardell, 11 021 ; M. Pepratx, M.R.G., 10 009 ; J.-C. Brun, R.P.R., 5 521 ; J. Reynaud, écol., 2 117 ; P. Marandat, P.F.N., 628 ; E. Kappe, M.D., 429 ; J.-P. Fouque, U.F.B.S., 413 ; Mmes M. Ratte, L.O., 401 ; E. Richier, O.C.T., 364.
Total gauche : 25 701 (56,06 %).

6e circ. (Marseille-XIe, Aubagne)
Inscr., 92 858 ; suffr. expr., 74 766
Abst., 17,24 %
M. *Edmond Garcin*, d. s., cons. gén., maire d'Aubagne, P.C., REELU
M. B. Jacquier, U.D.F.-P.R. 32 703

1er TOUR : abst., 18,35 % (suffr. expr., 74 292) ; MM. E. Garcin, 31 022 ; B. Jacquier, 18 071 ; R. Povinelli, P.S., 13 199 ; J. Goudareau, C.N.I.P., 8 403 ; J. Klar, P.S.U., 1 460 ; M. Bayramian, U.G.P., 940 ; J.-M. Pheulpin, L.O., 532 ; M. Mesle, O.C.T., 421 ; Y. Vandrame, U.O.P.D.P., 244.
Total gauche : 47 818 (64,36 %).

7e circ. (Marseille-IIIe et partie IVe)
Inscr., 49 014 ; suffr. expr., 35 692
Abst., 24,91 %
Mme *Jeanine Porte*, cons. général, P.C., ELUE (58,83 %) 21 000
M. P. Castel, R.P.R. 14 692
(M. P. Cermolacce, d. s., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 26,50 % (suffr. expr., 35 309) ; Mme J. Porte, 13 097 ; MM. J. Rocca-Serra, cons. gén., P.S., 8 504 ; P. Castel, 6 722 ; J.-M. Gazagnaire, U.D.F. - rad., 4 593 ; H. Roche, M.D., 1 158 ; G. Barelier, F.N., 406 ; J. Bibrac, L.O., 398 ; Mme M.-C. Tordo, O.C.T., 333 ; M. J.-J. Bosc, U.O.P.D.P., 98.
Total gauche : 22 430 (63,52 %).

Dans la 7e circonscription, Mme Jeanine Porte, P.C., perd 5 points par rapport au total des voix de gauche tout en rétablissant une situation qui s'était dégradée pour son parti.

8e circ. (Marseille-XIIe, XIIIe et partie IVe)
Inscr., 108 954 ; suffr. expr., 87 035
Abst., 17,62 %
M. *Marcel Tassy*, cons. gén., P.C., ELU (54,15 %) 47 131
M. M. Ginoves, U.D.F.-P.-R. 39 904
M. J. Masse, cons. gén., d.

1er TOUR : abst., 21,34 % (suffr. expr., 84 402) ; MM. M. Tassy, 26 404 ; L. Weygand, cons. gén., adj. au m. de Marseille, P.S., 20 921 ; M. Ginoves, 14 865 ; C. Angles, R.P.R., 12 914 ; Mme A. Maurissen-Ruglioni, écol., 4 054 ; MM. A. Morelli, D.C., 1 130 ; J. Cassaballan, M.D., 1 113 ; G. Teyssier, U.G.P., 1 025 ; P. Chaumard, L.O., 904 ; G. Pantaleo, F.N., 855 ; C. Arnaud, 217.
Total gauche : 49 254 (58,35 %).

Le P.S. avait perdu, dès le premier tour, le siège de la 8e circonscription au profit du candidat du P.C., M. Marcel Tassy, qui avait devancé, le 12 mars, M. Lucien Weygand, candidat socialiste et adjoint au maire de Marseille.

9e circ. (Aix)
Inscr., 115 906 ; suffr. expr., 96 762
Abst., 14,73 %
M. *Louis Philibert*, d. s., prés. cons. gén., m. du Puy - Sainte - Réparade, P.S., REELU (51,82 %) 50 239
M. J. Féraud, m. de Trets, U.D.F.-P.R. 46 523

1er TOUR : abst., 18 % (suffr. expr., 93 302) ; MM. L. Philibert, 28 042 ; J. Féraud, 23 143 ; L. Foulquier, P.C., 18 184 ; C. de Peretti, R.P.R., 13 168 ; Mme M.-C. Banvillet, écol., 4 524 ; MM. J. Galland, D.M., 2 466 ; G. Kraps, F.N., 1 661 ; J. Sutton, L.O., 919 ; Mme O. Gava, O.C.T., 598 ; MM. Y. Castay, U.O.P.D.P., 366 ; E. Beyer, CNIP, 231.
Total gauche : 48 109 (51,56 %).

M. Louis Philibert (P.S.), président du conseil général des Bouches-du-Rhône, a finalement tiré son épingle du jeu dans la 9e circonscription (Aix-en-Provence) où il totalise environ 2 000 voix de plus que l'ensemble des candidats de gauche et d'extrême gauche au premier tour avec, il est vrai, près de 3 500 électeurs supplémentaires. Il perd cependant près de 5 points par rapport à 1973.

10e circ. (Salon)
Inscr., 164 585 ; suffr. expr., 136 821
Abst., 13,89 %
M. *René Rieubon* d. s., m. de Port - de - Bouc, P.C., REELU (58,28 %) 79 740
M. L. Peraldi, R.P.R. 57 081

1er TOUR : abst., 16,17 % (suffr. expr., 137 936) ; MM. R. Rieubon, 51 427 ; M. Pezet, P.S., 31 984 ; L. Peraldi, 23 048 ; J. Bastide, U.D.F. - C.D.S., 22 897 ; C. Caroz P.S.U., 3 851 ; P. Caire, F.N., 2 033 ; J.-P. Rigollet, L.O., 1 524 ; P. Trigon, O.C.T., 1 016 ; R. Aguado, U.O.P.D.P., 358.
Total gauche : 89 960 (65,22 %).

11e circ. (Arles)
Inscr., 102 689 ; suffr. expr., 87 255
Abst., 12,46 %
M. *Vincent Porelli*, d. s., m. de Port-Saint-Louis-du-Rhône, P.C., REELU (53,29 %) 46 500
M. M. Van Migom, cons. gén., U.D.F.-C.D.S. 40 755

1er TOUR : abst., 13,66 % (suffr. expr., 78 082) ; MM. V. Porelli, 27 183 ; M. Van Migom, 16 473 ; H. Manaud, cons. gén., m. des Saintes-Maries-de-la-Mer, P.S., 16 300 ; G. Jouve, R.P.R., 12 569 ; R. Calamand, écol., 2 434 ; E. Garcin, U.G.P., 911 ; G. Bon, L.O., 845 ; P. Lombrage, M.D., 795 ; H. Saint-Jean, L.C.R., 394 ; J. Goure, U.O.P.D.P., 173.
Total gauche : 45 811 (58,67 %).

La majorité a accentué sa poussée et remporte un siège supplémentaire dans la 2e circonscription, où M. Jean-Claude Gaudin (U.D.F.-P.R.) a battu M. Charles-Emile Loo, trésorier national du P.S., ancien vice-président de l'Assemblée nationale.

Au total, par rapport à 1973, le P.C. détient 7 sièges au lieu de 6 ; le P.S. 2 au lieu de 4 et la majorité en a désormais 2 au lieu d'un seul. A Marseille même, le P.S. ne dispose plus que d'un siège sur 8, celui de M. Gaston Defferre, alors qu'il en avait 4 en 1967.

Les reports de voix au sein de la gauche paraissent s'être effectués dans des conditions satisfaisantes. Les défections des électeurs socialistes semblent un peu plus importantes que celles des communistes. Mais, pour autant que l'on puisse en juger, car les électeurs sont partout plus nombreux, elles demeurent limitées en pourcentage et se produisent dans des circonscriptions où la marge du candidat unique de la gauche était confortable à l'issue du premier tour. C'est le cas notamment dans la 6e circonscription, dans la 10e et dans la 11e. Cette discipline des électeurs de gauche, dans un département où la rivalité entre socialistes et communistes est pourtant permanente, s'explique essentiellement par la campagne unitaire de la dernière semaine, menée par les états-majors des partis. En dépit de cette mobilisation, les élus de la gauche perdent partout du terrain par rapport à 1973, sauf dans la 10e circonscription.

CALVADOS (5)

ELUS : MM. Mexandeau, d. s., P.S. (1re circ.) ; Bisson, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; d'Ornano, U.D.F.-P.R. (3e circ.).

Au premier tour : MM. d'Harcourt, d. s., U.D.F.-C.N.I.P. (4e circ.) ; M. Stirn, U.D.F.-rad. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Mexandeau, P.S. ; Bisson, R.P.R. ; Richomme, P.R. *(supp. de M. d'Ornano)* ; d'Harcourt, réf. ; Malouin, R.P.R. *(supp. de M. Stirn, ne se représ. pas)*.

1re circ. (Caen)
Inscr., 127 597 ; suffr. expr., 106 387
Abst., 15,27 %
M. *L. Mexandeau*, d.s., cons. général, P.S., REELU (50,98 %) 54 237
J.-M. Girault, sén., cons. gén., m. de Caen, U.D.F.-P.R., sout. R.P.R. 52 150

1er TOUR : abst., 17,23 % (suffr. expr., 104 125) ; MM. J.-M. Girault, 46 114 ; L. Mexandeau, 32 271 ; J. Metzger, P.C., 13 406 ; Mme J. Béнard, C.E. 78, 5 706 ; MM. M. Brier, M.D.S.F., 1 683 ; F. Verney, S.P.T., 1 240 ; Mmes A. Marsault, L.O., 1 197 ; J. Bizet, Choisir, 1 166 ; MM. J. Piergentili, F.N., 643 ; J. Collibeaux, chrétiens, 383 ; Mme B. Compagnon, U.O.P.D.P., 316.
Total gauche : 48 430 (46,51 %).

La 1re circonscription de Caen était la plus disputée. En 1973, M. Mexandeau, P.S., ne l'avait emporté que de 525 voix sur le sortant U.D.R., M. Buot. Le maire de Caen (P.R.), candidat unique de la majorité, s'était lancé dans une campagne courte mais acharnée pour lui ravir son siège. Il n'y est pas parvenu. Pourtant, M. Girault améliore son score personnel de 4,73 points. Les écologistes (5,5 % au premier tour), se sont donc répartis entre les deux candidats. Quant à M. Mexandeau, avec 50,98 %, il gagne 2,55 points sur le total P.C., P.S., extrême gauche de dimanche dernier. Il bénéficie ainsi du travail en profondeur qu'il a mené dans sa circonscription. Toutefois, dans les deux cantons de Caen, dont les conseillers généraux sont socialistes, le candidat de la majorité l'emporte.

2e circ. (Lisieux II, Falaise)
Inscr., 61 055 ; suffr. expr., 52 261
Abst., 12,87 %
MM. *Robert Bisson*, d. s., cons. gén., a. m. de Lisieux, R.P.R. REELU (51,95 %) 27 152
H. Delisle, cons. gén., m. de Mezidon, P.S. 25 109

1er TOUR : abst., 15,01 % (suffr. expr., 50 802) ; MM. R. Bisson, 18 472 ; H. Delisle, 14 364 ; Mme H. Pouteau, P.C., 7 433 ; MM. A. de Rouville, U.D.F.-C.D.S., 7 086 ; R. Jourdin, L.O., 1 357 ; P. Bignon, 989 ; Mme C. Weldmann, F.A., 699 ; M. J. Cadiou, F.N., 402.
Total gauche : 23 853 (46,95 %).

M. Robert Bisson (R.P.R.), dans la 2e circonscription, a bien résisté à la poussée de la gauche malgré son échec aux municipales à Lisieux.

3e cir. (Lisieux I, Pont-L'Evêque)
Inscr., 72 621 ; suffr. expr., 61 149
Abst., 14,28 %
MM. *Michel d'Ornano*, ministre de la culture et de l'environnement, cons. gén., anc. dép., U.D.F.-P.R. ELU (55,56 %) 33 978
J. Besse, P.S. 27 171
(M. Richomme, d. s., P.R., se représ. comme suppl. de M. d'Ornano.)

1er TOUR : abst., 16,30 % (suffr. expr., 59 552) ; MM. M. d'Ornano, 26 157 ; J. Besse, 12 243 ; J.-L. Fouque, P.C., 16 602 ; J. Porcq, R.P.R., 5 818 ; M. Moles, M.R.G., 2 026 ; M. Vepierre, L.O., 1 162 ; G. Leroy, S.P.T., 612 ; Mme G. Caron, F.N., 489 ; M. G. Coupey, U.O.P.D.P., 449.
Total gauche : 27 088 (45,48 %).

Dans la 3e circonscription, M. Michel d'Ornano est facilement réélu en améliorant de plus d'un point le score des divers candidats de droite du premier tour.

⁂

Le Calvados ne changera pas de représentation à l'Assemblée nationale. Cette stabilité camoufle malgré tout une évolution discrète mais certaine. Ainsi, dans les trois circonscriptions restant en jeu ce dimanche, les trois candidats socialistes améliorent d'un point le score de M. François Mitterrand au deuxième tour des présidentielles de 1974, et de 2,57, celui des deux socialistes et du communiste qui étaient en lice au deuxième tour en 1973. Malgré un accroissement des suffrages exprimés, la gauche (avec l'extrême gauche) gagne 2,13 points par rapport au 12 mars, alors que la majorité ne progresse que de 1,85. Une analyse par circonscription confirme que les reports de voix, tant du P.C. que de l'extrême gauche, se sont bien effectués.

CANTAL (2)

Elus au premier tour : MM. Chauvet, d.s., R.P.R. (1re circ.) ; Raynal, d.s., R.P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Chauvet, R.P.R. ; Raynal, R.P.R.

CHARENTE (3)

ELUS : MM. Boucheron, P.S. (1re circ.) ; Hardy, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; Soury, P.C. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Réthoré, app. R.P.R. ; Hardy, R.P.R. ; Alloncle, R.P.R.

1re circ. (Angoulême)
Inscr., 96 683 ; suffr. expr., 82 256
Abst., 13,35 %
M. *Jean-Michel Boucheron*, maire d'Angoulême, P.S., ELU (52,97 %) 43 573
M. R. Réthoré, d. s., R.P.R. 38 683

1er TOUR : abst., 16,28 % (suffr. expr., 79 250) ; MM. J.-M. Boucheron, 22 864 ; R. Réthoré, 18 905 ; L. Ferrand, P.C., 16 096 ; R. Chiron, C.N.I.P., 9 161 ; M. Pouret, cons. gén., U.D.F.-P.R., 6 750 ; G. Deuil, U.F.B.S., 2 917 ; M. Debœuf, L.O., 1 588 ; H. Barbeix, ex-M.R.G., 969.
Total gauche : 41 517 (52,38 %).

Bien que socialistes et communistes s'étaient divisés en présentant chacun leur propre liste aux élections municipales de mars 1977, M. Jean-Michel Boucheron, nouveau maire socialiste d'Angoulême, fait plus que le « plein » des voix de gauche. M. Boucheron arrive largement en tête dans la ville et dans les communes périphériques, alors que M. Raymond Réthoré, app. R.P.R., né en 1901, a vu ses positions relativement inentamées dans les cantons ruraux.

2e circ. (Cognac)
Inscr., 69 429 ; suffr. expr., 57 450
Abst., 14,18 %
M. *Francis Hardy*, d. s., prés. cons. gén., R.P.R., REELU (53,73 %) 30 869
M. M. Tiracci, P.C. 26 581

1er TOUR : abst., 16,53 % (suffr. expr., 56 189) ; MM. F. Hardy, 26 751 ; M. Tiracci, 9 767 ; Brunsvig, M.R.G., 9 842 ; J.-C. Fayemendie, P.S. (dissident), 7 733 ; Mme G. Lacroze, L.O., 2 296.
Total gauche : 29 438 (52,39 %).

Bien qu'il ait réalisé un score honorable (le précédant candidat communiste avait, en 1973, recueilli 32,78 % des suffrages exprimés dans le cadre d'une triangulaire), M. Tiracci n'est pas parvenu à conserver l'avantage dans la deuxième circonscription. Les dissensions entre le candidat M.R.G. et un socialiste dissident expliquent en partie cet échec.

3e circ. (Confolens)
Inscr., 71 650 ; suffr. expr., 61 988
Abst., 11,06 %
M. *André Soury*, a. d., cons. gén., m. de Pressignac, P.C., ELU (50,49 %) 31 298
M. M. Alloncle, d. s., cons. gén., maire de Ruffec, R.P.R. 30 690

1er TOUR : abst., 14,50 % (suffr. expr., 59 878) ; MM. M. Alloncle, 25 257 ; A. Soury, 17 630 ; J. Reyrat, m. de Confolens, P.S., 13 527 ; M. Boizard, D.C., 1 845 ; R. Noulaud, L.O., 1 619.
Total gauche : 32 776 (54,73 %).

En venant à Confolens au cours de la campagne électorale, M. Georges Marchais avait montré les espoirs que son parti mettait en M. André Soury, seul communiste a être élu dans la région Poitou-Charentes. Malgré un mauvais report des voix de gauche, M. Soury, agriculteur, est, semble-t-il, apparu plus proche des préoccupations d'un monde rural en crise que le député sortant, M. Alloncle.

⁂

M. Giscard d'Estaing avait été devancé au second tour de l'élection présidentielle dans lse trois circonscriptions par le candidat unique de la gauche. En emportant le siège de la 1re et de la 3e circonscription, le gauche ne laisse plus aux gaullistes qu'un des trois sièges qu'ils détenaient. Sauf dans la 1re circonscription, les reports de voix à gauche se sont mal effectués. S'ils n'ont pas empêché M. Soury, P.C., de retrouver un mandat qu'il avait exercé de 1956 à 1958, en revanche ils ont permis à M. Hardy, R.P.R., de conserver le sien, menacé à l'issue du premier tour.

(Lire la suite page 18.)

هكذا من الأصل

Commentaires et réactions

LES RÉSULTATS

(Suite de la page 17.)

CHARENTE-MARITIME (5)

ELUS : MM. Crépeau, d. s., M.R.G. (1re circ.) ; Branger, d. s., maj. (2e circ.) ; Beix, P.S. (3e circ.) ; Marchand, P.S. (4e circ.) ; de Lipkowski, R.P.R. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Crépeau, M.R.G. ; Branger, ex-R.P.R. ; Brugerolle, app. P.R. *(ne se représ. pas)* ; Joann, P.R. ; Brillouet, R.P.R. *(supp. de M. de Lipkowski)*.

1re circ. (La Rochelle)

Inscr., 92 116 ; suffr. expr., 74 469
Abst., 16,88 %

M. *Michel Crépeau*, d. s., maire de La Rochelle, cons. gén., M.R.G., REELU (57,78 %) 43 035
M. J. Harel, R.P.R. 31 434

1er TOUR : abst., 21,12 % (suffr. expr., 72 731) ; MM. M. Crépeau, 26 575 ; J. Harel, 15 086 ; L. Belly, cons. gén., P.C., 14 221 ; Mme L. Lacouture, U.D.F.-P.R., 12 756 ; M. D. Mouhe, P.S.D., 1 128 ; Mme J. Coa, F.A., 961 ; MM. P. Ribot, L.O., 797 ; A. Dugé de Bernonville, condition masculine, 558 ; M. Bey, U.O.P.D.P., 326 ; J.-P. Gardre, L.C.R., 323.
Total gauche : 43 203 (59,40 %).

2e circ. (Rochefort)

Inscr., 50 257 ; suffr. expr., 41 831
Abst., 15,49 %

M. *Jean-Guy Branger*, d. s., cons. gén., cons. mun. de Surgères, div. maj., REELU (53,74 %) 22 511
M. M. Fort, cons. gén., m. de Vergeroux, P.S... 19 370

1er TOUR : abst., 18,40 % (suffr. expr., 40 266) ; MM. M. Fort, 9 386 ; J. Branger, 8 368 ; G. Moreau, P.C., 7 354 ; B. Rideau, U.D.F., 6 187 ; F. Heilbronner, R.P.R., 5 738 ; J. Morin, rad., 1 777 ; Mmes M.-H. Marmisse, L.O., 738 ; M.-H. Lechelon, F.A., 503 ; M.-M. Gleules, div. opp., 215.
Total gauche : 17 981 (45,18 %).

3e circ. (Saint-Jean-d'Angely)

Inscr., 51 456 ; suffr. expr., 43 389
Abst., 13,67 %

M. *Roland Beix*, cons. gén., P.S., ELU (52,14 %) .. 22 625
M. Y. Chanu de Limur, cons. gén., m. de Saint-Jean-d'Angely, R.P.R. 20 764
(M. André Brugerolle, d. s., appar. P.R., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 17,78 % (suffr. expr., 41 315) ; MM. I. Chanu de Limur, 16 091 ; R. Beix, 12 562 ; J. Algie-Boucher, m. de Saint-Césaire, P.C., 7 755 ; R. Soleau, U.D.F.-P.R., 2 730 ; Mme A. Cottereau, L.O., 1 329 ; M. R. Machefert, P.S.D., 788.
Total gauche : 21 646 (53,39 %).

4e circ. (Jonzac, Saintes)

Inscr., 77 086 ; suffr. expr., 65 064
Abst., 14,17 %

M. *Philippe Marchand*, c. gén., cons. mun. de Saintes, P.S., ELU (51,89 %) 33 762
M. L. Joanne, d. s., cons. gén., maire de Chevanceaux, U.D.F.-P.R. 31 302

1er TOUR : abst., 18,63 % (suffr. expr., 61 383) ; MM. L. Joanne, 20 600 ; P. Marchand, 18 097 ; J. Cartais, P.C., 10 829 ; J. Fayol, R.P.R., 6 534 ; Mmes C. Egasse, L.O., 1 545 ; N. Desfourneaux, P.S.D., 1 253 ; M. R. Palmieri, F.N., 1 060 ; Mme M. Degorce, M.D., 862 ; M. J. Mesnières, C.C.A., 603.
Total gauche : 31 074 (50,62 %).

5e circ. (Royan)

Inscr., 80 421 ; suffr. expr., 65 131
Abst., 16,26 %

M. *Jean de Lipkowski*, a. d., anc. min., cons. gén., R.P.R., ELU (56,86 %) 37 036
M. J. Papeau, cons. gén., P.C. 28 095
(M. Brillouet, d. s. R.P.R., se représentait comme suppléant de M. de Lipkowski.)

1er TOUR : abst., 18,87 % (suffr. expr., 63 063) ; MM. J. de Lipkowski, 20 527 ; J. Papeau, 13 594 ; D. Bussereau, U.D.F.-P.R., 12 623 ; C. Mandin, cons. gén., maire de Saint-Augustin, M.R.G., 12 438 ; Mmes I. Post, écol., 2 821 ; G. Pernin, L.O., 1 060.
Total gauche : 27 092 (42,96 %).

⁂

La majorité, qui détenait quatre des cinq sièges de la Charente-Maritime, en perd deux au profit du parti socialiste.

M. Harel, R.P.R., dont la candidature avait été tardivement annoncée, réussit à améliorer de quatre points les positions de la majorité au premier tour, ce qui n'empêche pas M. Crépeau de retrouver son siège avec une nette avance.

Les électeurs de la majorité, dont quatre représentants s'étaient livrés à une concurrence dans la deuxième circonscription au premier tour, ont sans trop de peine apporter leurs suffrages à M. Branger, qui, successeur d'Albert Bignon, s'était vu exclure du R.P.R., pour ne pas s'être effacé devant M. Heilbronner, candidat officiel du mouvement gaulliste, devancé au premier tour.

M. Yvan Chanu de Limur, qui avait rencontré le succès en se présentant aux élections cantonales, puis municipales, a échoué dans sa tentative de conserver à la majorité le siège de M. Brugerolle, app. P.R., qui ne se représentait pas. Bien qu'il ait gagné des voix entre les deux tours, cela n'a pas été suffisant pour entamer l'avance de son adversaire socialiste.

Comme dans la précédente circonscription, la quatrième avait donné l'avantage en mai 1974 à M. Mitterrand. Ce dernier y avait recueilli 50,85 %. M. Marchand, qui pouvait compter sur 50,62 % des voix après le premier tour, en obtient finalement 51,89 %, récupérant une partie des 3,44 % des suffrages qui s'étaient portés sur les candidats P.S.D. et jobertiste du premier tour.

La réélection de M. de Lipkowski, bien qu'acquise, est plus facile que prévu : il gagne près de 4 000 voix par rapport au total des voix de la majorité du premier tour.

CHER (3)

ELUS : MM. Deniau, U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Boinvilliers, U.D.F.-P.R. (2e circ.) ; Papon, R.P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Boisdé, P.R. *(ne se représ. pas)* ; Boinvilliers, R.P.R. ; Papon, R.P.R.

1re circ. (Bourges)

Inscr., 79 738 ; suffr., expr., 67 211
Abst. 13,49 %

MM. *Jean-François Deniau*, s. d'Etat, U.D.F.-P.R. ELU (51,95 %).. 34 916
J. Rimbaud, cons. gén., m. de Bourges, P.C.... 32 295
(M. R. Boisdé, d.s., P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 14,28 % (suffr. expr., 65 176) ; MM. J.-F. Deniau, 28 610 ; J. Rimbault, 22 306 ; Ch. Parnet, P.S., 10 590 ; J. Malvaux, P.S.D., 1 718 ; Mmes C. Cordat, L.O., 1 317 ; N. Delhomme, L.C.R., 635.
Total gauche : 34 848 (53,46 %).

M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat, a su conserver au P.R. le siège de M. Boisdé. Il bat M. Rimbaud, P.C., maire de Bourges, qui, non seulement ne fait pas le plein des voix de l'opposition, mais est mis en minorité dans sa ville, avec 46,61 % des suffrages exprimés.

2e circ. (Vierzon)

Inscr., 74 232 ; suffr. expr., 63 822
Abst., 11,90 %

MM. Jean Boinvilliers, d. s. R.P.R. REELU (51,05 %) 32 578
F. Micouraud, m. de Vierzon, P.C. 31 244

1er TOUR : abst., 14,86 % (suff. expr., 61 949) ; MM. J. Boinvilliers, 26 559 ; F. Micouraud, 19 921 ; J. Rousseau, adj. au m. de Vierzon, P.S., 10 560 ; J.-P. Aussudre, M.D., 1 658 ; J.-J. Prodhomme, L.O., 1 398 ; P. Malraux, 1 186 ; M. Ledieu, L.C.R., 667.
Total gauche : 32 546 (52,53 %).

M. Jean Boinvilliers bat le maire de Vierzon, M. Micouraud, de 1 334 voix. La gauche n'a pas pu profiter de son avantage du premier tour. Consolation pour M. Micouraud : il a obtenu plus de 56 % des suffrages exprimés dans la ville de Vierzon.

3e circ. (Saint-Amand)

Inscr., 60 843 ; suffr. expr., 51 630
Abst. 13,10 %

MM. Maurice Papon, d. s., maire de Saint-Amand-Montrond, R.P.R. REELU (51,48 %) 26 579
L. Bilbeau, a. d., P.C. .. 25 051

1er TOUR : abst., 16,88 % (suffr. expr., 49 634) : MM. M. Papon, 22 836 ; L. Bilbeau, 16 108 ; Mmes B. Fievet, P.S., 7 220 ; O. Quiviger, L.O., 1 336 ; MM. M. Blanchard, M.R.G., 1 219 ; L. Magnier, écol. 915.
Total gauche : 25 883 (52,14 %).

Bien que majoritaire au premier tour avec 25 883 suffrages exprimés (52,14 %), la gauche perd sa chance là aussi : M. Maurice Papon, d. s., R.P.R., est réélu avec 1 528 voix d'avance sur son adversaire communiste alors que, en 1973, il ne l'avait emporté que de 490 voix. Le candidat du M.R.G., M. Blanchard avait demandé à ses électeurs de faire barrage au représentant du P.C.

⁂

La majorité conserve les trois sièges du Cher. Elle était arrivée en tête des trois ballottages, mais dans les trois circonscriptions la gauche était majoritaire en voix au premier tour, le candidat du P.C. étant chaque fois le mieux placé.

CORRÈZE (3)

ELUS : MM. Bechter, R.P.R. (1re circ.) ; Chaminade, P.C. (2e circ.).

Au 1er tour : M. Chirac, R.P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Pranchère, P.C. ; Ceyrac, R.P.R. *(supp. de M. Charbonnel, ne se représ. pas)* ; Chirac, R.P.R.

1re circ. (Tulle)

Inscr., 58 870 ; suffr. expr., 51 692
Abst., 10,17 %

M. *Jean-Pierre Bechter*, adj. au m. de Salon-de-Provence, R.P.R., ELU (50,40 %) 26 053
M. P. Pranchère, d.s., cons. gén., P.C. 25 639

1er TOUR : abst., 12,05 % (suffr. expr., 50 391) ; MM. J.-P. Bechter, 22 653 ; P. Pranchère, 17 523 ; L. Vaux, cons. mun. de Tulle, P.S., 8 607 ; M. Jouannin, L.O., 865 ; M. Esquieu, F.R.P., 743.
Total gauche : 27 738 (53,04 %).

M. Bechter, R.P.R., sous-préfet, ancien chef de cabinet du préfet de la Corrèze, sort vainqueur d'un duel serré avec M. Pranchère, député sortant communiste qui a pâti d'un mauvais report des voix socialistes. Toutes tendances confondues, la gauche et l'extrême gauche totalisaient au premier tour, 27 738 voix, soit 55,04 % des suffrages exprimés, elle n'en rassemble au second tour, que 49,60 %. A Tulle où une municipalité d'union de la gauche à direction communiste a été élue en avril dernier, M. Pranchère n'a même pas recueilli la majorité des voix, pas plus que dans plusieurs communes du canton de La Roche-Canillac dont il est conseiller général.

2e circ. (Brive)

Inscr., 73 658 ; suffr. expr., 63 266
Abst., 10,34 %

M. *Jacques Chaminade*, cons. gén., P.C., ELU (50,70 %) 32 082
M. S. Filliol, cons. mun. d'Argentat, R.P.R. 31 184
(M. Ceyrac, d.s., anc. suppl. de M. Charbonnel, R.P.R., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 13,01 % (suffr. expr., 62 569) ; MM. S. Filliol, 20 482 ; J. Chaminade, 15 444 ; J.-C. Cassaing, P.S., 13 366 ; J. Charbonnel, anc. min., cons. gén., m. de Brive, prés. du F.R.P., 12 061 ; M. Mournetas, L.O., 1 216.
Total gauche : 42 087 (67,26 %).

Le candidat de la gauche, M. Chaminade, P.C., l'emporte avec seulement 898 voix d'avance sur celui de la majorité : de nombreux électeurs socialistes, radicaux de gauche et républicains de progrès n'ont, en effet, pas voulu voter communiste. La gauche aurait dû compter sur plus de 40 000 voix. Elle n'en obtient que 32 000, alors que M. Filliol, R.P.R., améliore nettement son score : 31 184 contre 20 482 au premier tour. Une consolation pour le candidat de la majorité : il arrive en tête à Brive-ville, dont le maire, M. Jean Charbonnel, battu au premier tour, s'est rangé, on le sait, du côté de l'opposition. Il n'empêche que le candidat de la gauche ravit à la majorité le siège de M. Ceyrac (ancien suppléant de M. Charbonnel), ce qui ne s'était pas vu depuis le succès de Me Dumas, socialiste, en 1967.

CORSE (3 + 1)

Députés sortants : MM. Alfonsi, M.R.G. ; Zuccarelli, M.R.G. ; de Rocca-Serra, R.P.R.

CORSE DU SUD (2)

ELUS : M. Jean Bozzi, R.P.R. (1re circ.).

Elu au 1er tour : M. Jean-Paul de Rocca-Serra, R.P.R. (2e circ.).

1re circ. (Ajaccio)

Inscr., 59 921 ; suffr. expr., 44 546
Abst. 23,98 %

M. *Jean Bozzi*, a. d., R.P.R. ELU (51,13 %) 22 778
M. N. Alfonsi, d. s., cons. gén., m. de Piana, M.R.G. 21 768

1er TOUR : abst., 30,29 % (suffr. expr., 41 633) : MM. J. Bozzi, 12 161 ; N. Alfonsi, 11 048 ; J. Rossi, cons. gén., U.D.F.-P.R., 10 317 ; A. Ferracci, P.C., 6 160 ; A. Simongiovanni, C.N.I.P., 1 663 ; Mme Th. Luciani, Choisir, 284.
Total gauche : 17 208 (41,33 %).

M. Bozzi, R.P.R., retrouve le siège qu'il avait perdu en 1973 et prend sa revanche sur M. Alfonsi, M.R.G., qui l'avait alors mis en échec. La lutte a été serrée à Ajaccio où le candidat de la majorité ne devance celui de la gauche que d'un millier de voix. Par rapport au premier tour, la majorité perd 1 363 voix et la gauche en gagne 4 560. Les reports de voix se sont bien faits sur le nom de M. Alfonsi qui a, d'autre part, bénéficié du transfert de plusieurs centaines de suffrages obtenus par MM. Rossi (U.D.F. - P.R.) et Simongiovanni (C.N.I.P.). Mais il semble que l'augmentation du nombre des suffrages exprimés (près de 3 000), ait davantage profité à M. Bozzi qu'à M. Alfonsi. Au nombre des facteurs qui ont favorisé l'élection de M. Bozzi : l'attitude du candidat R.P.R., représentant du parti de l'ordre, ce qui n'est pas négligeable dans une île en proie au trouble.

HAUTE-CORSE (2)

ELUS : MM. Pierre-Paul Giacomi, R.P.R. (1re circ.) ; Pierre Pasquini, R.P.R. (2e circ.).
Abst., 24,01 %

1re circ. (Bastia)

Inscr., 59 901 ; suffr. expr. 45 020
Abst., 24,01 %

M. *Pierre-Paul Giacomi*, a. d., cons. gén., m. de Pruno, R.P.R. ELU (51,97 %) 23 397
M. J. Zuccarelli, d. s., cons. gén., m. de Bastia, M.R.G. 21 623

1er TOUR : abst., 31,17 % (suffr. expr., 41 190) : MM. P. Giacomi, 12 844 ; J. Zuccarelli, 9 982 ; P. Guidicelli, cons. gén., P.C., 8 953 ; M. J. Vinciguerra, U.D.F.-P.R., 8 099 ; Mme L. Mallinelli, écol., 1 282.
Total gauche : 18 915 (45,92 %).

Un bon report des voix de M. Vinciguerra, U.D.F. - P.R. — meilleur qu'on ne le prévoyait — a permis à M. Giacomi de l'emporter sur M. Zuccarelli. Les deux adversaires ont également amélioré leur score du premier tour : +2 454 voix pour l'un, + 2 708 voix pour l'autre. M. Zuccarelli est resté majoritaire à Bastia, dont il est maire, avec 8 797 voix contre 6 382 à son challenger R.P.R.

Mais le candidat M.R.G. a été « trahi » par des communes rurales de la circonscription dont les municipalités arboraient pourtant les couleurs radicales.

M. Giacomi retrouve un siège qu'il avait occupé de 1968 à 1973.

2e circ. (Corte, Calvi)

Inscr., 53 979 ; suffr. expr., 38 406
Abst., 27,53 %

M. *Pierre Pasquini*, a. d., m. de l'île Rousse, R.P.R. ELU (52,28 %) 20 081
M. F. Giacobbi, sén., prés. cons. rég., anc. min, M.R.G. 18 325
(Il n'y avait pas de député sortant, cette circonscription étant nouvelle. Créée après la bidépartementalisation de la Corse, elle groupe les arrondissements de Calvi et de Corte.)

1er TOUR : abst., 31,10 % (suffr. expr., 37 144) ; MM. F. Giacobbi, 10 828 ; P. Pasquini, 10 626 ; F.-G. Geronimi, C.N.I.P., 7 459 ; V. Carlotti, cons. gén., P.S., 4 236 ; V. Duriani, P.C., 3 995.
Total gauche : 19 059 (51,31 %).

Le bon score de M. Giacobbi, M.R.G., à Calvi et à Corte, ne lui a pas permis de battre M. Pasquini, R.P.R. Le candidat unique de la gauche, qui perd 1 734 voix par rapport aux voix que la gauche, toutes tendances confondues, avait réunies au premier tour, n'a pas bénéficié au second tour du report de toutes les voix socialistes. M. Carlotti, candidat du P.S., qui avait bénéficié de la sympathie et du soutien des autonomistes, a directement contribué à sa défaite. Il avait fait violemment campagne contre M. Giacobbi, l'accusant d'être un « homme de clan » et assurant que l'échec de celui-ci ne pourrait, en aucun cas, être interprété comme un échec de la gauche.

⁂

La Corse qui, en son temps, fut un fief gaulliste, a donc élu quatre députés R.P.R. Le Rassemblement conserve le siège de M. J.-P. de Rocca-Serra ; il enlève deux sièges aux radicaux de gauche : l'un à M. Alfonsi, un des responsables nationaux du M.R.G., l'autre à M. Zuccarelli, maire de Bastia : il occupe le nouveau siège créé après la bidépartementalisation, que convoitait M. Giacobbi, M.R.G., président du conseil régional.

La Corse sera ainsi représentée au Palais-Bourbon par quatre députés qui, s'ils défendent sur place des positions régionalistes, appartiennent à un parti hostile à toute solution « particulariste », insistant sur le dogme de l'unité nationale et prônant un vigoureux développement économique pour résoudre les problèmes insulaires.

La gauche, quoique divisée sur l'avenir de la Corse, reconnaissait à celle-ci un « droit à la différence » que les autonomistes jugeaient encore bien timide et bien imprécis. La seule « consolation » que ces derniers tireront de ces élections aura été, en définitive, l'échec de M. Giacobbi, qui incarnait à leurs yeux l'archétype du chef de clan.

Seuls les socialistes, avec un projet de statut particulier, étaient véritablement alliés à la rencontre des autonomistes. Leur texte ayant été écarté par leurs partenaires du M.R.G. et du P.C., ils avaient préconisé, en Haute-Corse, l'abstention.

Le risque est donc désormais de voir le gouvernement se prévaloir d'un tel résultat pour justifier un immobilisme institutionnel qui ne pourrait que radicaliser la contestation autonomiste.

COTE-D'OR (4)

ELUS : M. Poujade, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Berger, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; Lecat, maj. (3e circ.) ; Mathieu, d. s., U.D.F. - P.R. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Blas, R.P.R. *(supp. de M. Poujade, ne se représ. pas)* ; Berger, R.P.R. ; Charles, M.R.G. ; Mathieu, P.R.

1re circ. (Dijon Ouest et Sud)

Insc., 39 998 ; suffr. expr., 75 189
Abst., 15,14 %

MM. *Robert Poujade*, anc. min., anc. dép., cons. gén., m. de Dijon, R.P.R., ELU (53,34 %) 40 106
R. Carraz, m. de Chenôve, P.S. 35 083
(M. Blas, d. s., R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 16,09 % (suffr. expr., 74 008) ; MM. R. Poujade, 35 939 ; R. Carraz, 20 308 ; A. Therouse, P.C., 9 505 ; P. Pernin, écol., 3 396 ; P. Hazard, div. maj., 1 463 ; Y. Lavarelo, U.F.B.S., 1 195 ; J.-P. Debourdeau, L.C.R., 818 ; Mme M. Niang, L.O., 655 ; M. E. Serfati, extrême gauche, 570 ; A. Salomon, U.O.P.D.P., 159.
Total gauche : 32 015 (43,25 %).

M. Poujade, qui retrouve le siège qu'occupait son suppléant, obtient le même score qu'en 1973, soit 53,3 % des suffrages exprimés. Le maire de Dijon a notamment bénéficié du renfort de nouveaux électeurs, tandis que les voix écologistes se sont davantage portées sur M. Carraz, maire socialiste de Chenove, qui est majoritaire dans sa ville. Malgré son contentieux avec les communistes (les conseillers de ce parti s'étaient abstenus lors du vote du budget municipal), il semble que le report des voix de gauche se soit effectué normalement.

2e circ. (Dijon Est et Nord)

Inscr., 82 432 ; suffr. expr., 69 352
Abst., 14,63 %

MM. *Henry Berger*, d. s., cons. gén., m. de Fontaine-Française, R.P.R., REELU (52,69 %) 36 539
H. Vouillot, P.S. 32 813

1er TOUR : abst., 15,15 % (suffr. expr., 66 881) ; MM. H. Berger, 31 260 ; H. Vouillot, 20 991 ; Mme M.-L. Yanelli, P.C., 8 117 ; MM. R. Cetre, M.D., 1 937 ; B. De Pimodan, D.C., 1 352 ; D. Clerc, F.A., 1 286 ; A. Fruthiot, L.O., 895 ; A. Thirard, L.C.R., 767 ; P. Garrigues, U.O.P.D.P., 276.
Total gauche : 32 332 (48,34 %).

Si le candidat socialiste, qui talonnait le député sortant au premier tour, fait le plein des voix de la gauche, M. Berger distance son adversaire grâce aux suffrages démocrates-chrétiens, de la plupart des jobertistes et surtout grâce au renfort d'abstentionnistes du premier tour. Il n'atteint pas son score de 1973, mais obtient un score supérieur à celui réalisé en 1974 dans cette circonscription par M. Giscard d'Estaing.

3e circ. (Beaune)

Inscr., 58 755 ; suffr. expr., 49 619
Abst., 14,33 %

MM. *Jean-Philippe Lecat*, anc. min., a. d., cons gén., maj., ELU (53,14 % 26 369
P. Charles, d. s., cons. gén., M.R.G. 23 250

1er TOUR : abst., 17,84 % (suffr. expr., 47 558) ; MM. J.-Ph. Lecat, 22 541 ; P. Charles, 15 507 ; G. Veillet, P.C., 5 387 ; Mme M.-R. Pytel, écol., 1 706 ; M. J. Maupoil, U.F.B.S., 879 ; Mmes J. Badia, L.O., 810 ; S. Heinen-Leslak, M.D., 728.
Total gauche : 21 704 (45,63 %).

Situation presque rigoureusement inversée par rapport à l'élection partielle d'octobre 1974, qui avait vu la défaite de M. Lecat, victime du mécontentement des agriculteurs : il avait alors obtenu 46,7 % des suffrages au second tour. Son vainqueur d'hier en totalise aujourd'hui 46,85 %. M. Charles fait le plein des voix de gauche et hérite, semble-t-il, d'une bonne part des suffrages écologistes, mais une participation accrue scelle la victoire de son adversaire dans une circonscription où M. Giscard d'Estaing avait obtenu 52,5 % en 1974.

4e circ. (Montbard)

Inscr., 54 599 ; suffr. expr., 45 079
Abst., 15,03 %

MM. *Gilbert Mathieu*, d. s., cons. g., m. de Vitteaux, U.D.F. - P.R., REELU (56,35 %) 25 405
J. Garcia, cons. gén., m. de Montbard, P.C. 19 674

1er TOUR : abst., 16,52 % (suffr. expr., 44 509) : MM. G. Mathieu, 21 272 ; J. Garcia, 9 844 ; M. Neugnot, P.S., 7 302 ; P. Rebourg, cons. gén., m. de Vénarey-lès-Laumes, M.R.G., 3 236 ; L. Delarue, D.C., 1 296 ; Mmes B. Girard, L.O., 1 000 ; J. Ferrier, Choisir, 659.
Total gauche : 21 382 (47,93 %).

Alors qu'il ne disposait au premier tour que d'un capital de 50,60 % des voix, M. Mathieu est réélu avec 56,35 %. La participation n'ayant que faiblement augmenté, il bénéficie du mauvais report des suffrages de gauche sur le candidat communiste. Il est vrai que le radical de gauche en lice au premier tour était réformateur en 1973 et que son électorat s'était reporté massivement sur M. Mathieu. En 1974, M. Giscard d'Estaing n'avait obtenu que 50,8 % des voix dans cette circonscription.

⁂

Dans ce département, la majorité retrouve le monopole qu'elle détenait en 1973. Ses représentants améliorent même, dans les quatre circonscriptions, le score qu'y avait réalisé M. Giscard d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle.

COTES-DU-NORD (5)

ELUS : MM. Couepel, U.D.F.-C.D.S. (1re circ.) Benoit, U.D.F.-P.R. (2e circ.) ; Mlle Dienesch, div. maj. (3e circ.) ; Leizour, P.C. (4e circ.) ; Jagoret, P.S. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Le Foll, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Josselin, P.S. ; Gion, app. R.P.R. *(supp. de Mlle Dienesch, ne se représ. pas)* ; MM. Ollivro, réf. ; Bourdelles, réf. *(ne se représ. pas)*.

1re circ. (Saint-Brieuc)

Inscr., 102 749 ; suffr. expr., 89 424
Abst., 10,66 %

MM. *Sébastien Couepel*, cons. gen., U.D.F.-C.D.S. ELU (52 %) 46 500
E. Quemper, cons. gén., P.C. 42 924
(M. Y. Le Foll, d. s. m. de Saint-Brieux, P.S., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 13,45 % (suffr. expr., 87 768) ; MM. S. Couepel, 22 850 ; E. Quemper, 22 250 ; Y. Dollo, adj au m. de St-Brieuc, P.S., 20 716 ; J. Tassel, R.P.R., 16 858 ; J. Desmoulins, P.S.D., 1 221 ; Mme J. Grimaud, L.O., 1 088 ; MM. D. Le Goff, P.F.N., 987 ; Y. Guerveno, U.D.B., 912 ; E. Renard, L.C.R., 639 ; M. Le Meur, U.O.P.D.P., 437.
Total gauche : 47 261 (53,84 %).

La gauche aurait dû conserver le siège de Saint-Brieuc : elle avait, au premier tour, le potentiel de voix nécessaire. Or le 19 mars, elle n'obtient que 48 % des exprimés sur le nom de M. Quemper, P.C. Plusieurs facteurs expliquent cette déperdition. Le divorce entre le P.C. et le P.S. était patent à Saint-Brieuc au sein du conseil municipal, bien avant les tensions apparues entre les deux partis au plan national. Ce divorce a été aggravé par la campagne électorale des dernières élections municipales qui a laissé des séquelles difficiles à effacer dans l'électorat socialiste. Enfin, M. Le Foll, P.S., député sortant, qui ne se représentait pas, bénéficiait d'une audience personnelle allant bien au-delà de la gauche.

2e circ. (Dinan)

Inscr., 72 645 ; suffr. expr., 65 379
Abst., 7,40 %

MM. *René Benoit*, cons. gén., adj. au m. de Dinan, U.D.F.-P.R., ELU (50,58 %) 33 068
Ch. Josselin, d. s., prés. cons. gén., P.S. 32 311

1er TOUR : abst., 11,88 % (suffr. expr., 63 004) : MM. R. Benoit, 24 879 ; Ch. Josselin, 24 016 ; Mme C. Nennot, P.C., 8 961 ; MM. A. Colombel, R.P.R., 4 869 ; A. Gauttier, D.C., 1 305 ; J.-J. Karnels, L.O., 777 ; L. Le Corre, U.O.P.D.P., 207.
Total gauche : 31 951 (50,71 %).

M. Charles Josselin, le « tombeur » de M. René Pleven en 1973 — et qui avait créé une vive surprise, — surprend une nouvelle fois, mais à ses dépens. Le potentiel des voix de gauche était juste au premier tour, il s'est réduit (49,42 %) au second. M. Josselin, qui avait été élu avec 51 voix d'avance en 1973, chute avec 257 suffrages de retard en 1978. La majorité s'était bien organisée pour prendre sa revanche, et M. Barre est venu apporter, le 18 mars, son soutien à M. Benoit après d'autres membres. On a voté à 92,60 % dans cette circonscription.

3e circ. (Loudéac)

Inscr., 62 959 ; suffr. expr. 56 391
Abst., 9,60 %

Mlle *Marie - Madeleine Dienesch*, anc. m., cons. gén., Major. REELUE (51,75 %) 29 183
M. D. Chouat, P.S..... 27 208
(M. A. Gion, d. s., app. R.P.R., suppléant de Mlle Dienesch, ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 10,83 % (suffr. expr., 55 196) : Mlle M.-M. Dienesch, 27 164 ; MM. D. Chouat, 12 437 ; Y. Renault, cons. gén., P.C., 11 740 ; G. Le Helloco, P.S.D., 2 086 ; J. Piro, L.O., 1 065 ; B. Motreff, M.R.G., 704.
Total gauche : 25 948 (47 %).

Mlle Dienesch retrouve son siège bien que le candidat du P.S.D., M. Le Helloco, ait appelé à voter pour M. Chouat, P.S., qui améliore le score de la gauche du premier tour en rassemblant 48,24 % des suffrages exprimés.

4e circ. (Guingamp)

Inscr., 66 065 ; suffr. expr., 58 982
Abst., 9,16 %

MM. *François Leizour*, cons. gén., m. de Guingamp, P.C., ELU (50,87 %) 30 000
M. E. Ollivro, d. s., U.D.F.-C.D.S. 28 982

1er TOUR : abst., 12 % (suffr. expr. 57 685) : MM. E. Ollivro, 19 536 ; F. Leizour, 16 938 ; M. Briand, adj. m. de Guingamp, P.S., 12 827 ; P. Pasquiou, div. maj., 5 388 ; Mme A. Rosain, écol., 1 434 ; M. P. de Quelen, U.D.B., 953 ; Mme G. Rebillard, L.O., 549 ; M. J. Rabuel, F.N., 60.
Total gauche : 31 287 (54,20 %).

M. Leizour, sur le papier, était élu d'avance ; il ne l'est que de justesse et grâce à une campagne conduite avec une grande modération.

5e circ. (Lannion)

Inscr., 81 077 ; suffr. expr., 70 562
Abst., 11,97 %

MM. *Pierre Jagoret*, cons. gén., m. de Lannion, P.S... ELU (52,32 %) 36 918
Y. Bonnot, adj. au m. de Perros - Guirec, U.D.F.-C.D.S. 33 644
(M. P. Bourdellès, d. s., réf., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 14,40 % (suffr. expr., 68 494) : MM. P. Jagoret, 17 435 ; Y. Bonnot, 16 662 ; J. Le Lagadec, 15 676 ; L. Boutbien, R.P.R., 9 428 ; J.-Y. Arhant, div. maj., 4 838 ; D. Giraudon, U.D.B., 1 886 ; A. Jestin, écol., 1 564 ; P. Guegen, L.O., 1 095.
Total gauche : 36 092 (52,70 %).

M. Pierre Jagoret bénéficie d'un impeccable report de voix. Il n'en fallait pas davantage.

⁂

La gauche qui avait deux députés dans les Côtes-du-Nord pouvait raisonnablement en espérer deux autres. Elle obtient les sièges convoités, mais perd ceux qu'elle détenait. Ce marché de dupes permet toutefois au P.C. d'acquérir un siège aux dépens du P.S. Tous les élus sont nouveaux, encore que pour Mlle Dienesch, ce soit un retour à un mandat qu'elle a longtemps exercé.

DU SECOND TOUR

DU SECOND TOUR

Dans les autres départements

CREUSE (2)

ELUS : MM. Pasty, R.P.R. (1re circ.) ; Chandernagor, d. s., P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Beck, P.S. ; Chandernagor, P.S.

1re circ. (Guéret)

Ins., 55 032 ; suffr. expr. 45 993
Abst., 15,14 %

M. *Jean-Claude Pasty*, R.P.R., ELU (50,30 %) .. 23 138
M. Guy Beck, d.s., m. de Guéret, cons. gén., P.S. 22 855

1er TOUR : abst., 20,24 % (suffr. expr., 43 093) ; MM. J.-C. Pasty, 15 957 ; G. Beck, 11 299 ; B. Triclot, adj. au m. de Guéret, cons. gén., P.C., 10 680 ; G. de Fiquelmont, U.D.F.-rad., 3 363 ; J.-J. Lacarrère, L.O., 758 ; M. Giomot, M.D., 525 ; P. Monnot, L.C.R., 291.
Total gauche : 23 228 (53,90 %).

M. Pasty, R.P.R., redonne à la majorité le siège qu'elle avait perdu en 1973. Il semble qu'il ait bénéficié, pour une bonne part, des 2 900 nouveaux suffrages exprimés par rapport au premier tour. L'échec de M. Beck, député sortant et maire socialiste de Guéret, est dû à l'absence de discipline des électeurs de gauche ; il apparaît bien, en effet, que les voix communistes aient fait défaut au maire de Guéret, le total des voix de gauche atteignant au premier tour 53,90 % des suffrages exprimés.

2e circ. (Aubusson)

Ins., 59 731 ; suffr. expr. 48 294
Abst., 17,76 %

M. *André Chandernagor*, d.s., prés. cons. gén., P.S., REELU (56,91 %) 27 487
M. J. Fargue, R.P.R. 20 807

1er TOUR : abst., 20,82 % (suffr. expr., 46 277) : MM. J. Fargue, 18 537 ; A. Chandernagor, 14 894 ; R. Labrousse, P.C., 12 852 ; Mme C. Dumon, L.O., 1 329 ; M. P. Destrozier, L. Occ., 565.
Total gauche : 29 840 (64,34 %).

M. Chandernagor, P.S., a été réélu à une nette majorité, mais, au second tour, le nombre de voix qu'il a recueillies est nettement inférieur au score fait par la gauche au premier tour, qui, toutes tendances confondues, avait réuni 29 840 voix. Les voix nouvelles qui se sont exprimées au second tour n'ont pas permis à M. Fargue, R.P.R., d'inquiéter le leader socialiste.

DORDOGNE (4)

ELUS : MM. Guéna, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Manet, P.S. (2e circ.) ; Bonnet, d. s., M.R.G. (3e circ.) ; Dutard, d. s., P.C. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Guéna, R.P.R. ; Jarry, P.S. (*ne se représ. pas*) ; Bonnet, M.R.G. ; Dutard, P.C.

1re circ. (Périgueux)

Inscr., 77 951 ; suffr. expr., 68 950
Abst., 8,96 %

M. *Yves Guéna*, d. s., anc. min., cons. gén., maire de Périgueux, R.P.R., REELU (50,38 %) 34 740
M. R. Gorse, cons. gén., P.C. 34 210

1er TOUR : abst., 11,58 % (suffr. expr., 67 556) ; MM. Y. Guéna, 30 903 ; R. Gorse, 18 619 ; C. Defarge, cons. gén., m. de Chanterac, P.S., 15 068 ; Mme J. Lecointe, P.S.U., 1 005 ; F. Cattan, L.O., 710 ; MM. J. Richard, F.N., 666 ; J.-M. Michel, écol., 585.
Total gauche : 35 402 (52,40 %).

C'est essentiellement à la mobilisation des abstentionnistes du premier tour que M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R. et maire de Périgueux, doit sa réélection. Le niveau des abstentions est en effet, avec 8,96 %, particulièrement bas. Le député sortant devance son concurrent communiste de 530 voix, alors que, à l'issue du premier tour, la gauche avait au total enregistré une avance de 4 000 voix sur M. Guéna. M. Gorse, qui avait été élu l'année dernière conseiller général, a perdu plus de 1 000 voix de gauche entre les deux tours.

2e circ. (Bergerac)

Inscr., 70 126 ; suffr. expr., 60 254
Abst., 12,13 %

M. *Michel Manet*, cons. gén., maire de Bergerac, P.S., ELU (56,06 %).... 33 778
M. B. de Montferrand, R.P.R. 26 476
(M. R. Jarry, P.S., suppl. de M. L. Pimont (P.S.), décédé, ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 14,43 % suffr. expr., 58 585) ; MM. M. Manet, 20 236 ; B. de Montferrand, 15 713 ; J.-P. Raffier, P.C., 10 749 ; E. Marty, m. de Saint-Aubin-de-Cadelech, U.D.F.-P.R., 7 441 ; M. Lacoste, F.A., 1 840 ; Mme A. Rieupet, L.O., 1 012 ; MM. J.-L. Bosviel, F.P., 872 ; D. Pouillard, maj., 722.
Total gauche : 34 709 (59,24 %).

Bien qu'élu sans surprise, le maire socialiste de Bergerac ne retrouve pas tous les suffrages de la gauche alors que son concurrent R.P.R. profite de l'accroissement des votants. M. Manet succède ainsi au député sortant socialiste. M. Jarry, qui ne se représentait pas et qui avait remplacé M. Pimont, ancien maire de Bergerac, élu député en 1973 contre un candidat de la majorité et décédé en 1974.

3e circ. (Nontron)

Inscr., 69 410 ; suffr. expr., 60 733
Abst., 10,76 %

M. *Alain Bonnet*, d. s., cons. gén., maire de Brantôme, M.R.G., REELU (55,72 %) 33 841
M. P. Beylot, a. d., cons. gén., R.P.R. 26 892

1er TOUR : abst., 13,11 % (suffr. expr., 58 974) ; MM. P. Beylot, R.P.R., 22 512 ; A. Bonnet, 19 461 ; P. Passerieux, P.C., 14 695 ; R. Fave, V.V.A.P., 1 517 ; A. Russier, L.O., 889.
Total gauche : 36 462 (61,82 %).

C'est dans la circonscription de Nontron que le report des voix de gauche a été le plus défectueux. Toutefois, bien qu'il lui manque plus de deux mille voix, M. Alain Bonnet, député sortant M.R.G., est réélu. M. P. Beylot, R.P.R., qui avait été battu en 1973, n'a pu prendre sa revanche, mais il comble sensiblement son retard par rapport au député sortant.

4e circ. (Sarlat)

Inscr., 70 315 ; suffr. expr., 61 178
Abst., 10,55 %

M. *Lucien Dutard*, d. s., maire de Boulazac, P.C., REELU (52,66 %) 32 218
M. P. Janot, a. d., R.P.R. 28 960

1er TOUR : abst., 12,19 % (suffr. expr., 59 227) ; MM. P. Janot, 23 528 ; L. Dutard, 19 138 ; P. Merlhiot, cons. gén., P.S., 14 193 ; J.-M. Pradines, D.C., 980 ; Mme I. Bourleyre, F.A., 845 ; MM. J.-F. Mas, L.O., 842 ; M. Terrasse, 210.
Total gauche : 25 618 (58,63 %).

La situation à Sarlat est comparable à celle de la précédente circonscription quant aux défauts dans le report des voix — et le candidat gaulliste ne parvient pas à récupérer le siège qu'il avait dû céder à un communiste en 1973.

∴

La représentation politique du département demeure inchangée. Si les candidats de la gauche n'étaient pas très sérieusement menacés après le premier tour, M. Yves Guéna, à Périgueux, effectue un rétablissement spectaculaire, comme il l'avait d'ailleurs déjà fait lors de précédents scrutins.

DOUBS (3)

ELUS : MM. Tourrain, R.P.R. (1re circ.) ; Bêche, P.S. (2e circ.).
Au premier tour : M. E. Faure, d. s., app. R.P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Bolard, R.P.R. (*ne se représ. pas*) ; Boulloche, P.S. ; Faure, app. R.P.R.

1re circ. (Besançon)

Inscr., 103 191 ; suffr. expr., 91 920
Abst., 13,61 %

M. *Raymond Tourrain*, cons. gén., R.P.R., ELU (50,66 %) 46 564
M. J. Pinard, cons. gén., P.S. 45 356
(M. G. Bolard, d. s., R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 7,61 % (suffr. expr., 88 230) : MM. J. Pinard, 27 000 ; R. Tourrain, 24 305 ; M. Bittard, U.D.F.-P.R., 19 304 ; M. Bourquin, P.C., 11 174 ; C. Piaget, F.A., 2 696 ; Mmes M. Bultot, S.P.T., 1 183 ; M.-F. Roche, L.O., 1 129 ; MM. L.-M. Jungo, P.S.D., 944 ; M. Didier, F.N., 288 ; J. Roy, U.O.P.D.P., 207.
Total gauche : 43 389 (49,17 %).

Alors que Jacques Weinman (U.D.R.), décédé depuis, l'avait devancé au second tour, en 1973, de 509 voix, recueillant 50,35 % des suffrages exprimés, M. Pinard (P.S.) est précédé cette fois de 1 208 voix par M. Tourrain (R.P.R.), qui obtient 50,66 % au terme d'un second tour où les rapports de force n'ont guère évolué d'une semaine à l'autre malgré une participation accrue. Alors que le candidat du P.S.D. avait mis ses électeurs en garde contre « les dangers de la coalition socialo-communiste », le représentant de l'U.O.P.D.P. appelait à l'abstention.

2e circ. (Montbéliard)

Inscr., 108 333 ; suffr. expr., 91 516
Abst., 14,12 %

M. Guy Bêche, P.S., suppl. de M. Boulloche, ELU (60,65 %) 55 508
M. G. Kuster, R.P.R. ... 36 008
(M. A. Boulloche, d. s., m. de Montbéliard, anc. min., P.S., est décédé entre les deux tours le 16 mars.)

1er TOUR : abst., 11,91 % (suffr. expr., 89 386) : MM. A. Boulloche, 29 614 ; G. Kuster, 21 066 ; S. Paganelli, cons. gén., m. d'Audincourt, P.C., 19 191 ; A. Barrière, U.D.F.-P.R., 11 722 ; G. Minazzi, F.A., 3 914 ; D. Methot, M.D., 1 713 ; C. Driano, L.O., 1 322 ; Mme M.-O. Marchandeau, S.P.T., 585 ; M. S. Queron, U.O.P.D.P., 259.
Total gauche : 54 385 (60,84 %).

Victoire posthume d'André Boulloche, décédé le 16 mars, qui, en 1973, avait été réélu au second tour avec 60,66 % des suffrages exprimés. Il en obtient cette fois sur le nom de son suppléant, 60,65 %.

∴

Grande stabilité politique d'un département dominé par les personnalités de M. Edgar Faure et André Boulloche. La majorité y conserve deux sièges sur trois, dont celui de Besançon acquis, comme en 1973, au terme d'un duel très serré.

DROME (3)

ELUS : MM. Pesce, P.S. (1re circ.) ; Michel, d. s., P.S. (2e circ.) ; Fillioud, d. s., P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Ribadeau-Dumas, R.P.R. ; Michel, P.S. ; Fillioud, P.S.

1re circ. (Valence, Die)

Inscr., 91 093 ; suffr. expr., 75 526
Abst., 15,12 %

M. *Rodolphe Pesce*, cons. gén., m. de Valence, P.S. ELU (53,42 %) 40 349
M. R. Ribadeau-Dumas, d. s., R.P.R. 35 177

1er TOUR : abst., 18,41 % (suffr. expr., 73 100) ; M. R. Pesce, 21 493 ; R. Ribadeau-Dumas, 15 273 ; Mme Y. Allégret, P.C., 12 984 ; C. Peyrat, U.D.F.-C.D.S., 11 480 ; MM. M. Trouilloud, C. E. 78, 4 863 ; J. Estour, D. C., 3 587 ; M. Brun, U.F.B.S., 840 ; G. Claudot, L.O., 792 ; Mme G. Burgaz, F.N., 709 ; MM. A. Peraldi, P.F.N., 590 ; M. Cros O.C.T., 489.

Total gauche : 35 758 (48,91 %).

M. Rodolphe Pesce, maire de Valence, P.S., distance le député sortant, R.P.R., M. Ribadeau-Dumas, qu'il avait déjà battu en 1977 à la mairie de Valence. Le report des voix paraît s'être bien fait à gauche. Cependant, il est à noter qu'à Valence-ville, M. Ribadeau s'est approché à 900 voix de M. Pesce qui a finalement largement distancé son adversaire grâce aux voix du Diois.

2e circ. (Nyons, Montélimar)

Inscr., 78 418 ; suffr. expr., 63 921
Abst., 14,39 %

M. *Henri Michel*, d. s., cons. gén., P.S. REELU (55,04 %) 35 186
M. J. Escoffier, cons. gén., m. de Nyons, R.P.R. 28 735

1er TOUR : abst., 16,94 % (suffr. expr., 62 524) ; MM. H. Michel, 19 143 ; J. Escoffier, 14 739 ; M. Sevve, adj. au m. de Romans, P.C., 11 978 ; A. Blanc, cons. général, m. de Valaurie, U.D.F.-rad., 10 785 ; R. Lassagne, C. E. 78, 4 355 ; B. Desplaces, L.O., 1 161.
Total gauche : 32 278 (51,73 %).

Le député sortant, M. Henri Michel, P.S., est bien réélu avec 55,04 % des voix. Cependant, on remarque une nette érosion de ce pourcentage qui, en 1973, était de 57,25 %. Le maire de Nyons, M. Jean Escoffier, R.P.R., augmente, quant à lui, notablement le nombre de ses suffrages et porte de 42,85 % en 1973 à 44,96. Cette tendance se confirme d'ailleurs depuis quelque temps dans cette circonscription du sud de la Drôme.

3e circ. (Romans)

Insc., 79 161 ; suffr. expr., 66 025
Abst., 15,06 %

M. *Georges Fillioud*, d. s., cons. gén., m. de Romans-sur-Isère, P.S. REELU (52,80 %) 34 863
M. P. Durand, cons. gén., m. de Tain-l'Hermitage, U.D.F., C.N.I. 31 167

1er TOUR : abst., 16,13 % (suffr. expr., 65 488) ; MM. G. Fillioud, 21 235 ; P. Durand, 18 740 ; E. Belle, P.C., 10 828 ; Mmes Brun-Vuillermet, R.P.R., 6 813 ; M. Chartriaux, F.A., 3 063 ; MM. L.-P. Bossan, P.S.D., 1 165 ; M. Laure, L.O., 772 ; Mmes A. Carpene, F.N., 672 ; C. Martin, U.O.P.D.P., 254.
Total gauche : 38 162 (58,28 %).

M. Georges Fillioud, P.S., maire de Romans, améliore le pourcentage de ses voix (52,80 % contre 51,79 % en 1973). Cependant, il est juste de souligner la forte résistance opposée au rédacteur en chef de la Lettre de l'Unité, proche collaborateur de François Mitterrand, par le docteur Paul Durand, U.D.F., qui approche le pourcentage réalisé en 1973 par M. Pierre Didier, maire de Romans, R.I., décédé.

∴

L'échec de M. Ribadeau-Dumas, d. s., R.P.R., ancien maire de Valence, était prévisible. Après le succès de son concurrent, M. Pesce, son successeur à la mairie de Valence, le département est représenté par trois socialistes à l'Assemblée nationale. Les reports de voix à gauche se sont correctement effectués, sauf dans la 3e circonscription, où M. Georges Fillioud perd 4 % des voix par rapport au total des suffrages de gauche exprimés au premier tour.

EURE (4)

ELUS : MM. Monfrais, d. s., U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Michel, d. s., P.S. (2e circ.) ; Montagne, U.D.F.-C.D.S. (3e circ.) ; Tomasini, R.P.R. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Monfrais, P.R. ; Michel, P.S. ; Montagne, réf. ; Authier, R.P.R. (*supp. de M. Tomasini, ne se représ. pas*).

1re circ. (Evreux)

Inscr., 87 350 ; suffr. expr., 72 857
Abst., 13,86 %

M. *Pierre Monfrais*, d. s., U.D.F.-P.R. REELU (55,17 %) 40 199
M. R. Plaisance, a. d., cons. gén., m. d'Evreux, P.C. 32 658

1er TOUR : abst., 16,03 % (suffr. expr., 71 772) ; MM. P. Monfrais, 19 434 ; R. Plaisance, 16 790 ; L. Tinseau, cons. gén., P.S., 15 102 ; J.-L. Debré, R.P.R., 13 994 ; G. Bernay, rad., 1 151 ; O. Dessauw, F.A., 1 086 ; B. Pelluard, M.D., 1 079 ; J. Robyn, D.C., 894 ; A. Soenen, F.N., 821 ; L. Allain, L.O., 730 ; C. Beridel, L.C.R., 356 ; J.-P. Hatton, ext. g., 275.
Total gauche : 34 399 (47,92 %).

Le successeur de Jean de Broglie, assassiné en décembre 1976, M. René Monfrais n'a pas eu de mal à conserver un siège que lui contestait M. Jean-Louis Debré du R.P.R. Mis en minorité, à Evreux, dont il est maire, M. Plaisance a pâti des discordes entre socialistes et communistes qui s'étaient manifestées lors des élections municipales de mars 1977. Un certain nombre d'électeurs qui n'ont pas voté pour M. Plaisance sont susceptibles d'avoir voté blanc ou nul (2383 au total).

2e circ. (Bernay)

Inscr., 60 297 ; suffr. expr., 52 600
Abst., 11,30 %

M. *Claude Michel*, d. s., cons. gén., cons. mun. de Bernay, P.S. REELU (50,54 %) 26 589
M. L. Poniatowski, maire de Quillebeuf-sur-Seine, U.D.F.-P.R. 26 011

1er TOUR : abst., 14,44 % (suffr. expr., 50 440) ; MM. L. Poniatowski, 16 897 ; C. Michel, 16 699 ; D. Saint-Thaurin, P.C., 6 334 ; J.-M. Rouy, R.P.R., 5 140 ; C. Dezelius, m. de Honguemare-Guenouville, D.C., 2 082 ; Mme M. Sala, L.O., 1 454 ; MM. R. Cuelville, F.A., 820 ; E. Seldowsky, L.C.R., 801 ; Mme D. Debuchy, F.N., 413.
Total gauche : 25 908 (51,36 %).

M. Michel, élu en 1973 dans le cadre d'une triangulaire avec à peine plus de 37 % des suffrages exprimés, a réussi à devancer le fils de l'ancien ministre d'Etat. M. Ladislas Poniatowski a gagné quelques centaines de voix entre les deux tours, mais c'était insuffisant pour combler les handicaps des voix ouvrières qui ont préféré M. Michel, dans les villes de Bernay et de Pont-Audemer, touchées par le chômage.

3e circ. (Louviers)

Inscr., 71 447 ; suffr. expr., 62 000
Abst., 11,56 %

M. *Rémy Montagne*, d. s., cons. gén., U.D.F.-C.D.S. REELU (50,09 %) 31 061
M. F. Loncle, secr. national du M.R.G. 30 939

1er TOUR : abst., 14,05 % (suffr. expr., 60 164) ; MM. R. Montagne, 20 431 ; F. Loncle, 14 775 ; J.-P. Binay, P.C., 11 820 ; J. Desbordes, R.P.R., 6 164 ; A. Delahaye, a.d., gaull., 2 882 ; G. Benamou, écol., 1 954 ; Mme B. Bienaimé, L.O., 894 ; MM. J.-C. Leclere, F.A., 802 ; C. Lerick, F.N., 442.
Total gauche : 28 291 (47,02 %).

Le soutien qu'est venu apporter M. Raymond Barre entre les deux tours à M. Rémy Montagne explique, peut-être, le succès du député sortant. Après une campagne active de part et d'autre, le secrétaire général du Mouvement des radicaux de gauche est arrivé en tête dans les localités industrielles de Louviers, Pont-de-l'Arche et Gaillon dont le maire socialiste était son suppléant.

4e circ. (Les Andelys)

Inscr., 69 316 ; suffr. expr., 59 308
Abst., 11,75 %

MM. *René Tomasini*, a. d., anc. min., cons. gén., m. des Andelys, R.P.R.-ELU (55,20 %) 32 740
M. Larmanou, con. gén., m. de Gisors, P.C. 26 568
(M. Authier, d. s. R.P.R., élu comme suppléant de M. Tomasini, ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 12,56 % (suffr. expr., 59 012) ; MM. R. Tomasini, 25 561 ; M. Larmanou, 15 145 ; G. Maugé, cons. gén., P.S., 10 347 ; J.-M. Jacob, U.D.F.-rad., 5 366 ; J. de Bueil, M.D., 1 329 ; M. Montourcy, P.S.D., 1 234 ; P. Batteux, L.O., 828 ; Mmes D. Cordier-Pecron, U.G.F., 491 ; A. Clamens, F.N., 270 ; MM. J. Houdré, L.C.R., 232.
Total gauche : 27 142 (45,99 %).

∴

La participation, sensiblement plus forte (la plus élevée enregistrée depuis quarante ans) dans les quatre circonscriptions, n'a pas profité aux deux candidats communistes qui représentaient la gauche dans les première et quatrième circonscriptions. L'un, M. Plaisance, perd 1 741 voix et l'autre, M. Larmanou, 575. En revanche, M. Michel, député socialiste sortant gagne 651 voix dans la seconde circonscription et M. Loncle 2 642 dans la troisième.
Les candidats de la majorité n'ont pas de pertes de suffrages à déplorer.

EURE-ET-LOIR (3)

ELUS : MM. Georges Lemoine, P.S. (1re circ.) ; Taugourdeau, R.P.R. (2e circ.) ; Dousset, d. s., R.P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Gerbet, P.R. ; Legendre, P.S. ; Dousset, app. P.R.

1re circ. (Chartres)

Inscr., 73 840 ; suffr. expr., 67 519
Abst., 12,41 %

MM. *Georges Lemoine*, m. de Chartres, cons. gén., P.S., ELU (51,73 %) ... 34 925
Cl. Gerbet, d. s., U.D.F.-P.R 32 594

1er TOUR : abst., 15,14 % (suffr. expr., 65 485) ; MM. Claude Gerbet, 20 615 ; G. Lemoine, 20 494 ; A. Essirard, adj. au m. de Chartres, P.C., 8 811 ; J. Lellièvre, cons. gén., R.P.R., 7 548 ; M. Castaing, m. de Levez, rad., 4 922 ; L. Lanchon, L.O., 1 535 ; P. Rivals, L.C.R., 771 ; D. Foucault, F.N., 319.
Total gauche : 31 661 (48,36 %).

A Chartres, M. Georges Lemoine, après avoir enlevé le siège de maire, l'emporte sur le député sortant, M. Claude Gerbet, bien que dans sa ville il n'améliore que de deux centièmes son pourcentage du premier tour (59,56 % à 59,58 %). Sur l'ensemble de la circonscription, l'inconnue était constituée par les 4 922 électeurs qui s'étaient portés au premier tour sur M. Michel Castaing, radical valoisien. Ceux-ci semblent avoir assuré la victoire de M. Lemoine qui va au-delà du plein des voix du P.C. et de l'extrême gauche du premier tour.

2e circ. (Dreux)

Inscr., 79 601 ; suffr. expr., 68 171
Abst., 12,87 %

MM. *Martial Taugourdeau*, maire de Tremblay-les-Villages, R.P.R., ELU (51,21 %) 34 908
M. Legendre, d. s., m. de Vernouillet, cons. gén., P.S. 33 263

1er TOUR : abst., 14,24 % (suffr. expr., 65 884) ; MM. Maurice Legendre, 19 120 ; Taugourdeau, 16 008 ; Y. Cauchon, U.D.F.-C.D.S., 14 865 ; Mme N. Hernandez, adj. au m. de Vernouillet, P.C., 10 008 ; M. A. Meyer, P.S.D., 1 829 ; Mme N. Giraud, L.O., 1 796 ; M. J.-P. Stirbois, F.N., 1 232 ; Mme F. Mas, L.C.R., 926.
Total gauche : 31 859 (48,34 %).

Bien qu'il progresse nettement par rapport au premier tour, M. Legendre ne parvient pas à sauver son siège. Il lui manque 1 765 voix. Les difficultés entre socialistes et communistes à la mairie de Dreux (conquise par la gauche en 1977) ne semblent pas avoir influé sur le comportement des électeurs de l'opposition au deuxième tour.

3e circ. (Châteaudun, Nogent)

Inscr., 69 248 ; suffr. expr., 58 339
Abst., 14,03 %

MM. *Maurice Dousset*, d.s., m. de Lutz-en-Dunois, U.D.F. - P.R. REELU (54,88 %) 32 014
R. Huwarth, m. de Nogent-le-Rotrou, c. gén., M.R.G. 26 325

1er TOUR : abst., 14,65 % (suffr. expr., 56 692) ; MM. Maurice Dousset, 25 594 ; R. Huwart, 13 576 ; J.-R. Haroy, m. de Châteaudun, P.C., 11 281 ; J. Le Marrec, R.P.R., 3 854 ; J. Dumenil, L.O., 2 042 ; S. Palmier, F.N., 345.
Total gauche : 26 899 (47,44 %).

M. Maurice Dousset est réélu avec un résultat plus favorable qu'en 1973. Il a sans nul doute profité de la rude empoignade entre socialistes et radicaux de gauche après l'annonce de la candidature de M. Huwart (exclu du P.S. pour indiscipline en 1973).

∴

Le rapport des forces entre la majorité et l'opposition demeure le même, mais le R.P.R. gagne un siège et le P.R. en perd un.

FINISTÈRE (8)

ELUS : MM. Bérest, P.R. (2e circ.) ; Goasduff, R.P.R. (3e circ.) ; Mme Jacq, P.S. (4e circ.) ; MM. Miossec, R.P.R. (5e circ) ; Crenn, d. s., R.P.R. (6e circ.) ; Guermeur, d. s., R.P.R. (7e circ.) ; Le Pensec, d. s., P.S. (8e circ.).
Au premier tour : M. Bécam, R.P.R. (1re circ.).

Députés sortants : MM. Guinebretière, R.P.R. (*supp. de M. Bécam, ne se représ. pas*) ; de Bennetot, R.P.R. ; de Poulpiquet, R.P.R. (*ne se représ. pas*) ; Rohel, P.R. (*supp. de M. Lelong, qui ne se représ. pas*) ; Michel, R.P.R. (*ne se représ. pas*) ; Crenn, R.P.R. (*supp. de Mme Ploux, qui ne se repres. pas*) ; Guermeur, R.P.R. ; Le Pensec, P.S.

2e circ. (Brest)

Ins., 106 324 ; suffr. expr., 87 781
Abt., 16,60 %

M. *Eugène Bérest*, a. m. de Brest, U.D.F. - P.R. ELU (50,38 %) 44 228
M. F. Le Blé, m. de Brest, cons. gén., P.S. 43 553
(*M. de Bennetot, d. s., cons. gén., R.P.R., s'était retiré entre les deux tours.*)

1er TOUR : abst., 18,68 % (suffr. expr., 85 530) ; MM. F. Le Blé, 25 542 ; E. Berest, 21 057 ; M. de Bennetot, d. s., cons. gén., R.P.R., 20 364 ; L. Le Roux, adj. au m. de Brest, P.C., 11 864 ; R. Le Probon, adj. au m. de Brest, U.D.B., 2 186 ; J.-P. Kerbaol, Mouvement eur., 1 954 ; P. Treguier, F.A. et P.S.U., 1 235 ; J. Buisson, P.F.N., 740 ; D. Guillard, L.O., 674 ; A. Pichaut, L.C.R., 455 ; F. Moysan, U.O.P.D.P., 191 ; J. Le Corre, O.C.P., 178.
Total gauche : 42 475 (49,62 %).

M. Bérest, qui s'est déjà présenté quatre fois sans succès aux élections législatives, a pris sa revanche sur M. Le Blé (P.S.), qui lui avait ravi, il y a un an, son fauteuil de maire de Brest. M. Le Blé n'a toutefois pas souffert d'un mauvais report des voix à gauche.

3e circ. (Landerneau)

Inscr., 77 311 ; suffr. expr., 64 891
Abst., 14,39 %

M. *Jean-Louis Goasduff*, cons. gén., R.P.R. ELU (67,12 %) 43 555
M. R. Abalain, P.S. 21 336
(M. G. de Poulpiquet, d. s., R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 13,58 % (suffr. expr., 66 023) ; MM. J.-L. Goasduff, 25 518 ; A. Arzel, cons. gén., U.D.F.-C.D.S., 18 906 ; R. Abalain, 12 146 ; G. Lizlar, P.C., 5 402 ; R. Lhostis, U.D.B., 2 302 ; A. Daune, L.O., 1 031 ; C. Le Pêcheur, P.F.N., 718.
Total gauche : 20 881 (31,62 %).

4e circ. (Morlaix)

Inscr., 62 509 ; suffr. expr., 55 235
Abst., 10,83 %

Mme *Marie Jacq*, P.S., ELUE (50,45 %) 27 871
M. J.-C. Rohel, d. s., U.D.F.-P.R. 27 364

1er TOUR : abst., 13,94 % (suffr. expr., 53 315) ; Mme M. Jacq, 14 851 ; MM. J.-C. Rohel, 14 611 ; J. Mazéas, R.P.R., 10 695 ; A. David, P.C., 9 185 ; P. de Beaulieu, C.E. 78, 1 482 ; M. Marzin, P.A. et P.S.U., 1 030 ; C. Le Luc, U.D.B., 749 ; J.-L. Ajzenberg, L.O., 374 ; M. Corre, U.O.P.D.P., 252 ; J. Laurent, F.N., 25.
Total gauche : 26 501 (49,70 %).

144 voix : tel était l'écart qui, au deuxième tour de 1973, séparait Mme Jacq de M. Pierre Lelong, U.D.R., réélu et à qui M. Rohel a succédé. 129 suffrages, telle était la différence au deuxième tour de l'élection présidentielle de mai 1974 entre M. Giscard d'Estaing, arrivé en tête, et M. Mitterrand. Cette fois, l'avantage de Mme Jacq est un peu plus net : son succès donne un deuxième siège au P.S. dans le département.

5e circ. (Landivisiau)

Inscr., 63 889 ; suffr. expr., 55 154
Abst., 13,04 %

M. Charles Miossec, R.P.R., ELU (46,93 %) 25 889
M. P. Le Roy, div. maj., 14 857
M. A. Cabon, P.S. 14 403
(M. Y. Michel, d. s., R.P.R., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 14,17 % (suffr. expr., 54 309) ; MM. C. Miossec, 17 444 ; P. Le Roy, 13 394 ; A. Cabon, 9 998 ; V. de Penanster, U.D.F.-P.R. et D.C., 5 297 ; A. Le Gac, P.C., 3 677 ; Mme M. Colin, U.D.F.-C.D.S., 3 316 ; J.-P. Gaudin, L.O., 1 183.
Total gauche : 14 858 (27,35 %).

6e circ. (Châteaulin)

Inscr., 62 870 ; suffr. expr., 52 616
Abst., 14,49 %

M. Jean Crenn, d. s., cons. gén., R.P.R. REELU (57,15 %) 30 073
M. J.-P. Jeudy, m. de Carhaix, P.C. 22 543

1er TOUR : abst., 16,24 % (suffr. expr., 52 046) ; MM. J. Crenn, 13 594 ; J.-P. Jeudy, 12 529 ; A. Quere, P.S., 8 101 ; J. Le Guyader-Desprées, m. de Châteaulin, U.D.F.-P.R., 7 525 ; J. Hourmant, m. de Plovenez-du-Faou, cons. gén. div. maj., 7 379 ; F. Morvannou, U.D.B., 1 793 ; J.-B. Arribat, D.C., 349.
Total gauche : 23 200 (44,57 %).

7e circ. (Douarnenez)

Inscr., 57 275 ; suffr. expr., 46 938
Abst., 15,85 %

M. Guy Guermeur, d. s., cons. gén., R.P.R., REELU (59,61 %) 27 980
M. M. Mazéas, m. de Douarnenez, P.C. 18 958

1er TOUR : abst., 16,88 % (suffr. expr., 47 194) ; MM. G. Guermeur, 18 632 ; M. Mazéas, 10 111 ; P. Stephan, cons. gén., U.D.F.-C.D.S., 8 735 ; E. Guéguen, P.S., 8 857 ; J.-Y. Molic, C.E. 78, 1 494 ; A. Le Goff, U.D.B., 370 ; Mme M. Cherblanc, L.O., 495.
Total gauche : 18 333 (38,84 %).

8e circ. (Quimperlé)

Inscr., 70 072 ; suffr. expr., 59 250
Abst., 14,59 %

M. Louis Le Pensec d. s., cons. gén., P.S., REELU (57,44 %) 34 035
M. J. Tanguy, U.D.F. sout. R.P.R. 25215

1er TOUR : abst., 18,75 % (suffr. expr., 48 318) ; MM. L. Le Pensec, 25 376 ; J. Tanguy, 22 404 ; M. Lann, P.C., 8 516 ; P. Guegueniat, U.D.B., 1 337 ; C. Le Ball, L.O., 785.
Total gauche : 35 914 (61,58 %).

La gauche, qui espérait gagner un siège, l'a effectivement gagné dans la circonscription de Morlaix. La marée noire, qui provoque la colère des populations du Nord-Finistère, n'a pas incité, contrairement à ce que certains prévoyaient, de nombreux électeurs à voter pour les représentants de l'opposition. La tentative infructueuse de M. Le Blé, nouveau maire de Brest, était conforme aux pronostics formulés après le premier tour.
Quatre des huit députés n'ont jamais siégé à l'Assemblée nationale. Il s'agit de MM. Eugène Berest, P.R., à Brest, Jean-Louis Goasduff, R.P.R., qui succède à M. de Poulpiquet dans la circonscription de Landerneau, Mme Marie Jacq, P.S., à Morlaix et de M. Charles Miossec, R.P.R., à Landivisiau. Dans cette dernière circonscription, le maintien de M. Le Roy a certes amoindri les résultats du candidat R.P.R. Cette bataille triangulaire était en fait beaucoup plus un duel entre les deux représentants de la majorité qu'un affrontement entre celle-ci et l'opposition.
Dans l'ensemble des circonscriptions, les candidats, qu'ils soient socialistes ou communistes, obtiennent de meilleurs résultats qu'au second tour de 1973. Ces progrès ont été plus sensibles dans les régions où la majorité devance traditionnellement et très nettement l'opposition.
Les reports de voix à gauche se sont correctement effectués, excepté pour le député sortant socialiste, M. Le Pensec dans la 8e circonscription, et pour M. Jeudy, dans la 6e.

GARD (4)

ELUS : MM. Jourdan, d. s., P.C. (1re circ.) ; Deschamps, P.C. (2e circ.) ; Mme Horvath, P.C. (3e circ.) ; M. Millet, d. s., P.C. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Jourdan, P.C. ; Bastide, P.S. (*ne se représ. pas*) ; Roucaute, P.C. (ne se représ. pas) ; Millet, P.C.

1re circ. (Nîmes)

Inscr., 93 638 ; suffr. expr., 74 439
Abst., 17 %

M. Emile Jourdan, d. s., m. de Nîmes, P.C., REELU (50,57 %) 37 651
M. J.-C. Servan-Schreiber 36 788

1er TOUR : abst., 21,15 % (suffr. expr., 72 502) ; MM. E. Jourdan, 24 500 ; J.-C. Servan-Schreiber, 18 552 ; J. Matouk, cons. mun., cons. gén., P.S., 12 653 ; Mme H. Dorlhac, anc. secr. d'Et., U.D.F.-P.R., 9 844 ; Mme M. Degion, C.E. 78, 2 788 ; MM. J. Furnon, U.F.B.S., 2 005 ; J. Compère-Roussey, F.A., 724 ; J. Bompard, F.N., 543 ; Mme C. Andrieux, L.O., 518, Mme M. Doumèche, O.C.T., 375.
Total gauche : 38 770 (53,47 %).
Dans l'agglomération de Nîmes, le maire, M. Jourdan, ne devance son concurrent que de 431 voix.

2e circ. (Bagnols, Saint-Gilles)

Inscr., 123 015 ; suffr. expr., 104 915
Abst., 11,92 %

M. Bernard Deschamps, P.C., ELU (51,67 %) .. 54 208
M. Poudevigne, a. d. cons. gén., m. de Domazan, U.D.F.-C.D.S. 50 707
(M. J. Bastide, d. s., cons. gén., m. de Grau-du-Roi, P.S., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 15,24 % (suffr. expr., 102 266) ; MM. J. Poudevigne, 29 865 ; B. Deschamps, 23 730 ; G. Chayne, adj. au m. de Vauvert, P.S., 23 692 ; G. Quintana, R.P.R., 9 455 ; G. Cambot, C.E. 78, 4 082 ; S. Tastavin, P.S.D., 1 877 ; D. Thélène, U.F.B.S., 1 743 ; D. Geindreau, L.O., 1 383 ; H. Rubi, F.N., 459.
Total gauche : 54 805 (53,58 %).
M. Jean Poudevigne, ancien député, a fait mieux que son potentiel de voix du premier tour, mais M. Deschamps avait suffisamment de réserves.

3e circ. (Alès, Pont-Saint-Esprit)

Inscr., 75 269 ; suffr. expr., 62 303
Abst., 13,80 %

Mme Adrienne Horvath, m. de Saint-Martin-de-Valgalgués, P.C., ELUE (57,22 %) 35 646
M. F. Gilles, U.D.F.-P.R., 26 657
(M. R. Roucaute, d. s., m. d'Alès, P.C., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 15,73 % (suffr. expr., 61 919) ; Mme A. Horvath, 23 960 ; MM. G. Baumet, cons. gén., m. de Pont-Saint-Esprit, P.S., 14 184 ; F. Gilles, 13 687 ; J. Trouiller, R.P.R., 7 544 ; Mme J. Rousseau, F.A., 1 507 ; P. Esteban, L.O., 1 037.

Total gauche : 40 688 (65,71 %).
Mme Horvath succède sans problème à M. Roucaute, qui, comme maire d'Alès et en raison de sa personnalité, bénéficiait de voix personnelles.

4e circ. (Alès, Le Vigan)

Inscr., 56 018 ; suffr. expr., 45 694
Abst., 14,75 %

M. Gilbert Millet, d. s., P.C., REELU (56,87 %) 25 985
M. A. Thibaud, R.P.R. 19 709
M. Thibaud fait le plein des voix de la majorité et de la droite.

1er TOUR : abst., 16,80 % (suffr. expr., 45 403) : MM. G. Millet, 17 001 ; A. Journet, cons. gén., m. du Vigan, P.S., 10 427 ; A. Thibaud, 8 824 ; R. Friedman, U.D.F.-rad., 4 621 ; G. Furnon, U.F.B.S., 3 481 ; G. Kozak, L.O., 694 ; M. Calvo, L.C.R., 355.
Total gauche : 28 477 (62,72 %).

∴

Le P.C. s'assure toute la représentation du département à l'Assemblée nationale en enlevant le seul siège qu'il ne détenait pas. Ce dernier succès, il le doit d'une part à une succession manquée au sein du parti socialiste et au dynamisme de la campagne de son secrétaire fédéral, M. Bernard Deschamps. A cela s'ajoute l'aggravation continuelle de la situation économique dans les Cévennes et dans le sillon rhodanien.

(Lire la suite page 20.)

Dans les autres départements — LES RÉSULTATS

HAUTE-GARONNE (6)

ELUS : MM. Savary, d. s., P.S. (1re circ.) ; Bapt, P.S. (2e circ.) ; Andrieu, d. s., P.S. (3e circ.) ; Raymond, d. s., P.S. (4e circ.) ; Houteer, d. s., P.S. (5e circ.) ; Masquère, d. s., P.S. (6e circ.).

Députés sortants : MM. Savary, P.S. ; Baudis, app. P.R. ; Andrieu, P.S. ; Raymond, P.S. ; Houteer, P.S. ; Masquère, P.S.

1re circ. (Toulouse Nord)

Inscr., 64 761 ; suffr. expr., 54 454
Abst. : 14,37 %
M. *Alain Savary*, d. s., anc. min., prés. cons. gén., P.S. REELU (51,15 %) 27 855
M. M. Cavaillé, a. s., adj. au m. de Toulouse, secr. d'Etat aux transports U.D.F.-P.R. 26 599

1er TOUR : abst., 17,94 % (suffr. expr., 52 289) : MM. M. Cavaillé, 14 960 ; A. Savary, 14 909 ; Mme N. Ledroit, P.C., 8 950 ; MM. A. Osète, adj. au m. de Toulouse, cons. gén., R.P.R., 7 802 ; D. Roussée, C.E. 78, 1 946 ; G. Folus, M.R.G., 1 153 ; Mme D. Monpeyssen, F.A., 514 ; M. J.-L. Nobet, L.O., 500 ; Mme M. Fraile, Choisir, 470 ; MM. G. Lopez, F.N., 422 ; G. Malet, L.C.R., 375 ; G. Bescos, div. maj., 288.
Total gauche : 26 401 (50,49 %).

M. Alain Savary (P.S.) conserve son siège, mais il ne précède M. Marcel Cavaillé (U.D.F.-P.R.), secrétaire d'Etat aux transports, que de 1 255 voix. Les reports en faveur du président du conseil régional de Midi-Pyrénées se sont bien effectués.

2e circ. (Toulouse Centre)

Ins., 78 234 ; suffr., expr., 64 916
Abst., 15,65 %
M. *Gérard Bapt*, cons. gén., P.S. ELU (51,23 %) 33 262
M. P. Baudis, d. s., cons. gén., m. de Toulouse, U.D.F.-P.R. 31 654

1er TOUR : abst., 19 % (suffr. expr., 62 487) ; MM. P. Baudis, 26 413 ; G. Bapt, 16 767 ; R. Piquet, P.C., 12 374 ; Mme M.-C. Aurlach, C.E. 78, 2 630 ; MM. C. Inglese, U.F.B.S., 952 ; M. Teule, U.G.P., 896 ; M. Merouani, div. maj., 633 ; Mme M.-J. Fourtanier, Choisir, 576 ; MM. V. Lopez, L.O., 478 ; G. Sincyr, F.N., 429 ; J. Chidlovsky, L.C.R., 339.
Total gauche : 30 854 (49,37 %).

La défaite de M. Pierre Baudis, que l'on croyait solidement implanté dans la deuxième circonscription (Toulouse centre), est une réelle surprise. Sa cote personnelle lui permettait, pensait-on communément, de triompher du jeune candidat socialiste qui lui était opposé et qui réussit à réunir la quasi-totalité des voix de l'opposition. Mais, si cette popularité lui a, en effet, été favorable à Toulouse-ville, elle lui a fait cruellement défaut dans les communes limitrophes, et le maire de Toulouse est battu par M. Gérard Bapt par un écart de 1 608 voix.

3e circ. (Toulouse Sud)

Insc., 87 573 ; suffr. expr., 71 763
Abst., 16,42 %
M. *Maurice Andrieu*, d. s., cons. gén., P.S. REELU (52,54 %) 37 709
M. A. Turcat, R.P.R. .. 34 054

1er TOUR : abst., 18,15 % (suffr. expr., 69 311) : MM. A. Turcat, 24 012 ; M. Andrieu, 20 878 ; Mme J. Gesta, P.C., 11 780 ; MM. E. Abadie, D.C., 3 659 ; P. Dufetelle, C.E. 78, 3 650 ; J. Merly, U.D.F.-rad., 2 227 ; Mmes M. Caubet, F.A., 1 256 ; J. Fourmié, Choisir, 940 ; A.-M. Laflorentie, L.O., 909.
Total gauche : 34 823 (50,24 %).

4e circ. (Toulouse Ouest)

Inscr., 113 032 ; suffr. expr., 93 389
Abst., 15,25 %
M. *Alex Raymond*, d. s., cons. gén., m. de Colomiers, P.S. REELU (63,57 %) 59,376
M. J. Diebold, R.P.R. .. 34 013

1er TOUR : abst., 16,77 % (suffr. expr., 92 174) ; MM. A. Raymond, 31 997 ; J. Guerrero, P.C., 19 677 ; J. Diebold, 15 235 ; C. Garcia-Cavallé, U.D.F.-P.R., 12 120 ; R. Lenormand, C.E. 78, 4 442 ; J. Levy, cons. gén., M.R.G., 4 005 ; M. Simonnot, M.D., 1 682 ; R. Roig, L.O., 1 179 ; P. Rousse, F.A., 1 073 ; Mmes M.-L. Daumas, L.C.R., 542 ; C. Desachy, U.O.P.D.P., 222.
Total gauche : 58 695 (63,67 %).

5e circ. (Muret)

Inscr., 98 043 ; suffr. expr., 84 938
Abst., 11,46 %
M. *Gérard Houteer*, d. s., P.S. REELU (56,23 %). 47 766
M. J. Douzans, a. d., cons. gén., m. de Muret, ss ét. 37 172

1er TOUR : abst., 12,66 % (suffr. expr., 83 066) : MM. G. Houteer, 23 662 ; J. Douzans, 18 495 ; J. Agrain, P.C., 16 095 ; J.-P. Hielard, R.P.R., 14 149 ; J. Cassan, cons. gén., m. d'Escalquens, M.R.G., 4 579 ; J.-R. Goully, C.E. 78, 3 238 ; M. Bruyère, F.A., 1 163 ; H. Morvan, L.O., 1 133 ; P. Gury, M.D., 552.
Total gauche : 46 632 (56,13 %).

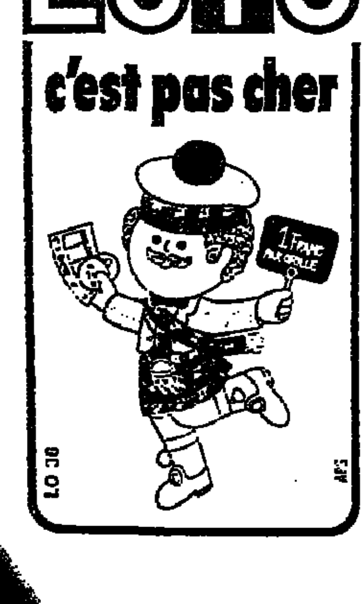
6e circ. (Saint-Gaudens)

Ins., 61 912 ; suffr. expr., 51 590
Abst., 15,23 %
M. *Maurice Masquère*, d. s., cons. gén., m. de Mane, P.S. REELU (60,01 %) 30 962
M. J. Aurim, R.P.R. 20 628

1er TOUR : 18,67 % (suffr. expr., 50 091) : MM. M. Masquère, 18 750 ; J. Aurim, 9 883 ; H. Ricome, U.D.F.-rad., 9 028 ; R. Combes, P.C., 9 025 ; C. Bonnefont, M.R.G., 2 181 ; Mme G. Cumerlato, L.O., 1 224.
Total gauche : 31 180 (62,24 %).

⁂

Victoire totale du parti socialiste, qui enlève le seul siège qu'il ne détenait pas. Les reports des voix de gauche ont été plus que satisfaisants dans toutes les circonscriptions, à l'exception de la dernière (Saint-Gaudens) où, malgré une diminution sensible de l'abstention, M. Masquere, le député socialiste sortant, est loin de retrouver les suffrages de l'opposition du 12 mars.






GERS (2)

ELUS : MM. Laborde, d. s., P.S. (1re circ.) ; Cellard, P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Laborde, P.S. ; Paget, app. rép. *(se reprès. comme supp. de M. Mességué).*

1re circ. (Auch)

Inscr., 68 519 ; suffr. expr., 57 086
Abst., 14,71 %
MM. *Jean Laborde*, d. s., cons. gén., m. d'Auch, P.S., REELU (59,41 %) 33 920
J. Brussiau, R.P.R. 23 166

1er TOUR : abst., 17,09 % (suffr. expr., 55 520) : MM. J. Laborde, 22 173 ; J. Brussiau, 10 571 ; J. Lamothe, cons. gén., m. de Chelan, P.C., 9 333 ; Mme M. Lavogez, U.D.F.-P.R., 9 055 ; MM. A. Dumont, écol., 2 266 ; J.-P. Massenet, extr. dr., 1 253 ; Mme J. Espanol, L.O., 869.
Total gauche : 32 375 (58,31 %).

2e circ. (Condom)

Inscr., 62 500 ; suffr. expr., 53 362
Abst., 12,59 %
MM. *André Cellard*, m. de Saint-Clard, P.S., ELU (50,91 %) 27 171
Messegué, cons. gén., m. de Fleurance, div. maj. 26 191
(M. J. Faget, d. s., appar. C.D.S., s'était représenté comme suppl. de M. Maurice Messegué.)

1er TOUR : abst., 16,59 % (suffr. expr., 51 720) : MM. M. Mességué, 17 104 ; A. Cellard, 14 147 ; A. de Montesquiou, m. de Marsan, U.D.F.-rad., 9 766 ; G. Lacaze, adj. au m. d'Auch, P.C., 7 900 ; M. Ghirardi, m. de l'Isle-Jourdain, F.A., 1 864 ; G. Mouney, L.O., 706 ; D. Desbarats, U.O.P.D.P., 233.
Total gauche : 24 850 (48,04 %).

⁂

Si la réélection de M. Laborde, dans la 1re circonscription, était assurée, l'élection d'un second député socialiste est, apparemment, plus surprenante. Au second tour, M. Cellard dépasse la majorité absolue, ce que le potentiel des voix de gauche du premier tour ne lui garantissait pas. C'est qu'au moins une partie des voix de M. Aymeri de Montesquiou, fils de l'ancien député, est allée sur le nom de M. Cellard plutôt que sur celui de M. Maurice Messegué, le « guérisseur par les plantes », devenu maire de Fleurance et soutenu par la majorité. M. Messegué avait pour suppléant le député sortant, M. Jean Faget, qui avait succédé au duc de Montesquiou à la mort de celui-ci.

L'ancien parlementaire gascon avait séduit un électorat rural assez proche de la gauche, qui s'est porté sur son fils au premier tour et sur M. Cellard au second. C'est ainsi que le candidat socialiste a été élu avec 980 voix seulement d'avance.

GIRONDE (10)

ELUS : MM. Valleix, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Deschamps, d. s., P.S. (3e circ.) ; Ph. Madrelle, d. s., P.S. (4e circ.) ; Julien, M.R.G. (5e circ.) ; Sainte-Marie, d. s., P.S. (6e circ.) ; Lataillade, R.P.R. (7e circ.) ; Lagorce, d. s., P.S. (8e circ.) ; Boulin, R.P.R. (9e circ.) ; B. Madrelle, P.S. (10e circ.).

Au premier tour : M. Chaban-Delmas, d. s., R.P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Valleix, R.P.R. ; Chaban-Delmas, R.P.R. ; Deschamps, P.S. ; Madrelle, P.S. ; Achille-Fould, app. réf. ; Sainte-Marie, P.S. ; Durand, app. P.R. *(ne se reprès. pas)* ; Lagorce, P.S. ; César, app. R.P.R. *(supp. de M. Boulin)* ; Deliaune, R.P.R. *(ne se reprès. pas).*

1re circ. (Bordeaux I)

Inscr., 78 151 ; suffr. expr., 62 717
Abst., 18,41 %
MM. *Jean Valleix*, d. s., R.P.R., REELU (56,03 %) 35 142
P. Lalumière, maire du Bouscat, P.S. 27 575

1er TOUR : abst., 19,86 % (suffr. expr., 61 890) : MM. J. Valleix, 27 387 ; P. Lalumière, 17 290 ; Mme H. Poirier, P.C., 7 962 ; MM. J.-P. Berron, U.D.F.-rad., 4 353 ; P. Bedos, écol., 2 821 ; R. Blancan, F.N., 857 ; J. Maistre, L.O., 611 ; Mme M. Astruc, L.C.R., 496 ; M. B. Borthury, U.O.P.D.P., 113.
Total gauche : 26 472 (42,77 %).

3e circ. (Bordeaux V et VI)

Inscr., 50 281 ; suffr. expr., 38 808
Abst., 21,46 %
MM. *Henri Deschamps*, d. s., m. de Talence, P.S. REELU (52,91 %) 20 534
R. Dussart, R.P.R. 18 274

1er TOUR : abst., 22,68 % (suffr. expr., 38 109) : MM. H. Deschamps, 12 285 ; R. Dussart, 9 081 ; G. Lacour, P.C., 6 351 ; A. Gugielmi, U.D.F.-P.R., 4 492 ; D. Cazabonne, cons. mun. de Bordeaux, U.D.F.-C.D.S., 3 043 ; Mme N. Bordes, Choisir, 1 002 ; MM. A. Demarcq, P.S.D., 788 ; L. Le Gall, L.O., 595 ; P. Lecomte, C.C.A., 472.
Total gauche : 19 703 (51,70 %).

4e circ. (Bordeaux VII)

Inscr., 84 577 ; suffr. expr., 69 630
Abst., 15,98 %
MM. *Philippe Madrelle*, d. s., prés. cons. gén., m. de Carbon-Blanc, P.S. REELU (67,33 %) 46 881
F. Korber, R.P.R. 22 749

1er TOUR : abst., 15,83 % (suffr. expr., 70 150) : MM. P. Madrelle, 28 973 ; M. Broqua, P.C., 16 201 ; F. Korber, 12 359 ; J.-L. Galland, U.D.F.-P.R., 7 231 ; C. Maluski, C.E.78, 2 609 ; P. Gire, L.O., 942 ; Mme L. Alaux, F.N., 645 ; M. R. Fritz, écol., 598 ; Mme M.-J. Mainhagu, L.C.R., 475.
Total gauche : 46 591 (66,41 %).

5e circ. (Lespare, Médoc)

Inscr., 82 820 ; suffr. expr., 71 194
Abst. 12,66 %
M. *Raymond Julien*, cons. général, M.R.G., ELU (50,28 %) 35 794
M. A. Achille-Fould, d. s., anc. min., cons. gén., U.D.F.-rad. 35 400

1er TOUR : abts., 15,34 % (suffr. expr., 68 736) : MM. A. Achille-Fould, 26 117 ; R. Julien, 13 672 ; A. Chancogne, P.C., 12 745 ; G. Coubris, m. de Castelnau-de-Médoc, div. oppo., 7 264 ; R. Pages, R.P.R., 6 099 ; A. Chambord, F.A., 1 253 ; Mme M-J. Montanes, L.O., 1 175 ; M. B. Parvery, P.R.P., 411.
Total gauche : 29 256 (42,56 %).

6e circ. (Mérignac)

Inscr., 108 498 ; suffr. expr., 87 313
Abst. 25,93 %
M. *Michel Sainte-Marie*, d. s., cons. gén., m. de Mérignac, P.S., REELU (61 %) 53 260
M. G. Loffredo, R.P.R. .. 34 053

1er TOUR : abst., 17,83 % (suffr. expr., 87 112) : MM. M. Sainte-Marie, 32 298 ; G. Loffredo, 25 424 ; Mme S. Rossignol, m. de Bègles, P.C., 18 987 ; MM. A. Puytorac, écol., 4 519 ; G. Degert, M.D., 3 042 ; J. Boncœur, F.A., 1 202 ; D. Lacoste, L.O., 1 111 ; Y. Peyrou, L.C.R. 529
Total gauche : 54 127 (62,13 %).

7e circ. (Arcachon)

Inscr., 84 230 ; suffra. expr., 71 211
Abst. 13,88 %
M. Pierre Lataillade, R.P.R., ELU (51,67 %) 36 793
M. K. Haye, P.S. 34 418
(M. E. Durand, d. s., cons. gén., appar. R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 16,05 % (suffr. expr., 69 183) : MM. K. Haye, 18 687 ; P. Lataillade, 14 417 ; R. Cazalet, U.D.F.-C.N.I.P., 13 674 ; J. Barrière, cons. gén. rég., PC, 11 507 ; M. Page, div maj., 9 101 ; Mme A. Barthelemy, L.O., 1 797.
Total gauche : 31 991 (46,24 %).

8e circ. (Langon)

Inscr., 66 297 ; suffr. expr., 55 839
Abst., 14,10 %
M. Pierre Lagorce, d. s., cons. gén., m. de Langon, P.S., REELU (59,47 %) 33 206
M. J.-M. Jardry, U.D.F.-P.R. 22 633

1er TOUR : abts., 15,26 % (suffr. expr., 54 720) : MM. P. Lagorce, 20 801 ; J.-M. Jardry, 13 872 ; J. Lafourcade, m. de Saint-Pierre-d'Aurillac, P.C., 12 387 ; P. Briol, D.C., 5 966 ; B. Dabart, U.N.M.P., 1 418 ; Mme A.-M. Pouquet, L.O., 1 276.
Total gauche : 34 464 (62,98 %).

9e circ. (Libourne)

Inscr., 64 407 ; suffr. expr., 55 229
Abst., 12,84 %
M. Robert Boulin, min. délégué à l'économie et aux finances, m. de Libourne, R.P.R., ELU (50,77 %) 28 038
M. P. Lart, cons. gén., m. de Ste-Foy-la-Grande, P.S. 27 191
(M. G. César, d. s. R.P.R., se repr. comme supp. de M. R. Boulin.)

1er TOUR : abst., 15,38 % (suffr. expr., 53 167) : MM. R. Boulin, 25 898 ; P. Lart, 17 589 ; J. Cucurull, P.C., 8 020 ; Mme Le Hir, L.O., 1 660.
Total gauche : 27 269 (51,28 %).

10e circ. (Blaye)

Inscr., 55 480 ; suffr. expr., 46 840
Abst., 13,99 %
M. Bernard Madrelle, cons. gén., m. de Saint-Seurin-de-Cursac, P.S., ELU (54,14 %) 25 359
M. A. Guirriec, cons. gén., m. de Cavignac, U.D.F.-C.N.I.P. 21 481
(M. G. Deliaune, d. s. R.P.R., ne se repr. pas.)

1er TOUR : abts., 16,99 % (suffr. expr., 45 021) : MM. B. Madrelle 16 051 ; A. Guirriec, 9 731 ; G. Grasillier, m. de Blaye, R.P.R., 9 395 ; A. Bonnemaison, cons. mun. de Bourg, P.C., 5 997 ; G. Raria, écol., 1 871 ; J.-M. Forsans, F.R.P., 832 ; J. Cavignac, L.O., 735 ; P. Sirgue, Fr. nat., 409
Total gauche : 23 615 (52,45 %).

⁂

Durant la précédente législature, la majorité détenait six sièges sur dix dans ce département. Les rapports de forces sont désormais inversés : le R.P.R. possède quatre députés, le P.S. a désormais cinq élus, et le M.R.G., un. M. Aymar Achille-Fould, dans la 5e circonscription, perdant son siège au profit de M. Raymond Julien (M.R.G.), conseiller général, tandis que dans la 10e circonscription, M. Bernard Madrelle (P.S.) devance assez nettement le candidat de la majorité, M. A. Guirriec (CNIP), qui briguait le siège que détenait le R.P.R.

Dans la 1re circonscription, le député sortant, M. Jean Valleix (R.P.R.), renforce sa position par rapport à 1973. Il gagne près de 2 points tandis que le candidat socialiste, M. Pierre Lalumière, n'a pas bénéficié de la totalité des reports communistes. Et cela même au Bouscat, la commune dont il a été élu maire aux dernières municipales.

M. Henri Deschamps, maire de Talence, conserve son siège, dans la 3e circonscription, mais perd près de 4 points sans qu'il soit possible de savoir quelle en est la véritable cause, de son âge, des reports communistes ou de la vivacité de la campagne de son rival R.P.R., M. Robert Dussart.

Le contentieux P.C.-P.S. était particulièrement vif sur la rive droite de la Garonne (4e circ.) : M. Philippe Madrelle, président du conseil général, perd 2 points mais est réélu et réalise le meilleur score du département (67,33 %).

Contre toute attente, les reports se sont mieux faits en Médoc. Le radical de gauche est élu avec seulement 394 voix d'avance sur M. Aymar Achille-Fould à Lespare.

Les socialistes, eux-mêmes, qui n'avaient guère voté pour le docteur Julien au premier tour, préférante se tourner vers un socialiste non-inscrit, M. Guy Coubris, maire de Castelnau, ont voté cette fois-ci contre M. Aymar Achille-Fould.

Dans la 6e circ., M. Michel Sainte-Marie (P.S.), conforte sa position et a bénéficié des reports communistes malgré le contentieux relatif à la communauté urbaine de Bordeaux entre partis de gauche.

M. Pierre Lataillade conserve le siège détenu par le R.P.R. à Arcachon (7e circonscription), mais la poussée de la gauche y est très nette. Dans ce cas-ci les reports de voix ne se sont pas faits correctement dans la majorité. Il semble qu'un bon nombre des voix (du C.N.I. représenté au premier tour par Robert Cazalet, et de Michel Page (P.R.) aient fait défaut au candidat gaulliste.

Dans la 8e circonscription (Langon), où M. Pierre Lagorce (P.S.) est réélu avec un score en progression (59,47 %). Dans la circonscription de M. Robert Boulin où la participation a été plus forte qu'au premier tour (12,84 % d'abstentions contre 15,38 %) M. P. Lart (P.S.) a sans doute été victime de son manque de sympathie pour le parti communiste. Il lui a manqué 841 voix alors qu'au premier tour la gauche avait une avance de près de mille cinq cents voix sur le ministre délégué à l'économie et aux finances.

Enfin, la circonscription de Blaye avec le retrait de M. Deliaune (R.P.R.) était destinée à échoir à M. Bernard Madrelle, jeune frère du président du conseil général, au terme d'une active campagne.

HÉRAULT (5)

ELUS : MM. Delmas, U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Sénès, d. s., P.S. (2e circ.) ; Mme Barbera, P.C. (3e circ.) ; MM. Balmigère, d. s. (• circ.) ; Bayou, d. s., P.S. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Frèche, P.S. ; Sénès, P.S. ; Arrant, P.C. *(ne se représ. pas)* ; Balmigère, P.C. ; Bayou, P.S.

1re circ. (Montpellier, Lunel)

Inscr., 112 749 ; suff. expr., 96 128
Abst., 13,11 %
M. François Delmas, cons. gén., U.D.F.-P.R. ELU (50,32 %) 48 373
M. G. Frèche, d.s., m. de Montpellier, P.S. 47 755

1er TOUR : abst., 18,25 % (suffr. expr., 91 041) ; MM. F. Delmas, 25 503 ; G. Frèche, 24 783 ; J. Roux, P.C., 15 140 ; R. Couveinhes, a. d., m. de La Grande-Motte, cons. gén., R.P.R., 14 480 ; F. Roux, écol. sout. F.A., 4 359 ; P. de Fabregues, U.F.B.S., 1 315 ; Mme M. N. Gabolde, Choisir ; 1 177 ; MM. A. Jamet, F.N., 942 ; A. Baurin, div. maj., 690 ; J. Denost, L.O., 609 ; Mme G. Pelvet, L.C.R., 478 ; MM. R. Michel, C.N.I.P., 280 ; J.-J. Prunet, extr. g., 280.
Total gauche : 45 577 (50,06 %).

Le siège de Montpellier-Lunel, pris par M. George Frèche à M. Couveinhes, U.D.R., en 1973, retourne de justesse à la majorité. M. Frèche fait largement le plein des voix de gauche, mais son adversaire est parvenu à mobiliser un peu plus encore son électorat potentiel. Il l'emporte de 618 voix seulement, grâce à la ville de Montpellier, où il recueille 25 789 voix contre 23 124 à M. Frèche. Les voix des Français de Côte-d'Ivoire ont pes dans la balance. Dans le bureau où leurs suffrages étaient recueillis, M. François Delmas obtient 919 voix et M. Georges Frèche 177.

Au terme du scrutin, M. Frèche a déclaré : « Les résultats du premier bureau de Montpellier-polygone sont concluants quant à la fraude que nous dénonçons depuis décembre. A ce bureau, il y a 862 procurations, dont l'écrasante totalité vient d'Abidjan. Si nous rapprochons les 618 voix d'écart du total final et les 862 procurations, j'en déduis que je reste l'élu moral des Montpelliérains et des habitants de la circonscription. Il est regrettable que les procurations de Côte-d'Ivoire aient conduit à élire ce que j'appelerai clairement un député d'Abidjan. Depuis décembre, j'ai porté plainte au pénal sur cette affaire. Je note que pour l'instant rien n'est apparu, bien que les éléments de la fraude soient déjà largement établis dans le *cadre de l'enquête en cours. En conséquence, je ferai appel de cette* décision au Conseil constitutionnel. Il reste que la loi électorale des Français de l'étranger est une loi scélérate. »

2e circ. (Lodève-Montpellier III)

Inscr., 107 131 ; suff. expr., 90 573
Abst., 13,78 %
M. Gilbert Sénès, d.s., cons. gén., m. de Gignac, P.S., REELU (54,24 %) 49 127
M. J.-J. Pons, cons. gén., U.D.F.-C.D.S. 41 446

1er TOUR : abst., 17,59 % (suffr. expr., 86 689) ; MM. G. Sénès, 26 328 ; J.-J. Pons, 22 017 ; J. Bonnet, P.C., 17 478 ; D. Gachot, R.P.R., 13 192 ; E. Teissier, F.A., 4 047 ; Mme M.-C. Pelletier, F.N., 1 112 ; MM. S. Szczotkowski, L.O., 799 ; F. Rouet, L.C.R., 669 ; Mme G. Le Guillanton, M.D., 606 ; M. F. Collot-Sparte, écol., 41.
Total gauche : 49 321 (56,89 %).

3e circ. (Sète)

Inscr., 76 934 ; suff. expr., 63 935
Abst., 13,79 %
Mme Myriam Barbera, P.C., ELUE (54,77 %).. 35 021
M. Y. Marchand, cons. gén., U.D.F.-C.D.S. 28 914
(M. P. Arraut, d.s., P.C., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 16,43 % (suffr. expr., 62 864) : Mme M. Barbera, 21 189 ; MM. Y. Marchand, 14 711 ; Y. Pietrasanta, M.R.G., 14 348 ; J.H. Escarguel, R.P.R., 8 384 ; E. Michel, P.S.D., 1 251 ; P. Alliès, L.C.R., 1 147 ; G. Bastide, U.G.P., 840 ; A. Jimenez, L.O., 616 ; H. Giffone, C.N.I.P., 573.
Total gauche : 37 940 (60,35 %).

4e circ. (Béziers I, Bédarieux)

Insc., 79 336 ; suffr. expr., 65 858
Abst., 14,40 %
M. Paul Balmigère, d.s., cons. gén., m. de Béziers, P.C. REELU (52,83 %) .. 34 791
M. Roquès, m. de Bédarieux, U.D.F.-C.D.S. 31 067

1er TOUR : abst., 16,43 % (suffr. expr., 63 979) : MM. P. Balmigère, 21 845 ; M. Roques, 13 608 ; M. Vega-Ritter, P.S., 12 472 ; P. Leroy-Beaulieu, a. d. R.P.R., 11 104 ; A. Burgos, U.D.F.-P.R., 3 633 ; Mme F. Clement, L.O, 1 317.
Total gauche : 35 634 (55,69 %).

5e circ. (Béziers II, Saint-Pons)

Insc., 57 777 ; suffr. expr., 46 953
Abst., 17,05 %
M. Raoul Bayou, d.s., cons. gén., m. de Cessenon, P.S. REELU (64,05 %) 30 073
M. J. Farret, U.D.F.-P.R. 16 880

1er TOUR : abst., 18,76 % (suffr. expr., 45 717), MM. R. Bayou, 17 252 ; J. Farret, 14 246 ; A. Auberthie, P.C., 12 937 ; Mme C. Morlans, L.O., 1 282.
Total gauche : 31 471 (68,83 %).

⁂

La gauche conserve ses positions, sauf dans la 1re circonscription. Dans toutes les autres, les représentants de la majorité ont gagné des suffrages par rapport aux résultats du premier tour tandis que les reports de la gauche ont enregistré une certaine déperdition.

ILLE-ET-VILAINE

ELUS : MM. Cressard, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Le Douarec, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; Madelin, U.D.F.-P.R. (4e circ.) ; Cointat, d. s., R.P.R. (5e circ.).

Au premier tour : M. Méhaignerie, U.D.F.-C.D.S. (3e circ.) ; Bourges, R.P.R. (6e circ.).

Députés sortants : MM. Cressard, R.P.R. ; Le Douarec, R.P.R. ; Drouet, réf. *(supp. de M. Méhaignerie)* ; Simon, P.R. *(se représ. comme supp. de M. Madelin)* ; Cointat, R.P.R. ; Hamelin, R.P.R. *(supp. de M. Bourges).*

1re circ. (Rennes Nord, Saint-Aubin)

Inscr., 93 107 ; suffr. expr., 78 402
Abst., 14,17 %
M. *Jacques Cressard*, d. s., cons. gén., R.P.R., REELU (54,29 %) 42 561
M. E. Hervé, cons. gén., m. de Rennes, P.S. 35 841

1er TOUR : abst., 18,36 % (suffr. expr., 74 620) ; MM. J. Cressard, 28 974 ; E. Hervé, 24 340 ; E. Decamps, U.D.F.-P.R., 8 063 ; J. Rolland, P.C., 6 419 ; D. Martin, F.A., 1 763 ; L. Le Clainche, D.C., 1 330 ; D. Guillard, L.O., 1 067 ; A. Vannier, P.F.N., 868 ; P. Portier, L.C.R., 496 ; R. Gorvan, E.D.B., 633 ; J.-M. Laforet, U.O.P.D.P., 423 ; D. Techer, ext. g., 224.
Total gauche : 34 732 (46,54 %).

La progression qu'il enregistre par rapport à 1973 n'a pas suffi à M. Hervé pour inquiéter sérieusement M. Cressard. Celui-ci obtient un résultat inférieur de 3 points en pourcentage à celui des élections précédentes. Le candidat du P.S. semble avoir bénéficié d'un report convenable des voix de gauche.

2e circ. (Rennes Sud, Montfort)

Inscr., 124 685 ; suffr. expr., 106 277
Abst., 13,61 %
M. *François Le Douarec*, d. s., cons. gén., R.P.R., REELU (53,06 %) 56 397
M. J.-M. Boucheron, cons. gén., P.S. 49 880

1er TOUR : abst., 16,94 % (suffr. expr., 102 069) ; MM. F. Le Douarec, 36 424 ; J.-M. Boucheron, 29 346 ; C. Benoist, P.C., 12 295 ; A. Calesne, U.D.F.-rad., 11 697 ; P. Abbeg, U.D.F.-P.R., 4 723 ; A. Ruellan, F.A., 1 749 ; R. Madec, L.O., 1 582 ; Y. Brandeho, P.F.N., 919 ; J. Marolleau, ext. g., 589 ; J.-G. Le Cam, U.O.P.D.P., 571 ; A. Pihuit, L.C.R., 567.
Total gauche : 48 306 (47,32 %).

4e circ. (Redon)

Inscr., 55 580 ; suffr. expr., 45 638
Abst., 16,23 %
M. *Alain Madelin*, P.R. ELU (66 %) 30 123
M. P. Bourges, P.S. 15 515
(M. E. Simon, d. s., m. de Lieuron, P.R., se représ. comme suppl. de M. Madelin.)

1er TOUR : abst., 16,08 % (suffr. expr., 45 904) ; MM. A. Madelin, 15 375 ; J.-B. Lellèvre, cons. gén., C.D.S., 8 418 ; P. Bourges, 8 336 ; Mme Renouard, m. de Langon, P.C., 4 096 ; R. Chesnais, m. de Baulon, div. maj., 3 279 ; G. Grugier, L.O., 1 065 ; H. Lepouriel, U.F.B.S., 4. 123.
Total gauche : 13 497 (29,40 %).

M. Madelin, sans toutefois recueillir toutes les voix qu'il était en droit d'attendre, confirme sa réussite du premier tour. Il obtient presque deux fois plus de voix que son adversaire socialiste. Celui-ci réduit le retard pris par la gauche le 12 mars et gagne plus de quatre points en pourcentage.

5e circ. (Fougères)

Insc., 55 171 ; suffr. expr., 45 829
Abst., 14,5 %
M. *Michel Cointat*, d. s., anc. min., m. de Fougères, R.P.R., REELU (63,92 %) 29 293
M. J. Faucheux, P.S. 16 536

1er TOUR : abst. 13, 61 % (suffr. expr., 46 607) : MM. M. Cointat, 22 145 ; J. Faucheux, 7 544 ; Y. Corvaisier, U.D.F.-C.D.S., 7 149 ; J.-C. Guillerm, P.C., 4 282 ; J. Taillandier, cons. gén., M.R.G., 3 338 ; L.-J. Peuvrier, M.D., 1 305 ; J. Chapoy, L.O., 721 ; G. Ronne, ext. g.
Total gauche . 16 008 (34,34 %).

M. Cointat fait mieux qu'en 1973 puisqu'il n'avait alors obtenu, au second tour, que » 62,73 %. Avec 36,77 % des suffrages exprimés, le représentant du parti socialiste accomplit lui aussi un progrès, mais par rapport au premier tour. L'accroissement du nombre de votants a plus profité au candidat de la majorité qu'au représentant de la gauche.

⁂

La représentation du département à l'Assemblée nationale demeure inchangée, malgré la forte poussée socialiste sensible au premier tour.

INDRE (3)

ELUS : MM. Aurillac, R.P.R. (1re circ.) ; Tissandier, d. s., U.D.F.-P.R. (2e circ.) ; Mourot, d. s., R.P.R. (3e circ.)

Députés sortants : MM. Lemoine, P.C. ; Tissandier, P.R. ; Mourot, R.P.R.

1re circ. (Châteauroux)

Insc., 65 109 ; suffr. expr., 55 547
Abst., 12,06 %
M. Michel Aurillac, R.P.R., ELU (51,18 %) 28 432
M. M. Lemoine, d. s., cons. gén., P.C. 27 115

1er TOUR : abst., 15,31 % (suffr. expr., 54 121) : MM. M. Aurillac, 18 384 ; M. Lemoine, 15 873 ; J. Durand, P.S., 8 848 ; D. Bernardet, m. de Châteauroux, cons. gén., ss étiq., 7 945 ; J.-P. Foussard, F.A., 1 176 ; J.-P. Scaglia, L.O., 824 ; C. Godard, M.D., 712 ; J.-M. Nicot, U.G.P., 359.
Total gauche : 27 080 (50,03 %).

2e circ. (Issoudun)

Inscr., 57 922 ; suffr. expr., 48 951
Abst., 13,08 %
M. *Maurice Tissandier*, d.s., m. de La Châtre, U.D.F.-P.R., REELU (52,33 %) 25 615
M. H. Martin, adj. au m. d'Issoudun, P.C. 23 336

1er TOUR : abst., 17,20 % (suffr. expr., 46 796) : MM. M. Tissandier, 20 076 ; H. Martin, 12 159 ; H. Laignel, m. d'Issoudun, cons. gén., P.S., 11 298 ; Mme S. Cerveau, L.O., 1 414 ; Mme M. Ballanger, M.D., 1 273 ; M. Rousseau, U.G.P., 576.
Total gauche : 25 447 (54,37 %).

3e circ. (Le Blanc)

Inscr., 56 450 ; suffr. expr., 48 660
Abst., 12,40 %
M. Jean-Paul Mourot, d. s., cons. gén., R.P.R., REELU (51,25 %) 24 941
M. R. Renault, m. de Pellevoisin, cons. gén., P.S. 23 719

1er TOUR : abst., 15,48 % (suffr. expr., 46 548) ; MM. J.-P. Mourot, 21 700 ; A. Renault, 11 786 ; M. Bonnet, P.C., 10 950 ; M. Gauthier, M.D., 1 114 ; F. Bensussan, L.O., 998.
Total gauche : 23 734 (50,98 %).

⁂

Dans les trois circonscriptions les candidats de la gauche totalisaient plus de 50 % des voix au premier tour (à Issoudun ce total atteignait 54,37 %). Dans les trois circonscriptions la gauche est battue. M. Michel Aurillac prend le siège que M. Lemoine avait conquis en 1973 au détriment de M. François Gerbaud, U.D.R.

INDRE-ET-LOIRE (4)

ELUS : MM. Jean Royer, d. s., non inscr. (1re circ.) ; Delaneau, d. s., U.D.F.-P.R. (2e circ.) ; Castagnou, R.P.R. (3e circ.) ; Voisin, d. s., R.P.R. (4e circ.).

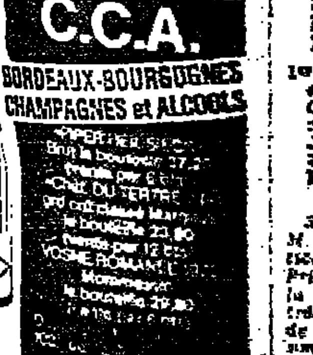
Députés sortants : MM. Royer, non-inscr. ; Delaneau, PR., Berthouin, M.R.G. *(ne se reprès. pas)* ; Voisin, app. R.P.R.

1re circ. (Tours)

Inscr., 78 784 ; suffr. expr., 61 589
Abst., 20,40 %
M. *Jean Royer*, d. s., anc. min., maire de Tours, cons. gén., non inscr., REELU (53,99 %) 33 252
P. Lussault, P.S. 28 337

1er TOUR : abst., 23,87 % (suffr. expr., 61 783) : MM. J. Royer, 28 549 ; P. Lussault, 13 874 ; J. Vigier, m. de Saint-Pierre-des-Corps, P.C., 11 538 ; J.-P. Locquet, R.P.R., 3 157 ; L. Bouchon, C.E. 78, 2 119 ; Mme M. Cartier-Périsse, P.S.D., 1 042 ; Mme C. Sornin, L.O., 741 ; F. Castello, L.C.R., 483 ; C. Masse, div. maj., 280.
Total gauche : 26 836 (43,11 %).

M. Jean Royer ne fait pas le plein des voix qui s'étaient portées sur les



DU SECOND TOUR — Dans les autres départements

candidats de la majorité au premier tour. Le pourcentage d'abstentions, 20,40 %, est nettement supérieur à la moyenne du département.

2e circ. (Langeais, Château-Renault)
Inscr., 79 360 ; suffr. expr., 66 167
Abst., 16,62 %
M. *Jean Delaneau*, d. s., maire de Château-Renault, cons. gén., U.D.F.-P.R., REELU (52,11 %) 34 477
M. J. Lelong, P.S. 31 690

1er TOUR : abst., 18,05 % (suffr. expr., 63 222) ; MM. J. Delaneau, 28 217 ; J. Lelong, 20 243 ; G. Dupin, P.C., 7 438 ; S. Brindet, ss étl., 1 943 ; Mme E. Michon, P.S.D., 1 754 ; R. Chauvet, F.A., 1 307 ; M. Bodry, L.O., 1 116 ; D. Fleury, L.C.R., 699 ; F. O'Driscoll, Cl. Roy, 505.
Total gauche : 30 903 (48,72 %).

M. Delaneau (P.R.), dont le prédécesseur, M. Lepage, décédé en cours de mandat, avait été élu par 14 voix d'avance en 1973, distance son concurrent, M. Lelong, de 2 787 voix. Dans cette circonscription, 187 Français de l'île Maurice avaient été admis à voter par procuration.

3e circ. (Loches, Amboise)
Inscr., 69 982 ; suffr. expr., 59 982
Abst., 12,35 %
M. *Jean Castagnou*, R.P.R. ELU (50,01 %) 29 999
Mme C. Mora, cons. mun. de Bléré, P.S. 29 983
(M. Fernand Berthouin, d. s., M.R.G., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 15,60 % (suffr. expr., 57 164) ; MM. J. Castagnou, 12 451 ; Mme C. Mora, 11 569 ; Mme L. Chapeau, P.C., 8 534 ; A. Carrété, cons. gén, U.D.F.-P.R., 8 517 ; A. Chollet, M.R.G., 6 305 ; G. Buron, s. d., m. de Luzillé, gaull. indép., 5 353 ; J.-L. Simon, P.S.D., 2 782 ; G. Hemery, L.O., 1 251 ; H. Perret, C.N.I.P., 402.
Total gauche : 27 659 (48,38 %).

M. Jean Castagnou l'emporte de justesse avec 19 voix d'avance sur sa concurrente socialiste, Mme Christiane Mora, malgré un bon report des voix du parti communiste.

4e circ. (Chinon)
Inscr., 88 067 ; suffr. expr., 72 598
Abst., 15,89 %
M. *André-Georges Voisin*, d. s., maire de l'Ile-Bouchard, prés. cons. gén., R.P.R., REELU (53,64 %) 38 943
M. J. Proveux, P.S. 33 655

1er TOUR : abst., 17,29 % (suffr. expr., 70 804) ; MM. A.-G. Voisin, 34 039 ; J. Proveux, 18 411 ; J.-Cl. Guillon, P.C., 8 858 ; A. Saint-Cricq, P.S.D., 2 139 ; R. Degre, M.R.G., 2 009 ; R. Lefèvre, M.D., 1 742 ; Mme O. Pinguet, L.O., 1 737 ; B. de Rochebrune, F.A., 1 406 ; J. Garry, O.C.T., 463.
Total gauche : 32 884 (46,44 %).

Avec la victoire de M. Jean Castagnou (R.P.R.) sur Mme Christiane Mora (P.S.), les quatre circonscriptions d'Indre-et-Loire appartiennent désormais à la majorité.

ISÈRE (7)

ELUS : MM. Cabanel, d. s., U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Dubedout, d. s., P.S. (2e circ.) ; Maisonnat, d. s., P.C. (3e circ.) ; Gau, d. s., P.S. (4e circ.) ; Mermaz, d. s., P.S. (5e circ.) ; Nucci, P.S. (6e circ.) ; Cattin-Bazin, d. s., U.D.F.-P.R. (7e circ.).

Députés sortants : MM. Cabanel, P.R. *(supp. de M. Paquet, médiateur, qui ne se représ. pas)* ; Dubedout, P.S. ; Maisonnat, P.C. ; Gau, P.S. ; Mermaz, P.S. ; Boyer, P.R. ; Cattin-Bazin, P.R.

1re circ. (Grenoble Est)
Inscr., 79 520 ; suffr. expr., 66 892
Abst., 14,38 %
M. *Guy Cabanel*, d.s., U.D.F. - P.R., REELU (50,35 %) 33 679
Mme O. Sicard, P.S. 33 213

1er TOUR : abst., 18,21 % (suffr. expr., 64 084) ; M. G. Cabanel, 23 724 ; Mmes O. Sicard, 14 726 ; J. Goy, P.C., 13 520 ; M. R. Maguin, C.D.S., 5 532 ; Mme H. Franconie, écol., 3 867 ; M. J.-P. Darmont, L.O., 831 ; Mme M. Lehideux, F.N., 645 ; M. R. Chevallier, U.G.P., 595 ; Mme A. Cadenel, S.P.T., 487 ; M. R. Baldacci, U.O.P.D.P., 157.
Total gauche : 30 316 (47,30 %).

Il aura manqué 466 voix à Mme Odile Sicard (P.S.) pour battre M. Guy Cabanel (P.R.). Suppléant de M. Aimé Paquet, M. Cabanel était devenu député en 1974 lorsque M. Paquet devint médiateur. Ses échecs successifs lors des élections cantonales, puis des municipales, le rendaient très vulnérable. Une campagne un peu improvisée a privé peut-être la gauche d'un siège supplémentaire dans ce département.

2e circ. (Grenoble Sud)
Inscr., 106 023 ; suff. expr., 85 493
Abst., 17,71 %
M. *Hubert Dubedout*, d.s., m. de Grenoble, P.S., REELU (55,73 %) 47 649
M. A. Carignon, cons. gén., R.P.R. 37 844

1er TOUR : abst., 20,27 % (suffr. expr., 83 293) ; MM. H. Dubedout, 22 318 ; A. Carignon, 22 195 ; J. Blanchon, cons. gén., m. de Saint-Martin-d'Hères, P.C., 21 327 ; J. Rouge, U.D.F.-rad., 8 185 ; E. Arsenne, écol., 2 895 ; Mmes G. Jonot, C.E. 78, 2 216 ; T. Tronquoy, U.F.B.S., 862 ; P. Lainez, L.O., 698 ; MM. M. Delaye, F.N., 634 ; A. Vendran, ss étiq., [illegible]12 ; J.-P. Lajarrige, S.P.T., 426 ; [illegible] Manlochine, P.F.N., 353 ; [illegible]me Silvestri, U.G.P., 272 ; M. J.-C. [illegible]erhal, U.O.P.D.P., 200.
Total gauche : 46 737 (56,11 %).

[illegible] Hubert Dubedout réalise un [illegible] score puisque l'ensemble des [illegible] de gauche du premier tour [illegible] portés sur son nom ainsi que [illegible] grande partie des voix écolo[illegible]. La position du maire de Gre[illegible] trouve ainsi renforcée dans [illegible]ement.

3e circ. (La Mure)
Inscr., 83 881 ; suffr. expr., 66 705
Abst., 17,74 %
M. [illegible] Maisonnat, d.s., [illegible] gén., m. de Fontaine, P.C., REELU (55,30 %). 36 885
M. P. Gimel, R.P.R. 29 820

1er TOUR : abst., 19,95 % (suffr. expr., 65 897) ; MM. L. Maisonnat, [illegible]47 ; J. Vial, m. de Claix, P.S., [illegible]35 ; P. Gimel, 12 442 ; J.-C. Si[illegible]nd, U.D.F.-P.R., 11 946 ; M. De[illegible]ne, écol., 3 474 ; R. Begot, L.O., [illegible]2 ; M. Dubarry, U.O.P.D.P., 331.
Total gauche : 38 135 (57,78 %).

4e circ. (Grenoble Nord, Voiron)
Inscr., 70 861 ; suffr. expr., 59 669
Abst., 14,20 %
M. *Jacques Gau*, d.s., m. de Voiron, P.S., REELU (53,50 %) 31 938
M. M. Hannoun, m. de Voreppe, R.P.R. 27 731

1er TOUR : abst., 19,78 % (suffr. expr., 57 307) ; MM. J. Gau, 17 353 ; M. Hannoun, 17 068 ; R. Veyret, cons. gén., m. de Saint-Jean-de-Moirans, P.C., 11 090 ; M. David, U.D.F.-C.N.I., 6 380 ; R. Commandeur, C.E. 78, 3 458 ; R. Calmel, L.O., 926 ; J.-C. Eyssard, V.G.P., 783 ; M. Ferroux, gaul., 249.
Total gauche : 30 152 (52,61 %).

5e circ. (Vienne Nord)
Inscr., 64 248 ; suffr. expr., 53 249
Abst., 15,31 %
M. *Louis Mermaz*, d.s., prés. cons. gén., m. de Vienne, P.S., REELU (55,47 %). 29 536
M. M. Roux, U.D.F.-P.R. 23 713

1er TOUR : abst., 20,17 % (suffr. expr., 51 637) ; MM. L. Mermaz, 17 052 ; M. Roux, 11 421 ; G. Pellet, P.C., 9 813 ; P. Curtaud, R.P.R., 7 749 ; Mme M. Monchamp, C.E. 78, 3 111 ; M. D. Fanchon, P.S.D., 1 025 ; Mme A. Couzon, L.O., 926 ; M. J.-C. Boz, M.D.S.F., 540.
Total gauche : 27 591 (53,81 %).

6e circ. (Vienne-Sud)
Inscr., 58 425 ; suffr. expr., 50 735
Abst., 11,68 %
M. *Christian Nucci*, cons. gén., m. de Beaurepaire, P.S., ELU (51,74 %) 26 252
M. J. Boyer, d.s., cons. gén., U.D.F.-P.R. 24 483

1er TOUR : abst., 14,80 % (suffr. expr., 48 921) ; MM. J. Boyer, 20 457 ; C. Nucci, 12 795 ; M. Poirier, m. de Roussillon, P.C., 11 419 ; J. Gegauff, C.E. 78, 1 835 ; A. Giraud, M.R.G., 990 ; J.-C. Poissonnier, L.O., 642 ; P. Mayaud, M.D.S.F., 427 ; E. Asseo, écol., 356.
Total gauche : 25 846 (52,83 %).

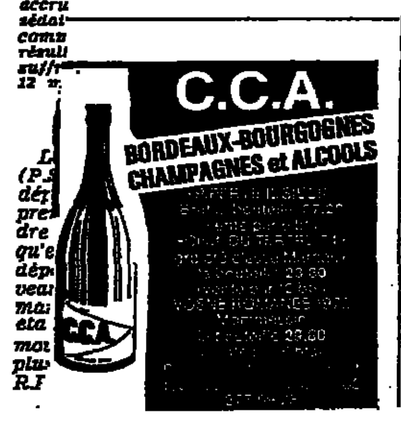
M. Christian Nucci (P.S.) sur lequel presque toutes les voix de la gauche se sont reportées au second tour obtient 51,74 % des suffrages exprimés. En trois ans, il sera devenu successivement conseiller général du canton de Beaurepaire (mars 1976), maire de Beaurepaire (mars 1977), enfin député.

Fidèle « lieutenant » de M. Louis Mermaz, son succès renforcera le rôle important joué par le maire de Vienne dans ce département dont il est devenu, en 1976, président du conseil général.

7e circ. (La Tour-du-Pin)
Inscr., 67 986 ; suffr. expr., 57 694
Abst., 13,80 %
M. *Maurice Cattin-Bazin*, d.s., m. de Saint-Albin-de-Vaulserre, U.D.F.-P.R., REELU (51,78 %). 29 874
M. P. Chenguelia, cons. gén., maire de Pont-de-Chervy, P.S. 27 820

1er TOUR : abst., 18,10 % (suffr. expr., 54 908) ; MM. M. Cattin-Bazin, 15 408 ; P. Chenguelia, 12 547 ; H. Jayet, P.C., 10 207 ; A. Moyne-Bressand, cons. gén., div. maj., 6 582 ; P. Mollard, m. de La Tour-du-Pin, C.D.S., 4 945 ; D. Bret, C.E. 78, 2 549 ; Mme D. Calmel, L.O., 853 ; MM. A. Rajon, P.S.D., 782 ; G. Grenier, P.F.N., 576 ; J. Hamon, écol., 459.
Total gauche : 24 642 (44,87 %).

Stabilité plus grande que prévue dans le département, où un seul siège change de titulaire, celui de Vienne-Sud (6e circ.), que perd la majorité au profit du P.S.



JURA (2)

ELUS : MM Feit, d. s., U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Barbier, U.D.F.-rad. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Feit, P.R. ; Jouffroy, réf. *(ne se représ. pas)*.

1re circ. (Lons-le-Saunier)
Inscr., 81 578 ; suffr. expr., 69 003
Abst., 13,78 %
MM. *René Feit*, d. s., cons. gén., a. m. de Lons-le-Saunier, U.D.F.-P.R., REELU (53,30 %) 36 781
R. Colin, cons. gén., P.S. 32 222

1er TOUR : abst., 17,71 % (suffr. expr., 65 919) ; MM. Feit, 25 629 ; Colin, 15 760 ; Auger, cons. gén., m. de Lons-le-Saunier, P.C., 11 692 ; Jalliet, R.P.R., 6 939 ; Cuaz, écol., 2 973 ; Mme Fouchet, L.O., 1 874 ; M. Chevrier, M.R.G., 1 052.
Total gauche : 30 378 (46,08 %).

Seul représentant de la majorité, M. Feit (P.R.) obtient une réélection beaucoup plus facile qu'en 1973. Principal bénéficiaire, semble-t-il, de la participation plus forte enregistrée au second tour, et du report de l'électorat écologiste, il accentue son avance sur son adversaire socialiste auquel aucune voix de gauche ne paraît avoir manqué.

2e circ. (Dole)
Inscr., 84 409 ; suffr. expr., 73 044
Abst., 11,92 %
MM. *Gilbert Barbier*, U.D.F.-Rad. ELU (50,82 %) 37 123
J.-P. Santa-Cruz, cons. gén., m. de Dole, P.S. .. 35 921
(M. Jouffroy, d. s., réf., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 15,85 % (suffr. expr., 69 422) ; MM. Santa-Cruz, 17 678 ; Barbier, 16 014 ; De Menthon, sout. R.P.R., 15 311 ; Faivre-Picon, cons. gén., P.C., 13 138 ; Lavenir, D.C.-C.N.I.P., 2 851 ; Tritz, F.A., 1 965 ; Mme Millerot, L.O., 1 737 ; Ratte, S.P.T., 728.
Total gauche : 35 346 (50,77 %).

Bénéficiant au premier tour d'un potentiel de voix légèrement inférieur à celui de la gauche, M. Barbier conserve finalement à la majorité le siège qu'occupait le remplaçant de Jacques Duhamel. Se sont portés sur son nom, outre les suffrages des deux autres représentants de la majorité, et notamment ceux du candidat soutenu par le R.P.R., la majeure partie des nouveaux électeurs dont l'apport a été déterminant. Le maire socialiste de Dole réalise un bon score dans sa ville et dans les communes avoisinantes, mais il est nettement distancé dans les cantons ruraux.

Avec notamment le renfort d'abstentionnistes du premier tour, la majorité conserve les deux sièges du département, enrayant ainsi l'offensive d'une gauche qui avait conquis la mairie de Lons-le-Saunier et de Dôle, et rassemblé, en mai 1974, sur le nom de M. Mitterrand, 50,3 % des voix dans la 2e circonscription.

LANDES (3)

ELUS : MM. Duroure, d. s. (1re circ.) ; Lavielle, d. s. (2e circ.) ; Emmanuelli, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Duroure, P.S. ; Lavielle, P.S. ; Commenay, app. réf.

1re circ. (Mont-de-Marsan)
Inscr., 70 121 ; suffr. expr., 60 659
Abst., 11,99 %
M.M *Roger Duroure*, d. s., P.S., REELU (51,54 %) .. 31 262
A. Juppé, R.P.R. 29 397

1er TOUR : abst., 14,08 % (suffr. expr., 59 085) ; MM. A. Juppé, 24 959 ; R. Duroure, 19 680 ; J. Lespiau, P.C., 9 971 ; M. Baris, écol., 1 576 ; C. Ducassou, M.R.G., 1 476 ; J.-P. Lambert, U.F.B.S., 1 082 ; Mmes C. Jouanneau, L.O., 760 ; N. Viot, Choisir, 581.
Total gauche : 30 887 (52,27 %).

2e circ. (Dax)
Inscr., 81 500 ; suffr. expr., 70 152
Abst., 12,34 %
MM. *Henri Lavielle*, d. s., prés. cons. gén., m. de Saint-Paul-les-Dax, P.S., REELU (56,31 %) 39 506
X. Defos du Rau, U.D.F.-C.D.S. 30 646

1er TOUR : abst., 13,49 % (suffr. expr., 69 107) ; MM. H. Lavielle, 25 789 ; X. Defos du Rau, 24 863 ; A. Maye, cons. gén., m. de Tarnos, P.C., 13 048 ; P. Leruez, C.E. 78, 2 020 ; S. Claverie, M.R.G., 1 317 ; A. Debarge, div. g., 1 072 ; G. Lafon, L.O., 998.
Total gauche : 42 224 (61,09 %).

3e circ. (Saint-Sever)
Inscr., 60 439 ; suffr. expr., 53 955
Abst., 9,54 %
MM. *Henri Emmanuelli*, P.S., ELU (50,43 %) 27 208
J.-M. Commenay, d. s., maire de Saint-Sever, U.D.F.-C.D.S. 26 747

1er TOUR : abst., 11,61 % (suffr. expr., 52 344) ; MM. J.-M. Commenay, 24 163 ; H. Emmanuelli, 12 385 ; A. Curculosse, P.C., 8 230 ; A. Dutoya, cons. gén., m. d'Hagetmau, M.R.G., 6 558 ; Mlle D. Bardanouve, L.O., 1 008.
Total gauche : 28 181 (53,83 %).

Pour la première fois sous la Ve République, la représentation parlementaire des Landes passe entièrement au parti socialiste.

Dans la 1re circonscription, la réélection de M. Duroure (P.S.) est assurée avec 1 865 voix d'avance. Mais il n'obtient que 51,54 % des suffrages, alors que la gauche cumulait 52,27 % des voix au premier tour. L'effort des abstentionnistes du premier tour qui ont pris part au second a donc eu lieu en faveur de son adversaire, M. Juppé, délégué national aux études du R.P.R., qui, dès le premier tour, avait réalisé un bon score.

M. Lavielle l'emporte dans la 2e circonscription (Dax), comme en 1973, en dépit d'une sérieuse érosion de son capital de voix : 39 506, alors que la gauche en totalisait 42 224 au premier tour. M. Defos du Rau n'a pas seulement bénéficié du renfort des abstentionnistes. Une partie des 2 020 écologistes du premier tour lui ont sans doute aussi prêté main forte.

Quant à M. Emmanuelli (P.S.), il arrache son siège à M. Commenay (U.D.F.-C.D.S.), député depuis 1958, grâce à 461 voix d'avance. Dans son cas, il s'en est fallu de peu que le même phénomène d'érosion et le sursaut des abstentionnistes du premier tour ne le privent d'une victoire qui s'annonçait plus facile au premier tour (53,83 % des voix pour la gauche).

LOIR-ET-CHER (3)

ELU : M. Desanlis, d. s. U.D.F.-C.D.S. (3e circ.).

Au 1er tour : MM. Sudreau, d. s., U.D.F. (1re circ.) ; Corrèze, d. s., R.P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Sudreau, réf. ; Corrèze, R.P.R. ; Desanlis, réf.

Insc., 57 073 ; suffr. expr., 48 992
Abst., 12,69 %
MM. *Jean Desanlis*, d. s., U.D.F. - C.D.S. REELU (54,07 %) 26 492
R. Girond, m. de Saint-Ouen, P.S. 22 500

3e cir. (Vendôme)
1er TOUR : abst., 14,90 % (suffr. expr., 47 413) ; MM. J. Desanlis, 23 256 ; R. Girond, 12 542 ; B. Hamme, P.C., 7 348 ; P. Moutie, Ecol. 78, 1 905 ; Mme N. Lhéron, L.O., 1 379 ; R. Deniau, F.A., 983.
Total gauche : 22 252 (46,93 %).

M. Girond gagne 246 voix par rapport au premier tour, mais perd près d'un point en pourcentage. Une plus grande part des électeurs supplémentaires (1 759) est, semble-t-il, allée vers le député sortant. Celui-ci pourrait bien avoir aussi attiré à lui une majorité de ceux qui avaient apporté leurs suffrages au candidat écologiste.

La représentation du département à l'Assemblée nationale demeure la même, les trois députés sortants ayant été réélus.

LOIRE (7)

ELUS : MM. Durafour, d. s., U.D.F.-rad. (1re circ.) ; Neuwirth, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; Chazalon, d. s., U.D.F.-C.D.S. (3e circ.) ; Vial-Massat, P.C. (4e circ.) ; Auroux, P.S. (5e circ.) ; Clément, U.D.F.-P.R. (6e circ.) ; Bayard, d. s., U.D.F.-P.R. (7e circ.).

Députés sortants : MM. Gaussin, réf. *(supp. de M. Durafour, ne se représente pas)* ; Neuwirth, R.P.R. ; Chazalon, réf. ; Partrat, réf. ; Terrenoire, R.P.R. ; Rivière, R.P.R. ; Bayard, P.R.

1re circ. (Saint-Etienne Nord)
Inscr., 56 109 ; suffr. expr., 44 991
Abst., 17,77 %
M. *Michel Durafour*, anc. min., cons. gén., a. m. de Saint-Etienne, U.D.F.-rad., ELU (52,81 %).... 23 764
M. M. Bruyère, P.C. 21 227
(M. Gaussin, d. s., réf., suppléant de M. Durafour, ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 21,55 % (suffr. expr., 43 442) ; MM. M. Durafour, 15 438 ; M. Bruyère, 11 121 ; M. Grossmann, adj. au m. de Saint-Etienne, M.R.G., 7 854 ; L. Nicolas, R.P.R., 4 457 ; Mme M.-F. Brohag, C.E. 78, 1 542 ; J.-P. Petit, U.F.B.S., 1 113 ; Mme H. Bouchardeau, F.A., 540 ; M. M. Patiot, L.O., 393 ; Mme M. Richoux, Choisir, 391 ; M. G. Lamotte, F.N., 290 ; Mme S. Durat, L.C.R., 236 ; M. J. Faubert, U.O.P.D.P., 67.
Total gauche : 20 217 (46,53 %).

A Saint-Etienne, aucune voix gaulliste, semble-t-il, contrairement à mars 1977, n'a fait défaut à M. Michel Durafour pour ce « troisième tour des élections municipales ». La majeure partie des quelque 1 500 abstentionnistes du scrutin de ballottage ont voté dimanche, et le partage sur son nom de l'électorat écologiste et celui de Choisir ont fait pencher la balance en faveur de l'ancien ministre et ancien maire, alors qu'il n'a probablement manqué à son challenger communiste, M. Bruyère, aucune des voix de gauche ou d'extrême gauche qui s'étaient portées sur lui le 12 mars.

2e circ. (Saint-Etienne Sud)
Inscr., 78 566 ; suffr. expr., 62 631
Abst., 17,67 %
M. *Lucien Neuwirth*, d. s., cons. gén., R.P.R., REELU (53,88 %) 33 744
M. F. Tomas, adj. au maire de Saint-Etienne, P.C. 28 887

1er TOUR : abst., 22,19 % (suffr. expr., 60 339) ; MM. L. Neuwirth, 19 465 ; F. Tomas, 13 550 ; B. Vennin, cons. gén., adj. au m. de Saint-Etienne, P.S., 13 528 ; J. Pibarot, U.D.F.-P.R., 8 419 ; B. Goudin, U.F.B.S., 1 109 ; R. Charlat, F.A., 1 075 ; B. Pulchiron, C.E. 78, 949 ; G. Bouchouze, F.N., 636 ; A. Marquet, L.O., 489 ; J.-L. Mounier, L.C.R., 388 ; F. Rongier, 367 ; E. Dusart, div. opp., 240 ; Mme Delage, 137.
Total gauche : 30 753 (50,96 %).

C'est avec plus de 4 800 voix sur son adversaire que M. Lucien Neuwirth, R.P.R., l'emporte. A l'évidence, de nombreux socialistes ont préféré voter pour le député sortant plutôt que pour l'adjoint communiste au maire de Saint-Etienne. Toutes les voix de la gauche, qui totalisait 50,96 % au premier tour, ne se sont pas, en effet, reportées sur M. Tomas.

3e circ. (Rive-de-Gier)
Inscr., 77 118 ; suffr. expr., 65 353
Abst., 13,34 %
M. *André Chazalon*, d. s., m. de la Grand-Croix, U.D.F.-C.D.S., REELU (50,24 %) 32 995
M. J. Badet, m. de Saint-Chamond, P.S. 32 356

1er TOUR : abst., 16,93 % (suffr. expr., 62 810) ; MM. A. Chazalon, 18 136 ; J. Badet, 15 100 ; A. Gery, m. de Rive-de-Gier, P.C., 11 722 ; B. Magniny, R.P.R., 9 904 ; P. Privat, C.E. 78, 3 276 ; G. Chavagnac, 964 ; J.-P. Mathieu, M.D., 963 ; D. Barrollier, L.C.R., 940.
Total gauche : 27 762 (44,19 %).

C'est sur un score serré que le député sortant, M. André Chazalon, U.D.F.-C.D.S., réussit à l'emporter sur M. Jacques Badet, 640 voix seulement séparant le premier du second. Alors que M. Chazalon est battu à Grand-Croix, ville dont il est maire, et, dans toutes les villes industrielles de la vallée du Gier, il grignote des voix dans les communes rurales. Le maire socialiste de Saint-Chamond n'arrive qu'avec 716 voix d'avance dans sa ville. Les voix écologistes se sont reportées, semble-t-il, également sur l'un et l'autre, mais il y a eu 2 542 suffrages exprimés de plus qu'au premier tour ; 25 % d'entre eux ont contribué à l'échec de M. Badet.

4e circ. (Firminy)
Inscri., 57 739 ; sufr. expr., 46 949
Abst., 16,37 %
M. R. Partrat, d. s., U.D.F.-C.D.S. 22 257
M. *Théo Vial-Massat*, cons. gén., maire de Firminy, P.C., ELU (52,59 %).... 24 692

1er TOUR : abst., 19,41 % (suffr. expr., 45 504) ; MM. Th. Vial-Massat, 17 148 ; R. Partrat, 14 251 ; G. Gaucher, P.S., 5 846 ; R. Palayer, M.D., 2 523 ; J.-M. Fouvet, P.S.D., 2 201 ; J.-P. Chartron, F.A., 1 235 ; J.-L. Modrin, U.F.B.S., 1 091 ; J. Lacaille, L.O., 575 ; C. Breuil, F.N., 378.
Total gauche : 25 898 (56,90 %).

M. Théo Vial-Massat, maire, conseiller général communiste de Firminy, retrouve le siège de parlementaire qu'il avait occupé de 1962 à 1967, avec 52,59 % des suffrages, alors qu'au premier tour la gauche et l'extrême gauche en totalisaient plus de 55 %.

M. Partrat, U.D.F.-C.D.S., n'a pu remonter le lourd handicap du premier tour ; si quelque 1 500 abstentionnistes ont voté pour lui au second, en revanche, il lui a vraisemblablement manqué des voix, tant du P.S.D. que du Mouvement des démocrates.

5e circ. (Roanne)
Inscr., 70 111 ; suffr. expr., 58 510
Abst., 15,36 %
MM. *Jean Auroux*, cons. gén., m. de Roanne, P.S. ELU (50,21 %) 29 530
A. Terrenoire, d. s., R.P.R. 28 980

1er TOUR : abst., 18,69 % (suffr. expr., 56 129) ; MM. A. Terrenoire, 21 232 ; J. Auroux, 17 264 ; S. Feugere, adj. au m. de Roanne, P.C., 9 711 ; M. Desvignes, U.D.F.-C.D.S., 4 812 ; J.-C. Myard, 1 445 ; M. Debarnot, U.F.B.S., 884 ; Mme C. Tourier, L.O., 658 ; M. J.-L. Dupuy, U.O.P.D.P., 123.
Total gauche : 27 756 (49,45 %).

Pas une seule voix de la gauche, de l'extrême gauche, ni celles du candidat « opposant au barrage de Villerest », n'a fait défaut au jeune maire socialiste de Roanne, M. Jean Auroux, qui, avec 550 voix d'avance, coiffe sur le poteau le député sortant R.P.R. M. Alain Terrenoire, en fâcheuse position déjà dimanche dernier. Il n'a pu combler l'écart de plus de 2 000 voix séparant, le 12 mars, la gauche de la droite.

6e circ. (Feurs)
Inscr., 52 442 ; suffr. expr., 43 783
Abst., 14,89 %
M. *Pascal Clément*, m. de Saint-Marcel-de-Félines, U.D.F.-P.R. ELU (57,38 %) 25 122
M. P. Chopelin, P.S. 18 661
(M. P. Rivière, d. s., m. de Montagny, s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst., 17,73 % (suffr. expr., 42 129) ; MM. P. Clément, 13 084 ; P. Chopelin, 10 396 ; P. Rivière, d. s., m. de Montagny, R.P.R., 8 256 ; P. Guilhou, P.C., 5 052 ; R. Mure, CNIP, 1 982 ; Mme O. Boudot, F.A., 1 388 ; A. Lombard, div. maj., 832 ; Mme M.-J. Defrance, L.O., 665 ; G. Ernst, cons. gén., m. de Bully, 474.
Total gauche : 17 501 (41,54 %).

7e circ. (Montbrison)
Inscr., 74 507 ; suffr. expr., 62 886
Abst., 14,20 %
M. *Henri Bayard*, d. s., cons. gén., maire de Veauche, U.D.F. - P.R. REELU (57,32 %) 36 177
M. C. Granger, cons. gén., M.R.G. 26 709

1er TOUR : abst., 17,30 % (suffr. expr., 60 532) ; MM. H. Bayard, 22 627 ; C. Granger, 9 826 ; J. Anglard, P.C., 8 399 ; E. Furtos, cons. gén., m. d'Unias, R.P.R., 5 626 ; P. Just, div. opp., 4 709 ; J. Chaland, div. maj., 2 458 ; R. Brunel, écol., 1 872 ; B. Fournier, U.J.P., 1 432 ; B. Chancenotte, U.F.B.S., 1 386 ; P. Fayard, F.A., 1 005 ; A. Maurin, L.O., 745 ; J.-J. Roux, P.S.D., 447.
Total gauche : 23 679 (39,11 %).

Dans la Loire, où la majorité perd 2 sièges, l'un au profit du P.C., l'autre à celui du P.S., le R.P.R. fait figure de grand perdant. Une seule de ses trois personnalités, M. Lucien Neuwirth, y a été réélu. Le C.D.S. n'a pu conserver que l'une des deux circonscriptions qu'il détenait. Le P.R., en revanche, en gagne une seconde (la sixième) au détriment des gaullistes, ce qui permet aux giscardiens de l'U.D.F. d'envoyer à l'Assemblée nationale le même nombre de représentants, sinon les quatre mêmes.

HAUTE-LOIRE (2)

Elus au premier tour : MM. Barrot, U.D.F.-C.D.S. (1re circ.) ; Proriol, U.D.F.-C.D.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Fourneyron, réf. *(supp. de M. Barrot)* ; Eyraud, P.S.

LOIRE-ATLANTIQUE (8)

ELUS : MM. Bolo, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Chenard, P.S. (2e circ.) ; Autain, P.S. (3e circ.) ; Maujouan du Gasset, d. s., U.D.F.-P.R. (4e circ.) ; Evin, P.S. (6e circ.) ; Richard, d. s., R.P.R. (8e circ.).

Au premier tour : MM. Hunault, d. s., non-inscr. (5e circ.) ; Guichard, R.P.R. (7e circ.).

Députés sortants : MM. Bolo, R.P.R. ; Chauvel, non-inscrit ; Macquet, R.P.R. ; Maujouan du Gasset, P.R. ; Hunault, non-inscr. ; Carpentier, P.S. *(ne se représentait pas)* ; Rabreau, R.P.R. *(supp. de M. Guichard)* ; Richard, app. R.P.R.

1re circ. (Nantes I, II, III)
Inscr., 96 498 ; suffr. expr., 77 467
Abst. 18,26 %
M. *Alexandre Bolo*, d. s., R.P.R., REELU (52,93 %) 41 004
M. G. Goureaux, cons. gén., adj. au m., P.S. 36 463

1er TOUR : abst., 21,70 % (suffr. expr., 74 936) ; MM. A. Bolo, 20 165 ; G. Goureaux, 17 831 ; L. Le Masne, cons. gén., U.D.F.-P.R., 16 185 ; M. Moreau, adj. au m., P.C., 10 620 ; Mme M.-F. Gonin, C.E. 78, 4 436 ; M. J.-C. Bonduelle, adj. au m., M.R.G., 3 238 ; Mmes J. Chauvet, L.O., 879 ; F. Chevalier, S.P.T., 782 ; M. D. Le Foll, F.N., 705.
Total gauche : 33 445 (44,63 %).

2e circ. (Nantes V, VI, VII)
Inscr., 78 766 ; suffr. expr., 63 355
Abst. 18,61 %
M. *Alain Chenard*, m. de Nantes, P.S., ELU (51,01 %) 32 322
M. J.-C. Ferré, R.P.R. 31 033
(M. Chauvel, d. s., P.S.D., avait été éliminé après le premier tour.)

1er TOUR : abst., 21,72 % (suffr. expr., 60 518) ; MM. J.-C. Ferre, 17 710 ; A. Chenard, 16 115 ; C. Poperen, P.C., mb. du b. p., 9 473 ; J.P. Carlou, C.N.I., 5 208 ; C. Chauvel, d. s., P.S.D., 3 949 ; M. Dugast, D.C., 2 187 ; L. Divard, M.R.G., 1 468 ; Mme J. Saint-Paul, Choisir, 993 ; MM. G. Poussin, ext. g., 714 ; J. Le Foll, div. maj., 700 ; Mme M.-F. Belin, L.O., 389 ; MM. Le Blavec, U.D.B., 494 ; G. Nicol, L.C.R., 463 ; B. Renouvin, N.A.F., 272 ; D. Jaunas, U.O.P.D.P., 181.
Total gauche : 29 497 (48,74 %).

3e circ. (Nantes IV)
Inscr., 81 558 ; suffr. expr., 68 509
Abst. 14,78 %
M. *François Autain*, m. de Bouguenais, P.S., ELU (51 %) 34 943
M. B. Macquet, d. s., R.P.R. 33 566

1er TOUR : abst., 17,24 % (suffr. expr., 66 260) ; MM. F. Autain, 22 102 ; B. Macquet, 21 955 ; L. Sparfel, U.D.F.-P.R., 8 187 ; J.-Y. Coupel, P.C., 8 034 ; J.-R. Siegfried, M.R.G., 1 733 ; J. Lebot, F.A., 1 664 ; M. Landreau, L.O., 851 ; E. Pontoizeau, D.C., 758 ; J. Brunacci, L.C.R., 481 ; J.-M. Hingant, F.N., 303 ; M. Kervarec, U.O.P.D.P., 192.
Total gauche : 35 057 (52,90 %).

4e circ. (Ancenis)
Inscr., 97 741 ; suffr. expr., 82 146
Abst. 14,35 %
M. *Joseph Maujouan du Gasset*, d.s., cons. gén., m. de Gorges, U.D.F.-P.R., REELU (64,04 %) 52 607
M. J. Natiez, P.S. 29 539

1er TOUR : abst., 14,78 % (suffr. expr., 81 186) ; MM. J. Maujouan du Gasset, 33 142 ; J. Natiez, 17 206 ; M. Autry, R.P.R., 14 332 ; Mme J. Le Herisse, P.C., 5 845 ; MM. P. Mareschal, adj. au m. de Nantes, M.R.G., 3 963 ; J.-P. Du Tertre, D.C., 2 807 ; Mme F. Landreau, L.O., 2 060 ; P. Cotrel, ext. g., 1 830.
Total gauche : 30 904 (38,06 %).

6e circ. (Saint-Nazaire)
Inscr., 87 230 ; suffr. expr., 71 634
Abst. 16,19 %
M. *Claude Evin*, P.S., ELU (58,10 %) 41 623
M. E. Garnier, R.P.R. 30 011
(M. Carpentier, d. s., P.S., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 17,46 % (suffr. expr., 70 250) ; MM. C. Evin, 20 876 ; E. Garnier, 19 723 ; M. Rocher, P.C., 14 429 ; A. Peny, U.D.F.-C.D.S., 6 394 ; C. Gilardin, P.S.D., 2 058 ; O. Tardy, M.R.G., 1 861 ; P. Gilbert, F.A., 1 358 ; E. Cherblanc, L.O., 1 303 ; R. Dupuy, P.F.N., 1 179 ; P. Jourdain, S.P.T., 776 ; J.P. Beaupère, F.N., 295.
Total gauche : 40 603 (57,79 %).

8e circ. (Paimbœuf)
Inscr., 71 289 ; suffr. expr., 59 667
Abst. 14,67 %
M. *Lucien Richard*, d. s., maire de La Planche, R.P.R., REELU (67,53 %) 40 297
M. A. Verger, P.S. 19 370

1er TOUR : abst., 13,84 % (suffr. expr., 60 305) ; MM. L. Richard, 29 262 ; A. Verger, 10 941 ; Mme H. Chauvet, P.C., 4 281 ; MM. A. Jan, U.D.F.-C.D.S., 4 277 ; L. Marcetteau, maj., 3 837 ; A. Heridet, C.E. 78, 3 241 ; Y. Galouzeau de Villepin, CNIP, 2 501 ; G. Lambert, L.O., 1 142 ; J. Le Pape, M.R.G., 823.
Total gauche : 17 187 (28,50 %).

La gauche gagne un siège, celui de la 3e circonscription conquis par un socialiste, M. François Autain, au détriment d'un R.P.R., M. Benoît Macquet. Un siège historique, puisqu'il fut détenu par Aristide Briand. L'écart du premier tour (près de trois points à l'avantage de l'ensemble des forces de gauche et d'extrême gauche) s'est réduit.

A Saint-Nazaire (6e circonscription), M. Claude Evin, le jeune premier adjoint socialiste de la ville, succède à M. Georges Carpentier, P.S., qui ne se représentait pas. Il accentue son avance du premier tour, et bénéficie vraisemblablement d'un petit report des voix du parti social-démocrate de M. Hinterman.

Ce sont aussi des voix du P.S.D. qui ont, sans doute, permis à M. Alain Chenard, maire de Nantes, de l'emporter dans la 2e circonscription. Nombre de vieux électeurs socialistes qui étaient restés fidèles le 12 mars au député sortant M. Christian Chauvel, membre de la formation de M. Hinterman, sont revenus au deuxième tour vers la gauche. Le maire de Nantes bénéficie également d'un bon report des voix de gauche et d'extrême gauche.

Partout ailleurs les sortants retrouvent leur siège : le docteur Lucien Richard, R.P.R. (8e circonscription), où le jeune candidat socialiste, Alain Verger, porte toutefois, avec le renfort d'une partie des suffrages des écologistes, le score de la gauche à 32,46 % ; M. Joseph Maujouan du Gasset, P.R. (4e circonscription) qui conforte ses positions avec 64,04 % des suffrages exprimés, alors que le socialiste Jean Natiez, animateur du CERES, perd près de deux points par rapport à l'ensemble des voix recueillies par la gauche, le 12 mars.

Il n'y a pas eu de surprise dans la 1re circonscription, où M. Alexandre Bolo, R.P.R., l'emporte assez facilement devant M. Guy Coureaux, P.S., que les écologistes n'ont pas été assez nombreux, semble-t-il, à soutenir, alors que M. Bolo a bénéficié d'une très forte mobilisation des électeurs (81,74 % contre 79 % dimanche dernier).

(Lire la suite page 22.)

هكذا من الأصل

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

(Suite de la page 21.)

LOIRET (4)

ELUS : M. Douffiagues, U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Sallé, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; Girard, d. s., R.P.R. (3e circ.) ; Deniau, d. s., app. R.P.R. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Duvillard, app. R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Sallé, R.P.R. ; Girard, app. R.P.R. ; Deniau, app. R.P.R.

1re circ. (Orléans Sud, Nord-Est)
Inscr., 89 261 ; suffr. expr., 75 692
Abst., 13,40 %
MM. *Jacques Douffiagues*, délégué gén. du parti républicain, U.D.F.-P.R. ELU (55,52 %) 42 026
De la Fournière, membre du com. dir., P.S. 33 666
(M. Henri Duvillard, d. s., anc. min., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 15,85 % (suffr. expr., 73 221) ; MM. J. Douffiagues, 21 696 ; M. de la Fournière, 16 098 ; G. Galloux, R.P.R., 14 941 ; N. Bizouerne, P.C., 11 632 ; J. Sabatte, M.R.G., 2 686 ; L. Hadjjanin, P.S.D., 1 928 ; Mme C. Hauchère, L.O., 1 653 ; M. Y. Van Ghele, P.F.N., 1 060 ; D. Rouet, L.C.R., 677 ; M. Battais, F.R.P., 455 ; P. Mercy, U.O.P.D.P., 395.
Total gauche : 33 396 (45,88 %).

Les gaullistes, qui conservent les trois autres sièges du département, ont dû céder au P.R. celui de la première circonscription, détenu jusque-là par M. Duvillard, qui ne se représentait pas. Ayant devancé le candidat R.P.R. au premier tour, le délégué général du P.R. M. Jacques Douffiagues l'emporte sur M. Michel de la Fournière, membre du comité directeur du P.S. Celui-ci semble avoir bénéficié d'un report correct, à un pour cent près, des voix communistes et d'extrême gauche.

2e circ. (Orléans Nord-Ouest, Ouest)
Inscr., 86 180 ; suffr. expr., 72 914
Abst., 12,37 %
MM. *Louis Sallé*, d. s., R.P.R., REELU (53,67 %) 39 130
A. Chêne, a. d., P.C. 33 784

1er TOUR : abst., 14,70 % (suffr. expr., 71 714) ; MM. L. Sallé, 19 989 ; A. Chêne, 18 187 ; J.-C. Portheault, P.S., 13 996 ; C. Emonet, U.D.F.-C.D.S., 11 927 ; P. Rouillac, M.D., 2 651 ; S. Vassal, M.R.G., 1 341 ; A. Chollier, « gaull. maj. mécontent », 1 104 ; P. Costard, L.O., 1 023 ; Mme C. Deville, L.C.R., 601 ; P. Lacombe, U.G.P., 534 ; M. Gaurant, U.O.P.D.P., 351.
Total gauche : 36 043 (50,25 %).

M. Sallé l'emporte à nouveau sur M. Chêne, mais moins nettement qu'en 1973 (53,67 % des suffrages exprimés contre 54,19 %). Mais M. Chêne, avec 46,33 % des voix, est loin des 50,25 % totalisés par la gauche au premier tour. M. Sallé a sans doute bénéficié des suffrages du candidat jobertiste (3,70 %) et peut-être aussi de certaines voix socialistes et radicales de gauche.

3e circ. (Pithiviers)
Inscr., 72 000 ; suffr. expr., 61 196
Abst., 12,91 %
MM. *Gaston Girard*, d. s., R.P.R., REELU (56,37 %) 34 499
R. Alaux, cons. gén., P.S. 26 697

1er TOUR : abst., 15,08 % (suffr. expr., 59 693) ; M. G. Girard, 12 364 ; Mme C. Brunel, U.D.F.-P.R., 12 313 ; MM. R. Alaux, 12 305 ; A. Avril, P.C., 9 528 ; B. Charpentier, maj., 9 058 ; Mme A. Cassin, L.O., 2 121 ; C. Baroni, R.U.C., 1 506 ; J.-J. Dumont-Pallier, D.C., 500.
Total gauche : 23 954 (40,12 %).

Le candidat socialiste, M. Alaux, avec 43,63 % des suffrages exprimés, progresse par rapport aux voix de la gauche au premier tour. A Pithiviers, il l'emporte même sur M. Girard.

4e circ. (Montargis)
Inscr., 76 625 ; suffr. expr., 64 625
Abst., 13,16 %
MM. *Xavier Deniau*, d. s., anc. min., maire d'Escrignelles, app. R.P.R., REELU (59,40 %) 38 387
M. Nublat, m. de Montargis, P.C. 26 238

1er TOUR : abst., 14,36 % (suffr. expr., 64 930) ; MM. X. Deniau, 31 911 ; Nublat, 15 787 ; C. Dupont, P.S., 11 204 ; G. Baumgartner, C.E. 78, 2 133 ; A. Bornet, M.D., 1 102 ; P. Hamard, U.F.B.S., 948 ; Mme P. Juhel, L.O., 911 ; MM. Hournon, L.C.R., 444 ; Mme G. Lomon, U.G.P., 423.
Total gauche : 28 779 (44,31 %).

M. Xavier Deniau, seul candidat de la majorité au premier tour, l'emporte avec 59,40 % des suffrages, améliorant son score du premier tour de plus de dix points.

L'opposition n'a pu percer mais les gaullistes cèdent l'un des quatre sièges du département au parti républicain. On relève un nombre important de bulletins nuls (de 1 500 à 2 600 par circonscription).

LOT (2)

ELUS : MM. Maurice Faure, d. s., M.R.G. (1re circ.) ; Malvy, P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Faure, M.R.G. ; Pons, R.P.R. *(se représ. dans la 2e circonscription de l'Essonne).*

1re circ. (Cahors)
Inscr., 53 879 ; suffr. expr., 49 362
Abst., 13,99 %
MM. *Maurice Faure*, d. s., anc. min., prés. c. gén., m. de Cahors, M.R.G. REELU (60,86 %) 30 046
A. Dauga, R.P.R., ... 19 316

1er TOUR : abst., 14,03 % (suffr. expr., 49 629) ; MM. M. Faure, 20 462 ; A. Dauga, 11 625 ; Y. Arnnes, P.C., 8 540 ; J.-B. Costes, div. maj., 4 922 ; M. Legrand, écol., 3 164 ; L. Degorge, L.O., 960.
Total gauche : 29 958 (60,38 %).

M. Maurice Faure est brillamment réélu en faisant le plein des voix de gauche du premier tour. M. Alain Dauga, entré un peu tard dans la compétition et trop peu connu à Cahors, n'était pas en mesure de l'inquiéter.

2e circ. (Figeac)
Inscr., 55 576 ; suffr. expr., 49 492
Abst., 9,70 %
MM. *Martin Malvy*, cons. gén., m. de Figeac, P.S., ELU (55,44 %) 27 442
A. Chastagnol, m. de Souillac, R.P.R. 22 050
(M. B. Pons, d.s., R.P.R., s'est représenté dans la 2e circonscription de l'Essonne.)

1er TOUR : abst., 12,43 % (suffr. expr., 47 773) ; MM. A. Chastagnol, 19 256 ; M. Malvy, 18 276 ; F. Vidal, m. de Cambes, P.C., 7 068 ; A. Soto, F.A., 1 255 ; F. Juillet, rad., 1 115 ; Mme J. Mouminoux, L.O., 803.
Total gauche : 27 402 (57,35 %).

M. Martin Malvy, implanté depuis plus longtemps que M. Chastagnol, maire de Souillac depuis 1977, chargé de mission au cabinet du premier ministre, prend le siège qui lui avait échappé de peu en 1973.

LOT-ET-GARONNE (3)

ELUS : MM. Laurissergues, d. s., P.S. (1re circ.) ; Ruffe, d. s., P.C. (2e circ.) ; Garrouste, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Laurissergues, P.S. ; Ruffe, P.C. ; Schlœsing, rép.

1re circ. (Agen)
Insc., 78 733 ; suffr. expr., 66 530
Abst., 13,52 %
MM. *Christian Laurissergues*, d. s., P.S., REELU (53,34 %) 35 488
M. Gonelle, R.P.R. 31 042

1er TOUR : abst., 16,53 % (suffr. expr., 64 185) ; MM. C. Laurissergues, 17 816 ; M. Gonelle, 16 015 ; J.-C. Delanis, P.C., 13 740 ; G. Ricci, div. maj., 9 648 ; D. Soulignac, div. opp., 2 730 ; G. de Sansac, D.C., 2 536 ; P. Bourdois, div. maj., 1 750 ; Mme P. Lauron, L.O., 950.
Total gauche : 35 236 (53,41 %).

2e circ. (Marmande)
Inscr., 62 411 ; suffr. expr., 53 683
Abst., 11,20 %
MM. *Hubert Ruffe*, d. s., P.C. REELU (53,53 %). 28.739
P. Wind, R.P.R. 24 944

1er TOUR : abst., 13,41 % (suffr. expr., 52 841) ; MM. H. Ruffe, 17 011 ; P. Wind, 12 028 ; G. Gouze, P.S., 11 302 ; G. Guillot, div. maj., m. de Marmande, 10 221 ; J.-P. Coste, M.R.G., 1 317 ; A. Luguet, L.O., 962.
Total gauche : 30 592 (57,89 %).

3e circ. (Villeneuve-sur-Lot)
Inscr., 67 572 ; suffr. expr., 58 633
Abs., 11,58 %
MM. *Marcel Garrouste*, m. de Penne-d'Agenais, P.S., ELU (51,21 %)... 30 030
G. Lapeyronie, m. de Villeneuve - sur - Lot, R.P.R. 28 603
(M. Schloesing, d. s., U.D.F.-rad., s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst., 15,28 % (suffr. expr., 55 913) ; MM. M. Garrouste, 15 138 ; G. Lapeyronie, 13 641 ; E. Schloesing, d. s., U.D.F.-rad., 10 835 ; M. Bordage, P.C., 9 466 ; A. de Redon, P.R., 4 026 ; Mlles J. Barrague, écol., 1 375 ; J. Forni, L.O., 928 ; M. L. Garay, L.C.R., 506.
Total gauche : 26 036 (46,56 %).

M. Laurissergues retrouvant au second tour presque le même nombre de suffrages que celui qu'il avait obtenu au premier, c'est M. Gonelle, candidat du R.P.R. qui recueille les suffrages des abstentionnistes du premier tour.

A Marmande, le député sortant communiste ne retrouve pas toutes les voix de la gauche du premier tour. En revanche, dans la 3e circonscription le candidat socialiste a bénéficié d'une partie des suffrages qui s'étaient portés le dimanche précédent sur M. Schloesing qui avait été élu comme opposant en 1973.

LOZÈRE (2)

Elus au premier tour : MM. Couderc, d.s., U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Blanc, U.D.F.-P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Couderc, P.R. ; Salaville, P.R. *(supp. de M. Blanc).*

MAINE-ET-LOIRE (6)

ELUS : MM. Narquin, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Alphandéry, U.D.F.-C.D.S. (3e circ.).

Au 1er tour : MM. Foyer, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; Bégault, d. s., U.D.F. (4e circ.) ; Ligot, CNIP (5e circ.) ; La Combe, d. s., R.P.R. (6e circ.).

Députés sortants : MM. Narquin, R.P.R. ; Foyer, R.P.R. ; Boudon, non-inscr. ; Bégault, réf. ; Huchon, app. R.P.R. *(supp. de M. Ligot)* ; La Combe, R.P.R.

1re circ. (Angers Nord et Est)
Ins., 62 163 ; suffr. expr., 49 928
Abst., 18,38 %
M. *Jean Narquin*, d. s., R.P.R., REELU (57,13 %) 28 524
M. J. Rousseau, cons. gén., P.S. 21 404

1er TOUR : abst., 18,05 % (suffr. expr., 49 701) ; MM. J. Narquin, 21 357 ; J. Rousseau, 13 753 ; D. Houlle, U.D.F.-P.R., 6 516 ; M. Bouet, P.C., 6 105 ; Mme M.-L. Dupas, L.O., 1 237 ; MM. J.-P. Sauger, L.C.R., 425 ; P. Masson, O.C.F., 308.
Total gauche : 21 828 (43,91 %).

Contrairement au reste de la France, on a un peu moins voté que dimanche dernier : 81,64 % au lieu de 81,94. Cependant, M. Jean Narquin, député sortant R.P.R., recueille 651 voix de plus que lui-même et M. Daniel Houlle, U.D.F.-P.R., en avait recueilli le 12 mars. Autrement dit, le glissement à gauche constaté il y a un an lors des élections municipales, semble, comme cela était apparu au premier tour, être stoppé.

3e circ. (Saumur Nord, Longué)
Ins., 53 793 ; suffr. expr., 43 330
Abst., 17,79 %
M. *Edmond Alphandéry*, cons. gén., m. de Longué, U.D.F. - C.D.S. ELU (60,92 %) 26 397
M. J. Asseray, P.S....... 16 933
(M. Boudon, d.s., non inscr. sout. R.P.R. s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst., 18,65 % (suffr. expr., 42 592) ; MM. E. Alphandéry, 12 105 ; P. Boudon, d. s., non ins., sout. R.P.R., 11 943 ; J. Asseray, 8 547 ; J.-P. Plassard, P.C., 4 656 ; M. Grillault-Laroche, m. de Saint-Martin-de-la-Place, rad., 2 328 ; J. Denis, M.R.G., 1 714 ; Barrault, L.O., 1 297.
Total gauche : 16 216 (38,07 %).

Dans la 3e circonscription, M. Edmond Alphandéry recueille — après l'intérim de M. Paul Boudon — la succession de son beau-père, Philippe Rivain, avec un nombre de voix sensiblement égal à celui qui s'était porté au premier tour sur les trois candidats de la majorité. On notera cependant qu'un effort de mobilisation des électeurs de gauche entre les deux tours s'est traduit par un gain de plus de 700 voix pour le socialiste M. Jea-

MANCHE (5)

ELUS : MM. Daillet, d. s., U.D.F.-C.D.S. (1re circ.) ; Bizet, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; Baudouin, d. s., U.D.F.-P.R. (3e circ.) ; Godefroy, d. s., R.P.R. (4e circ.) ; Darinot, d. s., P.S. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Daillet, réf. ; Bizet, app. R.P.R. ; Baudouin, P.R. ; Godefroy, app. R.P.R. ; Darinot, P.S.

1re circ. (Saint-Lô)
Inscr., 64 439 ; suffr. expr., 53 76
Abst., 15,50 %
MM. *Jean-Marie Daillet*, dép. sor., U.D.F.-C.D.S., REELU (66,63 %) 35 567
P. Laronche, P.S. 17 809

1er TOUR : abst., 15,40 % (suffr. expr., 53 459) ; MM. J.-M. Daillet, 20 430 ; J. Patounas, cons. mun., a. m. de Saint-Lô, P.R., 8 920 ; P. Laronche, 8 676 ; E. Piedagnel, R.P.R., 6 012 ; J. Gires, cons. mun. de Saint-Lô, F.A., 4 802 ; J.-J. Renaud, P.C., 3 021 ; Mme C. Borras, L.O., 1 034 ; M. R. Lenoir, O.C.T., 514.
Total gauche : 18 097 (53,85 %).

2e circ. (Avranches)
Inscr., 72 910 ; suffr. expr., 51 456
Abst., 19,86 %
MM. *Emile Bizet*, d. s., cons. gén., m. de Barenton, R.P.R., REELU (58 %) 29 847
P. Agulton, cons. gén., m. de Brécey, U.D.F.-P.R. 21 609

1er TOUR : abst., 14,81 % (suffr. expr., 61 121) ; MM. E. Bizet, 25 949 ; P. Agulton, 19 749 ; R. Maunory, P.S., 7 846 ; C. Lacoste, P.C., 3 938 ; C. Rayon, C.E. 78, 2 293 ; P. Biville, L.O., 1 346.
Total gauche : 13 130 (21,48 %).

3e circ. (Coutances, Granville)
Inscr., 63 490 ; suffr. expr., 51 798
Abst., 16,61 %
MM. *Henri Beaudouin*, d. s., U.D.F.-P.R., REELU (62,27 %) 32 256
J. Desponts, P.S. 19 542

1er TOUR : abst., 17,33 % (suffr. expr., 51 643) ; MM. H. Baudouin, 20 949 ; J. Desponts, 10 834 ; A. Maulme, R.P.R., 6 855 ; D. Meyer, P.C., 4 245 ; C. Vallée, C.E. 78, 2 958 ; H. Lecler, rad., 3 534 ; Mme A.-M. Chambon, L.O., 1 268.
Total gauche : 16 547 (31,65 %).

4e circ. (Valognes)
Inscr., 51 104 ; suffr. expr., 40 355
Abst., 18,59 %
MM. *Pierre Godefroy*, d. s., cons. gén., m. de Valognes, R.P.R., REELU (64,58 %) 26 062
J. Carré, P.S., 14 293.

1er TOUR : abst., 17,33 % (suffr. expr., 41 402) ; MM. P. Godefroy, 18 764 ; J. Carré, 7 216 ; J. d'Aigneaux, cons. gén., m. de Beuzeville-la-Bastille, CNIP, 5 703 ; D. Anger, C.E. 78, 5 236 ; Mmes G. Bihel, P.C., 3 311 ; A. Helleu, L.O., 935 ; M. D. Isbled, U.N.M.P., 297.
Total gauche : 11 462 (27,64 %).

5e circ. (Cherbourg)
Inscr., 64 170 ; suffr. expr., 53 293
Abst., 15,51 %
MM. *Louis Darinot*, d. s., m. de Cherbourg, P.S., REELU (50,21 %) 26 760
J. Vaur, U.D.F., sout. R.P.R. 26 583

1er TOUR : abst., 17,35 % (suffr. expr., 52 411) ; MM. J. Vaur, 22 703 ; L. Darinot, 16 451 ; M. Postaire, P.C., 6 994 ; A. Boivin, C.E. 78, 5 029 ; J. Payen, L.O., 769 ; J. Rayon, S.P.T., 250 ; Mme S. Honoré, U.N.M.P., 215.
Total gauche : 24 464 (46,67 %).

Tous les députés sortants ont été finalement réélus. La gauche n'a pas confirmé sa poussée des élections municipales. En pourcentage, elle progresse toutefois dans toutes les circonscriptions à l'exception de celle d'Avranches, où ne restaient en lice que deux candidats se réclamant de la majorité, ce qui s'est traduit par un nombre élevé de bulletins blancs.

A Saint-Lô, M. Jean-Marie Daillet, vice-président du C.D.S., obtient un confortable succès. Comme son rival socialiste, il bénéficie d'un bon report des voix.

A Avranches, les deux candidats de la majorité ont dû bénéficier de voix venues de l'autre camp, puisque tous deux progressent alors que l'on compte près de 10 000 électeurs de moins.

Dans la 3e circonscription, M. Henri Baudoin (P.R.) est réélu confortablement malgré la progression du socialiste, M. Jacques Desponts, sur lequel les suffrages écologistes ne paraissent pas toutefois s'être aussi bien reportés que l'espérait la gauche. Le report des « voix vertes » sera sans aucun doute sérieusement analysé par les candidats et les partis dans les 4e et 5e circonscriptions, où elles ont, semble-t-il, dû se partager équitablement entre la majorité et l'opposition. Dans ces deux circonscriptions — Valognes à cause de la centrale nucléaire en construction à Flamanville et Cherbourg en raison du projet d'extension de l'usine de La Hague, — les écologistes avaient fait leurs meilleurs scores nationaux au premier tour. Au second tour, une partie d'entre eux se sont abstenus et les écologistes n'ont pas avantagé les candidats socialistes. Le député sortant R.P.R. de Valognes, M. Pierre Godefroy, semble avoir réussi à rallier les suffrages ruraux qui s'étaient portés, le dimanche précédent, sur M. Didier Anger, grand animateur régional du combat antinucléaire. Le candidat socialiste, M. Jacques Carré, retrouve, pour sa part, le score de M. Mitterrand à l'élection présidentielle.

C'est ce partage des écologistes qui a failli perdre le député sortant socialiste à Cherbourg. Un an après la victoire confortable de l'union de la gauche, M. Louis Darinot est battu dans la ville dont il est devenu le maire et où son rival, M. Vaur — candidat unique de la majorité, — a presque retrouvé le score réalisé par M. Giscard d'Estaing en 1974. Par rapport à son élection de 1973, M. Darinot perd 2 points ; il doit sa courte victoire aux électeurs d'Equeurdreville, une commune où le P.S. a bénéficié, depuis sa création, de la très ancienne et très solide implantation S.F.I.O. D'autre part, le report des voix communistes n'a pas été très bon. La progression de M. Jean Vaur a été, en effet, très forte entre les deux tours (+ 6,5 %).

MARNE (4)

1re circ. (Reims I, III)

ELUS : MM. Schneiter, U.D.F.-C.D.S. (1re circ.) ; Falala, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; Bernard, R.P.R. (3e circ.) ; Stasi, U.D.F.-C.D.S. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Crespin, R.P.R. *(ne se représ. pas, non plus que M. Taittinger, dont il est le supp.)* ; Falala, R.P.R. ; Degraeve, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Caurier, app. R.P.R. *(supp. de M. Stasi).*

Inscr., 90 237 ; suffr. expr., 76 028
Abst., 13,21 %
MM. *Jean-Louis Schneiter*, U.D.F. - C.D.S., ELU 54,05 %) 41 100
C. Lamblin, cons. gén., m. de Reims, P.C. 34 928
(M. Crespin, d. s., R.P.R., ne se représentait pas, non plus que M. J. Taittinger, anc. min., dont il était le suppléant.)

1er TOUR : abst., 14,41 % (suffr. expr., 75 389) ; MM. C. Lambin, 19 095 ; J.-L. Schneiter, 18 759 ; G. Colin, cons. gén., P.S., 15 736 ; J. Kosciusko-Morizet, R.P.R., 15 621 ; F. Bastien, écol., 3 142 ; Mme Y. Lacarrière, L.O., 930 ; M. J. Bernard, M.D., 909 ; Mme D. Escande, U.G.P., 531 ; M. R. Dalbard, S.P.T., 480 ; Mme C. Mazelle, écol., 339.
Total gauche : 36 772 (48,77 %).

Ainsi que pouvaient le laisser prévoir les dissensions intervenues entre le P.S. et le P.C. au sein du conseil municipal de Reims, tous les électeurs socialistes du premier tour ne semblent pas avoir reporté leurs suffrages sur M. Lamblin, auquel manquent 1 844 voix du potentiel mobilisé par la gauche le 12 mars. Il en eut fallu bien davantage, toutefois, pour empêcher M. Schneiter de l'emporter, celui-ci ayant recueilli les suffrages de tous les électeurs gaullistes, modérés, et, semble-t-il, des écologistes.

2e circ. (Reims II, IV)
Inscr., 80 420 ; suffr. expr., 67 207
Abst., 14,06 %
MM. *Jean Falala*, d. s., cons. gén., R.P.R. REELU (56,13 %) 37 727
M. Delaitre, P.C. 29 480

1er TOUR : abst., 13,98 % (suffr. expr., 67 179) ; MM. J. Falala, 26 304 ; M. Delaitre, 15 655 ; J.C. Fontaliirand, cons. gén., m. de Saint-Brice-Courcelles, P.S., 12 330 ; J.-M. Beaupuy, U.D.F.-P.R., 6 898 ; M. Gruyer-Evrignoux, écol., 2 219 ; R. Roy, U.D.F.-Rad., 1 304 ; Mme F. Miard, L.O., 970 ; MM. J.C. Moriet, F.A., 689 ; B. Saulet, écol., 321 ; Mme I. Rousseau, U.G.P., 288 ; J. Thomas, U.O.P.D.P., 211.
Total gauche : 30 143 (44,86 %).

Réélection sans problème pour M. Falala qui bat M. Delaitre de 8 247 voix.

3e circ. (Châlons-sur-Marne, Vitry)
Inscr., 84 354 ; suffr. expr., 70 270
Abst., 14,38 %
MM. *Jean Bernard*, cons. gén., maire de Vitry-le-François, R.P.R., ELU (54,69 %) 38 436
J. Reyssier, cons. gén., maire de Châlons-sur-Marne, P.C. 31 834
(M. Degraeve, d. s., R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 16,75 % (suffr. expr., 68 875) ; MM. J. Bernard, 20 464 ; J. Reyssier, 17 922 ; Mme A. Chépy, P.S., 12 761 ; M. J.-E. Vié, U.D.F.-P.R., 11 984 ; Mme A. Bernal, écol., 2 405 ; MM. D. Lefebvre, M.R.G., 1 278 ; G. Mothe, M.D., 880 ; J.-L. Blanchemanche, U.O.P.D.P., 184.
Total gauche : 32 145 (46,67 %).

Les écologistes, les jobertistes et les nouveaux votants permettent à M. Bernard de remporter une nette victoire sur M. Reyssier auquel manquent 311 voix de gauche. Le candidat gaulliste a même failli battre le maire de Châlons-sur-Marne dans sa propre ville. M. Reyssier n'y a obtenu, en effet, que 89 voix d'avance alors que le 12 mars, à Châlons, la gauche devançait la majorité de 4 441 voix.

4e circ. (Epernay)
Inscr., 74 076 ; suffr. expr., 63 063
Abst., 12,54 %
MM. *Bernard Stasi*, anc. ministre, vice-prés. du C.D.S., U.D.F.-C.D.S., ELU (59,01 %) 37 215
J. Perrein, m. d'Epernay, P.C. 25 848
(M. Caurier, d. s., cons. gén., se représ. comme suppléant de M. Stasi.)

1er TOUR : abst., 13,77 % (suffr. expr., 62 559) ; MM. B. Stasi, 25 904 ; J. Perrein, 13 710 ; M. Thomas, P.S., 11 191 ; R. Ravillon, R.P.R., 7 641 ; M. Lefèvre, M.R.G., 1 432 ; J. Kerouredan, écol., 1 043 ; A. Lanoteau, L.O., 974 ; J. Furlan, F.A., 664.
Total gauche : 27 971 (44,71 %).

M. Stasi inflige au candidat communiste une défaite d'autant plus sévère qu'avec 59,01 % des suffrages exprimés il améliore nettement le résultat qu'il avait obtenu en 1973, au premier tour (50,45 %), et surtout qu'il devance de plus de 800 voix, à Epernay même, M. Perrein qui l'avait battu aux élections municipales en mars 1977.

Restés en lice au second tour après avoir dominé les socialistes au premier, les élus communistes, qui faisaient figure de champions de la gauche après leurs retentissants succès aux élections municipales de mars 1977, à Reims, Châlons-sur-Marne et Epernay, ont tous été nettement battus par les candidats de la majorité, et même assez malmenés dans leurs propres villes. Aucun d'entre eux n'a réuni la totalité des voix recueillies par la gauche le 12 mars, ce qui reflète de façon exemplaire les mauvais reports enregistrés au plan national. Tirant profit des querelles au sein de la gauche, mais aussi d'une participation plus nombreuse des électeurs ainsi que du report d'une partie des suffrages des écologistes et des jobertistes, la majorité conserve les quatre sièges du département, celui de la 1re circonscription passant du R.P.R. au C.D.S. grâce à M. Schneiter, qui brigue la succession de M. Jean Taittinger et qui se propose d'enlever la municipalité rémoise aux communistes.

HAUTE-MARNE (2)

ELUS : MM. Fèvre, U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Delong, d. s., R.P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Favre, R.P.R. ; Delong, R.P.R.

1re circ. (Chaumont, Langres)
Inscr., 75 662 ; suffr. expr., 63 691
Abst., 14,17 %
M. *Charles Fèvre*, cons. gén., maire d'Arc-en-Barrois, U.D.F. - P.R., ELU (54,28 %) 34 576
M. J. Carrier, P.S. 29 115
(M.J. Favre, d. s., cons. gén., R.P.R., avait été éliminé après le premier tour.)

1er TOUR : abst., 16,98 % (suffr. expr., 61 123) ; MM. Ch. Fèvre, 16 768 ; J. Favre, d. s., cons. gén., R.P.R., 13 322 ; J. Carrier, 12 835 ; G. Beck, P.C., 8 269 ; A. Bloch, U.D.F.-Rad., 3 829 ; R. Genest, cons. gén., M.R.G., 3 643 ; J.-M. Simon, L.O., 1 010 ; Mlle M. Slouville, F.A., 933 ; M. J. Bourcelot, F.N., 514.
Total gauche : 26 690 (43,66 %).

Les deux candidats ont bénéficié de bons report et M. Fèvre conserve logiquement l'avantage qu'il possédait le 12 mars. Le P.S., qui, pour la première fois depuis vingt ans, présentait son propre candidat, obtient un bon résultat reflétant sa progression dans le département.

2e circ. (Saint-Dizier)
Inscr., 65 860 ; sufr. expr., 55 215
Abst., 13,61 %
M. *Jacques Delong*, d. s., cons. gén., R.P.R., REELU (52,53 %) 29 009
M. M. Cartier, a. d., cons. gén., maire de Saint-Dizier, P.C. 26 206

1er TOUR : abst., 16,43 % (suffr. expr., 53 806) ; MM. J. Delong, 21 160 ; M. Cartier, 15 242 ; G. Chanfrault, P.S., 10 944 ; G. Sulter, U.D.F.-C.D.S., 4 138 ; Mlle C. Bouton, L.C., 1 517 ; MM. Lomon, U.G.P., 805.
Total gauche : 26 508 (52,38 %).

M. Delong doit sa réélection aux électeurs socialistes qui n'ont pas accordé leurs suffrages au maire communiste de Saint-Dizier, lequel se trouvait en position très favorable après le premier tour. Le député sortant perd quatre points et demi de pourcentage par rapport à 1973, alors que M. Cartier en gagne près de dix.

La gauche confirme sa progression mais les divergences entre le P.S. et le P.C. permettent au R.P.R. de conserver le siège de Saint-Dizier (2e circ.), qui était très menacé, tandis que celui de Chaumont (1re circ.) passe du R.P.R. à l'U.D.F., qui réussit sa percée grâce à M. Fèvre, le courant giscardien recevant en l'occurrence le renfort du courant radical demeuré très vivace dans ce département.

MAYENNE (3)

ELU : M. d'Aubert, U.D.F.-P.R. (1re circ.).

Au 1er tour : MM. de Gastines, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; de Branche, U.D.F.-P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Buron, app. R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; de Gastines, R.P.R. ; Denis, P.R *(ne se représ. pas).*

1re circ. (Laval)
Inscr., 73 318 ; suff. expr., 62 005
Abst., 13,75 %
MM. *François d'Aubert*, U.D.F. - P.R., ELU (57,28 %) 35 522
A. Pinçon, m. de Laval, P.S. 26 483
(P. Buron, d. s., R.P.R., ne se représ. pas).

1er TOUR : abst., 14,37 % (suffr. expr., 60 975) ; MM. F. d'Aubert, 27 450 ; A. Pinçon, 20 337 ; Mme N. Dewavrin, R.P.R., 4 785 ; J. Poirier, P.C., 4 362 ; Mmes A. M. Letort, ext. g., 1 304 ; P. Brunet, L.O., 1 115 ; MM. G. Meillac, P.S.D., 979 ; J.-L. Painsault, L.C.R., 314 ; C. Costenoble, U.N.M.P., 309.
Total gauche : 27 452 (45,02 %).

La gauche n'a pu confirmer ses résultats des élections municipales. Déjà, lors du premier tour de scrutin, le maire de Laval était apparu en recul dans sa ville. Au second tour, il n'est pas parvenu à faire le plein des voix de la gauche. Il est vrai qu'il y a un an, il avait refusé d'ouvrir sa liste au P.C.F. et que le P.S. avait constitué une liste socialiste homogène.

MEURTHE-ET-MOSELLE (7)

ELUS : MM. Servan-Schreiber, d. s., U.D.F.-rad. (1re circ.) ; Coulais, a. d., U.D.F.-P.R. (2e circ.) ; Rossinot, U.D.F.-rad. (3e circ.) ; Bigeard, U.D.F.-P.R. (5e circ.) ; Mme Gœuriot, P.C. (6e circ.) ; M. Porcu, P.C. (7e circ.).

Au premier tour : M. Haby, U.D.F.-P.R. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Servan-Schreiber, réf. ; Demonté, P.R. *(supp. de M. Coulais)* ; Wéber, app. P.R. ; Bichat, P.R. *(ne se représ. pas)* ; Picquot, P.R. *(ne se représ. pas)* ; Schwartz, P.C. *(ne se représ. pas)* ; Drapier, non-insc. *(ne se représ. pas).*

1re circ. (Nancy Nord, Pont-à-Mousson)
Inscr., 80 206 ; suffr. expr., 65 664
Abst., 16,51 %
M. *Jean-Jacques Servan-Schreiber*, d.s., U.D.F.-rad., REELU (50,01 %).. 32 843
M. Y. Tondon, cons. gén., P.S. 32 821

1er TOUR : abst., 18,91 %, (suffr. expr., 63 720) ; MM. Y. Tondon, 16 571 ; J.-J. Servan-Schreiber, 16 292 ; C. Huriet, cons. gén. maj sout. C.N.I.P. et R.P.R., 14 240 ; R. Favaro, P.C., 11 981 ; H. Begorre, P.A., 1 247 ; J. Dupuy, U.F.B.S., 1 000 ; Mme M. Lanchon, L.O., 803 ; M. P. Kelche, U.G.P., 757 ; B. Thierry, L.C.R., 373 ; Mmes R. Denis-Judicis, NAF, 279 ; M. T. Cicolella, U.O.P.D.P., 177.
Total gauche : 31 909 (50,07 %).

Malgré un report de voix satisfaisant, la gauche, qui avait acquis un léger avantage au premier tour (50,07 %), ne parvient pas à enlever le siège de M. Servan-Schreiber. Il s'en faut de 22 suffrages. Le président du parti radical a bénéficié de toutes les voix recueillies au premier tour par M. Huriet et par le candidat de l'Union des Français de bon sens, auxquelles se sont ajoutées, pour une part, celles des abstentionnistes de dimanche dernier. M. Tondon, qui accroît de 912 suffrages le « score » de la gauche d'un tour à l'autre, a annoncé son intention de déposer un recours en annulation, en s'appuyant notamment sur dix-sept procurations de Français de l'étranger, une distribution de tracts la nuit du scrutin et des erreurs de comptage de certains bureaux.

2e circ. (Nancy Ouest)
Inscr., 88 353 ; suffr. expr., 71 959
Abst., 17,04 %
M. *Claude Coulais*, a. d., secr. d'Et. auprès du ministre de l'industrie, cons. gén., m. de Nancy, U.D.F. - P.R., ELU (50,69 %) 36 483
M. J. Durupt, cons. gén., m. de Tomblaine, P.S... 35 476
(M. J.-C. Demonté, d. s. se représ. comme suppléant de M. Coulais.)

1er TOUR : abst., 19,53 % (suffr. expr., 69 448) ; MM. C. Coulais, 24 694 ; J. Durupt, 18 634 ; G. Capolungo, P.C., 10 687 ; G. Aubert, R.P.R., 7 147 ; G. Micher, M.R.G., 2 129 ; M. Boutonnet, F.A., 2 040 ; M. Cordier, U.G.P., 1 345 ; D. Barbin, L.O., 1 121 ; H. Paterna, P.F.N., 1 043 ; D. Clausse, S.P.T., 608.
Total gauche : 36 564 (52,64 %).

M. Claude Coulais recueille les voix qui s'étaient portées au premier tour sur les candidats du R.P.R., du parti des forces nouvelles et sans doute, pour une part, du Mouvement des radicaux de gauche. Il bénéficie également des nouveaux électeurs.

(Lire la suite page 24.)

هكذا من زنيتهل

A. 933 ; M. J. Bourez...
gauche : 28 690 ...
x candidats ont bénéficié ...
port et M. Fèvre ...
nt l'avantage qu'il ...
mars. Le P.S., qui ...
ois depuis vingt ans ...
n propre candidat ...
ultat reflétant sa ...
le département.

circ. (Saint-Dizier)
860 ; suffr. expr. ...
Abst., 13,61 %
es Delong, d. s.
m., R.P.R., RE-
3,53 %)
tier, a. d., cons. ...
aire de Saint-
.C.

: abst., 16,43 %
8061 ; MM. ...
Cartier, 15 242 ; O. ...
S., 10 944 ; ...
.S., 4 128 ; Mlle ...
1 517 ; MM. ...
zche : 28 508 ...

o doit sa réélection ...
sofalistes qui n'ont ...
ers suffrages ...
: de Saint-Dizier ...
en position très ...
mier tour. Le député ...
uatre points et ...
par rapport à 1973 ...
ier en perte près de ...

ze confirme sa progression ...
les divergences entre ...
le P.C. permettent ...
conserver le siège de ...
er (2e circ.), qui ...
ucé, tandis que ...
ont (1re circ.) passe ...
l'U.D.F., qui ...
ice à M. Fèvre, le ...
rdien recevant ...
le renfort du ...
emeuré très ...
lement.

...NNE (3)

: M. d'Aubert, U.D.F., ... circ.).
... tour : MM. de ... R.P.R. (2e circ.) ; ... U.D.F.-P.R. (3e circ.).
...tés sortants : MM. ... P.R. (ne se représ. pas) ... stines, R.P.R. ; Denis, P.S. ... représ. pas).

1re circ. (Laval)
72 313 ; suff. expr. ...
Abst., 13,75 %
François d'Aubert,
...F.-P.R. ... ELU
28 ...
Pinçon, m. de Laval, ...
... Buron, d. s., R.P.R., se représ. pas).

...OUR : abst., ...
...

gauche n'a pu confirmer ses ... des élections municipales ... du premier tour de ... le maire de Laval ... recul dans sa ville ... n'était pas ... des voix de la gauche ... P.C.F. ... P.S. ... du sortant ...

...ELLE (7)

Claude Coulais, a. d., ...ter. d'Et. auprès du ministre de l'Industrie, ...ans. gén., m. de Nancy, ...D.F. - P.R. ELU ...
50,69 %) ...
J. Durupt, cons. gén., de Tomblaine, P.S. ...
M. J.-C. Demonté, d. s., représ. comme suppléant M. Coulais.

TOUR : abst., ...

Claude Coulais ...

(Lire la suite page 24.)



Dans une montre à quartz, le bluff coûte souvent plus cher que la technique.

Jaz. Seulement le prix de la technique.



JAZ
Chez votre horloger-bijoutier

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS

(Suite de la page 22.)

2e circ. (Nancy Est, Sud)
Inscr., 68 054 ; suffr. expr., 53 358
Abst., 19,73 %
M. André Rossinot, adj. au m. de Nancy, U.D.F.-rad. ELU (53,33 %) 28 461
M. D. Groscolas, cons. gén., P.S. 24 897
M. P. Wéber, d. s., app. P.R., s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst., 21,49 % (suffr. expr., 52 163) ; MM. D. Groscolas, 14 667 ; A. Rossinot, 14 510 ; P. Wéber, d.s., U.D.F.-P.R., sout. R.P.R., 12 142 ; Mme Y. Borelli, P.C., 7 011 ; MM. Bresilion, div. maj., 1 688 ; P. Guilmin, F.A., 1 085 ; P. Pinaud, L.O., 1 061.
Total gauche : 23 824 (45,67 %).

La gauche progresse de plus de mille voix, mais l'avance de la majorité était telle au premier tour que M. André Rossinot, radical, l'emporte largement, après avoir éliminé dimanche dernier le député sortant, M. Wéber, ancien maire de Nancy.

5e circ. (Toul)
Inscr., 47 373 ; suffr. expr., 40 043
Abst., 13,99 %
MM. *Marcel Bigeard*, anc. secr. d'Ét., U.D.F.-maj., ELU (54,16 %) 21 690
J.-P. Chagnollaud, P.S... 18 353
(M. A. Picquot, d. s., P.R., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 14,66 % (suffr. expr., 39 923) ; MM. M. Bigeard, 13 208 ; J.-P. Chagnollaud, 10 064 ; J. Gossot, cons. gén., m. de Toul, R.P.R., 9 526 ; B. Seirolle, P.C., 4 803 ; D. Cozic, L.O., 1 084 ; P. Rochet, M.D., 773 ; Y. Le Fouillé, P.F.N., 459.
Total gauche : 15 957 (39,96 %).

Le général Marcel Bigeard est élu facilement, mais son concurrent socialiste améliore sensiblement le score de la gauche. Des voix R.P.R. semblent avoir manqué à l'ancien secrétaire d'État.

6e circ. (Briey)
Inscr., 54 053 ; suffr. expr., 46 121
Abst., 11,93 %
Mme *Colette Goeuriot*, cons. gén., m. de Jœuf, P.C., ELUE (63,30 %) .. 29 196
M. J. Leclerc, cons. gén., m. de Vezelise, U.D.F.-rad. 16 925
(M. G. Schwartz, d. s., P.C., ne se repres. pas.)

1er TOUR : abst., 11,98 % (suffr. expr., 46 835) ; Mme C. Goeuriot, 20 550 ; MM. H. Aubrion, P.S., 9 517 ; J. Leclerc, 6 861 ; S. Lepeltier, R.P.R., 4 948 ; R. Fafet, CNIP, 1 927 ; P. Gossot, P.S.D., 1 273 ; A. Raillard, F.A., 1 071 ; N. George, L.O., 688.
Total gauche : 31 826 (67,95 %).

7e circ. (Longwy)
Inscr., 59 082 ; suffr. expr., 49 706
Abst., 12,73 %
MM. *Antoine Porcu*, cons. gén., P.C., ELU (52,63 %) 26 164
B. Labbé, U.D.F.-maj... 23 542
(M. R. Drapier, d. s., non inscr., ne se repres. pas.)

1er TOUR : abst., 14,10 % (suffr. expr., 50 074) : MM. A. Porcu, 17 889 ; B. Labbé, 12 678 ; M. Lefort, P.S., 11 386 ; J. Delivré, R.P.R., 5 472 ; J. Philippe, m. de Beuveille, M.R.G., 1 623 ; D. Gendre, L.O., 588 ; C. Iceta, U.O.P.D.P., 438.
Total gauche : 31 924 (63,75 %).

Dans les deux circonscriptions du Pays-Haut, le parti communiste obtient un net succès, malgré de mauvais reports de voix. Il conserve le siège de Briey, tout en perdant 2 630 voix sur le score de la gauche au premier tour. Mme Goeuriot distance cependant son concurrent U.D.F. de plus de 12 000 voix, alors que M. Schwartz, auquel elle succède, n'avait gagné que d'un peu plus de 2 000 voix en 1973.

A Longwy, le P.C. reprend un siège qu'il avait détenu de 1964 à 1967. M. Labbé, président-directeur général des Tréfileries de Gorcy, est battu de 2 622 voix.

**

Malgré une progression sensible en voix et en pourcentage dans ce département, où cinq sièges changent de détenteurs, le parti socialiste n'en obtient aucun. Le parti communiste gagne celui de Longwy, où, comme à Briey, la participation au scrutin a été exceptionnellement élevée (87 et 88 %). Les cinq autres circonscriptions demeurent au courant centriste et giscardien, le parti radical acquérant un siège au détriment du P.R.

MEUSE (2)

ELUS : MM. Longuet, U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Biwer, U.D.F.-P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Bernard, P.S. ; Beauguitte, P.R.

1re circ. (Bar-le-Duc, Commercy)
Inscr., 77 034 ; suffr. expr., 65 646
Abst., 13,38 %
MM. *Gérard Longuet*, U.D.F. - P.R., ELU (52,39 %) 34 396
J. Bernard, d. s., m. de Bar-le-Duc, cons. gén., P.S. 31 250

1er TOUR : abst., 16,16 % (suffr. expr., 62 989) ; MM. J. Bernard, 19 649 ; G. Longuet, 19 322 ; B. Serrier, P.C., 7 784 ; J. Mourer, cons. gén., R.P.R., 7 246 ; M. Leblanc, cons. gén., U.F.B.S., 5 940 ; Mlle M. Cohen, L.O., 1 613 ; M. B. Garnot, F.A., 1 402.
Total gauche : 30 467 (48,37 %).

En dépit d'un bon report de voix (la gauche gagne 783 suffrages d'un dimanche à l'autre), M. Jean Bernard, maire socialiste de Bar-le-Duc, perd son siège au bénéfice de M. Gérard Longuet, P.R., directeur du cabinet de M. Jacques Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre. M. Longuet, avec 52,39 % des voix, confirme et même accentue au deuxième tour l'avance prise au premier par la majorité. Il recueille les suffrages qui s'étaient portés sur les candidats du R.P.R. et de l'Union des Français de bon sens, et tire un meilleur parti que son concurrent des 2 % d'électeurs supplémentaires. Ainsi, le Sud meusien, qui avait voté socialiste en 1973 plus pour mettre fin au règne de M. Jacquinot que par profonde conviction de gauche (M. Giscard d'Estaing avait rassemblé 54 % des voix en 1974), manifeste-t-il sa tendance conservatrice, notamment dans les campagnes, où M. Longuet a fait la décision. Pour sa part, M. Bernard ne considère son échec « ni comme une défaite personnelle ni comme celle du parti socialiste, compte tenu surtout des éléments de pression et d'intoxication généralisés dans lesquels s'est tenue cette campagne ».

2e circ. (Verdun, Montmédy)
Inscr., 60 618 ; suffr. expr., 51 644
Abst., 13,05 %
MM. *Claude Biwer*, cons. gén., m. de Marville, U.D.F. - P.R., ELU (52,81 %) 27 275
R. Vigneron, m. de Verdun, cons. gén., P.S..... 24 369
(M. A. Beauguitte, d. s., P.R., s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst., 15,33 % (suffr. expr., 50 269) ; MM. R. Vigneron, 14 176 ; C. Biwer, 12 907 ; A. Beauguitte, d. s., U.D.F.-P.R., 19 705 ; D. Mayer, m. de Bouligny, cons. gén., P.C., 7 597 ; G. Bievelot, cons. gén., R.P.R., 4 039 ; J.-L. Babin, U.O.P.D.P., 908 ; R. Pestor, L.O., 807.
Total gauche : 23 578 (46,88 %).

M. Beauguitte, député sortant P.R., a été victime dès le premier tour du phénomène d'usure qui avait été fatal à M. Jacquinot, il y a cinq ans, dans la première circonscription. Mais, cette fois-ci, la succession est assurée par la majorité. M. Vigneron, maire socialiste de Verdun, est battu de près de 3 000 voix par M. Biwer, maire (P.R.) de Marville. Le report des voix a été bon, à gauche, mais le retard pris, dimanche dernier, s'est révélé insurmontable, d'autant plus que M. Biwer a fait le plein des suffrages de la majorité.

**

La progression de la gauche dans la Meuse, de cantons en municipalités, est stoppée net. Plus encore, puisque le P.S. perd le siège de Bar-le-Duc, où la majorité a trouvé tardivement la relève. Les suffrages des campagnes sont pour beaucoup dans cette confirmation du giscardisme manifesté par le département en mai 1974 et estompé par les élections municipales de mars 1977.

MORBIHAN (6)

ELUS : MM. Chapel, U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Cavaillé, R.P.R. (3e circ.) ; Bouvard, d. s., U.D.F.-C.D.S. (4e circ.) ; Le Drian, P.S. (5e circ.) ; Le Cabellec, d. s., U.D.F.-C.D.S. (6e circ.).
Au 1er tour : M. Bonnet, U.D.F.-P.R. (2e circ.).

Députés sortants : M. Grimaud, P.R. *(ne se repres. pas non plus que M. Marcellin dont il est le supp.)* ; Mme Stéphan, P.R. *(supp. de M. Bonnet, ne se repres. pas)* ; MM. Pascal, R.P.R. *(ne se repres. pas)* ; Bouvard, réf. ; Allainmat, P.S. *(se repres. comme supp. de M. Le Drian)* ; Le Cabellec, réf.

1re circ. (Vannes)
Inscr., 82 493 ; suffr. expr., 68 250
Abst., 16 %
M. *Paul Chapel*, cons. gén., maire de Vannes, U.D.F.-P.R., ELU (65,05 %).. 44 397
M. M. Olivier, P.S. 23 853
(M. J. Grimaud, d. s., P.R., suppléant de M. R. Marcellin, ne se repres. pas.)

1er TOUR : abst., 15,50 % (suffr. expr., 68 317) ; MM. P. Chapel, 25 390 ; M. Olivier, 17 649 ; G. Cadoret, R.P.R., 10 457 ; R. Pinson, maj., 7 580 ; P. Joubin, P.C., 4 209 ; Mme C. Hamond L.O. 2 532.
Total gauche : 24 390 (35,70 %).

Avec soixante-sept suffrages exprimés de moins que dimanche dernier, M. Chapel gagne 470 voix par rapport au total des suffrages recueillis par les trois candidats de la majorité en présence au premier tour. Malgré un léger déficit entre les deux tours, M. Olivier, P.S., fait progresser la gauche de plus de dix points par rapport à 1973, où M. Marcellin l'avait emporté dès le premier tour, et de plus de six points par rapport au score réalisé par M. Mitterrand au deuxième tour de l'élection présidentielle de mai 1974.

3e circ. (Pontivy)
Inscr., 63 051 ; suffr. expr., 52 973
Abst., 13,85 %
M. *Jean-Charles Cavaillé*, cons. gén., maire de Noyal-Pontivy, R.P.R., ELU (61,63 %) 32 650
M. M. Masson, maire de Pontivy, P.S. 20 323
(M. J. Pascal, R.P.R., suppléant de l'abbé Hervé Laudrin, ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 12,65 % (suffr. expr., 54 108) ; MM. J.-C. Cavaillé, 19 551 ; H. Le Breton, cons. gén., m. de Buléon, div. maj., 15 154 ; M. Masson, 11 681 ; R. Le Merlus, P.C., 5 823 ; C. Lefebvre, L.O., 1 272 ; E. de la Villarmois, D.C., 627.
Total gauche : 18 776 (34,70 %).

M. Cavaillé obtient un succès plus net que l'abbé Hervé Laudrin, réélu il y a cinq ans au second tour dans le cadre d'une triangulaire avec 50,26 % des voix. Son adversaire socialiste, quant à lui, progresse de près de dix points de pourcentage par rapport à 1973.

4e circ. (Ploërmel)
Inscr., 48 736 ; suffr. expr., 37 978
Abst., 17,70 %
M. *Loïc Bouvard*, d. s., U.D.F.-C.D.S., REELU (71,29 %) 27 077
M. P. Badouel, P.S. 10 901

1er TOUR : abst., 14,71 % (suffr. expr., 41 377) ; MM. L. Bouvard, 19 044 ; P. Anselin, m. de Ploërmel, P.R., 13 165 ; P. Badouel, 6 291 ; J.-P. Jarno, P.C., 2 231 ; M. Avenel, L.O., 646.
Total gauche : 9 168 (22,15 %).

Dans cette circonscription, où le second tour de mars 1973 s'était limité à un duel entre le candidat indépendant soutenu par la majorité et M. Bouvard, alors dans l'opposition, M. Badouel, P.S., réalise une bonne performance. Quant à M. Bouvard, qui ne l'avait emporté il y a cinq ans, qu'avec 285 voix d'avance, il ne retrouve pas, loin s'en faut, sur son nom l'ensemble des voix qui s'étaient portées au premier tour sur son « concurrent » républicain, M. Anselin.

5e circ. (Lorient)
Inscr., 83 686 ; suffr. expr., 69 622
Abst., 15,56 %
M. *Jean-Yves Le Drian*, adjt au maire de Lorient, P.S., ELU (52,54 %).... 36 585
M. J.-C. Croizer, R.P.R... 33 037
(M. Y. Allainmat, d. s., P.S., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 17,34 % (suffr. expr., 68233) ; MM. J.-Y. Le Drian, 20 077 ; J.-C. Croizer, 15 455 ; E. Le Goc, m. de Larmor-Plage, U.D.F.-P.R., 14 550 ; A. Guillemot, adj. au m. de Lorient, P.C., 13 179 ; R. Le Pauder, F.A.-écol., 1 943 ; J. Guegan, cons. mun. de Lorient, U.D.B., 1 275 ; Mme Le Naour, L.O., 794 ; J.-Y. Clerc, C.N.I.P., 490 ; R. Le Gal, U.O.P.D.P., 257 ; M. Sachot, U.G.P., 213.
Total gauche : 37 738 (55,30 %).

La victoire du jeune candidat présenté par le P.S., s'il obtient un pourcentage de voix inférieur à celui de son prédécesseur, M. Allainmat, élu en 1973 avec 54,49 %, et s'il ne retrouve pas sur son nom l'ensemble des suffrages recueillis par les candidats de gauche au premier tour, est appréciable dans une circonscription où M. Giscard d'Estaing avait devancé de 4,49 points M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle de mai 1974.

6e circ. (Hennebont)
Inscr., 57 406 ; suffr. expr., 49 775
Abst., 11,93 %
M. *Yves Le Cabellec*, d. s., cons. gén., maire de Plouay, U.D.F.-C.D.S., REELU (53,50 %) 26 633
M. E. Crepeau, cons. gén., maire d'Hennebont, P.C. 23 142

1er TOUR : abst., 13,86 % (suffr. expr., 48 857) ; MM. Y. Le Cabellec, 22 403 ; E. Crepeau, 12 472 ; J. Giovannelli, m. d'Inzinzac-Lochrist, P.S., 10 686 ; A. Giquello, P.S.D., 1 351 ; Mme Picaud, L.O., 1 023 ; M. J. Groix, U.D.B., 922.
Total gauche : 25 103 (51,38 %).

Successeur de Paul Ihuel, décédé, M. Le Cabellec doit son élection à un report particulièrement mauvais des voix sur son adversaire communiste, M. Crépeau. Ce dernier avait obtenu 41,01 % des voix au second tour de 1973.

**

La gauche améliore ses positions dans les deux des cinq circonscriptions restant en ballottage où elle était le plus mal placée à l'issue du premier tour. Les gains de 3,66 points dans la 3e circonscription et de 6,55 points dans la 4e circonscription ne sont cependant pas suffisants pour inquiéter les candidats de la majorité. En revanche, dans les deux circonscriptions, où le « potentiel » des voix de gauche dépassait les 50 %, la gauche — malgré une participation au scrutin plus élevée que celle enregistrée dimanche 12 mars — perd en voix et en points de pourcentage. Ce déficit n'empêche pas le P.S. de conserver le siège de Lorient, mais fait échouer le P.C. à Hennebont.

MOSELLE (8)

ELUS : MM. Laurain, P.S. (1re circ.) ; Masson, R.P.R. (2e circ.) ; Depiétri, d. s., P.C. (3e circ.) ; Ferretti, d. s., U.D.F.-P.R. (4e circ.) ; Schwartz, d. s., R.P.R. (5e circ.) ; Bousch, R.P.R. (6e circ.) ; Seitlinger, d. s., U.D.F.-C.D.S. (7e circ.).
Au premier tour : M. Messmer, R.P.R. (8e circ.).

Députés sortants : MM. Kiffer, réf. ; Kédinger, R.P.R. *(ne se repres. pas)* ; Depiétri, P.C. ; Ferretti, P.R. ; Schvartz, R.P.R. ; Mme Fritsch, réf. ; MM. Seitlinger, réf. ; Messmer, R.P.R.

1re circ. (Metz I, II)
Ins., 110 853 ; suffr. expr., 92 166
Abst., 15,36 %
M. *Jean Laurain* cons. gén., P.S. ELU (51,21 %). 47 205
M. J. Kiffer, d. s., U.D.F.-C.N.I.P., sout. R.P.R... 44 961

1er TOUR : abst., 16,41 % (suffr. expr., 90 646) ; MM. J. Kiffer, 35 259 ; J. Laurain, 27 539 ; J.-P. Anderbourg, P.C., 14 129 ; M. Demange, m. de Maizières-lès-Metz, maj., 9 116 ; M. Dubat, F.A., 2 551 ; A. Monniaux, L.O., 2 052.
Total gauche : 46 271 (51,04 %).

La gauche confirme le résultat du premier tour qui avait placé le député sortant, M. Jean Kiffer (CNIP), en ballottage difficile, malgré le soutien de tous les partis de la majorité. La victoire de M. Jean Laurain, conseiller général socialiste, est due à l'excellent report des voix du P.C. et des formations d'extrême gauche, auxquelles se sont ajoutés les suffrages de nouveaux votants. C'est la première fois depuis la fin de la guerre qu'un socialiste est élu en Moselle.

2e circ. (Metz III)
Inscr., 71 555 ; suffr. expr., 59 039
Abst., 15,32 %
M. *Jean-Louis Masson*, cons. gén., R.P.R. ELU (58,61 %) 34 637
M. J.-P. Masseret, P.S. 24 452
(M. P. Kédinger, d. s., R.P.R., ne se repres. pas.)

1er TOUR : abst., 16,33 % (suffr. expr., 58 608) ; MM. J.-L. Masson, 16 718 ; J.-P. Masseret, 14 184 ; Mme A. Saunier-Seïté, min. des universités, U.D.F.-P.R., 12 242 ; M. J. Antoine, P.C., 5 259 ; Mme M. Judlin, adj. au m. de Metz, ex-rad., 4 306 ; MM. R. Vuillaume, écol., 3 697 ; R. Bour, 1 267 ; J.-P. Soula, L.O., 955.
Total gauche : 20 398 (34,80 %).

La victoire de M. Jean-Louis Masson (R.P.R.) était attendue. Le jeune candidat gaulliste avait le champ libre après l'élimination de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, arrivée en troisième position derrière le socialiste au premier tour. La gauche bénéficie, semble-t-il, des suffrages écologistes du premier tour, et améliore nettement ses positions par rapport à 1973, mais la majorité fait le plein de ses voix.

3e circ. (Thionville Ouest)
Inscr., 80 514 ; suffr. expr., 65 950
Abst., 15,25 %
M. *César Depiétri*, d. s., cons. gén., m. de Moyeuvre-Grande, P.C. REELU (59,48 %) 39 233
M. L. Arnould, anc. dép., m. de Florange, U.D.F.-P.R. 26 717

1er TOUR : abst., 15,05 % (suffr. expr., 66 938) ; MM. C. Depiétri, 23 944 ; R. Drouin, P.S., 17 615 ; L. Arnould, 15 249 ; R. Gauthier, R.P.R., 7 935 ; Mme A. Joliver, L.O., 1 345 ; M. Y. Viry, ext. g., 447 ; A. Laux, U.O.P.D.P., 342 ; J.-M. Cavalanl, C.N.I.P., 0.
Total gauche : 46 694 (65,27 %).

M. Depiétri conserve aisément le siège qu'il avait conquis en 1973, après l'avoir perdu en 1968. En dépit d'un report de voix médiocre (plus de 7 000 suffrages manquent à l'appel), M. Depiétri distance son adversaire de 12 516 voix (contre 2 104 il y a cinq ans).

4e circ. (Thionville Est)
Inscr., 75 413 ; suffr. expr., 63 527
Abst., 13,01 %
U.D.F.-P.R. REELU
M. *Henri Ferretti*, d. s., U.D.F.-P.R. REELU (57,15 %) 36 308
M. R. de Mattéis, m. de Terville, cons. gén., P.C. 27 219

1er TOUR : abst., 13,55 % (suffr. expr., 62027) ; MM. H. Ferretti, 17 079 ; R. de Mattéis, 14 429 ; J.-C. Bouillé, P.S., 13 207 ; T. Burkard, R.P.R., 9 855 ; Mmes S. de Selancy, m. de Manom, C.D.S., 6 056 ; D. Abeille, L.O., 1 096 ; MM. F. Coubez, 720 ; M. Grégoire, U.O.P.D.P., 489 ; J. Pellizary, M.D.S.F., 6.
Total gauche : 29 221 (46,42 %).

Le mauvais report des voix socialistes (2 000 voix en moins) et la mobilisation de l'électorat de la majorité contre la gauche (qui l'avait emporté aux élections municipales à Thionville) ont permis la réélection du député sortant, M. Henri Ferretti. Celui-ci obtient 57,99 % des suffrages à Thionville même.

5e circ. (Saint-Avold)
Inscr., 88 369 ; suffr. expr., 69 941
Abst., 19,05 %
M. *Julien Schvartz*, d. s., cons. gén., R.P.R. REELU (54,40 %) 38 054
M. L. Chevalier, P.S. 31 887

1er TOUR : abst., 19,06 % (suffr. expr., 69 722) ; MM. J. Schvartz, 29 118 ; L. Chevalier, 16 756 ; A. Nau, U.D.F.-C.D.S., m. de Carling, cons. gén., 10 658 ; M. Zieder, P.C., 8 596 ; R. Lawrynowicz, F.A., 3 060 ; S. Sapin, L.O., 1 534.
Total gauche : 29 946 (42,95 %).

M. Schvartz, R.P.R., est facilement réélu. Cependant, il ne retrouve pas au deuxième tour toutes les voix de la majorité, alors que son adversaire socialiste améliore de près de 2 000 suffrages le score de la gauche.

6e circ. (Forbach)
Inscr., 68 162 ; suffr. expr., 54 589
Abst., 17,89 %
M. *Jean-Eric Bousch*, cons. gén., m. de Forbach, R.P.R. ELU (55,85 %) .. 30 489
M. G. Communetti, P.S. .. 24 100
(Mme A.-M. Fritsch, d. s., U.D.F.-rad., s'était retirée entre les deux tours.)

1er TOUR : abst., 19,66 % (suffr. expr., 53 265) : MM. J.-E. Bousch, 18 349 ; G. Communetti, 12 991 ; Mme A.-M. Fritsch, d. s., U.D.F.-rad., 11 760 ; J.-M. Collé, P.C., 5 265 ; C. Bartier, 1 645 ; P. Mouzard, maj., 1 373 ; Mme E. Podgorny, L.O., 966 ; M. J.-L. L'Hôte, L.C.R., 645 ; P. Brune, U.O.P.D.P., 271.
Total gauche : 20 138 (37,80 %).

M. Jean-Eric Bousch, R.P.R., confirme son étonnant retour politique. Après avoir ravi le siège de conseiller général de Mme Fritsch, il lui reprend son siège de député. Certes, d'un dimanche à l'autre, il ne retrouve pas toutes les voix de la majorité, une partie de l'électorat s'étant sans doute portée sur le candidat socialiste (qui augmente de 4 000 voix le score de la gauche). Cependant, il l'emporte de plus de 6 000 suffrages.

7e circ. (Sarreguemines)
Inscr., 55 888 ; suffr. expr., 44 237
Abst., 17,30 %
M. *Jean Seitlinger*, d. s., U.D.F.-C.D.S., REELU (63,38 %) 28 041
M. P. Fournel, P.S. 16 196

1er TOUR : abst., 15,58 % (suffr. expr., 45 623) ; MM. J. Seitlinger, 19 396 ; P. Fournel, 8 334 ; T. Hoellinger, cons. gén., R.P.R., 8 168 ; F. Beckrich, P.C., 4 300 ; O. Kirsch, maj., 4 283 ; A. Delquigny, L.O., 1 137.
Total gauche : 13 771 (30,18 %).

M. Seitlinger conserve sans aucune difficulté un siège qu'il avait perdu en 1962 et retrouvé en 1973. La gauche, dont le score est en augmentation de 2 425 voix sur celui de dimanche dernier, progresse considérablement par rapport à 1973.

**

Quatre faits se dégagent à l'issue de ce deuxième tour. La majorité perd la 1re circonscription, enlevée par un socialiste, mais conserve le siège de Thionville-Est, malgré la forte poussée socialiste et communiste dans ce secteur, gravement touché par la crise de la sidérurgie. Sur le plan politique, la majorité l'emporte au nombre de voix, avec 277 569 suffrages (53,21 %), soit légèrement moins que les 53,7 % du premier tour, contre 223 487 à l'union de la gauche (46,7 %). La gauche, de son côté, améliore très légèrement le score atteint par M. Mitterrand (46,03 %) au second tour de l'élection présidentielle de 1974. Avec la perte de Metz I et II, la majorité n'a plus que six sièges sur les huit que compte le département (le seul député de l'opposition, à l'issue des élections de 1973, était un communiste à Thionville-Ouest). Mais le grand gagnant de ce scrutin reste le R.P.R., qui a maintenant quatre sièges au lieu de trois et s'affirme comme le premier parti politique de la Moselle, bien que le P.S. arrive en tête par le nombre de voix.

NIÈVRE (3)

ELUS : MM. Benoist, d. s., P.S. (1re circ.) ; Huyghues des Etages, d. s., P.S. (2e circ.) ; Mitterrand, d. s., P.S. (3e circ.).
Députés sortants : MM. Benoist, P.S. ; Huyghues des Etages, P.S. ; Mitterrand, P.S.

1re circ. (Nevers)
Inscr., 65 069 ; suffr. expr., 53 709
Abst., 15,89 %
M. *Daniel Benoist*, d. s., m. de Nevers, cons. gén., P.S. REELU (61,18 %) 32 860
M. B. Allilaire, U.D.F.-P.R. 20 849

1er TOUR : abst., 17,21 % (suffr. expr., 52 823) ; MM. D. Benoist, 20 218 ; M. Guin, P.C., 11 384 ; B. Allilaire, 9 043 ; R. Rousselle, R.P.R., 8 065 ; Mmes G. Brousse, C.N.I.P., 2 219 ; G. Lemoine, L.O., 1 375 ; M. J. Bernard, U.G.P., 520.
Total gauche : 33 497 (63,41 %).

2e circ. (Cosne)
Inscr., 60 985 ; suffr. expr., 50 710
Abst., 15,30 %
M. *Jacques Huyghues des Etages*, d. s., cons. gén., m. de Cosne-Cours-de-Loire, P.S. REELU (58,96 %) 29 897
M. F. Lefebvre - Vary, U.D.F.-P.R. 20 813

1er TOUR : abst., 17,53 % (suffr. expr., 49 288) ; MM. J. Huyghues des Etages, 14 991 ; A. Perinaud, P.C., 11 791 ; F. Lefebvre-Vary, 9 402 ; J.-L. Lescène, R.P.R., 5 042 ; J. Bouchacourt, div. maj., 4 412 ; B. Pico, F.A.-P.S.U., 1 655 ; Mme M. Perronnet, L.O., 1 367 ; H. Pujos, U.G.P., 628.
Total gauche : 30 432 (61,74 %).

3e circ. (Château-Chinon)
Inscr., 48 738 ; suffr. expr., 40 122
Abst., 16 %
M. *François Mitterrand*, d. s., anc. min., a. s., prés. cons. gén., maire de Château - Chinon, P.S. REELU (60,21 %) 24 158
M. J.-M. Basset, maj. .. 15 964

1er TOUR : abst., 17,82 % (suffr. expr., 39 247) ; MM. F. Mitterrand, 17 544 ; J.-M. Basset, 12 276 ; C. Cadena, P.C., 6 113 ; M. Vannereau, m. de Brèves, div. maj., 2 140 ; S. Szotowski, L.O., 699 ; Mme C. Guillaume, intégriste, 475.
Total gauche : 24 356 (62,05 %).

**

Si la Nièvre demeure un fief socialiste, la gauche y stagne cependant, voire y régresse. A Nevers, M. Benoist réalise un score égal à celui de 1973 et, comme il y a cinq ans, ne fait pas le plein des voix de gauche du premier tour, les nouveaux électeurs se portant sur son adversaire. Il en va de même dans la deuxième circonscription, où M. Huyghues des Etages, s'il améliore son score de 1973, n'atteint pas le pourcentage qu'y avait obtenu en 1974 M. Mitterrand. Ce dernier est, dans sa propre circonscription, en recul par rapport à 1973 et à 1974. Il ne rassemble pas la totalité des voix de gauche du premier tour tandis que son adversaire bénéficie du renfort de nouveaux électeurs.

NORD (23)

ELUS : MM. Mauroy, d. s., P.S. (2e circ.) ; Dhinnin, d. s., R.P.R. (3e circ.) ; Derosier, P.S. (4e circ.) ; Notebart, d. s., P.S. (5e circ.) ; Laurent, d. s., P.S. (6e circ.) ; Prouvost, P.S. (7e circ.) ; Faugaret, P.S. (8e circ.) ; Charles, R.P.R. (9e circ.) ; Haesebroeck, d. s., P.S. (10e circ.) ; Denvers, d. s., P.S. (11e circ.) ; Cornette, d. s., R.P.R. (12e circ.) ; Sergheraert, maj. (13e circ.) ; Roger, d. s., P.C. (14e circ.) ; Hage, d. s., P.C. (15e circ.) ; Legendre, R.P.R. (16e circ.) ; Wargnies, P.C. (17e circ.) ; Bustin, d. s., P.C. (18e circ.) ; Bocquet, P.C. (19e circ.) ; Ansart, d. s., P.C. (20e circ.) ; Gauthier, P.C. (21e circ.) ; Maton, d. s., P.C. (22e circ.) ; Jarosz, d. s., P.C. (23e circ.).
Au premier tour : M. Ségard, maj. (1re circ.).

Députés sortants : MM. Valbrun, R.P.R. *(supp. de M. Ségard, ne se repres. pas)* ; Mauroy, P.S. ; Dhinnin, R.P.R. *(supp. de M. Billecocq, qui ne se repres. pas)* ; Arthur Cornette, P.S. *(ne se repres. pas)* ; Notebart, P.S. ; Laurent, P.S. ; Desmulliez, P.S. *(ne se repres. pas)* ; Clérambeaux, P.S. *(ne se repres. pas)* ; Blary, R.P.R. *(ne se repres. pas)* ; Haesebroeck, P.S. ; Denvers, P.S. ; Maurice Cornette, R.P.R. ; Damette, R.P.R. *(ne se repres. pas)* ; Roger, P.C. ; Hage, P.C. ; Pringalle, R.P.R. *(supp. de M. Legendre)* ; Durieux, P.R. ; Bustin, P.C. ; Donnez, réf. ; Ansart, P.C. ; Naveau, P.S. ; Maton, P.C. ; Jarosz, P.C.

2e circ. (Lille Sud et Sud-Ouest)
Inscr., 52 106 ; suffr. expr., 38 223
Abst., 25,06 %
MM. *Pierre Mauroy*, d. s., m. de Lille, prés. cons. rég., P.S., REELU (55,97 %) 21 395
B. Chauvierre, R.P.R. .. 16 828

1er TOUR : abst., 26,44 % (suffr. expr., 37 508) ; MM. P. Mauroy, 14 158 ; B. Chauvière, 6 881 ; J. Pierens, U.D.F.-P.R., 6 526 ; Mmes H. Defrance, P.C., 6 380 ; B. Loez, U.N.M.P., 1 668 ; MM. X. Hardy, F.A., 628 ; D. Wallly, L.O., 621 ; J.-P. Grevet, Rass. droit à la paresse, 518 ; Ph. Renahy, U.O.P.D.P., 128.
Total gauche : 21 915 (58,42 %).

3e circ. (Lille Nord et Nord-Est)
Inscr., 51 590 ; suffr. expr., 41 212
Abst., 18,61 %
M. Claude Dhinnin, d. s., conseiller général, maire de La Madeleine, R.P.R., REELU (53,24 %) 21 945
Mme J. Osselin, P.S. 19 267

1er TOUR : abst., 20,37 % (suffr. expr., 40 197) ; M. Cl. Dhinnin, 13 731 ; Mme J. Osselin, 9 375 ; MM. M. Doullez, P.C., 7 300 ; Cl. Vouters, U.D.F.-C.D.S., 5 310 ; J.-Cl. Bocquet, U.N.M.P., 1 090 ; B. Marcais, M.R.G., 1 022 ; J. Delahousse, M.D., 805 ; J.-P. Crouchez, L.O., 785 ; Mme R. Bavencove, O.C.T., 779.
Total gauche : 19 262 (47,91 %).

4e circ. (Lille Est et Sud-Est)
Inscr., 49 039 ; suffr. expr., 39 650
Abst., 17,17 %
MM. *Bernard Derosier*, conseiller général, P.S., ELU (56,46 %) 22 387
Ch. Coulon, R.P.R. 17 263
(M. A. Cornette, d. s., cons. gén., P.S., ne se repres. pas.)

1er TOUR : abst., 18,43 % (suffr. expr., 38 921) ; MM. B. Derosier, 11 924 ; J. Degrève, P.C., 8 538 ; Ch. Coulon, 8 003 ; H. Delbeike, U.D.F.-rad., 5 107 ; R. Menu, a. d., F.R.P., 1 820 ; B. Gorrisson, U.N.M.P., 1 217 ; Mme G. Lasselin, F.A., 856 ; MM. D. Ballieu, L.O., 646 ; H. Lucas, O.C.T., 618 ; Mme I. Polisini, U.O.P.D.P., 183.
Total gauche : 24 594 (63,18 %).

5e circ. (Haubourdin)
Inscr., 71 167 ; suffr. expr., 59 874
Abst., 13,72 %
MM. *Arthur Notebart*, d. s., cons. gén., prés. de la communauté urbaine de Lille, maire de Lhomme, P.S., REELU (59,41 %) 35 577
P. Lequimme, m. d'Haubourdin, U.D.F.-C.D.S... 24 297

1er TOUR : abst., 13,41 % (suffr. expr., 60 113) : MM. A. Notebart, 22 714 ; B. Prévot, P.C., 12 657 ; P. Lequimme, 10 854 ; G. Brice, a.d., cons. gén., R.P.R., 10 678 ; F. Rousseau, L.O., 1 709 ; B. Vanautryve, U.N.M.P., 1 501.
Total gauche : 37 080 (61,68 %).

6e circ. (Seclin)
Inscr., 75 584 ; suffr. expr., 66 407
Abst., 10,30 %
MM. *André Laurent*, d. s., m. de Wahagnies, P.S., REELU (54,20 %) 35 993
R. Vandelanoitte, a. d., cons. gén., m. de Templeuve 30 414

1er TOUR : abst., 10,21 % (suffr. expr., 65 368) ; MM. A. Laurent, 20 054 ; R. Vandelanoitte, 17 701 ; M. Carlier, P.C., 14 647 ; J.-P. Lemaire, U.D.F.-P.R., 9 030 ; Mmes S. Marie, L.O., 1 658 ; M.-Th. Laine, U.N.M.P., 1 303 ; M. A. Grelet, D.C., 965.
Total gauche : 36 369 (55,63 %).

7e circ. (Roubaix-Est)
Inscr., 105 102 ; suffr. expr., 89 677
Abst., 12,79 %
MM. *Pierre Prouvost*, cons. gén., m. de Roubaix, P.S. ELU (52,05 %) 46 685
X. Delerue, U.D.F.-P.R.. 42 992
(M. A. Desmulliez, d. s., cons. gén., m. de Lys-lez-Lannoy, P.S., ne se repres. pas.)

1er TOUR : abst., 13,89 % (suffr. expr., 88 319) ; MM. P. Prouvost, 27 890 ; X. Delerue, 19 071 ; I. Renar, P.C., 14 754 ; G. Pengam, R.P.R., 12 909 ; J. Prys, div. maj., 4 091 ; J.-M. Glantzlen, C.E. 78, 3 355 ; Y. Phélippeau, U.N.M.P., 1 370 ; Th. Laurent, L.O., 1 109 ; A. Coiane, P.S.U., 976 ; G. Lemant, div. maj., 796 ; Mme C. Brouwers, L.C.R., 582 ; MM. L. Delangue, U.G.P., 580 ; M. Nys, F.N., 578 ; Mme G. Guillermain, U.O.P.D.P., 258.
Total gauche : 46 149 (52,25 %).

8e circ. (Roubaix-Nord et Ouest)
Inscr., 59 960 ; suffr. expr., 50 504
Abst., 14,09 %
MM. *Alain Faugaret*, cons. gén., m. de Wattrelos, P.S., ELU (51,78 %) .. 26 154
A. Diligent, a. s., U.D.F.-C.D.S. 24 350
(M. L. Clérambeaux, d. s., P.S., ne se repres. pas.)

1er TOUR : abst., 15,28 % (suffr. expr., 49 577) ; MM. A. Faugaret, 16 505 ; A. Diligent, 15 116 ; J.-P. Marescaux, P.C., 8 549 ; A. Mullie, R.P.R., 6 113 ; S. Cattelin, U.N.M.P., 891 ; Mme A. Béghin, P.S.U., 777 ; MM. M. Pepiot, L.O., 726 ; J. Romand, O.C.T., 667 ; R. Wychowanok, U.O.P.D.P., 233.
Total gauche : 27 457 (55,38 %).

9e circ. (Tourcoing Nord, Est et Sud)
Inscr., 88 607 ; suffr. expr., 76 529
Abst., 11,96 %
MM. *Serge Charles*, m. de Marcq-en-Barœul, R.P.R., ELU (56,71 %) 43 401
G. Chatillez, m. de Tourcoing, P.S. 33 128
(M. H. Blary, d. s., cons. gén., R.P.R., ne se repres. pas.)

1er TOUR : abst. 12,88 % (suffr. expr., 75 767) ; MM. G. Chatillez, 30 211 ; S. Charles, 19 126 ; S. Dermaux, cons. gén., U.D.F.-P.R., 18 830 ; J. Coru, P.C., 9 977 ; M. Callens, C.E. 78, 3 557 ; T. Clueb, M.D., 1 181 ; M. Huc, U.N.M.P., 995 ; R. Potigny, P.S.D., 976 ; B. Seytre, L.O., 914.
Total gauche : 31 102 (41,04 %).

DU SECOND TOUR

10° circ. Armentières
Inscr., 85 479 ; suffr. expr., 76 255
Abst., 8,87 %
M. *Gérard Haesebroeck*, d. s., cons. gén., m. d'Armentières, P.S., REELU (50,23 %) 38 309
M. J. Houssin, cons. gén., m. de Verlinghem, R.P.R., 37 946

1er TOUR : abst., 9,98 % (suffr. expr., 75 261) ; MM. J. Houssin, 26 870 ; G. Haesebroeck, 22 234 ; P. Demessine, P.C., 14 226 ; M. Vantichelen, U.D.F.-rad., 4 832 ; Ph. Caron, C.E. 78, 3 023 ; St. Van Elslande, U.G.P., 936 ; R. Dhilllt, U.N.M.P., 920 ; Mme M.-C. Pilatus, L.O., 830 ; MM. S. Pruvost, P.S.D., 746 ; L. Willemetz, F.A., 645.
Total gauche : 38 871 (51,64 %).

11° circ. (Dunkerque)
Inscr., 119 604 ; suffr. expr., 99 256
Abst., 15,37 %
M. *Albert Denvers*, d. s., prés. cons. gén., prés. de la com. urbaine de Dunkerque, m. de Gravelines, P.S., REELU (58,55 %) 58 118
M. Cl. Prouvoyeur, cons. gén., m. de Dunkerque, maj., ... 41 138

1er TOUR : abst., 16,07 % (suffr. expr., 98 486) ; MM. A. Denvers, 36 404 ; Cl. Prouvoyeur, 36 321 ; M. Pierron, P.C., 16 773 ; Mme D. Martin, écol., 3 281 ; MM. J. Six, L.O., 1 731 ; J.-P. Duyck, P.S.D., 1 212 ; A. Delbecq, M.D., 883 ; Mmes Ch. Lamouroux, écol., 818 ; J. Edonel, O.C.T., 582 ; MM. L. Grisel, U.O.P.D.P., 280 ; Y. Labillois, F.N., 221.
Total gauche : 55 770 (56,62 %).

12° circ. (Bourbourg)
Inscr., 50 307 ; suffr. expr., 44 778
Abst., 9,09 %
M. *Maurice Cornette*, d. s., R.P.R., REELU (56,85 %) 25 460
M. M. Nicolet, m. de Bourbourg, P.S. 19 318

1er TOUR : abst., 9,15 % (suffr. expr., 44 537) ; MM. Cornette, 19 180 ; M. Nicolet, 13 380 ; Ch. de Clermont-Tonnerre, U.D.F.-rad., 5 165 ; Mme N. Sename, P.C., 4 259 ; MM. D. Guidon, L.O., 1 525 ; M. Vandenbeusch, U.N.M.P., 617 ; D. Desprez, F.R.P., 411.
Total gauche : 19 575 (43,95 %).

(13° circ. (Hazebrouck)
Inscr., 55 444 ; suffr. expr., 49 772
Abst., 8,57 %
M. *Maurice Sergheraert*, cons. gén. maj., ELU (56,22 %) 27 985
M. A. Moriss, cons. gén., m. d'Hazebrouck, P.S. .. 21 787
(M. A. Damette, d. s., R.P.R., ne se représente pas.)

1er TOUR : abst., 9,22 % (suffr. expr., 49 296) ; MM. M. Sergheraert, 23 884 ; A. Moriss, 14 310 ; G. Nugou, P.C., 6 925 ; M. Liagre, C.E. 78, 1 853 ; Mme P. Le Hir, L.O., 1 287 ; M. L. Dochy, P.F.N., 1 057.
Total gauche : 22 522 (45,68 %).

14° circ. (Douai-Nord et Ouest)
Ins., 83 094 ; suffr. expr., 70 956
Abst., 12 %
M. *Emile Roger*, d.s., m. de Lallaing, P.C., REELU (58,49 %) 41 503
M. R. Capron, R.P.R. .. 29 453

1er TOUR : abst. 12,03 % (suffr. expr., 71 755) ; MM. E. Roger, 28 554 ; R. Capron, 14 745 ; Ch. Fenain, m. de Douai, soc. ind., 12 169 ; M. Mercier, m. de Cuincy, P.S., 11 711 ; Mme N. Daussy, U.N.M.P., 1 880 ; MM. G. Carré, L.O., 1 094 ; D. Carrez, P.S.D., 1 002 ; J.-M. Cohen, L.C.R., 600.
Total gauche : 41 959 (58,47 %).

15° circ. (Douai-Sud)
Ins., 69 772 ; suffr. expr., 60 506
Abst., 10,83 %
M. *Georges Hage*, d.s., cons. général, P.C., REELU (61,92 %) 37 470
M. E. Messager, R.P.R. .. 23 036

1er TOUR : abst. 11,37 % (suffr. expr., 60 528) ; MM. G. Hage, 27 885 ; E. Messager, 12 258 ; J.-P. Leroy, P.S., 9 784 ; M. Bardier, U.D.F.-C.D.S., 6 779 ; F. Mouget, U.N.M.P., 1 474 ; J.-P. Guenegan, L.O., 1 363 ; R. Lavarde, M.R.G., 985.
Total gauche : 40 017 (66,11 %).

16° circ. (Cambrai)
Ins., 68 138 ; suffr. expr., 60 653
Abst., 8,94 %
M. *Jacques Legendre*, secr. d'Etat auprès du min. du travail, cons. gén., m. de Cambrai, R.P.R., ELU (50,09 %) 30 383
M. G. Cacheux, cons. gén., m. d'Avesnes-lès-Aubert 30 270
(M. Cl. Pringalle, d.s., R.P.R., se représentait comme suppléant de M. Legendre.)

1er TOUR : abst. 10,84 % (suffr. expr., 59 765) ; MM. J. Legendre, 24 612 ; G. Cacheux, 17 828 ; J. Le Garrec, P.S., 13 640 ; Mme I. Pergent, C.E. 78, 1 438 ; MM. R. Herbaut, U.N.M.P., 767 ; J. Beunèche, L.O., 742 ; J. Ramon, F.R.P., 446 ; V. Rzechtalski, F.N., 292.
Total gauche : 32 656 (54,64 %).

17° circ. (Le Cateau)
Ins., 49 190 ; suffr. expr., 44 176
Abst., 7,82 %
M. *Claude Wargnies*, P.C., ELU (50,78 %) 22 434
M. J. Durieux, d.s., cons. gén., m. des Rues-les-Vignes, U.D.F.-P.R. 21 742

1er TOUR : abst., 9,72 % (suffr. expr., 43 613) ; MM. J. Durieux, 15 927 ; Cl. Wargnies, 13 798 ; P. Carlier, cons. gén., m. de Vertain, P.S., 11 553 ; J.-L. Robin, L.O., 787 ; J.-Ch. Lebrun, P.S.D., 566 ; Mmes R. Debatte, M.D., 386 ; M.-F. Béghin, U.N.M.P., 301 ; M. A. Pagnien, F.N., 295.
Total gauche : 26 138 (59,93 %).

18° circ. (Valenciennes-Est)
Inscr., 64 186 ; suffr. expr., 53 793
Abst., 13,68 %
M. *Georges Bustin*, d. s. cons. gén., m. de Vieux-Condé, P.C., REELU (57,41 %) 30 886
M. J.-C. Prudhomme, R.P.R. 22 906

1er TOUR : abst., 14 % (suffr. expr., 54 175) ; MM. G. Bustin, 22 811 ; J.-C. Prud'homme, 10 247 ; D. Bois, P.S., 8 370 ; G. Pettenati, U.D.F.-P.R., 6 987 ; C. Coppin, C.E. 78, 2 946 ; Mmes M. Payelle, U.N.M.P., 1 922 ; Chr. Lefebvre, L.O., 892.
Total gauche : 32 073 (59,20 %).

19° circ. (Saint-Amand)
Inscr., 83 447 ; suffr. expr., 70 973
M. *Alain Bocquet*, P.C., ELU (54,07 %) 38 377
M. G. Donnez, d. s., cons. gén., m. de Saint-Amand-les-Eaux, U.D.F.-M.D.S.F. 32 596

1er TOUR : abst., 13,98 % (suffr. expr., 70 603) ; MM. A. Bocquet, 27 410 ; G. Donnez, 18 980 ; J.-C. Borgogno, m. de Beuvrages, P.S., 9 835 ; Chr. Grillet, R.P.R., 8 186 ; R. de Potter, C.E. 78, 2 355 ; Mme D. Cattelin, U.N.M.P., 1 791 ; MM. J.-C. Malèvre, L.O., 1 218 ; B. Decaillon, F.R.P., 449 ; J. de Facq, F.N., 379.
Total gauche : 38 912 (55,11 %).

20° circ. (Denain)
Inscr., 82 383 ; suffr. expr., 70 092
Abst. 12,53 %
M. *Gustave Ansart*, d. s., P.C., REELU (66,18 %) 46 387
M. J. Huart, R.P.R. 23 705

1er TOUR : abst. 11,95 % (suffr. expr., 71 047) ; MM. G. Ansart, 35 129 ; J. Huart, 15 385 ; V. Espalieu, P.S., 12 440 ; H. Taffin de Givenchy, U.N.M.P., 4 918 ; Mme P. Guery, L.O., 1 383 ; MM. A. Mercier, P.S.U., 1 091 ; G. Torrens, L.C.R., 701.
Total gauche : 50 744 (71,42 %).

21° circ. (Avesnes)
Inscr., 43 864 ; suffr. expr., 37 808
Abst., 11,14 %
M. *Marceau Gauthier*, cons. gén., *P.C., ELU (52,11 %) 19 703*
M. Ch. Lefebvre, R.P.R. 18 106
(M. Ch. Naveau, d. s., cons. gén., m. de Saint-du-Nord, P.S., s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst., 12,34 % (suffr. expr. 37 582) ; MM. M. Gauthier, 11 281 ; Ch. Naveau, d. s., cons. gén., m. de Saint-du-Nord, P.S., 9 797 ; Chr. Lefebvre, 8 173 ; J. Bauduin, U.D.F.-P.R., 6 030 ; R. Fisender, F.A., 932 ; Mme M. Podgorny, L.O., 840 ; MM. D. Doussot, U.N.M.P., 361 ; G. Cazaux, U.G.P., 168.
Total gauche : 23 018 (61,24 %).

22° circ. (Maubeuge)
Inscr., 63 840 ; suffr. expr. 54 804
Abst., 12,46 %
M. *Albert Maton*, d. s., cons. gén., P.C., REELU (53,94 %) 29 564
M. B. Lebas, a. d., m. de Jeumont, R.P.R. 25 240

1er TOUR : abst., 13,51 % (suffr. expr., 54 318) ; MM. A. Maton, 19 679 ; B. Lebas, 18 334 ; P. Beregovoy, P.S., 11 152 ; B. Peltier, U.D.F.-C.D.S., 3 209 ; Mme M. Pletton, L.O., 756 ; MM. Th. Bodden, U.N.M.P., 594 ; J. Decaux, F.A., 594.
Total gauche : 32 181 (59,24 %).

23° circ. (Le Quesnoy)
Inscr., 51 547 ; suffr. expr., 45 411
Abst., 9,58 %
M. *Jean Jarosz*, d. s., m. de Feignies, P.C., REELU (55,96 %) 25 416
M. J. Bran, U.D.F.-C.D.S. 19 995

1er TOUR : abst., 10,87 % (suffr. expr., 45 070) ; MM. J. Jarosz, 15 798 ; A. André, cons. gén., m. de Jolimetz, P.S., 11 708 ; J. Bran, 9 527 ; R. Duprez, m. de Jenlain, R.P.R., 5 346 ; J.-Y. Herbeuval, F.R.P., 1 131 ; J.-P. Remeur, L.O., 910 ; A. Carton, U.N.M.P., 650.
Total gauche : 29 547 (65,55 %).

Le lent grignotage du P.S. par le P.C.F. se poursuit. Les socialistes, en perdant au profit des communistes le siège d'Avesnes, se trouvent totalement exclus du sud du département, qui devient une chasse gardée du parti communiste. Outre ce siège, le P.C.F. enlève, en effet, également ceux du Cateau et de Saint-Amand.

La relève effectuée par M. Pierre Mauroy dans la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing n'a pas été menée à bien dans le reste du département. Le P.S. va devoir reconquérir les régions du Cambrésis et de Maubeuge, comme il doit se préoccuper de la relève qu'il convient de préparer dans la 11° circonscription (Dunkerque), dont le siège est détenu par M. Denvers, soixante-treize ans.

On constate que dans toutes les circonscriptions naguère socialistes mais où le P.C.F. est aujourd'hui dominant au sein de la gauche, les reports de voix se sont effectuées imparfaitement. C'est ce qui a permis à M. Legendre, secrétaire d'Etat, de sauver de justesse son siège dans la 16° circonscription, M. Durieux, P.R., réussissant presque la même prouesse dans la circonscription voisine (17°) mais ne parvenant pas à refaire complètement l'important retard qu'il avait concédé lors du premier tour.

Le déchet des voix socialistes est resté suffisamment limité pour permettre également la victoire de M. Bocquet, membre du comité central du P.C.F., dans la 19° circonscription. Il n'en demeure pas moins qu'entre les deux grands partis de gauche un nouveau contentieux a surgi, que M. Augustin Laurent, ancien ministre, ancien maire de Lille, a clairement exposé en déclarant : « Nous venons de perdre une bataille qu'une certaine gauche a voulu perdre. » *De son côté, M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., a ajouté :* « On a volé la victoire de la gauche. » *Tout en affirmant qu'il ne devait pas y avoir de remise en cause de la stratégie d'union de la gauche, il a souhaité que le P.S. bénéficie, dans l'avenir, d'une plus grande liberté « pragmatique ».*

La majorité, pour sa part, conserve ses bastions : dans les Flandres et dans les zones résidentielles de l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing. Elle n'est cependant pas parvenue à récupérer la 10° coirconscription (Armentières), bien que la position du maire socialiste demeure particulièrement fragile.

OISE (5)

ELUS : MM. Florian, P.S. (2° circ.) ; Maillet, P.C. (3° circ.) ; Dehaine, d. s., R.P.R. (4° circ.) ; Mancel, R.P.R. (5° circ.).

Au premier tour : M. Dassault, R.P.R. (1re circ.).

Députés sortants : MM. Dassault, R.P.R. ; Nessler, R.P.R. ; Hersant, réf. *(se représ. dans la 6° circonscription des Hauts-de-Seine)* ; Dehaine, R.P.R. ; Commelin, non-inscr. *(se représ. comme supp. de M. Lenoir).*

2° circ. (Compiègne, Noyon)
Inscr., 75 537 ; suffr. expr., 64 938
Abst., 12,52 %
M. *Roland Florian*, m. de Ribécourt, P.S., ELU (51,67 %) 33 555
M. F. Lépine, U.D.F.-P.R. 31 383
(M. E. Nessler, d. s., R.P.R., s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst., 14,50 % (suffr. expr., 63 483) ; MM. F. Lépine, 17 381 ; R. Florian, 15 671 ; D. Van Den Brock, P.C., 14 197 ; E. Nessler, d. s., R.P.R., 10 816 ; Y. Moyniez, écol., 1 799 ; A. Pauquet, écol., 1 444 ; Mmes G. Pouille, L.O., 1 356 ; C. Degraeve, F.A., 819.
Total gauche : 32 043 (50,47 %).

Le report des voix communistes a joué parfaitement en faveur du premier secrétaire fédéral du P.S., M. Florian, qui enlève au R.P.R. le siège de M. Nessler, bien que M. Lépine ait réduit l'écart qui le séparait de son adversaire socialiste au premier tour.

3° circ. (Clermont, Crépy)
Inscr., 72 570 ; suffr. expr., 62 743
Abst., 13,45 %
M. *Raymond Maillet*, cons. gén., m. de Monchy-Saint-Eloi, P.C., ELU (53,13 %) 33 334
M. J. Hersant, U.D.F.-C.D.S. 29 409
(M. R. Hersant, d. s., se présentait dans la 6° circ. des Hauts-de-Seine.)

1er TOUR : abst., 12,38 % (suffr. expr., 62 393) ; MM. R. Maillet 17 132 ; G. Martinet, P.S., 13 144 ; J. Hersant, 12 522 ; P. Marini, R.P.R., 7 489 ; C. Baur, M.D.S.F., 6 951 ; Mme M. Baudrin, L.O., 1 232 ; MM. P. Benoist, écol., 1 219 ; X. Goyet, écol., 899 ; Mme F. Montreynaud, Choisir, 735 ; MM. M. Cauffetier, 630 ; M. Goemaere, A.R.I.L., 287 ; R. Rico, F.N., 153.
Total gauche : 31 508 (50,49 %).

Dans cette circonscription aussi la discipline républicaine a été strictement observée mais, cette fois, par les électeurs socialistes qui ont voté pour le candidat communiste afin de battre M. Jacques Hersant. Celui-ci ne peut donc succéder à son père bien qu'il ait bénéficié de l'ensemble des suffrages recueillis par la majorité le 12 mars.

4° circ. (Senlis, Creil)
Inscr., 103 072 ; suffr. expr., 85 329
Abst., 13,75 %
M. *Arthur Dehaine*, d. s., m. de Senlis, R.P.R., REELU (50,25 %) 42 881
M. M. Bambier, cons. gén., P.C. 42 448

1er TOUR : abst., 15,43 % (suffr. expr., 84 667) ; MM. A. Dehaine, 31 226 ; M. Bambier, 22 390 ; J. Anciant, cons. gén., P.S., 20 923 ; E. Hintermann, P.S.D., 3 933 ; J. Darras, M.D., 1 451 ; P. Lazarevitch, L.O., 1 409 ; A. Perles, U.G.P., 952 ; A. Roux, L.C.R., 744 ; J.-L. Philis, U.F.B.S., 722 ; M. Chardenal, F.N., 518 ; M. Assouline, Ligue ouvrière révolutionnaire, 394.
Total gauche : 46 817 (55,29 %).

Contrairement à ce qui s'est passé dans les deux circonscriptions précédentes, la gauche subit un cuisant échec dans la mesure où M. Bambier ne récupère pas, loin de là, l'ensemble des suffrages socialistes du premier tour. Echec d'autant plus remarquable qu'avec 55,29 % des voix mobilisées par la gauche le 12 mars, le candidat communiste paraissait être, de tous les représentants départementaux de l'opposition, celui qui possédait les plus grandes chances de gagner. M. Dehaine l'emporte de 433 voix. Il a bénéficié notamment, semble-t-il, des suffrages qui s'étaient portés au premier tour sur M. Hintermann (P.S.D.) et sur le candidat du Mouvement des démocrates, mais aussi de certains apports socialistes. Il semble que l'électorat socialiste ait voulu mettre « son » maire de Creil à l'abri des convoitises communistes.

5° circ. (Beauvais-Sud-Ouest, Méru)
Inscr., 65 681 ; suffr. expr., 56 154
Abst., 11,62 %
M. *Jean-François Mancel*, R.P.R., ELU (52,20 %) 29 315
M. J. Sylla, cons. gén., P.C. 26 839
(M. F. Bénard, d. s., P.R., qui ne se représentait pas, est décédé depuis.)

1er TOUR : abst., 10,89 % (suffr. expr., 55 937) ; MM. J. Sylla, 14 376 ; J.-F. Mancel, 14 153 ; R. Lenoir, secr. d'Et., U.D.F., 12 280 ; P. Bracque, M.R.G., sout. P.S., 9 233 ; J. Guludec, P.S.D., 3 849 ; Mme A. Mechin, L.O., 1 490 ; MM. G. Hilaire, U.O.P.D.P., 556.
Total gauche : 25 655 (45,86 %).

M. Sylla gagne trois points de pourcentage par rapport à 1973, mais cela n'a pas été suffisant pour combler l'écart qui le séparait du candidat gaulliste malgré un bon report des suffrages socialistes. M. Mancel, pour sa part, ne retrouve pas le total des suffrages recueillis par la droite une semaine auparavant.

⁂

A l'exception de la 4° circonscription les reports des voix de gauche se sont parfaitement opérés. Ils permettent à l'opposition d'enlever deux sièges à la majorité — un pour le P.S. et un pour le P.C. — et notamment de mettre fin au règne de la famille Hersant à Clermont (3° circ.), M. Jacques Hersant comme son père à Neuilly, subissant un échec très net face au P.C. Même dans la commune de Ravenel, dans le canton de Saint-Just-en-Chaussée, où M. Robert Hersant possède un château et son siège électoral, le candidat communiste est arrivé en tête.

Les succès du P.S. et du P.C. bouleversent la carte électorale du département qui n'avait jamais eu de député de gauche depuis plus de vingt ans.

ORNE (3)

ELUS : MM. Goulet, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Geng, U.D.F.-C.D.S. (2° circ.) ; Bassot, U.D.F.-P.R. (3° circ.).

Députés sortants : MM. Goulet, R.P.R. ; Boudet, réf. *(ne se représ. pas)* ; Noal, R.P.R.

1re circ. (Alençon, Domfront)
Inscr., 67 472 ; suffr. expr., 56 260
Abst., 15,33 %
M. *Daniel Goulet*, d. s., m. du Mesle-sur-Sarthe, R.P.R. REELU (61,79 %) 34 765
M. P. Mauger, m. d'Alençon, P.S. 21 765

1er TOUR : abst., 16,13 % (suffr. expr., 55 349) ; MM. D. Goulet 25 295 ; P. Mauger, 14 714 ; B. Bourdier, U.D.F.-rad., 8 208 ; Mmes R. Renard, P.C., 4 148 ; N. Gardes, L.O., 1 163 ; MM. G. Legot, F.A., 820 ; J. Montier, O.C.T., 626 ; Mme M. Guérin, F.N., 377.
Total gauche : 21 469 (38,78 %).

2° circ. (Mortagne, L'Aigle)
Inscr., 58 560 ; suffr. expr., 48 039
Abst., 16,11 %
M. *Francis Geng*, cons. général, maire de Bellême, U.D.F.-C.D.S. ELU (61,22 %) 29 412
M. A. Grudet, P.S. 18 627
(M. R. Boudet, d. s., C.D.S., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 15,01 % (suffr. expr., 47 212) ; MM. F. Geng, 13 396 ; M. Bruglère, m. du Mage, R.P.R., 11 080 ; A. Grudet, 9 671 ; J. Roger, P.C., 5 394 ; G. Nouhant, CNIP, 5 080 ; Mme E. Ollivier, L.O., 1 463 ; MM. E. Girard, F.N., 413 ; H. Auclair, U.O.P.D.P., 381 ; B. Pelletier, 334.
Total gauche : 16 909 (35,81 %).

3° circ. (Argentan, Flers)
Inscr., 73 933 ; suffr. expr., 61 919
Abst., 13,36 %
M. *Hubert Bassot*, cons. gén., maire de Tinchebray, U.D.F.-P.R. ELU (57,15 %) 35 386
M. P. Pavis, cons. gén., P.S. 26 533
(M. P. Noal, d. s., R.P.R., s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst., 14,57 % (suffr. expr., 61 933) ; MM. H. Bassot, 18 506 ; P. Noal d.s., m. de Tessé-la-Madeleine, R.P.R., 17 541 ; P. Pavis, 13 766 ; R. Jouadé, P.C., 7 122 ; Mme A. Fonfrede, L.O., 1 189 ; MM. A. Gasson, O.C.T., 627 ; H. Eyraud, P.F.N., 523 ; J. Lannoy, F.N., 350.
Total gauche : 22 684 (36,62 %).

⁂

Les trois représentants de la majorité, en tête au premier tour, ont été réélus ou élus assez aisément. M. Daniel Goulet (R.P.R.) l'emporte avec une confortable avance sur M. Pierre Mauger (P.S.), maire d'Alençon, qui a retrouvé toutes les voix de la gauche du premier tour.

Dans la 2° circonscription, la succession de M. Roland Boudet, député sortant (C.D.S.), qui ne se représentait pas, est assurée sans problème, puisque son suppléant, M. Francis Geng, l'emporte avec une confortable avance sur le candidat de l'union de la gauche.

On attendait avec curiosité les résultats de la troisième circonscription (Argentan). M. Hubert Bassot (U.D.F.-P.R.), en tête, ne bénéficiait pas du désistement de M. Pierre Noal, député sortant (R.P.R.).

Dans les autres départements

PAS-DE-CALAIS (14)

ELUS : MM. Delehedde, d. s., P.S. (1re circ.) ; Defontaine, M.R.G., sout. P.S. (2° circ.) ; Pignion, d. s., P.S. (3° circ.) ; Wilquin, P.S. (4° circ.) ; Bardol, d. s., P.C. (5° circ.) ; Dupilet, d. s., P.S. (6° circ.) ; Barthe, d. s., P.C. (7° circ.) ; Huguet, d. s., P.S. (8° circ.) ; Mellick, P.S. (9° circ.) ; Andrieux, d. s., P.C. (10° circ.) ; Lucas, d. s., P.C. (11° circ.) ; Darras, d. s., P.S. (12° circ.) ; Delelis, d. s., P.S. (13° circ.) ; Legrand, d. s., P.C. (14° circ.).

Députés sortants : MM. Delehedde, P.S. ; Chambon, R.P.R. ; Pignion, P.S. ; Béraud, R.P.R. ; Bardol, P.C. ; Dupilet, P.S. ; Barthe, P.C. ; Huguet, P.S. ; Carlier, P.C. *(ne se représ. pas)* ; Andrieux, P.C. ; Lucas, P.C. ; Darras, P.S. ; Delelis, P.S. ; Legrand, P.C.

1re circ. (Arras)
Inscr., 81 591 ; suffr. expr., 71 554
Abst., 10,37 %
M. *André Delehedde*, d. s., P.S., REELU (57,86 %) 41 401
M. R. Poudonson, anc. min., sén., maire de Duisans, U.D.F.-C.D.S. 30 153

1er TOUR : abst., 11,03 % (suffr. expr., 70 957) ; MM. A. Delehedde, 19 428 ; M. Roger, P.C., 18 769 ; R. Poudonson, 17 446 ; H. Ledieu, R.P.R., 9 408 ; G. Lancial, écol., 1 836 ; M. Illy, L.O., 1 566 ; P. Carton, U.N.M.P., 978 ; F. Schalchli, F.A., 639.
Total gauche : 41 289 (58,18 %).

M. Delehedde fait aussi bien que Guy Mollet — dont il était le suppléant — en 1973. Celui-ci avait en effet recueilli 57,63 % des suffrages exprimés.

2° circ. (Bapaume)
Inscr., 62 236 ; suffr. expr., 56 458
Abst., 7,71 %
M. *Jean-Pierre Defontaine*, M.R.G. sout. P.S., ELU (52,21 %) 29 478
M. J. Chambon, d. s., cons. gén., R.P.R. 26 980

1er TOUR : abst., 9,68 % (suffr. expr., 54 902) ; MM. J. Chambon, 18 186 ; J.-P. Defontaine, 13 734 ; M. Stienne, P.C., 13 656 ; S. Hauchard, U.D.F.-P.R., 7 656 ; J.-J. Campini, L.O., 1 571 ; L. Duquenoy, F.N., 99.
Total gauche : 28 961 (52,75 %).

Bénéficiant du report de l'ensemble des suffrages accordés à la gauche au premier tour, M. Defontaine confirme son succès du 12 mars et l'emporte nettement sur le député gaulliste sortant. Un beau succès personnel pour le président du Racing Club de Lens.

3° circ. (Houdain, Saint-Pol)
Inscr., 58 286 ; suffr. expr., 52 001
Abst., 9,30 %
M. *Lucien Pignion*, d. s., maire de Saint-Pol-sur-Ternoise, P.S., REELU (56,76 %) 29 515
M. R. Pruvost, cons. gén., m. de Frévent, R.P.R. 22 486

1er TOUR : abst., 6,41 % (suffr. expr., 51 614) ; MM. R. Pruvost, 17 973 ; L. Pignion, 17 967 ; J.-C. Lanvin, m. de Calonne-Ricouart, PC., 12 376 ; Mmes M.-J. Zonzon, U.N.M.P., 1 998 ; S. Mion, L.O., 1 300.
Total gauche : 31 643 (61,30 %).

Malgré un report incomplet des voix des électeurs des autres formations de gauche, M. Pignion gagne près de deux points de pourcentage par rapport à 1973.

4° circ. (Montreuil)
Inscr., 64 734 ; suffr. expr., 57 950
Abst., 8,88 %
MM. *Claude Wilquin*, m. de Berck-sur-Mer, P.S. ELU (50,10 %) 29 036
L. Deprez, m. du Touquet, U.D.F.-P.R. 28 914
(M. Béraud, d. s., R.P.R., s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst., 9,01 % (suff. expr., 56 698) ; MM. C. Wilquin, 18 144 ; L. Deprez, 16 928 ; M. Béraud, d. s., R.P.R., 12 505 ; Mmes A. Monteux, P.C., 7 478 ; E. Moustrou, L.O., 1 072 ; MM. F. Dhont, U.N.M.P., 322 ; D. Chabocha, F.N., 249.
Total gauche : 26 694 (47,08 %).

Battu de 122 voix par son jeune adversaire socialiste, le maire du Touquet n'a pas recueilli tous les suffrages qui s'étaient porté au premier tour sur les autres candidats de la majorité. Des données locales ont incontestablement joué, surtout à Berck-sur-Mer, traditionnelle rivale de la station balnéaire du Touquet.

5° circ. (Boulogne-Sud)
Inscr., 63 957 ; suffr. expr., 54 504
Abst., 11,91 %
M. *Jean Bardol*, d. s., maire de Saint-Etienne-au-Mont, P.C. REELU (56,05 %) 30 553
Mme S. Lehembre, cons. gén., R.P.R. 23 951

1er TOUR : abst., 12,31 % (suffr. expr., 55 123) ; M. J. Bardol, 18 492 ; Mme S. Lehembre, 14 784 ; MM. G. Lengagne, m. de Boulogne-sur-Mer, P.S., 14 091 ; J. Dumortier, P.S.D., 4 373 ; Mme S. Cousin, U.N.M.P., 1 984 ; M. A. Chassot, F.A., 685 ; Mme P. Devandome, L.O., 533 ; M. H. Coppin, U.O.P.D.P., 181.
Total gauche : 33 982 (61,64 %).

6° circ. (Boulogne-Nord)
Inscr., 71 051 ; suffr. expr., 59 683
Abst., 14,61 %
MM. *Dominique Dupilet*, d. s., P.S. REELU (55,09 %) 32 884
H. Collette, cons. gén., R.P.R. 26 799

1er TOUR : abst., 11,90 % (suffr. expr., 58 635) ; MM. H. Collette, 22 447 ; D. Dupilet, 20 887 ; Mme D. Radenne, P.C., 10 482 ; MM. B. Bouillon, U.D.F.-rad., 1 326 ; Y. Tomasso, L.O., 1 067 ; J. Denis, F.A., 1 065 ; Mme M.-T. Daussy, U.N.M.P., 1 013 ; M. J. Pouplin, F.R.P., 348.
Total gauche : 33 842 (57,12 %).

7° circ. (Calais)
Inscr., 75 482 ; suffr. expr., 62 128
Abst., 15,40 %
MM. *Jean-Jacques Barthe*, d. s., cons. gén., m. de Calais, P.C. REELU (56,43 %) 35 061
G. Muys, U.D.F.-C.D.S. 27 067

1er TOUR : abst., 15,30 % (suffr. expr., 62 511) ; MM. J.-J. Barthe, 26 506 ; G. Muys, 12 193 ; A. Doublet, cons. gén., m. d'Audruicq, R.P.R., 11 996 ; P. Lefébure, P.S., 8 734 ; Mme J. Lefébure, F.A., 1 578 ; R. Moyon, L.O., 826 ; R. Delrue, F.N., 484 ; J. Bonte, U.O.P.D.P., 176.
Total gauche : 37 838 (60,53 %).

8° circ. (Saint-Omer)
Inscr., 72 634 ; suffr. expr., 64 664
Abst., 9,28 %
M. *Roland Huguet*, d.s., conseiller général, maire d'Isbergues, P.S., REELU (59,94 %) 38 759
M. J.-J. Delvaux, R.P.R. 25 905

1er TOUR : abst. 9,70 % (suffr. expr., 64 067) ; MM. R. Huguet, 26 869 ; J.-J. Delvaux, 20 307 ; D. Talleux, P.C., 11 038 ; R. Gay, D.C., 2 382 ; A. Labouq, U.N.M.P., 1 209 ; J.-C. Hamon, L.O., 1 178 ; M. Mouquet, F.A., 1 164.
Total gauche : 40 249 (62,82 %)

9° circ. (Béthune)
Inscr., 64 247 ; suffr. expr., 55 162
Abst. 12,07 %
MM. *Jacques Mellick*, m. de Béthune, P.S., ELU (63,09 %) 34 802
P. Verdure, U.D.F.-rad. 20 360
(M. Carlier, d. s., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 11,34 % (suffr expr., 55 705) ; MM. J. Mellick, 18 590 ; D. Roussel, cons. gén., P.C., 17 927 ; P. Verdure, 9 855 ; A. Flajolet, R.P.R., 6 948 ; Mme Duquenne, L.O., 924 ; MM. J.-P. Foucault, D.C., 759 ; J.-N. Beaurain, U.N.M.P., 702.
Total gauche : 37 441 (67,21 %).

Le maire socialiste de Béthune, dont les relations avec les communistes ne sont pas des meilleures, réalise un score impressionnant bien qu'il ne bénéficie pas totalement des suffrages obtenus par le P.C. le 12 mars. Il enlève ainsi un siège à la formation de M. Marchais.

10° circ. (Bruay-en-Artois)
Ins., 57 091 ; suffr. expr., 29 743
Abst. 24,15 %
M. *Maurice Andrieux*, d.s., cons. gén., m. d'Hersin-Coupigny, P.C., REELU (100 %) 29 743

1er TOUR : abst., 13,99 % (suffr. expr., 48 164 ; MM. Andrieux, 19 973 ; M. Wacheux, cons. gén., m. de Bruay-en-Artois, P.S., 16 345 ; J. Dagouneau, U.D.F.-rad., 6 124 ; R. Van Den Neucker, R.P.R., 4 078 ; Mmes D. Hanryon, L.O., 859 ; M.-C. Wanbre, U.N.M.P., 785.
Total gauche : 37 177 (77,18 %).

11° circ. (Cambrin)
Ins., 62 961 ; suffr. expr., 53 222
Abst., 11,93 %
M. *Henri Lucas*, d.s., cons. gén., m. de Vermelles, P.C., REELU (63,25 %) 33 665
M. A. Caron, U.D.F.-C.D.S. 19 557

1er TOUR : abst., 11,11 % (suffr. expr., 54 676) ; MM. H. Lucas, 22 512 ; M. Cabiddu, P.S., 14 378 ; A. Caron, 8 834 ; G. Letellier, R.P.R., 6 551 ; Mmes A. Lefebvre, L.O., 1 548 ; R. Toussain, U.N.M.P., 853.
Total gauche : 38 438 (70,30 %).

12° circ. (Liévin)
Inscr., 63 728 ; suffr. expr., 40 511
Abst., 20,05 %
M. *Henri Darras*, d. s., cons. gén., m. de Liévin, P.S., REELU (100 %) .. 40 511

1er TOUR : abst., 16,25 % (suffr. expr., 53 450) ; M. H. Darras, 21 577 ; Mme L. Poly, P.C., 18 715 ; MM. R. Beauvois, U.D.F.-C.D.S., 6 966 ; A. Delaby, R.P.R., 3 676 ; Mmes J. Dubois, L.O., 1 297 ; J. Iannarelli, U.N.M.P., 746 ; M. J. Lacaze, U.O.P.D.P., 473.
Total gauche : 42 062 (78,69 %).

13° circ. (Lens)
Inscr., 53 331 ; suffr. expr., 44 035
Abst., 15,43 %
M. *André Delelis*, d. s., cons. gén., m. de Lens, P.S., REELU (72,69 %) . 32 011
M. J.-R. Le Rest, R.P.R. 12 024

1er TOUR : abst., 13,75 % (suffr. expr., 45 045) ; MM. A. Delelis, 20 254 ; J. Tell, cons. gén., m. de Sallaumines, P.C., 13 766 ; J.-R. Le Reste, 7 318 ; Mme G. Remteaux, U.N.M.P., 1 866 ; MM. Adler, L.O., 803 ; B.-O. Salm, 742 ; D. Gérardin, L.C.R., 231 ; Mme M. Traindont, U.O.P.D.P., 124.
Total gauche : 35 178 (78,09 %).

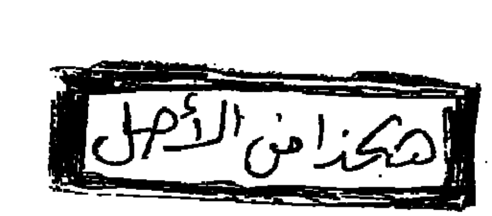
14° circ. (Hénin-Liétard)
Inscr., 67 063 ; suffr. expr., 55 674
Abst., 13,95 %
M. *Joseph Legrand*, d. s., cons. gén., m. de Carvin, P.C., REELU (65,08 %) . 36 236
M. J. Huet, R.P.R. 19 438

1er TOUR : abst., 12,78 % (suffr. expr., 57 227) ; MM. J. Legrand, 24 438 ; J. Piette, cons. gén., m. d'Hénin-Beaumont, P.S., 17 282 ; J. Huet, 11 015 ; Mme L. Pechon, U.N.M.P., 1 390 ; MM. C. Dancette, F.A., 877 ; G. Bisbuyck, U.F.B.S., 872 ; M. Sumer, L.O., 817 ; D. Polis, F.R.P., 536.
Total gauche : 43 850 (76,78 %).

⁂

Dans le Pas-de-Calais la victoire de la gauche est totale. Elle détenait douze sièges sur quatorze ; aujourd'hui, elle les occupe tous. C'est le P.S. qui obtient le plus grand succès en gagnant deux sièges, l'un aux dépens du R.P.R. (4° circonsc.), l'autre à la barbe du P.C. (9° cir.). Le P.S. assure également la conquête du siège que possédait le R.P.R. à Bapaume (2° circ.) puisque le vainqueur est le candidat du M.R.G. qui avait son soutien. Le P.S. compte désormais huit sièges contre cinq au P.C. et un au M.R.G. Malgré des reports incomplets dans les deux sens les députés sortants réélus confortent leur position par rapport à 1973 alors que la majorité subit une défaite sans appel.

(Lire la suite page 26.)



هكذا من الأصل

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS

(Suite de la page 25.)

PUY-DE-DOME (5)

ELUS : MM. Pourchon, P.S. (1re circ.) ; Lavedrine, P.S. (3e circ.) ; Barnérias, U.D.F.-P.R. (4e circ.) ; Vacant, d. s., P.S. (5e circ.).

Au premier tour : M. Jean Morellon, d. s., U.D.F.-P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Boulay, P.S. *(ne se repres. pas)* ; Morellon, P.R. *(supp. de M. Giscard d'Estaing)* ; Planeix, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Sauzedde, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Vacant, P.S.

1re circ. (Clermont-Est et Sud)

Inscr., 101 075 ; suffr. expr., 84 948
Abst., 14,46 %

M. *Maurice Pourchon*, cons. gén., adj. au m. de Clermont-Ferrand, cons. gén., P.S., ELU (58,12 %) 49 380
M. P. Pascallon, R.P.R. 35 568
(M. A. Boulay, d. s., prés. cons. gén., P.S., ne se représente pas.)

1er TOUR : abst., 14,77 % (suffr. expr., 84 325) ; MM. M. Pourchon, 28 051 ; P. Pascallon, 20 412 ; Mme M. Perrier, adj. au m. de Clermont-Ferrand, P.C., 17 423 ; R. Couvaud, m. de Beaumont, U.D.F.-rad., 11 642 ; J. Lajonchère, m. de Malintrat, F.A., 3 232 ; Mme M. Payet, L.O., 1 666 ; MM. F. Bergeron, P.N., 809 ; G. Frasseto, L.C.R., 702 ; J.-M. Paljkovic, U.O.P.D.P., 298.
Total gauche : 51 472 (61,03 %).

M. Maurice Pourchon, P.S., succède à M. Arsène Boulay, P.S. qui ne se représentait pas. (En 1973, M. Boulay avait obtenu 60,5 % des suffrages.) Le report des voix communistes sur le candidat unique de la gauche s'est effectué sans trop de pertes.

3e circ. (Issoire)

Inscr., 60 617 ; suffr. expr., 51 087
Abst., 12,88 %

M. *Jacques Lavédrine*, cons. gén., m. d'Issoire, P.S., ELU (56,85 %) 29 048
M. J. Grolier, anc. m. d'Issoire, U.D.F.-P.R. .. 22 039
(M. J. Planeix, d. s., cons gén., P.S., ne se représente pas.)

1er TOUR : abst., 16,79 % (suffr. expr., 49 696) ; MM. J. Lavedrine, 16 703 ; J. Grolier, 9 505 ; D. Mialon, P.C., 8 549 ; M. Astruc, R.P.R., 7 739 ; R. Verdier, div maj., 3 907 ; R. Simonet, L.O., 1 098 ; A. Masson, F.A., 1 088 ; G. Gardy, M.R.G., 1 006 ; C. Lavial, L.C.R., 1.
Total gauche : 28 445 (57,23 %.)

M. Jean Lavédrine conserve au P.S. la circonscription détenue par M. Joseph Planeix qui ne se représentait pas. Le report des voix communistes s'est relativement bien effectué.

4e circ. (Ambert-Thiers)

Inscr., 66 124 ; suffr. expr., 56 679
Abst., 13 %

M. *René Barnérias*, cons. gén., anc. maire de Thiers, U.D.F. - P.R., ELU (50,86 %) 28 827
M. M. Adevah-Pœuf, m. de Thiers, P.S. 27 852
(M. F. Sauzedde, d. s., P.S., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 16,23 % (suffr. 54 401) ; MM. R. Barnérias, 24 404 ; M. Adévah-Poeuf, 15 863 ; A. Chassaigne, P.C., 7 903 ; Mlle A. Laguiller, L.O., 4 577 ; M. H. Constancias, C.E. 78., 1 654.
Total gauche : 28 343 (52,10 %).

M. Adevah-Pœuf n'a pu prolonger son succès de mars 1977. Il avait enlevé la mairie de Thiers à la majorité et battu M. Barnérias. Celui-ci prend sa revanche en enlevant au parti socialiste la circonscription législative détenue jusque-là par M. Fernand Sauzedde qui ne se représentait pas. Le candidat du P.S. n'est pas loin d'atteindre au total des voix obtenues par la gauche au premier tour, mais le nombre des électeurs s'est accru de plus de 3 %.

5e circ. (Riom)

Inscr., 73 195 ; suffr. expr., 64 100
Abst., 10,91 %

M. *Edmond Vacant*, d. s., cons. gén., m. de Mozac, P.S., REELU (52,50 %) 33 657
M. M. Duval, m. de Saint-Eloy-les-Mines, cons. gén., U.D.F.-P.R. 30 443

1er TOUR : abst., 14,28 % (suffr. expr., 61 760) ; MM. M. Duval, 24 193 ; E. Vacant, 21 340 ; J.-C. Jacob, adj. au m. de Riom, P.C., 10 212 ; R. Tounzé, R.P.R., 3 357 ; J.-C. Vrain, L.O., 1 236 ; P. Marconnet, M.R.G., 912 ; S. Vasset, L.C.R., 508.
Total gauche : 34 208 (55,38 %).

M. Edmond Vacant améliore son score de 1973 qui était de 51,50 %. Le report des voix sur le candidat unique de la gauche s'est effectué normalement

⁂

La bataille désormais traditionnelle dans ce département entre giscardiens et socialistes se solde cette fois par une victoire des giscardiens qui prennent le siège de la quatrième circonscription.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (4)

ELUS : MM. Labarrère, d. s., P.S. (1re circ.) ; Plantier, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; Inchauspé, d. s., R.P.R. (3e circ.).

Au premier tour : M. Marie, d. s., R.P.R. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Labarrère, P.S. ; Plantier, R.P.R. ; Inchauspé, R.P.R. ; Marie, R.P.R.

1re circ. (Pau)

Inscr., 123 355 ; suffr. expr., 106 784
Abst., 12,10 %

M. *André Labarrère*, d. s., P.S. REELU (50,04 %) 53 436
M. J. Gougy, R.P.R. 53 343

1er TOUR : abst., 15,46 % (suffr expr., 102 909) ; MM. Labarrère, 28 717 ; Gougy, 25 386 ; Bayrou, U.D.F.-C.D.S., 21 003 ; Ferrer, P.C., 10 452 ; Tanguy-Le Gac, écol., 4 460 ; Mme Komaitisch, Choisir, 1 341 ; M. Courtois, L.O., 783 ; Mme Duthu, L.C.R., 396 ; M. Berit-Debat, U.O.P.D.P., 371.
Total gauche : 50 719 (49,28 %).

M. Labarrère, qui, en 1973, avait déjà eu une élection difficile contre M. Sallenave, député sortant C.D.S., en ne l'emportant qu'avec 173 voix d'avance, ne l'emporte cette année que de 88 voix sur son jeune concurrent R.P.R. Si les suffrages d'extrême gauche ont dû se reporter sur lui, c'est plutôt parmi les électeurs communistes et écologistes que quelques suffrages ont dû lui faire défaut. Diverses contestations ayant été formulées à propos de l'élection de M. Labarrère, la commission de recensement devait se réunir lundi pour procéder à un nouveau décompte des voix.

2e circ. (Oloron)

Inscr., 86 073 ; suffr. expr., 75 363
Abst., 11,14 %

M. *Maurice Plantier*, d. s., R.P.R. REELU (50,74 %) 38 237
M. H. Prat, P.S. . . . 37 126

1er TOUR : abst., 12,22 % (suffr. expr., 72 360) ; MM. H. Plantier, 28 736 ; H. Prat, 19 901 ; M. Martin, P.C., 12 319 ; Mme L. Prigent, U.D.F.-P.R., 5 813 ; M. Rodes, écol, 3 050 ; E. Gildard, M.R.G., 1 632 ; G. Lorente, L.O., 581 ; Mlle M.-L. Lacoste-Poublan, L.C.R., 373
Total gauche : 34 806 (48,10 %).

Le succès de M. Plantier semble en partie dû aux suffrages des écologistes et à l'appoint des abstentionnistes du premier tour.

3e circ. (Mauléon)

Inscr., 53 761 ; suffr. expr., 43 487
Abst., 16,91 %

M. *Michel Inchauspé*, d. s., a. m., R.P.R. REELU (68,99 %) 30 001
M. F. Maitia, P.S. 13 486

1er TOUR : abst., 15,61 % (suffr. expr., 44 671) ; MM M. Inchauspé, 21 593 ; P. Letamendia, C.D.S., 9 220 ; F. Maitia, 7 896 ; L. Labadot, P.C., 3 170 ; F. Larcabal, div. op., 2 130 ; Mlle N. Marty, L.O., 662.
Total gauche : 13 858 (31,02 %).

La réélection de M. Inchauspé ne faisant guère de doute, le nombre des abstentionnistes s'est accru de plus de 1 % entre les deux tours. L'implantation du député sortant en Pays basque intérieur est confirmée. Toutefois, dans plusieurs communes, notamment à Mauléon, le candidat socialiste arrive en tête en raison de l'acuité du problème de l'emploi dans cette partie de la province basque

⁂

Après la réélection dès le premier tour de M. Bernard Marie, maire de Biarritz (R.P.R.), dans la 4e circonscription, la représentation parlementaire du département demeure inchangée. Les candidats du mouvement gaulliste confirment leur audience et les progrès de leur implantation locale.

HAUTES-PYRÉNÉES (2)

ELUS : MM. Forgues, P.S. (1re circ.) ; Abadie, d. s., M.R.G. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Guerlin, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Abadie, M.R.G.

1re circ. (Tarbes)

Inscr., 77 490 ; suffr. expr., 64 387
abs. : 15,62 %

MM. *Pierre Forgues*, P.S. ELU (55,91 %) 36 005
P. Bleuler, cons. gén., m. de Lannemezan, U.D.F.-C.D.S 28 382
(M. A. Guerlin, d.s., P.S., ne s'est pas représenté.)

1er TOUR : abst., 18,25 % (suffr. expr., 62 317) : MM. P. Bleuler, 17 842 ; P. Forgues, 17 540 ; P. Chastellain, cons. gén., m. de Tarbes, P.C., 15 325 ; J Catherineau, R.P.R., 5 783 ; J. Journe, U.D.F.-rad., 2 585 ; Mme S. Lacroix, F.A., 1 050 ; MM. P. Lemaire, écol., 816 ; Mme M. Puel, L.O., 626 ; MM. A. Charbonnier, L.C.R., 380 ; L. Papavoine, 361.
Total gauche : 34 930 (56,05 %).

La discipline du désistement a joué à plein dans cette circonscription, ainsi que dans l'autre.

2e circ. (Lourdes)

Insc., 86 938 ; suffr exp., 72 355
Abst., 15,20 %

MM. *François Abadie*, d.s. cons. général, maire de Lourdes, M.R.G., REELU (60,44 %) 43 732
J. Marthe, cons. général, R.P.R 28 623

1er TOUR : abst., 17,25 % (suffr. expr., 71 419) : MM. F. Abadie, 25 413 ; J. Marthe, 16 381 ; Y. Souptes, cons. gén., m. d'Andrest, P.C., 16 045 ; Mme M.-T. Chambeyron, U.D.F.-P.R., 7 637 ; E. Abadie, L.O., 2 322 ; Mmes A. Dubalen, écol., 2 175 ; G. Goirette, D.C., 1 446.
Total gauche : 43 780 (61,30 %).

Le succès de M. Abadie, maire de Lourdes, a été très net dans la ville de Tarbes même : 8 715 voix contre 5 719 à M. Marthe. Le score de ce dernier est monté à Lourdes à 4 856 voix contre 2 776 au premier tour, M. Abadie n'y passant que de 4 677 voix à 5 567. Le R.P.R. pourra se prévaloir de cette remontée pour assumer le futur objectif claironné tout au long de la campagne : la reconquête de la mairie de Lourdes.

⁂

Avec deux sénateurs M.R.G., MM. Billères, ancien ministre, et Peyou, président du conseil général, les Hautes-Pyrénées comptent avec M. Abadie trois élus M.R.G. et un élu socialiste, M. Forgues.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (2)

ELUS : MM. Alduy, d. s., P.S.D. (1re circ.), et Tourné, d. s., P.C. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Alduy, app. réf. : Tourné, P.C.

1re circ. (Perpignan-Est, Céret)

Inscr., 122 528 ; suffr. expr., 97 990
Abst., 16,81 %

MM. *Paul Alduy*, d. s., m. de Perpignan, P.S.D., REELU (51,13 %) 50 104
H. Costa, cons. gén., P.C 47 886

1er TOUR : abst., 20,64 % (suffr. expr., 94 522) ; MM. P. Alduy, 26 446 ; H. Costa, 23 768 ; M. Jomain, P.S., 21 138 ; P. Bertrand, R.P.R., 17 111 ; R. Lièvre, U.N.M.P., 2 182 ; Mme G. Lopez, Aut., 1 266 ; MM. J.-M. Benito, L.O., 1 039 ; A. Palagos, Un. catal., 765 ; M. Balat, L.C.R., 594 ; S. Ayzac, div. maj., 213.
Total gauche : 46 539 (49,23 %).

M. Alduy est réélu mais la gauche perd un siège car le député sortant est passé de l'opposition à la majorité, rompant avec le P.S. lors des élections cantonales de 1976. Cela ne l'a pas empêché de conserver son fauteuil de maire de Perpignan en 1977, fauteuil qu'il occupe depuis près de vingt ans. M. Alduy appartient au P.S.D et est apparenté au groupe des réformateurs.

On note que le report des voix de gauche a joué à plein au profit de M. Costa (P.C.).

2e circ. (Perpignan-Ouest, Prades)

Inscr., 90 523 ; suffr. expr. 72 733
Abst., 16,66 %

MM. *André Tourné*, d. s., conseiller général, P.C. REELU (55,15 %) 40 113
B. Brieussel, U.D.F.-P.R. 32 620

1er TOUR : abst., 19,78 % (suffr. expr., 70 694) ; MM. A. Tourné, 26 183 ; P. Estève, 15 829 ; B. Brieussel, U.D.F.-P.R., 14 835 ; A. Quet, R.P.R., 11 080 ; G. Vidal, aut., 1 032 ; J. Roure, Un. catal., 576 ; R. Orengo, div. maj., 197.
Total gauche . 42 012 (59,42 %).

M. Tourné, candidat communiste, était assuré de sa réélection, ce qui peut expliquer que les électeurs socialistes aient quelque peu boudé les urnes.

BAS-RHIN (8)

ELUS : MM. Koehl, U.D.F.-C.D.S.-D.C. (1re circ.) ; Bord, a. d., R.P.R. (2e circ.) ; Durr, R.P.R. (3e circ.) ; Klein, U.D.F.-C.D.S.-D.C. (4e circ.) ; Caro, d. s., U.D.F.-C.D.S.-D.C. (5e circ.).

Au premier tour : MM. Zeller, d. s., non-inscr. (6e circ.) ; Grussenmeyer, d. s., R.P.R. (7e circ.) ; Sprauer, d. s., R.P.R. (8e circ.).

Député sortants : MM. Radius, app. R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Rickert, non-inscr. *(supp. de M. Bord, se représ. dans la 1re circ)* ; Burckel, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Ehm, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Caro, réf. ; Zeller, non-inscri ; Grussenmeyer, R.P.R. ; Sprauer, R.P.R.

1re circ. (Strasbourg Nord et Sud)

Inscr., 47 709 ; suffr. expr., 36 223
Abst., 22,42 %

M. *Emile Koehl*, cons. gén., adjt au maire de Strasbourg, U.D.F.-C.D.S.-D.C. ELU (66,18%) 23 972
M. M. Brunschweiler, cons. gén., P.S. 12 251
(M. Radius, d. s., R.P.R., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 22,25 % (suffr. expr., 36 527) ; MM. E. Koehl, 11 819 ; R. Grossmann, cons. gén., adj. au m. de Strasbourg, R.P.R., 8 712 ; M. Brunschweiller, 7 746 ; Mme F. Menrath, C.E. 78, 2 975 ; MM. R. Jeanvoine, P.C., 1 968 ; E. Rickert, d. s. de la 2e cir., 1 791 ; A. Marx, M.R.G., 629 ; Mme G. Bauer, L.O., 399 ; M. C. Zind, 314 ; Mme M.-C. Richez, S.P.T., 174.
Total gauche : 10 916 (29,88 %).

2e circ. (Strasbourg Est et Ouest)

Inscr., 78 017 ; suffr. expr., 59 407
Abst., 21,79 %

M. *André Bord*, secr. d'Et. chargé des relations avec le Parlement, cons. gén., R.P.R., ELU (58,26 %) 34 612
M. J. Oehler, P.S. 24 795
(M. Rickert, d. s., non incrit, ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 21,89 % (suffr. expr., 59 767) ; MM. A. Bord, 26 621 ; J. Oehler, 13 715 ; R. Baillieux, P.C., 5 267 ; J.-M. Brom, C.E. 78, 5 157 ; A. Vierling, div. maj., 4 664 ; M. Buhagiar, P.F.N., 1 564 ; C. Ratzmann, F.A., 936 ; M. C. Peuerbach, M.R.G., 843 ; Mme P. Morinaud, L.O., 830 ; MM. F. Kosman, U.O.P.D.P., 166 ; B. Parent, S.P.T., 4.
Total gauche : 21 761 (36,40 %).

Dans la circonscription la plus « difficile » du département, M. André Bord, qui faisait face à dix adversaires au premier tour, réunit plus que le total des voix recueillies par la majorité dimanche dernier, en gagnant près de quatorze points sur son résultat du 12 mars. Il mord notablement sur l'électorat écologiste et approche de très près le chiffre des voix obtenues par M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle. Avec M. Grussenmeyer, élu dans la 7e circonscription, il reste le seul député du département constamment réélu depuis le début de la Ve République.

3e circ. (Schiltigheim)

Inscr., 114 100 ; suffr. expr., 89 085
Abst., 19,83 %

M. *André Durr*, cons. gén., maire d'Illkirch-Graffenstaden, R.P.R., ELU (61,64 %) 54 914
M. L. Ganter, adjt au maire de Schiltigheim, P.S. 34 171
(M. Burckel, d. s., R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 20,08 % (suffr. expr., 88 818) : MM. A. Durr, 25 128 ; L. Ganter, 18 501 ; B. Baehr, C.D.S., 13 989 ; E. Winterhalter, adj. au m. de Bischheim, P.C., 8 171 ; A. Zahnbrecher, P.R., 7 310 ; F. Joseph, C.E. 78, 6 404 ; C. Bronn, div. maj., 5 029 ; J.-C. Monsché, M.R.G., 1 471 ; B. Thierry, L.O., 1 330 ; R. Huber, C.N.I.P., 871 ; C. Reiser, U.O.P.D.P., 352 ; Mme M. Fichter, S.P.T., 262.
Total gauche : 30 087 (33,87 %).

4e circ. (Sélestat)

Inscr., 71 620 ; suffr. expr., 57 964
Abst. 16,35 %

M. *Georges Klein*, U.D.F.-C.D.S.-D.C., ELU (72 %) 41 762
M. L. Boltz, P.S. 16 202
(M. Ehm, d. s., R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 14,94 % (suffr. expr., 59 129) ; MM. G. Klein, 22 885 ; G. Sautter, cons. gén., R.P.R., 17 303 ; L. Boltz, 10 265 ; G. Hugel, P.C., 3 354 ; R. Fitzer, F.A., 2 797 ; M. Dontenwill, 1 370 ; Mme B. Tejon, L.O., 1 255.
Total gauche : 17 671 (29,88 %).

5e circ. (Molsheim)

Inscr., 55 340 ; suffr. expr., 44 146
Abst. 17,74 %

M. *Jean-Marie Caro*, d. s., cons. gén., U.D.F.-C.D.S.-D.C., REELU (73,49 %) 32 444
M. L. Lagarrigue, P.S. 11 702

1er TOUR : abst., 14,68 % (suffr. expr., 46 051) ; MM. J.-M. Caro, 21 232 ; P. Klingenfuss, cons. gén., m. de Molsheim, R.P.R., 12 781 ; L. Lagarrigue, 7 413 ; A. Klein, P.C., 3 063 ; M. Py, L.O., 897 ; D Reichert, P.F.N., 665.
Total gauche : 11 373 (24,69 %).

M. Caro remporte un net succès personnel qui le fait même dépasser de plus de deux points le résultat pourtant très élevé obtenu par M. Giscard d'Estaing dans cette circonscription en 1974.

⁂

Il semble que les reports de voix, à l'intérieur de la majorité comme de l'opposition — dont les seuls candidats étaient des socialistes — se soient correctement effectués. On peut d'autre part estimer que les voix des écologistes (17 337 au total) ont pu se répartir à raison d'un tiers pour les candidats de la majorité et de deux tiers pour ceux de la gauche, ce qui peut expliquer le gain de quelque 10 000 voix enregistré par celle-ci dans l'ensemble du département entre le 12 et le 19 mars.

Ce deuxième tour dénote, dans les cinq circonscriptions qui restaient à pourvoir, une nette stabilité de l'électorat par rapport au deuxième tour de la dernière élection présidentielle : les pourcentages obtenus tant par les candidats de la majorité que ceux de l'opposition correspondent respectivement à quelque dixièmes de point près à ceux de MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand en 1974.

La conséquence la plus directe de ce scrutin est le glissement de la représentation parlementaire du département vers le centre. Le R.P.R. ne détient plus que la moitié des huit sièges, alors qu'il en comptait six en 1973 (après en avoir occupé la totalité au lendemain des élections de 1968). Le courant centriste — et même du centre-gauche avec M. Adrien Zeller, élu au premier tour dans la 6e circonscription — réapparaît en force, et laisse présager un nouveau rééquilibrage au sein des formations majoritaires à l'issue des prochaines consultations, en particulier les élections cantonales de mars 1979.

HAUT-RHIN (5)

ELUS : MM. Fuchs, U.D.F.-C.D.S. (1re circ.) ; Haby, R.P.R. (2e circ.) ; Weisenhorn, d. s., R.P.R. (3e circ.) ; Muller, d. s., U.D.F.-M.D.S.F. (4e circ.) ; Gissinger, d. s., R.P.R. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Hausherr, réf. *(ne se représ. pas)* ; Bourgeois, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Weisenhorn, R.P.R. ; Muller, réf. ; Gissinger, R.P.R.

1re circ. (Colmar, Sainte-Marie-aux-Mines)

Inscr., 78 065 ; suffr. expr., 63 259
Abst. 16,43 %

M. *Jean-Paul Fuchs*, adj. au m. de Colmar, U.D.F.-C.D.S., ELU (67 35 %) 42 606
M. B. Wemaere, cons. gén., P.S. 20 653
(M. Hausherr, d. s., C.D.S., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 16,27 % (suffr. expr.), 63 543) ; MM. J.-P. Fuchs, 22 097 ; Wemaere, 12 924 ; Y. Muller, R.P.R., 10 175 ; B. Deiss, C.E. 78, 4 447 ; P Uhmann, P.C., 3 439 ; S. Kalb, 2 698 ; C. Petit, L.O., 1 090 ; G. Tourette, M.R.G., 673.
Total gauche : 18 126 (26,52 %).

M. Jean-Paul Fuchs obtient le meilleur résultat du département avec plus de 67 % des suffrages, soit près de 15 % de plus que M. Justin Hausherr, auquel il succède. Son adversaire, M. Bernard Wemaere, rassemble 2 500 voix de plus que celles obtenues par la gauche au premier tour, c'est-à-dire près de 57 % des voix écologistes ; près de 37 % de celles-ci sont allées au candidat de la majorité, les 6 % restants correspondant au nombre d'abstentions supplémentaires.

2e circ. (Guebwiller)

Inscr., 69 857 ; suffr. expr., 57 070
Abst. 15,52 %

M. *Charles Haby*, m. de Guebwiller, R.P.R., ELU (61,18 %) 34 918
M. E. Bannwarth, adj. au m. de Soultz, P.S 22 152
(M. Bourgeois, d. s., R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 16 % (suffr. expr., 56 975) ; MM. C. Haby, 14 744 ; E. Bannwarth, 12 929 ; E. Spiess, cons. gén., adj. au m. d'Ensisheim, U.D.F.-C.D.S.-D.C., 9 312 ; J.-M. Jaegle, cons. mun. de Muhlbach, U.D.F.-P.R., 9 124 ; J.-P. Gross, C.E. 78, 3 857 ; G. Buecher, P.C., 3 429 ; M. Clo, autonomiste, 1 360 ; Mme Sabatier, L.O., 1 000 ; M. J.-M. Keltz, M.R.G., 720.
Total gauche : 18 078 (31,72 %).

Le succès de M. Charles Haby était prévisible, mais le nouveau député améliore sensiblement le résultat obtenu par son prédécesseur en 1973. Il est vrai qu'il n'atteint pas, en revanche, le total des voix recueillies lors de ce scrutin par l'actuelle majorité, qui regroupe les gaullistes et les centristes d'alors. M. Bannwarth, quant à lui, gagne plus de dix points par rapport au second tour de 1973.

3e circ. (Cernay, Thann)

Inscr., 82 248 ; suffr. expr., 67 626
Abst. 15,32 %

M. *Pierre Weisenhorn*, d. s., m. d'Illfurth, R.P.R., REELU (65,11 %) 44 033
M. J.-P. Baeumler, P.S. 23 593

1er TOUR : abst., 14,82 % (suffr. expr., 68 142) ; MM. P. Weisenhorn, 29 033 ; J.-P. Baeumler, 14 233 ; P. Brand, U.D.F.-C.D.S.-D.C., 13 750 ; Mme S. Fernez, C.E. 78, 4 650 ; M. A. Bechler, P.C., 4 333 ; Mme T. Garret, L.O., 1 177 ; M. A. Loos, M.R.G., 731 ; Mme B. Meyer, ext. g., 235.
Total gauche : 20 709 (30,39 %).

Le parti socialiste, qui n'avait pu se maintenir au second tour en 1973, effectue cette année une percée honorable en rassemblant tous les suffrages de gauche et plus de 60 % des voix écologistes du premier tour. M. Weisenhorn ne récupère pas, loin s'en faut, toutes les voix centristes de 1973, mais il semble bénéficier de près de 27 % des votes écologistes, 11 % de ces électeurs du premier tour s'étant réfugiés dans l'abstention au second.

4e circ. (Mulhouse)

Inscr., 76 947 ; suffr. expr., 55 984
Abst. 24,65 %

M. *Emile Muller*, d. s., m. de Mulhouse, cons. gén., U.D.F.-M.D.S.F., REELU (61,21 %) 34 272
M. J.-L. Hoffet, P.S. 21 712

1er TOUR : abst., 25,22 % (suffr. expr., 55 929) ; MM. E. Muller, 23 381 ; J.-L. Hoffet, 11 854 ; L. Horter, R.P.R., 8 955 ; A. Waechter, C.E. 78, 5 310 ; Y. Lourdel, P.C., 4 337 ; Mme H. Gérard, M.R.G., 914 ; MM. R. Schuh, L.O., 714 ; J.-C. Meyer, S.P.T., 251 ; G. Deneux, U.O.P.D.P., 207.
Total gauche : 18 277 (32,67 %).

MM. Muller et Jean-Louis Hoffet ont fait le plein des voix de leurs camps respectifs, l'électorat écologiste optant à 64 % pour le candidat socialiste et à 35 % pour celui de la majorité.

5e circ. (Wittenheim, Huningue)

Inscr., 93 806 ; suffr. expr., 74 393
Abst. 18,45 %

M. *Antoine Gissinger*, d. s., cons. gén., R.P.R., REELU (62,60 %) 46 568
M. B. Reimeringer, m. de Wittenheim, P.S. 27 825

1er TOUR : abst., 19,39 % (suffr. expr., 73 627) ; MM. A. Gissinger, 27 357 ; B. Reimeringer, 14 927 ; R. Bader, adj. au m. de Mulhouse, U.D.F.-P.R., 12 137 ; M. Haffner, adj. au m. de Wittenheim, P.C., 5 822 ; H. Jenn, C.E. 78, 5 416 ; M. Johann, div. d., 3 360 ; J.-L. Pflimlin, m. de Koetzingue, F.A., 1 315 ; P. Imber, M.R.G., 1 105 ; G. Biot, L.O., 847 ; Mme L. Matthieu, P.F.N., 686 ; M. G. Guth, 655.
Total gauche : 24 016 (32,61 %).

M. Antoine Gissinger dépasse son adversaire socialiste dans les quatre cantons de la circonscription, y compris dans le propre fief de M. Reimeringer, le bassin potassique, qui vote traditionnellement à gauche.

⁂

La gauche, présente au second tour dans les cinq circonscriptions (au lieu de deux en 1973), ne dépasse guère le tiers des voix, malgré l'appoint, en moyenne, des deux tiers des électeurs écologistes du premier tour. Les différentes composantes de la majorité maintiennent leurs positions, le R.P.R. restant en situation dominante. Même dans la circonscription de Cernay et Thann, où la crise du textile frappe les vallées, les électeurs font confiance à la majorité pour assurer la reconversion industrielle de la région, déjà bien engagée au sud.

RHONE (13)

ELUS : MM. Caille, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Fenech, U.D.F.-C.D.S. (2e circ.) ; Noir, R.P.R. (3e circ.) ; Hernu, P.S. (6e circ.) ; Dugoujon, d. s., U.D.F.-réf. (7e circ.) ; Perrut, U.D.F.-P.R. (10e circ.) ; Houël, d. s., P.C. (11e circ.) ; Hamelin, d. s., R.P.R. (12e circ.) ; Poperen, d. s., P.S. (13e circ.).

Au premier tour : MM. Barre, U.D.F. (4e circ.) ; Cousté, d. s., R.P.R. (5e circ.) ; Hamel, d. s., P.R. (8e circ.) ; Mayoud, d. s., P.R. (9e circ.).

Députés sortants : MM. Caille, R.P.R. ; Guillermin, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Soustelle, réf. ; Baridon, non-inscr. *(supp. de M. Joxe, R.P.R., qui ne se représ. pas, se représ. comme supp. de M. Barre)* ; Cousté, app. R.P.R. ; Gagnaire, réf. *(ne se représ. pas)* ; Dugoujon, réf. ; Hamel, P.R. ; Mayoud, P.R. ; Poutissou, P.S. ; Houël, P.C. ; Hamelin, R.P.R. ; Poperen, P.S.

1re circ. (Lyon I, XII et XIII)

Inscr., 64 336 ; suffr. expr., 50 436
Abst., 19,16 %

M. *René Caille*, d. s., R.P.R., REELU (51,70 %) 26 076
M. R. Chevallier, P.C... 24 360

1er TOUR : abst., 21,34 % (suffr. expr., 49 885) ; MM. R. Caille, 16 675 ; R. Chevallier, 11 405 ; B. Gaudière, P.S., 10 809 ; E. Vasquez, 8 074 ; P. Pichon, écol., 2 425 ; R. Terrier, F.A., 699 ; P. Mazia, P.S.D., 668 ; Mme M.-C. Pernin, L.O., 492 ; MM. W. Sebanaz, P.F.N., 486 ; M. Lelevier, F.N., 406 ; B. Delaunoy, ext. g., 368 ; J.-P. Mazaleyrat, 234 ; C. Delorme, U.O.P.D.P., 74 ; M. Zambardi, 70.
Total gauche : 23 847 (47,80 %).

2e circ. (Lyon II, V et VII)

Inscr., 59 869 ; suffr. expr., 47 319
Abst., 19,53 %

M. *Roger Fenech*, U.D.F.-C.D.S., ELU (52,90 %) 25 035
Mme Y. Roudy, P.S. .. 22 284
(M. Guillermin, d. s., R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 22,19 % (suffr. expr., 45 917) ; M. R. Fenech, 14 444 ; Mme Y. Roudy, 10 823 ; MM. J. Gaudry, R.P.R., 7 527 ; J. Rey, P.C., 7 352 ; J. Mailland, écol., 2 601 ; P. Thome, F.A., 868 ; Mme M.-B. Chamouland, extr. g., 531 ; M.-G. Montel, L.O., 490 ; Mme M.-C. Vergnes, écol., 344 ; MM. L. Privat, 301 ; P. Ruffier, U.O.P.D.P., 116.
Total gauche : 20 180 (43,94 %).

Le R.P.R. a perdu le siège de la circonscription le 12 mars quand le le député sortant, M. Guillermin a dû s'effacer devant le candidat de l'U.D.F.-C.D.S., M. Roger Fenech, qui l'avait devancé. Mais ce dernier, en battant Mme Yvette Roudy, secrétaire nationale du P.S., donne la victoire à la majorité, qui conserve le siège. M. Fenech remonte du même coup le courant, qui l'avait entraîné, en 1976 et 1977, à la perte successive de ses mandats de conseiller général et de conseiller municipal.

3e circ. (Lyon III et IV)

Inscr., 39 910 ; suffr. expr., 29 857
Abst., 23,77 %

M. *Michel Noir*, R.P.R., ELU (58,35 %) 17 423
M. P. Laréal, P.S. 12 434
(M. J. Soustelle, d. s., U.D.F.-D.C., s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst., 25,70 % (suffr. expr., 29 211) : MM. M. Noir, 7 501 ; P. Laréal, 6 244 ; J. Soustelle, dép. sort., U.D.F.-D.C., 5 790 ; Mme M. Elmalan, P.C., 3 781 ; R. Lecerf, écol., 2 015 ; R. Girard, C.N.I.P., 1 853 ; P. Honel, div. maj., 987 ; D. Ghisoni, extr. g., 366 ; A. Sorbs, L.O., 282 ; H. Marchand, 197 ; P. Aimard, N.A.P., 127 ; P.-J. Lublato, U.O.P.D.P., 68.
Total gauche : 10 586 (36,23 %).

6e circ. (Villeurbanne)

Inscr., 64 091 ; suffr. expr., 48 725
Abst, 22,23 %

M. *Charles Hernu*, m. de Villeurbanne, P.S., ELU (57,32 %) 27 931
M. M. Richelmy, C.N.I.P. 20 794
(M. Gagnaire, d. s., Réf., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 24,08 % (suffr. expr.), 47 710) ; MM. Ch. Hernu, 19 387 ; M. Richelmy, 10 412 ; C. Bourdet, F.A., 5 926 ; P. Ponthus, M.D.S.F., 4 551 ; J. Brière, écol., 2 650 ; M. Sabatier, gaull., 979 ; Ch. Berthémy, P.N., 764 ; Mme O. Benharbon, L.O., 746 ; MM. B. Chiado, P.S.D., 729 ; P.-Y. Levêque, D.C., 711 ; Mme E. Beudot, M. D., 399 ; M. J. Y. Secheresse, extr. g., 333 ; Mme C. Rey, U.O.P.D.P., 123.
Total gauche : 26 515 (55,57 %).

M. Charles Hernu, membre du comité directeur du P.S., maire de Villeurbanne, améliore le score de la gauche, qui totalisait au premier tour 55,57 % des suffrages, et en obtient cette fois 57,32 % qui se sont portés sur son nom. Ainsi se confirme l'implantation du nouveau député dans une circonscription qui se confond avec les limites de la ville et où il n'a cessé de progresser depuis son succès sur M. Gagnaire, Réf., maire sortant, aux municipales de l'an dernier.

7e circ. (Limonest)

Inscr., 88 950 ; suffr. expr., 73 522
Abst., 15,22 %

M. *Frédéric Dugoujon*, d.s., cons. gén., m. de Caluire, U.D.F.-Réf., REELU (56,08 %) 41 236
M. G. Lindeperg, P.S. 32 286

1er TOUR : abst., 16,24 % (suffr. expr., 72 321) ; MM. F. Dugoujon, 18 947 ; G. Lindeperg, 17 8[illegible] ; G. Lambret, R.P.R., 17 655 ; Mme M. Jacquet, P.C., 8 965 ; MM. G. Dief, U.F.B.S., 2 744 ; P. Brunel, P.S.D., 2 151 ; Mme M. Duby, F.A., 2 091 ; M. C. Chaffanel, d. c., 891 ; Mmes C. Diebolt, L.O., 865 ; J. Dilligant, U.O.P.D.P., 116.
Total gauche : 29 933 (41,38 %).

M. Gérard Lindeperg avait fait progresser sensiblement le parti socialiste au premier tour en obtenant un gain de près de 7 % des suffrages par rapport à 1973. Mais il n'a pu dimanche dégeler assez de voix face à un centriste comme le docteur Dugoujon, solidement enraciné.

10e circ. (Villefranche)

Inscr., 59 570 ; suffr. expr., 49 496
Abst., 15,46 %

M. *Francisque Perrut*, U.D.F. - P.R., ELU (54,69 %) 27 070
M. A. Poutissou, d. s., cons. gén., m. de Villefranche, P.S. 22 426

1er TOUR : abst., 19,80 % (suffr. expr. 46 410) ; MM. A. Poutissou, 14 106 ; F. Perrut, 13 252 ; J.-P. Gasquet, R.P.R., 9 122 ; E. Dargaud, P.C., 5 528 ; B. Dumontel, écol., 2 074 ; Mme E. Couzon, L.O., 839 ; M. C. Baeckeroot, P.N., 620 ; Mme D. Charbon-Robin, F.A., 618 ; B. Rey, U.O.P.D.P., 251.
Total gauche : 21 342 (45,98 %).

M. Francisque Perrut, U.D.F.-P.R. reprend au socialiste Poutissou le siège que le maire de Villefranche-sur-Saône avait ravi à M. Gérard Ducray aux partielles de septembre 1976. Par rapport au second tour de cette élection, la majorité gagne plus de 8 % des suffrages. Cette progression et la chute de 4 % des suffrages du P.S. dimanche dernier donnent à penser qu'en 1976 le Beaujolais avait surtout exprimé un vote « anti-Ducray ». Il semble d'autre part que les 4,33 % d'électeurs supplémentaires aient été surtout favorables à la majorité, M. Poutissou faisant de son côté le plein des voix de gauche.

11e circ. (Saint-Fons, Saint-Symphorien, Vénissieux)

Inscr., 80 323 ; suffr. expr., 62 651
Abst., 18,62 %

M. *Marcel Houel*, d. s., cons. gén., m. de Vénissieux, P.C., REELU (63,13 %) 39 552
M. Cl. Debray, R.P.R. .. 23 099

1er TOUR : abst., 17,78 % (suffr. expr., 64 574) ; MM. M. Houel, 23 260 ; L. Gireau, m. de Saint-Priest, P.S., 18 160 ; C. Debray, 10 454 ; M. Charbonnier, U.D.F.-P.R., 7 220 ; M. Briançon, F.A., 2 005 ; A. Martinez, U.N.M.P., 1 168 ; E. Hernandez, P.S.D., 803 ; D. Lioubowny, L.O., 666 ; Mme C. Sadet, ext. g., 520 ; M. H. Abrial, U.O.P.D.P., 213.
Total gauche ; 44 753 (69,30 %).

DU SECOND TOUR

Dans les autres départements

12e circ.
(Francheville, Saint-Genis-Laval)
Inscr., 76 262 ; suffr. expr., 63 746
Abst. 14,85 %
M. *Xavier Hamelin*, d. s., R.P.R., REELU (52,16 %) 33 250
M. R. Bernard, cons. gén., m. d'Oullins, P.S. .. 30 496

1er TOUR : abst., 17,37 % (suffr. expr., 62 209) ; MM. X. Hamelin, 25 488 ; R. Bernard, 15 336 ; J.-M. Mick, maire de Pierre-Bénite, P.C., 10 957 ; M. Moulin, m. de Sainte-Foy-lès-Lyon, 4 350 ; B. Jacquelin, écol., 3 795 ; A. Pantazian, F.A., 1 302 ; J.-C. Griffou, L.O., 532 ; D. Lafontaine, L.C.R., 326 ; A. Perchoux, U.O.P.D.P., 122 ; P. Marsella, P.S.D., 1.
Total gauche : 28 575 (45,93 %).

13e circ. (Bron)
Inscr., 73 560 ; suffr. expr., 58 701
Abst., 18,44 %
M. *Jean Poperen*, d. s., m. de Meyzieux, P.S., REELU (60,03 %) 35 239
M. J.-M. Barthez, R.P.R. 23 462

1er TOUR : abst., 19,02 % (suffr. expr., 58 528) : MM. J. Poperen, 18 154 ; J. Capievic, cons. gén., maire de Vaulx-en-Velin, P.C., 14 760 ; J.-M. Barthez, 13 384 ; Mmes T. de Mall, U.D.F.-rad., 6 482 ; M. Doussot, écol., 3 496 ; MM. Sochère, F.A., 1 132 ; J.-J. Lamain, L.O., 590 ; Mmes J. Pilat, extr. gauche, 318 ; N. Scarafia, U.O.P.D.P., 212.
Total gauche : 35 186 (60,08 %).

Les résultats du Rhône ne laissent apparaître aucun changement important puisque la majorité détient toujours dix des treize circonscriptions du département, les socialistes deux, et le P.C. une. Mais des chassés-croisés se sont produits entre l'opposition et la majorité.

Le R.P.R., avec M. Michel Noir, regagne le siège de la Croix-Rousse, que M. Jacques Soustelle s'était approprié en 1973 après les déboires de M. Charret, mais il perd celui qu'occupait M. Guillermin dans la 2e circonscription. Au total, les gaullistes longtemps prédominants dans le département s'étant effacés dans la 4e circonscription au bénéfice de M. Barre perdent un représentant, le parti républicain en gagnant un avec M. Perrut à Villefranche ; siège que perd M. Poutissou, maire de cette ville. Le succès de M. Hernu, à Villeurbanne, compense ce dernier échec et permet au P.S. de conserver numériquement la même représentation départementale à l'Assemblée nationale.

Dans ce département on a enregistré au deuxième tour 1,76 % d'électeurs supplémentaires en moyenne dans les neuf circonscriptions en ballottage. Les difficultés de la gauche enregistrées au plan national apparaissent ici nettement. En effet, les règlements de comptes entre partenaires de l'union de la gauche ont probablement coûté à cette dernière trois sièges : ceux de Mme Yvette Roudy (2e), de M. Roland Bernard, secrétaire fédéral du P.S. (12e) et de M. René Chevailler, représentant du P.C. dans la 1re.

HAUTE-SAONE (2)

ELUS : MM. Chantelat, U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Beucler, U.D.F.-C.D.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Vitter, P.R. *(ne se représ. pas)* ; Léval, réf. *(supp. de M. Beucler, ne se représ. pas)*.

1re circ. (Vesoul)
Incsr., 75 878 ; suffr. expr., 65 969
Abts., 11,63 %
MM. *Pierre Chantelat*, cons. gén., maire de Vesoul, U.D.F. - P.R. ELU (52,40 %) 34 565
V. Magnin, P.S. 31 404
(M. Vitter, d. s., P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 15,20 % (suffr. expr., 63 023) ; MM. P. Chantelat, 18 277 ; V. Magnin, 18 218 ; J.-C. Duverget, R.P.R., 14 290 ; G. Jeanblanc, P.C., 7 306 ; Mmes I. Royer, M.R.G., 2 392 ; C. Petitot, L.O., 1 203 ; MM. A. Oguey, F.A., 945 ; E. Chatel, L.C.R., 392.
Total gauche : 30 456 (48,32 %).

Les deux candidats font le plein de leur électorat respectif et une participation accrue conforte la position de M. Chantelat, qui, avec 52,40 %, n'atteint pas cependant le score de M. Giscard d'Estaing (53,4 %) en 1974.

2e circ. (Lure, Luxeuil)
Inscr., 78 244 ; suffr. expr., 69 801
MM. *Jean-Jacques Beucler*, secr. d'État, cons. gén., m. de Corbenay, U. D. F. - C. D. S. ELU (51,68 %) 36 073
J.-P. Michel, P.S. 33 728
(M. Léval, d. s., C.D.S., supp. de M. Beucler, ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 11,91 % (suffr. expr., 67 445) ; MM. J.-J. Beucler, 31 726 ; J.-P. Michel, 12 701 ; J. Maroselli, a. d., cons. gén., maire de Luxeuil, M.R.G., 11 238 ; H. Guerrin, maire de Plancher-Bas, P.C., 8 431 ; J. Louis, C.E. 78, 1 883 ; M. Hennequin, L.O., 1 035 ; J. Perdriset, F.N., 431.
Total gauche : 33 405 (49,52 %).

Avec 49,52 %, la gauche frôlait la majorité au premier tour. M. Beucler, habitué des ballottages difficiles (il l'avait emporté en 1968 et 1973, alors que la gauche était majoritaire au premier tour), renverse une nouvelle fois la situation. Outre le traditionnel renfort des abstentionnistes du premier tour, il semble avoir bénéficié, cette année, de la clarification qui s'est opérée à gauche, où une « primaire » a vu, au premier tour, un socialiste devancer, dans ce fief radical, M. Jacques Maroselli, vice-président national du M.R.G. Il est probable que cet « affront » aura laissé des traces dans l'électorat radical.

Situation inchangée par rapport à 1973. M. Vitter voit son dauphin, M. Chantelat, lui succéder dans une circonscription où, cependant, la gauche progresse régulièrement depuis 1973. Cette dernière ne parvient toutefois pas à concrétiser l'avantage qu'elle obtient régulièrement au premier tour dans la deuxième circonscription, où M. Beucler la coiffe une nouvelle fois sur le poteau (plus facilement qu'il y a cinq ans) malgré les 52,9 % qui y avait obtenu en 1974 M. Mitterrand.

SAONE-ET-LOIRE (5)

ELUS : MM. Malaud, U.D.F.-CNIP (1re circ.) ; Duraffour, d. s., M.R.G. (2e circ.) ; Billardon, P.S. (3e circ.) ; Jarrot, R.P.R. (4e circ.) ; Joxe, P.S. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Buffet, P.R. *(supp. de M. Malaud, ne se représ. pas)* ; Duraffour, M.R.G. ; Lacagne, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Braillon, P.R. *(supp. de M. Jarrot)* ; Joxe, P.S.

1re circ. (Mâcon)
Inscr., 80 181 ; suffr. expr., 65 620
Abst., 16,80 %
MM. *Philippe Malaud*, anc. min., a. d., prés. cons. gén., U.D.F. - C.N.I.P., ELU (52,56 %) 34 489
J.-P. WORMS, adj. au m. de Mâcon 31 131
(M. Buffet, d. s., P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 20,51 % (suffr. expr., 62 415) ; MM. P. Malaud, 24 200 ; J.-P. Worms, 16 562 ; H. Perdrix, adj. au m. de Mâcon, P.C., 10 979 ; A. Lapras, div. maj., 7 189 ; Mme G. Beschet, P.S.D., 1 322 ; MM. Y. Andreu, L.O., 1 188 ; B. Vincenti, M.D., 975.
Total gauche : 28 738 (46,02 %).

M. Malaud retrouve le siège qu'il avait conservé au premier tour en 1973 avec 52,5 % des voix, score identique à celui qu'il obtient cinq ans plus tard au second tour. Sa réélection est assurée par des abstentionnistes du premier tour, alors que M. Worms fait le plein des voix de la gauche et bénéficie également, semble-t-il, du report des voix du jobertiste et du candidat du P.S.D.

2e circ. (Charolles)
Inscr., 78 887 ; suffr. expr., 64 637
Abst., 16,74 %
MM. *Paul Duraffour*, d. s., cons. gén., m. d'Anzy-le-Duc, M.R.G., REELU (56,44 %) 36 479
M. Blanchard - Jacquet, R.P.R. 28 158

1er TOUR : abst., 18,22 % (suffr. expr., 63 378) ; MM. P. Duraffour, 24 375 ; M. Blanchard - Jacquet, 14 833 ; J. Drevon, m. de Charolles, U.D.F.-P.R., 11 093 ; H. Louis, P.C., 10 426 ; Mme F. Leviez, L.O., 1 261 ; M. D. Picard, 892 ; Mme Bedjaï Decour, D.C., 498.
Total gauche : 36 062 (56,89 %).

Bien que facilement réélu, M. Duraffour, qui fait le plein des voix de gauche, enregistre son plus mauvais score depuis 1967 (56,44 % contre 62,1 % en 1973), tandis que son adversaire passe de 37,9 % à 43,56 % dans une circonscription où M. Giscard d'Estaing avait obtenu 50,8 % en 1974.

3e circ. (Le Creusot)
Inscr., 68 801 ; suffr. expr., 58 352
Abst., 13,72 %
MM. *André Billardon*, cons. gén., P.S. ELU (53,50 %) 31 217
J. Taulelle, R.P.R. et U.D.F. 27 135
(M. Lacagne, d. s. R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 15,60 % (suffr. expr., 57 045) ; MM. J. Taulelle, 23 874 ; A. Billardon, 18 149 ; J. Fabre, P.C., 10 898 ; Mme C. Jouffret, écol., 2 598 ; MM. E. Silberstein, L.O., 779 ; J.-C. Rapon, 749.
Total gauche : 29 824 (52,28 %).

En ravissant à la majorité un siège que M. Lacagne, sur le déclin, avait renoncé à défendre, M. Billardon confirme en l'égalant presque le score (53,9 %) obtenu par M. Mitterrand, en 1974, dans une circonscription où la gauche, en mars 1977, enlevait la mairie du Creusot au député sortant. Tandis que M. Billardon augmente le total des voix de gauche d'une large part de l'électorat écologiste, M. Taulelle progresse de près de cinq points, mais le renfort d'abstentionnistes ne lui permet pas d'éviter une défaite scellée au premier tour par la très forte poussée socialiste.

4e circ. (Montceau)
Inscr., 72 563 ; suffr. expr., 60 489
Abst., 15,29 %
MM. *André Jarrot*, anc. min., a. d., cons. gén., m. de Montceau-les-Mines, R.P.R. ELU (50,14 %) 30 330
A. Lotte, P.S. 30 159
(M. Braillon, d. s., P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst. 17,62 % (suffr. expr., 58 597) ; MM. A. Jarrot, 27 452 ; A. Lotte, 14 408 ; A. Faivre, cons. gén., P.C., 13 840 ; Mmes L. Adam, F.A., 1 004 ; A. Picard, P.F.N., 890 ; MM. P. Zankoc, L.O., 722 ; C. Benoît, U.O.P.D.P., 281.
Total gauche : 30 255 (51,63 %).

Alors qu'elle totalisait 51,63 % des suffrages au premier tour, la gauche n'en obtient que 49,86 % au second. M. Lotte, devancé de 171 voix par M. Jarrot, pouvait espérer l'emporter s'il avait bénéficier d'un report parfait des voix de la gauche. Il s'en faut de 96 voix, qui permettent à M. Jarrot, réélu au premier tour en 1968 et en 1973, de conserver à la majorité une circonscription où M. Mitterrand obtenait près de 53 % des suffrages en 1974.

5e circ. (Chalon Nord-Louhans)
Inscr., 78 761 ; suffr. expr., 64 541
Abst., 16,53 %
MM. *Pierre Joxe*, d. s., cons. gén., P.S. REELU (52,20 %) 33 692
B. Trémeau, a. d., R.P.R. 30 849

1er TOUR : abst., 19,91 % (suffr. expr., 61 695) ; MM. P. Joxe, 21 519 ; B. Tremeau, 19 028 ; M. Bosau, P.C., 10 095 ; E. Voarick, cons. gén., U.D.F.-rad., 7 808 ; M. Milliet, div. maj., 1 058 ; P. Prost, L.O., 726 ; J. Vuitton, C.D.S., 659 ; G. Cornec, 347 ; Mme C. Perret, U.O.P.D.P., 343 ; M. J. Simonetti, D.C., 102.
Total gauche : 32 683 (52,97 %)

La gauche, qui, dans le département, pouvait espérer emporter les cinq sièges, n'en obtient que trois. A Mâcon, M. Malaud campe sur ses positions, malgré la victoire de l'opposition aux dernières municipales. A Montceau-les-Mines, M. Jarrot frôle la défaite. Alors que M. Duraffour enregistre un tassement de son électorat (il l'emporte néanmoins facilement), M. Joxe conforte son score de 1973, et M. Billardon confirme la poussée socialiste dans la 3e circonscription.

SARTHE (5)

ELUS : MM. Boulay, P.C. (2e circ.) ; de Maigret, U.D.F.-P.R. (3e circ.) ; Gascher, R.P.R. (5e circ.).

Au premier tour : MM. Chasseguet, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Le Theule, d. s., R.P.R. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Chasseguet, R.P.R. ; Dronne, réf. ; Le Theule, R.P.R.

Les sièges des 2e et 5e circonscription sont vacants depuis le 25 septembre 1977, date de l'élection au Sénat de MM. Chaumont, R.P.R., et d'Aillières, P.R.

2e circ. (Le Mans III, Saint-Calais)
Inscr., 80 118 ; suffr. expr., 68 675
Abst., 14,39 %
M. *Daniel Boulay*, P.C., ELU (53,39 %) 36 669
M. J.-P. Parisot, R.P.R. 32 006
(Le siège était vacant. M. Chaumont, sénateur R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst. 23,46 % (suffr. expr., 67 274) ; MM. D. Boulay, 20 426 ; J.-P. Parisot, 17 351 ; R. Douyère, P.S., 15 046 ; B. Louvel, U.D.F.-C.D.S., 8 953 ; M. Besulaton, P.S.D., 1 209 ; Mme A. Bergue, L.O., 977 ; MM. P. Guilmet, F.R.P., 938 ; G. Hamelin, C.N.I.P., 813 ; R. Clavreul, F.A., 770 ; Mme A. Lemale, L.C.R., 589.
Total gauche : 38 746 (57,59 %).

3e circ. (La Flèche)
Inscr., 63 361 ; suffr. expr., 54 143
Abst., 12,60 %
M. *Bertrand de Maigret*, U.D.F.-P.R., ELU (51,19 %) (51,19 %) 27 716
M. A. Fouet, a.d., cons. gén., P.S. 26 427
(M. R. Dronne, d. s., C.D.S., éliminé au premier tour.)

1er TOUR : abst., 15,71 % (suffr. expr., 51 938) ; MM. B. de Maigret, 15 733 ; A. Fouet, 12 896 ; V. Martin, P.C., 9 050 ; R. Dronne, d. s., C.D.S., 8 365 ; L. Viorgeux, P.S.D., 3 605 ; G. Béller, L.O., 1 973 ; F. Bernada, F.N., 316.
Total gauche : 23 919 (46,05 %).

5e circ. (Mamers, La Ferté-Bernard)
Inscr., 52 761 ; suffr. expr., 44 341
M. *Pierre-Etienne Gascher*, cons. gén., R.P.R., ELU (58,31 %) 25 859
M. A. Chopart, P.S. 18 482
(Le siège était vacant, M. M. d'Aillières, sén. P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 14,54 % (suffr. expr., 43 729) : MM. P.-E. Gascher, 12 662 ; P. Lardeyret, U.D.F.-P.R., 11 491 ; A. Chopart, 7 523 ; R. Massé, P.C., 7 261 ; P. Hervé, cons. gén., div. opp., 1 986 ; Ph. Bus, L.O., 1 188 ; Y. Pupulaire, M.D., 1 054 ; Mme J. Dannay, maj., 564.
Total gauche : 15 972 (36,52 %).

Si le report des voix de gauche s'est bien effectué sur les candidats du P.S., qui bénéficient même de l'augmentation de la participation, il n'en va pas de même, dans la 2e circonscription pour M. Boulay. Le candidat communiste est néanmoins élu, la gauche s'étant assurés au premier tour une confortable avance.

Ce sont les quartiers sud du Mans qui ont assuré la victoire de M. Boulay, alors que dans les campagnes l'électorat socialiste s'est montré réticent. Son adversaire R.P.R., M. Parisot, a fait mieux que résister. Il a, en plus des voix des divers gauche et P.S.D., 1 780 voix supplémentaires.

SAVOIE (3)

ELUS : MM. Besson, d. s., P.S. (1re circ.) ; Barnier, R.P.R. (2e circ.) ; Cot, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Besson, P.S. ; Blanc, P.S. ; Cot, P.S.

1re circ. (Chambéry-Nord)
Inscr., 77 450 ; suffr. expr., 65 536
Abst., 14,14 %
M. *Louis Besson*, d. s., prés. cons. gén., m. de Barby, P.S. REELU (50,77 %) .. 33 274
M. G. Ferrari, U.D.F.-P.R., sout. R.P.R. 32 262

1er TOUR : abst., 18,90 % (suffr. expr., 62 572) ; MM. G. Ferrari, 22 676 ; L. Besson, 22 134 ; J.-C. Benoît, P.C., 7 857 ; J. Jond, U.D.F.-C.D.S., 3 892 ; B. Perrière, C.E. 78, 3 754 ; P.-E. Dublez, C.N.I., D.C., 1 337 ; G.-A. Mestres, L.O., 731 ; J.-C. Granjon, U.O.P.D.P., 191.
Total gauche : 30 913 (49,40 %).

2e circ. (Albertville)
Inscr., 57 382 ; suffr. expr., 47 914
Abst., 15,39 %
M. *Michel Barnier*, cons. gén., R.P.R. ELU (54,39 %) 26 065
M. M. Blanc, d. s., cons. gén., m. d'Aigue-Blanche, P.S. 21 849

1er TOUR : abst., 18,12 % (suffr. expr., 45 655) ; MM. M. Barnier, 22 370 ; M. Blanc, 11 752 ; M. Rochaix, cons. gén., m. de Cevins, P.C., 10 336 ; Mme M. Monnerais, L.O., 1 192 ; M. P. Mousselard, D.C., 5.
Total gauche : 22 207 (48,64 %).

3e circ. (Chambéry-Sud)
Inscr., 70 459 ; suffr. expr., 59 792
Abst., 13,75 %
M. *Jean-Pierre Cot*, d. s., cons. gén., m. de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, P.S., REELU (51,08 %) 30 544
M. P. Dumas, anc. min., anc. dép., cons. gén., R.P.R. 29 248

1er TOUR : abst., 16,66 % (suffr. expr., 57 547) : MM. P. Dumas, 24 338 ; J.-P. Cot, 19 563 ; R. Vair, cons. gén., P.C., 8 165 ; J.-P. Mounissens, C.E. 78, 3 332 ; G.-P. Benoît, U.P.B.S., 645 ; R. Giardina, L.O., 645 ; L. Detomme, D.C., 488 ; G. Billard, F.N., 371.
Total gauche : 28 373 (49,30 %).

La gauche, habituée depuis cinq ans à une succession de gains dans ce département, sort affaiblie à l'issue du scrutin du 19 mars. M. Maurice Blanc a été battu par le candidat R.P.R., M. Michel Barnier, de plus de 4 000 voix. Le député sortant, qui avait obtenu 58,36 % des suffrages exprimés en septembre 1974, contre M. Joseph Fontanet, lors d'une élection partielle, n'en totalise plus que 45,60 %. Il semble que dans cette circonscription les désistements se soient très mal faits en faveur du candidat du parti socialiste, membre du CERES.

Dans la première circonscription, les abstentionnistes du premier tour paraissent avoir en majorité porté leurs suffrages sur M. Gratien Ferrari, M. Besson n'ayant pas d'autre part bénéficié du report de toutes les voix écologistes. C'est probablement aussi le cas pour M. Jean-Pierre Cot, dont les résultats en pourcentage sont inférieurs de 1,6 % par rapport aux législatives de 1973. M. Pierre Dumas, ancien ministre R.P.R., ancien député de la circonscription et ancien maire de Chambéry, avait mené une telle campagne contre M. Jean-Pierre Cot, pour tenter de reconquérir son siège, que l'on peut néanmoins considérer le score obtenu par ce dernier, et l'échec de la tentative de M. Dumas, comme un beau succès pour le député socialiste.

HAUTE-SAVOIE (3)

ELUS : M. Biraux, U.D.F.-C.D.S. (3e circ.).

Au premier tour : MM. Brocard, d. s., U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Pianta, d. s., U.D.F.-P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Brocard, P.R. ; Pianta, P.R. ; Herzog, R.P.R.

3e circ. (Bonneville, Annemasse)
Inscr., 98 260 ; suffr. expr., 79 261
Abst., 18,08 %
MM. *Claude Birraux*, U.D.F. - C.D.S., ELU (59,93 %) 47 498
R. Borrel, m. d'Annemasse, P.S. 31 763
(M. M. Herzog, d. s., anc. min., s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst. 21,46 % (suffr. expr., 75 312) ; MM. Cl. Birraux, 21 701 ; M. Herzog, d. s., anc. min., 17 147 ; R. Borrel, 16 285 ; R. Bax, P.C., 11 503 ; Mme A.-M. Debiesse, écol., 3 927 ; MM. S. Foex, F.N., 1 186 ; Mme M. Rebeaux, L.O., 1 150 ; MM. A. Galland, U.J.P., 967 ; N. Bordairon, U.N.M.P., 752 ; Mme M.-J. Perrissin-Fabert, F.A., 714.
Total gauche : 29 632 (39,34 %).

M. Claude Birraux, comme le résultat du premier tour l'indiquait clairement par l'ampleur des voix le séparant du socialiste, M. Robert Borrel, maire d'Annemasse, a apporté le dernier des trois sièges à la majorité, ce qui confirme la stabilité du corps électoral haut-savoyard.

Quasiment inconnu bien qu'il ait été élu conseiller municipal d'Annemasse en mars 1977, il était un bon candidat en qui l'électeur de la majorité s'est reconnu, alors qu'il avait cessé depuis longtemps de se reconnaître en M. Maurice Herzog.

M. Claude Birraux eut sur lui l'avantage d'être savoyard de souche et d'origine rurale. Trop distancé au premier tour, M. Robert Borrel, qui disposait d'un potentiel de 39,34 % des voix de gauche, ne pouvait refaire son handicap puisque, au mieux, pour lui, les voix recueillies par les écologistes et les voix des nouveaux votants, sensiblement égales, à supposer qu'elles se soient toutes portées sur son nom, n'auraient pu combler le fossé. M. Borrel obtient 40,07 % des suffrages exprimés.

SEINE-MARITIME (10)

ELUS : MM. Colombier, U.D.F.-C.D.S. (1re circ.) ; Fabius, P.S. (2e circ.) ; Leroy, d.s., P.C. (3e circ.) ; Mme Privat, P.C. (4e circ.) ; Revet, U.D.F.-P.R. (5e circ.) ; Rufenacht, R.P.R. (6e circ.) ; Fossé, d. s., R.P.R. (8e circ.) ; Bourgois, P.C. (3e circ.) ; Delattre, R.P.R. (10e circ.).

Au premier tour : M. Duroméa, d. s. P.C. (7e circ.).

Députés sortants : MM. Damamme, réf. *(ne se repré. pas non plus que M. Lecanuet, dont il est le suppléant)* ; Leroy, P.C. ; Martin, réf. ; Réjaud, R.P.R. *(supp. de M. Rufenacht)* ; Duroméa, P.C. ; Fossé, R.P.R. ; Offroy, R.P.R. ; Delattre, R.P.R.

Les sièges des 2e et 5e circonscriptions sont vacants depuis le 25 septembre 1977, date de l'élection au Sénat de MM. Larue, P.S., et Bettencourt, P.R.

1re circ. (Darnétal, Rouen II, IV, V)
Inscr., 71 125 ; suffr. expr., 59 346
Abst., 14,79 %
M. *Henri Colombier*, U.D.F. - C.D.S. ELU (53,04 %) 31 475
M. J.-M. Panier, cons. gén., P.S. 27 871
(M. Damamme, d. s., réf., élu comme suppléant de M. Jean Lecanuet, prés. du C.D.S., sén., m. de Rouen, ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 16,05 % (suffr. expr., 58 492) ; MM. H. Colombier, 17 284 ; J.-M. Panier, 12 883 ; J.-C. Pezier, m. de Darnétal, P.C., 10 388 ; R. Parment, R.P.R., 7 033 ; M. Blaiset, cons. gén., maj., 3 909 ; Mme G. David, F.A., 1 110 ; MM. P. Gutmann, M.D., 794 ; J. Chatroussat, L.O., 683 ; G. Bellien, div. opp., 593 ; Mme J. Bourgeois, F.N., 557 ; J.-L. Amans, L.C.R., 405 ; P. Cailleux, N.A.F., 151.
Total gauche : 25 469 (43,54 %).

M. Colombier était parrainé par M. Lecanuet et soutenu par le journal Paris-Normandie. Bien que M. Panier, P.S., ait progressé en voix et en pourcentage, son retard était tel qu'il n'a pu rattraper son concurrent.

2e circ. (Grand-Couronne)
Inscr., 91 940 ; suffr. expr., 75 912
Abst., 15,26 %
M. *Laurent Fabius*, P.S. ELU (62,35 %) 47 330
M. Le Canu, U.D.F.-P.R. 28 582
(M. Larue, d. s., P.S., élu sénateur le 25 septembre 1977, ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst. 15,16 % (suffr. expr., 75 569) ; MM. L. Fabius, 24 868 ; H. Levillain, m. de Petit-Quevilly, P.C., 20 429 ; L. Canu, 14 744 ; Mme O. Proust, R.P.R., 10 553 ; MM. M. Valois, M.R.G., 1 560 ; J.-P. Nicol, F.A., 1 176 ; A. Ben Lahoussine, L.O., 902 ; B. Mazier, F.N., 672 ; R. Cottrez, L.C.R., 534 ; P. Clouard, U.O.P.D.P., 311.
Total gauche : 49 600 (65,63 %).

L'élection de M. Laurent Fabius, l'un des principaux collaborateurs de M. Mitterrand, était assurée. Il y a une déperdition de voix à gauche mais M. Fabius améliore le score de M. Mitterrand en 1974.

3e circ. (Rouen I, III, VI Sotteville-lès-Rouen)
Inscr., 71 747 ; suffr. expr., 58 099
Abst. 16,37 %
M. *Roland Leroy*, d. s., P.C. REELU (55,35 %) 32 157
M. A. Danet, vice-prés. cons. gén., U.D.F.-P.R. 25 942

1er TOUR : abst. 16,96 % (suffr. expr., 58 703) ; MM. R. Leroy, 19 702 ; Danet, 15 255 ; Bourguignon, P.S., 12 685 ; Vittet, R.P.R., 6 785 ; Mme Cardon, F.A., 1 397 ; MM. J.-P. Paris, L.O., 857 ; J. Parmentier, U.G.P., 623 ; C.-A. Roch, D.C., 560 ; D. Julienne, F.N., 444 ; Mme M. Ernis, L.C.R., 395.
Total gauche : 35 659 (60,74 %).

4e circ. (Maromme)
Inscr., 90 270 ; suffr. expr., 75 524
Abst., 13,70 %
Mme *Colette Privat*, cons. gén., m. de Maromme, P.C. ELUE (50,40 %) ... 38 066
M. A. Martin, d. s., vice-prés. du cons. gén., m. de Montville, U.D.F.-M.S.D.F. 37 458

1er TOUR : abst., 13,98 % (suffr. expr., 74 811) ; M. A. Martin, 24 779 ; Mme C. Privat, 21 677 ; M. R. Provost, P.S., 15 159 ; Mme M.-M. Jiclo, R.P.R., 7 324 ; M. S. Caumont, M.R.G., 1 354 ; Mmes M. Wable, F.A., 1 342 ; F. Biville, L.O., 1 177 ; MM. A. Boisneault, U.G.P., 904 ; F. Duprat, F.N., 538 ; Mme M. Guesdon, L.C.R., 537.
Total gauche : 42 150 (56,34 %).

Bien qu'elle ne recueille pas la totalité des voix de gauche du premier tour, Mme Privat retrouve le siège qu'elle avait déjà conquis en 1967. L'écart des voix est, toutefois, très faible : 608.

5e circ. (Fécamp)
Inscr., 81 371 ; suffr. expr., 69 471
Abst. 13,10 %
M. *Charles Revet*, cons. gén., maire de Turretot, U.D.F. - P.R. ELU (51,19 %) 35 560
M. P. Dhaille, m. de Lillebonne, P.S. 33 911
M. A. Bettencourt, d. s., anc. min., a été élu au Sénat le 25 septembre 1977 et ne se repré. pas.)

1er TOUR : abst., 15,13 % (suffr. expr., 67 373) ; MM. C. Revet, 23 447 ; P. Dhaille, 14 772 ; P. Belhache, cons. gén., m. de Bolbec, P.C., 14 495 ; P. Clément-Grandcourt, m. de Bernarville, cons. gén., R.P.R., 9 289 ; M. Pacaud, m. de Saint-Arnoult, M.R.G., 1 655 ; D. Dieudonné, L.O., 1 215 ; Mme S. Duchemin, F.A., 1 164 ; MM. M. Demesy, F.N., 727 ; J. Desfaudais, 609.
Total gauche : 33 301 (49,42 %).

M. Dhaille, P.S., n'obtient que 48,80 % des exprimés et plafonne tandis que M. Revet enlève le siège sur son élan du premier tour.

6e circ. (Le Havre I, II, V, VI, VII, Montivilliers)
Insc., 94 072 ; suffr. expr., 78 370
Abst., 14,27 %
M. *Antoine Rufenacht*, secr. d'État auprès du min. de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, R.P.R. ELU (52,82 %) 41 394
M. D. Colliard, adj. au m. du Havre, P.C. 36 976
(M. Rejaud, d. s., R.P.R., est suppléant de M. Rufenacht.)

1er TOUR : abst., 16,94 % (suffr. expr., 78 505) ; MM. A. Rufenacht, 34 017 ; D. Colliard, 22 288 ; M. Vallery, m. de Montivilliers, P.S., 12 595 ; G. Klein, écol., 3 892 ; R. Lesieur, F.N., 934 ; Mmes M. Petit, Choisir, 914 ; C. Thieulent, F.A., 815 ; MM. G. Fontaine, M.D., 749 ; J.-P. Fidelin, M.R.G., 689 ; C. Soubeyran, L.O., 613 ; Mmes N. Watrin, extr. g., 573 ; H. Teyssier, U.G.P., 426.
Total gauche : 37 999 (48,40 %).

Des voix de gauche ont manqué à M. Daniel Colliard pour distancer M. Antoine Rufenacht. Les 4 000 suffrages qui s'étaient portés au premier tour sur le candidat écologiste, M. Gilles Klein, paraissent avoir fait pencher la balance en faveur du R.P.R.

8e circ. (Yvetot)
Insc., 60 220 ; suffr. expr., 51 871
Abst., 12,09 %
MM. *Roger Fossé*, d. s., m. d'Auffay, R.P.R. REELU (55,43 %) 28 754
J.-Y. Merle, P.S. 23 125

1er TOUR : abst. 15,58 % (suffr. expr., 51 352) ; MM. R. Fossé, 24 869 ; J.-Y. Merle, 8 142 ; Mme J. Menet, P.C., 7 874 ; MM. P. Bobée, cons. gén., m. d'Yvetot, M.R.G., 5 600 ; C. Lecoeur, écol., 2 236 ; Mme S. Rosendale, L.O., 1 139 ; M. J.-M. Malet, M.D., 1 029 ; Mme J. Nicolet, F.N., 473.
Total gauche : 22 745 (44,29 %).

9e circ. (Dieppe)
Insc., 70 611 ; suffr. expr., 60 667
Abst., 11,80 %
M. *Irénée Bourgois*, cons. gén., m. de Dieppe, P.C. ELU (50,70 %) 30 758
M. R. Offroy, d.s., R.P.R. 29 909

1er TOUR : abst., 19,38 % (suffr. expr., 59 502) ; MM. I. Bourgeois, 21 028 ; R. Offroy, 20 372 ; J. Beaufils, P.S., 8 439 ; Mme D. Fossey, U.D.F.-C.D.S., 3 931 ; MM. F. Pinchon, D.C., 1 705 ; G. Martine, P.S.D., 1 500 ; Mme M. Petiteville, L.O., 773 ; MM. Y. Chapus, M.D., 510 ; P. Gence, M.R.G., 484 ; P. Gorre, F.N., 409 ; M. Dupont, L.C.R., 351.
Total gauche : 31 075 (52,22 %).

M. Bourgois aurait dû être mieux élu au vu des résultats du premier tour : il ne l'emporte que de 843 voix.

10e circ. (Gournay-en-Bray)
Insc., 55 440 ; suffr. expr., 46 889
Abst., 13,50 %
MM. *Georges Delatre*, d.s., R.P.R. REELU (55,35 %) 25 952
A. Le Vern, P.S. 20 937

1er TOUR ; abst., 15,23 % (suffr. expr., 45 859) ; MM. G. Delattre, 17 215 ; A. Le Vern, 9 859 ; C. Heuillard, anc. dép., cons. gén., m. de Neuf-Marché, U.D.F.-rad., 7 977 ; M. Mille, P.C., 6 559 ; M. Kot, écol., 1 576 ; Mme G. Lapaire, L.O., 1 420 ; MM. R. Coquet, M.R.G., 985 ; F. Gourvennec, F.N., 268.
Total gauche : 18 823 (41,04 %).

Dans la Seine-Maritime, la majorité perd deux sièges, ceux des 4e et 9e circonscriptions, au profit de communistes qui ont désormais quatre élus sur dix. La représentation parlementaire du département est renouvelée pour moitié à la suite de plusieurs opérations de succession aux sièges autrefois occupés par MM. Lecanuet, Larue, Bettencourt, qui ont préféré le Sénat.

DEUX-SÈVRES (3)

ELU : M. Gaillard, d. s., P.S. (1re circ.).

Au premier tour : MM. Fouchier, d. s., C.N.I.P. (2e circ.) ; Brochard, d. s., C.D.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Gaillard, P.S. ; Fouchier, app. P.R. ; Brochard, réf.

1re circ. (Niort)
Inscr., 95 021 ; suff. expr., 79 747
Abst., 14,69 %
MM. *René Gaillard*, d. s., m. de Niort, cons. gén., P.S. REELU (51,21 %) .. 40 841
A. Nicolas, cons. gén., U.D.F.-rad. 38 906

1er TOUR : abst., 17,23 % (suffr. expr., 76 759) ; MM. R. Gaillard, 28 036 ; A. Nicolas, 21 991 ; R. Martinat, m. de Saint-Pompain, R.P.R., 12 659 ; G. Vincent, P.C., 8 838 ; Mme N. Poupinot, L.O., 1 644 ; M. J. Duhart, F.A., 1 288 ; Mme G. Cluzel, Choisir, 843 ; M. R. Chiche, L.C.R., 823 ; Mme Venture, D.C., 637.
Total gauche : 40 629 (52,93 %).

M. René Gaillard se voit confirmer le mandat qu'il avait acquis il y a cinq ans dans une circonscription où M. Mitterrand avait, de peu, dépassé la barre des 50 % au second tour de l'élection présidentielle de 1974 (50,19 %). Le maire de Niort gagne 0,06 points en pourcentage par rapport au second tour de 1973. Son adversaire radical, M. Nicolas, obtient plus de suffrages que ne pouvait le lui laisser espérer le total des voix obtenues au premier tour par les candidats de la majorité.

SOMME (5)

Députés sortants : MM. Lamps, P.C. *(ne se repré. pas)* ; Massoubre, R.P.R. ; Bignon, R.P.R. ; Audinet, non-inscr.

Le siège de la 4e circonscription est vacant depuis le 25 septembre 1977, date de l'élection au Sénat de M. Lejeune, réf.

ELUS : MM. Gremetz, P.C. (1re circ.) ; Massoubre, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; Couillet, P.C. (3e circ.) ; Mme Leblanc, P.C. (4e circ.) ; M. Audinot, d. s., R.P.R. (5e circ.).

1re circ. (Amiens)
Inscr., 93 742 ; suffr. expr., 78 892
Abst. 13,40 %
M. *Maxime Gremetz*, cons. gén., m. du bur. pol., P.C. ELU (52,71 %) 41 587
M. G. de Robien, U.D.F.-P.R. 37 305
(M. R. Lamps, d. s., m. d'Amiens ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 14,16 % (suffr. expr., 78 246) ; MM. M. Gremetz, 27 721 ; G. de Robien, 17 870 ; J.-C. Dessein, P.S., 13 221 ; R. Mazaudet, U.D.F.-rad., 9 069 ; G. Polrot, R.P.R., 5 774 ; Mme J. Maitte, F.A., 1 211 ; MM. J. Leroy, 1 165 ; A. Vrignaud, M.D., 849 ; D. Schaulder, L.O., 800 ; A. Boughérès, L.C.R., 390 ; J. Depecker, U.O.P.D.P., 176.
Total gauche : 43 519 (55,61 %).

M. Gremetz succède, comme prévu, au maire d'Amiens, M. Lamps, mais il ne fait ni le score de celui-ci en 1973 (55,10 %) ni le plein des voix recueillies par la gauche au premier tour.

(Lire la suite page 28.)

Dans les autres départements — LES RÉSULTATS

(Suite de la page 27.)

2e circ. (Montdidier)

Inscr., 66 518 ; suffr. expr., 58 833
Abst., 8,78 %
M. *Jean-Louis Massoubre*, d. s., cons. gén., R.P.R. REELU (50,22 %) 29 547
M. C. Lemoine, cons. gén. P.C. 29 286

1er TOUR : abst. 10,68 % (suffr. expr., 58 291) ; MM. J.-L. Massoubre, 16 185 ; C. Lemoine, 15 140 ; J. Fleury, cons. gén., P.S., 14 449 ; J.-P. Lherbier, U.N.M.P., 5 260 ; E. Vagniez, U.D.F.-P.R., 3 661 ; P. Maille, U.D.F.-C.D.S., 1 611 ; J. Derue, L.O., 1 216 ; B. Nieutin, M.D., 518 ; J. Rousseau, U.G.P., 251.
Total gauche : 31 055 (53,27 %).

M. Massoubre conserve son siège de justesse (261 voix), alors que la gauche était nettement majoritaire en voix au premier tour.

3e circ. (Ault, Poix)

Inscr., 76 492 ; suffr. expr., 62 451
Abst., 18,35 %
M. *Michel Couillet*, cons. gén., m. d'Ault, P.C. ELU (50,85 %) 31 758
M. C. Bignon, d. s., cons. gén., R.P.R. 30 693

1er TOUR : abst. 9,37 % (suffr. expr., 61 376) : M. C. Bignon, 23 626 ; M. Couillet, 21 108 ; P. Hiard, P.S., 9 742 ; R. Castel, cons. gén., U.D.F.-C.D.S., 4 570 ; Mme D. Bordessoule, L.O., 1 456 ; M. J. Faure, M.R.G., 834.
Total gauche : 33 140 (53,99 %).

Contrairement à M. Lemoine dans la circonscription précédente, M. Couillet enlève le siège que détenait le R.P.R., mais son avance n'est que de 1 065 voix, alors que mathématiquement il pouvait espérer une marge positive de près de cinq mille suffrages.

4e circ. (Abbeville)

Inscr., 63 747 ; suffr. expr., 55 711
Abst., 9,27 %
Mme Chantal Leblanc, P.C. ELUE (50,23 %) 27 985
M. J. Hart, R.P.R. 27 726
(Le siège était vacant depuis le 25 septembre 1977, date de l'élection au Sénat de M. Lejeune, anc. ministre, prés. du M.D.S.F.)

1er TOUR : abst., 11,38 % (suffr. expr., 55 198) : Mme C. Leblanc, 14 454 ; MM. J. Hart, 11 984 ; J. Becq, cons. gén., P.S., 11 289 ; A. Jacques, cons. gén., M.D.S.F., 10 664 ; Y. de Laromiguière, U.D.F.-P.R., 3 888 ; M. Duquef, écol., 1 623 ; Mme M. Pernot, L.O., 1 286.
Total gauche : 27 039 (48,98 %).

Ici aussi la candidate communiste l'emporte de peu (259 voix), mais les reports des voix de gauche se sont opérés parfaitement.

5e circ. (Péronne)

Inscr., 69 353 ; suffr. expr., 61 600
Abst., 9,18 %
MM. *André Audinot*, d. s., nouv. cont. soc.-maj., REELU (53,81 %) 33 149
J. Goubet, cons. général, P.C. 28 451

1er TOUR : abst., 10,91 % (suffr. expr., 60 539) ; MM. A. Audinot, 29 601 ; J. Goubet, 17 244 ; P. Lineatte, P.S., 10 300 ; S. Lebalc'h, L.O., 1 165 ; J.-C. Canoine, U.N.M.P., 657 ; Mme J. Peligry, div. maj., 641 ; M. P. Legrand, 597 ; Mme D. Bogaert, U.O.D.P.D., 334.
Total gauche : 29 043 (47,97 %).

M. Audinot est réélu sans difficulté, améliorant même sa position d'un point et demi de pourcentage par rapport à 1973.

⁂

Avec trois députés sur cinq, le parti communiste possède désormais la majorité des sièges de la Somme. Le fait le plus notable est le passage à l'opposition de la 4e circonscription, fief de M. Max Lejeune, maire d'Abbeville, président du M.D.S.F., élu sénateur en septembre dernier, dont le dauphin M. Alain Jacques, battu au premier tour, s'était retiré au profit de M. Joël Hart.

TARN (3)

ELUS : MM. Billoux, d. s., P.S. (1re circ.) ; Limouzy, d. s., R.P.R. (2e circ.) ; Pistre, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Billoux, P.S. ; Limouzy, R.P.R.

1re circ. (Albi)

Inscr., 86 873 ; suffr. expr., 74 751
Abst., 11,86 %
M. *André Billoux*, d. s., cons. gén., m. de Serenac, P.S. REELU (59,74 %) 44 653
Mme M.-C. Fournier, R.P.R. 30 093

1er TOUR : abst., 13,53 % (suffr. expr., 73 054) ; MM. A. Billoux, 28 262 ; Mme M.-C. Fournier, 15 765 ; Mme N. Foissac, adj. m. d'Albi, P.C., 15 037 ; M. C. Goure, P.R., 10 736 ; Mme M. Maurel, U.N.M.P., 1 511 ; M. S. Franceschina, L.O., 559 ; Mme C. Faral, L.C.R., 783.
Total gauche : 45 042 (61,65 %).

2e circ. (Castres)

Inscr., 80 468 ; suffr. expr., 70 923
Abst., 10,04 %
MM. *Jacques Limouzy*, d. s., cons. gén., R.P.R., REELU (53 %) 37 587
G. Bardou, P.S. 33 336

1er TOUR : abst., 12,26 % (suffr. expr., 68 904) ; MM. J. Limouzy, 30 110 ; G. Bardou, 17 592 ; E. Cros, adj. m. de Castres, P.C., 8 891 ; L. Limouzy, m. de Saint-Amans-Soult, div. maj., 3 286 ; J. Armengaud, écol., 2 435 ; M. Amalric, M.R.G., 1 735 ; V. Redyo, C.D.S., 1 536 ; B. Giraud, rad., 1 521 ; Mme C. Cauquil, L.O., 983 ; MM. B. Magna, U.G.P., 429 ; M. Bouziane, L.C.R., 375.
Total gauche : 30 006 (43,54 %).

M. Bardou a progressé d'un tour à l'autre (47 % au second), mais pas assez pour inquiéter M. Limouzy, ancien secrétaire d'État, qui avait perdu la mairie de Castres au profit de la gauche, en 1977.

3e circ. (Gaillac)

Inscr., 74 607 ; suffr. expr., 65 268
Abst., 10,43 %
MM. *Charles Pistre*, cons. gén., P.S., ELU (51,81 %) 33 820
Albert Mamy 31 448
(M. G. Spenale, d. s., P.S., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 12,93 % (suffr. expr., 62 953) ; MM. C. Pistre, 18 004 ; A. Mamy, 17 226 ; R. Dalle, R.P.R., 9 934 ; R. Durand, adj. m. de Lavaur, P.C., 9 354 ; J. Esparbie, cons. gén., m. de Lavaur, M.R.G., 5 447 ; F. de Chanterac, F.A., 1 355 ; C. Segers, L.O., 1 120 ; R. Perret, div. maj., 513.
Total gauche : 35 280 (56,04 %).

M. Spénale, dont c'était le fief, est devenu sénateur. Son successeur, M. Pistre, disposait d'un confortable potentiel de voix — sur le papier, — mais il n'a été élu qu'au terme d'une lutte serrée.

Le siège de la 3e circonscription est vacant depuis le 25 septembre 1977, date de l'élection au Sénat de M. Spénale, P.S.

TARN-ET-GARONNE (2)

ELUS : MM. Bonhomme, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Baylet, M.R.G. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Bonhomme, app. R.P.R. ; Ver, M.R.G. *(ne se représente pas).*

1re circ. (Montauban)

Inscr., 65 155 ; suffr. expr., 57 395
Abst., 10,36 %
M. *Jean Bonhomme*, d.s., cons. gén., m. de Caussade, R.P.R., REELU (52,64 %) 30 210
M. H. Gouze, P.S. 27 185

1er TOUR : abst., 14,02 % (suffr. expr., 54 067) ; MM. J. Bonhomme, 25 900 ; H. Gouze, 16 582 ; G. Catusse, P.C., 8 084 ; G. Matet, U.N.M.P., 742 ; S. D'Igniazq, L.O., 653 ; J. Maries, F.N., 638 ; H. Nicol, div., 562 ; C. Prat, L.C.R., 489 ; A. Cerciat, F.A., 418.
Total gauche : 26 225 (48,50 %).

M. Bonhomme avait, dès le premier tour, pris une option sur sa réélection au siège qu'il avait enlevé en 1968 à M. Louis Delmas, P.S., maire de Montauban.

2e circ. (Castelsarrasin)

Inscr., 67 814 ; suffr. expr., 56 652
Abst., 12,97 %
M. *Jean-Michel Baylet*, m. de Valence-d'Agen, dir. de *la Dépêche du Midi*, M.R.G., ELU (51,91 %) 29 413
M. R. Hevin, R.P.R. 27 239
(M. A. Ver, d. s., cons. gén., M.R.G., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 15,44 % (suffr. expr., 55 738) ; MM. R. Hevin, 21 106 ; J.-M. Baylet, 14 359 ; M. Bonnet, P.C., 12 529 ; A. Jean, écol., 3 702 ; R. Recoche, F.A., 2 420 ; Mme J. Santi, L.O., 1 622.
Total gauche : 30 930 (55,49 %).

M. Jean-Michel Baylet prend la succession de M. Ver (M.R.G.) et retrouve le siège occupé de 1946 à 1958 .. avec un autre mode de scrutin .. par son père, Jean Baylet. Sa désignation comme candidat cription où M. Mitterrand avait créé des remous chez les socialistes locaux, ce qui explique, notamment, qu'il ne retrouve pas au second tour le potentiel des voix de gauche du premier.

VAR (4)

ELUS : MM. Hautecœur, P.S. (1re circ.) ; Léotard, U.D.F.-P.R. (2e circ.) ; Arreckx, U.D.F.-P.R. (3e circ.) ; Paecht, U.D.F.-P.R. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Bénard, non-inscrit ; Lafont, non-inscr. ; Giovannini, P.C. *(ne se représ. pas).*

Le siège de la 1re circonscription est vacant depuis le 25 septembre 1977, date de l'élection au Sénat de Pierre Gaudin, P.S., décédé depuis lors.

1re circ. (Draguignan)

Inscr., 96 865 ; suffr. expr., 81 745
Abst., 13,63 %
M. *Alain Hautecœur*, P.S., ELU (53,81 %) 43 991
M. M. Couilliot, U.D.R.-rad. 37 754
(Le siège était vacant. P. Gaudin, P.S., ayant été élu sénateur, puis étant décédé.)

1er TOUR : abst., 15,18 % (suffr. expr., 79 509) ; MM. A. Hautecœur, 21 391 ; G. Guigou, P.C., 20 677 ; M. Couilliot, 20 573 ; M. Charrot, R.P.R., 10 243 ; Mme G. Farman, L. occ., 2 253 ; MM. R. Dalmas, 1 310 ; L. Castaing, 1 223 ; Mme J. Le Bris, L.O., 1 197 ; M. R. Vinciguerra, a.d., C.N.I.P., 642.
Total gauche : 45 518 (57,24 %).

2e circ. (Hyères)

Inscr., 115 729 ; suffr. expr., 97 572
Abst., 14,15 %
M. *François Léotard*, maire de Fréjus, U.D.F.-P.R., ELU (57,98 %) 56 579
M. J.-R. Etienne, P.S. 40 993
(M. M. Bénard, d. s., R.P.R., s'était retiré entre les deux tours.)

1er TOUR : abst. 17,55 % (suff. expr., 93 303) ; MM. F. Léotard, 26 652 ; M. Bénard, d.s., R.P.R., 22 900 ; J.-R. Etienne, 19 649 ; G. Caton, P.C., 16 165 ; G. Demenge, écol., 4 011 ; C. Collet, L.O., 905 ; B. Lafare, 874 ; H. Prévost, P.F.N., 872 ; M. Harlaut, M.D., 722 ; A. Perron, F.N., 597 ; O. Souhami, 312 ; M. Raymond, 244.
Total gauche : 36 719 (39,10 %).

3e circ. (Toulon - La Garde)

Inscr., 96 361 ; suffr. expr., 78 368
Abst., 15,96 %
M. *Maurice Arreckx*, c. gén., maire de Toulon, U.D.R.-P.R. ELU (56,23 %) 44 069
M. Delplace, cons. gén., m. de La Garde, P.C. 34 299
(M. B. Lafont, d. s., M.D., avait été éliminé, après le premier tour.)

1er TOUR : abst., 18,54 % (suff. expr., 77 415) ; MM. M. Arreckx, 20 314 ; M. Delplace, 18 711 ; P. Mazeaud, anc. secr. d'Et., a.d., R.P.R., 13 323 ; Mme Arrou-Vignod, P.S., 12 137 ; MM. B. Lafont, d.s., M.D., 7 525 ; Y. Michelon, C.E. 78, 3 288 ; G. Condet, P.F.N., 1 382 ; Mme Miedzigorski, L.O., 733.
Total gauche : 31 581 (40,79 %).

4e circ. (Toulon, La Seyne)

Inscr., 133 834 ; suffr. expr., 110 409
Abst., 15,36 %
M. *Arthur Paecht*, cons. gén., U.D.R.-P.R., ELU (53,40 %) 58 969
Mme D. de March, P.S. 51 440
(M. P. Giovannini, d. s., maire de La Seyne, P.C., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst., 18,56 % (suff. expr., 106 918) ; Mme D. de March, 30 360 ; MM. A. Paecht, 27 541 ; C. Goux, m. de Bandol, P.S., 20 646 ; M. Bayle, a.d., R.P.R., 17 779 ; A. Baptiste, cons. gén., m. de Six-Fours, 5 214 ; M.-E. Jacomella, P.F.N., 2 007 ; Mme C.-N. Hocquard, M.D., 1 357 ; MM. G. Goclan, L.O., 1 150 ; J.-L. Marchetti, L.C.R., 864.
Total gauche : 53 020 (49,58 %).

⁂

Dans ce département, dont la population électorale s'est accrue de plus de 80 000 inscrits depuis 1973, le recul de la gauche est général. Elle conserve le siège de la 1re circonscription, mais, en 1973, Pierre Gaudin, P.S., l'avait emporté avec 13 132 voix d'avance. M. Hautecœur — également P.S. — n'en a plus que 6 237.

Dans la deuxième circonscription, le jeune maire de Fréjus, M. François Léotard (U.D.F.-P.R.) semble avoir obtenu une partie non négligeable des 4 011 voix obtenues le 12 mars par le candidat écologiste. Dans la 3e circonscription, le nouvel élu, M. Paul Arreckx, a obtenu l'avantage même à La Garde, ville dont M. Delplace, candidat communiste, est maire.

Enfin, dans la 4e circonscription, le P.C. perd le siège qui avait été enlevé en 1973 par M. Giovannini. La marge est considérable : 7 529 voix. Le report des voix de gauche ne s'est effectué qu'imparfaitement, peut-être en raison des vives luttes qui ont opposé socialistes et communistes lors des élections municipales à Toulon. Mme de March avait, à l'époque, mené le combat pour le P.C.F. et certains socialistes ne lui ont sans doute pas pardonné cet épisode.

VAUCLUSE (3)

ELUS : MM. Taddéi, P.S. (1re circ.) ; Charretier, U.D.F.-P.R. (2e circ.) ; Marin, P.C. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Leenhardt, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Bérard, R.P.R.

Le siège de la 1re circonscription est vacant depuis le 25 septembre 1977, date de l'élection au Sénat de M. Duffaut, P.S.

1re circ. (Avignon)

Inscr., 98 516 ; suffr. expr., 84 185
Abst., 12,50 %
MM. *Dominique Taddéi*, adj. au maire d'Avignon, P.S., ELU (51,57 %) 43 418
J.-P. Roux, a.d., R.P.R. 40 767
(Le siège était vacant, M. H. Duffaut, m. d'Avignon, P.S., ayant été élu au Sénat.)

1er TOUR : abst. 15,89 % (suffr. expr., 81 341) ; MM. J.-P. Roux, 20 273 ; D. Taddei, 19 767 ; J. Bertrand, P.C., 17 898 ; R. Dubois, cons. gén., U.D.F.-C.D.S., 14 976 ; C. Leroy, F.A.-écol., 2 585 ; E. Rossi, U.F.B.S., 1 602 ; C. Sarfati, M.R.G., 1 266 ; J. Binder, L.O., 898 ; M. Delarche, M.D., 796 ; G. Meunier, L.C.R., 739 ; L. Giraud, F.N., 541.
Total gauche : 43 153 (53,05 %).

2e circ. (Carpentras, Apt)

Inscr., 83 816 ; suffr. expr., 70 017
Abst., 12,49 %
MM. *Maurice Charretier*, m. de Carpentras, U.D.F.-P.R., ELU (51,49 %) 36 057
F. Liotaud, P.C. 33 960
(M. F. Leenhardt, d. s., ne se représentait pas.)

1er TOUR : abst. 14,72 % (suffr. expr. 68 975) ; MM. M. Charretier, 17 380 ; F. Liotaud, 16 788 ; G. Santoni, a.d., R.P.R., 15 833 ; J. Richard, P.S., 14 053 ; C. Gilbert, C.E. 78, 2 535 ; H. Bourol, F.A., 893 ; D. Léger, L.O., 875 ; M. Locquet, F.N., 616.
Total gauche : 32 669 (47,27 %).

3e circ. (Orange)

Inscr., 78 204 ; suffr. expr., 66 483
Abst., 12,02 %
MM. *Fernand Marin*, a. d., cons. gén., maire de Sorgues, P.C., ELU (51,33 %) 34 130
J. Bérard, d. s., cons. gén., R.P.R. 32 353

1er TOUR : abst., 15,43 % (suffr. expr., 64 619) ; MM. J. Bérard, 19 572 ; M. F. Martin, 19 009 ; J. Gatel, P.S., 13 184 ; P. Chapelot, U.D.F.-rad., 4 662 ; J.-L. Miller, écol., 2 806 ; H. de Ripert d'Alauzier, C.N.I.P., 2 798 ; A. Seigle, M.R.G., 861 ; Mmes A. Souchon, L.O., 773 ; P. Bompard, F.N., 663 ; M. P. Joly, U.O.P.D.P., 221.
Total gauche : 24 028 (52,65 %).

Dans la 1re circonscription d'Avignon, où le siège laissé vacant par le maire d'Avignon, M. Henri Duffaut, devenu sénateur, était brigué par M. Jean-Pierre Roux, ancien député, candidat R.P.R., et par M. Dominique Taddéi, membre du secrétariat national du P.S., adjoint au maire pour les affaires culturelles d'Avignon depuis les dernières municipales, c'est ce dernier qui l'emporte. Toutefois, son adversaire de la majorité n'est distancé que de 2 651 voix sur l'ensemble de la circonscription. A l'évidence, les voix communistes se sont reportées sans défaillance sur la candidature de M. Taddéi, de même que celles des radicaux de gauche et d'une partie des écologistes. En revanche, M. Jean-Pierre Roux a pu réunir sur son nom une importante partie des abstentionnistes du premier tour.

Dans la 2e circonscription, on assiste à l'élection sans surprise du maire de Carpentras, Me Maurice Charretier, qui, lors du premier tour, avait devancé de quelques centaines de voix le candidat communiste, M. Francis Liotaud. Le report des voix de M. Georges Santoni, R.P.R., s'est effectué de manière satisfaisante pour M. Charretier. Le candidat communiste a été desservi par le score médiocre réalisé au premier tour par le socialiste, M. Jacques Richard, dauphin du député sortant, M. Leenhardt (P.S.), qui ne se représentait pas.

Le duel opposait le député R.P.R. sortant, Me Jacques Bérard, à M. Fernand Marin, P.C., conseiller général, maire de Sorgues et ancien député. C'est finalement le candidat de l'union de la gauche qui reconquiert le siège après une éclipse de deux mandats. Mais, là encore, la lutte a été sévère, 1 600 voix seulement séparent M. Fernand Marin de son adversaire. On peut considérer que le passage aux mains de la gauche, lors des dernières municipales, des deux villes les plus importantes de la circonscription, Orange et Bollène, a joué en faveur de M. Marin.

VENDÉE (4)

ELUS : MM. Caillaud, d. s., U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Mauger, d. s., R.P.R. (3e circ.).

Au premier tour : MM. Forens, d. s., U.D.F.-C.D.S. (2e circ.) ; Ansquer, R.P.R. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Caillaud, P.R. ; Forens, réf. ; Mauger, R.P.R. ; Darnis, R.P.R. *(supp. de M. Ansquer).*

1re circ. (La Roche-sur-Yon)

Inscr., 77 450 ; suffr. expr., 66 065
Abst., 12,6 %
MM. *Paul Caillaud*, d. s., P.R., REELU (62,03 %) 40 983
D. Astier, P.S. 25 082

1er TOUR : abst., 11,98 % (suffr. expr., 66 336) ; MM. P. Caillaud, 16 637 ; D. Astier, 14 508 ; G. Priouzeau, cons. gén., maj., 13 509 ; A. Chenot, R.P.R., 12 194 ; M. Guintard, P.C., 6 042 ; J. Coirier, F.A., 1 816 ; P. Raynaud, L.O., 1 630.
Total gauche : 23 996 (36,17 %).

3e circ. (Les Sables-d'Olonne)

Inscr., 89 408 ; suffr. expr., 72 509
Abst., 16,68 %
MM. *Pierre Mauger*, d. s., cons. gén., m. de Saint-Jean-de-Monts, R.P.R., REELU (63,32 %) 48 088
D. Coutant, P.S. 24 421

1er TOUR : abst., 15,83 % (suffr. expr., 72 963 ; MM. P. Mauger, 26 419 ; J. Léveillé, P.R., 22 908 ; D. Coutant, 14 335 ; A. Mairesse, P.C., 7 065 ; Mme F. Pinato-Lemagny, L.O., 2 236.
Total gauche : 23 636 (32,39 %).

⁂

La Vendée a reconduit ses quatre député à une large majorité. Le 12 mars, M. André Forens (C.D.S.) avait été réélu dans la 2e circonscription, et M. Vincent Ansquer (R.P.R.) avait retrouvé, dans la 4e, le siège qu'il avait laissé à son suppléant ; lors de ce second tour, M. Paul Caillaud (P.R.) dans la 1re circonscription, et M. Pierre Mauger (R.P.R.), dans la 3e, ont été, eux aussi, réélus. Dans l'ensemble, les électeurs vendéens ont été sensiblement moins nombreux à voter lors de ce second tour (83,06 % contre 86,65 % le 12 mars). Cela peut s'expliquer par l'avance confortable que les deux députés sortants avaient acquise dès le premier tour.

En ce qui concerne les reports de voix, ils se sont faits normalement, tant du côté de la majorité que de celui de l'opposition.

Un autre enseignement peut être tiré de ce scrutin : au premier tour, il était manifeste que la gauche était en perte de vitesse à La Roche-sur-Yon, ville gagnée en mars 1977 par l'opposition. Au regard de ce second tour, cette tendance s'est confirmée. Dans le chef-lieu de la Vendée, en effet, le candidat du parti socialiste, M. Daniel Estier, n'a devancé le député sortant, M. Paul Caillaud, P.R., ancien maire de La Roche-sur-Yon, que de 27 voix seulement, alors qu'aux élections municipales la différence avait été de plus de 800 voix. Exception politique en Vendée, la ville de La Roche-sur-Yon, même faiblement, reste à gauche, mais elle n'est pas représentative du département.

VIENNE (3)

ELUS : MM. Santrot, P.S. (1re circ.) ; Abelin, U.D.F.-C.D.S. (2e circ.) ; Lepercq, d. s., R.P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Métayer, app. R.P.R. *(ne se représ. pas, non plus que M. Vertadier, dont il est le supp.)* ; M. Fouqueteau, réf. *(se représ. comme supp. de M. Jean-Pierre Abelin)* ; Lepercq, app. R.P.R.

1re circ. (Poitiers)

Inscr., 100 215 ; suffr. expr., 85 572
Abst., 12,97 %
MM. *Jacques Santrot*, cons. gén., m. de Poitiers, P.S. ELU (52,03 %) 44 526
J.-P. Raffarin, U.D.F.-P.R. 41 046
(M. R. Métayer, d. s. app. R.P.R. ne se représ. pas, non plus que M.P. Vertadier, dont il était le supp. en 1973.)

1er TOUR : abst. 16,81 % (suffr. expr., 81 933) ; MM. J. Santrot, 27 597 ; J.-P. Raffarin, 17 452 ; A. Panton, anc. secr. d'État, d.s., 9e circ. de Paris, R.P.R., 16 718 ; J.-J. Pensec, adj. au maire de Poitiers, P.C., 10 753 ; R. Souchet, D.C., 2 444 ; B. Conseil, F.A., 1 792 ; R. Mettey, P.S.D., 1 273 ; G. Allard, L.O., 1 115 ; R. Roquetanière, M.D., 823 ; Ph. Mazot, L.C.R., 735 ; Mme F. Vergé, P.F.N., 699 ; M. Ch. Le Ball, cons. mun. de Poitiers, U.G.P., 582.
Total gauche : 42 574 (51,93 %).

Dans la 1re circ., où les abstentions ont été moins nombreuses, la gauche gagne un siège que les gaullistes détenaient depuis 1958. M. Jacques Santrot, P.S., maire de Poitiers, a battu aisément son concurrent M. Jean-Pierre Raffarin, candidat de l'U.D.F., délégué général à l'animation du P.R. qu'il devance de 3 480 voix. M. Santrot a obtenu 1952 voix de plus que le total des voix de gauche au premier tour.

2e circ. (Châtellerault)

Inscr., 74 593 ; suffr. expr., 63 623
Abst., 13,28 %
M. *Jean-Pierre Abelin*, cons. gén., U.D.F.-C.D.S. ELU (52,11 %) 33 156
Mme E. Cresson, m. de Thuré, P.S. 30 467
(M. J.-J. Fouqueteau, d. s., C.D.S., se présentait comme suppl. de M. J.-P. Abelin.)

1er TOUR : abst., 16,24 % (suffr. expr., 60 794) ; M. J.-P. Abelin, 22 959 ; Mme E. Cresson, 15 753 ; MM. P. Fromonteil, P.C., 10 940 ; M. Montenay, cons. gén., m. d'Ingrandes, R.P.R., 8 087 ; R. Cerisier, L.O., 1 025 ; G. Gouiller, rad., 771 ; J.-C. Serre, P.F.N., 753 ; G. Guérin, L.C.R., 506.
Total gauche : 28 224 (46,42 %).

Dans la 2e circonscription, malgré un report satisfaisant des voix à gauche, M. Jean-Pierre Abelin, U.D.F.-C.D.S., l'a emporté, comme le laissaient prévoir les résultats du 1er tour. Le fils de l'ancien ministre et ancien député de la circonscription, Pierre Abelin, devance de 2 680 voix Mme Edith Cresson, P.S. Lors des élections partielles de 1975, Pierre Abelin avait devancé Mme Cresson de 2 718 voix.

La victoire de M. J.-P. Abelin est beaucoup moins nette que celle de son père en 1973, qui avait obtenu près de 10 000 voix de plus que son concurrent communiste, M. Paul Fromonteil.

Il est à remarquer que dans la ville de Châtellerault, dont Mme Geneviève Abelin est le maire depuis le décès de son mari, c'est Mme Cresson qui arrive en tête.

3e circ. (Montmorillon)

Inscr., 75 141 ; suffr. expr., 64 498
Abst., 12,60 %
M. *Arnaud Lepercq*, d. s., m. d'Usson-du-Poitou, R.P.R. REELU (51,47 %) 33 200
M. R. Cartraud, cons. gén., maire de Civray, P.S. 31 298

1er TOUR : abst., 14,60 % (suffr. expr., 63 235) : MM. A. Lepercq, 19 778 ; R. Cartraud, 18 553 ; J.-P. David, cons. gén., maire de Chauvigny, P.C., 12 627 ; J.-P. Gilbert, cons. gén., maire de Coulonges, U.D.F.-P.R., 12 420 ; A. Roulaud, L.O., 1 857.
Total gauche : 31 037 (49,08 %).

Comme en 1973, M. Raoul Cartraud, P.S., est battu par le candidat de la majorité, M. Arnaud Lepercq, R.P.R., qui a remplacé Claude Peyret, décédé. Dans cette circonscription la gauche est en recul. En 1973, à l'issue du premier tour, elle obtenait 52,27 % ; le 13 mars elle n'a obtenu que 49,08 %, et à l'issue du second tour 48,53 %.

⁂

Pas de surprise dans la Vienne, où les trois candidats les mieux placés à l'issue du premier tour l'ont emporté.

Le recul de la majorité s'est confirmée dans la 1re circonscription où M. Jacques Santrot consolide sa position de maire par un mandat législatif.

HAUTE-VIENNE (3)

ELUS : Mme Constans, d. s., P.C. (1re circ.) ; MM. Rigout, d. s., P.C. (2e circ.) ; Jouve, P.C. (3e circ.).

Députés sortants : Mme Constans, P.C. ; Rigout, P.C.

Le siège de la 3e circonscription est vacant depuis le 25 septembre 1977, date de l'élection au Sénat de M. Longequeue, P.S.

1re circ. (Limoges, Saint-Léonard)

Inscr., 83 515 ; suffr. expr., 67 857
Abst., 14,52 %
Mme Hélène Constans, d. s., cons. gén., P.C. REELUE (58,11 %) 39 433
M. P. Baillot d'Estivaux, cons. gén., R.P.R. 28 424

1er TOUR : abst., 15,05 % (suffr. expr., 69 022) ; Mme H. Constans, 23 584 ; MM. A. Rodet, cons. gén., maire de Saint-Léonard-de-Noblat, P.S., 19 154 ; P. Baillot d'Estivaux, R.P.R., 12 866 ; J.-P. Garnerie, U.D.F.-P.R., 9 155 ; M. Sinibaldi, maire de Châteauneuf-la-Forêt, F.A., 2 228 ; J. Malavaud, L.O., 1 208 ; L. Monguilan, U.G.P., 590 ; J.-P. Penicaud, ext. d., 217.
Total gauche : 46 764 (67,75 %).

2e circ. (Saint-Junien, Rochechouart)

Inscr., 70 398 ; suffr. expr., 59 241
Abst. 12,67 %
M. *Marcel Rigout*, d. s., cons. gén., P.C. REELU (56,64 %) 33 554
M. C. Madoumier, R.P.R. 25 687

1er TOUR : abst., 13,82 % (suffr. expr., 58 916) ; MM. M. Rigout, 23 239 ; P. Rabaud, maire de La Meyze, cons. gén., P.S., 13 733 ; C. Madoumier, 12 583 ; C. Thuillier, U.D.F.-C.D.S., 7 877 ; Mme C. Roussie, L.O., 1 192 ; M. E. Raulin, U.O.P.D.P., 293.
Total gauche : 36 456 (65,27 %).

3e circ. (Limoges O., Bellac)

Inscr., 103 514 ; suffr. expr., 85 002
Abst., 14,07 %
M. *Jacques Jouve*, P.C. ELU (55,95 %) 47 556
M. P. Petit, R.P.R. 37 446
(M. L. Longequeue, d. s., P.S., élu sén., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 15,97 % (suffr. expr., 84 582) ; MM. J. Jouve, 24 980 ; M. Mocœur, maire de Châteauponsac, cons. gén., P.S., 23 788 ; P. Petit, 16 383 ; H. Pouret, soc. ind., 15 701 ; Mme M. Celer-Bouillon, F.A., 1 759 ; MM. M. Hernandez, L.O., 1 441 ; C. Hubert, U.O.P.D.P., 510.
Total gauche : 52 478 (62,05 %).

⁂

Pour la première fois dans son histoire parlementaire, la Haute-Vienne compte trois députés communistes. A Mme Hélène Constans et à M. Marcel Rigout, respectivement réélus dans les deux premières circonscriptions, est venu se joindre M. Jacques Jouve, qui est élu dans la 3e circonscription (Limoges - Bellac). M. Jouve enlève ainsi aux socialistes leur dernier siège occupé jusqu'en septembre dernier par M. Longequeue, maire de Limoges, qui, élu sénateur, ne se représentait pas.

Les résultats du scrutin accentuent le tassement du parti socialiste dans un département où il fut longtemps prépondérant.

Quant au R.P.R., il a amélioré dans les trois circonscriptions le score réalisé par les partis de la majorité au premier tour, notamment dans la 3e circonscription (Limoges - Bellac), où, pour un nombre de votants égal, son représentant, M. Petit, gagne quelque 5 000 voix qui sont justement celles qui manquent à M. Jouve pour retrouver la totalité des suffrages de la gauche. Les autres circonscriptions sont sensiblement à cette image. Certains électeurs socialistes ayant retrouvé leur comportement traditionnel face aux candidats du parti communiste.

VOSGES (4)

ELUS : MM. Séguin, R.P.R. (1re circ.) ; Pierret, P.S. (2e circ.) ; Braun, d. s., R.P.R. (3e circ.) ; Voilquin, U.D.F.-P.R. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Hoffer, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Lemaire, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Braun, R.P.R. *(supp. de M. Poncelet, qui ne se représ. pas).*

Le siège de la 4e circonscription est vacant depuis le 25 septembre 1977, date de l'élection au Sénat de M. Voilquin, P.R.

1re circ. (Epinal)

Inscr., 81 297 ; suffr. expr., 68 836
Abst., 13,62 %
M. *Philippe Séguin*, R.P.R., ELU (52,04 %) 35 822
M. S. Thibers, P.S. 33 014
(M. Hoffer, d. s., R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 15,48 % (suffr. expr., 66 890) ; MM. P. Séguin, 21 529 ; S. Thibers, 19 515 ; H. Maigrat, P.R., 9 865 ; R. Alexandre, P.C., 9 169 ; P. Plumerey, écol., 3 114 ; A. Bœuf, U.D.F.-rad., 3 131 ; M. Martinez, L.O., 1 565 ; Mme J. Bourcelot, F.N., 2.
Total gauche : 30 249 (45,22 %).

M. Séguin, chargé de mission au cabinet du premier ministre, « parachuté » à Epinal, améliore le résultat obtenu par le député sortant au second tour de 1973 (50,89 %). Le report des voix recueillies au premier tour semble avoir parfaitement joué, et M. Séguin semble avoir profité des toutes les voix des nouveaux électeurs et de quelques suffrages écologistes. La majorité de ceux-ci paraissent toutefois être allés au candidat socialiste, ce qui n'a pas empêché la gauche d'enregistrer un mauvais résultat, que ne laissait guère prévoir son succès, à Epinal, lors des dernières élections municipales.

2e circ. (Saint-Dié)

Inscr., 59 572 ; suffr. expr., 50 278
Abst., 13,77 %
M. *Christian Pierret*, P.S., ELU (51,59 %) 25 941
M. L. Stoléru, secr. d'État auprès du ministre du travail, U.D.F.-P.R. 24 337
(M. Lemaire, d.s., R.P.R., ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 16,95 % (suffr. expr., 47 997) ; MM. L. Stoléru, 13 548 ; C. Pierret, 13 423 ; R. Souchal, a. d. de Meurthe-et-Moselle, R.P.R., 9 641 ; C. Staphe, P.C., 8 045 ; Mme L. Desmet, M.R.G., 970 ; MM. P. André, L.O., 910 ; M. Collarde, F.A., 768 ; G. Henry, écol., 691 ; A. Alessandrini, F.N. 1.
Total gauche : 24 116 (50,24 %).

Les chiffres semblent indiquer que M. Pierret, animateur du CERES, et M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État au travail manuel, se sont partagé également les suffrages des électeurs supplémentaires du second tour, mais que le candidat socialiste a recueilli la totalité des voix écologistes du premier tour.

3e circ. (Remiremont)

Inscr., 61 873 ; suffr. expr., 51 747
Abst., 14,50 %
M. *Gérard Braun*, d. s., m. de Cornimont, R.P.R., REELU (54,71 %) 28 310
M. J. Valroff, m. de Saint-Etienne-lès-Remiremont, P.S. 23 437

1er TOUR : abst., 14,80 % (suffr. expr., 50 899) ; MM. G. Braun, 22 174 ; J. Valroff, 14 341 ; S. Léost, P.C., 5 374 ; P. Crouvezier, U.D.F.-rad., 4 554 ; Mme D. Carrat, L.O., 2 301 ; M. J. Chauffour, U.F.B.S., 2 153.
Total gauche : 22 016 (43,25 %).

L'usure de la majorité est sensible dans cette circonscription particulièrement touchée par la crise du textile. Le résultat de M. Braun est à rapprocher de celui qu'avait obtenu M. Christian Poncelet, dont il est le suppléant, et qui avait été réélu au premier tour, en 1973, avec 64,18 % des voix. La gauche, de son côté, fait mieux que le plein de ses voix du premier tour.

DU SECOND TOUR

4e circ. (Mirecourt, Neufchâteau)

Inscr., 63 884 ; suffr. expr., 53 881
Abst., 13,21 %

M. *Hubert Voilquin*, m. de Vittel, U.D.F.-P.R., ELU (52,36 %) 28 210
M. S. Beltrame, cons. gén., m. de Contrexéville, P.S. 25 671
(Le siège était vacant depuis l'élection au Sénat de M. Albert Voilquin, P.R.)

1er TOUR : abst., 14,87 % (suffr. expr., 52 725) ; MM. S. Beltrame, 15 973 ; H. Voilquin, 13 073 ; A. Jacquot, R.P.R., 12 563 ; Mme M. Rouyer, P.C., 5 233 ; M. P. Coanet, C.D.S., 4 204 ; Mme N. Friess, L.O., 1 678.
Total gauche : 22 885 (43,40 %).

M. Voilquin perd plus de 1 600 voix par rapport au total de la majorité au premier tour, tandis que M. Serge Beltrame en gagne près de 2 800 par rapport au total de la gauche. Dans cette circonscription, où la majorité était très divisée au premier tour, les mouvements de l'électorat sont difficiles à discerner à travers des chiffres.

⁂

Exemple typique d'un département à mono-industrie, affecté par le vieillissement de son infrastructure, les Vosges ont choisi la continuité dans trois circonscriptions sur quatre. Paradoxalement, c'est à Saint-Dié, où elle avait perdu la mairie en mars 1977, que la gauche, favorisée par une réaction de rejet à l'égard du « parachutage » de M. Stoléru dans un fief du R.P.R., gagne son unique siège, tandis qu'à Epinal, où elle avait conquis la municipalité, un « parachuté » conserve le siège au R.P.R. Le recul de la majorité à Remiremont et à Mirecourt ne compense guère l'échec global de l'opposition.

YONNE (3)

ELUS : MM. Soisson, U.D.F.-P.R. (1re circ.) ; Delprat, C.N.I.P. (2e circ.) ; Piot, d. s., R.P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Masson, P.R. *(supp. de M. Soisson)* ; Piot, R.P.R.

Le siège de la 2e circonscription est vacant depuis le 25 septembre 1977, date de l'élection au Sénat de M. Chamant, P.R.

1re circ. (Auxerre)

Inscr., 67 003 ; suffr. expr., 55 926
Abst., 14,90 %

MM. *Jean-Pierre Soisson*, anc. sec. d'Etat, a. d., m. d'Auxerre, secrétaire gén. P.R. U.D.F. - P.R., ELU (56,21 %) 31 437
E. Louis, cons. général, P.S. 24 489
(M. Masson, d. s., P.R., suppl. de M. Soisson, ne se représ. pas.)

1er TOUR : abst., 16,49 % (suffr. expr., 54 887) ; MM. J.-P. Soisson, 25 423 ; E. Louis, 12 573 ; G. Fernandez, P.C., 8 619 ; P. Balkany, R.P.R., 4 597 ; D. Laprade, F.A., 1 908 ; A. Wolf, L. O., 628 ; Mme N. Rouillé, S.P.T., 609 ; M. J.-M. Merca, P.N., 530.
Total gauche : 24 337 (44,34 %).
En 1973, M. Soisson avait été élu dès le premier tour.

2e circ. (Avallon)

Inscr., 62 065 ; suffr. expr., 52 458
Abst., 14 %

M. *Michel Delprat*, cons. gén., maire de Tanlay, C.N.I.P., ELU (51,80 %) 27 171
Mme C. Beaud, P.S. ... 25 287
(Le siège était vacant, M. Jean Chamant, P.R., élu en 1973, étant sénateur depuis septembre dernier.)

1er TOUR : abst., 16,60 % (suffr. expr., 50 470) : Mme C. Beaud, 11 128 ; M. Meyroune, P.C., 10 823 ; M. Delprat, 10 387 ; Mme O. Pagani, s. s., cons. gén., m. de Massangis, U.D.F.-P.R., 7 822 ; MM. C. Moreau, R.P.R., 7 707 ; Y. Husset, Cent., 1 063 ; A. Gaudiau, L. O., 1 025 ; A. Thomas, U.O.P.D.P., 515.
Total gauche : 23 491 (46,54 %).

Mme Beaud bénéficie de la progression du potentiel des voix de gauche du premier tour en rassemblant 48,20 % des exprimés, mais ce n'est pas suffisant dans cette circonscription modérée. M. Delprat était soutenu par M. Chamant, ancien député, devenu sénateur. Il n'a obtenu que 51,79 % des suffrages et il n'a donc certainement pas recueilli la totalité des voix qui s'étaient portées sur Mlle Pagani le 12 mars. A Tonnerre et Saint-Florentin, M. Delprat a été distancé par Mme Beaud qui a montré l'impact qu'a aujourd'hui la gauche dans le Morvan et dans la vallée de l'Armançon.

3e circ. (Sens)

Inscr., 81 923 ; suffr. expr., 68 381
Abst., 14,10 %

M. *Jacques Piot*, d. s., a. s., cons. gén., m. de Cheroy, R.P.R., REELU (55,12 %) 37 693
M. J. Cordillot, s. d., cons. gén., P.C. 30 688

1er TOUR : abst, 16,75 % (suffr. expr., 66 682) ; MM. J. Piot, 30 431 ; J. Cordillot, 17 011 ; R. Lassalle, cons. gén., m. de Pont-sur-Yonne, P. S., 12 150 ; J. Peron-Magnan, P.S.D., 3 179 ; M. Morange, div. maj., 1 920 ; H. Ponchel, F.A., 1 217 ; J.-C. Rohée, L.O., 972 ; M. Douroux, F.R.P., 802.
Total gauche : 32 152 (48,21 %).

Il aurait fallu dépasser le plein des voix de gauche du premier tour pour inquiéter M. Piot : or, il n'est même pas atteint.

⁂

Aucun changement politique dans ce département acquis à la majorité.

TERRITOIRE DE BELFORT (2)

ELUS : MM. Chevènement, d. s., P.S. (1re circ.) ; Forni, d. s., P.S.

Députés sortants : MM. Chevènement, P.S. ; Forni, P.S.

1re circ. (Belfort)

Inscr., 43 760 ; suffr. expr., 37 224
Abst. 13,06 %

M. *Jean-Pierre Chevènement*, d. s., adj. au m. de Belfort, P.S., REELU (56,64 %) 21 084
M. D. Schuller, U.D.F.-rad. 16 140

1er TOUR : abst., 15,72 % (suffr. expr., 35 956) ; MM. J.-P. Chevènement, 13 176 ; D. Schuller, 8 420 ; J. Rosselot, m. de Bermont, R.P.R., 6 062 ; J.-M. Martin, P.C., 4 840 ; J.-P. Monnier, C.E. 78, 1 398 ; M. Lab, F.A., 896 ; G. Belot, L.O., 405 ; J. Félix, D.C., 355 ; J.-M. Grevillot, O.C.T., 328 ; Mme N. Rigoulot, U.O.P.D.P., 78.
Total gauche : 19 723 (54,85 %).

Les électeurs ont parfaitement observé tant à gauche qu'à droite les consignes de report des voix du premier tour. Mais M. Jean-Pierre Chevènement, leader du CERES (minorité du P.S.) dont l'élection ne faisait cependant aucun doute, a bénéficié d'un supplément de voix d'abstentionnistes du premier tour. En pourcentage, il obtient trois points et demi de plus que M. Mitterrand aux élections présidentielles de 1974.

2e circ. (Delle)

Inscr., 34 678 ; suffr. expr., 29 921
Abst. 12 %

M. *Raymond Forni*, d. s., cons. gén., P.S., REELU (56,40 %) 16 877
M. G. Pince, U.D.F.-rad. 13 044

1er TOUR : abst., 15,68 % (suffr. expr., 28 788) : MM R. Forni, 11 221 ; G. Pince, 7 060 ; M. Champanay, R.P.R., 4 789 ; J. Drouet, m. de Fontaine, P.C., 3 347 ; H. Léandre, C.E. 78, 1 419 ; Mme F. Lacaille, L.O., 684 ; M. P. Chiesa, S.P.T., 288.
Total gauche : 15 530 (53,91 %).

M. Raymond Forni fait mieux que le plein des voix de gauche du premier tour ; il améliore d'un point et demi son score de 1973 et obtient deux points et demi de plus que M. Mitterrand aux élections présidentielles. Son adversaire, M. Gérard Pince, ancien radical de gauche rallié à la majorité et « parachuté » de Paris, s'il avait largement précédé le candidat du R.P.R. dimanche dernier, n'atteint cependant pas le plus mauvais score réalisé en 1973 par M. Jean-Marie Bailly, U.D.R., ancien ministre (44,80 %).

Dans les départements et territoires d'outre-mer

Cinq sièges restaient à pourvoir sur dix-sept outre-mer. Dans les départements, la majorité progresse puisqu'elle enlève deux sièges à l'opposition en Guadeloupe : un à un socialiste et l'autre à un communiste. A Saint-Pierre-et-Miquelon, en revanche, l'élection du socialiste, M. Plantagenest, donne la victoire à ceux qui contestent les résultats de la modification de statut intervenue en 1976 (le territoire a été transformé en département).

Dans les TOM, le député sortant autonomiste de Nouvelle-Calédonie, M. Roch Pidjot, est réélu dans la nouvelle circonscription de Nouméa.

GUADELOUPE (3)

ELUS : MM. Moustache, R.P.R. (1re circ.) ; Mariani R.P.R. (2e circ.) ; Guilliod, d. s., R.P.R. (3e circ.).

La Guadeloupe enverra à l'Assemblée trois députés gaullistes, ce qui constitue pour les thèses autonomistes un échec sévère. M. Ibéné, communiste, et M. Jalton, socialiste, sont battus. Pourtant, en 1974, ce département avait donné la majorité de ses suffrages à M. François Mitterrand (56 %).

Député sortants : MM. Ibéné, app. P.C. ; Jalton, app. P.S. ; Guilliod, R.P.R.

1re circ. (Pointe-à-Pitre)

Ins., 58 230 ; suffr. expr., 32 726
Abst., 42,58 %

M. *J. Moustache*, R.P.R., ELU (60,26 %) 19 722
M. H. Ibéné, d.s., P.C.G. 13 004

1er TOUR : abst., 51,59 % (suffr. expr., 27 321) ; MM J. Moustache, 10 633 ; H. Ibené, 9 804 ; H. Beaujean, U.D.F.-rad., 4 237 ; R. Viviès, maj., 1 694 ; G. Nicolo, maj., 472 ; R. Barclais, P.S.D., 197 ; M. Céleste, combat ouvrier, 187 ; D. Maragnes, G.R.S., 117.
Total gauche : 10 088 (36,92 %).

2e circ. (Les Abymes)

Ins., 58 509 ; suffr. expr., 31 085
Abst., 44,96 %

M. *M. Mariani*, R.P.R., ELU (51,65 %) 16 046
M. F. Jalton, d.s., P.S. .. 15 039

1er TOUR : abst., 58,17 % (suffr. expr., 19 035) ; MM. M. Mariani, 9 228 ; F. Jalton, 7 917 ; A. Pierre-Justin, P.C.G., 1 378 ; G. Séné, combat ouvrier, 391 ; E. Courbin, G.R.S., 121.
Total gauche : 9 807 (51,52 %).

3e circ. (Basse-Terre)

Ins., 54 550 ; suffr. expr., 22 994
Abst. 55,97 %

M. *R. Guilliod*, d.s., R.P.R., REELU (73,44 %) 16 888
M. M. Esdras, Mouv. prog. guad. 6 106
Ins., 3 861 ; suffr. expr., 3 182

1er TOUR : abst., 53,33 % (suffr. expr., 21 780) : MM. R. Guilliod, 9 879 ; M. Esdras, 4 529 ; M. Etzol, U.D.F.-P.R., 4 096 ; G. Tirollen, Ind., 1 390 ; Mme G. Archimède, P.C.G., 1 567 ; M. P. Anaïs, combat ouvrier, 119.
Total gauche : 6 215 (28,53 %).

GUYANE (1)

Elu au premier tour : M. Riviérez, d.s., R.P.R.

MARTINIQUE (3)

Elus au premier tour : MM. Petit, d.s., R.P.R. (1re circ.) ; Césaire, d.s., app. P.S. (2e circ.) ; Sablé, d.s., app. P.R. (3e circ.).

LA RÉUNION (3)

Elus au premier tour : MM. Debré, d.s., R.P.R. (1re circ.) ; Fontaine, d.s., U.D.F.-C.D.S. (2e circ.) ; Lagourgue, U.D.F.-P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Debré, R.P.R. ; Fontaine, non-inscrit ; Cerneau, app. réf.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (1)

Député sortant : M. Gabriel, R.P.R. *(ne se représ. pas)*.
Abst., 14,81 %

M. *M. Plantagenest*, P.S., ELU (51,85 %) 1 650
M. J.-J. Blanco-Cariotti, U.D.F.-P.R. 1 532
M. Gabriel, R.P.R., ne se représentait pas.

M. Blanco-Cariotti, jeune giscardien venu de métropole, a failli créer la surprise, après avoir devancé au premier tour, M. Hubert Germain, R.P.R. Il ne lui a manqué que 118 voix. Une tradition prend fin, celle qui voulait que les deux parlementaires de Saint-Pierre-et-Miquelon ne fussent pas tous deux originaires de l'archipel. M. Pen, sénateur socialiste, est saint-pierrais, M. Gabriel, député sortant, était métropolitain. L'ensemble des élus du département est désormais socialiste.

1er TOUR : abst., 17,73 % (suffr. expr., 3 043) : MM. M. Plantagenest, 1 467 ; J.-J. Blanco-Cariotti, 492 ; P. Audouze, ss étiq., 444 ; H. Germain, a. d., R.P.R., 345 ; Mme A. Prudence, Ind., 189 ; M. M. Bossé, ss étiq., 102.
Total gauche : 1 656 (54,41 %).

MAYOTTE

Elu au premier tour : M. Bamana, d.s., réf.

Député sortant : M. Bamana, réf.

POLYNÉSIE FRANÇAISE (1 + 1)

Elus au premier tour : MM. Juventin, U.D.F. (1re circ.) ; Flosse, R.P.R. (2e circ.).

Le siège de M. Sanford, non-inscrit, était vacant depuis le 30 juin 1977, date à laquelle il avait donné sa démission. Il se représentait comme suppléant de M. Maco Tebane, dans la 2e circonscription.

Le deuxième siège avait été créé par la loi du 8 décembre 1977.

ILES WALLIS ET FUTUNA (1)

Elu au premier tour : M. Brial, d.s., R.P.R.

Député sortant : M. Brial, R.P.R.

NOUVELLE-CALÉDONIE (1 + 1)

ELUS : M. Roch Pidjot, d. s., div. opp.

Au premier tour : M. Jacques Lafleur (R.P.R.).

Député sortant : M. Pidjot, non-inscrit.

Un deuxième siège a été créé par la loi du 8 décembre 1977.

1re circ. (Côte Est, Loyautés)

Inscr., 24 910 ; suff. expr., 14 148
Abst. 43,21 %

M. *Roch Pidjot*, d. s., div. opp. REELU (59,48 %) 8 419
M. D. Ukeiwé, R.P.R. .. 5 732

1er TOUR : abst., 38,67 % (suffr. expr., 14 970) ; MM. Roch Pidjot, 4 915 ; M. Dick Ukeiwé, 4 836 ; N. Naisseline, div. opp., 2 263 ; Y.-C. Uregei, div. opp., 1 750 ; A. Gopéa, div. opp., 1 206
Total opposition : 10 134 (67,69 %)

Dans cette circonscription qui concentre l'essentiel de la population d'origine mélanésienne, le député sortant du territoire, M. Roch Pidjot, n'a pas bénéficié de l'ensemble des suffrages favorables à l'indépendance. En effet le Palika (Parti de libération kanak), qui prône l'« indépendance canaque », avait préconisé l'abstention. Il semble que les 2 263 électeurs qui, au premier tour, avaient voté pour cette formation se soient, en effet, abstenus. En revanche, les voix du FULK (Front uni de libération kanak), mouvement favorable à l'« indépendance canaque » et de l'U.P.M. (Union progressiste multiraciale), formation favorable à une indépendance pluri-ethnique, se sont reportées sans défaillance sur M. Pidjot, qui, lui-même, plaide pour une indépendance « à terme ».

De son côté, M. Dick Ukeiwé (R.P.R.), président de l'Assemblée territoriale, représentant des partis « nationaux », gagne 896 voix par rapport au premier tour.

Le fort taux d'abstention (43,21 %) est dû non seulement aux consignes du Palika, mais surtout au coût des liaisons aériennes entre les îles Loyautés et Nouméa, la capitale, où travaillent nombre de Loyaltiens. Ces derniers, inscrits dans leurs villages d'origine, sont ainsi conduits à s'abstenir.

Les nouveaux élus

Nous publions ci-dessous une première liste des nouveaux élus.

A

M. JEAN-PIERRE ABELIN
C.D.S. (Vienne, 2e circ.)

Membre du comité directeur du C.D.S., M. Jean-Pierre Abelin, né le 3 septembre 1950 à Poitiers, est diplômé de l'Institut d'études politiques et titulaire d'une maîtrise de gestion. Adjoint à la direction de la Banque de France, il a succédé à son père comme conseiller général.

M. NICOLAS ABOUT
U.D.F.-P.R. (Yvelines, 8e circ.)

M. Nicolas About est médecin ; âgé de trente ans, il milite à la fédération du P.R. des Yvelines. Il avait été candidat aux élections municipales de 1977.

M. EDMOND ALPHANDERY
U.D.F. - C.D.S.
(Maine-et-Loire, 3e circ.)

Né le 2 septembre 1943, à Avignon, professeur de sciences économiques, M. Alphandéry a publié plusieurs ouvrages. Gendre de Philippe Rivain, qui fut, de 1958 jusqu'à sa mort, en 1971, député de cette même circonscription, et rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, M. Edmond Alphandery a succédé à son beau-père à la mairie de Longué et conquis en 1976 le siège de conseiller général de ce canton.

M. MAURICE ARRECKX
P.R. (Var, 3e circ.)

Né le 13 décembre 1917 à Saint-Junien (Haute-Vienne), commerçant en bonneterie-mercerie, M. Maurice Arreckx a fait partie en 1944 de la délégation spéciale de Toulon comme adjoint aux sports. A nouveau conseiller municipal en 1953, il est élu maire de Toulon (indépendant) en 1959 et a été constamment réélu, depuis cette date, conseiller général du troisième canton de Toulon (de 1958 à 1964), du cinquième canton (de 1964 à 1973), puis du sixième canton (depuis mars 1976). M. Arreckx a été également vice-président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de 1974 à 1975. Au moment de l'élection présidentielle de mai 1974 il prend position pour M. Valéry Giscard d'Estaing, puis il rejoint, en juillet 1975, les républicains indépendants, dont il devient le président départemental, fonctions auxquelles il sera réélu après la transformation des R.I. en P.R. le 18 juin 1977.

Il est d'autre part président national de la Conférence permanente des caisses de crédit municipal de France, membre du Mouvement national des élus locaux, membre du bureau de l'Association des maires des grandes villes de France et depuis 1971 président du Syndicat des commerçants du littoral varois.

M. FRANÇOIS D'AUBERT
U.D.F. (Mayenne, 1re circ.)

Descendant d'un François d'Aubert qui fut, en 1790, président du directoire de la Mayenne, M. François d'Aubert est âgé de trente-quatre ans. Ancien élève de l'ENA, il est nommé en 1971 auditeur à la Cour des comptes où il passe trois ans. Il entre ensuite dans différents cabinets ministériels, ceux de MM. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat (travailleurs immigrés) ; Galley, ministre de l'équipement), et enfin Raymond Barre, premier ministre.

En mai 1976 il a créé à Laval une association Développer et gérer Laval et se présente sous cette seule étiquette aux élections municipales de 1977. Il arrive en seconde position derrière la liste de M. Pinçon (P.S.) avec 28 % des voix, devançant la liste conduite par M. Pierre Buron (app. R.P.R.).

M. MICHEL AURILLAC
R.P.R. (Indre, 1re circ.)

M. Michel Aurillac est né le 11 juillet 1928 à Marseille. Il a été notamment préfet de l'Indre, de l'Essonne, de la région Picardie, de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a aussi exercé les fonctions de directeur du cabinet de M. Michel Poniatowski lorsqu'il était ministre d'Etat, ministre de l'intérieur. Son suppléant est M. Félix Mallet, maire de Mosnay.

M. JEAN AUROUX
P.S. (Loire, 5e circ.)

M. Jean Auroux est né le 19 septembre 1942 à Thizy (Rhône). Il est marié, père de deux enfants.

Chargé de mission pour le recyclage des professeurs de C.E.T. dans l'académie de Lyon, il est l'auteur de trois ouvrages de géographie économique à usage scolaire. Elu conseiller général de Roanne-Sud en mars 1676, dont le conseiller sortant était M. Alain Terrenoire, U.D.R., il bat l'année suivante, à la tête d'une liste d'union de la gauche, celle du maire sortant, M. Paul Pillet, C.D.S., sénateur, conseiller général de Roanne-Nord et devient le maire de la seconde ville de la Loire.

M. FRANÇOIS AUTAIN
P.S. (Loire-Atlantique, 3e circ.)

Né le 16 juin 1935 à Luché-sur-Brioux (Deux-Sèvres), M. Autain effectue ses études à la faculté de médecine de Nantes. Pendant la guerre d'Algérie, il milite à l'UNEF où il assume des responsabilités départementales. Médecin généraliste, il exerce dans un cabinet de médecine de groupe. En 1968, il adhère au P.S.U. et en 1971 il est élu maire de Bouguenais à la tête d'une liste d'union socialiste (présentée par le P.S.U. et le P.S. et à laquelle s'est adjoint le parti communiste au second tour).

M. Autain a rejoint le P.S. au lendemain du congrès de Pau, en 1975, et a été brillamment réélu à la mairie de Bouguenais en 1977. Il est aujourd'hui membre du bureau fédéral du parti socialiste, où il figure parmi les principaux animateurs du CERES. Il avait été préféré par la section socialiste de la 3e circonscription à M. Jean-Claude Routier-Leroy, alors secrétaire fédéral du P.S., qui a démissionné de ses responsabilités après avoir essuyé cet échec.

B

M. GERARD BAPT
P.S. (Haute-Garonne, 2e circ.)

Né le 4 février 1946 à Saint-Etienne (Loire), M. Gérard Bapt est docteur en médecine, chef de clinique, cardiologue à l'hôpital Purpan de Toulouse depuis 1974.

Il milite au parti socialiste depuis 1969 et fut élu conseiller général au 7e canton de Toulouse en 1973. Il est depuis président départemental des élus socialistes et républicains de la Haute-Garonne.

Très sportif, M. Bapt a pratiqué la natation de compétition sur le plan universitaire et le rugby.

Mme MYRIAM BARBERA
P.C. (Hérault, 3e circ.)

Née à Béziers, Mme Myriam Barbéra est âgée de trente-huit ans. Elle appartient à une ancienne famille de Sète, où son père était artisan dans le bâtiment.

Ouvrière coiffeuse, elle a milité très jeune au sein des Jeunesses communistes.

En 1960 elle était secrétaire d'une section du P.C. à Sète. Elle est membre du secrétariat de la fédération de l'Hérault et membre, sur le plan national, de la commission féminine du P.C.

Elle avait été déjà candidate du parti aux législatives de 1973 dans la 2e circonscription de l'Hérault (Montpellier-Lodève), où M. Gilbert Sénès, P.S., l'avait emporté.

Elle est conseillère municipale de Sète depuis mars 1977.

M. GILBERT BARBIER
Rad. (Jura, 2e circ.)

Né en 1940 à Amancey (Doubs), M. Barbier est depuis 1973 chirurgien chef de service à l'hôpital de Dole. Fils d'instituteur, il est marié et père de deux enfants. Sa carrière politique ne débute qu'en 1977, date à laquelle il conduit aux élections municipales une liste contre le maire sortant, M. Truchet, qu'il distance au premier tour, avant de s'incliner au second tour devant celle de l'union de la gauche. Dans la période de profonde division qui résulta, pour la majorité, de la retraite volontaire, puis de la mort de Jacques Duhamel, M. Barbier se situa dans le clan de ceux qui se fixèrent pour objectif de continuer son œuvre politique.

M. DIDIER BARIANI
U.D.F. - rad. (Paris, 30e circ.)

Né le 16 octobre 1943 à Bellerive (Allier), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, chargé de mission, puis adjoint au directeur général des études législatives du C.N.P.F. (1969-1974), président du conseil d'administration du Centre de perfectionnement et de recherches des relations publiques, depuis 1974 M. Bariani est devenu membre du comité directeur du parti radical en 1971, puis président de la fédération de Paris en 1973, et membre du bureau national en 1975. Il est depuis le mois de mai 1977 secrétaire général de la formation que préside M. Servan-Schreiber.

Il a occupé les fonctions de chef de cabinet du secrétaire d'Etat à l'environnement (M. Péronnet) en 1974 et chef de cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique (M. Péronnet) de 1974 à 1976.

M. RENE BARNERIAS
P.R. (Puy-de-Dôme, 4e circ.)

M. René Barnérias est né le 14 janvier 1928 à Thiers. Il a exercé le métier d'assureur. Elu au conseil municipal de Thiers en 1965, il est devenu maire de cette ville en 1971. En 1977, il a dû céder la place à la municipalité de gauche conduite par M. Adévah-Pœuf. Depuis 1973, M. Barnérias est conseiller général. Il a siégé au conseil régional de 1974 à 1976.

M. MICHEL BARNIER
R.P.R. (Savoie, 2e circ.)

M. Michel Barnier, qui est âgé de vingt-sept ans, fut élu en 1973 conseiller général du canton de Bourg-Saint-Maurice. A vingt-deux ans, il était le plus jeune conseiller général de France. Il a été pendant trois ans chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Il occupe aujourd'hui les fonctions de conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat à l'artisanat.

M. HUBERT BASSOT
P.R. (Orne, 3e circ.)

M. Hubert Bassot est né le 17 mai 1932. Economiste de formation, il est un de ces hommes d'appareil qui « fabriquèrent » autour de M. Giscard d'Estaing la Fédération nationale des républicains indépendants... après avoir été fortement marqués à droite. M. Bassot fut d'abord, dans sa carrière politique, un défenseur acharné de l'Algérie française.

Candidat pour la première fois aux élections législatives en 1973 (déjà dans la troisième circonscription de l'Orne), il avait été devancé au premier tour par un gaulliste. En septembre 1973, il était élu conseiller général de Tinchebray et devenait maire de cette commune en mars 1977.

Après avoir occupé divers postes de responsabilité au sein du parti giscardien, M. Bassot est actuellement chargé de mission au cabinet du président de la République où il est responsable de l'organisation des voyages officiels du chef de l'Etat.

M. JEAN-MICHEL BAYLET
M.R.G. (Tarn-et-Garonne, 2e circ.)

M. Jean-Michel Baylet, né le 17 novembre 1946 à Toulouse, est le fils de Jean Baylet (qui créa à la libération le quotidien la Dépêche du Midi *dont il allait devenir le P.-D.G. en même temps qu'il se faisait élire député radical-socialiste et conseiller général du Tarn-et-Garonne) et de Mme Evelyne Baylet, qui succéda à son mari, tué en 1959 dans un accident de la circulation, comme P.-D.G. de* la Dépêche.

Après des études secondaires à Toulouse, M. Jean-Michel Baylet, qui est célibataire, milite au parti radical ; il devient en 1975 directeur général adjoint du journal de la famille ; deux ans plus tard, il est nommé directeur général, sa mère continuant à exercer les fonctions de P.-D.G. Il est en même temps P.-D.G. de la Compagnie méridionale d'impression d'arts graphiques et gérant de la société de publicité l'annonce.

En 1977, sa mère lui ouvre sa succession à la mairie de Valence-d'Agen. M. Jean-Michel Baylet est secrétaire national des M.R.G. et président de la fédération M.R.G. du Tarn-et-Garonne.

M. JEAN-LOUIS BEAUMONT
P.R. (Val-de-Marne, 5e circ.)

Né le 1er novembre 1925 à Paris, M. Jean-Louis Beaumont, professeur agrégé de médecine, dirige l'unité de recherches sur l'athérosclérose de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. M. Beaumont est chef de service du C.H.U. de Créteil depuis 1969. Ancien doyen de la faculté de médecine de Créteil, il a présidé de 1971 à 1975 l'université Paris-Val-de-Marne.

M. Beaumont est maire de Saint-Maur-des-Fossés depuis mars 1977.

M. GUY BECHE
P.S. (Doubs, 2e circ.)

M. Guy Bêche est né le 10 août 1945 à Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire). Après avoir travaillé pendant huit ans chez Peugeot en qualité de technicien, il est devenu, en avril 1976, assistant parlementaire du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Conseiller municipal de Montbéliard depuis 1971, adjoint au maire depuis 1974, il est chargé des questions économiques et des relations avec les organisations syndicales et socio-professionnelles. Il est délégué au conseil du district urbain de Montbéliard et premier secrétaire, depuis juin 1977, de la fédération du Doubs du parti socialiste.

M. JEAN-PIERRE BECHTER
R.P.R. (Corrèze, 1re circ.)

Né à Ussel le 10 novembre 1944, M. Bechter, après ses études supérieures à Paris, est entré en 1968 dans le cabinet de M. Jacques Chirac alors secrétaire d'Etat à l'emploi. Il a suivi ce dernier dans les différents postes ministériels qu'il a occupés. Nommé sous-préfet il a été affecté en 1974 à la préfecture de la Corrèze en qualité de directeur de cabinet. En 1977 il a été appelé au cabinet du maire de Paris en qualité de conseiller technique.

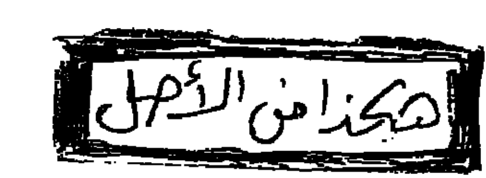
M. RENE BENOIT
P.R. (Côtes-du-Nord, 2e circ.)

Après avoir suivi ses études à l'institut des Cordeliers de Dinan, M. René Benoit, né le 19 mars 1937, est entré au CREPS de Dinard puis à l'Ecole normale supérieure d'éducation physique de Paris. Ancien membre de la section de football du bataillon de Joinville, et ancien sélectionné dans l'équipe de France universitaire de football, il a pris en charge, depuis 1963, le Stade dinanais, qu'il préside. Elu conseiller municipal en 1965, il est premier adjoint au maire et siège au conseil général depuis 1976

M. EUGENE BEREST
P.R. (Finistère, 2e circ.)

Né le 2 décembre 1922 à Saint-Pol-de-Léon, M. Eugène Bérest (P.R.), agrégé de lettres, enseignant, un ancien militant du Mouvement jeune République. Après avoir été candidat sans succès avec cette étiquette aux deux élections législatives de 1956, il devient adjoint au maire de Brest en 1965. De nouveau candidat sans succès aux élections législatives de 1968 et de 1973 avec l'investiture du Centre démocrate, il est réélu en 1971 au conseil municipal de Brest où il occupe les fonctions de premier adjoint chargé des affaires économiques. Le 29 octobre 1973, il succède comme maire à Me Lombard, sénateur centriste, qui avait renoncé à son mandat.

(Lire la suite page 30.)



هكذا من الأصل

Les nouveaux élus

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

(Suite de la page 29.)

M. JEAN BERNARD
R.P.R. (Marne, 3e circ.)

M. Jean Bernard est né le 17 octobre 1920 à Villotte-Devant-Luppy (Meuse). Il exerce depuis 1949 la profession de docteur-vétérinaire à Vitry-le-François. Adhérent du R.P.F. dès l'origine du mouvement gaulliste, il est conseiller municipal de Vitry-le-François depuis 1959 et maire de cette ville depuis 1971. Elu conseiller général en 1967, il était le suppléant de M. Jean Degraeve (R.P.R.), député sortant de la 3e circonscription, qui ne se représentait pas. M. Bernard siège au conseil régional de Champagne-Ardenne depuis 1974.

Général MARCEL BIGEARD
P.R. (Meurthe-et-Moselle, 5e circ.)

Le général Marcel Bigeard est né à Toul le 14 février 1916.

L'officier le plus célèbre de l'armée a commencé sa carrière militaire en septembre 1936, par une affectation sur la ligne Maginot au titre du service militaire. Rappelé en mars 1939, il sert dans les corps francs. Prisonnier après la signature de l'armistice, il s'évade le 11 novembre 1942, après dix-huit mois de captivité. Parachuté en France, il est délégué militaire du département de l'Ariège.

Après la campagne de France, il accompagne le général Leclerc en Indochine, où il effectue trois séjours qui se termineront à Dien - Bien - Phu. Prisonnier, évadé, repris, le général Bigeard est libéré en octobre 1954.

Il est alors instructeur à l'école d'état-major, avant de rejoindre les forces combattantes en Algérie (d'octobre 55 à février 60).

Après trente mois en République centrafricaine, le général Bigeard est successivement commandant de la 10e brigade de parachutistes à Pau et à Toulouse, puis commandant supérieur des forces françaises du sud de l'océan Indien groupant Madagascar, les Comores et La Réunion.

En juin 1973, il est nommé adjoint au gouverneur militaire de Paris, mais retrouve bientôt « ses » parachutistes à Pau, avant d'être nommé commandant de la 4e région militaire à Bordeaux (vingt-deux départements, quarante mille hommes).

Il est nommé, le 31 janvier 1975, secrétaire d'Etat à la défense, poste qu'il quitte au bout de dix-huit mois, estimant sa mission accomplie.

Celui qui fut le plus jeune colonel de l'armée de terre, grand-croix de la Légion d'honneur, est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels Pour une parcelle de gloire.

M. ANDRE BILLARDON
P.S. (Saône-et-Loire, 3e circ.)

Né le 22 octobre 1940, à Montceaux-le-Comte (Nièvre), M. Billardon, professeur de mathématiques à Autun, a été élu, en 1973, conseiller municipal de cette ville et réélu en 1977. En 1975, il a été élu conseiller général d'Autun-Nord. Au sein du parti socialiste, il est membre de la commission exécutive départementale, secrétaire de la 3e circonscription et secrétaire de l'Union des élus socialistes du département.

M. CLAUDE BIRRAUX
U.D.F.-C.D.S.
(Haute-Savoie, 3e circ.)

Né le 19 janvier 1946 à Ambilly, commune de l'agglomération annemassienne, dans une famille d'agriculteurs, M. Claude Birraux, docteur ès sciences, a fait ses études à Annemasse et obtenu le baccalauréat sciences expérimentales en 1965, puis un diplôme d'ingénieur chimiste en 1968. Après un service militaire effectué en Allemagne, il consacra cinq années à la recherche scientifique. Il est actuellement maître-assistant à l'université de Genève. Depuis mars 1977, M. Birraux est conseiller municipal d'Annemasse.

M. CLAUDE BIWER
P.R. (Meuse, 2e circ.)

Né le 15 mai 1936, M. Claude Biwer, exploitant agricole à Marville, combat en Algérie de 1956 à 1958. Actif dans les milieux professionnels, il devient, en 1968, président de la Mutualité agricole, puis président de la SAFER en 1972, et président de la caisse régionale de Crédit agricole en 1975. Conseiller municipal de Marville, M. Biwer est élu conseiller général de Montmédy, en mars 1976, et maire de Marville un an plus tard. En 1976, il a abandonné la présidence de la SAFER pour créer le syndicat de pays Stenay-Montmédy.

M. ALAIN BOCQUET
P.C. (Nord, 19e circ.)

Né le 6 mai 1946 à Marquillies (Nord), M. Bocquet est devenu, en 1965, secrétaire de la fédération du Nord des Jeunesses communistes. En 1967, il est élu au comité fédéral du Nord du P.C., et en 1970 il devient secrétaire fédéral. Depuis 1976, il siège au comité central du P.C.F. M. Bocquet est adjoint aux affaires sociales à la mairie de Lille, et membre du conseil régional.

M. JEAN-MICHEL BOUCHERON
P.S. (Charente, 1re circ.)

Entré en 1973 au parti socialiste, M. Jean-Michel Boucheron est devenu maire d'Angoulême, à trente et un ans, en mars 1977. Enseignant, notamment à la maison d'arrêt d'Angoulême, jusqu'à son élection, il est membre du conseil régional.

M. DANIEL BOULAY
P.C. (Sarthe, 2e circ.)

Né en 1947, à La Chapelle-Saint-Rémy (Sarthe), dans une famille de cultivateurs, M. Daniel Boulay entre à quinze ans à la Mutuelle générale française. Il milite depuis 1962 au Mouvement de la paix, puis, en 1965, il adhère au P.C.F. En 1968, il accède au bureau fédéral de la Sarthe. Il mène parallèlement une intense activité syndicale dans le cadre de la C.G.T. Il devient, en 1974, permanent du secrétariat de l'Union départementale de la Sarthe. Elu conseiller municipal du Mans en 1977, il devient adjoint au maire, vice-président de la communauté urbaine et conseiller régional.

Son suppléant est M. Jean-Claude Laude, instituteur, maire de Champagné

M. IRENEE BOURGOIS
P.C. (Seine-Maritime, 9e circ.)

M. Irénée Bourgois, né le 8 janvier 1926 à Dieppe, a adhéré au P.C. en 1969. Professeur d'enseignement technique, il a été élu conseiller général en 1970 à la faveur d'une élection partielle. Il est maire de Dieppe depuis 1971.

M. JEAN-ERIC BOUSCH
R.P.R. (Moselle, 6e circ.)

M. Jean-Eric Bousch est l'un des barons du gaullisme en Moselle. Né le 30 septembre 1919 à Forbach, ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité de Paris, et lieutenant-colonel du génie, il a été sénateur de la Moselle de 1948 à 1974, et élu au conseil général pour la première fois en 1949. Maire de Forbach depuis 1953, président du district de Forbach depuis sa création en 1970, M. Bousch est président de l'Association des maires de l'arrondissement de Forbach et vice-président des maires de Moselle.

M. JACQUES BOYON
R.P.R. (Ain, 1re circ.)

M. Jacques Boyon, quarante-quatre ans, marié, père de cinq enfants. Ancien élève de l'ENA, entré à la Cour des comptes en 1959, il est conseiller référendaire depuis 1965. Successivement plusieurs ministres font appel à lui pour constituer et diriger leur cabinet. Actuellement directeur de cabinet du ministre de la défense, M. Yvon Bourges. Elu conseiller général de l'Ain en 1970, il devient le maire de Pont-d'Ain en 1971. Il est président de la commission des finances du conseil général.

M. JEAN BOZZI
R.P.R. (Corse-du-Sud, 1re circ.)

M. Jean Bozzi, cinquante-neuf ans, officier de la Légion d'honneur, préfet, a occupé plusieurs dans différents cabinets ministériels. Elu député d'Ajaccio-Calvi postes de conseiller technique en 1967, il fut réélu en 1968, puis battu en 1973 au second tour de scrutin par M. Nicolas Alfonsi. Il fut, en 1967, élu conseiller général de Saint-Florent et ne demanda pas en 1973 le renouvellement de son mandat.

M. JACQUES BRUNHES
P.C. (Hauts-de-Seine, 1re circ.)

Né le 7 octobre 1934 à Paris (4e), originaire du Cantal, M. Jacques Brunhes est membre de la direction fédérale des Hauts-de-Seine du parti communiste, auquel il a adhéré en 1953, et, depuis 1967, suppléant de M. Waldeck L'Huillier, député communiste de la 1re circonscription. Domicilié à Villeneuve-la-Garenne, marié et père de deux enfants, M. Brunhes est professeur de lettres dans un collège. Il est également secrétaire de rédaction de « l'Ecole et la nation » et spécialisé dans les problèmes d'enseignement et d'équipement.

C

M. JACQUES CAMBOLIVE
P.S. (Aude, 3e circ.)

M. Jacques Cambolive est né le 6 mai 1910 à Carcassonne. Professeur de C.E.G., il est membre du bureau fédéral du parti socialiste audois. Maire de Bram depuis 1971, conseiller général du canton de Fanjeaux depuis le 15 mars 1970, il est aussi vice-président du conseil général.

M. JEAN CASTAGNOU
R.P.R. (Indre-et-Loire, 3e circ.)

Né le 18 janvier 1928, M. Jean Castagnou est établi à Bléré depuis 1954. Il a été instituteur dans cette ville jusqu'en 1970, puis professeur au C.E.G. de Cormery. Après une année scolaire au C.E.S. d'Amboise, il est actuellement professeur au collège de Bléré.

M. Castagnou avait été candidat aux élections législatives de 1968

M. JEAN-CHARLES CAVAILLE
R.P.R. (Morbihan, 3e circ.)

Né le 17 décembre 1930 à Constantine, où son père était inspecteur des contributions, M. Jean-Charles Cavaillé s'est installé, après la guerre d'Algérie, à Noyal-Pontivy (Morbihan). Conseiller juridique, il est maire de cette commune depuis 1971 et conseiller général depuis 1976. M. Cavaillé, que l'abbé Hervé Laudrin, R.P.R., décédé en 1977 avait choisi pour dauphin, est membre de l'association pour l'industrialisation de l'Ouest-Atlantique.

M. ANDRE CELLARD
P.S. (Gers, 2e circ.)

M. André Cellard, né le 18 mars 1921, à Rabat, est avocat près la cour de Paris depuis décembre 1945.

D'abord membre du parti radical dont il fut membre du bureau national, rapporteur de politique générale devant tous les congrès et à ce titre il devint premier secrétaire général adjoint de la F.G.D.S., membre du contre-gouvernement de M. François Mitterrand, chargé de l'emploi.

En 1969, il participe à la création du nouveau parti socialiste dont il sera membre du comité directeur jusqu'en 1973.

En 1967, il est candidat du parti radical dans le dixième arrondissement de Paris contre M. André Fanton.

En 1968, il sera parachuté dans la deuxième circonscription du Gers, la veille de la clôture du dépôt des candidatures. Il se trouvera en tête de la gauche mais ne pourra rien contre l'élection au premier tour de Pierre de Montesquiou, député sortant. En 1973, M. Cellard participera une seconde fois aux élections législatives de la circonscription de Condom et recueillera 37,48 % des suffrages au second tour. En 1977, une élection très serrée permettait à M. Cellard, responsable fédéral de la propagande du P.S. dans le Gers, d'enlever la mairie de Saint-Clar.

M. JACQUES CHAMINADE
P.C. (Corrèze, 2e circ.)

Né le 17 août 1926 à Brive, M. Chaminade a été ouvrier horticole avant d'occuper les fonctions de secrétaire fédéral du parti communiste à Brive. Il a été élu conseiller général de Brive-Sud en mars 1977.

Il était le collaborateur parlementaire de M. Pierre Pranchère, député communiste

M. PIERRE CHANTELAT
P.R. (Haute-Saône, 1re circ.)

Né en 1923 à Besançon (Doubs), M. Chantelat, pharmacien diplômé, est père de deux enfants. En 1971, il devient adjoint au maire de Vesoul, puis suppléant de M. Pierre Vitter (P.R.), député de la première circonscription de la Haute-Saône, réélu en 1973. Elu conseiller général de Vesoul-Ouest en octobre 1973, il accède, en 1976, à la vice-présidence de l'assemblée départementale. En mars 1977, il conduit une liste d'union de la majorité et est élu maire de Vesoul. Président du district urbain de cette ville, il est également conseiller régional.

M. PAUL CHAPEL
P.R. (Morbihan, 1re circ.)

Fils de médecin, M. Paul Chapel est né le 2 décembre 1916 à Rosporden (Finistère). Après avoir effectué ses études secondaires à Brest et ses études supérieures de lettres à la Sorbonne, il entre comme enseignant au collège Saint-François-Xavier, à Vannes. Entré au conseil municipal de Vannes en 1959, il y exerce les fonctions d'adjoint au maire chargé des sports jusqu'en mars 1977, date à laquelle il succède comme maire à M. Raymond Marcellin, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. Depuis septembre 1973, M. Chapel est conseiller général.

M. SERGE CHARLES
R.P.R. (Nord, 9e circ.)

Né le 17 novembre 1927 à Breteuil-sur-Iton (Eure), M. Charles est directeur régional de société. Elu conseiller municipal de Marc-en-Barœul en 1959, il est maire depuis 1968 en remplacement de M. Lambrecht, décédé accidentellement. M. Charles était depuis 1973 le suppléant de M. Henri Blary, député sortant, qui ne se représentait pas.

M. MAURICE CHARRETIER
P.R. (Vaucluse, 2e circ.)

Né le 17 septembre 1926 à Saint-Geniès-de-Comolas, dans le Gard, M. Charretier est avocat au barreau de Carpentras. Il a été élu maire de cette ville en 1965. Conseiller général entre 1967 et 1973, il était membre de la commission des finances et rapporteur du budget départemental. Il est membre du bureau politique du P.R., secrétaire national de cette formation et président de la fédération départementale. Il fut membre de la section des affaires éducatives, sanitaires et sociales au Conseil économique et social de 1975 à 1977. Il préside le district du comtat venaissin. Sa suppléante est Mme Marie-Madeleine Signouret

M. ALAIN CHENARD
P.S. (Loire-Atlantique, 2e circ.)

Agé de quarante ans, M. Chenard est ingénieur informaticien. Elu conseiller municipal de Nantes en 1965, sur la liste centriste de M. André Morice, il devient, en 1971, adjoint aux sports. Membre de la S.F.I.O. depuis 1959, il hésite à suivre les consignes du P.S. quand, en 1975, sa formation demande aux élus socialistes de se constituer, au sein du conseil municipal, en groupe d'opposition. Réflexion faite, il accepte alors que les autres élus socialistes quittent le P.S. Cependant que ses anciens collègues sont battus, en 1976, lors des élections cantonales, il conserve son mandat et conduit, l'année suivante, la liste d'union de la gauche qui enlève la mairie. Proche de M. Pierre Mauroy, il est l'un des dirigeants de la fédération nationale des clubs de loisirs Léo-Lagrange.

M. PASCAL CLEMENT
U.D.F.-P.R. (Loire, 6e circ.)

M. Pascal Clément est né le 12 mai 1945 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Licencié en droit, ès-lettres, ancien élève de l'Institut d'études politiques, il est cadre dans l'industrie (construction et distribution de matériel destiné aux entreprises).

Vice-président national des Jeunes giscardiens de 1971 à 1976, co-fondateur du comité national « jeunes » de soutien à la candidature de Valéry Giscard d'Estaing en 1974, il a été nommé secrétaire fédéral du parti républicain dès sa formation dans la Loire. Il est maire de Saint-Marcel-des-Félines (Loire) depuis mars 1977.

M. HENRI COLOMBIER
C.D.S. (Seine-Maritime, 1re circ.)

M. Henri Colombier, C.D.S., est né le 14 juin 1927 à Saint-Etienne (Loire). Il est licencié ès lettres et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. C'est un homme de cabinet et de préfecture : de 1953 à 1968, il fut attaché aux cabinets des préfets de la Meuse, de Seine-Maritime, de la région Lorraine; sous-préfet de Lodève (Hérault) en 1958, de Riom (Puy-de-Dôme) en 1969. D'abord chargé de mission, puis chef de cabinet de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, de juin 1974 à décembre 1975, il est depuis juillet 1976 secrétaire général de la mairie de Rouen. Il a bénéficié à ce double titre du soutien de M. Lecanuet, sénateur et maire de la ville, durant toute sa campagne.

M. MICHEL COUILLET
P.C. (Somme, 3e circ.)

M. Michel Couillet, soixante-quatre ans, né à Cayeux-sur-Mer (Somme), cheminot retraité, est conseiller général depuis 1961. Membre du P.C. depuis 1935, il a été pendant onze ans le premier secrétaire au secrétariat fédéral du P.C. Membre du comité central de 1961 à 1966, il a été député de la Somme de 1962 à 1968.

D

M. JEAN-PIERRE DEFONTAINE
M.R.G. (Pas-de-Calais, 2e circ.)

M. Jean-Pierre Defontaine, né le 4 février 1937, à Mametz (Pas-de-Calais), dirige une entreprise de travaux publics dans la banlieue d'Arras. Il est depuis 1977 conseiller municipal de Hénin-sur-Cojeul et préside aux destinées sportives du fameux Racing club de Lens.

M. JEAN-PIERRE DELALANDE
R.P.R. (Val-d'Oise, 2e circ.)

Trente et un ans, marié, deux enfants, adjoint au maire d'Herblay depuis mars 1977, membre du bureau fédéral R.P.R. chargé des problèmes des élus locaux. Il est diplômé de l'Ecole des sciences politiques et de l'Institut d'études judiciaires de Paris, licencié en droit, licencié et maître en droit, licencié en lettres, licencié en sociologie.

En 1968-1969 il a été attaché culturel adjoint à l'ambassade de France en Zambie. Puis il devient chargé de mission du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre dans le cabinet de MM. Chaban-Delmas et Messmer. Ensuite, il est adjoint au chef du service de la coopération technique et de la gestion au ministère de la coopération. Il passe dans le secteur privé en 1974 et il est aujourd'hui juriste au Crédit lyonnais de Paris.

M. FRANÇOIS DELMAS
U.D.F. - P.R. (Hérault, 1re circ.)

M. François Delmas est né le 24 août 1913 à Montpellier, où son père et son oncle étaient professeurs à la faculté de médecine.

Diplômé de sciences politiques et d'études supérieures de droit, avocat à Montpellier, ancien bâtonnier, engagé volontaire, il est titulaire de la croix de guerre 1939-1945.

M. François Delmas a été élu pour la première fois conseiller municipal de Montpellier en 1947. Il était premier adjoint en 1953 et maire en 1965. Il fut élu trois fois à ce poste et battu en mars 1977 par la liste d'Union de la gauche conduite par M. Georges Frêche, P.S.

Il est conseiller général du 9e canton de Montpellier, maire honoraire de Montpellier, membre du bureau national du parti républicain et membre du Conseil économique et social.

M. MICHEL DELPRAT
C.N.I.P. (Yonne, 2e circ.)

M. Michel Delprat est âgé de quarante-six ans. Quincailler, il est maire de Tanlay, près de Tonnerre, et il a succédé au conseil général de l'Yonne à son père, après le décès de ce dernier (il est conseiller du canton de Cruzy-le-Châtel).

Soutenu efficacement par l'ancien député M. Jean Chamant, il s'est présenté sous la bannière du CNIP. Son suppléant est M. Léon Laurent, un industriel en pneumatiques, qui est le premier adjoint du maire d'Avallon.

M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU
U.D.F.-P.R. (Cher, 1re circ.)

Né le 31 octobre 1928 à Paris, M. Jean-François Deniau est docteur en droit et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. En 1955, puis en 1957, il a occupé le poste de conseiller technique au cabinet du président du conseil et au cabinet du ministre de l'industrie et du commerce.

En 1958, il a fait partie de la délégation française à l'O.C.D.E. Il a aussi occupé les fonctions d'ambassadeur de France en Mauritanie de 1963 à 1966.

M. Deniau était membre de la Commission des Communautés européennes quand M. Pierre Messmer l'appela, le 12 avril 1973, au gouvernement comme secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, poste occupé alors par M. Michel Jobert.

Après le remaniement intervenu fin février 1974, M. Deniau a occupé les fonctions de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture (M. Raymond Marcellin) jusqu'à la démission de M. Messmer, le 27 mai 1974. Revenu au gouvernement pour occuper les mêmes fonctions auprès de M. Bonnet dans le cabinet de M. Chirac, remanié le 31 janvier 1975, il en était écarté en janvier 1976 et était nommé ambassadeur à Madrid. Il fait à nouveau partie de l'équipe ministérielle depuis septembre 1977.

M. BERNARD DEROSIER
P.S. (Nord, 4e circ.)

Né le 10 novembre 1939 à Chevilly (Loiret), M. Derosier est instituteur. Secrétaire fédéral du parti socialiste et membre du comité directeur, il était le suppléant de M. Arthur Cornette, député sortant, qui ne se représentait pas. M. Derosier est adjoint au maire de Lille, conseiller du canton Lille-Est depuis 1973 ainsi que conseiller régional.

M. BERNARD DESCHAMPS
P.C. (Gard, 2e circ.)

Fils d'artisan, instituteur, responsable du mouvement de la jeunesse communiste, M. Bernard Deschamps est entré au conseil municipal d'Aigues-Mortes — où il enseignait — en 1953. De 1965 à 1971, il occupe d'importantes responsabilités à la mairie de Nîmes auprès de M. Jourdan et en 1976 il devient secrétaire de la fédération départementale du P.C.

M. ALAIN DEVAQUET
R.P.R. (Paris, 9e circ.)

Agé de trente-cinq ans, M. Devaquet est agrégé de physique nucléaire, maître de conférences à l'Ecole polytechnique. Il milite au R.P.R. depuis un an, où il dirige un groupe de travail, chargé des problèmes internationaux de l'énergie.

M. MAURICE DRUON
R.P.R. (Paris, 22e circ.)

Né le 23 avril 1918 à Paris, M. Druon a collaboré à Londres aux émissions de la B.B.C. avant de devenir correspondant de guerre. Après la victoire de 1945, il se consacre à la littérature. Il est élu en décembre 1966 à l'Académie française et devient ministre des affaires culturelles dans le second gouvernement de M. Messmer (avril 1973 - février 1974). Il est membre du comité central du R.P.R.

M. ANDRE DURR
R.P.R. (Bas-Rhin, 3e circ.)

Né le 7 novembre 1926 à Strasbourg, incorporé de force dans la Wehrmacht pendant la seconde guerre mondiale, M. André Durr poursuit, de 1945 à 1949, à l'université de Strasbourg, des études qui le mènent à la licence ès lettres.

Enseignant à Metz, à Montbéliard, puis à Strasbourg, il est élu, en 1965, conseiller municipal d'Illkirch - Graffenstaden, ville dont il devient maire après les élections municipales de 1971. La même année, il est élu vice-président de la communauté urbaine de Strasbourg, chargé des services de la protection civile. En mars 1973, M. Durr est élu comme suppléant de M. Jean-Claude Burckel, député U.D.R. de la 3e circonscription du Bas-Rhin, et, en septembre, conseiller général du canton d'Illkirch-Graffenstaden. Il siège au conseil régional d'Alsace et, réélu maire d'Illkirch-Graffenstaden en mars 1977, il devient premier vice-président de la communauté urbaine de Strasbourg.

E

M. HENRI EMMANUELLI
P.S. (Landes, 3e circ.)

Né aux Eaux-Bonnes (Pyrénées-Atlantiques) en 1945, directeur adjoint commercial à la Banque Rothschild, M. Emmanuelli est marié et a un enfant. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il est membre de la fédération des Landes du parti socialiste depuis 1974.

Il s'était présenté sans succès, en 1973, dans la 2e circonscription du Lot-et-Garonne où, sous l'étiquette du P.S., il avait recueilli 6 397 voix, sur 46 106 suffrages exprimés.

M. CLAUDE EVIN
P.S. (Loire-Atlantique, 6e circ.)

Né en 1949 dans la banlieue de Nantes, au Cellier, il exerce la profession d'éducateur spécialisé à Saint-Nazaire où il a d'abord milité au P.S.U. Il fut secrétaire fédéral adjoint de cette formation. Il a rejoint le parti socialiste en 1975, au lendemain du congrès de Pau. Il est devenu secrétaire de la section de Saint-Nazaire et membre du comité fédéral.

En mars 1977, il a été élu sur la liste d'union de la gauche à la mairie de Saint-Nazaire et désigné comme premier adjoint. Il a été investi par la section socialiste de la 6e circonscription de Loire-Atlantique pour remplacer le député sortant, M. Georges Carpentier (socialiste), qui ne se représentait pas.

F

M. LAURENT FABIUS
P.S. (Seine-Maritime, 2e circ.)

Agé de trente-deux ans, M. Fabius est un ancien élève de l'ENA. Il commence sa carrière au Conseil d'Etat et se retrouve associé, en 1974, à la campagne présidentielle de M. Mitterrand. En 1975, il devient l'un des conseillers économiques du premier secrétaire du P.S. et, l'année suivante, il prend en charge la direction de son cabinet. Depuis mars 1977, M. Fabius est premier adjoint de Grand-Quevilly, dont le maire, M. Tony Larue, lui a abandonné la circonscription.

M. ALAIN FAUGARET
P.S. (Nord, 8e circ.)

Né le 24 mars 1938 à Roubaix, célibataire, M. Faugaret est instituteur. Conseiller municipal de Wattrelos depuis 1965, il est maire de cette commune depuis 1971. Conseiller général de Roubaix-nord depuis 1970, il est secrétaire du bureau de la communauté urbaine de Lille et conseiller régional. Il est membre de la commission exécutive fédérale du parti socialiste.

M. ROGER FENECH
U.D.F.-C.D.S. (Rhône, 2e circ.)

M. Roger Fenech est né le 26 octobre 1923 à Monastir en Tunisie où il a fait toutes ses études. Diplômé de l'Ecole nationale des impôts, il est fonctionnaire des finances. M. Fenech est arrivé en métropole en 1956 et s'est installé à Lyon, ville qu'il avait eu l'occasion de découvrir comme engagé volontaire dans la première armée française.

Fondateur et longtemps président du Front national des rapatriés, il en est aujourd'hui vice-président d'honneur. En sa qualité de responsable des rapatriés, il avait appelé aux présidentielles de 1965 au soutien de M. Jean Lecanuet au premier tour et de M. François Mitterrand au second.

Conseiller général du cinquième canton de Lyon, de 1970 à 1976, et adjoint du neuvième arrondissement de 1971 à 1977, militant du Centre démocrate et aujourd'hui C.D.S., M. Fenech est chargé de mission de M. René Monory, ministre de l'industrie, après avoir été l'un des proches collaborateurs de M. Michel Durafour au ministère des finances et au ministère du travail.

M. JACQUES FERON
C.N.I.P. (Paris, 28e circ.)

Né le 11 janvier 1912 à Houilles (Yvelines), chevalier de la Légion d'honneur, M. Jacques Féron, ingénieur, a fait carrière dans l'industrie automobile : il est P.-D.G. de la société des usines Chausson. Il fut élu conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine en octobre 1947 sur une liste R.P.F., et réélu en avril 1953 sur une liste « indépendante ». Il devint président du conseil de la capitale en 1955. Député du 2e secteur de la Seine de 1956 à 1958, député de la 6e circonscription (VIIIe arrondissement) de 1958 à 1962, il a été membre du bureau de la fédération nationale des Républicains indépendants (1966) avant de rejoindre le C.N.I.P.

M. CHARLES FEVRE
U.D.F.-P.R.
(Haute-Marne, 1re circ.)

Haut-Marnais de vieille souche, né le 2 février 1933 à Arc-en-Barrois, ancien élève de l'ENA, M. Charles Fèvre a occupé de 1966 à 1971 les fonctions de conseiller technique au ministère des transports. Depuis mai 1971, il est détaché comme conseiller auprès du préfet de Paris et de la région d'Ile-de-France.

Conseiller général du canton d'Arc-en-Barrois depuis 1967, conseiller général de Champagne-Ardenne, M. Fèvre a été élu maire de sa commune natale en mars 1977. Il est également délégué général du comité de développement économique de la Haute-Marne.

M. CHARLES FITERMAN
P.C. (Val-de-Marne, 2e circ.)

M. Charles Fiterman, électricien de formation, est né le 28 décembre 1933 à Saint-Etienne (Loire) et a été secrétaire départemental de la jeunesse communiste de la Loire. Responsable syndical cégétiste de 1958 à 1962, il a dirigé de 1963 à 1965 l'école centrale du parti communiste. Membre du comité central depuis 1972, il accède au bureau politique et au secrétariat du comité central quatre ans plus tard. Responsable de la section économique du P.C., il est conseiller général du Val-de-Marne depuis 1973.

M. ROLAND FLORIAN
P.S. (Oise, 2e circ.)

M. Roland Florian, né le 9 janvier 1924 à Nanterre (Hauts-de-Seine), est maire de Ribécourt (Oise) depuis mars 1977. Premier secrétaire de la fédération départementale du parti socialiste, il avait été candidat aux élections législatives en 1973.

Il a tout d'abord exercé la profession de cadre administratif dans une maison d'édition, avant de devenir attaché parlementaire puis chef de cabinet de M. François Mitterrand pendant trois ans. Au cours de la campagne pour l'élection présidentielle de 1974, M. Roland Florian était le représentant du premier secrétaire du parti socialiste dans les départements et territoires d'outre-mer.

(A suivre.)

L'OCCUPATION

M. Begin va exposer au président Car…
pur et simple des troupes israél…

Le Monde

L'OCCUPATION DU SUD-LIBAN PAR LES FORCES ISRAÉLIENNES

La résolution américaine demandant le retrait d'Israël du Sud-Liban et portant création de la force de l'ONU à la frontière israélo-libanaise a été adoptée, dimanche soir 19 mars, au Conseil de sécurité, par douze voix, avec deux abstentions (U.R.S.S. et Tchécoslovaquie). La Chine n'a pas participé au vote, conformément à son attitude de principe concernant l'engagement des forces de l'ONU.

Le Conseil de sécurité a, par la suite, adopté, dans les mêmes conditions, un projet de résolution britannique approuvant le plan d'action élaboré par M. Waldheim fixant les missions et les modalités d'action de la force « intérimaire » des Nations unies au Sud-Liban (FINUL, selon ses initiales en français, UNIFIL en anglais). Ce rapport précise que la force sera composée d'environ quatre mille hommes : cinq bataillons de six cents hommes environ, et des unités de soutien logistique. Il est prévu que cette force sera installée sur les lieux pendant une période initiale de six mois « et continuera à opérer ensuite, si cela s'avère nécessaire et à condition que le Conseil de sécurité le demande ». Le plan du secrétaire général de l'ONU prévoit, en outre, que la FINUL « recevra des armes de caractère défensif dont elle ne devra faire usage qu'en cas de légitime défense, c'est-à-dire de résistance à toute tentative de l'empêcher par la force de s'acquitter de sa mission ». Il stipule également que la force s'acquittera de sa responsabilité en deux étapes : « Dans un premier temps, elle confirmera le retrait des forces israéliennes du territoire libanais jusqu'à la frontière internationale. Cela fait, elle établira et maintiendra une zone d'opérations telle que celle-ci aura été définie. A cette fin, elle supervisera la cessation des hostilités, assurera la tranquillité de la zone d'opérations, contrôlera tout mouvement et prendra toutes les mesures jugées nécessaires pour assurer la restauration effective de la souveraineté libanaise. »

Le plan de M. Waldheim prévoit que le financement de la force, estimé à 68 millions de dollars pour six mois — sera assumé au titre de dépense de l'organisation devant être supportée par les Etats membres, proportionnellement à leur quote-part. Le représentant de la France, M. Jacques Leprette, qui avait déjà fait connaître que Paris était disposé à participer à la force internationale, a souligné que son gouvernement acceptait cette disposition. La Chine, l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie ont indiqué, pour leur part, qu'elles ne participeraient pas au financement prévu.

M. Waldheim a annoncé, tard dans la soirée de dimanche, qu'il avait donné instruction au général Erskine, chef d'état-major de l'ONU, de déployer des observateurs militaires « pour confirmer la cessation des actions militaires dans la zone ». Il a prié, d'autre part, le général Siilasvuo, chef d'état-major des missions de maintien de la paix de l'ONU au Proche-Orient, d'organiser le transfert au Sud-Liban de compagnies renforcées du contingent autrichien de la FNUOD (secteur du Golan) et du contingent suédois de la FUNU (secteur du Sinaï) pour servir de détachement précurseur de la FINUL. Il n'a cependant pas dissimulé que la tâche de cet organisme serait extrêmement « complexe et difficile » et a souligné que « certaines conditions préalables fondamentales n'avaient pas été éclaircies, et notamment les modalités du retrait des forces israéliennes du Sud-Liban ».

● A DAMAS, une conférence extraordinaire des ministres des affaires étrangères des pays arabes du Front de la résistance s'est ouverte, dimanche soir, en présence de MM. Bouteflika (Algérie), Triki (Libye), Khaddam (Syrie), Saleh Moutié (Sud-Yémen) et Abou Mayzar (O.L.P.). Le ministre syrien des affaires étrangères a invité, au cours de son allocution inaugurale, tous les pays arabes à « assumer leurs responsabilités en dépêchant des troupes en Syrie ou à travers le territoire syrien pour renforcer la lutte de la nation arabe ». La conférence devait poursuivre ses travaux lundi.

● Au Caire, M. Kamel, ministre des affaires étrangères, a laissé entendre, dimanche, que l'Egypte ne serait pas favorable à la convocation d'une conférence extraordinaire « au sommet » pour examiner la situation au Sud-Liban. Pour le ministre égyptien, l'agression israélienne contre le Sud-Liban n'est pas une riposte à l'opération de commando palestinienne. « Israël, a-t-il dit, a cherché un triple objectif : occuper le Sud-Liban, frapper la présence palestinienne, voire l'exterminer, et détourner l'attention des efforts de paix en cours qui l'avaient mis dans l'embarras. »



Les forces israéliennes occupaient, lundi 20 mars, en fin de matinée, tout le Sud-Liban en deçà du fleuve Litani, à la seule exception de la ville de Tyr, dont tous les accès sont coupés. Ils contrôlaient deux des trois ponts sur le Litani, interdisant tout franchissement, tandis que le troisième, sur la route côtière allant de Tyr en direction du nord, était laissé ouvert à la circulation pour permettre l'exode des populations. D'autre part, l'aviation israélienne pilonnait une zone allant au nord jusqu'à Nabathieh.

L'offensive, destinée à élargir la « ceinture de sécurité », qui ne devait pas à l'origine excéder la profondeur de 10 kilomètres en territoire libanais, s'était engagée samedi. La zone occupée a désormais une superficie de près de 2 000 kilomètres carrés. Les pertes, du côté des Palestiniens et des civils libanais, seraient très importantes, tandis que les Israéliens font état de vingt tués dans leurs rangs.

Des dizaines de milliers de réfugiés ont fui devant les bombardements et l'avance des blindés

(Suite de la première page.)

Des fedayin se mêlent aux réfugiés. Certains véhicules de l'O.L.P. traînent des pièces d'artillerie ou des mortiers ramenés précipitamment du front sud. S'ils disposent d'un armement moderne, les Palestiniens n'ont tout de même pas les moyens de s'opposer à un tel rouleau compresseur. D'autres combattants ont pris position, kalachnikov à la main, dans les fossés ou au milieu des orangeraies de la région d'Addloun.

Plus près de Beyrouth, Saïda, troisième ville du Liban, supporte déjà mal le premier choc de ce nouvel exode qui dépasse en ampleur ceux, déjà impressionnants, des jours précédents. A l'hôpital, des ambulances, sirènes hurlantes, amènent des blessés sans discontinuer. La plupart seraient des civils victimes des bombardements. Aux portes de la ville, des camps de toile ont été installés par les autorités libanaises et leurs effectifs gonflent à vue d'œil. Spectacles insolites au milieu de ce tohu-bohu, le local d'un parti nassérien d'extrême gauche diffuse à tue-tête des chants révolutionnaires arabes ; plus loin, on se presse encore devant l'un des cinémas de la ville qui, impavide, propose les aventures de *Madame Claude*.

Samedi déjà à Beyrouth on estimait à cent mille le nombre des réfugiés arrivés du Sud depuis le 15 mars. Ce chiffre a probablement été multiplié par deux au cours des dernières vingt-quatre heures. Dimanche, en fin de matinée, la Force arabe de dissuasion, à majorité syrienne, a installé un barrage à une quinzaine de kilomètres de Beyrouth pour interdire aux réfugiés l'accès de la capitale, où l'afflux de population crée une situation de plus en plus explosive.

Un pilonnage continu

Pour qui remonte cette débâcle, l'approche du front correspond paradoxalement à un retour au « calme ». A quelques kilomètres de Tyr, le flot des fuyards s'est déjà raréfié. Aux portes mêmes de la ville, seules quelques rares voitures attardées prennent encore la route du nord. Tyr est désert, hormis quelques dizaines d'habitants obstinés dont on aperçoit ici et là les silhouettes au détour d'une ruelle. Une poignée de fedayin, réfugiés sous un porche au rond-point nord de la ville, surveillent l'inquiétant ballet des Phantom. Depuis le matin, ils bombardent les camps palestiniens d'Al Bass, Borj-Chemali et Rachidyeh, situés dans les faubourgs de la ville qui, elle, en revanche, est épargnée (1). Ces trois camps ont été désertés depuis deux ou trois jours par leurs habitants, mais des poignées de fedayin s'y accrochent encore.

Si le pilonnage sporadique de ces camps n'a guère cessé depuis mercredi dernier, la pression militaire israélienne s'est fortement accentuée dès dimanche matin, Jérusalem cherchant à s'assurer le maximum d'avantages sur le terrain avant l'intervention des Nations unies. C'est maintenant un bombardement continu par l'aviation et l'artillerie et auquel participent deux vedettes qui croisent, à quelques encablures du port. Aidés par ces barrages d'artillerie, des blindés israéliens semblent progresser assez rapidement dans les collines situées entre la côte et la ville de Tibnine, tombée samedi.

La zone de Tyr et les trois camps qui l'entourent constituaient pourtant, dimanche en fin d'après-midi, le dernier point sérieux d'une résistance qui s'affaiblissait. Vers 15 heures, les fedayin, par petits groupes commençaient à décrocher. Un combattant de seize ou dix-sept ans, poste émetteur sur le dos, criait pourtant nerveusement, en réponse à nos questions : « *Ce n'est pas vrai. Ils n'avancent pas. Nous résistons. Il n'y a rien de changé...* » Voulait-il s'en convaincre ? Une heure plus tard, en fait, des files entières de combattants visiblement exténués se formaient sur la route et se repliaient sans précipitation vers le Litani. C'est précisément vers cette heure-là que les obus israéliens commençaient à tomber autour du pont, coupant ainsi la retraite palestinienne. Soucieux de refouler un maximum de fedayin au nord du Litani avant l'intervention du Conseil de sécurité, les Israéliens, fonçant vers la côte, allaient prendre dans une nasse les derniers défenseurs de Tyr.

Près d'eux, sous les orangers, M. Mahmoud Labadi, chef de l'information de l'O.L.P., observant avec tristesse le repli de ses troupes, ne pensait plus à dissimuler son pessimisme : « *Je pense qu'ils seront cette nuit sur le Litani. Ils voulaient cela depuis des années. Cette fois, on ne peut plus rien faire.* » A 20 kilomètres au nord en remontant vers Beyrouth, les soldats du premier poste de la force arabe de dissuasion, Syriens et Soudanais, somnolaient quant à eux sur leur affût de D.C.A. Apparemment peu concernés...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Le centre même de Tyr n'a été bombardé que le 15 mars, premier jour de l'offensive israélienne. Les Israéliens cherchaient, semble-t-il, à vider la ville de sa population et à paralyser le port, par où arrivait une bonne partie de l'armement palestinien.

M. Begin va exposer au président Carter son opposition au remplacement pur et simple des troupes israéliennes par des « Casques bleus »

De notre correspondant

Jérusalem. — Au moment où le Conseil de sécurité réclamait, dimanche soir 19 mars, le retrait immédiat des troupes israéliennes du Sud-Liban, celles-ci achevaient d'étendre leur contrôle sur la quasi-totalité du territoire au sud du Litani. La « *ceinture de sécurité* », d'une profondeur initiale de 10 kilomètres, a, en effet, progressivement doublé puis triplé de superficie au cours de ces dernières quarante-huit heures. Cette avance s'est accompagnée d'un phénomène surprenant : des localités musulmanes chiites ont hissé le drapeau blanc et ont réclamé la protection de l'armée israélienne. L'extension de l'emprise israélienne sur le Sud-Liban est-elle le fruit d'un plan délibéré ou a-t-elle été improvisée dans le feu des combats ? C'est cette seconde interprétation qui est avancée en Israël.

La question se pose d'autant plus que, jeudi soir, M. Menahem Begin avait annoncé que l'armée israélienne avait achevé d'accomplir la mission qui lui avait été imposée. Que s'est-il passé ensuite ?

Les fedayin ont continué à offrir une résistance, explique-t-on ici, et les tirs des katiouchas sur les localités frontalières ont repris, ce qui a contraint l'armée à poursuivre sa progression pour « nettoyer le terrain » jusqu'aux abords de Tyr.

M. Begin aborde — dans ces conditions — une difficile bataille diplomatique avec les dirigeants américains. Il n'arborait pas son optimisme habituel au cours de la conférence de presse qu'il a donnée, dimanche matin, avant de s'embarquer pour les Etats-Unis. Il est arrivé ce lundi 20 mars à New-York d'où il repartira le jour même pour Washington en compagnie de son ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan.

Il est vrai que le premier ministre avait de bonnes raisons d'être inquiet. Washington avait décidé la veille de placer Israël devant le fait accompli, en refusant d'ajourner le vote du Conseil de sécurité sur l'envoi d'une force internationale au Sud-Liban, au lendemain de la rencontre Begin-Carter. Ce refus, considéré par certains commentateurs comme un véritable camouflet, ne rend certes pas plus facile une mission qui eût été déjà très délicate si elle avait eu lieu comme initialement prévu, la semaine dernière, et avait porté uniquement sur la relance des négociations égypto-israéliennes.

Après avoir perdu la première manche au Conseil de sécurité, Israël ne désespère pas, cependant, de redresser la situation à Washington. M. Begin ne renonce pas à soumettre au président Carter ses propres vues sur la solution de la crise sud-libanaise. « *Même après l'adoption de la résolution par le Conseil de sécurité* — a-t-il indiqué, — *nous ferons connaître aux Américains nos idées sur la manière de garantir le non-retour des terroristes dans leurs bases, à partir desquelles ils ont attaqué Israël et ses habitants.* »

Une « force inefficace »

En quoi consiste exactement le plan israélien ? Aucune information officielle n'a été publiée à ce sujet, mais il est clair qu'Israël rejette le remplacement pur et simple de ses troupes dans le Sud-Liban par des casques bleus de l'ONU. Se faisant l'écho de l'opposition exprimée à cette solution par l'ensemble de la presse, M. Begin a pu déclarer : « *Tous les Israéliens ont de nombreux doutes à formuler à ce sujet et nous exposerons ces doutes aux Américains.* »

En bref, ce que les Israéliens reprochent à la force internationale, c'est son inefficacité. Les journaux, les personnalités politiques de la coalition comme de l'opposition — ainsi que les chrétiens du Sud-Liban — répètent tous le même argument : l'expérience prouve que les troupes de l'ONU ne sont pas en mesure d'empêcher les organisations terroristes de se réinstaller dans leurs bases du Sud-Liban et de reprendre leurs raids contre Israël.

Néanmoins, M. Begin ne s'opposera sans doute pas au principe de l'envoi des casques bleus à condition qu'il s'agisse d'une solution à la fois provisoire et partielle. Provisoire — c'est-à-dire jusqu'à ce que le gouvernement de Beyrouth soit en mesure d'imposer son autorité dans le Sud-Liban en y envoyant ses propres troupes — et partielle, dans la mesure où M. Begin souhaite que les phalanges chrétiennes du Sud-Liban ainsi que les musulmans chiites de la région, soient également dotés, avec l'assistance d'Israël, des moyens de se défendre et de prévenir les attaques des fedayin.

La plupart des commentateurs israéliens admettent que ces idées ont peu de chances de séduire le chef de la Maison Blanche et ses conseillers. Le différend israélo-américain sur cette question risque donc de s'ajouter à la liste déjà longue des points de friction entre Washington et Jérusalem. En ce qui concerne la relance des négociations égypto-israéliennes, il existe, en effet, de nombreuses pierres d'achoppement. Israël n'accepte pas les formules utilisées par les Etats-Unis telles que « reconnaissance des *droits légitimes* » (des Palestiniens), pour sortir de l'impasse où s'est engagée la discussion sur la « *déclaration de principes* », M. Begin proposera la reprise du dialogue direct israélo-égyptien.

En ce qui concerne la déclaration 242 du Conseil de sécurité, les Etats-Unis rejettent catégoriquement la nouvelle interprétation israélienne selon laquelle le retrait territorial ne s'applique pas à la Judée-Samarie (Cisjordanie). Le problème des implantations dans les territoires occupés constituent un autre sujet de dissension et, à Jérusalem, on admet à présent, que la création de points de peuplement dans des camps militaires est une « solution » qui a fait long feu.

Enfin, Israël s'oppose au projet américain de lier la fourniture d'avions à Israël à des transactions similaires avec l'Egypte et l'Arabie Séoudite.

Cela fait, avec la question du Sud-Liban, beaucoup de problèmes en litige et l'importance de l'enjeu fait dire à l'éditorialiste du grand quotidien du soir *Maariv* : « *M. Begin n'aime pas que l'on qualifie ses visites, à Washington, de capitales, non seulement en ce qui concerne les relations israélo-américaines — qui se sont sérieusement détériorées, — mais également pour l'avenir de paix.* » — Interim.

LE TEXTE DE LA RÉSOLUTION

Voici le texte — transmis par l'A.F.P. — de la résolution présentée par les Etats-Unis et adoptée dimanche 19 mars par le Conseil de sécurité :

« *Le Conseil de sécurité, prenant note des lettres du représentant permanent du Liban et du représentant permanent d'Israël, ayant entendu leurs déclarations, gravement préoccupé par la détérioration de la situation au Moyen-Orient et ses conséquences pour le maintien de la paix internationale, convaincu que la présente situation entrave l'instauration d'une juste paix au Proche-Orient,*

» *1) Demande que soient strictement respectées l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues ;*

» *2) Demande à Israël de cesser immédiatement son action militaire contre l'intégrité territoriale du Liban et de retirer sans délai ses forces de tout le territoire libanais ;*

» *3) Décide, compte tenu de la demande du gouvernement libanais, d'établir immédiatement, sous son autorité, une force intérimaire des Nations unies pour le Sud-Liban aux fins de confirmer le retrait des forces israéliennes, de rétablir la paix et la sécurité internationales et d'aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région, cette force étant composée de personnels fournis par les Etats membres de l'Organisation des Nations unies ;*

» *4) Prie le secrétaire général de lui faire rapport dans les vingt-quatre heures sur l'application de la présente résolution.* »

Egypte

CINQ DIRIGEANTS D'UN MOUVEMENT EXTRÉMISTE MUSULMAN ONT ÉTÉ PENDUS

Le Caire (*A.F.P., Reuter.*) — Cinq dirigeants du mouvement extrémiste musulman Al Takfir Oual Hegra (repentir et retraite) ont été pendus dimanche 19 mars. Ils avaient été condamnés à mort en novembre dernier pour avoir enlevé et assassiné, quatre mois auparavant, Cheikh Zahabi, ancien ministre des biens religieux. Ce premier enlèvement politique en Egypte avait été suivi d'une série d'attentats à la bombe dans le centre du Caire qui furent imputés également au mouvement.

Plus de quatre cents personnes ont été arrêtées par la suite, et une cinquantaine ont comparu devant le tribunal militaire supérieur. Outre ces cinq condamnations à mort, douze autres accusés ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité, sept à quinze ans, six à dix ans, trois à cinq ans et huit à trois ans.

Iran

LE PARLEMENT REJETTE LA PREMIÈRE MOTION DE CENSURE DÉPOSÉE DEPUIS VINGT-QUATRE ANS

Cette motion, présentée par M. Ahmed Bani Ahmad, député de Tabriz, et soutenue par deux autres parlementaires, reprochait au gouvernement son imprévoyance lors des émeutes du 18 février dernier, qui firent douze morts et cent vingt blessés selon les chiffres officiels.

D'autre part, dans le cadre des mesures de clémence destinées à marquer le centième anniversaire de la naissance de Reza Chah, père du chah, le souverain a ordonné la libération de trois cent quatre-vingt-cinq prisonniers, dont quarante avaient été condamnés pour atteinte à la sûreté de l'Etat. — (U.P.I., Reuter.)

Syrie

● *Le docteur Ibrahim Naameh*, trente-neuf ans, secrétaire général du Syndicat des dentistes syriens, parent du président Assad et trésorier de l'association Syrie-U.R.S.S., a été assassiné samedi 18 mars, a annoncé dimanche le parti socialiste Baas, au pouvoir à Damas. Après avoir indiqué que les assassins n'avaient pas été arrêtés, le Baas s'est borné à préciser que la victime était « *un martyr tué par des criminels au service de nos ennemis* ». — (A.P., U.P.I.)

هكذا من الأصل

EUROPE

Italie

Des spécialistes allemands de la lutte antiterroriste participent aux opérations de recherche des ravisseurs de M. Aldo Moro

Les cinquante mille hommes, qui participaient en Italie aux opérations déclenchées pour retrouver M. Aldo Moro et ses raviseurs, ont reçu, dimanche 19 mars, le renfort de plusieurs unités de l'armée, ainsi que d'une trentaine de spécialistes ouest-allemands de la lutte antiterroriste. La troisième voiture utilisée par les agresseurs du président de la démocratie chrétienne a été retrouvée non loin du lieu où s'est produit l'attentat. D'autre part, une jeune femme, Brunilde Petramer, de nationalité italienne, a été identifiée, d'après différents témoignages et recoupements, comme ayant peut-être participé à l'opération : recherchée par la police, elle a toutefois protesté de son innocence dans une lettre adressée au procureur de la République de Rome.

Une photo de M. Moro et un message de ses ravisseurs ont été reçus par le quotidien « Il Messagero », samedi en début d'après-midi (dernière édition du « Monde », datée 19-20 mars). Depuis, aucun fait nouveau ne paraît s'être produit. Le sort de l'ancien président du conseil suscite d'autant plus d'inquiétude que les Brigades rouges ne manifestent plus désormais, contrairement aux exigences qu'elles avaient tout d'abord formulées, aucune intention de l'échanger contre les anciens chefs du mouvement terroriste.

De notre correspondant

Rome. — La photographie de M. Aldo Moro, envoyée par les « Brigades rouges » au quotidien *Il Messaggero*, a révolté ou ému la plupart des Italiens. Triste, calme, très digne, le président de la démocratie chrétienne y apparaît égal à lui-même. Il a été photographié sans veste, sans cravate, sous le fameux emblème des « Brigades rouges ». Dans ce regard sans haine, mais aussi sans aucune imploration, beaucoup ont vu un message presque aussi important que celui des terroristes.

Les intimes de M. Moro affirment que jamais il n'accepterait de devoir sa liberté à un quelconque marchandage. La question ne se pose d'ailleurs pas pour le moment, puique les « Brigades rouges » ne formulent aucune exigence : elles entendent « *juger* » leur otage devant un « *tribunal du peuple* », comme pour mieux ridiculiser le procès de Turin, qualifié de « *farce* », et dont elles ne réclament même pas l'annulation.

Les enquêteurs ont analysé dans ses moindres détails le long communiqué dans lequel la démocratie chrétienne est si copieusement injuriée, mais ils gardent pour eux leurs conclusions.

La Repubblica estime que le style ne laisse aucun doute : c'est bien celui des « Brigades rouges ». En revanche, le célèbre linguiste Tullio di Mauro y a relevé des incohérences. Il n'exclut pas, dans *Paese Sera*, que ce texte soit traduit d'une langue étrangère, et particulièrement du français. Une telle hypothèse doit être accueillie avec prudence. Elle nourrira les bruits selon lesquels des étrangers — « touristes » ou membres des services secrets — auraient participé à la préparation de l'attentat, voire à son exécution. Même M. Enrico Berlinguer, qui a l'habitude de peser ses mots, parle le « *forces puissantes, intérieures et internationales, qui provoquent cette attaque impitoyable contre l'Etat et les libertés républicaines* ».

Le fait que M. Moro soit vivant et apparemment indemne met en relief la grande habilité du commando. Mais que va devenir le président de la Démocratie chrétienne ? « *Ils se promettent de le martyriser* », affirme *l'Unita*, organe officiel du parti communiste, qui présente les terroristes comme « *des bêtes féroces* ». Beaucoup craignent que le « *procès* » de M. Moro soit un long calvaire, et qu'il se termine tragiquement. Les terroristes ont déjà montré, jeudi dernier, le peu de cas qu'ils faisaient de la vie humaine. Pourquoi libéreraient-ils un homme devenu aussi populaire, qui vient de faire — involontairement — monter très haut la cote de son parti ?

Ne pas « blanchir » la démocratie chrétienne

Si des élections étaient organisées demain, la Démocratie chrétienne recueillerait peut-être 45 % des suffrages, remarquent des militants communistes un peu embarrassés : ils veulent bien participer à la « *mobilisation populaire* » contre le terrorisme décidée par leur parti, mais pour défendre la démocratie, non pour « *blanchir* » la Démocratie chrétienne. Les slogans entendus samedi 18 mars au cours d'une manifestation à Rome étaient assez significatifs Tandis que les démocrates chrétiens criaient : « *Unité, unité, unité, la Démocratie chrétienne ne cédera pas* », les communistes scandaient : « *Unité, unité, le fascisme ne passera pas.* »

Mais de quelle unité s'agit-il ? Celle qui est destiné à « *défendre la liberté* » (démocrates chrétiens), ou celle qui doit permettre de partager le pouvoir et de transformer la société (communistes) ? En fait, l'homme de l'unité, dans le parti gouvernemental, est M. Moro : lui seul garantissait la cohésion de son parti et lui permettait de collaborer avec tous les autres.

On verra, dans les prochains jours, si, derrière la façade des manifestations communes, ne renaît pas déjà un esprit d'affrontement. « *On récolte ce que le P.C.I. a semé pendant des années* », murmurent des démocrates chrétiens. « *Voilà le résultat de trente années de colonisation du pouvoir* », répondent des communistes.

Les premiers ont, malgré leur émotion, poussé un soupir de soulagement jeudi dernier : si l'enlèvement de M. Moro était intervenu quelques jours plus tôt, l'Italie aurait peut-être aujourd'hui un gouvernement d'union nationale. Le P.C.I. n'a pas fait l'erreur de le réclamer après l'attentat, le matin même de la présentation du nouveau cabinet de M. Andreotti devant les Chambres. Il se contente d'appartenir à la nouvelle majorité, que personne ne songe à contester dans ce climat tragique. Un climat qui détourne le pays de ses autres problèmes, économiques notamment, comme on le déplore dans les milieux syndicaux.

Un peuple solidaire des policiers

Il n'est pas facile de connaître l'état d'esprit véritable d'un population de cinquante-six millions d'habitants : est-elle mobilisée, ou résignée ? Ce pays émotif a une étonnante capacité de récupération. Il réclame volontiers des lois sévères, mais ne croit guère à leur effet.

Beaucoup d'Italiens ont le sentiment d'impuissance. Ils se lamentent sur l'inefficacité de leurs services secrets, qui est évidente, et aussi de leurs forces de l'ordre. Celles-ci ont, semble-t-il, perdu deux heures précieuses le matin de l'attentat, dans la confusion qui a suivi. Qu'une trentaine de spécialistes ouest-allemands soient venus prêter main-forte aux enquêteurs ne paraît pas heurter l'orgueil national : « *Nous, nous ne sommes pas capables de conduire une opération-éclair* », dit un jeune syndicaliste avec le penchant pour l'auto-dénigrement habituel des Italiens.

On s'interroge d'autre part sur la protection dont jouissait M. Moro. Pourquoi n'avait-il pas de voiture blindée, ou, au moins, des vitres à l'épreuve des balles ? Comment se fait-il que ses gardes du corps n'aient pas été équipés de mitraillettes ? Ce sont des questions que se pose la police, mal à l'aise, mais non — comme l'armée — mal aimée.

Le 16 mars, il n'y a pas eu qu'un homme enlevé, si éminent soit-il : cinq autres ont été massacrés par les terroristes. Le souvenir de cette tuerie choque autant les Italiens que le « *procès* » à venir de M. Moro. Dans ce pays, chaque fois qu'un policier ou un carabinier est assassiné, c'est un deuil national. Or quarante-deux membres des forces de l'ordre ont perdu la vie l'an dernier. Il n'y a pas de « *flics* » en Italie, mais « *des enfants du peuple qui versent leur sang pour défendre la démocratie* », comme ont voulu le montrer, samedi 18 mars, les émouvantes funérailles des cinq accompagnateurs de M. Moro.

De nombreuses personnalités de toutes tendances politiques, ainsi que Mme Moro, étaient présentes à l'église roman San-Lorenzo. On a surtout l'afflux d'une foule émue, formée de gens modestes et de jeunes. A un certain moment, les applaudissements de plus en plus forts ont éclaté. « *C'est Berlinguer, ce ne peut être que Berlinguer* », criait quelqu'un à côté de nous. Non, c'était une quarantaine de policiers, en rangs par trois, l'arme à la main. Le secrétaire général du parti communiste avait fait, lui, une entrée plus discrète, ainsi que les secrétaires des trois confédérations syndicales.

La foule applaudit de nouveau à la sortie de l'office, en voyant les cercueils recouverts du drapeau italien. On entendit aussi battre quelques mains quand une femme cria : « *A mort, à mort !* » à l'adresse des terroristes. Mais c'était surtout l'émotion qui dominait. Un général avait les yeux embués de larmes, tandis qu'un « *monsignore* » sanglotait carrément dans un coin. Sous les drapeaux blancs de la démocratie chrétienne frappés d'une croix, de petites gens défilaient en récitant leur chapelet. Des jeunes scandaient : « *Nous sommes avec toi, président Moro.* » Président de la démocratie chrétienne aujourd'hui, ils le voient président de la République demain. Mais une sirène de la police, au loin, rappelait la dure réalité : le président est « *interné dans une prison du peuple* », où il doit méditer, entre autres choses, sur la mort de son ami le garde du corps Oreste Leonardi.

ROBERT SOLÉ.

LE MESSAGE DES BRIGADES ROUGES

Dans le message qu'elles ont adressé, avec une photo de M. Aldo Moro, au quotidien romain *Il Messaggero* et à la télévision italienne, samedi 18 mars en début d'après-midi, les Brigades rouges ont estimé que le procès de leurs principaux chefs, qui devait s'ouvrir ce lundi à Turin, constituait « *une farce* ». Ce message affirmait en outre que le président de « *la démocratie chrétienne, force centrale et stratégique de la force impérialiste de l'Etat* », serait « *jugé par un tribunal du peuple* ». (Nos dernières éditions datées 19-20 mars.)

On lisait notamment dans ce texte : « *Jeudi 16 mars, une cellule armée de Brigades rouges a capturé et interné dans une prison du peuple Aldo Moro, président de la démocratie chrétienne.*

» Son escorte armée, composée de cinq agents des infâmes corps spéciaux, a été complètement anéantie. Qui est Aldo Moro ? C'est vite répondu : après son digne compère De Gasperi, il a été jusqu'ici le hiérarque le plus éminent, le « théoricien » et le « stratège » indiscuté de ce régime démocrate-chrétien qui depuis trente ans opprime le peuple italien. »

Le message ajoutait : « *La capture d'Aldo Moro et le procès auquel il sera soumis par un tribunal du peuple aura pour objet d'exprimer un mot d'ordre pour le mouvement de résistance offensive qui est en train de se développer pour le rendre plus fort, plus mûr, plus incisif et organisé (...). Nous entendons lancer une initiative armée vaste et unitaire pour le développement ultérieur de la guerre de classe pour le communisme. Nous voulons attaquer l'Etat impérialiste des multinationales ; désarticuler les structures, les projets de la bourgeoisie impérialiste en attaquant le personnel politico-économico-militaire qui en est l'expression ; unifier le mouvement révolutionnaire en construisant le parti communiste combattant.* »

POUR DES QUESTIONS DE PROCÉDURE

Le procès des Brigades rouges à Turin a été suspendu dès sa reprise

Le procès des Brigades rouges a repris lundi matin 20 mars, à Turin, mais il a été immédiatement suspendu pour des questions de procédure, à propos de la présence de caméras de télévision dans la salle.

Le procès, qui s'était ouvert le 9 mars dernier à Turin, après avoir été reporté à deux reprises, avait été interrompu à l'issue de sa quatrième audience, le 13 mars. Cette interruption avait été décidée après que chaque accusé eut été pourvu d'un défenseur — commis d'office — afin que les avocats aient le temps d'étudier les dossiers.

De notre correspondant régional

Turin. — Le président et le procureur général de la cour d'assises de Turin avaient affirmé, dès l'enlèvement de M. Moro, qu'il n'était pas question de renoncer au procès, et que les Brigades rouges se faisaient des illusions si elles croyaient que la magistrature et les jurés se laisseraeint intimider. Mais un certain nombre de questions se posaient ce lundi 20 mars, avant l'ouverture de la cinquième audience. En particulier celle-ci : des extrémistes, agissant ou non au nom des Brigades rouges, ne vont-ils pas tenter d'intervenir, soit par des manifestations, soit même par des violences et des attentats ?

Et puis, après l'attentat de jeudi dernier, quelles décisions vont prendre les autorités au sujet des accusés ?

Il y a eu un précédent : celui de la mise en liberté provisoire d'inculpés appartenant également aux Brigades rouges, et qui furent pratiquement « échangés », en 1974, contre un magistrat de Gênes, M. Mario Sossi, enlevé trente-cinq jours auparavant. Un avocat demanda au tribunal la mise en liberté provisoire des linculpés. Le parquet s'y opposa, mais le tribunal se rangea aux arguments de la défense. La cour de cassation italienne rendit très rapidement un avis qui fit jurisprudence : cette décision était erronée, et la contrainte morale exercée sur le tribunal la rendit nulle et non avenue. Il fallait refuser la mise en liberté, du moins du point de vue du droit pur.

En outre, à supposer que le tribunal en délibère et qu'il l'accorde, une libération peut être décidée pour un des chefs d'accusation, mais chacun des chefs historiques des Brigades rouges fait l'objet de plusieurs inculpations. Au surplus, la loi de mars 1975 sur l'ordre public devrait empêcher toute concession qui reviendrait à céder à la pression des Brigades rouges.

Ces arguments juridiques ont pour le gouvernement l'avantage de laisser à la magistrature la charge de prendre une décision qui, est pourtant en dernière analyse du ressort des dirigeants du pays. Aucun d'entre eux ne s'est exprimé à ce sujet. Les appels se multiplient pour que le pouvoir reste ferme, pour qu'il refuse la moindre négociation avec ceux qui ont enlevé M Aldo Moro. La famille, elle-même, n'envisage pas un instant que le président du conseil national de la Démocratie chrétienne soit disposé à entrer dans un tel engrenage.

Des questions de procédure

L'audience de lundi devait être toute entière consacrée à la procédure. Elle s'ouvre normalement par la lecture du rapport résumant les faits Formalité qui devait être suivie par l'examen d'une requête des syndicats, qui demandent à se constituer partie civile. Le collège des avocats envisageait de soulever différentes exceptions de nullité, dont certaines seraient fondées sur le fait que plusieurs instructions ont été jointes pour aboutir à ce procès.

Mais c'est surtout la question de l'auto-défense des accusés qui devrait faire problème. Les avocats commis d'office, ont rencontré leurs clients pour la première fois dimanche à la prison de Turin, les accusés leur ont dit qu'ils souhaitaient prononcer eux-mêmes leur propre plaidoirie. Or le code pénal interdit que les accusés se passent de défenseurs. S'il en était autrement, le procès risquerait d'être nul. Le président, à la fois très ferme et très modère dans sa façon de conduire les débats, se dit résolu à ne donner la parole aux chefs des Brigades rouges que dans la mesure où ils ne se borneront à évoquer les faits instruits au procès. Toute allusion à l'enlèvement de M. Aldo Moro devrait, alors, leur être interdite.

JACQUES NOBÉCOURT.

Espagne

L'avant-projet de Constitution est vivement contesté par les socialistes

De notre correspondant

Madrid. — Socialistes et centristes n'ont pas surmonté leur diférend sur l'avant-projet de Constitution. Le groupe de travail chargé de mettre au point la future loi fondamentale a terminé sa tâche le jeudi 16 mars en l'absence du représentant socialiste, M. Gregorio Peces-Barba, qui avait abandonné les réunions il y a une douzaine de jours. Il est inutile de faire croire que le texte mis au point sera le fruit d'un consensus. Cette Constitution sera la plus réactionnaire du monde, a déclaré en substance M. Peces-Barba.

L'attitude du député socialiste a été vivement critiquée par les autres partis ,entre autres par le parti communiste, ainsi que par l'ensemble de la presse. Le PSOE reproche à l'Union du centre démocratique, le parti gouvernemental, d'avoir modifié plusiuers articles sur lesquels un accord général avait été obtenu au début de l'année. L'un de ceux-ci concerne les relations entre l'Eglise catholique et l'Etat. Les socialistes avaient accepté la formule selon laquelle l'Etat respecterait « *les croyances religieuses* » des Espagnols et maintiendrait « *des formes de coopération* » avec l'Eglise. Mais sous la pression de certains secteurs cléricaux, semblent-ils, l'U.C.D. a demandé et obtenu qu'une mention spéciale soit faite de l'Eglise catholique : ce qui revient à institutionnaliser l'aide de l'Etat au clergé.

Le droit au lock-out ?

Un autre article contesté a trait à l'enseignement privé. Les socialistes s'étaient résignés au maintien des subventions aux écoles privées, dont beaucoup sont confessionnelles. Mais ils exigeaient que ces écoles — dont beaucoup sont confessionnelles — soient strictement contrôlées par l'administration publique. La rédiction du premier texte leur donnait satisfaction sur ce point. La dernière rédaction leur fait craindre le maintien du *statu quo*.

Autre point conflictuel : les centristes estiment que si le droit de grève est reconnu dans la Constitution, les patrons doivent obtenir celui de licencier leur personnel ou de décréter le lock-out de leurs entreprises. « *Cela n'existe dans aucune Constitution du monde* » affirment les socialistes. Mais l'un des représentants de l'U.C.D. au sein du groupe de travail, M. Perez-Llorca, affirme que son parti s'est inspiré sur ce chapitre de la Constitution suédoise. Les centristes ont néanmoins accepté de limiter leurs exigences dans ce domaine. Ils ont également admis que le mot « *nationalité* » figure dans l'avant-projet, au chapitre des autonomies régionales. Ils souhaitaient le remplacer par celui de « *région* ». En revanche, le P.S.O.E. maintient son désaccord en ce qui concerne le délai — cinq ans — imposé aux régions autres que la Catalogne, le Pays basque et la Galice avant d'obtenir un statut d'autonomie.

Une fois rédigé, le texte constitutionnel sera débattu en commission puis en séance plénière aux Cortès (Parlement). Son approbation par référendum est prévue en septembre. Il aura donc fallu plus d'un an, depuis l'ouverture des nouvelles Cortès, pour mettre au point la Constitution de l'Espagne démocratique : beaucoup estiment un tel délai bien trop long. Le conflit surgi avec les socialistes a inquiété le président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, qui a cherché un compromis avec le premier secrétaire du P.S.O.E., M. Felipe Gonzalez. Le roi lui-mêms a demandé aux chefs des deux principaux partis d'essayer de s'entendre. Un accord peut encore être acquis au cours des débats en commission. Juan Carlos est l'un desp remiers intéressés par l'établissement d'un consensus aussi large que possible sur la Constitution puisque c'est cette dernière qui établira les règles de fonctionnement de la monarchie. — C. V.

AFRIQUE

LA RENCONTRE DE MONROVIA

MM. Houphouët-Boigny et Senghor décident de rétablir des relations normales avec Conakry

De notre envoyé spécial

Monravia. — Une heure et demie d'entretiens ont suffi, samedi après-midi 18 mars, aux présidents Houphouët-Boigny et Senghor pour se réconcilier, à Monrovia, avec M. Sekou Touré, après des années de disputes homériques. Réunis à « Mansion House », le palais présidentiel libérien, à la diligence du président Tolbert, ayant pour principaux témoins les présidents Eyadema (Togo) et Jawara (Gambie), les trois chefs d'Etat de Guinée, de Côte-d'Ivoire et du Sénégal, sont, en effet, convenus de tirer immédiatement un trait sur leurs dissensions antérieures. Ils ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques (1), de renforcer leur coopération dans tous les domaines, et de mettre tout en œuvre pour faciliter la libre circulation de leurs ressortissants entre leurs pays respectifs.

La rencontre, il est vrai, avait été préparée de longue main par de multiples contacts préalables entre les émissaires des six gouvernements (*le Monde* du 10 mars), le Libéria jouant les chefs d'orchestre de façon discrète mais, — la suite l'a prouvé — très efficace. L'intérêt porté a l'opération par la France et, plus encore, semble-t-il, par les Etats-Unis, n'est pas étranger non plus à ce succès.

Outre la bonne volonté des présidents Houphouët-Boigny et Senghor, désireux depuis longtemps d'oublier les offenses passées à partir du moment où ils obtiendraient un certain nombre de garanties précises, les nouvelles dispositions d'esprit des Guinéens eux mêmes sont évidentes.

Venu à Monrovia à la tête de la plus importante des six délégations présentes — celle-ci comprenait notamment tous les membres du bureau politique du parti démocratique de Guinée (P.D.G.) — pour bien montrer l'importance que son pays attachait à cette réconciliation — le président Sekou Touré devait, d'entrée de jeu, faire tomber les ultimes méfiance de ses partenaires, en s'engageant solennellement à ne plus jamais leur demander l'extradition des opposants à son régime réfugiés sur leurs territoires. Cette exigence constituait le motif de friction principal entre les trois Etats.

En marge des manfestations officielles du « *sommet* », on a pu remarquer la chaleur de retrouvailles personnelles entre les membres des différentes délégations, anciens amis qui, souvent, ne s'étaient pas revu depuis de très longues années.

P. B.

(1) Dakar avait rompu unilatéralement ses relations diplomatiques avec Conakry en 1973. Abidjan s'était contenté, pour sa part, de « geler » ses relations avec la Guinée.

LE COMMUNIQUÉ COMMUN

« Enterrer les vieilles querelles »

Monravia (Reuter). — Le communiqué commun, publié dimanche 19 mars, à l'issue de la rencontre de Monravia, indique notamment que « *la Guinée, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire sont convenus d'enterrer leurs vieilles querelles et de développer leur coopération* ».

Il poursuit : « *Les présidents Sekou Touré, Léopold Sedar Senghor et Félix Houphouët-Boigny ont énuméré quatre principes sur lesquels seront fondées leurs nouvelles relations :*

» 1) Mettre fin, à compter de ce dimanche, à toutes les dissensions qui ont affecté leurs relations ;

» 2) Rétablir des relations diplomatiques ;

» 3) Travailler véritablement au renforcement et à l'élargissement de leurs relations dans tous les domaines de la coopération bilatérale et multilatérale dans l'intérêt de leurs pays respectifs et dans celui de l'Afrique ;

» 4) Promouvoir et faciliter la libre circulation des personnes et des biens conformément aux dispositions du traité de la Communauté économique des Etats de l'Ouest africain (CEDEAO), dont les trois pays sont membres. »

AMÉRIQUES

Panama

A TRAVERS

JAMAHIRIYA A

ANNONCE D'
POUR LA
D'HOTEL

Le comité d'Adjudication de l'Hôtel AL MAHARI AL JADID, à Tripoli, lance un appel d'offres concernant le projet de construction d'un hôtel à Tripoli, adjudication à laquelle peuvent participer les compagnies publiques, les sociétés anonymes nationalisées ainsi que les compagnies internationales ayant une expérience en matière de construction d'hôtels internationaux, quatre étoiles, et ce en application des conditions suivantes :

1) Le texte des conditions générales du projet, les détails, taxe d'adjudication peut être retiré au siège du comité d'Adjudication de l'Hôtel AL MAHARI AL JADID, à Tripoli, au secrétariat d'Etat à l'Habitation movennant une taxe de 500 (cinq cents) dinars libyens payable au Trésor Public sous le contrôle du Service Financier de Tripoli.

2) Cet appel d'offres est divisé en deux parties :

a) la construction proprement dite et la machinerie (outillage) ;

b) l'ameublement et l'équipement.

3) La demande peut être faite pour l'une ou l'autre des parties, indépendamment.

A toute demande sera jointe une attestation certifiant que, par le passé, ladite société a participé à l'élaboration et la mise en œuvre d'un tel projet à l'intérieur de la Jamahiriya.

AMÉRIQUES

Panama

La ratification par le Sénat américain d'un des traités sur le canal a été accueillie sans enthousiasme

De notre envoyé spécial

Panama. — La ratification jeudi 16 mars par le Sénat américain d'un des traités *sur la neutralité du canal* (*le Monde* du 18 mars) n'a pas suscité la moindre manifestation de liesse populaire à Panama. En revanche, de brèves démonstrations d'étudiants ont eu lieu devant l'ambassade des Etats-Unis sur le thème « *le combat continue* ». Les dirigeants panaméens, manifestement embarrassés, ont de leur côté demandé à la population de faire preuve de « *la plus grande sérénité* ». Un communiqué du ministère des affaires étrangères précise que le gouvernement ne se prononcera pas publiquement avant la ratification de la seconde partie des accords Carter-Torrijos de septembre dernier. C'est-à-dire avant l'approbation éventuelle par le Sénat américain du traité qui prévoit le contrôle complet du canal par la République de Panama le 31 décembre 1999 à minuit.

La compagnie nord-américaine qui administre actuellement la voie d'eau doit, selon ce second traité, être dissoute dans un délai de trente mois après l'échange des instruments de ratification et être remplacée par une société mixte américano-panaméenne

Les manœuvres de dernière minute de M. Carter et les importantes concessions faites au lobby nationaliste au Sénat ont désorienté et déçu les Panaméens. Le général Torrijos, chef du gouvernement, et le président Carter ont procédé, avant le scrutin, à un échange de correspondance dont la teneur n'a été révélée qu'au lendemain du vote du Sénat, mais qui tendait à « rassurer » les dirigeants de Panama.

Après le vote, M. Carter a encore affirmé au général Torrijos que les amendements adoptés « *ne signifiaient rien* ». Une analyse des textes montre en réalité que les amendements *introduits dans le traité sur la neutralité sont très importants.*

Ils permettent aux Etats-Unis d'intervenir indéfiniment (même au-delà de l'an 2000) pour assurer le bon fonctionnement de la voie d'eau. La déclaration conjointe Carter-Torrijos prévoyait seulement un droit d'intervention des Etats-Unis « *en cas de menace contre le régime de neutralité* ».

L'amendement adopté par le Sénat modifie l'esprit de ce texte et donne aux Etats-Unis « *le droit d'utiliser la force militaire à Panama pour rouvrir le canal ou rétablir son fonctionnement* » si la voie d'eau « *est fermée ou si son fonctionnement est entravé* ». Les Etats-Unis, qui vont conserver de très importantes forces militaires dans la zone du canal jusqu'à l'an 2000, pourront par exemple intervenir pour briser un mouvement de grève.

MARCEL NIEDERGANG.

ASIE

Cambodge

DANS UNE DÉCLARATION A LA PRESSE YOUGOSLAVE
M. Pol Pot assure que son peuple serait « réduit à une minorité nationale » si l'Indochine était fédérée

De notre correspondant

Belgrade. — Plusieurs journalistes yougoslaves viennent de passer deux semaines au Cambodge. Ils ont visité plusieurs provinces et ont été reçus notamment par M. Pol Pot, chef du gouvernement et du parti cambodgiens.

Dans un câble de Phnom-Penh, le rédacteur de l'agence Tanyoug, M. Slavko Stanitch, rend compte d'un entretien avec le dirigeant cambodgien.

Interrogé sur le conflit avec le Vietnam, M. Pol Pot rappelle que, en 1975 et 1976, les négociations entre les deux pays, sur le problème des frontières, n'avaient pas abouti.

« *Le règlement de ce conflit,* dit-il, *dépend tout autant du Kampuchéa (Cambodge) que de ceux qui sont contre nous. Nous n'avons jamais revendiqué, ne fût-ce qu'un pouce de territoire qui n'ait pas été le nôtre. La délégation vietnamienne a rejeté, cependant, l'accord sur les frontières que nous avions réalisé, en 1966 et 1976, avec le gouvernement provisoire du Vietnam du Sud.* » Il condamne l'idée d'une fédération indochinoise, dont la création aurait pour objectif de « *réduire notre peuple à une minorité nationale* ». Il exprime néanmoins l'espoir que les difficultés iront en s'amenuisant. M. Pol Pot affirme ensuite que, pour édifier la société, son pays ne suivait aucun modèle, et a laissé entendre qu'il s'ouvrira davantage à l'extérieur ; mais, avant de prendre une telle décision, « *nous devons mettre de l'ordre et embellir notre pays pour recevoir des visiteurs* ».

M. Pol Pot a révélé de nombreux détails de sa vie mouvementée, « *détails qui étaient ignorés même des représentants du ministère de l'information présents à l'entretien* ». Ancien bonze, étudiant et professeur, M. Pol Pot avait séjourné en 1950 en Yougoslavie sur un chantier de jeunesse, travaillant à la construction de l'autoroute Belgrade-Zagreb. Il venait d'un « *pays étranger* », qu'il n'a pas nommé, mais qui, selon M. Stanitch, est la France (1).

D'origine paysanne, M. Pol Pot a passé son enfance dans les rizières, puis il fut bonze pendant six ans. Après avoir renoncé à la vie religieuse, il a suivi des cours dans une école primaire, puis dans une école secondaire technique. En 1950, après avoir obtenu une bourse d'Etat, il s'est rendu à l'étranger pour poursuivre ses études, mais, comme il s'était lancé dans la lutte révolutionnaire, la bourse lui fut retirée et il rentra à Phnom-Penh, où, devenu professeur, il a enseigné, de 1954 à 1963, la géographie et l'histoire dans une école privée sans interrompre pourtant ses activités clandestines contre « *le colonialisme français* ». Un des organisateurs du P.C. cambodgien, il fut nommé, en 1961, adjoint du secrétaire général du parti, mais lorsque celui-ci disparut à la suite d'une purge, il devint titulaire de ce poste lors du deuxième congrès du parti, en 1962.

Barricades à Phnom-Penh

Le quotidien belgradois *Politika* publie de son côté, dimanche 19 mars, un reportage de son envoyé spécial. Les principales artères de Phnom-Penh sont vides alors que, dans les rues adjacentes, des jeunes gens en uniforme noir de Khmers rouges et portant des armes automatiques chinoises montent la garde sur des barricades faites de vieux fûts d'essence, de barbelés et de divers déchets de fer blanc. Le journaliste ne donne pas les raisons de ce spectacle insolite.

Les feux au croisement des rues ne fonctionnent pas. Les pompes à essence sont pour la plupart détruites. La Banque nationale est en ruine du fait d'une « action de diversion » qui aurait été effectuée deux jours après la libération. L'argent n'est pas utilisé. La poste centrale est fermée par des grilles métalliques, ses guichets sont couverts de poussière et, à l'intérieur du bâtiment, des hirondelles tournent autour des ventilateurs immobiles. Les ambassades ne peuvent communiquer par téléphone ni entre elles ni avec le ministère des affaires étrangères.

A l'exception de la représentation diplomatique chinoise, elles sont toutes situées dans la même rue. Sur l'ancienne place du Marché, on cultive des choux. Les étrangers s'approvisionnent deux fois par semaine, usant de dollars, dans un magasin « diplomatique » où l'on peut trouver encore du whisky écossais, du beurre américain et des vins français.

L'industrie est remise progressivement en marche, mais, dans la majorité des cas, avec de nouveaux ouvriers. (Dès la fin de la guerre, la population de Phnom-Penh a été déportée à la campagne.) Les coopératives sont devenues les bases de l'organisation sociale, les villes étant considérées comme « *le symbole du parasitisme* », et leurs librairies demeurent fermées.

A la veille de sa libération, Phnom-Penh avait probablement deux millions d'habitants. Sa population serait aujourd'hui d'une vingtaine de milliers de personnes, y compris les militaires. La radio est le principal organe de propagande du gouvernement. Trois fois par mois paraît à Phnom-Penh le journal *la Révolution*, imprimé sur quatre pages.

PAUL YANKOVITCH.

(1) M. Pol Pot a été boursier en France de 1949 à 1952 ; il a fait des études d'électricité. Il portait alors le nom de Saloth Sar.

A TRAVERS LE MONDE

Bénin

● LA DOUZIEME SESSION DU CONSEIL des ministres de l'OCAM (Organisation commune africaine et mauricienne) a clos ses travaux samedi 18 mars à Cotonou. Les participants ont réaffirmé les grands principes définis à Bangui en 1974, en particulier la vocation purement « technique » de l'organisation. — (*A.F.P.*)

Pays-Bas

● CINQUANTE MILLE PERSONNES ont manifesté dimanche 19 mars à Amsterdam contre la bombe à neutrons, à l'occasion de la clôture d'un « forum international » qui a rassemblée mille cinq cents délégués représentant vingt-huit pays. — (*A.F.P.*)

Pakistan

● CINQUANTE PERSONNES qui tentaient d'organiser une manifestation après la condamnation à mort de M. Ali Bhutto, ancien premier ministre, ont été arrêtées à Karachi dimanche 19 mars. Des manifestations en faveur de M. Bhutto ont eu lieu d'autre part à Srinagar et Jammu, principales villes du Cachemire sous administration indienne. M. Bhutto avait toujours préconisé l'autodétermination de cette province partagée entre le Pakistan et l'Inde. La condamnation de l'ancien premier ministre pakistanais fait les gros titre de la presse à New-Delhi, mais aucun commentaire officiel n'avait été fait lundi dans la capitale indienne. — (*A.P.F., Reuter.*)

Rhodésie

● PLUS DE CENT MILLE PERSONNES SE SONT REUNIES dimanche 19 mars à Salisbury pour manifester leur soutien à l'évêque Abel Muzorewa, chef du Conseil national africain unifié, de retour dans son pays après une tournée de deux semaines en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Le dirigeant nationaliste a promis à la foule enthousiaste que la guérilla « prendrait prochainement fin » en Rhodésie. — (*A.F.P.*)

Tchad

● LES TROIS TENDANCES du FROLINAT (Front de libération nationale du Tchad) ont créé un « conseil de la révolution » présidé par le chef Toubou GoukouniOueddei, a-t-on appris samedi 18 mars par une émission du Front, diffusée par Radio-Tripoli et captée à Paris. Cette décision a été prise à l'issue d'une « conférence extraordinaire », tenue du 12 au 16 mars à Faya-Largeau, dans la région de Borkou - Ennedi - Tibesti (nord duTchad), qui a réuni les délégations de l'Armée du Volcan, de la Ire armée et de la IIe armée du FROLINAT. — (*A.F.P.*).

هكذا من الإهمال

Le Monde

société

JEUNESSE

Les treize ans

(Suite de la première page.)

Ne maîtrisant pas les changements qui se produisent en eux, ils aimeraient conserver certains avantages liés à l'enfance tout en acquérant ceux de l'adolescence. Ils aiment encore « *jouer* » (bien des garçons apprécient encore les « *petits soldats* » mais les filles affirment avoir déjà abandonné les poupées) ou « *rigoler* », ce qui serait, si on les en croit, une caractéristique de l'enfance. Cela ne les empêche pas de ruer dans les brancards, comme Pascaline : « *J'en ai marre d'être considérée comme une enfant par tout le monde, d'être commandée par tout le monde, de ne pas pouvoir me prendre en charge toute seule.* »

Pressés de vieillir, ils n'en redoutent pas moins certains inconvénients. « *Je voudrais être grande pour faire ce que je veux*, dit Audrey, *mais ce qui me retient c'est mes parents. Quand on est plus grand on va vivre dans une autre maison on va vivre dans une autre maison et on les voit moins maison et on les voit moins vieillit plus vite et ça me fait peur.* » D'autres vont plus loin et craignent de perdre leurs parents : c'est le plus grand malheur qui puisse arriver.

C'est qu'ils semblent avoir à la fois besoin de protection compréhensive et affectueuse et soif d'indépendance. Cette ambivalence se révèle dans leur comportement avec les parents, qu'ils aiment et détestent en même temps. Ils aspirent à leur échapper tout en restant respectueux de leur autorité, même s'ils la contestent.

Faire ce qu'on veut

« *Faire ce qu'on veut* » est le souhait le plus cher, à treize ans, dans tous les milieux. Selon les enfants, les limites de cette liberté tant désirée sont très variables. Ce qu'ils demandent c'est, par exemple, la possibilité de regarder la télévision le soir, de choisir ses vêtements, ses spectacles ou ses camarades, de ne manger que lorsqu'on a faim ou de rentrer à n'importe quelle heure. « *Après tout*, remarque Corinne, *si on veut faire quelque chose de mal, l'heure n'a pas d'importance.* » Le contrôle qu'exercent les parents sur l'emploi du temps est la première cause de conflit. « *Je n'aime pas que ma mère me demande des comptes*, explique Corinne. *Elle se plaint que je ne lui raconte plus rien. Moi, j'ai envie de lui raconter des trucs quand elle ne me demande rien mais pas quand elle me les demande.* » Dans certains cas, l'opposition devient systématique. « *Je ne suis pas du tout d'accord avec mes parents*, continue-t-elle. *Quand ils pensent quelque chose, je pense le contraire. C'est automatique.* »

Les enfants ne parviennent pas — et sans doute ne le cherchent-ils pas — à convaincre leurs parents que ceux-ci ont tort. La plupart d'entre eux intériorisent les contraintes que, bien sûr, ils respectent plus ou moins. D'où des punitions et des disputes. A treize ans, on est encore souvent « *privé de télé* ».

« *Moi, ils me crient dessus, c'est tout*, raconte Frédéric, *mais ça passe par une oreille et ça ressort par l'autre.* » Si le père de Fabienne estime qu'elle est en âge de comprendre sans qu'il soit besoin de « taper », avec sa mère en revanche. « *ça repart vite quand je l'énerve de trop. Elle attrape n'importe quoi qu'elle me lance à travers la figure.* » « *Des fois*, ajoute-t-elle, *j'aime bien l'énerver.* »

Pour éviter de telles scènes, certains avouent avoir recours au mensonge. D'autres portent sur leurs parents des jugements très durs. « *Avant*, explique Corinne, *j'étais plus tendre avec ma mère. Maintenant ce n'est plus du tout pareil. Ça lui fait de la peine. Je le comprends mais j'ai changé.* » Elle n'aime pas, par exemple, que sa mère l'embrasse, ou lui prenne la main. « *Mais ce qui m'énerve le plus*, conclut-elle, *c'est que mes parents et ceux de mes amis trouvent tous qu'ils sont les meilleurs parents du monde.* »

Plus ou moins consciemment, et sans être aussi sévères, garçons et filles jugent tous la manière dont ils sont élevés. Beaucoup reconnaissent que « *parfois les parents ont tort, parfois ils ont raison.* » Certains déclarent apprécier l'éducation, même un peu stricte, qu'ils ont reçue ou justifient les interdits : « *C'est pour notre bien.* » Au fil de la conversation, l'un d'eux n'en a pas moins affirmé : « *Lorsque j'aurai des enfants, je ne les laisserai pas sortir la nuit, mais ils seront plus libres que moi. J'essaierai de les comprendre plus : comme je serai passé par là, je comprendrai mieux.* » D'autres s'interrogent à l'occasion des conflits, même s'ils sont rares : « *Est-ce que je réagirais de la même façon avec mes enfants ?* » Dans l'ensemble, ils sont persuadés qu'ils seront de meilleurs parents que ceux d'aujourd'hui.

Les parents et le bonheur

Les relations entre parents et enfants de 13 ans ne sont pas faites que de tensions. Rares sont ceux qui déclarent vouloir « *changer de parents* » ou attendre d'avoir « *18 ans pour quitter la maison* ». En même temps qu'ils les accablent de reproches ils se montrent très attachés à leurs parents. S'entendre avec eux — comme avec tout le monde — est pour beaucoup le symbole du bonheur. Aucun de ceux que nous avons rencontrés ne s'est déclaré malheureux, même parmi ceux qui souffrent de la désunion de leurs père et mère ou ceux qui vivent dans les milieux les plus défavorisés. « *Je suis bien comme je suis* », disent-ils simplement.

Cela signifie-t-il qu'en dehors des disputes les parents consacrent suffisamment de temps aux relations plus positives avec leurs enfants ? Sur ce point, les réponses sont des plus confuses. On regrette que les parents travaillent trop, voire que les mères — qui restent les principales interlocutrices — ne soient plus au foyer, mais en même temps on se demande ce qu'on ferait de plus s'ils étaient là plus souvent.

Certains ont, en famille, des sujets de conversation très sérieux. « *On parle des drogués, des prostituées*, raconte David. *Maman dit qu'il faut que je sache cela pour apprendre la vie.* » « *Moi aussi* », ajoute son ami Pascal. « *Mais*, constate-t-il avec lucidité, *on parle des problèmes qui ne nous concernent pas vraiment.* »

Le plus souvent parents et enfants parlent de la vie à l'école, des résultats scolaires, du métier « qu'on fera plus tard ». Mais le le dialogue, fréquemment placé entre la fin des devoirs et le début des émissions de télévision, va rarement au-delà de ces préoccupations.

Leurs problèmes intimes, c'est à quelqu'un d'autre qu'ils ont besoin de les confier. Le « confident » est rarement de la famille. Les frères et sœurs dérangent : « *Il faut partager la même chambre.* » Lorsqu'ils sont plus petits, « *ils répètent tout* » et si on a le malheur d'être l'aîné, « *il faut en plus s'occuper d'eux* ». « *Treize ans*, dit une psychologue scolaire, *c'est l'âge de l'amitié exclusive.* »

Beaucoup, en effet, vont deux par deux, inséparables voire identiques, comme Sylvie et Audrey : même coiffure, mêmes vêtements, mêmes bijoux qu'elles ont fabriqués ensemble...

L'ami (e) — qu'il ne faut pas confondre avec les copains — est le plus souvent du même sexe, du même âge, a reçu le même type d'éducation et a les mêmes problèmes. « *Un camarade*, explique Marina, dont les parents sont divorcés, *c'est quelqu'un avec qui on fait des bêtises. A mon amie, je confie mes ennuis familiaux.* » Elle lui dit tout ce qu'elle pense : « *Ma mère a un petit ami, je l'aime bien, mais je suis jalouse car, quand il est là, ma mère ne s'occupe pas tellement de moi. Il me considère un peu comme sa fille, mais moi je ne le considère pas comme mon père : je n'aimerais pas qu'il vive ici.* » Cette situation, Aurélia la comprend parfaitement, car son père est remarié et elle ne s'entend pas avec sa belle-mère. « *Mon père est heureux*, constate-t-elle, *mais je n'ai pas de relations avec lui. Il me nourrit, il me loge, c'est tout. C'est triste.* » C'est de tout cela qu'elles parlent d'abord toutes les deux. Rien ne pourrait, semble-t-il, les séparer. Elles ont même envisagé de « *vivre en communauté avant de se marier et avant de partir chacune de son côté* ».

Les parents connaissent le meilleur ami de leur enfant et ont plutôt confiance en lui. Il n'en va pas de même du groupe anonyme des « copains » et des « copines ». Les parents sont méfiants, car ils ont peur, consciemment ou non, des changements qu'ils perçoivent non seulement dans le caractère mais aussi dans le physique, la sexualité de leurs enfants. C'est sans doute pourquoi ils limitent et contrôlent les sorties, et interdisent aussi bien, selon les cas, d'aller à la piscine qu'à une « boum ».

La sexualité et les « choses dégoûtantes »

Ce n'est certainement pas par hasard non plus que les enfants associent le mot sexualité à une notion de risque, au même titre que la drogue ou les « *voyous* ».

Le discours des 13 ans à propos de la sexualité varie beaucoup d'un enfant à l'autre. Certains, garçons ou filles, rejettent purement et simplement l'autre sexe en faisant état d'arguments très... enfantins. « *Les filles se prennent pour le centre du monde ; elles jouent les dames* », disent des garçons. « *Ils nous embêtent*, répliquent les filles, *ils nous lancent des cailloux ou nous tirent les cheveux.* » « *C'est bien, surtout quand ils sont longs* », reconnaît Pascal.

D'autres ne répondent pas aux questions sur ce sujet, surtout dans les milieux modestes. Marie-Line et Patricia cependant — l'une fille de gendarme, l'autre fille d'ouvrier — nous ont longuement raconté leur « expérience ». Elles habitent, à Paris, un quartier de grands ensembles où sévit « *une bande rockers dont il faut se méfier car ils font des choses qu'il faut pas faire : ils vous mettent les mains, ils font des choses dégoûtantes* ». C'est arrivé à Marie-Line. Pendant des mois, elle en a fait des cauchemars. Maintenant elle fuit quand elle les voit.

Bien sûr, il y a des garçons avec qui Patricia et elle s'entendent bien. « *Quand on est ensemble, les autres disent des bêtises. Mais, avec eux, on ne pense pas à ça.* » Pour elles, 13 ans c'est trop jeune, mais « *à 17-18 ans, ça peut aller* ».

Dans les milieux sociaux privilégiés, garçons et filles sont, en revanche, très à l'aise pour parler de la sexualité. Apparemment bien informés, ils n'ont pas peur des mots. Fils de haut fonctionnaire, Alain raconte qu'au cours d'un voyage scolaire en Allemagne, ses copains (et peut-être lui aussi) ont « *acheté des capotes anglaises* ». « *A 13 ans*, estime-t-il, *c'est plutôt par curiosité* », mais il n'en pense pas moins qu'il faut « *s'exercer* ». Pour Patrick, fils d'un couple d'avocats, « *c'est de notre âge... on ne va pas attendre d'avoir 23 ans* ». Quant à Laurent, il constate que « *les animaux n'attendent pas d'être arrivés à la moitié de leur vie* ».

Qu'y a-t-il au-delà du discours ? La question selon eux est indiscrète. Les filles qui participent à ce débat avouent volontiers qu'elles ont un petit ami... mais plus âgé. « *On n'est pas souvent seuls* », remarque Corinne. Florence, qui juge sévèrement la précocité, considère surtout que la désinvolture des garçons est « *grave, car la fille, elle, aime vraiment* ». A moins que derrière cette attitude masculine il n'y ait surtout, comme le remarque Alain, « *beaucoup de frime* ».

CATHERINE ARDITTI.

PROCHAIN ARTICLE :

« Nous sommes plus sérieux que les adultes. »

Au carrefour de l'inégalité

Que les treize ans représentent 1,6 % de la population française ne suffit pas à les caractériser. Ce chiffre, multiplié par vingt, donne l'exact pourcentage du nombre total des moins de vingt ans (32 %) qui se répartissent en tranches successives de huit cent cinquante mille unités en moyenne.

Pour la génération qui nous intéresse, point n'est besoin de la chercher ailleurs qu'à l'école : les jeunes de treize ans (421 891 garçons et 407 634 filles) se retrouvent sous la férule de l'enseignement public (81,3 %) ou de l'enseignement privé (17,3 %). En masse (95,5 %), ils fréquentent le premier cycle du second degré. On peut, en étudiant les statistiques des classes de quatrième — où se trouvent la majorité d'entre eux — de tous les établissements publics, connaître leur répartition par origine socio-professionnelle.

Sans grande surprise, on constate que les enfants des ouvriers représentent plus du tiers des effectifs (36,3 %), les fils et les filles d'ouvriers qualifiés entrant pour 43,7 % dans cette catégorie. Viennent ensuite les enfants d'employés (12,4 %), de cadres moyens (10,9 %), d'agriculteurs (9,8 %), des professions libérales et des cadres supérieurs (8,5 %), des patrons de l'industrie et du commerce (4,1 %).

L'origine sociale va rapidement faire le tri entre les enfants, selon les types d'enseignement. La famille pèse de tout son poids sur l'orientation scolaire, soit qu'elle l'impose elle-même, soit qu'elle facilite, par son environnement culturel, l'apprentissage de certaines disciplines. La situation des enfants que nous avons interrogés ne fait que corroborer cette observation. Maryse, dont le père est maçon et la mère concierge, n'est encore qu'en sixième. Louis, dont le père est avocat, ou Guillaume, fils d'un haut fonctionnaire, sont déjà en troisième.

Une comparaison de la représentation sociologique des effectifs des classes de quatrième avec celle de seconde du second cycle long suffit à prouver que si certains enfants de treize ans peuvent considérer le lycée et, bientôt, l'université comme leur seconde famille, les autres ont déjà perdu cet espoir.

En seconde, les catégories sociales les plus favorisées (patrons, cadres supérieurs, cadres moyens) composeront plus de la moitié des effectifs, en majorité en seconde C, tandis que les milieux ouvriers n'en fourniront plus le tiers, mais le quart. Les fils et les filles de manœuvres, qui ne représentaient déjà que 3,2 % de l'ensemble, en quatrième, tombent à 1,5 % dans le cycle long. Ils réapparaissent en force, comme on s'en doute, dans le cycle court (6 %), les milieux ouvriers, cette fois, inversant les proportions avec 49 % des inscrits, les enfants de cadres supérieurs n'y représentant plus que 1,3 %.

● *La participation des jeunes de plus de seize ans à l'administration des associations.* — Paradoxalement, les jeunes de moins de dix-huit ans ne pouvaient, jusqu'à présent, participer aux assemblées générales et aux conseils d'administration des associations dont ils sont adhérents. Dans une circulaire parue au *Bulletin officiel de l'éducation* du 16 mars, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, vient de corriger cette anomalie. A partir de seize ans, les jeunes qui auront acquitté leur cotisation de l'année pourront participer aux assemblées générales « *des associations de jeunesse, d'éducation populaire, de sports et de plein air* ».

Ils pourront, dans les mêmes conditions que les adultes, être élus aux conseils d'administration de ces associations, sous réserve de ne pas représenter plus de la moitié des membres de ces conseils.

RELIGION

LE CARÊME DU PÈRE BRO A NOTRE-DAME DE PARIS

Au-dessus de la mêlée

S'il n'était pas de toute évidence aussi sincère que pieux, on pourrait être tenté de dire du Père Bernard Bro, qui vient d'achever ses prédications de carême à Notre-Dame de Paris, qu'il est habile. Mais après tout, ce ne sont pas des qualités incompatibles...

A la manière des peintres intimistes, qui exposent à la vue de tous des scènes de la vie familière, l'orateur n'hésite pas à faire part de ses désirs les plus personnels. Il arrive aux gens bien portants d'imaginer les circonstances de leur mort et, plus précisément, de souhaiter la manière dont ils voudraient terminer leurs jours. Les uns, aspirent à tenir une main aimée, qui adoucirait leurs derniers instants, ou à écouter une cantate de Bach ; d'autres, souhaitent une mort subite et discrète. Le Père Bro aimerait, quant à lui, réentendre la parabole de l'enfant prodigue et les strophes des Béatitudes, puis recevoir la communion, enfin partager une bouteille de chablis, « le meilleur vin de mon pays », afin que tous sachent que « la fête du Dieu de gloire est déjà commencée pour toujours ».

Frère prêcheur de son état, le Père Bro s'efforce constamment de communiquer son expérience la plus intime. C'est ainsi qu'il nous révèle — avec l'accord explicite de l'intéressé — avoir été, pendant quinze ans, le confesseur de son propre père. Avec lui, l'éloquence se fait confidence. Loin de nous éblouir par ses dons d'orateur ou de théologien, il nous transmet ce qui est au cœur de sa vie intérieure. Il ne parle plus comme jadis, du haut d'une chaire solennelle, le regard plongeant sur un océan de crânes ou de chapeaux, mais de l'ambon, face aux yeux de ses auditeurs. Sa voix pressante pénètre dans la maison de tous les Français, dans les hôpitaux, à l'Elysée comme dans les automobiles lancées sur les routes. A cette omniprésence, nos contemporains sont habitués, mais comment oublier ce qu'elle a d'émerveillant et à quel point elle élargit l'influence du prédicateur, naguère vouée à une sorte de clandestinité ?

Mieux que personne, le Père Bro a compris que l'homme moderne n'a que faire de la charpente doctrinale, d'exhortations morales, de propos menaçants ou lénifiants, mais qu'il a soif avant tout de la chaleur d'une conviction, de l'authenticité d'un témoignage, d'une discrétion, d'une amitié à toute épreuve.

En ces temps de campagne électorale, on a pu mesurer la différence de ton entre le Père Bro et tant de « prédicateurs » politiques obsédés par leur succès ou par celui de leur parti, et qui s'emploient par tous les moyens — parfois les plus détestables — à conditionner leur public : flatterie, intimidation, enflure, invective. Le Père Bro fait appel essentiellement à la liberté et à la responsabilité. Ici le respect, là le forcing et la dévaluation de l'adversaire. Que l'Eglise soit souvent en retard, c'est exact, mais en l'occurrence, ce sont les politiciens et non plus les ecclésiastiques qui s'expriment comme des bateleurs ou si l'on veut comme des « apologistes » de deuxième zone.

Un mystère d'intimité

Relatant le suicide d'un de ses amis montagnards — avec « le pistolet qui sert à abattre les cochons », — le Père Bro confesse : si moi aussi un jour j'étais tenté, « si le fer porté au rouge m'atteignait », une seule chose me retiendrait : « Je communie au Christ vivant, je peux dire la messe. » Pour le croyant, il s'agit d'un mystère d'intimité, dont le curé d'Ars disait : « Si on savait, on mourrait. » « Dieu lui-même nous assimile du dedans en s'offrant à nous comme nourriture », commente le prédicateur, qui regrette en passant, mais avec fermeté, que trop de célébrations eucharistiques d'aujourd'hui ignorent le silence et soient livrées à la « platitude » et au « bavardage ».

Il fait siens, dans sa conclusion, ces propos d'Athénagoras, ancien patriarche œcuménique de Constantinople : « L'Eucharistie : que peut-il y avoir de plus grand ? C'est la joie de Pâques, la joie de la transfiguration de l'univers. Nous sommes des dieux. »

Au fil des six exposés de ce carême, on relève d'étonnantes plongées spirituelles : « La transcendance de Dieu se manifeste beaucoup mieux quand elle ne dit rien que si elle frappait. Le vrai danger que nous courons en face de Dieu n'est pas d'être écrasé, mais de ne nous apercevoir de rien. »

A travers ces flashs, dont l'originalité marquera la prestigieuse lignée des conférences de Notre-Dame, on perçoit une constante : la volonté de présenter le christianisme à partir de ses racines personnalistes et mystiques, là où se noue le dialogue avec Dieu et, éventuellement, s'exprime l'intercession : « Seigneur, ne nous abandonne pas. »

A ce niveau-là, les querelles entre les anciens et les modernes n'ont plus cours. Non pas qu'elles soient devenues sans objet ni qu'on puisse en faire durablement l'économie, mais elles sont — pour un temps béni — inutilisables, parce que sublimées.

Notre-Dame a été particulièrement, cette année, un haut lieu d'unité...

HENRI FESQUET.

JUSTICE

En Bretagne : trois attentats à l'explosif.

Trois attentats à l'explosif, dont deux visaient des agences bancaires, ont été commis ce lundi 20 mars en Ille-et-Vilaine. Une première explosion, qui s'est produite à 0 h. 35, a endommagé les bureaux d'une agence de la Société générale à Fougères. Dix minutes plus tard, les locaux d'une agence de la B.N.P. dans le centre de Rennes étaient à leur tour partiellement détruits par l'explosion d'une bombe déposée contre la façade de l'immeuble. A 0 h. 50 une troisième charge explosive placée au premier étage d'un bâtiment administratif de la direction départementale de l'équipement a provoqué un incendie — rapidement maîtrisé — ainsi que d'importants dégâts.

Bien qu'aucun de ces trois attentats n'ait été revendiqué, on se souvient que, dans un communiqué commun posté le 8 février 1978 à Quimperlé (Sud-Finistère), les deux Fronts de libération de la Bretagne (Armée révolutionnaire bretonne et Armée républicaine bretonne) et la Résistance nationaliste bretonne Trawalc'h avaient annoncé que la « trêve » des attentats débutant le 20 février prendrait fin le 19 mars à 20 heures. — *(Corresp.)*

FAITS ET JUGEMENTS

M. Furnon obtient la condamnation de « Rouge ».

Le quotidien de la Ligue communiste révolutionnaire *Rouge* a été condamné, vendredi 17 mars, par le tribunal de grande instance d'Alès (Gard) à 1 000 francs d'amende et à payer 3 000 francs de dommages et intérêts à M. Gérard Furnon, P.-D.G. d'une entreprise de confection de Saint-Christol-lès-Alès et fondateur de l'Union des Français de bon sens (U.F.B.S.) qui s'estimait diffamé par ce journal. Un article paru dans *Rouge* avait affirmé qu'il y avait du « *racisme* » dans l'entreprise de M. Furnon. Ce dernier avait déjà obtenu auparavant les condamnations de l'hebdomadaire *Lutte ouvrière* et des publications régionales *Clinton* et *Sud*.

● *Attentat en Corse.* — La voiture de M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. du casino Ruhl et actionnaire du Palais de la Méditerranée de Nice, a été « plastiquée » le lundi 20 mars vers minuit, en Corse, près d'Ajaccio. Il n'y a pas eu de victime.

Nominations à la chancellerie.

Le *Journal officiel* du 18 mars publie trois nominations intéressant l'administration centrale du ministère de la justice.

En remplacement de M. Henry Ecoutin, M. André Ortolland est nommé chef du service de l'administration générale et de l'équipement. Le déplacement de M. Ecoutin avait donné lieu à des contestations au sein de la chancellerie (*le Monde* du 2 mars).

M. Philippe Léger est nommé sous-directeur de la justice criminelle à la direction des affaires criminelles et des grâces. En remplacement de M. Claude Goudet, nommé procureur de la République à Créteil, Mme Michèle Gianotti, vice-président au tribunal de Paris, est nommée sous-directeur, en remplacement de M. Pierre Le Gall, nommé président de chambre à Versailles.

● *Les quelque quarante détenus* de la maison d'arrêt de Lure (Haute-Saône) ont mis un terme à leur mouvement de grève de la faim, samedi 18 mars. C'est pour protester contre le régime de la tutelle pénale que ces détenus avaient déclenché leur mouvement le 10 mars (*le Monde* du 18 mars).

Les opérations [illegible]

[illegible]

LE SORT DES OISEAUX DE [illegible]

Ils ne mouraient pas [illegible]

[illegible]

[illegible] TÉMOINS DU DRAME DE LA RUE DE [illegible] ENTENDUS PAR LE JUGE D'INSTRUCTION

[illegible]

CATASTROPHES

DANS LE FINISTÈRE

Les opérations commencent pour retirer les 150 000 tonnes de pétrole qui restent dans les flancs du navire libérien

Course contre la montre avant les grandes marées de samedi

La France entière a suivi avec attention le développement de la catastrophe qui touche la Bretagne, après l'échouage du pétrolier libérien « Amoco-Cadiz », au large du port de Portsall dans le Finistère-Nord.

Très rapidement, la situation a été jugée assez grave pour que le président de la République dépêche M. Raymond Barre sur les lieux du naufrage, où le premier ministre s'est entretenu, le samedi 18 mars, avec les élus et les autorités locales. Dans un communiqué publié le jour même par l'hôtel Matignon, les pouvoirs publics ont confirmé que « la solidarité nationale se manifestera complètement à l'égard des populations sinistrées, afin de couvrir rapidement les dommages subis. Dès la semaine prochaine, les ministres concernés se réuniront pour fixer les procédures d'indemnisation ».

Les reconnaissances par hélicoptère et par plongeurs effectuées, le dimanche 19 mars, sur l'épave de l'« Amoco-Cadiz » ont permis de constater que la coque du tanker, bien qu'ouverte à la hauteur du château arrière, n'est pas coupée en deux, comme on le pensait. Il n'est donc pas question de renflouer la partie avant et de la remorquer à l'abri pour en soutirer le pétrole, ainsi qu'on espérait pouvoir le faire. Deux cuves avant sont d'ailleurs fissurées. On va donc, dès aujourd'hui, déposer sur la coque de puissantes pompes arrivées des Etats-Unis et qui, si le temps le permet, serviront à vider les cuves de leurs 150 000 tonnes de brut en trois jours.

Autour de l'épave, la nappe qui atteint la côte de l'aber Benoît à la pointe Saint-Mathieu a tendance à remonter vers le Nord-Est. On attend un navire britannique, qui va essayer un nouveau mode de traitement en pulvérisant au large un produit dispersant sous forme d'aérosol.

Dans les criques, le pétrole s'accumule malgré les barrages flottants mis en place, car certains, comme celui qui défendait l'aber Benoît, se sont rompus. Mais l'accumulation même du brut rend possible son pompage à partir de la côte. Des essais effectués dimanche ont permis de recueillir 180 tonnes dans des camions-citernes. Une noria de véhicules va être organisée, qui transportera à la station de dégazage de Brest — assurant la séparation entre l'eau et le pétrole — environ 1 800 tonnes par jour à partir de demain.

Enfin, les fonctionnaires du ministère de l'environnement organisent, avec les associations de protection de la nature, le sauvetage des oiseaux mazoutés, qui seront traités dans la « clinique » réouverte pour la circonstance à Brest.

Sur le plan judiciaire l'information ouverte contre X par le parquet du tribunal de grande instance de Brest dès le 18 mars pour infractions à la législation sur la pollution et notamment à la convention de l'Organisation maritime consultative internationale (OMCI), dite Convention de Londres de 1954, a été confiée à M. Jean Gouyette, doyen des juges d'instruction. Le magistrat avait fait placer en garde à vue, dès samedi après-midi, le commandant de l'« Amoco-Cadiz », M. Bardari, de nationalité italienne, ainsi que celui du remorqueur « Pacific » (République fédérale d'Allemagne), M. Hartmunt Weinert, et délivré à la gendarmerie maritime de Brest une commission rogatoire afin de recueillir les déclarations de ces deux marins considérés comme les témoins essentiels.

Cette garde à vue, conformément au code de procédure pénale, a été prolongée de vingt-quatre heures dimanche après-midi pour ce qui concerne le commandant de l'« Amoco-Cadiz ». En revanche, elle a été levée provisoirement en ce qui concerne M. Weinert dont la présence à bord de son propre bâtiment est apparue nécessaire pour le concours qu'il pourra apporter dans les opérations de pompage qui vont être entreprises. Dans ces conditions, M. Gouyette aura, de toute façon, à décider ce lundi soir, après expiration définitive du délai de garde à vue de M. Bardiari, s'il y a lieu ou non à une inculpation du commandant du pétrolier.

De notre envoyé spécial

Portsall. — « *Que font-ils ? Qu'attendent-ils ?* » Partout, du Conquet à l'Aber Wrac'h, la même question est sans cesse posée. Les marins-pêcheurs, les goémoniers, les habitants et les badauds, qui, de la cote contemplent l'épave de l'*Amoco-Cadiz*, se demandent pourquoi les autorités n'ont pour l'instant rien entrepris pour éviter que le drame ne se transforme en une catastrophe sans précédent.

Du navire échoué, carcasse immobile, amas de tôles incongru, au milieu d'un mer indifférente, le mazout continue à s'échapper mais pour l'instant, seules trois ou peut-être quatre des douze cuves du pétrolier ont été éventrées. Le reste, soit environ 150 000 tonnes, est encore à l'intérieur du bâtiment libérien. Il a pourtant fait beau. La mer était calme, mais en dehors du ballet incessant des avions et des hélicoptères et de la ronde des bateaux autour de l'épave, rien qui puisse sérieusement limiter les dégâts n'a été engagé. Que se passe-t-il ?

A la préfecture maritime à Brest ou chez les quelque trois cents marins du Finistère, on sait qu'il faut agir au plus vite. Déjà le gros temps est revenu. La grande marée qui doit avoir lieu à la fin de la semaine va encore aggraver la situation, bien que le vent ait repoussé, au cours du dimanche 19 mars, la nappe de mazout vers le large.

A Portsall et aux environs, la côte s'est un peu nettoyée. Toilette sommaire. Les rochers luisants et le lourd clapotis des vagues rappellent que le pétrole est là... partout, infiltré dans le sable, collé au granit. Les flaques géantes de brut ont atteint au sud la pointe Saint-Mathieu, mais filent aussi vers Brignogan, au nord, car le courant montant est plus fort que le courant descendant.

Les plongeurs-démineurs de la marine nationale sont sur place. La première reconnaissance a permis de déterminer que la partie avant du bateau reste encore intacte et stable. Mais l'épave repose sur un rocher.

Le lieutenant de vaisseau, Gérard de la Cochetière, qui dirige l'équipe, est formel : « *En cas de tempête la coque va se briser.* » Dimanche 19 mars, les plongeurs ont déterminé l'emplacement exact de la masse rocheuse en passant une filière sur l'épave, mais il est de plus en plus urgent de transvaser la cargaison de brut restant à bord. Un avion de l'U.S. Air-force, amenant des pompes est arrivé. Combien de temps faudra-t-il pour les mettre en place ? Et quel pétrolier viendra s'aventurer dans la zone rocheuse où est échoué l'*Amoco-Cadiz*. Cinq bâtiments britanniques seront sur place dès ce lundi matin 20 mars.

Les cartes du secteur et les sondages effectués par la Marine nationale ont établi qu'un chenal profond d'une trentaine de mètres permettrait l'accès de pétroliers de vingt mille tonnes. Le transvasement ne sera sans doute pas facile. Il ne commencera vraisemblablement pas avant plusieurs jours, d'autant plus qu'il faudrait être assuré d'une période de beau temps suffisamment longue. Que de temps perdu alors que les tristes expériences du passé auraient dû servir de leçon.

A Trémazan, près de Portsall, dimanche matin, neuf pêcheurs se sont réunis chez M. Victor Guiziou, patron de deux bateaux, pour discuter de l'avenir et toucher la paie. « *La dernière avant longtemps peut-être* », dit l'un d'eux. « *Que voulez-vous qu'on fasse. On attend. On discute. On regarde*, constatent-ils. *Mais avouez tout de même que c'est scandaleux. On est obligé d'aller chercher des pompes en Amérique et pendant ce temps la tempête menace. On ne nous demande même pas notre avis. Moi demain, j'amène dix pétroliers à l'acostage de l'Amoco-Cadiz.* »

« Port sale... »

Ce n'est pas encore la colère, mais de l'écurement qui s'est emparé des quatre-vingt-dix pêcheurs de la région de Portsall, que certains appellent déjà « Port sale ». Pour l'instant, la situation est grave, mais pas encore irrémédiable.

Seuls les côtes et certains crustacés sont touchés. Le pétrole, de l'« arabe léger », dont la densité est de 0,86 %, n'a pas encore atteint les crabes et les poissons qui se terrent au fonde de la mer. « *Mais surtout*, disent les marins-pêcheurs, *qu'on ne déverse, ni détergent, ni craie, ni absorbant qui feraient couler le mazout et tueraient tout, y compris le goémon* ». Le Nord-Finistère produit en effet près de 90 % du goémon français. La récolte doit commencer dans un mois. A Saint-Pabu, sur l'aber Benoît, à Tréompan, les Bretons sont encore sereins, mais l'on s'inquiète pour l'avenir. Si la totalité de la cargaison de l'*Amoco-Cadiz* se déverse dans la mer...

Les restaurateurs et les hôteliers, eux aussi, s'inquiètent. Dans un établissement de l'aber Wrac'h, deux familles ont déjà décommandé pour Pâques. « *Qui viendra cet été ?* », se demande M. Jean-Pierre Marzin, de Ploudalmézeau. « *Comment va-t-on s'approvisionner et à quel prix ?* », s'interroge un autre à Kersaint.

Le premier ministre, M. Raymond Barre, et M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, après avoir survolé la zone sinistrée, se sont rendus à la mairie de Landéda. Là, ils ont pu mesurer le degré de mécontentement des Bretons. « *Les patates pour les cochons, les épluchures pour les Bretons* », criaient les manifestants massés à l'extérieur, tandis que M. Louis Le Roux, adjoint au maire de Brest (P.C.) interpellait le premier ministre, lui reprochant de ne faire que des promesses. Il y eut quelques bousculades, des propos aigres-doux, M. Barre se retrouva un instant coiffé du drapeau breton, et tout le monde se dispersa dans le calme.

Les autonomistes de l'U.D.B. (Union démocratique bretonne), les syndicalistes et les élus de l'opposition, qui sont à l'origine de cet accueil un peu chaud, ont été, d'une manière générale, désapprouvés par la population. « *Il faut un minimum de courtoisie* », s'indigne un élu de Landéda, tandis que les pêcheurs s'insurgeaient contre ceux qui veulent exploiter politiquement « *le malheur de la Bretagne* ».

Un malheur qui, sans nul doute, aurait pu être évité. Dans les comités de pêche locaux, tous sont du même avis : « *On aurait dû laisser dériver l'Amoco-Cadiz. Il ne serait pas venu jusqu'aux rochers, malgré le vent, et le lendemain on le sauvait. Mais le remorqueur a voulu le traîner à tout prix ; pour lui, c'est une proie fantastique. Vous vous rendez compte, il touche 10 % de la valeur du pétrolier et 10 % du prix de la cargaison. Les deux commandants sont responsables. Il faudrait les fusiller.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Les Anglais face à la marée noire.* — Un état-major de crise a été mis en place par le ministre britannique du commerce pour le cas où la marée noire provoquée par l'échouage du pétrolier libérien *Amoco Cadiz* gagnerait la côte sud de l'Angleterre. Deux fonctionnaires du ministère du commerce ont été envoyés à Brest pour coopérer avec les autorités françaises et informer les responsables de la lutte anti-pollution de l'équipement dont dispose la Grande-Bretagne. — *(A.F.P.)*

En huit ans

VINGT ET UN PÉTROLIERS CONDAMNÉS

En huit ans, de 1968 à 1975, vingt et un pétroliers surpris en train de dégazer ont été condamnés à verser une amende. C'est ce qu'a indiqué M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, en réponse à une question d'un parlementaire (*J.O.* du 18 mars). Parmi ces navires, neuf sont norvégiens, quatre libériens, trois grecs, deux français, un chypriote, un britannique et un ouest-allemand.

Depuis 1975, deux mille deux cent soixante-trois sillages de navires ont été contrôlés par avion. Trente et un présentaient des traces d'hydrocarbures et neuf procès-verbaux d'infraction ont été dressés. Mais, compte tenu des longueurs de la procédure, on ne connaît pas encore leurs suites. Il est vrai que les rejets constatés au-delà de la zone des 12 milles ne peuvent être sanctionnés que par l'État dont le navire bat pavillon. C'est pourquoi la France demande, dans le cadre de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, que le droit d'intervention des Etats côtiers soit porté à 200 milles.

LE SORT DES OISEAUX DE MER

Ils ne mouraient pas tous...

Une fois de plus, les oiseaux de mer vont être les victimes les plus spectaculaires de la marée noire, d'autant plus que la catastrophe survient à la veille de la période de nidification. Ce sont les oiseaux plongeurs qui souffrent le plus du mazoutage. Lors de la marée noire de 1967, 90 % des pingouins macareux et guillemos, nichant dans la réserve des Sept-Iles, périrent et leurs colonies n'ont jamais retrouvé depuis leur prospérité d'antan. Les espèces plongeantes, qui séjournent sur les côtes bretonnes sans y nicher (grèbes, plongeons, macreuses), risquent d'être également touchées.

Les mouettes et les goélands, qui ne plongent pas, sont moins vulnérables, de même que le fou de Bassan : celui-ci ne plonge que s'il voit un poisson et, donc, évite le mazout. Dans l'ensemble, les côtes du Nord-Finistère n'hébergent pas de colonies aussi importantes que celles des Sept-Iles, mais il en existe dans l'archipel d'Ouessant, aux Tas-de-Pois dans la presqu'île de Crozon et en baie de Morlaix.

Le processus de la mort des oiseaux mazoutés est complexe. Ils souffrent d'abord d'une « faillite thermique » : les hydrocarbures font disparaître le matelas d'air emprisonné dans les plumes, qui joue un rôle protecteur vis-à-vis du froid : l'oiseau ne peut plus dès lors résister au contact de l'eau. De plus, le mazout empêche l'animal de se déplacer et donc de s'alimenter.

Des protecteurs de la nature tentent de sauver les oiseaux victimes du mazout. Il existe ainsi, à Brest, une « clinique » des oiseaux mazoutés qui est tenue par de jeunes bénévoles.

Le traitement commence par un séchage et un essorage du plumage du « patient », que l'on va ensuite nettoyer à l'aide de lessive, de détergent ou d'huile végétale : il est alors rincé dans un bain d'eau chaude, puis un traitement médical à base d'antibiotiques et de vitamines lui est administré.

Les marées noires affectent l'ensemble de la faune et de la flore marines. Le plancton végétal ne peut plus se développer en raison de l'écran qui le sépare des radiations solaires : une couche de 1 centimètre d'hydrocarbures restreint de 200 à 20 mètres la pénétration de la lumière dans la mer. Le plancton animal ne peut plus se déplacer et meurt par asphyxie. Enfin, les œufs de poisson tombent sur le fond où ils dépérissent.

Les invertébrés succombent également par asphyxie : huîtres et moules meurent par suite de l'encrassement de leur dispositif filtreur. Les crustacés sont de même condamnés ; le mazout recouvre les « ouïes » des poissons dont les branchies se trouvent colmatées et ils meurent asphyxiés. Les mammifères marins (comme les phoques) sont, à l'instar des oiseaux, victimes de la perte de leur isolation thermique : or, l'archipel d'Ouessant héberge les derniers phoques de France.

JEAN-JACQUES BARLOY.

● *Un mort et quinze blessés* ont été dénombrés à Acapulco après le violent séisme qui a été ressenti le 18 mars à 19 h. 38 (heure locale, soit 2 h. 38, heure de Paris) dans plusieurs États du Mexique riverains du Pacifique. — *(A.F.P.)*

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION...

Tant qu'il y aura des tankers

Avec onze ans de décalage, presque jour pour jour, la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz* répète, mot pour mot, celle du *Torrey-Canyon*. Comme en 1967, c'est la même impuissance et la même consternation. Quatre-vingt mille tonnes de mazout sont à la mer, peut-être deux cent vingt-cinq mille demain...

Repousser le « rail » d'Ouessant à plus de douze mille du Finistère ? Pour quel résultat ? Lorsqu'il s'échoua sur les récifs des Sorlingues, le *Torrey-Canyon* croisait dans les eaux internationales. Les deux tankers géants qui sont récemment entrés en collision au large du Cap se trouvaient au-delà des douze milles puisque l'Afrique du Sud leur interdit de passer en deçà.

Au reste, il faut bien qu'un pétrolier aille à la côte pour s'y délester de l'or noir qu'il apporte. L'*Amoco-Cadiz* cinglait vers Le Hâvre. Naguère encore les Bretons ne réclamaient-ils pas la construction d'une raffinerie dans la rade même de Brest ?

Mieux contrôler les tankers, leur sécurité, la compétence de leurs équipages ? Au Hâvre, où l'*Amoco-Cadiz* allait décharger au profit d'une raffinerie française, qui serait monté à bord pour vérifier le bon état de ses équipements ? L'accord de La Haye passé entre certains pays européens (voir *le Monde* du 20 mars), ne concerne que l'application des lois sociales aux marins de ces pays et aux équipages des navires qui relâchent dans leurs ports. Mais rien n'est prévu pour la sécurité et les mesures anti-pollution.

Modifier la conception des pétroliers ? Cela non plus n'est pas au pouvoir de la France puisque la plupart de ces bateaux sont construits à l'étranger, au Japon, notamment. Et lorsque, par chance, les chantiers de Saint-Nazaire reçoivent commande de « super-gros », dépassant cinq cent mille tonnes, personne — et surtout pas au gouvernement, — ne souffle mot de ce qui leur adviendrait en cas de naufrage.

On espère benoîtement que le « malheur » arrivera chez les autres.

Pour rendre les pétroliers plus sûrs, il faudrait les doter, comme on le fait pour les paquebots, de plusieurs machines, de deux hélices et, comme le demandent les Etats-Unis, d'une double coque. Seulement voilà, la construction des tankers modernes — une machine, une hélice, le maximum d'électronique pour économiser l'équipage et le plus gros tonnage possible — obéit strictement à la loi du profit maximum et non à celle de la sécurité maximum.

Les armateurs vont répétant que l'augmentation du tonnage diminue le nombre des navires, et donc les risques d'accidents. Jour après jour, les faits leur donnent tort, car les géants sont aussi plus fragiles. Une banale avarie à la barre — qu'un équipage aurait autrefois réparé ou pallié en jouant des deux hélices — transforme aujourd'hui ces monstres, d'autre part très difficiles à remorquer, en épaves avant la lettre.

La vérité c'est que les Etats demeurent impuissants devant les chantiers navals, les armateurs et les grandes compagnies pétrolières. N'oublions pas que le pétrole du *Torrey-Canyon* appartenait à la British Petroleum et celui de l'*Amoco-Cadiz* à la Shell.

En fait, même quand les Etats paraissent enfin décidés à « faire quelque chose », ça ne suit pas. Vingt conventions internationales, concernant la mer, ont été signées au cours de ces dernières années. Certaines attendent encore leur ratification par les Parlements des pays signataires, d'autres, ratifiées, ne sont guère appliquées et, quand elles pourraient l'être, leur application n'est assortie d'aucun contrôle. Au large, chacun fait encore ce qu'il veut, où il veut, quand il veut.

Propos futiles donc, que ces affirmations officielles assurant, comme en mars 1967, qu'on « *va tout faire pour que ça ne recommence pas* ». En réalité, on peut se demander si, une fois encore, ce ne sont pas les écologistes qui posent correctement le problème lorsqu'ils soulignent les risques du gigantisme, les coûts croissants de la boulimie énergétique, les retombées de plus en plus négatives du « progrès ».

La marée noire de l'*Amoco-Cadiz* n'est que la conséquence quasi inéluctable d'une autre marée, celle de l'automobile. Si nous voulons rouler et toujours davantage, il faut en payer le prix. Celui de la mort sur les routes, celui du mazout sur les plages. Mais il s'agit là, on le sait, d'un sujet tabou que pas un homme politique ne se risquerait à aborder. On laisse ça à « ces zozos d'écolos ».

MARC AMBROISE-RENDU.

PLUSIEURS TÉMOINS DU DRAME DE LA RUE DE SAINT-MANDÉ ENTENDUS PAR LE JUGE D'INSTRUCTION

Chargé de l'affaire du drame de la rue de Saint-Mandé, qui s'est déroulé le 13 mars à 3 heures du matin, M. André Morechand, premier juge d'instruction à Paris, a entendu, le 18 mars, plusieurs témoins, notamment Mme Annie Anselme (la compagne de M. Bernard Chaussin, directeur de ventes, tué par le gardien motocycliste Patrick Evra), Mlle Angèle Desideri (fiancée de M. Alain Chaussin, agent commercial, l'autre victime du gardien Evra), M. Idir Ferhat, chauffeur de taxi, et le brigadier Wendling : celui-ci avait assisté à l'incident qui est à l'origine de toute l'affaire : l'échange de propos acides entre les frères Chaussin et M. Ferhat, à la suite d'un léger accrochage de la voiture de ce dernier par la camionnette où se trouvaient alors les deux frères et leurs compagnes.

M. Ferhat prétend avoir été traité de « raton » et de « bougnoule » par les frères Chaussin, puis s'être cru menacé par M. Alain Chaussin arrivant vers lui les mains en avant, après avoir fouillé dans la camionnette.

Mme Anselme a indiqué que, descendue de la camionnette, lors de cette explication assez orageuse tenue en présence du brigadier Wendling, elle a pris peur peu après en voyant M. Ferhat brandir un pistolet et qu'elle a crié alors aux trois occupants de la camionnette : « *Sauvez-vous ! Il est armé ! On va se faire flinguer pour une éraflure.* »

La camionnette, effectivement, démarra, poursuivie par plusieurs taxis. Elle était pratiquement stoppée, a mentionné Mlle Desideri, quand le gardien Evra fit feu. Elle n'a dû son salut, dit-elle, qu'à sa petite taille, les deux hommes étant atteints, eux, à la tête.

● *Un cadavre au tribunal de Paris.* — Le corps d'une jeune femme âgée de vingt-neuf ans, Mlle Patricia Jeannot, a été découvert, samedi 18 mars, en fin d'après-midi, dans les toilettes du Palais de justice de Paris, à l'angle de la galerie marchande et de la salle des pas perdus. Mlle Jeannot était connue au fichier des stupéfiants comme toxicomane. Une seringue et une cuillère ont été découvertes sur elle.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Pratiques anciennes, académies baroques.

Saintes, c'était pendant longtemps un petit point sur la carte avec des ruines romaines ; le mélomane passait outre... Depuis plusieurs années c'est devenu, chaque été, un festival de musique ancienne dont la renommée passe à présent les frontières, et l'abbaye aux Dames, patiemment restaurée, « s'achemine vers la permanence de ses activités et, en particulier, celle de la formation aux pratiques des musiques anciennes ».

On attend pour cette année quatre cent cinquante stagiaires environ ; les uns — professionnels, ensembles constitués, amateurs chevronnés — s'inscriront aux académies (musique baroque, du 8 au 16 avril puis du 3 au 21 juillet, avec, entre autres, J. Saval, viole de gambe, T. Koopman, clavecin, N. Burton-Page, flûte à bec), les autres — amateurs de niveau moyen, musiciens isolés — aux stages de technique et d'initiation (du 1er au 8 avril puis du 3 au 21 juillet : chant médiéval, flûte à bec ou hautbois baroque, danse historique, sacqueboute). Les cours et l'hébergement ont lieu au même endroit ; dans un souci d'efficacité, on a limité le nombre des participants, pourtant il reste encore quelques places...

★ Renseignements : CIRMAR, stage de musique ancienne, B.P. 214, 17104 Saintes. Tél. : (46) 93-39-64.

METZ : un carrefour.

La musique contemporaine à Metz vue de l'extérieur, ce sont naturellement les rencontres internationales qui ont lieu chaque année à l'automne. De plus en plus cependant, elles deviennent, avec le développement des activités permanentes du Centre européen pour la recherche musicale, un point de convergence autour duquel s'articulent le studio d'électro-acoustique (M. Maiguashca, R. Bastian), le groupe instrumental (G. Rose), l'initiation à la musique contemporaine et l'animation musicale (C. Lefebvre), le centre d'accueil enfin (où sont réunis livres, partitions, disques et bandes enregistrées). Toutes ces sections fonctionnent toute l'année et sont ouvertes au public (2, rue du Paradis à Metz).

Du 18 au 21 avril, le Centre européen et l'université de Metz présentent « Musique au campus II », quatre journées d'animation musicale : Schubertiades, avec le chœur et l'ensemble instrumental de Paris-Sorbonne, un concert de musique électronique vivante (Ancona, Bousch, Murail Taïra, Zbar) par le groupe de l'Itinéraire, un autre concert par l'ordre philharmonique de Lorraine (Beethoven, Lefebvre, Xenakis) et les ballets de Nancy qui viendront faire des créations chorégraphiques sur des pages de Celerianu, Lefebvre, Levinas et Serocki.

★ CERM, 9, rue Claude-Debussy, 50730 Jouy-aux-Arches.

Pour les orgues du Languedoc.

« Organiser, promouvoir et favoriser toutes les initiatives pouvant contribuer au rayonnement de l'orgue », et ceci sur plusieurs claviers : tels sont les objectifs définis par Xavier Darasse en annonçant la création d'une Association pour la renaissance des orgues du Languedoc, une région où les instruments historiques sont particulièrement nombreux et intéressants. Première manifestation : une semaine de l'orgue à Toulouse du 26 juin au 1er juillet, avec, chaque jour, la participation d'un compositeur contemporain.

■ Les prix du concours national d'animation des sites et monuments historiques et ceux du concours des chantiers de sauvegarde et de restauration, lancés par la Caisse des monuments historiques afin de « récompenser les initiatives les plus remarquables de jeunes à l'égard du patrimoine historique », ont été décernés.

Le premier prix pour les chantiers est allé à l'association « Etudes et Chantiers » pour l'aménagement et la mise en valeur de la vallée du Scorff (Finistère et Morbihan) ; le second prix a été attribué à la Société archéologique et historique de Chelles (Seine-et-Marne), ex aequo avec l'association du Vieux-aequo avec l'Association du Vieux-Châtel (Vosges), association qui a remporté en outre le prix d'animation pour ses « fêtes des remparts ».

Musique

Les paradoxes de « Salomé »

Les plus grands révolutionnaires ne sont pas ceux qui parlent le plus. En nous rendant à Lyon pour voir la « Salomé », de Richard Strauss, nous étions inquiets pour le metteur en scène Numa Sadoul, craignant que, à l'instar de Lioubimov, on ne lui retirât son passeport.

Pensez donc qu'il nous avait promis « la vision de la fin d'un monde à travers la caricature d'une classe sociale à la fois puritaine et perverse... un aspect de la lutte entre bourgeois et contestataires... Iokanaan (Jean-Baptiste) comme le premier hippie de tous les temps qui vient semer le désordre dans l'univers aseptisé mais perverti de la bourgeoisie du dix-neuvième siècle... un cérémonial érotico-politique où deux êtres marginaux vont résoudre leur impossibilité de s'aimer dans un suicide commun hors de toute censure, loin du regard de la société ». Toutes choses qui n'ont évidemment qu'un rapport très lointain avec le drame d'Oscar Wilde et la musique de Strauss.

Mais à la sortie de l'Auditorium de Lyon, nous nous frottons les yeux : nous avons assisté à une excellente représentation, nourrie d'images et d'idées originales certes, mais parfaitement respectueuse de l'œuvre et sans aucune de ces fâcheuses dérives qui avaient gâté le beau « Parsifal », d'Erlo et Sadoul, l'an passé. On conçoit qu'un metteur en scène ait besoin de se « monter la tête » pour entreprendre ce dur enfantement qu'est la re-création d'un opéra, mais il est inutile pour autant de barbouiller celle des spectateurs avec toutes les substructures de son invention.

Du « faux public plus victorien que nature qui regarde et juge une troupe d'artistes qui font semblant de jouer à l'antique », on n'a guère aperçu que quatre mannequins dispersés sur des banquettes vides. En revanche, le décorateur Jacques Rapp a parfaitement retrouvé l'atmosphère esthétique de Wilde, et ses costumes ont le caractère décadent, grimaçant, électrique, des dessins d'Aubrey Beardsley, avec des rouges sang, des couleurs et des étoffes précieuses, qui donnent un caractère séduisant à cette société décadente et orgiaque.

Une nouvelle fois, la vaste scène de l'Auditorium apparaît comme un instrument exceptionnel pour le théâtre, multipliant les lieux d'actions simultanées (individualisés par cet extraordinaire plancher fait de petits carreaux empilés à des hauteurs inégales) ou concentrant l'attention par le seul jeu des projecteurs. A droite, la citerne est isolée par un petit lac où Iokanaan fera ses ablutions comme un hippie dans le Gange, et cette eau est un élément très vivant, symbolique de la barrière quasi infranchissable qui sépare la femme et le saint.

Un personnage renouvelé

Que Iokanaan tombe amoureux de Salomé peut difficilement se déduire de l'œuvre où le prophète se répand en imprécations contre l'abominable « fille de Sodome », et son refus de la regarder peut être mis au compte de l'exaspération et de l'horreur. Rien en tout cas ne l'indique dans le jeu de Günther Reich, qui ne se départit pas d'une noblesse pénétrée d'humanité ; avec sa voix tonnante et belle, il est fort impressionnant.

Mais c'est le personnage de Salomé que Numa Sadoul et Jean Aster (qui signe également la mise en scène) ont le plus renouvelé. Avec Felicia Weathers (1), dans son étonnante robe de dentelle noire, c'est une femme-enfant mutine, câline, qui va brusquement découvrir le monde du désir et l'épuiser en deux extraordinaires moments extatiques. La voix de cristal, faible encore au début, donne une couleur inexprimable à ce rôle, exhaussant cette musique violente, terrible et parfois suave, que l'Orchestre de Lyon, dirigé par Sylvain Cambreling, a très justement interprétée. Elle danse à peine la danse des sept voiles, apparaissant nue, menue comme une petite fille ; mais la voix monte, domine, submerge tout le drame jusqu'à la fin par cette tension nerveuse, ce jaillissement prodigieux du désir, dans cette scène d'amour — presque insoutenable avec la tête de Iokanaan — qui s'achève en une lumineuse musique planante.

A côté d'eux, on citera Matti Juhani, qui fait d'Hérode une réjouissante composition, comme une sorte de roi Pausole entouré de bien séduisantes esclaves (Colette Alliot-Lugaz), Rita Gorr, impressionnante Hérodiade, dont la voix a un peu craqué à la fin, Dieter Bundschuh (Narraboth) et une foule de personnages, très justement dessinés dans des scènes d'un art précieux, au premier rang desquels les Nazaréens (Hans Franzen et Georges Gautier) prennent un relief particulier. Toute une richesse vivante qui souligne l'intensité prodigieuse de cette musique.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 21, 22 et 24 mars.

(1) Elle remplace Anja Silja et alterne avec Laverne William.

CONCERT DU GROUPE OELDORF

Ils ont acheté deux fermes et une grange à Oeldorf, près de Cologne, et c'est là qu'ils habitent, qu'ils travaillent et, l'été venu, qu'ils donnent des concerts, formant une sorte de communauté à la fois musicale et familiale. Ce n'est pas une chapelle, c'est un groupe, un groupe qui a pris le nom de son village.

Mesias Maiguashca est né en Equateur en 1938, Peter Eötvös en Hongrie en 1944, Joachim Krist en Autriche en 1948, et c'est autour de Stockhausen, comme interprètes, comme élèves ou comme assistants, qu'ils se sont rencontrés et qu'on les a d'abord rencontrés... On pouvait attendre des épigones, au mieux des dissidents ; on découvre, d'œuvre en œuvre, des disciples doués, lucides, parfois même implicitement critiques, qui savent faire des récoltes fructueuses là où le maître ne s'est pas aventuré ; si on perçoit une influence, elle concerne surtout une certaine exigence de facture : traiter le matériau jusqu'au bout et en déduire les conséquences ultimes qui imposeront sa forme au morceau ; tant pis s'il semble d'abord un peu long, chemin faisant on s'aperçoit que l'auteur a raison d'insister et de forcer l'écoute.

Une des particularités du groupe Oeldorf, c'est que les compositeurs sont aussi interprètes ; quant aux solistes qu'ils s'adjoignent, ce ne sont pas de simples « supplémentaires », mais des collaborateurs qui doivent apporter leur part de créativité. La plupart des œuvres sont donc écrites pour des musiciens précis qui peuvent en assurer des exécutions d'une fidélité absolue.

Trois compositions formaient le programme du concert donné jeudi soir à la Maison de la culture de Nanterre et répété le lendemain à l'Institut de musicologie de Paris : Intimus, *de Peter Eötvös ;* Violin-Cello, *de Joachim Krist ;* Oeldorf 8, *de Mesias Maiguashca.*

Intimus *(1975) : à contre-jour devant un écran lumineux, un violoncelliste (Gaby Schumacher en travesti) et un baryton (Richard Reiss), tous deux en habits du grand siècle. Le chanteur, c'est peut-être le maître de musique affectueux, il dit le nom des notes, celles qu'il chante, celles que son (sa) partenaire joue ou ne joue pas... Conversation imaginaire, familière. En fait, quelques épisodes seulement appartiennent au domaine théâtral, il s'agit plutôt d'un duo très développé entre deux partenaires dont les possibilités — voix de tête, chuchotements, doubles-sons même pour le baryton, harmoniques, effets d'archet pour l'instrument — paraissent s'enchaîner les unes aux autres à l'infini, comme par contagion, avec de temps en temps des rencontres prolongées sur des intervalles de tierces, de sixtes ou d'octaves, ou dans des agrégations dissonantes que leur disposition rend sensuelles.*

Violin-Cello *(1976) est aussi une pièce d'intimité : « dans la foule, deux êtres (deux instruments) se rencontrent, sur la hauteur d'un son, ils trouvent un rythme commun et se mettent à la recherche d'une mélodie de base », dit le compositeur, qui ne dissimule pas le caractère biographique de ce duo avec bande magnétique (bruits de foule travaillés) et modulateur en anneaux. Mais la pièce, avec le recul, pâlit un peu à côté des deux autres.*

Oeldorf 8 *est aussi une autobiographie, mais du groupe cette fois ; cela commence avec une annonce au micro ; sur scène, les musiciens jouent leur propre rôle : d'abord avec des claves, puis avec leur instrument respectif ; la mélodie, le rythme, l'harmonie, se dessinent peu à peu comme ces certitudes qui se révèlent au cours de la conversation. Tantôt tout le monde se rencontre, tantôt l'individualité reprend ses droits ; il y a ici très peu de distance entre « faire la musique » et la musique elle-même. Là encore, comme dans les autres œuvres du concert, la spéculation sur la matière sonore n'est jamais dissociée du jeu familier, c'est peut-être là la leçon du village pour ceux qui l'habitent...*

GÉRARD CONDÉ.

SPORTS

RUGBY — LA VICTOIRE DU PAYS DE GALLES SUR LA FRANCE (16-7)

Un demi-match pour un grand chelem

De notre envoyé spécial

Cardiff. — De ce match des matches que nous attendions tous comme la vraie résurrection du grand rugby de fête et qu'ils étaient tous les trente dignes de jouer, Gallois et Français ne nous auront donc donné que la moitié, ces quarante premières minutes si fertiles et juteuses, chantantes et rythmées, ponctuées de coups décisifs. Et il se trouve que cette frustration relative due à ces deux grandes équipes fut encore aggravée pour nous par l'étrange conception de l'hospitalité et des responsabilités de la presse qu'ont les dirigeants de la fédération galloise. De ce demi-match, quelques journalistes français comme nous n'ont pu guère voir que la moitié, parqués qu'ils étaient derrière une tribune où trônaient leurs importants confrères de la B.B.C., entre autres.

Les meilleurs ont gagné, l'évidence est là. L'équipe qu'anime depuis dix ans Gareth Edwards, le plus grand joueur de rugby de sa génération, le plus inventif et le plus pénétré de l'esprit de ce jeu, domine décidément cette planète ovale où règnent la fantaisie, la générosité du corps et l'esprit d'entreprise. Et quand bien même on jugerait le score (16 à 7 en faveur du Pays de Galles) un peu lourd pour les Français, compte tenu du nombre de leurs tentatives et de la véhémence de leurs efforts, il faut bien dire qu'une victoire des visiteurs, réussissant un peu mieux leurs coups de pied de pénalité, n'aurait pas été celle du rugby le plus vrai.

Le match, superbe on l'a dit pendant une mi-temps, se joua, en fait, en deux quarts d'heure, l'un d'initiative française, l'autre de couleur galloise : et c'est bien là que l'on vit ce qui fait la supériorité d'une équipe, qui est d'abord la capacité de changer de rythme et de ton quand souffle la tempête, ensuite de frapper à bon escient, de ne laisser passer aucune occasion de marquer, de pleinement s'affirmer dans les moments décisifs. Ce qui fit alors la différence entre les deux équipes, c'est précisément ceci : alors que pendant le quart d'heure (de la huitième à la vingt-quatrième minute) où elle domina le match, jouant avec une largeur de gestes et une gaieté solaire le plus beau rugby qui soit, l'équipe française ne marqua que deux fois, un essai de Skrela et une pénalité de Viviès, quand elle avait quatre ou cinq occasions de le faire. L'équipe galloise, elle, se saisit avec une voracité triomphante et apparemment infaillible des occasions qu'elle s'était créée : trois déchirures dans le tissu français, deux essais de Bennett, un drop d'Edwards.

Ce qui apparut alors, une fois de plus, c'est la supériorité, chez les joueurs gallois, du tranchant, du fil du rasoir, cette espèce de fureur qui les porte quand l'œuf de cuir leur passe par les mains. Regardez alors ce que devient le trois-quarts centre Gravell ou l'ailier Williams ou son célèbre homonyme « J. P. R. », arrière aux charges suicidaires, d'où il renaît chaque fois plus fringant. Ces joueurs là exigent trois fois plus de bras ou de corps adverses pour les arrêter que n'en réclament leurs vis-à-vis. Cette façon qu'eut deux fois Bennett, face à des défenseurs comme Bertranne ou Rives, de se jeter dans l'« en-but » français comme une vrille à ressort tenait du prodige. On ne voit guère que Gallion parmi les joueurs bleus, et quels que soient le talent et l'enthousiasme dans la charge d'un Aguirre ou d'un Rives, pour savoir ainsi crever le mouvant rideau d'en face.

Un quart d'heure français

Et pourtant, qu'ils ont bien joué leur « quart d'heure », les joueurs tricolores ! Quel « jus » et quelle verve dans cette longue et ample attaque de la huitième minute, lancée avec une perspicacité et une précision merveilleuses dans la fixation par Gallion, la reprise des centres, l'entrée caracolante de Jean-Michel Aguirre dans la charge, sa passe à Novès, le modèle des coups de pied de recentrage de l'ailier toulousain, le rush des trois avants devancés d'un cheveu par un maillot rouge ! Et encore dans le raid audacieux d'Aguirre, trois minutes plus tard, que Bustaffa ne sut pas poursuivre en lobant son vis-à-vis. Et dans la tentative de Gallion de refaire son opération de Murrayfield, une chandelle dans l'« en-but », manquée d'un souffle. Alors les quinze Français — oui, les quinze, — jouent comme des villageois un soir de vendanges, au soleil, avec bonheur.

7 à 0 à l'Arms Park, après vingt-trois minutes de jeu ! Alors, les habits rouges choisirent de prendre leurs risques. Et puisqu'en face ces trop heureux visiteurs semblaient soudain s'endormir sur les grappes de leurs vendanges, Bennett et les siens firent d'un coup basculer le match. En treize minutes, tout était dit. La supériorité à la touche de ses avants devenant insolente, la mêlée française enfin contenue ou tournée, Edwards, d'u pied magique, baladait sous tous les angles la défense tricolore.

Les deux matadors gallois

La barbe brune de Gravell, la tignasse d'or de Fenwick, le crâne chauve de Cobner, l'énorme masse de Martin, l'allure de gazelle rêveuse de J. J. Williams, on ne voyait plus qu'eux et tout devenait rouge. Alors est venue l'heure des deux matadors, l'aimable Phil Bennett, à l'air studieux et ravi du bon élève qui réinvente les trucs de son maître et qu'on dirait toujours étupéfait de ouer si bien, et Gareth Edwards le grave, le concentré, le magistral, celui dont les mains et les bras semblent toujours faire fleurir le ballon. Ah ! les beaux joueurs de rgby que voilà, et dont la maîtrise équilibrée ne saurait porter ombrage à quiconque et dont la longue victoire est celle du jeu qu'ils enrichissent de match en match !

Alors, pourquoi la défaite de Bastiat et des siens, des mains de tels champions, laisse-t-elle un goût de cendres ? Peut-être parce qu'ils ont, eux, le beau quart d'heure de la première mi-temps mis à part, nettement moins bien joué, non seulement que les vainqueurs, mais qu'eux-mêmes, on veut dire que le meilleur d'eux-mêmes. La flambée galloise apaisée, on les a vus incapables de reprendre la partie en main. Alors que la puissante tête de mêlée française avait repris le dessus, muselé sa rivale, l'équipe de Bastiat apparut comme déboussolée, impuissante à agir autrement que par coups de boutoir hasardeux, sans maturité ni efficacité.

Il saute aux yeux que la responsabilité en incombe avant tout au capitaine lui-même, joueur capable des plus grands exploits, homme simple et cordial mais apparemment inapte à orienter sur le terrain ses camarades, et au jeune homme auquel a été confié le rôle essentiel de demi d'ouverture et qui n'est pas coupable d'y être inférieur. Qu'un comité de sélection composé de gens probablement compétents se trompe à ce point, et lance ce malheureux dans une aventure où il n'a évidemment que faire, c'est là un de ces mystères dont l'histoire du rugby français est riche. Mais à ce point ! Comment peut-on imaginer jeu au pied si monotone et inapproprié, toujours trop court pour la défense et trop long pour l'attaque ? Et nous qui avions si souvent critiqué Jean-Pierre Romeu, exécutant docile mais efficace d'un système de jeu fondé sur la comptabilité et la peur du risque, nous nous prenions samedi à rêver à lui, dans ce vide...

Cette équipe qui aura tout de même été bonne et fière, qui nous a donné une excellente deuxième mi-temps contre l'Angleterre, de vrais moments de jeu contre l'Ecosse et l'Irlande, un quart d'heure modèle contre Galles, nous ne la verrons plus. Skrela s'en va, et probablement Paparemborde et Palmié. D'autres seront évincés. D'autres renonceront. Le rugby change si vite, et va si vite, qu'une autre école de joueurs va paraître, plus adaptée à un rythme de jeu infernal, plus armée encore pour des affrontements dont on se demande s'il ne faudra pas bientôt les canaliser mieux, les abréger. Le rugby est moins « méchant » qu'il ne fut, mais il fait plus mal, parce que les chocs s'y produisent entre athlètes de plus en plus lourds, de plus en plus rapides. Celui qui a brisé le sternum de Haget en fut un exemple presque effrayant. Faut-il civiliser le jeu, restreindre les libertés en mêlées spontanées, caparaçonner les joueurs comme en Amérique ?

Alors, insatisfaits ? Inquiets après avoir vu le couronnement de la meilleure équipe du vieux continent ? Non. Ecoutons plutôt Jean-Michel Aguirre le commenter comme il convient : « *Pourquoi en faire un drame... On a passé un bon après-midi. On s'est amusé. Et puis, il se passe en France des choses un peu plus importantes, non ?* »

JEAN LACOUTURE.

HIPPISME. — *Le prix du président de la République, disputé dimanche 19 mars à Auteuil, et servant de support au pari tiercé, a été gagné par Fondeur, suivi de Mon Filleul et de Kerlino. La combinaison gagnante est 15, 14, 4.*

Tennis

En Coupe Davis

LES ÉTATS-UNIS VAINQUEURS DE L'AFRIQUE DU SUD

Les Etats-Unis ont gagné la finale de la zone nord-américaine de Coupe Davis en battant l'Afrique du Sud par 4 victoires à 1. Le match, qui se disputait à Nasville (Tennessee), a été marqué par des manifestations contre l'« apartheid ». Les policiers, très nombreux autour du court, ont eu à intervenir lorsqu'un spectateur blanc s'est dressé au milieu du stade pour crier aux spectateurs : « Vous avez du sang sur les mains. »

En finale interzones, les Etats-Unis rencontreront le Chili qui a battu l'Argentine par 3 victoires à 2.

Tennis de table

LES HONGROIS MAITRES EN EUROPE

C'est sur une domination presque absolue des Hongrois qu'ont pris fin, le 19 mars à Duisbourg, les championnats d'Europe de tennis de table. Avec quatre titres sur six et huit finalistes sur seize joueurs dans les épreuves individuelles ou de doubles, les Hongrois ont en effet exercé une domination sans précédent.

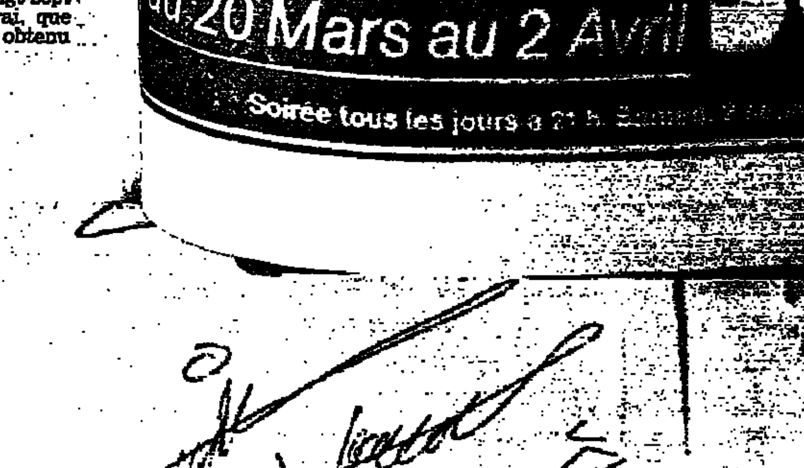
Ainsi dans le simple messieurs, Gabor Gergely (vingt-quatre ans) s'est imposé après avoir battu deux de nos compatriotes, Tibor Kreisz en demi-finale et Istvan Jonyer en finale. Seul le jeune Anglais Desmond Douglas (vingt et un ans), une nouvelle fois vainqueur de Jacques Secrétin, le tenant du titre, en huitièmes de finale (16-21, 21-6, 21-12, 21-7) a pu inquiéter le Hongrois jusqu'en demi-finale. Associé au Tchèque Milan Orlowski, Gergely a d'ailleurs remporté un deuxième titre européen pour lequel les Français Secrétin et Birocheau, donnés favoris, ont déçu.

Associé à Claude Bergeret avec qui il détient le titre mondial du double mixte, Jacques Secrétin n'a d'ailleurs pas été plus heureux dans cette spécialité puisque les Soviétiques Popova et Strokatov lui ont barré l'accès aux demi-finales en trois sets (21-9, 21-19, 21-15).

Aucun des champions d'Europe 1976 à Prague n'a d'ailleurs pu conserver son titre puisque l'Anglaise Jill Hammersley a dû capituler en finale devant une... Hongroise, Judith Magos (vingt-sept ans), qui ne fait, il est vrai, que retrouver un titre déjà obtenu en 1974.

LES RÉSULTA





ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« Raison d'être », d'Yves Dion

Un homme, une femme. Non pas des acteurs, de vrais malades. Lui, François, la quarantaine, divorcé, solitaire : cancer du sang. Elle, Micheline, trente ans, mariée, encore belle, encore coquette : cancer d'un sein suivi d'une métastase généralisée. Tous les deux, sans se connaître, embarqués dans la même aventure, confrontés à la même épreuve. Leurs réactions, les mots que leur inspire leur état, l'approche de la mort. Devant eux, enregistrant leurs gestes et leurs paroles, la caméra du Canadien Yves Dion.

De ce témoignage filmé on pouvait craindre le pire. Un cinéaste avait-il le droit de traquer ainsi des êtres condamnés ? De violer — fût-ce avec leur consentement — leurs pensées intimes ? Au début du récit, nous nous posons la question. Certaines scènes, certains mouvements d'appareil, nous gênent. Et puis, peu à peu, cette gêne disparaît. Nous acceptons d'être là, au chevet de cet homme que l'échec de sa vie semble inquiéter davantage que les progrès de son mal, au chevet de cette femme souriante, réfléchie, apparemment heureuse de s'exprimer. A les écouter, à mieux les connaître, ils sont devenus nos amis.

De Micheline et de François, c'est Micheline la plus expansive. Et c'est elle que nous allons suivre jusqu'à la dernière étape (François bénéficie d'une rémission). Micheline, qui s'analyse avec une lucidité tranquille, une constante curiosité à l'égard d'elle-même. Qui avoue avoir pleuré quand elle a perdu ses longs cheveux blonds, et qui maintenant sait mieux aimer les gens, les objets, qui a appris à regarder le ciel. Qui chante le jour de son anniversaire, mais qui répond à son mari, quand il lui parle de l'au-delà : *« Ce n'est pas toi qui va mourir. »* Qui dit dans son langage de femme simple : *« Le plus important de la vie, c'est de vivre... Je ne suis qu'un être ordinaire, et pourtant j'ai apporté quelque chose. »* Micheline que nous voyons en quelques mois s'éteindre, s'effacer, qu'une ambulance emmène un matin de janvier et qui ne retournera jamais chez elle

Ce film grave et douloureux est dur à supporter. *« Ce que nous ressentons,* dit François, *dérange ceux qui se portent bien. »* « Dérangés », oui, nous le sommes, malgré la discrétion d'Yves Dion et son refus de recourir à un pathétique qui eût été odieux (la souffrance physique est absente du récit). En fait, c'est à nos propres angoisses que renvoie ce face-à-face avec la maladie et le néant, c'est à chacun de nous que s'adressent ces monologues dans la pénombre. Parce que la mort est un sujet tabou, beaucoup se boucheront les yeux et les oreilles. Les coups de cafard de François, la sérénité de Micheline inciteront peut-être les autres à s'interroger sur ce qu'ils ont fait, sur ce qu'ils font de leur vie. Plus encore qu'une leçon de courage, *Raison d'être* est une leçon de lucidité. On n'en sort pas indemne.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Studio Le Seine.

■ Les États-Unis viennent de verser une nouvelle contribution de l'ordre de 1 million de dollars pour le sauvetage des temples de l'île de Philae, sur le Nil, qui étaient condamnés à disparaître sous les eaux du haut barrage d'Assouan et actuellement en cours de transfert sur l'île d'Agilkia.

Le montant de la participation à la campagne de sauvegarde des monuments nubiens, que patronne l'UNESCO, s'élevait à la fin de l'année 1977 à près de 12,9 millions de dollars.

Théâtre

« Hop-là, nous vivons », au Havre

La Comédie du Havre, après avoir été hébergée trois ans à la Maison de la culture, a découvert, dans un quartier pas trop central, un cinéma désaffecté qu'elle a succinctement aménagé, et dont elle compte faire son théâtre permanent. Y parviendra-t-elle ? L'État n'ayant pas été plus généreux avec elle qu'avec bien d'autres compagnies, elle ferme ses portes jusqu'à la fin de la saison après les représentations de *Hop-là, nous vivons*, d'Ernst Toller, adapté par César Gattegno et Béatrice Perregaux, mis en scène par Serge Pauthe dans des décors de Joël Pitte : tubulures, faux murs crépis aux fenêtres demi-rondes.

La pièce a été créée par Piscator, et montée en France dans les années 65 par José Valverde, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. A l'origine, elle exige un vaste plateau, une distribution nombreuse. Elle multiplie les lieux et les scènes de foule pour raconter comment Karl Thomas, révolutionnaire idéaliste, condamné à mort et dont la peine est commuée, craque et revient dans le monde après huit années passées dans un hôpital psychiatrique. Il ne reconnaît rien, ni la fille qu'il aimait, engagée dans l'action syndicale, ni ses compagnons de lutte et de prison. Ils ont « trahi » la révolution, l'un d'eux est même devenu ministre de l'intérieur. Tous participent de plus ou moins près à l'organisation d'élections déversant des flots de démagogie sur un peuple éteint, qui ne pense qu'à boire et se laisse berner par le ronronnement hypocrite de la social-démocratie.

L'action se passe en 1927, en Allemagne.

Faute de moyens et d'espace, la Comédie du Havre offre une version tronquée d'où le peuple est absent. On ne le voit pas, mais il dirige, en somme, le comportement des personnages, tous occupés à le séduire. Tous, sauf Karl Thomas, qui veut tuer son ancien camarade ministre, se fait devancer par un extrémiste de droite. D'écœurement en écœurement, il va jusqu'au suicide. On le retrouve alors dans sa prison avec le psychiatre et ses compagnons, comme si ces tableaux grotesques de l'amertume étaient les cauchemars visionnaires de son cerveau traumatisé.

« L'histoire ne doit pas se répéter », écrit Serge Pauthe, qui veut faire de son spectacle un sujet de réflexion. Mais quelle histoire ? Nous assistons à la débâcle d'un homme, une sorte de don Quichotte paranoïaque, qui se débat dans son désert, se cogne au réel sans vouloir ni pouvoir y entrer. Nous sommes dans sa tête, nous voyons par ses yeux qui refusent de voir les mécanismes de l'ambition et de la politique, et s'attachent seulement à des couleurs morales. Nous sommes en pleine abstraction, devant des symboles qui disent : le révolutionnaire idéaliste est un héros négatif voué à l'échec. Il y aurait pourtant eu beaucoup à raconter sur l'utilisation du savoir révolutionnaire par les polices, et sur les ambiguïtés des fanatismes quels qu'ils soient.

En fait, si le spectacle est réussi, c'est grâce à la manière pudique et forte dont il décrit un cas clinique, la lenteur glauque des angoisses grinçantes, la solitude désespérée entre les murs crépis aux fenêtres fermées.

COLETTE GODARD.

★ Comédie du Havre, jusqu'au 1er avril.

■ Les Amis de l'art lyrique, association savoyarde à but non lucratif, organisent comme en 1977 un déplacement collectif pour le Festival lyrique de Vérone, le 13 août prochain. Renseignements et inscriptions au siège de l'association, 9, rue de la Concorde, 73000 Barberay, tél. (79) 33-56-96, de 12 h 30 à 13 h. 30.

Jazz

ROBIN KENYATTA

Pour le saxophoniste Robin Kenyatta, les aventures du free jazz, qu'il a connues dans les formations de Bill Dixon ou d'Andrew Hill, sont maintenant de vieux souvenirs. La fièvre du début des années 60 s'étant estompée, il opte aujourd'hui pour une forme de jazz plus « sage », au moins en apparence. Il pense qu'à vouloir se libérer des structures, on finit par s'abriter derrière un refus systématique qui interdit toute écriture vraiment nouvelle ; aussi s'en tient-il à une rythmique de type classique, où le tempo est toujours clairement marqué, mais qui doit soutenir — c'est le vœu du musicien — un discours neuf.

L'oreille est mobilisée tout d'abord par une sonorité superbe, chatoyante et très élastique, tant à l'alto qu'au soprano, que Robin Kenyatta ôte de ses lèvres d'un geste sec, comme pour mieux signifier la netteté avec laquelle il ponctue chaque morceau. On retrouve la même aisance chez ses partenaires, et en particulier dans le geste de l'habile batteur Oliver Johnson. Au piano, Alain Jeaumarie, qui officiait jusqu'ici au Méridien dans l'orchestre de Michel Attenoux, intervient avec un à-propos qui dénote intelligence et maturité. La possibilité qui lui est maintenant offerte de suivre Robin Kenyatta lui permettra sans doute d'aiguiser son jeu, sa sensibilité, et surtout de se faire entendre par divers publics.

Voilà en tout cas une musique passionnante et sérée, qui s'empare de l'auditoire par la douceur avant de gagner chaque seconde en efficacité.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Prochain concert le 29 mars à l'Espace Cardin.

Notes

Variétés

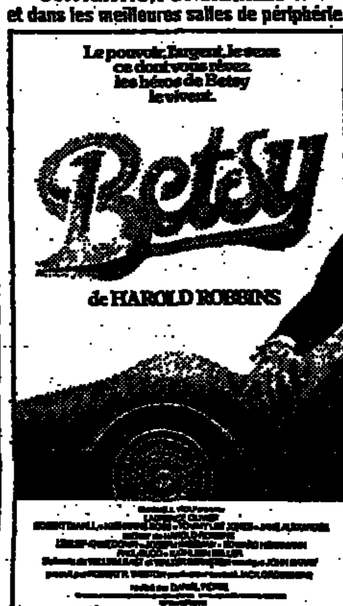
Lionel Rocheman

Avec des moustaches à la Groucho, un regard fûté et un filet de voix, avec un humour gentil qui n'est pas passé par Brooklyn, Lionel Rocheman offre sa Yddish Story personnelle : des vieilles chansons, des blagues très vieilles, les miettes de souvenirs dispersés sur la route des exils, des contes d'un âge disparu, comme ont disparu les tantes myopes et les oncles voûtés, dont les doigts râpeux de tailleur ou de cordonnier avaient connu le froid des neiges polonaises et russes. On ne vient pas écouter Lionel Rocheman pour être étonné, mais pour retrouver quelque chose qui a le goût poussiéreux d'un bonbon collé dans la poche d'un manteau d'écolier. Dans la salle, les plus âgés sourient en fermant les yeux, hochent la tête et disent : « C'est bien ça », en direction des jeunes nés après la guerre.

Une seule chanson pour évoquer pudiquement les fumées d'Auschwitz, une autre pour parler des émigrés d'aujourd'hui, les Africains... La Yddish Story de Lionel Rocheman se conjugue au passé, au temps de la naïveté.

COLETTE GODARD.

★ Nouveau Carré, 20 h. 45.



LES RÉSULTATS

Automobilisme

FORMULE 1
INTERNATIONAL TROPHY
A SILVERSTONE

1. Rosberg (Theodore) ; 2. Fittipaldi (Copersucar), à 1 sec. 9 ; 3. Trimmer (Mac Laren), à 3 t., etc.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(vingt-sixième journée)

*Caen et Le Mans	99-99
*Berck b. Villeurbanne	101-100
*Challans b. Nice	100-78
Tours b. *Avignon	89-80
*Clermont b. Jœuf	85-73
*Bagnolet b. Racing C.F.	88-79
*Monaco b. Denain	95-84
*Orthez b. Antibes	98-88

Classement. — 1. Le Mans, 73 pts ; 2. Villeurbanne, 64 ; 3. Caen, 63 ; 4. Tours, Antibes et Orthez, 58 ; 7. Challans, 55 ; 8. Nice, Monaco et Berck, 54 ; 11. Clermont, 52 ; 12. Avignon, 42 ; 13. Bagnolet, 40 ; 14. Jœuf, 38 ; 15. Denain, 35 ; 16. Racing, 34.

Cyclisme

MILAN - SAN-REMO

1. Roger De Vlaeminck (Belg.), les 288 km en 6 h. 47 min. 35 sec. (moyenne 42,396 km-h.) ; 2. Saronni (It.) ; 3. Antonini (It.) ; 4. Hézard (Fr.), à 16 sec. ; 5. Van Linden (Belg.), à 21 sec. ; 6. Moser (It.) ; 7. Delcroix (Belg.) ; 8. Dierickx (Belg.) ; 9. Planckaert (Belg.), et le peloton dans le même temps.

Football

COUPE DE FRANCE
(huitièmes de finale
matches « aller »)

*Lille et Monaco	1-1
*Ajaccio b. Valenciennes	4-1
Bastia b. *Reims	1-0
*Angoulême et Sochaux	0-0
*Nantes b. Dunkerque	2-0
*Marseille b. Bordeaux	1-0
*Nancy b. Martigues	2-0
Nice b. *Metz	2-0

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

Le Ghana a gagné, le 19 mars à Accra (Ghana), la onzième Coupe d'Afrique des nations, en battant en finale l'Ouganda par 2 à 0. Le Ghana avait déjà remporté l'épreuve en 1963 et 1965. Dans la finale pour la troisième place, les Tunisiens ont quitté le terrain à la quarante-troisième minute après que l'arbitre eut accordé une égalisation aux Nigérians. A la suite de cet incident, la Confédération africaine de football a décidé d'exclure pour deux ans la Tunisie de toutes les compétitions africaines. Attouga, le gardien de but tunisien, est interdit de jeu pour trois ans. On ignore encore dans quelle mesure ces sanctions pourraient remettre en cause la participation de la Tunisie à la phase finale de la Coupe du monde, dans laquelle elle devait représenter le continent africain.

En match amical, l'Argentine a battu le Pérou par 2 à 1, le 19 mars, à Buenos-Aires.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*Pays de Galles b. France	16-7
*Angleterre b. Irlande	15-9

Classement final. — 1. Pays de Galles, 8 pts ; 2. France, 6 ; 3. Angleterre, 4 ; 4. Irlande, 2 ; 5. Ecosse, 0.

Au Havre :

France B b. Ecosse B	11-3

Ski

COUPE DU MONDE

L'Américain Phil Mahre et l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell ont gagné les slaloms parallèles d'Arosa (Suisse), dernières épreuves de la Coupe du monde de ski alpin 1978. Le Suédois Ingemar Stenmark s'impose au classement général final, sans avoir disputé une seule descente de la saison. Hanni Wenzel (Liechtenstein) s'impose chez les dames devant Anne-Marie Moser-Proell.

Ski nordique

TRAVERSÉE DU VERCORS

1. Jean-Paul Pierrat et René Arpin (Douanes Vosges), les 53 km en 3 h. 1 min. 23 sec. ; 2. Christian Miège et Gilbert Faure (Chamonix), 3 h. 3 min. 9 sec. ; 3. Gérald et Martial Peccoz (Modane), 3 h. 15 min. 28 sec. ; 4. Bourgeois et Noir (C.R.S 47), 3 h. 16 min. 20 sec. ; 4. Chalons et Chalons (Autrans), 3 h. 16 min. 54 sec. ; 6. Vandel et Schlienlaub (Briançon) ; 7. Poirot et Grob (Gérardmer).

Tennis de table

CHAMPIONNATS D'EUROPE
A DUISBOURG
SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales. — Gergely (Hongrie) b. Kreisz (Hongrie), 21-10, 21-11, 21-15 ; Jonyer (Hongrie) b. Douglas (Ang.), 14-21, 21-13, 21-14 et 21-15.

Finale. — Gergely b. Jonyer, 21-16, 21-17, 21-9.

SIMPLE DAMES

Demi-finales. — Hammersley (Angl.) b. Hellmann (Suède), 21-15, 21-15 ; 21-15 ; Magos (Hongrie) b. Szabo (Hongrie), 21-19, 10-21, 22-20, 21-19.

Finale. — Magos b. Hammersley, 21-14, 19-21, 21-18, 21-13.

DOUBLE MESSIEURS

Finale. — Gergely (Hongrie)-Orlowski (Tch.) b. Leiss - Stellwag (R. F. A.), 11-21, 18-21, 21-11, 21-18, 21-10.

DOUBLE DAMES

Finale. — Alexandru-Mihut (Roumanie) b. Magos - Szabo (Hongrie), 21-11, 21-18, 19-21, 21-14.

DOUBLE MIXTE

Finale. — Hendriksen - Lieck (R.F.A.) b. Szabo-Kamplar (Hongrie), 21-15, 18-21, 14-21, 21-18, 21-18.

Volley-ball

Pour son premier match en Coupe du printemps, disputé en Angleterre, l'équipe de France a battu l'Italie par 3 sets à 1 (15-4, 15-10, 6-15 et 15-12). Dans l'épreuve féminine qui se déroule à Palma-de-Majorque, les Françaises se sont qualifiées pour les huitièmes de finale.

Cyclisme

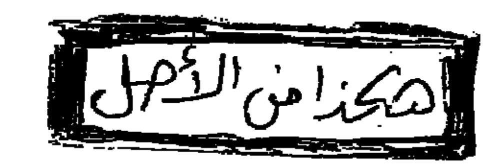
ENCORE DE VLAEMINCK

Vainqueur de Liège - Bastogne-Liège, de la Flèche wallonne, du Tour de Lombardie, puis de Paris-Roubaix à quatre reprises et de Milan - San-Remo en 1973, Roger De Vlaeminck (trente et un ans) a remporté cette dernière épreuve pour la seconde fois, samedi 18 mars, en battant au sprint Giuseppe Saronni, le nouvel espoir du cyclisme italien. Cette victoire confirme un talent qui s'exprime principalement dans les épreuves en ligne. Le champion belge n'est-il pas considéré comme le meilleur spécialiste de classiques de sa génération avec Eddy Merckx ?

On ajoutera que sa performance se trouve rehaussée par la qualité d'une course longue de 288 kilomètres et disputée à plus de 42 kilomètres à l'heure de moyenne. Huit Français seulement avaient pris le départ. Le plus brillant d'entre eux fut Yves Hézard, classé quatrième.

J. A.





هكذا من الأصل

SPECTACLES

Lundi 20 mars

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : le Couronnement de Poppée.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Britannicus.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision — Grande salle, 21 h. : Orchestre de chambre H. Brunn (Caplet, Rameau, Ravel, Hugon).
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain (Berio).

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. 15 : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Saint-Georges, 20 h. 30 : le Coq en pâte.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 30 : D. Corse ; 20 h. 45 : Hommage à Prévert ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Dupecnot Story.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Buler ;
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : Vie de jeunesse.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : En attendant la prochaine lune ; 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Ravel).
Lucernaire, 19 h. : G. Garcin et J. Raynaut (musique contemporaine allemande) ; 21 h. : J. Larguèze et J. Barthe (Beethoven, Chopin, Ravel).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : Ars Nova, K. et M. Labèque, S. Gualda et J.-P. Drouet (Schubert, Ligeti, Constant, Bartok).
Centre culturel américain, 20 h. 30 : Blackearth Percussion Group (Boone, Brun, Wolff, Peck, Otte, Strang).
Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. S. Cardon, sol. M. Tholange (Mozart, Lantoine).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : R. Narayan et S. Talwakar (musique indienne).
Théâtre 13, 20 h. 45 : P. Chalanda et J. Villamor (Gounod : Roméo et Juliette).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), en matinée : Cambronne, 15e (734-42-96), en matinée.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BRANCALEONE (It.) : le Marais, 4e (278-47-86).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'ANTOINE VITEZ (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e, en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (636-51-98) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

Les films nouveaux

PANIQUE, film français de Jean-Claude Lord. Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GUERRES CIVILES EN FRANCE, film français de Vincent Nordon. Le Seine, 5e (325-95-99).
RAISON D'ETRE, film canadien d'Yves Dion Le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 15.
LES DERACINES, film algérien de Lamine Merbah. V.O. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA TERRE DE NOS ANCETRES, film suédois de R. Mollberg V.O. : Studio Logos, 5e (325-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
QUI A TUE LE CHAT ? film italien de L. Comencini. V.O. : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.F. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BETSY, film américain de Daniel Petrie. V.O. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90). V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE, film français de F. Leterrier. ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NORMAN LA FOLLE, film américain de G. Schlatter. V.O. : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
JESUS DE NAZARETH, film italien de F. Zeffirelli (2e partie), V.O., V.F. : Arlequin, 6e (548-62-25). V.F. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
ADIOS CALIFORNIA, film italien de Michèle Lupo (*). V.F. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Balzac, 8e (359-52-70).
L'HOMME-ARAIGNEE, film américain de E.W. Swackhamer. V.F. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA TRANCHEUSE INFERNALE, film italien de D. Tessari (**). V.F. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Images, 18e (522-47-94).
NE PLEURE PAS, film français de Jacques Ertaud. Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp. ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Termes, 17e (380-10-41).
DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
DORA ET LA LANTERNE MAGIQUE [illegible]
POURQUOI PAS (Fr.) : U.G.C. [illegible]
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA PROF DONNE DES LEÇONS PARTICULIERES (It., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33). (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
L'EXERCICE DU POUVOIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Olympic, 14e (542-67-42).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
GILIAP (Sued., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.
LA GUERRE DE L'ESPACE (Jap., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), J.-Renoir, 9e (874-40-75).
HARO (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Omnia, 2e (233-39-36), Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A.), v.f. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Mayfair, 16e (525-27-06). v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
IPHIGENIE (Grec), v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-83 (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'au 16.
JESUS DE NAZARETH (It.), première partie, v. angl. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JULIA (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (533-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75).
LES LIENS DE SANG (Fr., *), v. ang. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f.
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., **), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LE MIROIR (Sov.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), La Pagode, 7e (705-12-15), sauf le 16, à 20 h. et 22 h.), Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'au 16.
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) jusqu'au 16.
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
NON RECONCILIES (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
L'ŒUF DU SERPENT (All., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) jusqu'au 16.
RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
RUE DE L'ENFER (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
ROMANCES ET CONFIDENCES (It., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.
SECRETE ENFANCE (Fr.) 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TENDRE POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15). H. Sp.
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

RADIO-TÉLÉVISION

UNE JOURNÉE PUBLIQUE DES RADIOS LIBRES

Les pirates dans la rue

Certaines radios clandestines avaient émis quelques réserves quant à l'opportunité d'organiser une journée publique des radios libres ce samedi 18 mars, jugeant l'initiative précipité oP.etanur — l'initiative précipitée. Pourtant plusieurs stations pirates ont tenu à maintenir le rendez-vous.

Place d'Aligre, après la fermeture du marché. Seule une table reste dressée, sur laquelle est posée un récepteur radio. Un groupe de badauds entourent un jeune homme tenant un micro, l'interrogent, et l'animateur de Radio Onz'débrouille explique la la raison de sa présence.

Un habitant du quartier vient dire qu'il reçoit fort bien l'émission de chez lui, sur 102 MHz. Un commerçant propose ses services pour un éventuel relais téléphonique. Un responsable de *la Brèche*, une revue d'expression locale du XIIe arrondissement, annonce la parution du prochain numéro. Le collectif pour le boycottage de l'organisation de la Coupe du monde de football (COBA) appelle à un rassemblement devant l'ambassade d'Argentine le jeudi 23 mars. Mao, un musicien qui manie les cuillères, improvise un « jungle » et un des animateurs de Onz'débrouille déclare : « *Il serait temps de faire quelque chose avec ce que l'on a sous la main, sans se demander toujours pourquoi, comment !* »

A la M.J.C. théâtre des Deux-Portes, « Radio fil rose », « Radio femmes » et « Radio libre Paris », présentent un programme collectif. Plusieurs thèmes sont à l'ordre du jour : une histoire des radios pirates, la réunion d'Alfredo 78 (des radios libres françaises et italiennes), à Paris les 26, 27 et 28 mars prochain, le soutien à la M.J.C. des Deux-Portes, la liberté de la presse homosexuelle, un débat du « collectif femmes » sur la violence armée. M. Dimitri Kollatos intervient pour parler de son film *la France de Giscard*, dont la sortie a été reportée après les élections. La soirée se poursuit en musique avec Antoine Tomé, Raymond Bonni et Arkane 5, mal-aimés des ondes officielles. Ce programme est audible par intermittence sur 95 Mhz. Le brouillage aussi.

D'autres pirates se sont manifestés, éparpillés dans Paris et sa périphérie : « Radio-verte » au parc de Saint-Cloud, « Radio-Dedalus » à Jussieu, « Radio 93 » depuis Saint-Denis. Tous en circuit fermé, car T.D.F. veille...

EVELITA MOOD.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 20 MARS

— Un débat réunit quatre journalistes : MM. *René Andrieu* (l'Humanité), *Jean d'Ormesson* (le Figaro), *François Henri de Virieu* (le Matin) et *Pierre Saint-Derichain* (France-Soir), sur R.M.C., à 19 heures.

— M. *Michel Crozier*, parle de son livre *l'Acteur et le Système*, lors de l'émission « Tribune libre » à 19 h. 40, sur FR 3.

MARDI 21 MARS

— Les journalistes *Ronald Koven* (Washington Post) et *Flora Lewis* (New York Times), donnent un point de vue des Etats-Unis à propos des élections législatives en France, sur R.M.C., « Choc » à 13 h. 20.

LUNDI 20 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (redif.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : « l'Intruse ».

Une jeune maîtresse d'école est nommée dans une petite communauté rurale. Tous les habitants ont une allure étrange...

Vers 22 h., Au-delà du naturel : la psychokinèse.

Deux physiciens, les professeurs B. Dreyfus, directeur du laboratoire de recherche fondamentale du Centre d'études nucléaires de Grenoble, et Y. Farge, directeur du Laboratoire pour l'utilisation du rayonnement électromagnétique à Orsay, ont accepté de tester devant les caméras de télévision les facultés dites paranormales de deux sujets. Un débat suivra (avec, entre autres, Alfred Kastler, prix Nobel de physique).

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 50, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Feuilleton : Mama Rosa ou La farce du destin, scénario de A.-S. Labarthe, J.-Ch. Lagneau et R. Sangla.

Quand les montgolfières décollent de la maison de la radio et que la technologie n'a plus de morale.

22 h. 50, Bande à part (Qui a bu l'eau du Nil en reboira).

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Michel Crozier ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA FOLIE DES GRANDEURS, de G. Oury (1971), avec L. de Funès, Y. Montand, A. de Mendoza, K. Schubert, G. Tinti, A. Sapritch.

Pour se venger de la reine d'Espagne, un ministre déchu la fait séduire par son valet qui passe pour un gentilhomme.

Parodie de « Ruy Blas », de Victor Hugo où Gérard Oury affirme, une fois de plus avec succès, sa conception du cinéma comique populaire.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., Carte blanche : « Papa Serpent jaune », de X. Orville, avec J. Danno, M. Pillet, M. Lestan, réalisation J.-P. Colas ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux, par C. Mettra ; « le Rhin mystique et le château de maître Eckart », avec J. Ancelet-Hustache ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, « Le Christ à Belleville », par J. Daive.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : Hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Festival d'Autun... Ensemble baroque de Paris. Avec R. Veyron-Lacroix, clavecin ; R. Gendre, violon ; M. Larrieu, flûte ; P. Pierlot, hautbois ; P. Hongne, basson : Boismortier, Quantz, J.-C. Bach, Mozart, Vivaldi, J.-F. d'Andrieu, Telemann ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... les Sept de Mégalopolis ; 23 h., Mécènes de la musique : Elisabith Coolidge ; 0 h. 5, Les Sept Visages de Mégalopolis : Grieg, Bruck, Messiaen, Massenet, Schumann.

MARDI 21 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h., Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; 15 h. 30, Feuilleton : Les aventures de Pinocchio, de L. Comencini (troisième épisode, rediff.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, 19 h. 15, Une minute pour les femmes : Sécurité ; 19 h. 43, Eh bien, raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, Histoire des trains : L'Orient Express, de D. Costelle et M.-J. Dubergey.

21 h. 20, Documentaire : Ken Keni, de R. Meunier.

22 h. 15, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. J. Bernard (l'Espérance ou le nouvel état de la médecine) ; J. Cazeneuve (Métiers pour un sociologue) ; P.-M. de la Gorce (l'Après-guerre, naissance de la France moderne).

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Formation continue ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Rugby ; 16 h. 35, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : MOURIR D'AIMER, d'A. Cayatte (1970), avec A. Girardot, B. Pradal, F. Simon, M. Mélinand, N. Nell, N. Dumayet.

Une femme-professeur d'une trentaine d'années tombe amoureuse d'un de ses élèves. Elle est accusée de détournement de mineur et jetée en prison.

Inspiré de « l'affaire Russier », un film à thèse, mélodramatique, sur l'amour libre et l'archaïsme du système judiciaire français.

Vers 22 h., Débat : A quel âge le droit de choisir sa vie ?

Avec le recteur Charlin, de l'académie de Toulouse ; MM. R. Jean, professeur à l'université d'Aix, écrivain ; M. del Castillo, écrivain ; A. Morel, président de la Fédération des familles de France ; B. Boulin, de S.O.S. Enfants.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Amitiés judéo-chrétiennes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE BOSSU, d'A. Hunebelle (1959), avec J. Marais, Bourvil, S. Selman, F. Chaumette, J. Le Poulain, P. Cambo (rediff.).

Au début du dix-huitième siècle, un chevalier d'aventures lutte contre un gentilhomme assassin pour rendre à une jeune fille, qu'il a sauvée enfant, sa mère et son héritage.

Adaptation, dans la bonne tradition populaire, d'un célèbre roman de cape et d'épée de Paul Féval. Jean Marais éblouissant.

22 h. 10, Journal.

22 h. 35, Magazine : Réussite : le centre de recherches hydrauliques de Chatou.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Adoum (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la Geste du Graal ; à 8 h. 32, Petite anthologie des croyances populaires ; 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La royauté mystique en Afrique ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, IRCAM : le temps musical... Autour du concerto de Ligeti ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Adieu Eldorado », de Rachel Mizrahi ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... Géométrie variable : les langues qui ne doivent pas mourir ; 16 h., Match : la liberté de la presse en province ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : la publicité et l'enfant ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, IRCAM : le temps musical... Autour d'Olivier Messiaen ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues : A l'écoute de la parole de l'éternel aujourd'hui, avec le grand rabbin Jacob Kaplan et Mgr Daniel Pezeril ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : P. Barbaud, J.-C. Risset ; 22 h. 30, Nuit magnétique ; à 22 h. 35, Le Christ à Belleville, par J. Daive et P. Dussaud.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : musique religieuse de Mozart... l'influence de Haendel ; 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : le Fado portugais ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : J. Strauss, R. Addinsel ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Respighi d'après Pasquini et Rameau ; R. Strauss d'après Lully ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : Ockeghem, Morales, Lassus ; 17 h., Postlude : Reger, Poulenc ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Présentation de la soirée lyrique :

20 h., Saison lyrique, en direct du grand auditorium... Nouvel Orchestre de Radio-France, direction A. Jouve : « Alceste », opéra en trois actes de C.-W. Gluck, avec K. Clarke, P. Langridge, R. Massard, B. Mallet ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Nouveaux talents, premiers sillons : l'ensemble Guillaume Dufay (musique religieuse) ; 0 h. 5, Les sept villages de Mégalopolis : Copland, Paganini, Bartok, Brahms, Couperin Ravel.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

FABRICANT DE CARRELAGES ET REVÊTEMENTS CÉRAMIQUES

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

— Age 30 ans minimum ;
— Homme de terrain et de réflexion ;
— Ayant une expérience réussie dans une fonction commerciale de responsabilité ;
— Définit les objectifs, propose et utilise les moyens de commercialisation (publicité et promotion), anime la force de vente (10 A.T.C.) et assure le suivi des ventes.
— Travaille en liaison directe avec la Direction Générale ;
— Assure personnellement les négociations commerciales de haut niveau ;
— Participe à l'analyse du marché et à la conception des produits ;
— Résidence Nord de la France ;
— Déplacements fréquents.

Envoyez C.V. + photo + lettre manuscrite à : Louis QUESNEL, VEPRO Conseil, 38, rue Boissière, 75116 PARIS.

---

adjoint directeur de département industriel

région alsace 160.000 f.+

Pour importante société produisant en petites et moyennes séries des biens d'équipement à structure métallique. Il sera d'abord responsable des études, des relations commerciales et de la coordination avec les services de production. Ce poste convient à un INGENIEUR GRANDE ECOLE, âgé d'environ 40 ans, disposant d'une forte expérience dans un poste similaire et l'aptitude à assumer la responsabilité globale du département (800 personnes) à moyen terme. Allemand et anglais souhaités. Adresser lettre, C.V. détaillé et prétentions (en précisant sous double enveloppe le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise) sous référence 4982 à :

OP organisation et publicité – 2, rue Marengo 75001 Paris / OP Transmetra

---

directeur d'exploitation

Avec de solides connaissances informatiques.

Création d'un poste qui comporte des responsabilités importantes (150 personnes) au sein d'une équipe jeune et performante. La fonction requiert :
- Un diplôme Ingénieur Grande Ecole ou similaire.
- Une formation complémentaire en organisation et gestion ;
- Une première expérience professionnelle incluant la participation à l'informatisation d'une activité d'exploitation (Edition, V.P.C., produits de grande consommation).

La société, qui se situe dans le peloton de tête de la V.P.C. (Vente par Correspondance), avec un taux d'expansion élevé, offre à un homme jeune une situation de premier plan dotée d'une rémunération en rapport.
A pourvoir près de Rouen.

Pour recevoir une notice détaillée, nous écrire rapidement R. 815
alexandre lambert psychologues
464, rue des Canadiens 76230 Boisguillaume

Importante Imprimerie, leader dans sa spécialité, forte expansion, 350 personnes, 45 millions de C.A., POITIERS, recherche son

DIRECTEUR administratif et financier

160.000 F

De formation supérieure, il assumera, sous l'autorité directe du P.-D.G., les relations extérieures et la gestion des services administratifs et comptables au sein d'une équipe de Direction dynamique.

Il devra justifier d'une très solide expérience en entreprise de taille équivalente dans les domaines : financiers (gestion financière, budgets, plan de trésorerie, études de financement...), administratifs (gestion du personnel, procédure de contrôle interne et informatique...), juridiques et fiscaux.

Ecrire avec C.V. à :
M. Philippe AUBIN
UNILIVRE, route de Croutelle, 86240 LIGUGE.

GROUPE D'ASSURANCES FRANCO-SUISSE très dynamique, recherche pour

LYON

INSPECTEURS DE CADRE VIE GRANDE BRANCHE

Pionniers, recruteurs (création de leur réseau de salariés), organisateurs, formateurs, animateurs, ils seront avant toute chose fortement motivés par les résultats et devront justifier d'une expérience déjà sérieuse dans la profession... Possibilités de carrière intéressante à candidat de valeur.
Les candidatures seront traitées confidentiellement et à haut niveau ; les convocations auront lieu à Lyon.

Adr. lettre man. CV et photo ss réf. 8116 à

LEPA - RECRUTEMENT
94, rue Saint-Lazare 75009 Paris

IMPORTANT QUOTIDIEN RÉGIONAL

recherche

LE CHEF DE SON DÉPARTEMENT DIFFUSION

Basé au siège du journal, il devra :

— Avoir 35 ans minimum ;

— Justifier d'une expérience confirmée de la vente d'un produit de grande consommation et de la direction d'une équipe de vente.

— Allier à de solides qualités de leader d'une équipe une bonne connaissance de la gestion administrative des ventes et de l'informatique.

Adresser lettre manuscrite, photo, curriculum vitae détaillé et prétentions sous n° 8.796 à « Le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

GROUPE D'ASSURANCES FRANCO-SUISSE très dynamique, recherche

CHARGES (EES) de MISSION

Désirant se créer une situation lucrative sur LYON, l'AIN, l'ISÈRE, les 2 SAVOIE, l'ARDÈCHE, la DRÔME et les départements voisins.

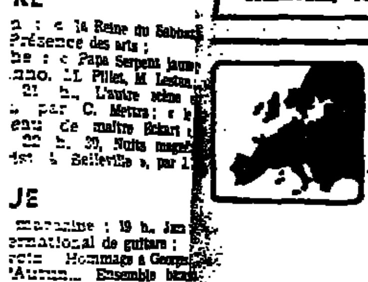
Ils seront spécialisés en Grande Branche et Groupe ou en recevront la formation.

Rémunération en rapport avec les résultats, mais fixe important + frais + commission.

Adresser lettre man. CV et photo ss réf. 8185



LEPA - RECRUTEMENT
94, rue Saint-Lazare 75009 Paris



emplois internationaux emplois internationaux



SODEXHO

Groupe Français créé en 1966. Nous réalisons 800 millions de chiffres d'affaires (30% de taux de croissance) et employons plus de 8 000 personnes dans 12 pays.
Notre vocation internationale, affirmée dès l'origine, nous permet d'être l'un des leaders de la restauration des collectivités (entreprises, hôpitaux, écoles) en Europe de l'Ouest (2ème en France) et à l'Etranger. Hors d'Europe, nous assurons sur les grands chantiers; pour nos clients titulaires de contrats d'équipement, d'infrastructure, d'exploitation de ressources pétrolières, la gestion des bases-vie (restauration, hébergement, entretien, approvisionnement, animation, etc. . .).

Ces prestations concourent à créer des structures et un cadre de vie familiers pour ces communautés isolées.

Dans le cadre de projets regroupant, au MOYEN-ORIENT, plusieurs milliers de personnes et s'étalant sur plusieurs années, nous souhaitons intégrer, pour vivre avec nous ces réalisations, des hommes de haute valeur personnelle et très motivés par un métier passionnant.

DIRECTEUR ADJOINT

28 ans minimum.
Formation supérieure.
Anglais impératif.
Outre l'assistance générale apportée au Directeur, il agit suivant ses directives et assume le contrôle opérationnel des différents services.
Il assiste le Directeur dans les relations avec nos clients.
Il assure le remplacement du Directeur titulaire.

RESPONSABLE SERVICES GENERAUX

35 ans minimum.
Formation supérieure ou autodidacte.
Anglais impératif.
Dans le cadre de l'administration de bases-vie, il est responsable de plusieurs services (gestion immobilière, affectation des logements - sports - postes - hébergement - voirie - etc. . .).
Il gère les budgets de dépenses de fonctionnement de ces différents services.

RESPONSABLE APPROVISIONNEMENTS

EXPERIENCE IMPERATIVE EN AGRO-ALIMENTAIRE
35 ans minimum.
Formation supérieure (E.S.Ap. souhaitée)
Anglais impératif. Arabe souhaité.
Il est responsable des achats et des approvisionnements pour les restaurants collectifs, les superettes et le club-House.
Il est responsable des magasins de stockage.
Il coordonne la fabrication en boulangerie et en boucherie.
Il est chargé de la gestion des cessions.

Ces postes permettent une affectation en famille (scolarité prévue), et assurent les garanties habituelles à l'expatriation (garanties sociales, congés, logement).
Les conditions de rémunérations et de carrières satisferont les ambitions des personnes que nous souhaitons rencontrer dans la discrétion la plus absolue.

Envoyer CV, photo et prétentions à I.M.C. 3 avenue Newton, 78390 BOIS D'ARCY.

SG2 recherche pour AFRIQUE FRANCOPHONE

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

C.I.C.S.
2 à 3 ans d'expérience
Ecrire avec C.V. sous réf. PHT 03/78
SG2 B.P. 215-16 75765 Paris Cedex 16

Sté expertise comptable rech. p. direction bur. Barcelone JEUNE CADRE NIV. EXPERT-COMPTABLE, 4 ans expérience min. ds révision comptable. Espagn. écrit et parlé. Ecrire avec prét. n° 9.771, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'Amériq. latine (Brésil, Argentine, Venezuela, etc.) recherche personnels qualifiés. Dem. la revue spécialisée A.L.E. (E 2), B.P. 422-09 Paris.

Chantiers étrangers

INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ
Grandes Ecoles pour supervision de chantiers.

SOUS-INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ

A. T. P.
entretien et réparation machines-outils.

— Anglais indispensable ;
— Libres rapidement.

Env. C.V., prétentions et photo S.F.A.T., 3, rue du Colonel-Moll, 75017 PARIS.

Importante société Paris recherche pour ses activités à l'étranger

INGÉNIEUR PORTUAIRE

Diplômé d'une Grande Ecole, âgé de 35 ans min., cet ingénieur se verra confier des responsabilités qui nécessitent une large expérience en structure portuaire, une disponibilité pour travailler à l'étranger, une bonne connaissance de l'anglais. Merci d'adresser votre candidat. (prière de joindre C.V. et d'indiquer rémunération) ss REF. 17 943, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

Pour participer à ses études de développement et d'aménagement urbain à l'étranger, Importante Société Française recherche

INGÉNIEUR HYDRAULICIEN

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, ce spécialiste de l'adduction d'eau et de l'assainissement aura acquis une expér. d'environ 5 ans particulièrement en études et projets. Cet ingénieur sera disponible pour effectuer des missions et séjours à l'étranger.
A ce titre la connaissance de l'outre-mer sera appréciée. Anglais nécessaire. Merci d'adr. votre candidature (joindre C.V. et mentionner votre niveau de rémunération actuelle) sous enveloppe portant la REF. 12.930 Contesse Publicité, 20, av Opéra, Paris-1er, q. tr.

Dans le cadre des activités d'assistance technique en Asie CHEF DE DEPARTEMENT ROUTIER recherche

INGÉNIEUR
Diplômé. 35 ans minimum. Spécialiste

ENTRETIEN routier

Les ingénieurs intéressés s'exprimant couramment en anglais sont invités à adresser leur candidature (joindre C.V. et indiquer rémunération) sous REF. 7.121, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante société française dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès des organismes officiels d'un pays d'Afrique du Nord recherche un

INGÉNIEUR V.R.D.

Ce poste bénéficie d'un contrat d'expatriation, conviendrait à un ingénieur diplômé de 30 ans minimum ayant une expér. professionnelle confirmée en V.R.D. et n'ayant de préférence pas de charges familiales. Ayez l'amabilité d'adr. une lettre manuscrite ind. votre rémunération actuelle et prét. (joindre C.V.) en spécifiant sur l'enveloppe la REF. 3.918, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

DIRECTEUR D'USINE

(PICARDIE)

La Société (128 p. 14 M de CA) fabrique des pièces métalliques découpées et embouties.
La Direction est à Paris, l'usine neuve en Picardie (à 1h15 de Paris) compte 65 p. et bientôt 80.
Le poste convient à un jeune ingénieur mécanicien diplômé d'une école type A et M ayant dirigé un atelier de mécanique.
Rémunération : 100 000 +.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 714 M.

Le Chef du Service Etudes

STRUCTURES OUVRAGES D'ART

d'une impte société française recherche un INGENIEUR D'ETUDES diplômé d'une grande école. Agé au min. de 32 ans, cet ingénieur résidera dans une ville universitaire du Sud-Ouest de la France et pourra facilement se déplacer à l'étranger. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Votre candidature sera étudiée avec grande attention, merci de l'adresser (joindre C.V. et indication rémunération) en mentionnant sur l'enveloppe la réf. 6.929 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société d'expertise comptable recherche pour bureaux en cours de création région Lyon, Nantes et Lille (mission : surveillance compt., commissariat et audit)

EXPERT COMPTABLE ou MÉMORIALISTE

expérience actuelle cabinet exigée.
Adr. C.V. à Mme RISCHMANN, 6, Résidence Petit-Chambord, 92340 BOURG-LA-REINE.

Pour participer à ses études d'impact un bureau d'ingénieurs conseils recherche un jeune

PAYSAGISTE horticulteur

diplômé d'un E.N.S.P. de Versailles (option horticulture). Ce spécialiste a l'expérience ou le goût du travail d'étude et de terrain. Sa disponibilité lui permettra de travailler très rapidement région Languedoc-Roussillon (déplacements à prévoir). Merci d'envoyer une lettre manuscrite de candidature mentionnant vos prétentions, accompagnée de votre C.V. en indiqu. sur l'enveloppe la REF. 8.104, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er)

VILLE DE VIERZON recrute d'urgence un rédacteur pour le secrétariat génér. de la mairie. Le poste est à pourv. soit par mutation, soit par recrutem. direct parmi les candidats justifiant de leur inscript. sur une liste d'aptitude, ou éventuellem. des titres leur permettant d'accéder à ce grade ultérieurem. Adresser les candidatures à M. le Maire de VIERZON, secrétariat général, avant le 28 mars 1978.

VOUS ETES ASSISTANT (E) d'un Chef de Publicité
Vous avez 3 ans d'expérience, l'envie de travailler avec une nouvelle équipe. Ecr. av. C.V. et photo à l'Agence BOZ (grand public et médical), 22, rue du Mont-Thabor, 75001 PARIS.

Important Groupe français de l'EMBALLAGE recherche pour région normande

CHEF DE SERVICE COMPTABLE

expérimenté
— Poste comprenant : comptabilité générale, comptabilité analytique, informatique et administration du personnel.
— Le candidat doit être libre rapidement.
Adresser demande manuscrite avec C.V., photo, à : CHARFA Direction comptable et financière 75, rue d'Amsterdam, Paris-8e.

PIERRE & BERTRAND recherchent

DIRECTEUR FINANCIER

Age : 30 ans min. et ayant une expér. de comptabil. et de gest.
Il assurera :
— la tenue de la comptabilité ;
— la gestion admin. du pers. ;
— le contrôle de gestion.
Adr. lettre man. et C.V. avec photo à PIERRE & BERTRAND, 7, rue Th.-Legrand 59610 FOURMIES

Nos rubriques d'Annonces Classées paraîtront normalement les 20 et 21 mars.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,38

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALES
PARIS
recherche

CADRES COMMERCE EXTERIEUR

Age 30 ans minimum,
- Formation supérieure,
- Maîtrise parfaite de l'anglais

Sont à Pourvoir :

. 2 POSTES POUR PROSPECTION DES MARCHES ETRANGERS

1°) SUR L'ASIE
2°) SUR PENINSULE IBERIQUE ET AMERIQUE LATINE

- Pour ce poste, outre la pratique de l'anglais, la connaissance de l'espagnol ou du portugais est indispensable.
Les candidats devront avoir une connaissance des régions à prospecter, acquise de préférence dans la profession bancaire ou au sein d'une Entreprise industrielle.

. UN POSTE POUR PROSPECTION ET SUIVI DES OPERATIONS NEGOCE INTERNATIONAL

- Le Candidat devra avoir une expérience bancaire de deux ans minimum dans secteur Relations Clientèle Grandes entreprises de préférence de négoce.

Adresser CV et lettre manuscrite s.réf. 7757 à P.LICHAU S.A. - BP 220 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS
recherche pour son
SERVICE CONTENTIEUX

RESPONSABLE des ASSURANCES et RECOUVREMENTS

Position A.M. - assimilé Cadre.
Formation : licence en droit obligatoire.
Expérience de 5 à 10 ans dans fonction similaire.
Envoyer CV manuscrit, références, photo et prét. à no 53230 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE D'ENGINEERING MULTINATIONALE
recherche
POUR SA FILIALE FRANÇAISE

CADRE COMMERCIAL ADJOINT DU RESPONSABLE DES AFFAIRES COMMERCIALES

25 ans minimum

SES RESPONSABILITES SERONT :
— Promotion des actes de la société auprès des clients.
— Participer à l'élaboration des offres et à la négociation des contrats avec les clients.
— Recueillir et tenir à jour les informations Technico-Commerciales dans les domaines de la Société.

FORMATION SOUHAITEE :
— Niveau d'étude E.N.S.P.M. ou équivalent.
— Quelques années d'expérience dans le domaine pétrolier ou pétrochimie.
— Anglais parlé indispensable ; connaissances d'autres langues souhaitables.

Formation et carrière assurées dans un groupe international.

Env. C.V. à REGIE-PRESSE, sous n° T. 03.864 M., 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

---

jeune responsable administratif et financier 100.000 F+

Le P.D.G. d'une affaire industrielle (CA : 20 MF) en croissance régulière, liée à un groupe U.S. et installée en banlieue sud, vous propose de prendre en charge la fonction administration-finances et de devenir ainsi son plus proche collaborateur.
Avec une solide formation comptable et financière, vous avez acquis l'expérience des systèmes comptables français et anglo-saxons que vous avez mis en œuvre dans une PME, par exemple. Aujourd'hui, vous vous sentez mûr pour "coiffer" l'ensemble de la fonction. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable. Ecrire à J. THILY, réf. 3317 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

RESPONSABLE METHODES-PROCEDES

La Société AERAZUR C.A. est le premier fabricant français de matériel de sécurité pour l'aéronautique. Elle exporte 30% de sa production. Son effectif est de 600 personnes réparties en deux usines.
Elle recherche pour son usine d'ISSY LES MOULINEAUX un Responsable des Méthodes pour élaborer les gammes opératoires, étudier les nouveaux procédés de fabrication et de nouvelles technologies, participer à l'élaboration des matériels, avec les Services d'Etudes, en vue du meilleur compromis coût-qualité (analyse de valeur).
Formation Ingénieur à dominante mécanique (AM ou équivalent) avec quelques années d'expérience.

France Cadres
26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 835 M.

PROGRAMMEUR COBOL

IBM 370/168
OS ou DOS
Niveau DUT.
Se présenter
SRS 66 rue de Provence (9e) - 2e étage gauche.

CONSEIL EN RECRUTEMENT
recherche

UN (E) GRAPHOLOGUE

ayant une bonne expérience sélection professionnelle et résidant en région parisienne. Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous no 2.867, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, - 75063 PARIS cedex 02, qui transm.

CADRE RESPONSABLE

statistiques, promotion publicité pour P.M.E., articles de bureau et de dessin. Ecrire FABER-CASTELL FRANCE 9, rue Lable, PARIS-75017. Adresser C.V. et photo.



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPUPAIRE SOCIALISTE

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Tripoli recherche des spécialistes en informatique pour ses services techniques. Les postes vacants seraient à pourvoir dans les disciplines suivantes :

1.	Programmeur sur ordinateur	3 postes	Diplôme universitaire ou RBC Langage simplifié
2.	Analyste	2 postes	Diplôme universitaire
3.	Ingénieur civil (égouts)	4 postes	BSC ou équivalent
4.	Ingénieur des eaux	2 postes	BSC ou équivalent
5.	Ingénieur en électricité (avec expérience en éclairage des voies publiques)	4 postes	BSC ou équivalent.
6.	Urbaniste	8 postes	BCS ou équivalent
7.	Ingénieur des Ponts et Chaussées (Ponts)	2 postes	BSC ou équivalent
8.	Ingénieur topographe	30 postes	Qualifications appropriées
9.	Ingénieur de construction	2 postes	BSC ou équivalent
10.	Ingénieur des Ponts et Chaussées (Chaussées)	4 postes	BCS ou équivalent

A l'exception des postes d'analystes (2) qui nécessitent une expérience minimale de 5 années et les postes d'ingénieurs Ponts et Chaussées (7) pour lesquels l'expérience doit être de 4 années au moins, tous les autres postes exigent une expérience d'au moins 3 ans.
Toutes les candidatures devront être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et envoyées au Service Culturel de l'Ambassade de la Jamahirya Arabe Libyenne Populaire Socialiste à Paris, le 25 mars 1978 au plus tard. Les entrevues auront lieu le 25 mars 1978.
Les salaires seront déterminés en fonction des qualifications et de l'expérience des candidats.

Muhammad Ibrahim Maatuq
(Ingénieur) Président du Comité du Peuple.



Fiduciaire expertise comptable recherche pour ABIDJAN (COTE-D'IVOIRE)

DEUX REVISEURS

possédant minimum certificat supérieur J. et F. Préférence sera donnée à candidats célibataires ayant 2 ans expérience Audit. Contrat 2 ans renouvelable. Avantages expatriés. Adresser C.V., photo et prétent. sous référence 1.952 à INTER P. A., B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

DANTO ROGEAT
GENIE CLIMATIQUE
recherche pour le SOUDAN

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

pr chantiers ventilation et tuyauterie industrielles, connaissance de la langue anglaise ou arabe littéraire indispensable. Ecr. avec C.V. et prét. au Service du Personnel 26, rue Victor-Lagrange, 69007 LYON.

E C C O
DIVISION INTERNATIONALE
recrute URGENT
pour contrat longue durée

U.R.S.S.

Référence 314
TECHNICIENS PIPE-LINE
Pose et contrôle
CONTROLEURS DE SOUDURES
Connaissance anglais exigée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, réf. prét. et photo à E C C O, 5, rue Drouot, 75009 PARIS.

Sté Conseil en management recrute pour CAPITALE AFRICAINE

UN AGRO-INDUSTRIEL

Diplômé gde école (préfér. INA) 10 a. d'expérience. Ecr. ss réf. N° T 03897 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FINANCIAL ACCOUNTANT EUROPE

Multinational industrial company seeks young professional accountant for its European headquarters located in the Black Forest of Southern Germany. This is a new position with financial accounting, budget and treasury responsibilities.

Frequent travel in Europe to the several associated companies will be necessary. Along with English, which is our working language, a good knowledge of French and/or German would be helpful.

Young qualified accounting executives should send their complete résumés in a confidential envelope to the European Financial Director. Ecr. n° 3.800 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société Import-Export installée en Afrique francophone recherche

CHEF COMPTABLE

expér. comptable et fiscale, sens organisation indispensable, libre très rapidement. Ecr. C.V. et prét. C.C.H., B.P. 486-08, 75336 PARIS CEDEX 08.

Bureau d'Ingénierie Paris offre opportunité d'interventions en Asie à un Expert Spécialisé en

CONTROLE TRAVAUX ROUTIERS

Les experts intéressés s'exprimant en anglais sont invités à prendre un premier contact en écrivant sous Réf. 5.127 Contesse Publicité, 20, av Opéra, Paris-1er, q. tr.

Offres d'emploi pour comptables à l'étranger

INTERCONTINENTAL HOTELS CORPORATION (IHC) a plusieurs offres d'emploi pour des comptables de premier ordre en dehors de l'Europe.

CONTROLEURS

ASSISTANTS CHEFS COMPTABLES

IHC possède 76 hôtels dans 47 pays et cherche des contrôleurs qui seraient responsables pour toute la comptabilité et les bilans pour des hôtels de 200 à 500 chambres. En tant que membre du groupe de direction des hôtels, leur expérience devrait inclure au moins de 1 à 2 ans en tant que chef comptable et de 5 à 6 ans d'expérience dans l'industrie hôtelière.

L'assistant du chef comptable est responsable pour la supervision de l'opération comptable journalière et la préparation des rapports mensuels de comptabilité. Il est également responsable pour les rapports d'opération et d'analyse du coût à la Direction. Les conditions requises sont : soit minimum 4 ans de comptabilité dans l'industrie hôtelière, soit un diplôme de comptabilité avec expérience de comptabilité générale.

La connaissance de la langue anglaise est nécessaire et des connaissances d'autres langues étrangères sont souhaitables.

Ces emplois offrent des avantages rémunératifs intéressants et des occasions d'avancement pour une carrière à long terme.

Envoyez votre curriculum vitae en toute confiance, en indiquant votre présent salaire à :

INTERCONTINENTAL HOTELS CORPORATION
200, Park Avenue, New York, N.Y. 10017
Etats-Unis d'Amérique

SOCIETE MULTINATIONALE
recherche son

CADRE DES ACHATS

Cet homme très disponible est diplômé d'Arts & Métiers ou similaire. Il possède environ 5 années d'expérience des achats, soit dans les matières de fabrication de véhicules industriels ou automobiles, soit dans l'industrie électromécanique.

Il parle couramment le français et l'anglais, la connaissance de l'italien serait appréciée.

Après une formation à Paris, Ulm (Allemagne) et Turin (Italie), le candidat retenu pourrait être affecté soit en Afrique, Asie, Amérique du Nord ou du Sud.

Son salaire, pas inférieur à 120.000 F., sera négocié en fonction de ses capacités et de la monnaie du pays d'affectation.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur C.V., photo et salaire actuel, sous Réf. 7773EUI Cabinet Claude VITET 30, rue Croix des Petits Champs PARIS 1er.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,58
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Si vous êtes le

JEUNE INGENIEUR

qui n'attend pas de progresser à l'ancienneté

BEGHIN-SAY
DIVISION KAYSERSBERG

se propose de vous rendre Responsable de la productivité de son Usine de carton ondulé à Kunheim (68), poste directement rattaché au Directeur de l'Usine.

Votre avenir dépendra de votre aptitude à faire fructifier vos connaissances mais aussi de votre talent à faire partager votre enthousiasme.

Nous vous convierons, tous frais payés, à visiter nos installations. Ainsi, vous pourrez vous rendre compte du dynamisme de notre Société et de l'excellente ambiance qui y règne.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Prière d'envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo + prétentions sous référence K 7 à BEGHIN-SAY - Bureau de Psychologie Appliquée 26-32, rue Beaujon - 75008 PARIS

SKF

Leader mondial dans l'industrie du roulement, nous développons une informatique "de pointe" afin d'améliorer constamment nos techniques de gestion.
Nous cherchons pour notre Division Informatique installée à Clamart (92) et équipée d'un IBM 370/148 auquel vont être reliés 60 terminaux, plusieurs

1/DIPLOMES GRANDES ECOLES débutants
Réf. : M.4

Pendant 2 ou 3 ans, vous acquerrez une solide expérience en informatique, au sein de nos équipes. Ensuite, qu'il s'agisse de la conduite de projets en informatique ou de responsabilités de gestion dans le cadre d'autres Directions, vous choisirez entre différentes orientations et évoluerez dans le contexte international de notre Groupe.

2/ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Réf. : M.60

Débutants ou confirmés, vous bénéficierez de stages de perfectionnement et participerez au lancement et à la réalisation de projets très importants :
- BASES DE DONNEES, TEMPS REEL SUR IBM - OS-VS, AVEC LA METHODE PROTEE.

Ultérieurement, vous élargirez encore vos compétences, en collaborant à des projets internationaux.

Ecrivez, en indiquant le numéro de référence, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION
49, avenue de l'Opéra
75002 Paris

GEM

BANQUE PARISIENNE

recherche pour son service des concours aux promoteurs :

UN CADRE classe V

Le candidat devra être licencié en Droit ou être titulaire d'un diplôme équivalent et justifier d'une bonne connaissance de

LA PROMOTION IMMOBILIÈRE OU DE LA BANQUE

Env. C.V. man., photo à O.C.B.P., r. de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS, sous la référence 2.800 M.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS
recherche

chef du service contentieux

Justifiant de 10 à 15 ans d'expérience.

Assurances, recouvrements, immobilier-propriétés industrielles, législation commerciale.

Formation licence en droit obligatoire.

Envoyer C.V. manuscrit, références, photo et prétentions à No 53227, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

ALSTHOM UNELEC
Département Transformateurs de Distribution

recherche dans le cadre de sa Direction commerciale EXPORTATION

1 Jeune INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Agé de 28 ans environ
- Expérience de l'exportation
- Disponible pour voyages fréquents
- Travail en équipe
- Parfaite connaissance anglais, allemand exigée.

Pour animation de réseaux et suivi d'affaires.

Poste à PARIS

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo 24, avenue de Villiers, 75017 PARIS

Etablissement financier GARE SAINT-LAZARE recherche

COLLABORATEURS ou COLLABORATRICES

POUR SERVICE ENGAGEMENTS.
Envoyer C.V., prétentions à COFINCAU, 11, rue Portalis, 75008 PARIS.

CHEF DE PROJET

100.000 F/an
pour groupe international SIEGE PARIS,
diplômé école ingénieurs avec option informatique.
Expérience analyse et programmation sur ordinat. HB série 64 en télétraitement et temps réel.
— 27 ans minimum.
— Anglais indispensable.

Adresser C.V. détaillé sous référence 18.252 à GRAFA, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR THERMICIEN

5 ans d'expérience min. Bureau d'Etudes, bâtiment. Connaissance des textes régissant la profession. 25 ans minimum. Capable de défendre ses études.
Lieu de travail : PARIS.
Tél. 236-37-20 - 225-61-10 (POSTE 55)

Le CHEF d'une ENTREPRISE de SERVICES INFORMATIQUES recherche pour le remplacer et pour reprendre petit à petit la propriété du Capital

JEUNE INGÉNIEUR

GRANDE ECOLE
(X, Centrale, ENSAE, etc.).
Bonnes connaissances et pratique de l'informatique nécessaires.

Le poste conviendrait à un jeune diplômé aimant la technique et la vente, désirant devenir rapidement CHEF D'ENTREPRISE
Rémunération : Fixe + participation. Env. C.V. + prét., photo au nº 17.723 P.A. SVP, 37, r. Général-Foy, 75008 Paris.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE BRITANNIQUE recherche URGENT

UN CHEF COMPTABLE

Niveau diplôme comptabilité supérieure
Langue anglaise indispensable
Région Sud Seine et Marnais
Région sud Seine-et-Marnais
Salaire selon références et capacité.

Ecr. à nº 54.563, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

3M

Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

ingénieur sécurité confirmé

Formation : dominante chimie, connaissances en mécanique, physique, électricité, très appréciées.

Expérience dans la fonction en industrie chimique ou parachimique.

Connaissance approfondie de la législation concernant la sécurité du travail, la prévention des accidents, les assurances, etc...

Aptitude naturelle au commandement et au dialogue.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et photo + prétentions au Service Recrutement 3M FRANCE Avenue Boulé 95250 BEAUCHAMP.

PA SVP

IMPORTANT CONSTRUCTEUR FRANÇAIS D'ORDINATEURS

recherche

dans le cadre de son expansion

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour assurer

LA VENTE

de la gamme de ses mini-ordinateurs

Excellente rémunération

Les candidats devront avoir quelques années d'expérience dans la vente :

— de facturières,
— de machines comptables évoluées,
— de mini-ordinateurs de gestion.

Adresser curriculum vitae et prétentions à nº 8.795, « LE MONDE » Publicité - 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

MULTINATIONALE
Région Parisienne

ingénieur chimiste

débutant ou ayant une première expérience en usine, intéressé par la

sécurité industrielle

Le candidat retenu sera initié à cette activité et devra suivre l'évolution technique rapide de la fonction.

Il devra ainsi :
— conseiller la direction pour résoudre les problèmes d'hygiène et de sécurité.
— examiner les projets d'équipements de production et en contrôler la conformité aux règlements légaux ou société.
— encadrer et former le personnel.
— établir des relations suivies avec les administrations et organismes officiels.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à nº 737.172 M. REGIE PRESSE 85 bis rue Réaumur - 75002 PARIS qui transmettra.

FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS

UN JEUNE CADRE COMPTABLE

- âgé de 25 ans minimum,
- diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et ayant le D.E.C.S. (ou niveau)

Après quelques mois passés au siège pour s'initier aux méthodes comptables et financières du groupe, il sera détaché dans une filiale ou une usine.

L'évolution de ce poste dépendra de votre réussite et de votre potentiel mais vous aurez toute facilité pour évoluer à l'intérieur du groupe.

Il est souhaitable de parler anglais et d'être disponible pour des déplacements

Réf. 7774 MC



Adresser CV, photo et salaire actuel à Joëlle DUJOUR-Cabinet Claude VITET - 30 rue Croix des Petits Champs - 75001 PARIS, qui traitera chaque candidature avec la plus grande discrétion et vous assure une réponse

---



ECA AUTOMATION

Société de Services et Conseil en Informatique
(200 personnes, C.A. 40 MF)

partenaire d'un groupe industriel de taille internationale offre au sein d'équipes structurées de haute technicité les postes suivants créés dans le cadre de sa stratégie d'expansion

des ingénieurs informaticiens confirmés
Réf. : 01 LM

Expérience : 2 à 6 ans.
Pour travaux dans les domaines :
- systèmes temps réel ;
- réseaux ;
- Mitra 15 et 125.

des ingénieurs informaticiens
Réf. : 02 LM

Expérience : 1 à 2 ans.
- connaissance de SOCRATE.

des ingénieurs débutants
Réf. : 03 LM

Origine : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
Pour travaux dans les domaines :
- systèmes temps réel ;
- logiciel de base ;
- réseaux, télétraitement, commutation ;
- Mitra 15 et 125.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste souhaité à ECA AUTOMATION, Service du Personnel, 315 Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

Marketing et promotion des ventes

Homme de marketing, vous êtes également un homme de terrain car la vente vous l'avez pratiquée. Ainsi vous comprenez les positions, les impératifs du premier comme du second, et la nécessité qu'il y a à allier action et réflexion pour concilier leurs points de vue. Voilà l'état d'esprit que nous recherchons chez celui qui va venir, dans notre société, développer la fonction PROMOTION DES VENTES.

Concevoir et réaliser des opérations promotionnelles, tant auprès des consommateurs que des distributeurs, selon une politique bien définie et non pas de façon décousue. Pour des produits de grande consommation qui occupent sur leurs marchés la première place, souvent avec une confortable avance. Un budget solide : 25 Millions de francs. Une équipe marketing d'excellent niveau. Une force de vente motivée, efficace.

Et vous ? L'homme charnière. Ecrivez aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA sous référence 78189 M. Ils vous parleront du poste et de notre société, filiale d'un groupe international. Précisez-leur votre école d'origine, votre expérience de la vente, du marketing, votre pratique des techniques promotionnelles.



64, rue La Boétie 75008 Paris

---

ingénieur technico-commercial
produits chimiques

HENKEL FRANCE filiale d'un Groupe Chimique Européen fabriquant et commercialisant des produits de consommation (lessives, cosmetiques) et des produits industriels (détergents, colles et adhésifs, produits organiques...) propose ce poste à un ingénieur chimiste qui commercialisera une gamme de détergents industriels en apportant une assistance technique à la clientèle.

Le candidat retenu aura une expérience de la vente de 3 à 5 ans et si possible des connaissances dans le domaine de l'industrie automobile.

Implantation souhaitée:
RÉGION PARISIENNE

Allemand souhaité mais non indispensable.

Écrire avec curriculum vitae et photo sous référence 967 M
HENKEL FRANCE S.A. D.R.H.
12, avenue Raspail,
94250 Gentilly.

Henkel

Importante Société Produits chimiques
Région Parisienne
recherche

TECHNICIEN TRAITEMENT DES EAUX

ayant au moins 2 à 3 ans d'expérience, connaissant les problèmes de détartrage, élaboration d'études et devis pour nos clients. Anglais souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 54.328, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CADRE DE HAUT NIVEAU
pour prendre d'importantes responsabilités opérationnelles (immédiates ou prochaines) dans :

IMPT GROUPE IMMOBILIER

en expansion à PARIS, en PROVINCE

UN JEUNE INGÉNIEUR

GRANDE ECOLE
Ayant 4 ou 5 ans d'expérience professionnelle ds la promotion immobilière ou le bâtiment T.C.E.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétent., sous no 54.357, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

COMMERCE DE TRES GRAND LUXE CLIENTELE INTERNATIONALE

recherche

ATTACHÉ (E) DE PRESSE

Age minimum 30 ans
Hautement qualifié (e) et très introduit (e) dans la presse écrite, parlée et télévisée.
Expérience à l'étranger souhaitable.
Disponible de suite.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, no 54.079, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

---

Société d'informatique proche banlieue sud recherche pour travaux Logiciel sur systèmes temps réel

INGÉNIEURS

Grande Ecole ou équivalent, même débutants.
Envoyer C.V., photo et prétent., T.I.T.N., 1, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

P.M.E. PARIS
recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

formation ingénieur-mécanicien.
— Expert en chaudronnerie et vente biens d'équipement.
— 35 ans minimum.
— Anglais souhaité.
120 000 F à 150.000 F/an suivant expérience.
Adresser C.V. et photo ss réf. 18.251 à GRAFA, 82, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris qui tr.

offres d'emploi

UNILEVER FRANCE

souhaite engager pour son Laboratoire de Recherches situé dans la Région Parisienne

UN BACTERIOLOGISTE

(DOCTEUR ES SCIENCES OU DOCTEUR INGENIEUR)

Les candidats doivent posséder une expérience post-universitaire de recherche dans le domaine de la biochimie cellulaire et microbienne. Un intérêt particulier pour les structures moléculaires de la surface cellulaire est demandé en vue de l'étude des phénomènes d'adhésion cellulaire.

Une expérience de gestion et une bonne maîtrise de la langue anglaise seraient utiles.

Nous offrons un poste de recherche dans une équipe internationale de biologistes et physico-chimistes avec des perspectives d'avenir pour la personne qui sait combiner les qualités de chercheur scientifique à celles d'un bon gestionnaire.

Adresser C.V. au Département Central du Personnel - UNILEVER FRANCE - Réf 5/78 8, avenue Delcassé - 75384 Paris cedex 08.

URGENT

SOCIÉTÉ PARIS 8e

chef de service

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

- Trésorerie, fiscalité.
- Élaboration des bilans et de toutes déclarations fiscales et sociales.

DECS complet ou équivalent.
Expérience équivalente.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente, prétentions sous réf. RIME (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

SOCIETE
recherche
Pour son département de matériels médicaux

1 CHEF DE SERVICE COMMERCIAL

SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Pour :

- Animer des équipes commerciales décentralisées.
- Contrôler le service après-vente et les stocks de produits finis.

— Expérience nécessaire dans une formation analogue.
— Anglais indispensable.
— Connaissances souhaitables du milieu hospitalier.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à REGIE-PRESSE, nº T. 003.805 M., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

Société liée à important groupe multinational domaine ECHANGES THERMIQUES
recherche

agent technique

Formation mécanique ou chaudronnerie
Pour : suivi des commandes, achats, surveillance fabrication.
Connaissances d'allemand appréciées.
Libre rapidement
Lieu de travail : proximité Porte Dorée

Envoyer CV et prétentions s/réf. 7752 à P.LICHAU S.A - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

INTER ÉLECTRONIQUE

Bimensuel des industries électroniques (une des trente revues du Groupe de la Compagnie Française d'Editions)
désire s'adjoindre un

RÉDACTEUR MICROPROCESSEURS

— Le candidat retenu, titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur en électronique (ingénieur, maîtrise, licence), devra posséder des connaissances en micro-électronique et en informatique. Il saura s'intégrer dans une petite équipe d'ingénieurs électroniciens.
— Le poste implique une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Envoyer curric. vitae et prétentions à l'attention de J.-P. POTHET, Editeur, C.F.E., 40, rue du Colisée, 75331 Paris cedex 08.

LE LACTAMME

Laboratoire commun à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole Nationale Supérieure des Télécomm.
recrute
pour encadrer l'équipe d'exploitation de son réseau de télédistribution et de sa régie de télé couleur

UN INGÉNIEUR VIDÉO

CONFIRME

Des connaissances dans les domaines annexes (son, éclairage, etc.), ainsi qu'une expérience d'encadrement dans le domaine de l'audio-visuel seront fortement appréciées.
Contacter M. J.-F. COLONNA

Lactamme Ecole Polytechnique
91128 PALAISEAU CEDEX. Tél. : 941-82-00, p. 2104.

Sté d'importation de matériel de haute technicité
recherche

— DEUX JEUNES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour ses départements

- ELECTRONIQUE MEDICALE (pour son Agence de Montpellier)
- EQUIPEMENTS POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (pour son Siège à PARIS)

FORMATION : diplôme d'ingénieur en électronique débutants, ou quelques années d'expérience.

Déplacements fréquents.

— UN JEUNE TECHNICIEN

pour son service après-vente
FORMATION : BTS - DUT Electronique.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
DISA ELECTRONIQUE S.A.R.L.
3, rue Léon-Blum, 91120 PALAISEAU.
Tél. : 920-94-68.

— SECRÉTAIRE COMPTABLE bilingue

pour remplacement de 6 mois - Mi-temps.
Tél. : 920-94-68.

Television engineer

Are you a self motivated television engineer with a broad practical experience designing or working with systems, looking to a step into sales and marketing activites ?

AMPEX requires an engineer experienced in broadcast systems capable of preparing technical proposals in French and English and responsable for marketing liaison between our International System Division Headquarters at Reading (England) and our Paris office and french speaking customers.

If successful applicant would be required to live in England and work with highly skilled design and sales engineering teams. An attractive salary is offered together with assistance on relocation expenses.

Please write in English to :

AMPEX

21, rue du Dôme - 92100 BOULOGNE
Attention : M. BERTHOMIER

DOCUMENTALISTE
(HOMME OU FEMME)

La Société AERAZUR C.A. est le premier fabricant français de matériel de sécurité pour l'aéronautique. Elle exporte 30% de sa production. Son effectif est de 600 personnes réparties en deux usines.
Elle recherche pour son siège d'ISSY LES MOULINEAUX un documentaliste confirmé ayant déjà exercé la fonction dans l'industrie, qui sera chargé de la collecte, du classement et de la diffusion de l'information de toute nature pouvant intéresser les services de la société.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 836 M.

CENTRE NATIONAL DE L'ÉQUIPEMENT HOSPITALIER
recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

— Agé de 35 ans environ.
— Expérience industrie, hôpitaux ou administration, pour son service étude et documentation sur les matériels médico-techniques.
— Poste de responsabilité.
— Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions, à : C.N.E.H., 5 bis, rue Pérignon - 75015 PARIS.

NORD-EST INTERIM
recherche pour 95
TECHNICO
Prospection et recrutement.
Tél. : 961-79-12.

B E P I
ANALYSTES-PROGRAM.
COBOL GAP II
SYSTEME 3
PL 1 COBOL
IMS-CICS apprécié
ÉTRANGER
PARIS PROVINCE
359-51-39
66, Champs-Elysées (8e).

Centre hospitalier de Courbevoie (92), 30, rue Kilford, recrute pr le 1-06-1978 OUVRIERE LINGERE.
Tél. : 788-82-55, poste 312.

Entreprise Télécommunications
LEVALLOIS
recherche

INGÉNIEUR

E.S.E. + A.M. ou équival.

DEBUTANT ou avec 1re exper. pour effectuer travaux sur antennes et hyperfréquences.

Nombreux déplacements en France et à l'étranger. Sens des contacts, goût des travaux en plein air. Anglais nécessaire. Libre très rapidement.

Ecrire av. C.V. détaillé, photo, prét. (réf. M.O.), à TH. C.S.F., Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS

Pour IMPORTANTE STE limite CLICHY - LEVALLOIS - ASNIERES

PROGRAMMEUR
EXPERIMENTE
IBM 370 Dos-Cobol Ans

Place stable
Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise
Env. C.V. et prétentions, à nº 28.793 B. BLEU Publicité, 17, rue Lebel - 94300 Vincennes

---

Places stables LEVALLOIS
INGÉNIEURS
5 à 10 ans expér. électricité
ANGLAIS EXIGE
Tél. pour rendez-vous : 230-18-36

SOCIETE MULTINATIONALE
recherche pour
Banlieue parisienne

INGÉNIEUR

formation mécanicien thermicien ou électromécanicien.
Pour poste :
Ingénieur affaires ou Ingénieur technico-commercial.

— Expérience indisp. 3 ans min. en Tunnel de traitement de surfaces en industrie automobile.
— Anglais souhaitable.
— 100.000 à 120.000 F/an suivant qualification et expérience.

Adresser C.V. et photo ss référ. 18242, à GRAFA, 82, rue du Fg-St-Honoré, 75008 Paris, qui tr.

SATAIC
INFORMATIQUE
engage immédiatement
ANALYSTES PROGRAMM.
MITRA 15
ANALYSTES PROGRAMM.
COBOL - A.N.F/OS
PROGRAMM. GAP 2
PROGRAMM. Mini ordinat.
MACRO - INSTRUCTIONS
Se présenter avec références : 138, rue Montmartre, Paris 2e (4e ét.), ou tél. pr rendez-vous :
M. CHATILLON
233-21-55

Entreprise commerc. banlieue EST rech. CHEF COMPTABLE expérimenté, quarantaine, ayant connaissance informatique. Situation stable si capable. Ecrire à MURATET, nº 758, 15, rue Taitbout-9e, qui transmettra.

INTERSUP S.A.
recherche
4 ANALYSTES Cobol
5 PROGRAMMEURS
Cobol s/Iris, IBM ou Univac
2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
Cobol ANS ou RPG II
Tél. pr rendez-vous : 227-86-69

Centre hospitalier de Courbevoie (92), 30, rue Kilford, recrute de suite CUISINIER (2 CAP), sérieuses références exigées.
Tél. 788-82-55, poste 312.

STE EN PLEINE EXPANSION
rech. **JNE COLLABORATEUR** DYNAMIQUE
FIXE + POURCENTAGE.
Tél. pr R.-V. 387-05-44, 16-67.

BRION LEROUX AERONAUTIQUE
Division de la SOCIETE D'ELECTRICITE MORS
recherche pour travaux de laboratoire dans le domaine de la mesure électrique.

JEUNE INGÉNIEUR
25 ans minimum
(ESME ou similaire).

Env. candidature et C.V. à Société d'Electricité MORS, 2-4, rue Newton, 93155 LE BLANC-MESNIL.

Recherche ANIMATEUR, 22 ans minimum pour Etablissement socio-éducatif, animation, gestion. C.V. et photo F.R.M.J.C., B.P 133, Argentan, 61200 cédex.

Paris-17e
Champerret
URGENT
POSTE A FORTE REMUNERATION
pour

CHEF DE FACTURATION
H. ou F.
très qualifié(e)
dans importante société de photocomposition.

Il doit prouver une expérience professionnelle dans la branche édition impression et avoir occupé un poste semblable.

La connaissance des nouvelles méthodes de facturation est indispensable.
Il anime une équipe de plusieurs personnes pour préparer les dossiers qui seront traités par la mécanographie.

Outre un excellent salaire, il bénéficie d'un 13e mois et de 6 semaines de congé.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, sous référence nº 3.148, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Recherchons
pour études et développement d'ensembles électroniques et électrotechniques.

A T 3
ELECTRONICIEN EXPERIMENTE
avec connaissances en électrotechnique et semi-conducteurs de puissance.

Ecrire avec C.V. et prétant. à A.M.P. sous référ. 4544/MS, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

OMERA
RECHERCHE
pour ARGENTEUIL

DESSINATEURS
PROJETEURS II
NIVEAU V/2

Connaissance dessin mécanique de précision exigée. Poste en bureau d'étude matériel photographie aérienne militaire.

Poste stable 40 h 1/2 - 13e mois
Restaurant d'entreprise

Envoyer C.V. et prétentions, à SOCIETE OMERA
49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL
TEL. 982-09-42

URGENT
POUR REMPLACEMENT
CORBEIL

UN RÉDACTEUR EN MÉCANIQUE

Ayant des connaissances en mécanique, en métallurgie et en chimie pour traitement de surface.
Tél. pour rendez-vous : 735-96-50

APSIDE
40, rue de Ponthieu, 75008 Paris, recherche disponibles rapidement DUT + 2 ans

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Tél. 225-12-46 - 359-27-00 ou envoyer C.V.

représent. offre

Producteur rech. pers. pr vente directe COGNAC GDE CHAMPAGNE à cadeaux d'entrep. et client. part. MAUMONT, 24, rue d'Angoulême, 16100 COGNAC.

représent. demande

Société anonyme suisse de distribution, bien introduite, recherche

REPRÉSENTATIONS

Réponse assurée.
Ecrire sous chiffre A 18-115093, Publicitas, CH 1211 Genève 3.

autos-vente

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 CE
B. A. 1978, 2.500 km., garantie + crédit. — Téléph. 222-91-16.

boxes-autos

RUE MOLITOR (16e)
A VENDRE 14 BOXES FERMES 5 m. 50 × 2 m. 60.
PRIX TRES INTERESSANT.
288-28-00 — 527-51-84

secrétaires

de direction

STE MULTINATIONALE PARIS
recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION TRILINGUE
HAUT NIVEAU
Français-italien
+ anglais et/ou allemand courant indispensable.
— Age minimum 35 ans.
— Très bne sténodactylo.
— 5 ans expérience minimum dans poste similaire.
Rémunération selon expérience.
Adresser C.V. et photo ss réf. 18.256 à GRAFA, 82, rue du Faubourg-St-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

Secrétaires

SECRETAIRE STENODACTYLO rapide, expérimentée, sachant rédiger, capable organiser secrétariat. Ecrire avec références à P.C., 146, Champs-Elysées (8e).

URGENT. Société d'importat. de matériel électronique recherche pour remplacement de 6 mois SECRETAIRE COMPTABLE biling. à mi-temps. Tél. 920-94-68.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche
POUR SON SERVICE ASSURANCES

UNE
COLLABORATRICE
ayant formation juridique et expérience certaine en matière de gestion de polices et de sinistres pour un contrat de travail D'UNE DUREE DE 6 MOIS à compter du 1er avril.
Dactylographe souhaitée.

Lieu de travail
VELIZY-VILLACOUBLAY.

Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. manuscrit, photo Nº 54.362 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

AEG - TELEFUNKEN FRANCE S.A.

recherche
pour son siège social à CLICHY
(Métro Porte-de-Saint-Ouen)

1° UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
bilingue allemand de langue maternelle allemande.

2° STÉNODACTYLO
bilingue allemand langue française.

Horaires dynamiques.
Avantages sociaux.

Adresser C.V., photo et prétentions à : A.E.G. TELEFUNKEN, Service du personnel, 6, bd du Général-Leclerc, 92115 CLICHY.

DIRECTEUR COMMERCIAL SOCIETE PORTE MAILLOT
recherche
SECRÉTAIRE COLLABORATRICE
PARFAITE BIL. ANGLAISE.
Sténo française-anglaise.
Connaissances espagnol souhaitées.
Expérience, dynamisme, efficacité. Excellente présentation. Tél. 501-71-43.

Sténodactylos

STENODACTYLO bilingue allemand (sténo franç.) ARGENTEUIL. — 961-79-12.

VILLE DE MONTREUIL
(Seine-Saint-Denis)
recherche
UNE STÉNODACTYLO
Titulaire du Bac G 1.
Adresser candidature et C.V. à M. le Maire, 93105 Montreuil Cedex.

proposit. com. capitaux

STE 6 burx Paris et banlieues 12 lignes, rech. idées lucratives exploitation - 836-97-60

enseignem.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
A
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14e), 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 24 AVRIL
Cours privés. Sessions intensiv. « FULL-TIME »
cours de préparat. au TOEFL.

cours et leçons

FRANÇAIS - ANGLAIS, 10e à 3e par licencié ès lettres, ancien instituteur titulaire. - Enfants, adultes, étrangers - 645-89-77

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

demandes d'emploi

JOURNALISTE PROF.

Spécialiste problèmes municipaux, régionaux, économie, reportages, interviews, mise en page, secrétariat de rédaction, 52 ans, marié, deux enfants, étudierait toutes propositions Paris, province, étranger.

Ecrire sous nº 290 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, ou téléph. au 202-16-76.

Spécialiste
RELATIONS et COMMUNICATIONS
recherche
VACATIONS

Ecrire nº T. 03.900 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e

---

J.F. 26 ans - Bilingue anglais préparant B.T.S. tourisme cherche emploi stable Mai - Juin - Juillet AGENCE VOYAGES - ACCOMPAGNATRICE ou ACCUEIL. Mlle PRUD'HOMME, 7, rue E.-Desprez, 10100 Romilly-s/S.

Juriste 30 a. Licenciée + DECS Expér. profession. imm., conseil jurid. barreau (stage), actuell. cadre ds une gde banque franç., respons. du service juridique et contentieux, ch. poste st. possib. promotion banq. ou stés import. Ecr. nº T 03883 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 30 ans, maîtrise sc. écon. I.A.E. probatoire, certificat juridique du D.E.C.S. 4 a. d'exp. rech. situation serv. administr. contrôle gestion ou financier. Ecr. nº T 03899 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

TRADUCTEUR expérimenté anglais - espagnol - allemand domaines commercial et économique, cherche situation stable. Tél. : 483-35-73

J.F. licenciée Sc. Eco., 24 ans, expér. 9 mois de firme internat., ch. poste responsab. trésorerie. Ecr. nº T 03914 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ANIMATEUR socio-éducatif 32 a., gde expér. vie associative jeunes et enfants. Etudie toute proposition. - Ecr. M. Michel D., 26, rue de la Chaise, PARIS-7e.

ENSEIGNANT-CHERCHEUR Informatique, dipl. exp.-compt., rech. stage ds Sté fiduc., cab. anglo-sax., entrepr. importante ; int. : audit. compt., informatiq. Ecr. nº T 03 888 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRETAIRE - ASSISTANTE 34 a., lic. lettres, angl., espagn., sténodactylo, 5 ans d'expérience SECRETARIAT, ch. situation. Ecr. nº T 81.328 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 28 ans, marié, licence en droit, ch. emploi stable dans service contentieux ou service administratif (privé ou public) s/Bordeaux ou Paris. Libre ste. Ecr. nº 2.384 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DIRECT. DE PRODUCTION CH. EMPL. et APPORTE NOUVEL. FABRICAT. Ecr. M. Raucourt, 19, rue Carpeaux, 75018 Paris.

ARCHITECTE D.P.L.G., 31 a., cherche emploi. Ecr. Carrère, 71, rue de Sèvres, 75006 PARIS.

J. H. Franç., résid. ABIDJAN, form. maîtrise gestion IAE, ch. emploi préf. Côte d'Ivoire. Ecr. B. Rousseau, BP 1399 Abidjan.

INFORMATICIEN 30 ANS autodidacte, 10 ans d'expérience DOS-IBM, chef de serv., excel. technicien cherche poste à responsabilité étranger ou France. BOUCHARD, 2, r. de Chaumont 77165 St-Soupplets, T. 436-51-47.

CADRE EXPORT TRILINGUE - 35 ans
FORMATION supér. + stages marketing + écon.
EXPERIENCE gestion comm., adm. des ventes, publ., organis. désire mettre à l'épreuve
- Son caractère dynamique ;
- Son sens des responsabilités ;
- Son goût des contacts.

Ecr. nº 2.398, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DE BANQUE
CLASSE VII
FORMATION SUPERIEURE + I.C.G.
14 a. d'expér. : EXPLOITATION et SECRETARIAT GENERAL souhaite poste d'adjoint à ces 2 départements - 150.000 F/an. Ecr. à 2.394, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 37 ans, lib. de suite, rech. POSTE STABLE
SECRÉTAIRE DACTYLO
S.A.V. FACTURATION S/BOULOGNE, 15e et 16e.
Ecr. à T 03.859 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 28 ans, lic. linguistique, DACTYLO, ch. EMPLOI dans biblioth., documentation, édit. Ecr. nº T 3918 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

occasions

ACHAT
Livres tous genres.
Etudes et déplacements gratuits.
Librairie BUGNARD,
29, r. Durantin, 18e, 076-41-25.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

A louer studio ensoleillé dans un immeuble rénové tout confort au 34, rue Level Paris-17e. Disponible en juin. Bontemps, 19, r. A.-Lorraine, POITIERS.

WAGRAM neuf 2 pièces cuisine équipée, bains, TEL., 2 200 F. Téléphone : 720-45-65.

AV. PAUL-DOUMER - En duplex luxueux 9 P., possib. prof. 8.000 F. - 704-63-51

7e STUDIO, kitchenette, salle d'eau, 1.750 F NET - 551-91-93.

Bel appt mixte professionnelle, 7 p., 245 m2, gd cft, 5 000 F + chambre. Téléph. : 522-45-52.

Près HENRI-MARTIN, 330 m2, 4 récept., 4 chmbres, 2 bains, 2 serv., Tél., 6 500 F. 551-34-62.

TOUR DES DAMES. Somptueux DUPLEX SUR PARC, 5 P., 2 bains, TEL., TERRASSES, 5 500 F. Téléphone : 555-01-51.

Mº COURCELLES
GRAND STANDING SUR JARDIN
SEJ. + 2 CHBRES, bains + cabinet toilette, dressing, cuisine équipée. BALCON, TEL. 3.800 F. — 704-40-40.

15e RESID. IMM. BOURGEOIS Living + 2 chbres + service, 2.700 F/mois + ch. - 285-21-64

QUAI DU LOUVRE
Caractère, 65 m2, grand living, poutres, cheminée, cuisine équipée, bains, téléphone, 2.600 net. 567-22-88

MUETTE, près Bois, luxueux, soleil, 8 pces, chbres service. 6.000 F - 704-63-51

7e rue de l'Université, neuf, luxueux 5-6 p., 2 bains, parking, Tél., 5 130-5 430 F. T. 574-05-90.

MAUBERT : part. loue petit studio 22 m2, 6e sans asc., moquette, tt équipé, soleil, 850 F c.c., Tél. : 874-79-46 ce mardi, 17-21 h. ou le soir de 19-21 h.

Région parisienne

URGENT ARPAJON (91)
Libre de suite. STUDIO neuf, tout confort, téléphone.
Cadre agréable et calme pour célibataire de préférence. 800 F C.C. Téléph. : de 9 h. à 10 heures et à partir 20 heures 492-21-07.

locations meublées Offre

Paris

CHBRE SANS CAUTION 18 m2, tél., salle de bains, chauff. 550 F. 742-91-11

RUE DU BAC, studio tout confort, libre 7 mois, 1 500 F par mois. Tél. : 633-00-11, le matin.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** POUR DIPLOMATES et Cadres Etrangers Banque

2 étudiants cherchent à louer un 2 pièces meublé pas trop cher dans Paris, de préférence dans le 5e, 6e. Téléphoner de 20 à 22 h. au 331-75-16 chbre 317.

Ch. apparts de standing pour locations un à douze mois ou plus. SER. REF. OFFERTES.
PARIS PROMO - 325-28-77

locations non meublées Demande

Paris

Infirmière titulaire cherche P 1 fin juin gd 2 p. ou 3 p. env. 1 000 F c.c. ds 13e, 14e, 5e, 6e. Tél. : 583-15-76 entre 8 et 12 h.

PARTICUL. CHERCHE APPT 3/4 pièces, 80 m2 mini., à Paris centre, ouest ou nord-ouest, 1 000F maxi, charges. comp. TEL. : 739-61-56.

4 pièces, chauffage indépendant, 14e ou 15e arrdt, 1 200 F maximum, calme, clarté, ascenseur, téléphone. Téléph. : 532-46-60. AGENCE S'ABSTENIR.

Cherche studio Paris arrondissement indifférent. Loyer modéré. Tél. : 926-53-95 mer. ou écrire nº 6 677, « le Monde » Pub., qui transmettra. Agences s'abstenir.

Part. recherche loc. appart. bon état, 5/6 pièces, quartier Ternes, tout confort, Téléph., ensoleillé. Ecr. nº 6 676, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherche pour 1er oct. sans intermed. 2 pièces cuisine équipée, Tél., w.-c., s. de bains. Appeler 533-29-77, après 13 heures.

Couple ingénieurs, 2 salaires, CHERCHE POUR 1er AVRIL 3 PIECES PARIS OU BANLIEUE OUEST. TEL. : 242-56-60.

Part. à part. urgent recherche appart. 2 à 3 pièces PARIS. Ecrire LAMBERT 42, rue Saint-Jacques, 75005 PARIS ou tél. le matin avant 10 h. 326-05-61.

Cherche 2 pièces + s. de bains à Paris ou banl. sud à partir de mai/juin : pas cher et pour 2 ans. Solides références. Ecrire FRAU, 255, r. St-Jacques, 5e.

5e, 6e, 13e, 14e. Rech. 2 pièces ou gde pièce cft. max. 700 F. Ag. s'abst. T. 580-61-05 H. B.

Recherche BEAUX APPTS et VILLAS, Paris-banlieue. Excellentes références 704-63-51.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banlieue loy. garanti 4 000 F. maxi. 283-57-02.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

l'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

UNIQUE SACRÉ-CŒUR PIÈCES Plein sud - Sur jardin - Tt conft
…RES BELLE RÉNOVATION Emplacement rare 256-20-17 - 359-01-49

17e BATIGNOLLES 2 P., cuis., s. d'eau …00 F. Plein sud. - 764-04-30.

…. PONTHIEU PRES MATIGNON …et dernier étage - SÉJOUR …bur. + CHAMBRE + 60 m2 …ERRASSE. 748.000. - 704-40-40.

16e ENTRE LE BOIS ET L'ÉTOILE
Une rénovation exceptionnelle APPARTEMENTS SUPERBES
1 STUDIO
1 DEUX PIÈCES
1 CINQ PIÈCES
1 SIX PIÈCES
VENEZ VOIR
3, RUE MARBEAU
A partir de 8.500 F le m2 Visite sur place lundi et mardi 11 h. - 13 h. - 14 h. 30 - 18 h. 30. Tél. bur. de vente : 500-85-74
CEVIM 17, rue Marignan Paris (8e) - 359-95-01

11e PARMENTIER SITE PROTEGE ds immeuble en cours de restauration APPTS A RENOVER DUPLEX av. combles, poutres apparentes P. BLUM - 265-64-11

Près PLACE MALESHERBES Hôtel particulier XIXe siècle entièrement restauré, ascens. STUDIOS DUPLEX Prix intéressant. - Tél. 293-58-66

0e STUDIO Ds immeuble entièrement rénové les jours, 13 h 30 à 18 h 30 : 2, rue des TOURELLES

MARAIS - A RENOVER 100 M² DANS BEL IMM. CARACT. CALME SOLEIL. - 261-85-28.

FACE HOTEL SALE MARAIS prestigieux, ds imm. époque restauré, très bel appart., 150 m2, à terminer intérieurement par acquéreur. PASTEYER, l'Antiq. en imm., 266-35-84, LE MATIN.

PL. ALIGRE Splend. 5 P. Tout conft. Soleil. PARK. 630.000 F. - 387-55-49.

9e - Près SQUARE ANVERS SUR VOIE CALME BEAU 4 PIÈCES 90 m2 Prix : 4.500 F le m2 JOUBERT et ANDRE 266-67-06

11e - PARMENTIER Dans imm. caractère, ancien, en cours de restauration APPTS A RENOVER GDS STUDIOS, 2 PIÈCES P. BLUM - 265-64-11

RUE WASHINGTON (8e) 7 p. 210 m2, 4e étage. Tt conft. Garage. 4 chambres de service. MICHEL & REYL - 265-90-05

PTE VINCENNES Pptaire vd dans imm. ancien 2/3 P. EN DUPLEX Entièrement rénové - Ch. cal 230.000 F — 522-38-20

AV. VICTOR-HUGO (près) Bel immeuble ravalé, asc., tapis vide-ordures, ch. cent. en cours. 2 PIECES TOUT CONFORT et GD 3 P. av. JARDIN 150 m², tout confort, haut plafond. Sur place lundi, mardi, 15 h. à 19 h., 77, rue des BELLES-FEUILLES. 870-87-10.

SQUARE CARPEAUX - 18e 2 P. Entrée, cuis., w.-c., s. bns, ch. cent. interphone. Asc. 6e ét. Etat parfait. — Tél. : 734-98-06.

9e MAUBEUGE. Part. vd 2 p., ent., cuis., s. bs, ent. refait nf, 3e étg. s/cour, très clair, sol. moq., immeuble P. de T. ravalé, 40 m², 160.000 F. Tél. 526-83-77.

Mo CHARONNE - A SAISIR, URGENT, immeub. récent, beau 3 PIECES, cuisine, bains, 260.000 F - 504-75-80.

18e BUTTE-MONTMARTRE 8, r. du Chevalier-de-la-Barre, urgt, bel imm. rec., livg, chbre, tt cft, balc. Mardi et mercredi, 14 à 18 h. 30. Sidav, 306-41-72.

MAIRIE DU Xe dans BEL imm. brique ravalé, 2-3 p., entrée, cuisine, cave, wc, s. d'eau, tél., 174.000 F. Mardi/mercredi, de 13 h. à 18 h. 11, CITE RIVERIN.

4, rue de Trévise, angle Bergère (9e), dans bel imm. P. de T., 5 PCES, cuis., s. de bains, wc, ch. centr., tél., cave, 365.000 F. MARDI-MERCREDI, 13 à 18 h.

9e LA BRUYERE, petit studio caractère, 6e étg., kitch., dche, impecc., tél. 88.000 F. 229-52-98.

PLACE DAUMESNIL Immeuble récent, standg, grand 3 PCES, tout conft, 330.000 F. Gros crédit - 345-55-18.

SAINT-FARGEAU Imm. récent, standing, gd 3 p., tout conft, parking, 340.000 F. Gros crédit - 345-55-18.

Quai HENRI-IV, 235 m², 7e étg., asc., bon plan, très bon état, 3 récept., 4 ch., 4 s. bs, 2 chb. serv., 2 parkg - PASTEYER, 266-35-84 LE MATIN.

16e - PRES BOIS RECEPT. + 3-4 CHB, 2 sanitaires. 567-47-47 le matin.

PROXIMITE PORTE MAILLOT vue dégagée, soleil, imm. stdg, asc. 3 p., 125 m² env. + chbre de serv. 750.000 F. Tél. R.-vous 704-78-83, 9-12 h., 14-17 h. 30.

CHATEAU DE VINCENNES Récent, beau séjour, 2 chb., c., wc, s. de bs, loggia, dressing. 298.000 F - 346-63-85.

PLACE NATION - 468.000 F, vaste séjour, salon, hall entrée, cuisine, wc, s. bs, 2 chbres, chf. central - Tél. : 344-71-97.

HALLES - Grand studio, cuisine, wc, bains - Avec 16.000 F, prix 76.000 F - 278-58-75.

MONCEAU - Beau 5 pièces + 2 chb. serv., 5e étg., balc., soleil, gd stdg, 1.150.000 F - 622-22-56.

Mo LAMARCK. Ds imm. P.d.T., 2 pièces, ref. neuf, tout conft. à partir 150.000 F - 522-95-20.

PALAIS-ROYAL - Rénovation luxe dans bel immeuble pierre de taille, asc., vide-ordures - STUDIOS à partir de 150.000 F - 292-28-51.

CAULAINCOURT. Beau sél. + chbre, bains, étg. élevé, imm. réc., 270.000 F - 622-22-56.

Paris Rive gauche

18, RUE ST-SULPICE 75 M² Tr. original LIVING + 2 CHB. Merc. 14-17 h.

6, RUE DE LA SORBONNE Imm. pierre de taille - Rénové STUDIOS, 2 et 3 P. Tr. gd cft. Ts les jrs 14/18 h. ou 764-04-30.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré, 2 à 3 pièces de 92 m² à 170 m². Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45

LA MOTTE-PICQUET LIMITE 7e LIV. DOUBLE + CHBRE, tout confort, moquette, tissu mural, ascenseur, v.-o. Prix 300.000 F. Exceptionnel. — 540-88-77.

CONVENTION Liv. + 2 ch., cuis., bns, chauff. centr., asc., 2e étage. 266-67-06.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS Charmant 5 pces, soleil, calme. DORESSAY, 548-43-94.

BOSQUET - GRENELLE Liv. double + 2 ch., 100 m², balc. DORESSAY, 548-43-94.

15e Mo BIR-HAKEIM Immeuble en cours rénovation, asc., tapis, interphone, 3 Pces, cuisine, entrée, wc, salle d'eau. S/pl. : lundi, mardi 14 h à 18 h, 5, BD DE GRENELLE, 870-87-10

MOSQUEE - 2 p., cuisine, wc, salle d'eau. TELEPH. CALME. 235.000 F - 325-89-90

BOUCICAUT - STUDIO 40 m2, imm. neuf, cuis., loggia. S/jardin. TEL. Cave. 204.000 F. HALLES RENOVES - STUDIO CARACTERE. Cuisine, bains. TELEPHONE. NEUF. 140.000 F. AV. BOSQUET - STUDETTE NF Kitchen., salle de douche. TEL. Cave, 120.000 F. - Téléphoner à partir de lundi au 556-17-49

Bd ST-GERMAIN (Mo ODEON) Duplex 140 m2 + terrasse, chbre serv. 5e et 6e ét., asc., tél., chff. central. Propriétaire : 857-36-80

CONVENTION. Imm. P. de T. Dble livg, 1 chbre, 60 m2 envir., cuisine, salle de bains, wc. Prix : 350.000 F. A SAISIR. S/pl. mardi 21, de 14 à 18 h 30, 4, rue des MORILLONS (15e) SIDAV - 734-10-17

6e Montparnasse - IDEAL PIED-A-TERRE ou couple 2 P. spac. 65 m2 clair, calme, rénové av. goût, tt cft. - Tél. 325-95-55

5e - Gd studio + loggias, tout confort, téléph., bains, cuisine. Rue Mouffetard - Tél. : 073-32-34

LUXEMBOURG - 2e ét., soleil. Très beau 3/4 P., salle bains, 100 m2, parfait état - OPE. 94-31

MONTPARNASSE Magnifique 5 p., cuisine, bains. 120 m2, 4e étage, ascens., plein soleil - 557-22-88

13e - 7e FACS - Ravissant 78 m2, grand confort. Bon placement. 328-73-37

R. VAUGIRARD (près Montparnasse). Imm. réc., gd stg. Livg 2 chbres 70 m2. Park. 325-28-77

VAL-GRACE dans imm. rénové, ascens, double living + chbre, tout confort - 350.000 F. Matin : 770-73-77 - 522-95-20

Près quais, immeuble 17e, beau séj. + 2 chambres en loggia, poutres. 660.000 F - 622-22-56

Région parisienne

NEUILLY ARGENSON - Double liv., 2 ch., cuis. éq., bs, 2 SERV. PARK. MAI. 46-13.

NEUILLY Jardin suspendu 87 m2 - Fleury - MED. 47-23.

BOULOGNE 350.000 F imm. 1971 Living + 2 chbres, impeccable. Agce des PRINCES - 825-69-69.

NEUILLY 43, BD COMMANDANT-CHARCOT S/BOIS ET LAC 5 PCES 2 bains, park. SUD, OUEST, EST. EXCEPTIONNEL. - Tél. 577-96-85.

ST-CLOUD - RÉSID. DBLE SEJOUR + 2 CHBRES 2 sanitaires. - BOX. - VUE. SOLEIL. - 555-01-54

CDT-CHARCOT TRES URGENT - SUR BOIS Ds bel imm. récent, 5 pièces, 210 m2. - Avec jardin privatif, 3 bains, cuisine équipée, studio service. - 2 parcs. DELCASSE - 720-56-11/55-53.

A SAISIR - Imm. stand. POISSY. Apt 95 m2. Gd hall, très gd séjour, 2 chbres, cuis. équipée, 2 s. de bns équipées, lingerie, plac., cave, parking. Vue agréable. - Soleil. - Balc. Tél. : 965-24-44

78-FONTENAY. 20' Montparnasse pet. résid. bel envir., 112 m², séj. dble/logg. 4 ch., 2 bs, cuis. équip., barbecue, cave, parking, 4e étg./asc. 385.000. T. 045-18-94.

92-SEVRES R.G. Parc Eiffel, 3e étage, ascens., vue dégagée sur Paris et parc, 2 p., 62 m², confort, 200 000 F. T. 926-41-20.

BOULOGNE C.N.L. Résid. calme, cft, livg dble+2 chb., 70 m², 295.000 F. Avant 8 h. 30, après 19 h. : 608-07-65. Journée : 554-66-76.

148.000, avec 30.000 francs. Proche Porte d'ORLEANS début BAGNEUX, bel imm. 1930, grand et agréable 2 p., 60 m², tout confort, état impeccable. Tél. : 720-89-18. Poste 33.

ASNIERES BOURGUIGNONS 3 p., 50 m², entr., cuisine, wc, possib. s. d'eau. A repeindre. Prix 105.000 F. Avec 20.000 F. propriétaire 720-89-18, poste 33.

A V. CLICHY centre, studio tout confort + cave. Prix : 55.000 F - Tél. 270-94-97.

LOUVECIENNES. Grand séjour, 2 chbres, impecc., équip. gd luxe, vue, large balcon, près gare, 490 000 F. T. : 229-52-98.

RER CHATOU 400 m., dans les arbres, petit imm. luxueux, discret, zone pavill., 4-5 pièces, terminé. Prix d'aujourd'hui. H. LE CLAIR - 976-30-02.

VINCENNES Prix exceptionnel, double living, 1 chambre, garage - 622-02-17.

BOULOGNE - Beau 2-3 pièces, refait neuf, tout conft, ch. cent., asc., 235.000 F - 522-95-20.

COURBEVOIE GARE même, beau 2 pièces, refait neuf, conft, 146.000 F - 522-95-20.

SCEAUX METRO Beau living, dble balcon Sud + 2 chbres, gd cft, petit imm. récent dans PARC. 319.000 F. Box inclus. 350-50-86 ou 660-44-66.

MALAKOFF Dans bel imm., 2 p., tout conft, 145.000 F - Gros crédit. TEL. : 345-35-10

Province

CŒUR PROVENCE A 8 km. Salon, près des Alpilles, à 60 min. mer par autoroute, ds HOTEL PARTICULIER CLASSE XVIIIe S. Mise à la vente de
— 2 STUDIOS A 70.000 F L'UN ;
— 3 APPTS DE 120 A 150.000 F ;
— 1 GD GREN. PR ARTISTE.
Ces appartem. sont à aménager. EXCELLENT STANDING CLIENTS SELECTIONNES Idéal retraite ou placement. Premier contact : écr. CATRY, 28, r. Sylvabelle, 13006 Marseille, ou tél. h. bur. 16 (91) 37-70-88.

maisons individuelles

MICHEL-ANGE VOIE PIETONNIERE Maison av. jdinet s/tot. 75 m². Tél. : 266-67-06.

locaux commerciaux

Avis d'Appel d'Offres
VILLE NOUVELLE D'EVRY
DANS LE NOUVEAU QUARTIER
DU LONG RAYAGE
1 300 logements à dominante maisons individuelles
Lancement du
CENTRE COMMERCIAL
13 boutiques et un supermarché
LOCAUX COMMERCIAUX
MIS A L'APPEL D'OFFRES
— Lot 3 : Poissonnerie (27 m2)
— Lot 4 : Charcutier-Traiteur (98 m2)
— Lot 5 : Coiffeur (54 m2)
— Lot 8 : Librairie (87 m2)
— Lot 9 : Bonneterie (65 m2)
— Lot 11 : Pharmacie (131 m2)
— Lot 13 : Pressing-Cordonnerie (139 m2)
— Lot 14 : Brasserie (218 m2)
— Retrait des dossiers : Etablissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle d'EVRY. Avenue de la Préfecture - 91011 EVRY.
— Date limite de dépôt des soumissions : Lundi 17 avril 1978 à 18 heures.

14e - Près av. GAL-LECLERC Loc. cclal tte propriété, 90 m2. Tél. : 266-67-06

Sté propriétaire vend direct. rue de Rennes, 100 m Montparnasse, LOCAL cclal 200 m2 sur cour. Travaux à prévoir. Tél. 533-20-93 Mme BOCHUD, pour visiter

immeubles

19e - BOLIVAR Bon immeuble - Rapport : 10 % 21 locat. Loi 1948 - Baux 6 ans. Tél. : 266-67-06

Société Investissement ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES LIBRES à Paris ou proche métro C.F.I., 8, av. Hoche, Paris-8e. Tél. : 563-11-40, P. 46 le matin.

CLARIDE S.A. Mess. KREMPFF & MORELLO ach. comptant avec décision immédiate imm. de rapport toutes catégories Paris et banl. limitrophe. Intermédiaires sollicités. Discrétion assurée, 11, rue de l'Amiral-d'Estaing, PARIS-16e. Tél. : 720-16-61 et 89-18.

pavillons pavillons

YVELINES
35 min. SAINT-LAZARE
SUR 1.290 m2 de JARDIN
Belle villa 180 m2 habitables : entrée, living avec cheminée feu de bois, 5 chambres, cuisine, salle d'eau, garage deux véhicules.
PRIX : 700.000 FRANCS

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
JOLIE RESIDENCE
Appartement standing 165 m2 habitables : terrasse, living, 4 grandes chambres, 2 salles de bains, cave, parking, téléphone.
PRIX : 690.000 FRANCS

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
15 min. R.E.R.
RESIDENCE STANDING
Appartement 110 m2 : grand living, 2 chambres, lingerie, salle de bains, salle d'eau, cuisine équipée, balcons, cave, parking.
PRIX : 630.000 FRANCS

Tél. 973-21-51 ou 963-22-27

BEZONS LIMITE HOUILLES pavillon récent, 4 pièces, tt cft, garage, jardin. Prix : 275 000 F. Agence PIERRE : 968-75-06.

ORSAY pav. 7 p., 2 s. de bains, terrain 580 m2, quart. tranquille, lyc., école, comm. T. 907-34-60.

SOMME - 8' AMIENS Dans gros bourg COMMERCES, ECOLES, MEDECINS, PHARMACIEN. Sur 400 m² de terrain, Villa indépendante 98 m². Entrée, living double, cheminée à feu de bois, 3 chambres, salle de bains, salle de douches, sous-sol complet, confort, état neuf. Prix : 280.000 F. Tél. : (22) 92-36-58, après 20 h. ou heures bureau : 973-21-51.

Boutiques

MARAIS (IVe) 40, rue du Roi-de-Sicile BELLE bout., tt cft, av. caves, sans pas-de-porte, 2.000 F/mois. MARDI-MERCR., de 13 à 18 h.

fonds de commerce

CINES Paris - Banlieue Province Liste grat. - Tous prix AG. CINE 11, r. Colisée Paris-8e

Rech. AFFAIRE NEGOCE Dispose environ 3/5 millions 522-07-84

17e arrdt - BAR possib. REST. avec ou sans murs, pet. logt pr. pl. Clichy. Affaire à saisir. Ag. s'abstenir. Tél. après 17 h au 387-72-01. Possibl. crédit.

locaux indust.

Centre Formation louerait à part. juillet 4/500 M2, bon état aménageables en salles réunion, Paris ou limitrophe. 755-87-18

bureaux

Exceptionnel, place Madeleine 150 M2 BURX, 6.500 F mensuel. Sans indemnités. - 704-63-51.

ST-AUGUSTIN - 8 bureaux ds immeuble ancien gd stand., 156 m2 sans pas-de-porte, 6e ét. 567-22-88

8e - PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 563-17-27.

8e - PROPRIETAIRE loue 1 bureau refait neuf - 723-55-18.

HAUSSMANN, 380 m2, 9 burx ST-AUGUSTIN, 900 m2, 350.000 F OPERA, 320 m2, 10 burx, tél. CIPA - 233-53-88 et 22-18

LEVALLOIS, près NEUILLY A louer 50 m2 de BUREAUX, local d'archives, bloc sanitaire, 3 lignes tél., 3 park., excel. état. Reprise à prév. 583-21-02, p. 278.

Pour jeune société Publicité, proposons 2 bureaux avec tél., av. de Villiers (17e). Pour le 1er juillet. Bail précaire. Tél. heures bureaux au 754-05-92

Domicil. artis. et commerç. Siège SARL. - Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques, Secrét., Téléph., Télex, Bur. A partir de 100 F/mois. PARIS 11e - 355-70-88 PARIS 17e - 229-16-04 PARIS 10e - 770-16-80

BUROPA
PLACE VICTOR-HUGO 1.420 m2, locx except., grd stdg. Immeuble ancien rénové A VENDRE
Mo PONT-DE-NEUILLY Immeuble neuf, 100 à 500 m2. Restaurant, parking. A LOUER
BOURSE Bel immeuble ancien 1.000 m2 + 200 m2 archiv. et locx cclaux. R.-chauss. cclal, vitrine d'angle. A VENDRE
17e - MALESHERBES Immeuble moderne 6.500 m2, divisible. Parking, climatisation. A VENDRE
MADELEINE RUE D'ANJOU, 320 M2 12 bureaux, 4e étage. Bel imm. A LOUER
BANLIEUE OUEST ENTREPOT 8.500 m2, burx 925 m2. NEUF. DIVISIBLE EN 8 LOTS ACCES A QUAI A LOUER
Tél. : 266-36-60

appartements occupés

MONGE/ARAGO - Proche facultés, bon immeuble tapis escalier concierge, 2 p., entrée, cuis., wc, impeccable, s. d'eau possible. Occupé dame seule, droit de reprise 125.000 F. Avec 25.000 F. Voir propriétaire mardi 18-19 h. 30, 12 bis, av. Gobelins.

appartements achat

Part. ach. compt appt 2-3 pces, séjour + chb. tt conft, 2e-5e étg. rive gauche, 45-50 m² sur rue, imm. anc. P. de T. près métro. Tél. : 551-52-73 ou 555-95-06.

Part. rech. 2-3 p. minim. 60 m², Paris près RER, soleil, avec ou sans travaux. 32-49-74, de préfér. avant 9 h.

Particulier recherche pour achat appartement immeuble ancien, calme, ensoleillé, 80-90 m² Paris, quartier central. 500-600-000 F. Ecr. à 6.674, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Recherche appts 2 à 4 p. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire. Tél. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. - Paiement comptant.

Société recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-vous Glerl 373-85-81

constructions neuves

PLACEMENT PIERRE XVe LECOURBE Prix nets et non révisables à la réservation. Habitables décembre 78. Studio, 2 et 3 pièces. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland. 225-93-69.

propriétés propriétés

LE VESINET 8' R.E.R. 2' LYCEE
GRANDE VILLA MODERNE
Réception 70 m2 - Parc 1 850 m2
ETAT EXCEPTIONNEL
EXCLUSIVITE AGENCE BARTHEL
976-06-00.

PART. A PART. Cause départ, vds limite SENS maison de campagne close en dur sur terrain 3.400 m2 planté d'arbres fruitiers, comprenant deux corps de bâtiment : 1) Entrée, séjour, 2 chbres, s. de bns, W.-C., cuis. aménag., buand., gren. aménageable, cave voûtée, chauff. centr. fuel, tél. ; 2) 2 chbres, garage 2 voit. av. fosse. Prix : 550.000 F. Tél. : 16 (86) 65-30-09 ou 88-83-41.

Vendons magnifique propriété 6 ha Château « LE CASTELOT » grand cru classé ST-EMILION avec très joli château habitation + dépendances et chais commerc. Valeur expert. 1.763.000 F à débatt. Ecr. B.P. 255-06 Paris.

REGION LANGUEDOC 50 km mer - Particulier vend ancien ETABL. THERMAL actuellement Maison vacances enfants, 2.000 m2 bâtiments, excellent état. Piscine - Parc - Terrain de jeux sur 6 hectares. Nombreuses possibilités d'utilisation. Crédit accepté. Ecrire Agence HAVAS 06011 NICE CEDEX REF. 0851

maisons de campagne

Yonne, Puisaye, mais. anc. av. pout. app., eau, élect., servit. 2 p. + poss. am. 2 p. rez-de-chauss. et 2 p. gren., cour jdin 800 m2, 95 000 F. T. 86 45-52-65.

Part. ch. maison camp. 4 à 5 p. av. terrain, si poss. tout confort, à 120/130 km Paris dans bourg ou à prox. Ecrire à R. Haehnel, 16, bd Pereire, 75017 PARIS.

Cherche maison camp. 5-7 pces sur 1 à 3 ha, arbres, dépend. Triangle Le Mans - Tours - Vendôme. Répondre VILLENEUVE, 8, rue Picot - 75116 Paris.

terrains

CAUSSE, près de Bédarieux 34 Terrains en bordure de chemin de 3.000 à 30.000 m2. 1 F le m2. Tél. 95-14-11

fermettes fermettes

LUBERON - A 5 km D'APT - FERMETTE
Comprenant au rez-de-chaussée, une pièce avec cheminée, plus une remise. Au premier étage, deux chambres plus un grenier, plus dépendances à restaurer. Sur 7 000 m2 ravissant terrain boisé pins + verger. Puits existant, eau pression, téléphone proche, électricité installée, dans site vert et vallonné.
AFFAIRE RARE. PRIX TOTAL : 245.000 F
Avec 50.000 F comptant, solde en 15 ans.
Prix nets, frais de notaire en sus.
Nos bureaux sont ouverts tous les jours, y compris le dimanche et les jours fériés. Bureaux fermés le mercredi.
AGENCE IMMOBILIERE DE SAINT-SATURNIN-D'APT (84490) Tél. : (90) 75-40-76.
Agent F.N.A.I.M. - Marchand de Biens.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra, 84, r. d'Alésia, Mo Alésia Frais abonn. 350 F - 266-52-04

villas

GARCHES Calme Résidentiel Sél. 30 m2, 3 chbres, s. bains, gar., jard. 250 m2. 630.000 F. Agence Goff - 701-18-18

RECH. VILLA SUR : ENGHIEN SAINT-GRATIEN, EAUBONNE, ERMONT, SOISY, BAS-MONTMORENCY - 417-02-91.

VIEUX SCEAUX Belle MAIS. fin XVIIIe, récept. 55 m2 s/magnif. jardin 800 m2 sud, 6 chb., gd cft. 1.180.000 F. 660-44-66 ou 350-50-86

viagers

Vendez aux meilleures conditions 266-32-35 FONCIAL 19, bd Malesherbes (8e) 38 ans d'expérience viager Indexation - Etude gratuite

LIBRE SCEAUX - Près parc Imm. récent - Calme Verdure. Charm. 2 p, cuis. bns. Compt. 40.000 F. Rente 2.550 F. Sur 1 tête 70 ans. - 387-32-68.

villégiatures

CREST-VOLAND 73, chalet 7 c, 8 p., 4 ch., gd sél, 2 s. bns. Px semaine : 1-8-04 : 1.200 ; 15-24-04 : 1.000. Mai-juin : 800 ; 1-15-07 : 1.300 F. Tél. : (1) 553-61-17

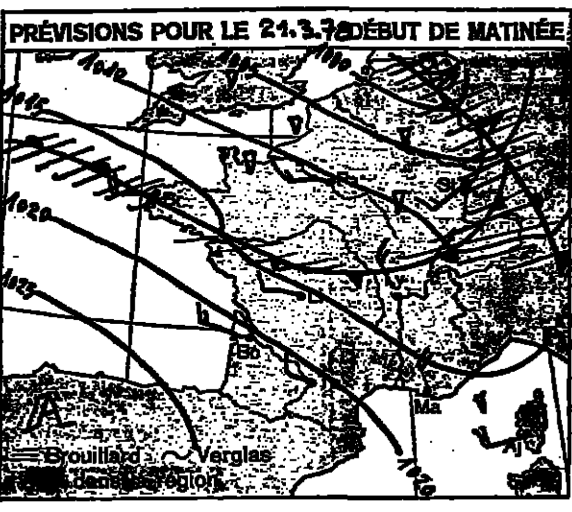
Vacances enfants jeunes du 9 au 22 avril dans 30 centres à la mer, mont., camp., neige pr des 4 à 17 ans. Pl. dispon. VVL, 7, r. M.-Robespierre 94400 Vitry-sur-Seine - 681-02-20

هكذا من الأصل

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ∇ averses ⊼ orages ➤ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 mars à 0 heure et le mardi 21 mars à 24 heures :

Le rapide courant perturbé qui persiste de l'Atlantique à l'Europe maintiendra un temps médiocre en France.

Mardi 21 mars, le ciel sera le plus souvent très nuageux ou couvert. Aux pluies de la nuit, assez fortes sur la moitié nord du pays, succédera un temps plus variable, avec des éclaircies de courte durée et des averses. Il pleuvra de nouveau le soir dans nos régions de l'Ouest. Les régions méditerranéennes, cependant, bénéficieront d'éclaircies plus nombreuses. Les vents, de secteur ouest, assez forts par moments au nord de la Loire, surtout près des côtes, seront modérés et irréguliers ailleurs.

Les températures marqueront une légère baisse dans le Nord ; elles varieront peu dans les autres régions.

Lundi 20 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,6 millibars, soit 757,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 mars ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 13 et 3 degrés ; Biarritz, 13 et 9 ; Bordeaux, 13 et 10 ; Brest, 10 et 10 ; Caen, 9 et 8 ; Cherbourg, 8 et 7 ; Clermont-Ferrand, 10 et 7 ; Dijon, 9 et 4 ; Grenoble, 13 et 1 ; Lille, 10 et 6 ; Lyon, 9 et 4 ; Marseille, 14 et 5 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 11 et 10 ; Nice, 14 et 6 ; Paris - Le Bourget, 11 et 8 ; Pau, 13 et 9 ; Perpignan, 16 et 8 ; Rennes, 11 et 10 ; Strasbourg, 8 et 4 ; Tours, 11 et 8 ; Toulouse, 13 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 4 degrés ; Amsterdam, 8 et 5 ; Athènes, 19 et 11 ; Berlin, 3 et —3 ; Bonn, 9 et 4 ; Bruxelles, 10 et 6 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, —2 et —6 ; Genève, 9 et 1 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 9 et 5 ; Madrid, 15 et 1 ; Moscou, 0 et —7 ; Nairobi, 28 (max.) ; New-York, 12 et 4 ; Palma-de-Majorque, 15 et —1 ; Rome, 14 et 2 ; Stockholm, —3 et —10 ; Téhéran, 15 et 10.

Visites, conférences

MARDI 21 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église Saint-Germain-des-Prés, Mme Allaz : « Le quartier Saint-Germain-des-Prés ».

15 h., rue Saint-Jacques, Mme Oswald : « Les jansénistes ».

15 h., métro Maubert-Mutualité : « Le Musée de la police » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 59, avenue Foch : « Le Musée arménien » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 18 h., S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi, M. C. Bromberger : « Espace privé, espace public, espace sauvage en Provence ».

18 h. 30, 5, rue de Constantine, M. R. Payant : « La peinture actuelle abstraite au Québec et le vide » (Centre culturel canadien).

18 h. 30, 50, rue de Varenne, MM. A. Garosci, M. Ferro : « La résistance italienne : une expérience originale » (Institut culturel italien).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Subhash Chandra : « Médiation selon la Bhagavad Gita » (L'Homme et la Connaissance).

20 h., Institut catholique, 21, rue d'Assas, Mme Eva de Vitray-Meyerovitch : « Les droits de l'homme dans l'Islam ».

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « W. Q. Judge : un grand théosophe » (entrée libre).

20 h. 30, Musée de l'homme, place du Trocadéro, Mme G. Meurgues : « La fécondation ».

20 h. 45, 27, rue de l'Annonciation, M. G. Israël : « Le sort des enfants juifs sous l'occupation allemande en France » (Mouvement juif libéral de France).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 mars 1978 :

DES DECRETS

● relatif au versement d'avances aux volontaires du service national au titre de la coopération ;

● prorogeant le décret n° 76-795 du 24 août 1976 instituant l'aide spéciale rurale ;

● fixant la date et les conditions dans lesquelles sera exécuté le recensement général de l'agriculture 1979 ;

● instituant un régime complémentaire obligatoire d'assurance vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :
(En application du règlement de la tranche, le classement des séries est déterminé en fonction de l'ordre d'arrivée du cheval le mieux placé de chacune d'elles)

Classée première : la série 7 (Fondeur 1er)
Classée deuxième : la série 5 (Mon Filleul 2ème)
Classée troisième : la série 6 (Kodino 3ème)

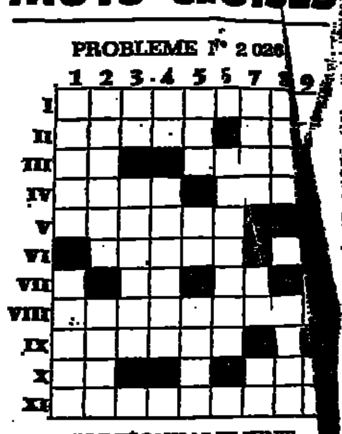
Terminaison	FINALES et NUMEROS	dans la série 7	dans la série 5	dans la série 6	dans les 5 autres séries
		F.	F.	F.	F.
1	1	250	néant	néant	néant
	08 861	1 000	500	400	300
	18 491	1 000	500	400	300
	14 621	5 000	1 000	500	400
	3 571	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 111	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 781	20 000	10 000	4 000	2 000
	16 631	30 000	5 000	1 000	500
2	2	250	néant	néant	néant
	08 482	1 000	500	400	300
	18 862	1 000	500	400	300
	14 622	5 000	1 000	500	400
	812	10 000	4 000	2 000	1 000
	1 932	20 000	10 000	4 000	2 000
	4 222	20 000	10 000	4 000	2 000
	06 632	30 000	5 000	1 000	500
	08 862	100 000	40 000	20 000	10 000
	18 492	100 000	40 000	20 000	10 000
	16 632	3 000 000	500 000	100 000	40 000
3	3	250	néant	néant	néant
	08 863	1 000	500	400	300
	18 493	1 000	500	400	300
	13	2 000	1 000	500	250
	14 623	5 000	1 000	500	400
	4 343	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 283	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 393	20 000	10 000	4 000	2 000
	16 633	30 000	5 000	1 000	500
4	4	250	néant	néant	néant
	08 864	1 000	500	400	300
	18 494	1 000	500	400	300
	14 624	5 000	1 000	500	400
	2 554	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 444	20 000	10 000	4 000	2 000
	16 634	30 000	5 000	1 000	500
5	5	250	néant	néant	néant
	08 865	1 000	500	400	300
	18 495	1 000	500	400	300
	25	4 000	2 000	1 000	500
	14 625	8 000	3 000	1 500	800
	085	10 000	4 000	2 000	1 000
	6 445	20 000	10 000	4 000	2 000
	16 635	30 000	5 000	1 000	500
6	6	250	néant	néant	néant
	08 866	1 000	500	400	300
	18 496	1 000	500	400	300
	14 626	5 000	1 000	500	400
	9 276	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 436	20 000	10 000	4 000	2 000
	16 636	30 000	5 000	1 000	500
7	7	250	néant	néant	néant
	08 867	1 000	500	400	300
	18 497	1 000	500	400	300
	57	2 000	1 000	500	250
	87	2 000	1 000	500	250
	04 627	5 000	1 000	500	400
	687	10 000	4 000	2 000	1 000
	0 687	22 000	11 000	4 500	2 250
	2 787	22 000	11 000	4 500	2 250
	3 837	20 000	10 000	4 000	2 000
	4 417	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 737	20 000	10 000	4 000	2 000
	16 637	30 000	5 000	1 000	500
	16 627	500 000	100 000	40 000	20 000
8	8	250	néant	néant	néant
	08 868	1 000	500	400	300
	18 498	1 000	[illegible]	400	300
	14 628	5 000	1 000	500	400
	268	10 000	4 000	2 000	1 000
	3 848	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 388	20 000	10 000	4 000	2 000
	16 638	30 000	5 000	1 000	500
9	9	250	néant	néant	néant
	08 869	1 000	500	400	300
	18 499	1 000	500	400	300
	19	2 000	1 000	500	250
	89	2 000	1 000	500	250
	14 629	5 000	1 000	500	400
	5 849	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 949	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 299	20 000	10 000	4 000	2 000
	16 639	30 000	5 000	1 000	500
0	0	250	néant	néant	néant
	08 860	1 000	500	400	300
	18 490	1 000	500	400	300
	90	2 000	1 000	500	250
	14 620	5 000	1 000	500	400
	920	10 000	4 000	2 000	1 000
	3 330	20 000	10 000	4 000	2 000
	3 550	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 980	22 000	11 000	4 500	2 250
	16 630	30 000	5 000	1 000	500

(1) LES LOTS DE 250 F SONT ATTRIBUES A L'EXCLUSION DE TOUT CUMUL AUX BILLETS DE LA SERIE 7 QUI NE BENEFICIENT D'AUCUN AUTRE LOT.

LISTE ETABLIE PAR LE SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

TRANCHE DU PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
TIRAGE DU 18 MARS 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 22 MARS 1978
à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
78 — 15e

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

I. Un qui aurait du mal à draper dans sa dignité ! — Très troublé ; Dès que commencent à se dissiper les voiles de la nuit. — III. Fin de participe ; Cause de folies. — IV. Avait souvent l'estomac dans les talons ; Très capable. — V. Permettait de communiquer. — VI. Fit un travail de plongeur ; Pronom. — VII. Possessif ; Symbole. — VIII. Eprouvas des petites convulsions. — IX. Très commodes. — X. Démontre ; Est vite dessalé. — XI. Une certaine adresse lui est nécessaire pour atteindre son but.

VERTICALEMENT

1. Souvent en couches en fin d'année ; Irrite. — 2. Prénom ; C'est vraiment peu de chose ! — 3. Précise une possession ; Ne sauraient donc tenir debout. — 4. Au pays des rois mages ; Pas en tête. — 5. Est rond ; Partie de pêche ; A du mal à rester ouvert quand on ne l'a pas fermé depuis longtemps. — 6. Etaient taillables et corvéables à merci. — 7. Quand le rouge est mis ; Chef d'atelier ; Fille (épelé). — 8. Ensemble ; Sur un chemin de Damas. — 9. Libéralités coûteuses ; Désigne quelque chose de précis.

Solution du problème n° 2 025

Horizontalement

I. Pointeur (cf. berceau). — II. Ogre ; S.N. — III. Némée ; Sic. — IV. Tra (art) ; N.L. ; Mu. — V. Atala. — VI. Cyclamens. — VII. Sommes. — VIII. Nérée ; Toi. — IX. Erses ; Eus. — X. Es ; Anio. — XI. Ort ; Olten.

Verticalement

1. Pont ; Nébo. — 2. Oger ; Yser. — 3. Irma ; Corset. — 4. Née ; Almées. — 5. Entames. — 6. Es ; Lame ; Al. — 7. Uns ; Lestent. — 8. Iman ; Ouïe. — Ecu ; Saison.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

LA VOIX DES HABITANTS

Le nouveau centre de Courbevoie ne doit pas ressembler à la Défense

A deux pas des tours de la Défense, sur la rive gauche de la Seine, le centre de Courbevoie (Hauts-de-Seine) va-t-il être conçu sur le même modèle que le « grand quartier d'affaires » ou bien doit-il demeurer un centre ville traditionnel marqué par l'habitat bas et de faible densité ? C'est bien la question essentielle qui oppose depuis longtemps M. Charles Deprez, P.R., député des Hauts-de-Seine et maire de Courbevoie, et plusieurs associations ou groupes d'habitants de la commune.

Quatre opérations de grande envergure sont en effet projetées en bordure de Seine, sur une surface totale de 100 000 mètres carrés et matérialisée par quatre périmètres de ZAC (Zone d'aménagement concerté) : les Renardières, Fontanes I, Fontanes II et Front-de-Seine. L'ensemble représenterait environ six mille quatre cents logements. Ces quatre projets constitueront, à terme, une seule et même opération, puisque les quatre ZAC sont limitrophes, mais leur état d'avancement est très différent.

La plus ancienne, la ZAC des Renardières, a débuté en 1973. Elle a été, il y a cinq ans, soumise à l'enquête publique et définitivement approuvée. Confiée à un groupe privé, l'OCEFI (Omnium de construction et de financement), dépendant de la banque Paribas, elle semble aujourd'hui « en panne » malgré les nombreuses expropriations qui y ont été effectuées. Le groupe Paribas serait, dit-on, sur le point d'abandonner l'opération et pourrait alors être relayé par la SEMICLE (Société d'économie mixte pour la construction de logement économique), société d'économie mixte chargée de très nombreux travaux à Courbevoie.

Le décret d'approbation définitive de la ZAC Fontanes II est récemment paru, lui aussi, tandis que Fontanes I est toujours en attente. Quant à la ZAC du Front-de-Seine, qui comprend, sur 30 000 mètres carrés, de nombreux bâtiments industriels vétustes ou abandonnés ainsi qu'un vaste terrain libéré par le départ de la SNIAS, c'est elle qui suscite actuellement les plus vives protestations.

A l'automne dernier, un comité « Vivre à Courbevoie » se constituait, qui lançait une pétition recueillant plus de mille signatures pour « *exiger de la municipalité un réexamen immédiat et approfondi de l'aménagement des ZAC* ».

Le projet du front de Seine semble s'inspirer de conceptions d'urbanisme que l'on croyait dépassées.

L'opération consiste à recouvrir le coteau qui descend en pente douce vers la Seine d'une immense dalle de béton, dont le coût est estimé à 16 millions de francs, qui viendra surplomber à 9 mètres de hauteur le quai de la Seine. Sous la dalle, trois étages de sous-sols et de garages. Sur la dalle, un double rempart d'immeubles en barre, hauts de sept à quinze étages, soit environ mille quatre cents logements... *non aidés*.

C'est donc bien d'abord le préjudice esthétique qui suscite l'inquiétude des habitants des quartiers voisins, et l'on n'a guère de sympathie pour « *ce mur de béton qui obstruera sinistrement et définitivement le paysage* ».

« Une loi déviée de son objet »

Les questions de procédure sont en second lieu l'objet de nombreuses critiques du comité qui accuse son maire d'« *avoir accéléré les procédures pour éviter de tomber sous le coup de la nouvelle législation, en particulier des « études d'impact », et de détourner la loi sur les ZAC de son véritable objet, qui est de maîtriser l'urbanisme, pour ouvrir la voie à des opérations d'un intérêt douteux* ».

Qu'il ait hâté la création de ces ZAC, M. Deprez ne s'en cache pas : « *C'était*, dit-il, *pour soustraire à l'appétit dévorant et incontrôlé des promoteurs un terrain devenu vacant.* » Quant à la densité des programmes envisagés, dont le coefficient d'occupation des sols (COS) atteint parfois deux contre une moyenne de 1,60 à Courbevoie, M. Chahrles Deprez la justifie par la nécessité d'équilibrer financièrement l'opération, et en particulier d'amortir le prix des terrains

Dernière difficulté et pas des moindres : comment pourra-t-on commercialiser des ensembles d'une telle ampleur ? Nombreux sont, en effet, à l'heure actuelle, les exemples de programmes trop ambitieux qui se révèlent finalement invendables (*le Monde* du 14 mars). M. Jean Vignaud, président du comité, cite volontiers plusieurs opérations réalisées dernièrement à Courbevoie qui n'ont pu trouver acquéreurs et que l'U.A.P. s'est vue contrainte d'acheter pour son propre compte.

Les adversaires du maire n'ont pas, quant à eux, l'intention de désarmer. Les trois ZAC privées sont ou seront prochainement attaquées devant le tribunal administratif par le comité « Vivre à Courbevoie » tandis que celle des Renardières, après l'essoufflement d'une association de défense éphémère, est attaquée en son nom personnel par un Courbevoisien indigné. Mais ce dernier, dans un jugement rendu en 1978, s'était vu refuser le « sursis à exécution » qu'il réclamait. Et c'est peut-être là la plus grande menace : que la lenteur des tribunaux ne reporte aux calendes grecques la condamnation toujours possible d'opérations... déjà largement entamées.

FRANÇOIS ROLLIN.

DERNIÈRE CARTE

La Villette cassée... et retrouvée

L'ouverture au public, au mois d'avril prochain, de 3 hectares d'espaces verts au rond-point des canaux de La Villette (le parc prévu s'étendra sur 23 hectares et devrait être terminé pour 1981), marque une étape essentielle d'un vaste projet mais ne permet pas encore d'affirmer que la rénovation des 55 hectares des anciens abattoirs est définitivement engagée. Car aucun plan d'aménagement de La Villette n'est adopté. Que faire, par exemple, des 32 hectares restants non affectés ? Neuf ans *après le début de l'« affaire »*, cinq ans après la décision de réaliser sur ces terrains une vaste opération d'urbanisme, le dossier de La Villette n'a guère évolué et risque aujourd'hui d'alimenter une polémique entre la Ville de Paris et l'État qui est propriétaire des terrains.

Le 15 mars 1974, la fermeture des abattoirs de La Villette mettait fin à un rêve grandiose des années 1958-1962 : créer à la place des vieux abattoirs du Second Empire des équipements très modernes qui devaient devenir à terme le marché européen de la viande. C'est en 1958, que le Conseil de Paris *avait pris la décision de* bâtir des abattoirs modernes pour un devis chiffré à environ 173 millions de francs. Mais fin 1969, quand l'« affaire » éclata, il fallait 1,25 milliard pour achever La Villette. A l'origine de cette cascade de millions il y a une contradiction : d'une conception modeste au départ, on est vite arrivé à la création d'un complexe à vocation européenne.

Mais dans le même temps la construction de plusieurs abattoirs était autorisée en région parisienne, détournant ainsi une partie de l'approvisionnement de La Villette. Le « scandale », en décembre 1969, est révélé lorsque M. Michel de Grailly, député et conseiller de Paris, U.D.R., et président de la Société d'*économie mixte de La Villette*, réclame en vain au Conseil de Paris une « rallonge » de 325 millions, reconnaissant que le coût total de l'opération n'allait *cesser de s'élever*. Après la cession à l'Etat, le 25 août 1970, du terrain qui appartenait à la Ville de Paris, puis la création d'une commission d'enquête sénatoriale, des tentatives de réorganisation et d'innombrables remous politico-administratifs, le *gouvernement, dirigé alors par* M. Pierre Messmer, prend, le 23 octobre 1973, la décision de *mettre un terme à l'opération*, de fermer les abattoirs et de transformer les 55 hectares en une vaste opération d'urbanisme.

En janvier 1976, M. Valéry Giscard d'Estaing fait savoir que cette opération d'urbanisme serait conduite en concertation avec la Ville de Paris. Au mois de juin, l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), organise un concours d'idées pour l'aménagement des terrains des anciens abattoirs. Les résultats de ce concours sont adoptés par le Conseil de Paris le 8 octobre. Il est notamment proposé de réaliser un parc dont la surface ne sera pas inférieure à 20 hectares, et trois mille logements dont la moitié à caractère social. Pour les édiles de la capitale « *les deux opérations sont liées et inséparables* ». Enfin, le projet d'installer un hôpital public est maintenu.

Le 19 octobre, le président de la République écrit au premier ministre pour lui demander de lancer « *rapidement* » la première tranche des travaux afin qu'un espace vert soit ouvert aux Parisiens (ce sont les 3 hectares qui seront ouverts prochainement).

Un crédit de 2 millions est mis à la disposition de la Ville.

Depuis la fin de 1976, c'est le silence. La Villette « vit » toujours par les différents spectacles, expositions et manifestations, qui y sont organisées régulièrement, mais aucune décision d'urbanisme n'est prise.

La décision de créer une commission Etat-Ville, qui doit se réunir prochainement, permettra-t-elle de sortir de l'enlisement ? Si l'Etat s'est engagé résolument dans la création d'un *grand parc*, d'une superficie égale à celle du Luxembourg, il semble beaucoup plus *hésitant pour ce qui est de la construction* de logements. Les représentants de la Ville, respectant leur vote antérieur, estiment, en revanche, que les deux opérations doivent être liées, ne serait-ce que pour enrayer la dépopulation de la capitale. La première décision à prendre pour relancer l'opération d'urbanisme serait de *démolir un certain nombre* de bâtiments aujourd'hui inutiles, abandonnés et délabrés. Ce sont notamment : la zone de stabulation (16 000 mètres carrés), l'abattoir (39 000 mètres carrés) et les installations frigorifiques (13 900 mètres carrés). Ainsi l'espace serait libéré. Mais qui prendra cette décision ? Ne craint-on pas, en déposant une demande de permis de démolir et en chiffrant le coût de telles opérations de relancer l'« affaire » ? *Mais* peut-on encore longtemps tergiverser alors que La Villette représente une des dernières grandes opérations d'urbanisme à mener dans la capitale ?

Une chance pour le nord-est de la capitale et de sa région périphérique à ne pas négliger. N'a-t-on pas déjà trop attendu ?

JEAN PERRIN.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de Now Rouz, l'ambassadeur d'Iran et Mme Bahramy seraient heureux de recevoir la colonie iranienne à Paris, le mardi 21 mars, de 18 heures à 20 heures, 4, avenue d'Iéna, Paris (16e).

Naissances

— Christiane et Jean BISSON ont la joie de faire part de la naissance de

Julien,

le 12 mars 1978.

— M. Hubert LOUIS et Mme, née *Stéphanie Lerner, sont heureux d'annoncer* la naissance de

Géraldine,

le 26 février 1978.

12, rue de Quatrefages, 75005 Paris.

Décès

Edouard BRULEY

— M. et Mme Jean Bruley et leurs enfants,

M. et Mme Georges Arquié, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Alain Clanet, leurs enfants et petits-enfants,

Les docteurs Bernard et Geneviève Tnaud et leurs enfants,

ont part du retour à Dieu de

Edouard BRULEY,

président d'honneur de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie,

officier de la Légion d'honneur,

décédé *le 17 mars, à l'âge de quatre-vingt-sept ans*.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre - Saint-Paul, rue Boucicaut, à Fontenay-aux-Roses (92)

29, rue Durand-Benech,

92260 Fontenay-aux-Roses.

[Né en 1891, Edouard Bruley a enseigné la plus grande partie de sa carrière au lycée Condorcet à Paris. Il a réorganisé, au lendemain de la dernière guerre mondiale, l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, dont il a été président de 1944 à 1957. Edouard Bruley dirigeait chez Hattier une collection de manuels d'histoire et il avait été l'auteur de plusieurs d'entre eux. Il était expert au Conseil de l'Europe pour les questions d'histoire.]

Xavier DE SCITIVAUX

— Nous apprenons le décès, survenu le 13 mars à Saint-Tropez, de

M. Xavier de SCITIVAUX de GREISCHE,

compagnon de la Libération,

ancien membre

des forces aériennes françaises libres.

[Né le 2 août 1910 à Rosnay (Indre), Xavier de Scitivaux de Greische rallie les forces aériennes françaises libres dès leur création. Affecté dans la chasse, il effectue de nombreuses missions en Afrique avant d'être abattu en Libye, le 11 avril 1941, par la D.C.A. allemande au cours d'une opération de mitraillage. Atteint de multiples fractures du crâne, il parcourt à pied dans le désert 30 kilomètres pour rejoindre les lignes alliées. Il est nommé compagnon de la libération le 23 juin 1941. Après la guerre, il crée un chantier naval à Saint-Tropez. M. de Scitivaux de Greische était officier de la Légion d'honneur.]

— Mme Jean Augé,

Mme François Augé,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean AUGÉ,

survenu le 9 mars 1978, dans sa quarantième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale en l'église Sainte-Elisabeth, à Versailles, le 14 mars 1978.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Abel BEZARD,

survenu le 16 mars 1978, dans sa quatre-vingt-sixième année.

De la part de :

Mme Abel Bezard,

M. et Mme René Bezard.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 18 mars 1978, à Château-du-Loir.

11, rue du 11-Novembre,

72500 Château-du-Loir.

2, rue de la Paroisse,

78000 Versailles.

— Le président et les membres du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche à l'Assemblée nationale ont la très grande douleur de faire part du décès accidentel de leur ami,

André BOULLOCHE,

compagnon de la Libération,

vice-président du groupe,

député du Doubs,

membre

de la commission des finances,

maire de Montbéliard.

(*Le Monde* daté 19-20 mars.)

— Montbéliard.

Les adjoints,

Les conseillers municipaux de Montbéliard,

font part des *obsèques de*

M. André BOULLOCHE,

maire de Montbéliard,

qui auront lieu le mardi 21 mars, à 11 heures, à la Grande Halle du Champ-de-Foire de Montbéliard.

— L'Association pour la promotion des techniques médico-psycho-pédagogiques CEREP,

Son conseil d'administration,

Et les équipes,

ont la douleur de faire part du décès de leur président,

André BOULLOCHE.

— L'association les Amis de Paul Ramadier, bouleversée par la mort tragique de

André BOULLOCHE,

son président,

appelle tous ses adhérents à participer à l'hommage qui lui sera rendu et, s'ils le peuvent, à assister à ses obsèques le mardi 21 mars, à 11 h., à Montbéliard.

— Mme Paul Dassonville, son épouse,

M. et Mme Michel Pingeot,

M. et Mme Philippe Capelle,

Le docteur et Mme Daniel Widlocher,

— M. et Mme Samuel Salzschtain, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Albert Schmidt et leur fils,

Toute la famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Roger GINDRE,

née Simone Salzschtain,

survenu le 10 mars 1978, dans sa soixante-septième année, en son domicile, 37, avenue Marceau, à Noisy-le-Sec.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 15 mars 1978, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Noisy-le-Sec (93130).

M. et Mme Gilles Dassonville,

Mlle Brigitte Dassonville,

M. et Mme Paul Dassonville,

ses enfants,

Dominique, Frédérique et Hédi, Béatrice, Richard, Virginie, Valérie, Véronique, Franck, Hélène, Delphine, Emilie, Paul, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du *décès de*

M. Paul DASSONVILLE,

maire de Rhuis,

chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 18 mars 1978, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 mars 1978, à 15 h. 30, en l'église de Rhuis, sa paroisse.

Réunion à l'église.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Vigne Blanche,

Rhuis, 60410 Verberie.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Robert GRATIEN,

née Rita Ghilia,

survenu à Ermenonville, le 17 mars 1978.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 22 mars 1978 en l'église d'Ermenonville (60), où l'on se réunira à 15 h. 45, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

De la part de :

M. Eric Seydoux et ses enfants,

M. et Mme Bernard de Bousquet de Florian.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le médecin général et Mme Pierre Lefebvre, ses parents,

Albert Lefebvre, son frère,

Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès, le 16 mars 1978 à Paris, dans sa vingt-troisième année, de

Philippe LEFEBVRE,

étudiant en médecine.

Le service religieux sera célébré en la chapelle du Val-de-Grâce, le mardi 21 mars 1978, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à La Flèche (72200).

Priez pour lui.

« Je suis la Résurrection et la Vie.

Celui qui croit en Moi, même s'il en meurt, vivra. »

ROGER LELOUP

est entré dans la paix du Seigneur *le mercredi 17 mars 1978, à l'âge de* soixante-quatre ans.

Il a été terrassé par une crise cardiaque en son domicile.

La famille et ses nombreux amis se retrouveront au cours de la messe d'adieu, qui sera célébrée le mardi 21 mars 1978, à 14 heures, en l'église de *l'Immaculée-Conception*, 36, *rue* du Rendez-Vous, Paris (12e).

Il reposera au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Suzanne Leloup,

5, avenue Courteline, 75012 Paris.

— On nous prie de rappeler le décès de

Mme Claude MIEGEVILLE,

née Geneviève Millot,

survenu à Paris, le 15 mars, à l'âge de trente ans.

— Mme Jacques Poulet, son épouse,

M. Laurent Poulet, son fils,

Mme Dominique Pouyaud,

M. et Mme Pierre Hallu et leurs enfants,

M. Stuart Stephenson,

Les familles Hezard et Demesoin,

ont la douleur de faire part du décès, survenu à l'âge de soixante ans, le 14 mars 1978, en son domicile, muni des sacrements de l'Eglise, du

docteur Jacques POULET,

professeur à la faculté de médecine,

médecin des hôpitaux de Paris,

officier de la Légion d'honneur,

croix de guerre 1939-1945,

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 17 mars 1978, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, dans la plus stricte intimité familiale, selon le désir du défunt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Dragoljub Dragan Vulkovic, son fils Stéphane,

Les familles Delattre, Hennel et Uukovic,

ont la profonde douleur de faire *part du décès de*

Mme VUKOVIC Yvonne,

née Delattre,

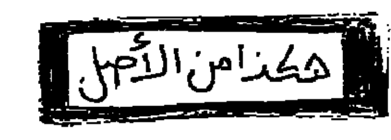
professeur,

survenu à l'âge de cinquante ans, après une longue et cruelle maladie.

L'inhumation a eu lieu à Rambouillet, le 17 mars 1978, dans le caveau de famille.

117, rue de Turenne, 75003 Paris.

Mérindol.



Le Monde

économie

DÉMOGRAPHIE

Une étude de l'Institut national d'études démographiques

Mariage à l'essai ?

Hier, on annonçait la mort de la famille. Une enquête fort sérieuse de l'INED (Institut national d'études démographiques) a révélé l'an dernier qu'il n'en était rien : les relations entre parents et enfants mariés n'ont jamais été aussi étroites, même si la nature des échanges entre générations est devenue plus ambiguë (1).

Aujourd'hui, on prédit la fin du mariage. Même erreur d'analyse ? La nouvelle enquête, que vient de publier l'INED, *apporte une réponse* nuancée (2). Depuis quelques années, le nombre des mariages diminue en France (trois cent soixante-cinq mille l'an dernier contre un peu plus de quatre cent mille jusqu'au début des années 1970, pour des générations d'importance numérique voisine). Simultanément, le nombre des divorces augmente sensiblement : il a représenté, l'an dernier — la simplification de la législation jouant pour la première fois, — près de *20 % des mariages. Plus significatif* encore, la cohabitation juvénile est devenue, en quelques années, un phénomène important. Selon l'enquête de l'INED auprès d'un échantillon représentatif de deux mille sept cents jeunes âgés de dix-huit à vingt-neuf ans, 44 % de ceux qui se sont mariés en 1976-1977 avaient vécu ensemble avant de légaliser leur union, contre 17 % seulement des mariés de 1968-1969. Ce pourcentage *est d'autant plus fort que le niveau d'instruction ou la qualification* professionnelle sont élevés.

Le fait que les démographes emploient l'expression « cohabitation juvénile », plus neutre que les termes « union libre » ou « concubinage », témoigne d'un changement de comportement de l'opinion que confirme l'enquête. Les trois quarts des parents savent que leur enfant vit « maritalement », et, s'ils n'approuvent pas toujours, ils acceptent cette *situation* ou *respectent* la décision des jeunes et les reçoivent à leur table. Près de la moitié des parents apportent même une aide matérielle à leurs enfants qui vivent ainsi.

Cette large tolérance, que les jeunes déclarent rencontrer aussi dans leur entourage professionnel ou dans leur quartier, s'explique, pour l'essentiel, par le fait que les adultes considèrent la cohabitation juvénile comme un état transitoire, une sorte de version moderne des fiançailles d'antan.

Est-ce ainsi que les intéressés conçoivent la vie ensemble ? Malgré le flou des réponses à l'enquête, deux éléments s'en dégagent :

● Dans les deux tiers des cas, la cohabitation n'est pas conçue, au départ, comme un mariage à l'essai ; elle n'a pas été le fruit d'une décision mûrement réfléchie : *« les choses se sont faites toutes seules »*;

● Une minorité non négligeable de jeunes (32 %) se déclare contre le principe du mariage ; pourtant la très grande majorité de ceux qui cohabitent finissent — libre choix, attente d'un enfant ou pressions extérieures — par se marier. Dans le *groupe d'âges vingt-huit-vingt-neuf* ans, la proportion des cohabitants par rapport à l'ensemble de la population est d'ailleurs très faible : 5 % pour les hommes, 7 % pour les femmes.

Les changements de comportement *observés* dans des pays nordiques, où la cohabitation juvénile s'est généralisée depuis le début des années 1970, permettent-ils de prévoir comment le phénomène va évoluer en France où il est encore très neuf ? Au Danemark, la cohabitation ne paraît se traduire que par un retard du mariage ; en 1975, la proportion de jeunes âgés de vingt-six ans était comparable à ce qu'elle était dix ans plus tôt (3). En revanche, en Suède, ce nouveau mode de vie à deux exprime plus fréquemment un refus du mariage (voir l'enquête de Bruno Frappat dans *le Monde* du 31 janvier 1976). Mais ce qui est peut-être le plus significatif d'un rejet encore minoritaire mais définitif du mariage-institution c'est l'augmentation du nombre des naissances hors mariage : il est passé de 9 % à 19 % en dix ans au Danemark ; il atteint près de 33 % en Suède.

En France, la proportion des naissances hors mariage reste faible (10 %) ; 13 % seulement des jeunes qui vivent en cohabitation envisagent d'avoir un enfant sans se marier. Cette décision d'avoir un enfant apparaît finalement à travers les résultats de l'enquête comme le moment véritable de l'engagement du couple. Elle se traduit presque toujours par le passage de l'union de fait au mariage.

Il est trop tôt pour dire si ce comportement liant fécondité et mariage ne sera pas lui-même un jour remis en cause. Pour le moment du moins, tout tend à prouver que la cohabitation juvénile s'apparente plus au mariage à l'essai — même si elle n'est pas conçue ainsi au départ, — qu'à un nouveau mode de vie qui rejetterait définitivement l'institution matrimoniale.

JEAN-MARIE DUPONT.

(1) *La Famille après le mariage des enfants.* INED, Travaux et Documents. Cahier n° 78, PUF. Etude analysée dans *le Monde* du 18 janvier 1977.

(2) *La cohabitation juvénile en France*, par Louis Roussel. *Population*, janvier-février 1978.

(3) *Démographie et mode de vie conjugale au Danemark*, par Louis Roussel. *Population*, mars-avril 1977.

AGRICULTURE

A Genève

LA CONCLUSION D'UN ACCORD INTERNATIONAL SUR LES CÉRÉALES PARAIT DIFFICILE

La conférence des Nations unies pour un nouvel accord international sur le blé, qui a commencé le 13 février dernier à Genève, ne parviendra pas à un accord dans les *délais prévus*, c'est-à-dire avant le 23 mars. C'est ce que vient d'indiquer à la presse MM. Arthur Dunkel (Suisse) son président.

Tout en exprimant l'espoir de voir se dessiner ces jours-ci *« les principaux éléments d'un consensus »*, M. Dunkel a évoqué la possibilité d'une seconde session puisque la prolongation des négociations est impossible au-delà du 23 mars pour des raisons pratiques.

Selon M. Dunkel, les progrès les *plus notables ont été enregistrés* dans le domaine de l'aide alimentaire. Les praticipants ont accepté l'objectif de 10 millions de tonnes de céréales par an, fixé en 1974 par la conférence alimentaire mondiale, mais, jusqu'à présent, seuls deux pays ont présenté une offre, les Etats-Unis de 4,47 millions de tonnes et le Canada de 750 000 tonnes.

En ce qui concerne les céréales secondaires, un accord paraît possible sur un texte qui prévoit un renforcement de la coopération internationale sans faire appel à des mécanismes automatiques de stabilisation des cours.

Les principales divergences se sont fait jour entre les Etats-Unis et la C.E.E. à propos du blé, *« qui constitue le secteur-clé »*, selon M. Dunkel. Le rapprochement des points de vue n'est pas impossible au cours de la dernière phase des négociations, mais il paraît difficile. La C.E.E. estime que les mécanismes de stockage et de déstockage du blé doivent être *mis en place pour maintenir* les cours dans une fourchette de prix impérative. Les Etats-Unis, premiersex portateurs mondiaux, souhaitent que les cours restent libres.

En raison des liens entre les discussions sur les céréales et les négociations commerciales multilatérales (« Tokyo round »), il ne reste que très peu de temps aux négociateurs. Les participants au « Tokyo round » se sont, en effet, engagés à faire aboutir les négociations commerciales d'ici le 15 *juillet prochain* au moins dans leurs grandes lignes.

● *L'ensemble coopératif laitier du nord et de l'ouest de la région parisienne* (ELNOR), qui adhère au groupe coopératif Yoplait, vient de s'adjoindre l'Entente laitière agricole du centre (ELAC) dont le siège est à Fleury-les-Aubrais (Loiret). Désormais implanté dans dix départements *Elnor collectera 182 millions de* litres de lait par an auprès de trois mille huit cents adhérents et disposera de cinq usines, situées, une dans l'Oise, deux dans le Loiret et deux dans l'Eure.

EUROPE

POUR FREINER L'AGGRAVATION DU CHOMAGE

La Commission européenne invite les Neuf à soutenir la croissance de façon concertée

Le conseil des ministres des finances des Neuf discute ce lundi 20 mars des orientations conjoncturelles qui devraient prendre les économies nationales des pays de la C.E.E. d'ici à la fin de l'année. Conformément aux objectifs fixés récemment par l'O.C.D.E. la Commission de Bruxelles propose aux *Neuf*, dans son rapport introductif, une politique concertée d'expansion apparemment plus dynamique que celle qui était prévue jusqu'alors.

Pour la raison simple que les résultats des derniers mois n'ont pas été à la hauteur des espoirs de la C.E.E. La demande et la production ayant été décevantes à l'automne, la croissance de l'activité du dernier trimestre 1977 n'a pas dépassé celle des trois premiers mois de l'année. Si bien que l'expansion globale des Neuf pour l'ensemble de 1977 n'a pas dépassé 1,9 %, selon les experts de Bruxelles, au lieu des 3 % attendus l'été dernier et des 2,5 % encore espérés à l'automne. Par rapport à la prévision de juin, le résultat est en recul de 1,8 % aux Pays-Bas, de 1,5 % en Allemagne, de 1,2 % en Italie, de 1,1 % en Belgique, de 0,8 % en Allemagne fédérale, de 0,7 % en France. Seule l'Irlande a maintenu — et même dépassé — son cap, avec 5,6 % de croissance.

L'impulsion que la C.E.E. attendait des pays extérieurs à la C.E.E., en particulier du Japon, ne s'est pas produite. Les politiques internes des Neuf ont également joué un rôle modérateur. La demande intérieure a heureusement cessé de se dégrader à la fin de l'année, sous l'effet de plusieurs facteurs : l'accroissement du revenu disponible réel des ménages, consécutif notamment au ralentissement de l'inflation (Royaume-Uni, France et Irlande); un comportement moins prudent des entreprises en matière de gestion des stocks (Allemagne fédérale); un renforcement de la propension à investir dans certains Etats (R.F.A., Belgique). De sorte que les experts de Bruxelles escomptent pour 1978 une croissance légèrement supérieure : 2,8 % environ pour l'ensemble de la C.E.E. Certains pays dépasseraient cette moyenne : la Grande-Bretagne (3,5 %) et l'Allemagne fédérale notamment (3,1 %). En revanche, la France (2,7 %), la Belgique (2,3 %), les Pays-Bas (2,1 %) et l'Italie (1,7 %) resteraient au-dessous.

« Ce taux de croissance moyen [de 2,8 %], ajoute la C.E.E., *requiert, dans les circonstances présentes, une progression de 4 à 4,5 % en cours d'année, qui peut être considérée comme un objectif ambitieux si l'on attend ce résultat non pas d'une reprise passagère déclenchée par les récentes mesures de relance, mais plutôt d'un processus susceptible d'assurer pour plusieurs années les conditions d'une croissance vigoureuse et généralisée au sein de la Communauté.* »

En l'état actuel, Bruxelles s'attend que la faiblesse du dollar joue un rôle dépressif sur l'activité européenne, alors qu'en sens inverse le « gel » des prix du pétrole et les mesures américaines et japonaises empêcheront un *« affaiblissement excessif »*. Cette situation conduirait à une augmentation du chômage, mais *« sensiblement plus limitée qu'entre 1976 et 1977 »*. L'inflation pourrait continuer à se ralentir lentement (6,9 % en moyenne dans la C.E.E. contre 9,6 % en 1977), cependant que les importations des Neuf progresseraient.

Dans ces conditions, les conseils que la C.E.E. propose aux Neuf de se donner à eux-mêmes sont, d'une part, de *« soutenir la conjoncture »* par *« un recours accru à la politique budgétaire en tant qu'instrument de croissance »* : extension des investissements publics et *« adaptation de la fiscalité sur les revenus »* des ménages. Bruxelles recommande aussi la *« poursuite d'une politique spécifique de l'emploi »*

La C.E.E. cite en particulier *« l'extension des attributions du Fonds social en matière de politique de l'emploi (mesures en faveur de l'emploi des jeunes et des femmes), l'élargissement du Fonds de développement régional à l'instauration d'un nouvel instrument communautaire d'emprunt en vue de promouvoir les investissements dans la Communauté »*.

Tout en prescrivant une plus active coopération entre les Neuf en matière de commerce ou de monnaie, Bruxelles invite les Neuf à *« lutter énergiquement contre les tendances au protectionnisme, à* [leur] *sein comme au niveau international »*.

LA CROISSANCE DES PRINCIPAUX PAYS DE LA C.E.E. (en % du produit intérieur brut)

	1977		1978
	Prévision de juin 1977	Estimation actuelle	Prévision actuelle
France	+ 3	+ 2,3	+ 2,7
Allemagne fédérale	+ 4	+ 2,6	+ 3,1
Royaume-Uni	+ 0,7	— 0,1	+ 3,5
Italie	+ 3	+ 1,8	+ 1,7
Belgique	+ 3,5	+ 2,4	+ 2,3
Pays-Bas	+ 3,2	+ 2,4	+ 2,1
Total C.E.E.	+ 3	+ 1,9	+ 2,8

ENVIRONNEMENT

A Guingamp (Côtes-du-Nord)

LA FOIRE A LA SAUVAGINE CONTESTÉE PAR LES ÉCOLOGISTES

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. — On a encore fait de bonnes affaires à la foire à la sauvagine de Guingamp (Côtes-du-Nord). Trois à quatre mille peaux ont été négociées le samedi 18 mars sur ce marché annuel où se retrouvent les marchands de l'Ouest et de Paris. Les *plus grosses affaires ont* porté sur les peaux de renard (100 à 120 francs la peau) qui sont les victimes de la lutte contre la rage.

Les écologistes, pour la deuxième année, sont venus manifester leur réprobation. L'an dernier, on avait échangé quelques horions. Cette fois, les choses se sont déroulées plus calmement. Des membres de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), du Groupe d'étude et de protection de la nature (G.E.P.N.), des Amis des renards et autres puants (A.R.A.P.) ont défilé en ville mais sans pénétrer sur le lieu de la foire.

Les écologistes remettent en cause l'ensemble du système de la chasse. Ils demandent la protection des mustélidés, le déclassement du renard de nuisible en simple gibier, la fin de *« l'incitation financière au massacre »* que constituent les foires à la sauvagine. A terme c'est une rediscussion *« entre chasseurs et non-chasseurs »* de tout le système qu'ils réclament. Une exposition itinérante sur la chasse a été inaugurée samedi après-midi à Guingamp. Elle doit ensuite circuler à travers la Bretagne. —

LA « CHASSE » AUX BÉBÉS PHOQUES

Nouvelles manifestations de la fondation Greenpeace

Un membre de la fondation Greenpeace, M. Patrick Moore, a été arrêté le samedi 18 mars sur la banquise, au large de Terre-Neuve, alors qu'il tentait de s'opposer au massacre de bébés phoques. C'est la seconde fois que M. Moore est interpellé par la police canadienne. Il comparaîtra le 25 avril devant la justice. D'autre part, la fondation Greenpeace a adressé dimanche un télégramme au premier ministre canadien, M. Trudeau, l'invitant à assister lui-même à la chasse, car elle l'estime « mal informé » sur ce qui se passe réellement.

De son côté, le prince héritier Harald, président du comité norvégien du Fonds mondial pour la nature, a déclaré que la chasse aux jeunes phoques était admissible à condition qu'une population suffisante de phoques soit maintenue. Mais, comme les savants ne sont pas d'accord sur ce chiffre, le comité va faire de nouvelles études. Depuis des générations, les Norvégiens figurent parmi les principaux chasseurs de bébés phoques à Terre-Neuve. — (A.F.P., Reuter.)

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le tribunal de commerce de Rennes a autorisé, le 17 mars, la reprise de la société Les papeteries de Bretagne* par M. Joseph Regent, directeur de société, demeurant à Magnac-Laval, dans la Haute-Vienne. Créée en 1927, la société Les papeteries de Bretagne dont la liquidation des biens avait été prononcée le 11 octobre 1977, employait cent vingt-quatre personnes. L'offre de rachat présentée par M. Régent, porte sur une somme de 3 355 000 F, offre particulièrement faible qui prévoit un règlement sur quatre ans sans intérêts.

M. Régent, qui s'est engagé à créer cent emplois d'ici la fin de l'année bénéficiera de la prime de développement régional (20 000 F par emploi), d'un prêt du Fonds de développement économique et social avec amortissement différé de deux ans et d'une exonération pendant cinq ans de la part de la taxe professionnelle revenant au département, tandis que la réalisation d'une station d'épuration pour le traitement des rejets de l'usine sera financée à 70 % par l'Etat et la ville de Rennes.

● *Les deux plus importantes compagnies cuprifères de Zambie* ont été renflouées par un prêt de 322,6 millions de dollars du Fonds monétaire international (FMI). Les deux compagnies — la Nchanga Consolidated Copper Mines et la Roan Copper Mines — auraient dû être fermées avant la fin de l'année si le FMI n'avait pas accordé ce prêt à la Zambie, a indiqué le ministre zambien des finances, qui a rappelé la situation de l'économie zambienne, dont le déficit extérieur cumulé atteint environ 527 millions de dollars, à cause notamment de la faiblesse des prix mondiaux du cuivre. Les deux compagnies cuprifères sont contrôlées majoritairement par l'Etat avec la participation de la compagnie sud-africaine Anglo-American Corporation et du groupe américain Amax. — *(A.F.P.)*

● *M. Jean-Louis Dumas devient président de la société Hermès*, dont il était administrateur-directeur général depuis 1971. Il succède à son père, M. Robert Dumas, décédé *le 24 février dernier*. M. Pierre de Seynes, gendre de M. Robert Dumas, a été nommé administrateur de la société Hermès. La société Hermès, dont le capital est détenu par les familles Dumas, Puech et Guerrand, est un holding contrôlant trois filiales principales : Hermès-Paris, qui emploie 800 salariés et a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires de 140 millions de francs, le Comptoir nouveau de parfumerie (parfums Hermès), qui occupe 250 personnes et a réalisé en 1977 un *chiffre d'affaires de 67 millions* de francs, et la société Sport-Soie, qui fabrique à Lyon les carrés et les cravates de la marque Hermès.

● *Après le dépôt de bilan de la société Midair.* — La section économique du parquet de Paris a ouvert une information contre X... pour publicité mensongère en raison de plaintes déposées par plusieurs hommes d'affaires contre la *société* R.H.24 exploitant la firme Midair dont le bilan a été déposé le 15 mars au tribunal de commerce (*le Monde* du 16 mars). Les plaignants déclarent n'avoir pas obtenu en diverses occasions les avions-taxis à la demande qu'ils escomptaient avoir dans des aérodromes comme il était convenu dans le contrat d'abonnement qu'ils avaient souscrit pour 3 000 F par an. M. Alain Sauret, juge d'instruction chargé de l'affaire, a délivré une commission rogatoire à la police économique aux fins d'enquête.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,59	4,68	+ 85	+ 105	+ 150	+ 180	+ 400	+ 475
$ can.	4,0860	4,1010	+ 40	+ 90	+ 90	+ 145	+ 260	+ 360
Yen (100)	1,9976	2,0050	+ 140	+ 180	+ 300	+ 350	+ 720	+ 828
D. M.	2,2260	2,2420	+ 100	+ 130	+ 210	+ 250	+ 680	+ 750
Florin	2,1050	2,1150	+ 60	+ 90	+ 130	+ 160	+ 450	+ 520
F. B. (100)	14,4790	14,5450	+ 380	+ 560	+ 700	+ 960	+1760	+2230
F. S.	2,4085	2,4225	+ 175	+ 210	+ 345	+ 390	+1040	+1120
L. (1 000)	5,36	5,39	— 230	— 130	— 480	— 380	—1150	— 850
£	8,6910	8,7340	+ 130	+ 230	+ 290	+ 415	+ 790	+1020

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/2	3 5/8	3 3/8	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 1/2
$ E.-U.	6 13/16	6 15/16	6 7/8	7 1/8	7	7 1/4	7 1/8	7 3/8
Florin	5	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 1/8	5 1/4	5	5 1/4
F. B. (100)	5	7	5 3/4	6	5 7/8	6 1/4	6	6 1/4
F. S.	1/8	1/4	1/8	3/8	3/8	1/2	3/8	1/2
L. (1 000)	9	12	13 1/4	14 1/4	13 1/4	14 1/4	13 1/4	14 1/4
£	6	6 1/2	6 7/8	7 1/4	6 7/8	7 1/4	7	7 3/8
Fr. franç.	9	9 1/2	9	9 1/2	9	9 1/2	9	9 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

A l'étranger

GRANDE-BRETAGNE

● *Le coût de la vie en Grande-Bretagne* a augmenté de 0,6 % en février par rapport à janvier. En un an (février 1978 comparé *à février 1977) la hausse a été* 9,5 %. — *(Reuter.)*

● *Le taux annuel d'inflation* en Grande-Bretagne est tombé à 9,5 % en février, annonce-t-on officiellement à Londres, soit au plus bas niveau depuis la crise pétrolière de septembre 1973. En janvier, ce taux s'était établi à 9,9 % contre 12,1 % en décembre. — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● *La hausse des prix de détail en Allemagne fédérale* a été de 0,5 % en février par rapport à janvier. En un an (février 1978 comparé à février 1977) l'augmentation a été de 3,1 %. C'est la hausse annuelle la plus faible enregistrée depuis mai 1970. — *(A.F.P.)*

Dans la C.E.E.

ACCORD PARTIEL SUR LES RONDS A BÉTON

Aux termes d'un accord conclu à Milan, les producteurs italiens de ronds à béton (les fameux Bresciani) vont limiter à nouveau leurs livraisons à destination de la France (20 000 tonnes par mois), de l'Allemagne fédérale (28 000 tonnes) et de la Belgique (2 000 tonnes).

En revanche, il semble que les Bresciani n'aient pas renoncé à vendre leurs produits au-dessous des prix minima fixés en 1977 par la Commission de Bruxelles dans le cadre de son plan anti-crise.

Les autorités communautaires pourraient, en conséquence, être amenées à prendre des sanctions vis-à-vis des entreprises de la péninsule qui auraient été convaincues de pratiquer à nouveau des rabais.

P.T.T.

● *Douze milliards cent millions d'objets postaux en 1977.* — Les postes ont poursuivi, en 1977, leur croissance en augmentant leur *chiffre d'affaires (24,4 milliards* de francs) de 20,8 %. Le trafic postal continue de progresser au rythme de 2,5 %. Il a atteint un total de 12,1 milliards d'objets. Avec 7,3 millions de clients, les chèques postaux demeurent le plus important gestionnaire de comptes courants.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

HENKEL

M. François Boyer, directeur des marketing services (articles de marque) chez Henkel-France, vient d'être élu président de l'ADETEM, Association pour le développement des techniques de marketing, en remplacement de M. Georges Skliar, nommé président d'honneur.

LES MARCHÉS FINANCIERS

MATIÈRES PREMIÈRES

Cours des principaux marchés

du 17 mars 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 668,50 (651) ; à trois mois 671 (664) ; étain comptant 5 850 (5 100) ; à trois mois 5 845 (6 060) ; plomb 312 (304) ; zinc 267,50 (260). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 59,40 (58,40) ; aluminium (lingots) inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 74,17 (73,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (147-154). — Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 570 (1 620).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 59,30 (57,70) ; juill. 59,55 (58,75). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai 227 (229) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C inch. (485). — Roubaix (en francs par kilo) : laine mai 23,95 (25,20). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 575 (570).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 48,50-48,60 (48,75-49,35). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 207,50-208 (208-208,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mai 154,60 (152,25) ; juill. 149,50 (147,30) ; sucre, mai 7,71 (7,97) ; juill. 8,05 (8,30) ; café, mai 154,50 (153,15) ; juill. 138 (140). — Londres (en livres par tonne) : sucre, mai 100,50 (103,90) ; août 105,30 (108,40) ; café, mai 1 404 (1 402) ; juil. 1 303 (1 302) ; cacao, mai 1 850 (1 832) ; juil. 1 790 (1 780). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mai 1 710 (1 760) ; sept. 1 690 (1 745) ; café, mai 1 305 (1 377) ; sept. 1 225 (1 310) ; sucre (en francs par tonne), mai 860 (927) ; août 880 (944).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai 293 (276 3/4) ; juill. 297 1/2 (275 1/2) ; maïs, mai (238) ; juill. (245).

LONDRES

HAUSSE DES VALEURS FRANÇAISES

Le fait marquant lundi à l'ouverture est la hausse des valeurs françaises. Sur le reste du marché, le plus grand calme règne. Les industrielles et les pétroles progressent quelque peu néanmoins. Repli des mines d'or, en revanche, en liaison avec la baisse du métal jaune.

OR (ouverture) (dollars) 181 35 contre 183 20

VALEURS	CLOTURE 17/3	COURS 20/3
Beecham	620	620
British Petroleum	764	776
Courtaulds	112	112
De Beers	323	318
Imperial Chemical	345	348
Rio Tinto Zinc Corp	178	177
Shell	508	513
Vickers	174	175
War Loan 3 1/2 %	38 5/8	38 5/8
*West Driefontein	24 1/8	23 1/8
*Western Holdings	23 3/8	22 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Sollac, c. 18	1 p. 20	...

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 20 mars 1978, publie notamment les insertions suivantes :

Eau et Force. — Attribution gratuite de 43 856 actions nouvelles de 70 F (une pour sept), jouissance du 1er janvier 1977. Le capital est ainsi porté de 21 500 080 F à 24 570 000 F.

Crédit sucrier et alimentaire. — Attribution gratuite de 105 684 actions nouvelles de 50 F (une pour deux), jouissance du 1er juillet 1977. *Le capital est ainsi porté de* 10 568 450 F à 15 852 650 F.

Compagnie financière pour la location d'immeubles industriels et commerciaux « Locindus ». — Cotation des actions nouvelles, provenant de la conversion des 535 715 obligations de 280 F nominal, émises en février 1974 (une pour une), à intérêt progressif et à prix de remboursement croissant suivant l'échéance, de 315 F à 417 F. Les caractéristiques de cet emprunt ont été publiées au « BALO » du 10 février 1974.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE UNIVERSELLE D'ACETYLENE ET D'ELECTRO-METALLURGIE. — Les comptes de l'exercice 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 4,37 millions de francs contre 5,29 millions de francs. Le dividende global a été ramené à 15 F contre 19,20 F, mais s'applique sur un capital augmenté gratuitement de 40 % en 1977.

CREDIT ELECTRIQUE ET GAZIER. CREG. — Bénéfice net pour 1977 : 11,1 millions de francs contre 6,82 millions de francs. Le dividende global est fixé à 11,25 F contre 10,38 F.

L.M. ERICSSON. — Le bénéfice après impôt de l'exercice 1977 s'est élevé à 193 millions de couronnes contre 145 millions de couronnes en 1976. Le dividende est inchangé à 5 couronnes par titre.

C.E.M. - COMPAGNIE ELECTRO-MECANIQUE. — Résultat pour 1977 : 103,01 millions de francs (12,58 millions en 1976). Ce chiffre représente la différence entre le résultat net de 108,63 millions de francs dégagé sur opération d'apport à Alsthom-Atlantique et un déficit de 5,61 millions sur opérations courantes. Aucun dividende ne sera distribué (4,50 F pour 1976).

LOCABAIL-IMMOBILIER. — Pour 1977, le bénéfice s'est élevé à 66,21 millions de francs contre 59,4 millions de francs. Le dividende par action est porté de 16,75 F à 19 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/3	20/3
1 dollar (en yens)	238 825	230 63

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	16 mars	16 mars
Valeurs françaises	110,4	113,6
Valeurs étrangères	99,1	98,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64,8	66,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 17 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 60	1 381	France I.A.R.D.	173 50	180 50	Laffitte-Bail	120	123	Immoinvest	85	85
5 %	56 20	5 616	GAN (Sté) Centr.	627	630	Locabail Immob.	208	201	Cie Lyon. Imm.	90 10	90 10
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

[illegible]		

SICAV

[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
771	4,5 % 1973	[illegible]			
[illegible]					

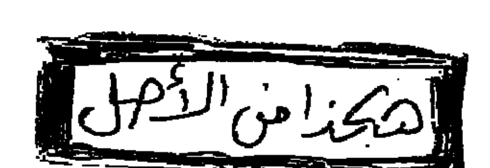
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/3	COURS DES BILLETS
[illegible]			

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/3
[illegible]		



هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde », daté 19-20 mars, a été tiré à 550 203 exemplaires.

M. CORNUT-GENTILLE SE DÉMET DE SES FONCTIONS DE MAIRE DE CANNES

Après son échec aux législatives, dans les Alpes-Maritimes, M. Bernard Cornut-Gentille, député sortant, soutenu par la gauche, s'est démis lundi de ses fonctions de maire de Cannes. Il reste membre du conseil municipal.

A Bayonne

UNE CANDIDATE MAOÏSTE LICENCIÉE A CAUSE DE SA « PROFESSION DE FOI »

Bayonne. — Mme Maribel Ocana, militante de la C.F.D.T. et candidate, au premier tour des législatives, de l'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (U.O.P.D.P. maoïste) dans la 4ᵉ circonscription des Pyrénées-Atlantiques à Bayonne — elle a obtenu 0,44 % des voix — est menacée de licenciement : sa profession de foi, adressée aux électeurs, aurait contenu des propos diffamatoires à l'encontre de ses employeurs et de l'établissement L'Enfant roi, où elle est monitrice. Mme Ocana dénonçait dans son texte les pratiques autoritaires des directeurs de l'établissement spécialisé pour les enfants handicapés et surtout la mauvaise nourriture qu'on y servait. « *Tout est bon pour le patron pour se faire du fric* », était-il notamment écrit.

Mme Ocana vient d'être mise à pied, et une procédure de licenciement est ouverte. La direction n'a cependant pas porté plainte pour diffamation.

Au lendemain des élections législatives

Redressement général du franc

Le dollar à 4,60 F

Au lendemain du deuxième tour des élections législatives, qui consacre le maintien au pouvoir de la majorité sortante, le franc s'est inscrit en hausse générale sur tous les marchés des changes. Son redressement vis-à-vis des monnaies fortes, amorcé largement la semaine précédente, s'est poursuivi lundi 20 mars : le franc suisse a baissé de 3,5 % à Paris, au cours de 2,3950 F contre 2,49 F à la veille du week-end, le deutschemark est revenu de 2,29 F à 2,2480 F (— 2 %), et la livre sterling de 8,94 F à 8,76 F (— 2 % également). Le recul du dollar a été moins important (— 1,5 % à 4,60 F contre 4,67 F) en raison d'un léger raffermissement de la monnaie américaine vis-à-vis du deutschemark (2,0450 DM contre 2,04 DM), sa remontée étant nettement plus forte à Zurich (1,92 FS contre 1,88 FS).

Les marchés sont restés calmes, le redressement du franc français ayant été largement anticipé par les opérateurs la semaine dernière, notamment à l'étranger. C'est ainsi que le cours du deutschemark retrouve son niveau de la fin janvier, avant sa hausse « électorale » du début de février 1978, qui, de palier en palier, le hissa jusqu'au voisinage de 2,40 F le 9 mars, à la veille du premier tour de scrutin. Le dollar prend la place qu'il aurait dû occuper compte tenu de sa chute des deux derniers mois, soit au plus bas à Paris depuis deux ans.

Les milieux financiers internationaux vont attendre maintenant la formation du gouvernement pour se former un jugement et apprécier les perspectives de l'économie française, notamment sur le plan des prix, des salaires et de l'inflation.

Sur le marché de l'or, à Londres, le cours de l'once a perdu 2 dollars environ, s'inscrivant à 181,35 dollars contre 183,20 dollars.

SELON L'AGENCE REUTER

L'aviation israélienne aurait lancé des « bombes à fragmentation » sur Tyr

Tyr (*Reuter*). — Les forces israéliennes, qui ont reçu le renfort de troupes fraîches continuaient, lundi, à se diriger vers le port de Tyr, après avoir fait pleuvoir un déluge de bombes « anti-personnelles et d'obus d'artillerie lourde sur les objectifs proches de la ville. Au cinquième jour de la guerre israélo-palestinienne au Sud-Liban, j'ai vu les Phantom israéliens piquer les uns après les autres en lâchant leurs bombes à billes sur le faubourg de Maachouk. A quelques kilomètres au sud, le camp de réfugiés palestiniens de Rachidieh a subi un pillonnage de l'aviation israélienne et d'artillerie, ainsi que des tires de deux cannonières israéliennes croisant au large.

A un certain moment, les obus explosaient à la cadence d'un toutes les quatre secondes. Le ciel bleu de la Méditerranée était piqueté de crachin noir provoqué par l'explosion des capsules contenant les centaines de bombes « antipersonnelles » sur un vaste secteur. La livraison à Israël des mortelles « bombes à billes » par les Etats-Unis avait soulevé une polémique en 1977. Il semble que ce soit la première fois qu'Israël utilise cette arme.

[Si le récit de l'envoyé spécial de l'agence Reuter est confirmé, on ne peut que s'élever contre l'emploi par les forces israéliennes d'une arme utilisée naguère en Indochine par les Américains. Les bombes à billes ou à fragmentation provoquent en effet chez leurs victimes — dont, bien évidemment, de nombreux civils — des blessures dont diverses missions médicales ont révélé les séquelles effroyables et le caractère très difficilement curable.]

● *Trois Arabes de Cisjordanie occupée et de la bande de Gaza sont morts*, samedi 18 mars, au cours de violentes manifestations contre l'offensive israélienne au Sud-Liban. Près d'un poste militaire aux portes d'un camp de réfugiés de Gaza, un Palestinien de trente-sept ans a tenté de s'emparer de la carabine d'un soldat israélien : il a été tué par un autre soldat. Selon un porte-parole militaire, la victime avait fait plusieurs séjours dans un asile psychiatrique.

En Cisjordanie, deux enfants arabes, âgés de huit et seize ans, ont été tués près de Naplouse par une voiture qui a percuté contre un café. Son conducteur avait reçu une pierre sur la tête et avait perdu connaissance. — (*Reuter.*)

● *L'année internationale pour la lutte contre l'apartheid* sera ouverte officiellement à Paris au siège de l'UNESCO, le mardi 21 mars. Dans la matinée, M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Organisation, présidera une « table ronde » réunissant dix experts en matière de droits de l'homme, qui discuteront de la nature de l'apartheid et de la façon de le combattre.

NOUVELLES BRÈVES

● *Paul VI, en convalescence à la suite d'une grippe*, n'a pas célébré la messe des Rameaux sur la place Saint-Pierre, le dimanche 19 mars. Bien que son état ne présente « aucune complication », le pape, qui a quatre-vingts ans, a été invité par ses médecins à ne pas officier à la cérémonie. Il s'est adressé à la foule à midi, cependant, comme tous les dimanches, de la fenêtre de son bureau.

● *Gérard Depardieu* n'a pu — les samedi 18 et dimanche 19 mars — tenir son rôle dans la pièce de Peter Handke, *les Gens déraisonnables sont en voie de disparition*, actuellement présentée par le Théâtre des Amandiers, en tournée au T.N.P. de Villeurbanne. L'acteur a en effet été blessé au cours de la nuit de vendredi à samedi par un chien berger allemand que son propriétaire aurait volontairement excité contre lui. L'incident s'est produit dans le centre de Lyon. Gérard Depardieu a été hospitalisé quelques heures. Il a déposé une plainte au commissariat du deuxième arrondissement. Le comédien envisage de reprendre les représentations dès ce lundi 20 mars. — (*Corresp.*)

● *Création d'une commission « coopération-jeunesse ».* — Composée paritairement de représentants du ministère de la coopération et du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports d'un part, de représentants d'associations de jeunesse et de personnalités qualifiées d'autre part, cette commission sera chargée de « *proposer des actions de nature à améliorer la participation des jeunes Français à l'effort de coopération des pouvoirs publics et suggérer l'organisation d'activités communes à la jeunesse française et africaine ainsi que des structures propres à les faciliter* ».

● *Un accord est intervenu le 17 mars* entre les houillères de la Sarre, Saarbergwerke, et les houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.) pour prolonger au-delà de l'an 2000 l'exploitation du gisement situé sous la frontière — dit gisement du Warndt — à partir de puits français. Un traité franco-allemand du 27 octobre 1956 prévoyait la cession définitive à la Sarre du gisement exploité depuis le puits de Merlebach en 1982.

● *Le montant de la taxe professionnelle sera recalculé* à chaque fois que la contribution demandée à l'entreprise sera « anormalement élevée », indique le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français), qui en a reçu l'assurance du ministère de l'économie et des finances.

En Espagne

Le P.C. renoncerait au qualificatif de « léniniste »

De notre correspondant

Madrid. — Le parti communiste espagnol vient de donner une avant-première de son premier congrès national, qui aura lieu à la mi-avril, et qui sera le premier organisé dans la légalité depuis plus de quarante ans. Pendant quatre jours, l'organisation madrilène du parti — la deuxième en importance après celle de Catalogne — s'est réunie pour débattre de la réforme des statuts de l'organisation et des propositions politiques qui seront soumises dans un mois aux congressistes. La discussion générale était libre et souvent vive, assez pour démontrer, selon les dirigeants du P.C.E., que la démocratisation interne est en bonne voie. Les communistes madrilènes ont manifesté leur accord, dans la proportion de cinq contre un, pour que le P.C.E. cesse de se qualifier de « léniniste » et se définisse uniquement comme « *marxiste, démocratique et révolutionnaire* ».

Le débat sur le léninisme a duré plusieurs heures. Le P.C. espagnol estime que nombre des idées du fondateur de l'Union soviétique gardent toute leur valeur, mais que beaucoup d'autres n'ont plus cours, car elles sont liées aux circonstances dans lesquelles s'est faite la révolution bolchevique.

La théorie a fait de Lénine une « *momie* », a dit M. Simon Sanchez Montero, membre du bureau exécutif. Le qualificatif de léniniste est d'autant plus gênant aux yeux de certains dirigeants qu'il est utilisé par les partis est-allemand, tchèque, polonais, c'est-à-dire des organisations avec lesquelles le P.C. espagnol a de moins en moins d'affinités. « *Il n'y a plus lieu de maintenir l'idée restrictive selon laquelle le léninisme est le marxisme de notre époque* », lit-on dans une proposition approuvée à Madrid... qui sera débattue lors du prochain congrès.

Les critiques ou préoccupations exprimées, ces quatre derniers jours, ont donné la température de l'organisation dirigée par M Santiago Carrillo. Nombre des huit cents délégués ont trouvé que le projet de rapport sur la situation du pays n'était pas assez approfondie et qu'il frisait trop souvent l'auto-satisfaction : ce sont là des reproches qui sont parfois adressés de l'extérieur à la direction actuelle du P.C.E. Les communistes madrilènes ont réaffirmé leur soutien à la politique de « *conciliation* » ou de « *concentration* » nationale que le parti a proposée il y a une vingtaine d'années, et qu'il a appliquée avec constance depuis qu'il a été légalisé au printemps 1977.

Certains se demandent pourtant si le pacte avec la bourgeoisie ne risque pas d'empêcher, ou de reporter aux calendes grecques, la réalisation de la « *démocratie politique et sociale* », que le parti définit comme une voie d'accès au socialisme. Mais le P.C.E. n'a pas de solution de rechange : il est obligé de pactiser pour éviter la coupure entre la droite et la gauche, et parce qu'il ne conçoit pas l'implantation d'une démocratie sociale sans l'appui de la majorité de la population.

La réunion de l'organisation madrilène a montré une nette poussée de la base en faveur de la démocratisation interne et révélé que les thèmes nouveaux — écologie, utilisation de l'énergie nucléaire — n'étaient pas suffisamment abordés, aux yeux des militants, par la direction du parti. Une proposition tendant à définir le P.C.E. comme un parti républicain a été repoussée par une large majorité. Le P.C. espagnol n'a certes pas abandonné son républicanisme de principe, mais il a décidé d'appuyer la monarchie en raison du « *rôle positif* » joué par le roi Juan Carlos dans le rétablissement de la démocratie.

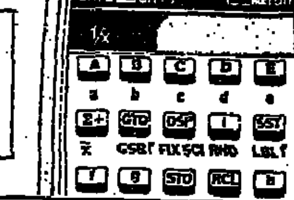
CHARLES VANHECKE.













A B C D E F G